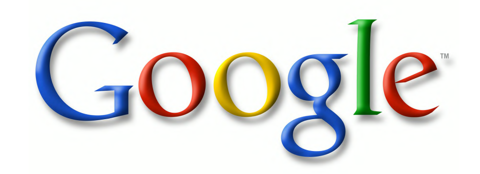
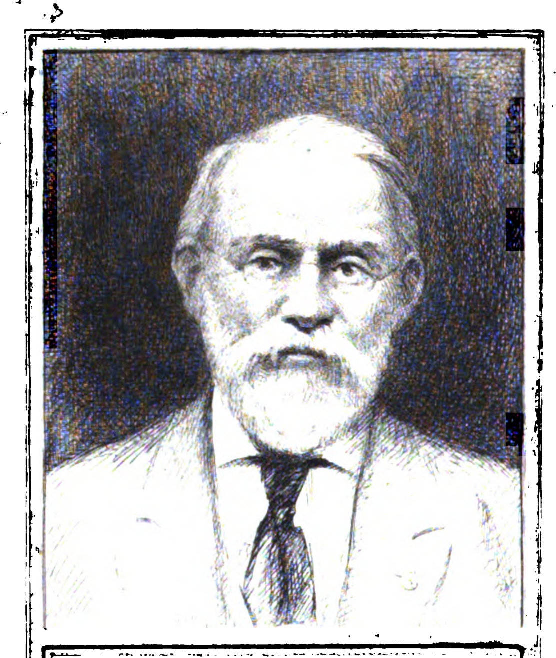
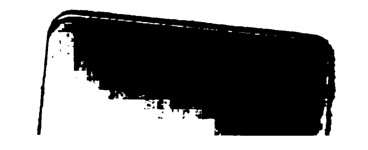








MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.



1854 — 1855.



NIMES,

TYP. C. DURAND-BELLE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

PLACE DU CHATEAU, 10.

1855.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

1854 — 1855.



NIMES,

IMPRIMERIE C. DURAND-BELLE, PLACE DU CHATEAU, 10.

1855.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL-GÉNÉRAL & DU CONSEIL MUNICIPAL,

Le 25 Août 1854,

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Au moment de vous entretenir des travaux de l'Académie du Gard, qui, cette année, ont été si sensiblement ralentis, je me demandais s'il en était de l'activité humaine comme de la fécondité de la terre, et des produits de l'intelligence comme de ceux du sol. Serait-il vrai que les Académies ont des années d'abondance et de disette, et que pour elles aussi il y a des époques de stérilité?

Vous le comprenez sans peine : j'ai éloigné cette pensée fataliste, et tout en me faisant un devoir de commencer par un aveu sans déguisement, qu'il eût été peu séant de cacher dans les plis de la périphrase,

j'ai espéré pouvoir vous présenter encore des efforts louables, vous offrir plus d'un éclair de talent et de bonne volonté; j'ai cru pouvoir dire, après un premier trait accusateur, que vous pouvez revenir à l'espérance comme nous saurons revenir au travail.

Contradiction singulière pourtant, heureuse inconséquence à remarquer! En même temps qu'absorbés par des fonctions publiques, ou que distraits des intérêts intellectuels, par les soins divers d'une époque, où si l'agitation n'est plus heureusement dans les faits, de graves préoccupations agricoles et sanitaires sont dans les esprits; en même temps que les membres de notre Compagnie donnaient peu d'ouvrages et que les tributs académiques étaient surtout fort rares, jamais l'assiduité aux séances n'avait été plus grande, plus exemplaire; jamais tant de membres n'avaient donné, par des présences constantes, le témoignage du prix qu'ils attachaient à nos réunions; on venait avec empressement échanger quelques pensées calmes et fraternelles; on venait entendre, sous les regards d'une présidence intelligente et amie (1), les rapports commandés à MM. Liotard, de Castelnau, Alphonse Dumas, Rivoire et Nicot, par d'impérieuses nécessités académiques, comme on serait venu écouter de savantes analyses, ou communiquer des mémoires importants.

Puis, il faut ajouter que si le travail, chez la plupart des membres, n'a point eu un mouvement bien rapide, quelques-uns se sont énergiquement évertués, et que toutes les lectures ont été empreintes d'un caractère marqué de gravité morale; de telle sorte qu'on pourrait dire, si le mot d'un homme célèbre n'avait

(1) M. le docteur Fontaines.

été trop répété, qu'ici, du moins, la *qualité* dédommage.

Mais quel est donc l'intérêt qui appelait, qui réunissait ainsi nos confrères? Quel motif si puissant les arrachait aux ardeurs affairées de nos temps et aux douceurs du foyer domestique ? C'est que chacun d'eux obéissait confusément à l'idée que nous avons aujourd'hui un rôle honorable à remplir. C'est que notre lot n'est pas de nous étendre doucement sur le chevet de l'indolence ou de l'inactive rêverie, mais à venir mettre au jour, mettre en commun nos vues pratiques et nos labeurs, à mettre aussi notre bonne volonté au service de la justice et de la raison, et de tous les principes sur lesquels la Providence a assis les Sociétés.

Voilà, Messieurs, l'attrait qui a peuplé nos séances; voilà ce qui nous a valu tant de relations nouvelles, tant d'envois, tant d'hommages, entre lesquels nous avons distingué ceux de M. Fd Béchard, sur le paupérisme ; Colson, sur les médailles du Roussillon, et de St-Ferréol, sur le canal de Marseille ; voilà ce qui a amené, avec les lointaines affiliations de MM. Massone, de Gênes, et général de Chabaud-Latour, quelques acquisitions précieuses, disons mieux, des adoptions dès longtemps indiquées. Citer M. Gaston Boissier, assis dans une chaire depuis si longtemps illustrée; M. Ollive Meinadier, dont les mémoires mathématiques ont été remarqués à l'Institut ; nommer le docteur Bousquet, en qui le talent le dispute à l'amour du bien et de la cité, c'est dire assez que nos rangs se sont enrichis et fortifiés précisément parce qu'ils apparaissaient comme un centre d'action où se rassemblent, se concentrent et s'élaborent tous les élé-

ments épars des sciences et des lettres, où tous aiment du moins à cultiver les arts de l'esprit et à rendre universelles et facilement saisissables les notions du bien, du juste et du vrai.

Ce but suprême d'utilité morale a été recherché surtout, a été atteint par un de nos confrères, qui a toujours consacré ses veilles à des choses nobles et grandes, et qui nous a montré que le burin de l'histoire est bien placé dans la main de la justice.

M. de Daunant aîné, à propos d'une œuvre ingénieuse et savante de M. Gaston Boissier sur les mémoires de St-Simon, ce Tacite de la France causeuse, cet inexorable conteur qui s'élevait par l'esprit aux grandes choses et descendait aux petites par les acrimonies du cœur, M. de Daunant a voulu juger, à son tour, le grand siècle. Vous le savez, Messieurs : le génie de Louis XIV a été nié ou méconnu par un grand nombre de publicistes : St-Simon, Lemontey, et de nos jours un écrivain, que je ne voudrais pas aller contrister dans son exil par la flagellation de ma critique, et tant d'autres auteurs ont élevé bien des incertitudes et des doutes sur les qualités et la valeur du monarque superbe et absolu.

Faisant la part, je dirai presque, le départ, de son règne, M. de Daunant a distingué deux périodes et a comme marqué deux zones : celle d'un mouvement glorieux et ascensionnel, celle de la décadence. Dans celle-ci, il note et déplore des défaites sanglantes, des mesures acerbes, qui furent au moins inutiles comme toutes les rigueurs ; il retrace l'infortune de la France qui, déchue de son rang, n'exerçait plus qu'une influence contestée, qui n'avait plus d'autre domination que celle de ses écrivains, à qui il ne

restait plus, après les souvenirs de Rocroy, Lens, la Marsaille, que les tragédies de Racine et les sermons de Bossuet. Mais, d'autre part, avec quelle satisfaction patriotique notre éminent confrère retrace ces belles années où la royauté s'agrandit par les victoires, se régularise par d'admirables règlements d'administration, s'embellit même de ce vernis d'élégance, dernier reflet de la chevalerie; avec quelle impartialité judicieuse et recueillie il signale le sens droit, la science du gouvernement du grand roi, le haut sentiment d'honneur et de majesté souveraine, ce caractère loyal, élevé, indélébile, et cette sérénité dans le malheur, qui commandèrent le respect de l'Europe, et ont mérité et mériteront l'admiration de la postérité!

Engagé dans les mêmes voies de notre histoire, M. Eyssette, mu encore par son dévouement à la cité, a saisi, dans des contours brillants et compréhensifs, l'ensemble de nos origines municipales, depuis les édiles romains jusqu'à l'échevin du XIIIme siècle.

Suivant de loin, de bien loin, ces traces lumineuses, le Secrétaire de l'Académie a aussi essayé de décrire, non point des époques entières,

Non ea vis animo nec tanta superbia victis.

mais il a esquissé seulement le portrait de quelques hommes qui ont honoré le nom français. En premier lieu, il a crayonné la vie et apprécié l'influence d'un ministre habile, de Turgot; et, persuadé ensuite que, dans nos temps de passions politiques, il serait utile de saisir une grande figure, une sommité gouvernementale, de juger ses actes, de la suivre, de la poursuivre pas à pas dans les sentiers divers et les phase multiples de la vie publique, il a choisi Barbé-Marbois,

cet homme d'Etat dont l'existence large et tourmentée commence à l'exil de Sinamary et finit dans l'exercice des grandes magistratures ; et je suis contraint d'ajouter que ce choix a été approuvé et sanctionné même par le suffrage d'une Académie justement renommée, celle de Metz.

C'est aussi comme témoignage de bonne volonté que le même membre a soumis au jugement de l'Académie un mémoire sur l'influence des sciences et des lettres, dans l'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse, en s'efforçant de déterminer en quelle proportion, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à quelle dose les mathématiques et les langues anciennes ou modernes devaient entrer dans le plan d'études des générations nouvelles.

Le même devoir qui m'est imposé d'être complet, sous peine d'infidélité, ce même devoir m'oblige aussi à mentionner des considérations morales sur la Corse, et d'autres sur la marine, dont un ministre indulgent, M. Ducos, a bien voulu remercier le secrétaire de l'Académie.

Dans ce domaine des lettres sérieuses, j'ai à placer encore une dissertation sur l'existence de Dieu, où M. Rodier de Labruguière a traité, au point de vue historique, cette question importante, autrefois proposée par l'Académie des sciences morales et politiques, cette question qui intéresse tout le genre humain et contient le secret de notre destinée. M. de Labruguière n'a pas voulu, comme Clarke, Fénelon, Abadie, Bossuet ou Pascal, employer les arguments moraux ou philosophiques, il a seulement entrepris de raconter, en suivant l'idée de Dieu depuis la formation première jusqu'à son perfectionnement.

L'Académie a prêté une oreille attentive à M. Rodier de Labruguière, précisément parce qu'il s'agissait implicitement de croyances religieuses, et parce que, parmi nous, l'expression libre, sincère et discrète est assurée de se faire place et jour.

Quelques œuvres graves aussi, mais exclusivement littéraires, nous ont été communiquées. D'abord, une étude de M. Boissier, sur Plaute, dans laquelle brille une observation sûre et fine, et ce style simple et vif qui est le caractère du genre et le privilége de l'auteur ; secondement, des réflexions de M. Germer Durand, qui, sous l'impulsion d'un instinct moral vigoureux, et sous la discipline d'un goût pur et sévère, a entrepris, à propos d'un livre envoyé de Munich, de caractériser le double génie de la littérature allemande : l'un, produit lent de l'étude, conduisant dans les champs vastes et parfois désolés du naturalisme matérialisé ; l'autre, œuvre spontanée de l'imagination, ouvrant le monde idéal, et en faisant descendre de mélodieuses ballades et de naïves légendes.

3° Une description des établissements thermaux de la Martinique, où M. Maurin nous a rappelé, par la forme brillante comme par les lieux, ses curieuses études de l'an dernier, sur la Guyanne française.

4° Nous avons eu un essai aussi agréable qu'instructif, sur la peinture actuelle et les destinées de l'art, par M. Jules Salles, qui a aussi heureusement détaché de son album de touriste quelques pages, où il nous a fait connaître, avec les bains si injustement ignorés de Contrexeville, les paysages tantôt grandioses et mélancoliques, tantôt riants et gracieux de la chaîne des Vosges, opposant habilement à la vie étouffée de nos cités l'air libre et frais des montagnes, et cela avec

un charme de persuasion qui ressemblait à la séduction.

A côté de ces deux œuvres d'art a pu figurer, sans péril, une dissertation sur la versification, due à M. Isidore Brun, qui a su dès longtemps, comme son homonyme M. Eugène Brun, rehausser les dons de l'intelligence par la pureté de l'inspiration.

Ce mot et ce confrère me conduisent comme par la main à la poésie.

Vous m'avez ici devancé, Messieurs, et déjà vous apercevez un vide qui n'a pas besoin de vous être signalé.

A l'exception des beaux vers de M. Teulon et des touchants poèmes de M. Bousquet, que vous allez entendre l'un et l'autre ; à l'exception d'une élégie méditative et pénétrante de M. Jules Canonge, et de quelques fables de M. Charles Rey, dont la verve abondante ne s'est point desséchée et ternie au souffle des ans, nous n'avons pas à signaler d'œuvre bien saillante. C'est que le favori de l'inspiration (1) n'était pas parmi nous,

Tityrus hinc aberat.

il a été forcé de s'éloigner, non point pour aller conquérir une toison d'or, comme l'argonaute de la fable, mais comme le croisé des anciens jours, qui voulait reprendre ou visiter un glorieux sépulcre, il est allé, lui aussi, retremper, au contact de la Rome chrétienne, des forces qui bientôt s'exerceront encore dans ces régions sereines de la poésie, où l'ombre ne s'est faite un instant que pour rendre plus splendides les futures irradiations.

(1) M. J. Reboul.

Forcés de nous consoler de cette séparation et de dire avec tristesse, comme on l'a dit des dieux payens : *les poètes s'en vont*, nous avons cherché dans d'autres domaines à occuper notre activité.

Les sciences ont naturellement profité de ce repos de la muse.

Dans les sciences médicales, M. de Castelnau nous a lu un mémoire étendu sur la folie affective, où, entr'autres recherches consciencieuses de l'auteur sur l'origine et les moyens curatifs, l'Académie a remarqué une discussion approfondie de cette question de savoir jusqu'à quel degré l'altération des facultés peut être invoquée pour expliquer et innocenter les actions humaines.

Dans les sciences économiques, M. de Lafarelle a continué son œuvre savante et a donné, nouvel Audiganne, des renseignements précis et substantiels sur la production de la soie.

Dans les arts céramiques, M. Hedde, armé de la spécialité et de la variété de ses connaissances, a jugé et nous a fait apprécier une industrie naissante à Nimes, la peinture sur porcelaine.

Dans le domaine des sciences politiques, nous avons entendu des considérations sur l'Algérie que M. Walsin Esthérazy nous a laissées comme le noble adieu de son savoir et de son amitié.

Enfin, M. Roux-Ferrand, se mêlant de loin à nos travaux, nous a envoyé un piquant dialogue sur l'échelle des êtres et l'anthropologie.

Mais celui qui, cette année, a le plus éclairé notre modeste horizon scientifique, est, sans contredit, M. Ollive Meinadier. Il nous a donné un mémoire de haute analyse, ayant pour objet la détermination des

conditions de rationalité des racines des équations du troisième degré, et l'Académie des sciences a ratifié par ses éloges ceux que déjà quelques-uns de ses confrères lui avaient spontanément accordés.

Voué comme lui aux études positives, M. d'Hombres-Firmas, vrai Nestor de l'Académie, qui a vu, comme le roi de Pylos, toujours zélé, toujours debout, naître, grandir et tomber tant de problèmes et de gloires académiques, M. d'Hombres nous a utilement entretenus de la perforation des feuilles de mûriers et de citronniers, d'ossements fossiles trouvés à Saint-Martin-d'Arènes, près d'Alais, et M. d'Hombres fils, de faits météorologiques et d'observations éminemment propres à éclairer l'agriculture, cette science si utile, si attrayante, cet instrument si actif de richesse et de félicité.

Oui, Messieurs : s'il m'était permis d'interrompre ma revue rapide et d'élargir un cadre étroitement limité, je ferais volontiers remarquer qu'elle est le premier des arts humains, qu'elle en est le plus important et le plus sûr. Soumise à des lois qui ne changent pas, elle n'est point sujette, comme la mobile industrie, aux retours soudains et imprévus. Plus juste, elle répond aux soins de l'homme par les bienfaits, et souvent le console de l'instabilité des choses humaines et des mécomptes les plus amers, en le plaçant en présence de cette nature immuable et féconde que rien ne peut épuiser ni altérer. Patiente, l'agriculture apprend à attendre. Simple et pure, elle aide à mépriser tout ce qui n'est pas vrai et simple comme elle ; elle ennoblit le cœur, elle charme le regard en offrant, au lieu de la contorsion du bateleur des cités, le tranquille mouvement du laboureur guidant le soc ; au lieu du salut du

parasite, l'hommage cordial du bouvier; au lieu de la haridelle fatiguée, les croupes luisantes et les molles toisons; au lieu de l'eau fangeuse des carrefours, l'onde limpide de la cascade; au lieu des vellécités de l'ambition vulgaire, l'acceptation calme d'une douce et libre destinée; et, comme s'il fallait aussi, après avoir satisfait et épuré l'ame, agrandir encore l'intelligence, l'agriculture va lier ses procédés à tous les arts, à toutes les sciences, et par son étroite union avec la physique, la chimie, la mécanique, la comptabilité, elle appelle à son aide toutes les méditations du savoir et tous les efforts de la pensée.

Cette science, dont je n'avais pas besoin de montrer si complaisamment l'importance, nul ne l'a plus servie que le confrère qu'il est aujourd'hui superflu de nommer. Entre les publications éditées par M. de Labaume, nous avons distingué celle qui traite des avantages de la résidence des propriétaires dans leurs domaines, et des maux de l'absentéisme, cette plaie des anciens temps et des temps nouveaux, cette plaie que signalait déjà, avec sa puissante raison, le chancelier de l'Hôpital, quand il disait : *un enfant ne sourit pas à son père qu'il n'a jamais vu, ni la terre à son maître qu'elle ne connaît pas*. Ce discours n'est pas seulement une œuvre où se réfléchit le travail d'un esprit toujours si rayonnant, mais où apparaissent, ce qui est bien préférable, les sentiments dévoués au bien de notre pays.

Mais j'ai hâte d'arriver à la partie la plus importante de nos travaux, aux nombreux et intéressants tributs de nos archéologues.

Or, vous savez, Messieurs, ce qu'est un archéologue : il aime les ruines, il adore la colonne tronquée,

la frise outragée, la médaille fruste, l'armnre rouillée; il parcourt les musées, il consulte les archives, compulse les chartes, déchiffre les textes; il prend des empreintes, déroule des papyrus, monte sur les entablements, descend dans les cryptes; il fouille le flanc de la montagne, le talus du chemin, le sable des rivières; il a son εὕρηκα, comme le géomètre de la Sicile; il touche à tout, il saisit tout; quand il regarde, il pénètre, il perfore; quand il explique, il semble que, comme le poète, il se laisse aller à l'inspiration, et comme lui il s'émeut, il tressaille. Doué de cette intelligence élevée et clairvoyante qui, s'appliquant à l'avenir, avait fait créer le beau mot de *Vates*, il va, lui, conquérir le passé, il y trouve, il y reconstitue les hommes des temps primitifs; il fait renaître, il fait sortir de terre et miroiter à nos yeux ces temples et ces palais des peuples antiques, séparés de nous par l'espace de tant d'années.

En traçant ainsi l'esquisse de l'antiquaire, j'étais placé sous l'image de trois de nos confrères qui nous ont donné des travaux variés et utiles : l'un, M. Simon Durant, voulant encore montrer son activité féconde après tant de laborieuses années qui n'ont été qu'une paisible évolution d'art et de science, M. Durant nous a donné un volume où sont rassemblées nos antiquités, avec des notices attachantes et des dessins habiles, où le voyageur et l'artiste pourront trouver de quoi guider leurs pérégrinations et leurs études.

Le second, M. Pelet, dans son ardeur infatigable de recherches, nous a lu un grand nombre de mémoires et d'observations sur les enseignes militaires des Romains, sur des tombeaux, sur des pierres militaires, des autels votifs, et il a profondément

étudié les fouilles si heureusement encouragées par les allocations du département et de la cité.

M. Jules Teissier a aussi jeté un regard attentif sur ces mêmes fouilles.

L'un et l'autre, armés de ces pierres brisées, de ces fragments d'édifices, ont reconstruit, l'un, des thermes ; l'autre, un théâtre.

Malgré la similitude et l'heureuse et habituelle fraternité de leurs efforts, un dissentiment a éclaté sur la destination primordiale de ces ruines. Est-ce là une piscine, comme le veulent Ménard et M. Pelet? Est-ce, comme l'assure M. Teissier, un reste de théâtre, un odéon? Comment le déciderions-nous, quand de tels explorateurs sont divisés? Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'une telle différence d'opinion nous a été particulièrement précieuse. Dans ce tournoi d'érudits, nous avons vu bien moins l'incertitude de la science que la bonne foi des investigateurs, et quels investigateurs, Messieurs ! est-ce se montrer trop ami que de dire que rarement on a mis plus de sagacité, de dévouement à nous guider dans les mystères de l'antiquité, j'allais dire, dans les déserts de l'intelligence.

Tel est Messieurs, l'exposé sommaire de nos efforts de l'année ; tels sont nos états de services. Si vous avez aperçu des lacunes et cherché vainement quelques noms prononcés l'an dernier, nous pouvons affirmer que nous avons des promesses, et nous n'avons besoin que de citer un savant travail terminé, il y a peu de jours, par M. Plagniol, sur les phénomènes du magnétisme terrestre à Nimes, et la *Flore du Gard*, que prépare si laborieusement et si utilement M. de Poujols, pour montrer que l'Académie ne sera pas infidèle à la mission de progrès qui lui est dévolue.

Cette place que lui ont marquée les Fléchier, les Ménard, les Séguier, les Alexandre Vincens, cette place qu'ils nous conquirent si large dans le monde des intelligences, nous essaierons de la mériter ou de la défendre du moins, en nous appliquant à ramener les esprits vers les études littéraires et scientifiques; à élever vers les glorieuses images du beau les regards de la foule trop souvent abaissés vers la science du calcul ou le culte du succès.

Sans doute, Messieurs, l'Académie du Gard n'est point destinée, comme celle à laquelle elle se rattache glorieusement, à fixer la langue, à fonder la critique, et à poser, d'après les principes du goût, les règles de chaque genre, ou à venir en aide au génie qui s'égare. Cette tâche magistrale est bien au-dessus de celle que lui ont léguée d'illustres prédécesseurs. Tout ce que nous ambitionnons c'est d'être, par nos publications hebdomadaires, utiles au pays; c'est, non pas d'alimenter une curiosité frivole, mais de vulgariser les idées généreuses en même temps que les doctrines saines, conservatrices, et même réparatrices.

Nous ne l'ignorons pas, Messieurs : si la littérature est l'expression de la société, il est bien plus vrai encore de dire que les lettres exercent une véritable puissance sociale. Toute tendance bonne ou mauvaise de leur part se reflèchit dans les ames et y amène une sorte de réalité sociale conforme à la production littéraire. C'est parce qu'elle est imbue de ces principes, animée de ces sentiments, que l'Académie du Gard ose dire, et même répéter, qu'elle ne sera point un ornement littéraire, mais une utilité réelle; non point, un simple legs du passé, une superfétation éphémère, mais une manifestation constante de la vie studieuse

et collective, un foyer, je ne dis pas, de vives lumières, mais de lueurs sereines, projetant quelques rayons amis sur les arts, la science et les mœurs de nos contrées.

A voir aujourd'hui l'empressement des élus du département, elle espère qu'on la regardera toujours comme l'écho de la pensée locale et comme une institution salutaire, et qu'avec les sympathies du public sérieux, elle sera toujours en pleine possession du suffrage des dépositaires de l'autorité. Ils n'oublieront pas, nous aimons à nous en flatter, la belle parole d'un grand homme : « Le pouvoir de la science fait aujourd'hui partie de la science du pouvoir. »

ARCHÉOLOGIE.

DES

ENSEIGNES MILITAIRES

CHEZ LES ROMAINS,

Par M. Auguste PELET.

Il résulte, des documents transmis par les anciens auteurs, que les enseignes militaires remontent à une haute antiquité ; d'après Diodore de Sicile (1), les Egyptiens portaient au bout d'une lance des figures

(1) Diodore, l. 1, pag. 77.

d'animaux, pour rallier leurs soldats; il ajoute que des victoires ayant été obtenues sous ces étendards, le peuple ne douta point qu'il n'en fût redevable à ces animaux, et leur rendit un culte.

Pour rallier les Grecs qui fuyaient vers leurs vaisseaux, Agamemnon éleva un morceau d'étoffe pourpre au bout d'une lance (1). Dans les temps postérieurs, les Grecs firent usage d'enseignes ornées de symboles. Minerve, la chouette et l'olivier distinguaient celles des Athéniens; Pégase, celles de Corinthe; la lettre M, celles des Messéniens; le Λ se voyait sur celles de Lacédémone, etc., etc.

Les Romains n'eurent d'abord pour enseignes qu'une poignée de foin attachée au bout d'un bâton (2); c'est de là que vient le nom de *manipule* qu'on donnait à un corps d'infanterie qui formait, dans le principe, la dixième partie de la légion, composée, plus tard, de trente manipules de deux cents hommes chacun. A cette dernière époque la légion se composait de dix cohortes, chaque cohorte de trois manipules, et le manipule de deux centuries; d'où l'on voit que les légions se composaient de six mille soldats. Cette nouvelle division fit multiplier les enseignes, et pour les diversifier, on prit pour symbole des animaux, des aigles, des sangliers, des chevaux, une louve ou des

(1) Homère : Illiade.

(2) *Non illi cœlo labentia signa movebant,*
Sed sua, quæ magnum perdere crimen erat.
Illa quidem fœno, sed erat reverentia fœno,
Quantum nunc aquilas cernis habere tuas;
Pertica suspensos portabat longa maniplos:
Unde maniplaris nomina miles habet.

Ovid., fast 3—112.

êtres fantastiques, des dragons, des griffons, le minotaure, etc.

Mais, l'an 649 de Rome, Marius étant consul pour la seconde fois, ne conserva que l'aigle pour symbole de la légion (1), laissant les autres aux cohortes et aux manipules. Le centurion chargé de porter l'aigle de la légion était désigné par le nom d'*Aquilifer*.

On croit que les manipules conservèrent pour enseigne les anciens symboles représentant des animaux divers et des êtres fantastiques, et qu'on doit attribuer aux cohortes ces enseignes surchargées d'ornements et de médaillons divers clypei qu'on voit en si grande quantité sur les colonnes Trajane et Antonine; tous ces ornements rendaient l'enseigne très-lourde; de là vient que celui qui la portait devait être très-fort. Caracalla, qui affectait de vivre dans l'intimité avec ses soldats, portait quelquefois de très-pesantes enseignes (2).

A l'aigle, ainsi qu'au bouclier de chaque légion, était joint le symbole qui faisait distinguer ce corps militaire; la foudre pour la légion *Fulminatrix* et pour la *Jovienne*, la massue pour l'*Herculéenne*, etc., etc. (3).

« Ces ornements étaient analogues à des faits glo-
» rieux pour la cohorte, ou à des événements parti-
» culiers à la légion entière. On y remarque des
» couronnes, de très-petits boucliers en médaillons,

(1) Pline, lib. 10, cap. 4.

(2) Herodian, lib. 4, cap. 12.

(3) *Herculeam suus Alcides, Joviamque cohortem*
Rex ducit superum.........
Nervius insequitur, meritusque vocabula felix,
Dictaque ab Augusto legio, nomenque probantes
Invicti, clypeoque animosi teste leones.

(*Claudien de bello Gildonico*, vers 418.)

» présentant le portrait des empereurs ; des crénaux,
» des tours, des becs de navires, trophées des villes
» et des vaisseaux pris ou détruits, etc. Celui des or-
» nements qui frappe le plus est une main droite qui
» a tous les doigts étendus. C'était un symbole de la
» concorde qui régnait entre divers corps militaires (1).
» C'était aussi un dévouement des troupes à leurs chefs,
» dévouement qu'elles annonçaient ordinairement au
» chef qui les avait haranguées en élevant la main
» droite ouverte (2). »

Plus tard les troupes romaines introduisirent dans les cohortes les enseignes des barbares qu'on voit figurer dans les bas-reliefs ; *Draco*, le dragon dont la tête était en métal et le corps en étoffes de lin ou de soie pourpre ; le vent qui s'engouffrait dans la gueule béante, agitait la langue et enflait le corps, ce qui les faisait ressembler à de véritables dragons ; le *Vexillum* était une étoffe découpée en flamme et fixée au bout d'une pique ; enfin les *Pinnæ*, qui étaient les aigrettes de plumes de diverses couleurs pour servir de point de ralliement.

Sous Constantin, le *Vexillum* devint l'enseigne principale des armées romaines, lorsque cet empereur y eut inscrit le monogramme du Christ ; seulement, au lieu d'être découpé en flamme, il eut une forme carrée, et la traverse à laquelle elle était attachée à la pique qui la portait, forma la croix des chrétiens (3) ; cette

(1) Tacite, hist., lib. 2, cap. 8.

(2) Encycl. Meth., pag. 38.

(3) *Siphara illa vexillorum et Cantabrorum, stolæ crucum sunt* (Tertul. Apologet., cap. 16).

« Les draperies des *Vexilla* et des *Cantabra* recouvrent les croix. »

enseigne fut appelée *Labarum* , à l'époque du bas-empire.

Ce court résumé de tout ce qui a été dit par les anciens auteurs sur les enseignes militaires des Romains, se trouve parfaitement confirmé par les bas-reliefs que l'on voit sur un grand nombre de monuments, principalement à Rome, sur l'arc de Septime et sur les colonnes Trajane et Antonine ; tous ces divers signes de ralliement y sont maintes fois répétés, et la forme de chacun d'eux nous est parfaitement connue. D'après Florus(1), l'aigle des légions était en or ou en argent, « de la grosseur d'un petit pigeon ; aussi vit-on, dit » cet auteur, à la défaite de Varus, un porte-enseigne » s'enfoncer dans un marais, tenant l'aigle cachée sous » son baudrier : » *intrà baltei sui latebras ;* mais aucun historien ne nous dit, et les bas-reliefs sont muets à cet égard, quelle était la matière de ces *clypei* qui, superposés jusqu'au nombre de six et disposés en pyramide par la diminution graduée de leur diamètre, formaient, en quelque sorte, la hampe de l'enseigne depuis la tête de l'*aquilifer* jusqu'au-dessous de l'aigle placé à son extrémité. Les bas-reliefs que portent ces petits boucliers et la pesanteur de l'enseigne ont fait supposer, toutefois, que ces décorations devaient être en bronze ou en marbre.

Au commencement du XIX[e] siècle on découvrit, sur la montagne de Fourvière, à Lyon, un disque en marbre entouré d'un cadre en ardoise ; son épaisseur est de deux centimètres, et son diamètre de vingt-cinq ; sur l'une de ses faces on voit la tête de Titus entourée de la légende M· T· C. VESP· AVG· P· M· TR· P· R· P·

(1) Florus, 4, 12, 38.

COS VIII. *Imperator Titus Cæsar Vespasianus Augustus*, *Pontifex Maximus*, *Tribunitia Potestate*, *Pater Patriæ*, *consul oct.* L'autre côté est parfaitement uni, ce qui lui donne tout le caractère d'un simple médaillon représentant l'image de Titus. Cependant M. Grivaud de La Vincelle, qui donne la description de ce monument (1), n'a point hésité à le considérer comme une enseigne militaire de l'époque de ce prince.

Une vingtaine d'années avant cette découverte, on avait trouvé, à Nimes, un médaillon absolument semblable à celui de Lyon, tant par la matière que par les dimensions; il fut recueilli par notre antiquaire Séguier, et légué plus tard au Musée, où l'on peut le voir aujourd'hui sous le nº 49, dans l'armoire de droite en entrant.

Ce monument, dont nous ne sachions pas qu'il ait été question jusqu'à ce moment, nous semble réunir, bien mieux que le médaillon de Lyon, tout le caractère des *clypei* qu'on remarque sur les enseignes romaines; il porte des bas-reliefs sur ses deux faces, et aux extrémités de son diamètre vertical, deux pivots qui, tout en le retenant dans son cadre, ne l'empêchaient pas de tourner sur son axe de manière à laisser voir, d'un même côté, l'un ou l'autre de ses bas-reliefs.

Sur l'une des faces de ce médaillon, on remarque, adossées contre un tronc d'arbre, deux têtes dont l'expression ne saurait être douteuse; celle de droite représente un vieillard vigoureux, tous ses traits annoncent l'indignation et le mépris; l'autre nous offre

(1) *Recueil des Monuments antiques découverts dans l'ancienne Gaule*, pag. 61.

un jeune homme, peut-être son fils, avec tous les caractères de la douleur et de l'effroi ; au bas de ces deux figures, on voit un bouclier et une palissade renversée.

Cette allégorie ne présente point d'équivoque, elle se retrouve sur tous les monuments triomphaux des Romains pour indiquer des captifs, et par conséquent la victoire de ceux en l'honneur desquels ces monuments avaient été élevés.

Le bas-relief opposé se compose d'une seule tête dont la figure exprime le calme et la satisfaction, bien qu'elle paraisse établie sur des ruines ; elle est coiffée d'un *theristrion*, pièce d'étoffe dont les femmes grecques se servaient pour se couvrir la tête ou les épaules, afin de se défendre de l'ardeur du soleil pendant l'été(1); il ne se trouve aucun autre attribut dans le champ de ce médaillon.

Sur des données aussi peu explicites, il serait difficile de déterminer quelle est la signification symbolique que le sculpteur a voulu attribuer à cette figure ; aussi, n'est-ce que comme conjecture que nous proposons d'y voir la personnification de la légion à laquelle appartenait cet étendard, ou peut-être une image qui rappelle, par sa coiffure, le pays où cette légion fut créée.

Nous devons faire remarquer ici que chaque légion avait un nom particulier qu'elle prenait, ou de l'empereur qui l'avait formée : *Augusta Claudia, Trajana*, etc.,

(1) Cette espèce de coiffure est fort rare sur les têtes antiques, on ne la trouve que sur une pierre gravée de la galerie de Florence (1—27—6) ; à cause de cette rareté, elle a été reproduite par Mongèz, sur la planche 140. fig. 3 de l'*Encyclopédie Meth.*

ou des dieux pour lesquels les princes avaient une dévotion particulière : *Minerva*, *Joviana*, *Apollina*, etc., ou des provinces conquises : *Scythica*, *Parthica Gallica*, etc., ou de quelque événement remarquable : *adjutrix*, *victrix*, *fulminatrix*, ou enfin des lieux où elle avait été formée : *Italica*, *Fretensis*, etc.

Nous avons déjà dit, d'après Claudien, que la douzième légion, dite *fulminatrix*, était distinguée par un foudre sur son enseigne, comme l'*Herculéenne* par une massue ; par une induction toute naturelle, ne doit-on pas supposer que le *clypeus* que nous venons de décrire, sur lequel nous trouvons les emblèmes non équivoques de la victoire, a dû appartenir à la sixième légion, surnommée la victorieuse, *Victrix* ? lorsqu'on saura, surtout, que cette conjecture se trouve corroborée par l'existence, à Nimes, de deux monuments épigraphiques élevés par nos ancêtres à des tribuns de cette sixième légion *victrix* (1). (Au Musée, sous les nos 41 et 162).

Les auteurs anciens ne nous font connaître, il est vrai, ni l'époque ni les circonstances dans lesquelles cette légion a pu tenir garnison à Nimes ; mais ils nous apprennent qu'elle fut d'abord employée en Espagne, d'où Galba la ramena ; qu'elle servit ensuite en Allemagne jusqu'au temps d'Hadrien, et qu'enfin elle accompagna ce prince dans la Grande-Bretagne où on lui assigna la ville d'Yorck pour son quartier d'hiver.

Après avoir réglé les affaires d'Angleterre et fait

(1) Il y avait dans l'armée romaine trois VIe légions ; mais la seconde, surnommée *Ferrata*, eut toujours ses quartiers d'hiver en Syrie ou dans la Judée ; la troisième, surnommée *Firma*, n'est connue que sur un monument d'Avenche (*Mém. de Lyon*, pag. 225).

construire une muraille de trente lieues de long pour séparer les peuples septentionaux de cette île, de la partie méridionale dont les Romains étaient paisibles possesseurs, Hadrien quitta la Grande-Bretagne, traversa les Gaules et s'arrêta assez longtemps à Nimes, pour y faire construire, pendant son séjour, une magnifique basilique en faveur de Plotine à qui il était redevable de l'empire (1).

On doit supposer qu'en quittant la Grande-Bretagne pour se rendre à Rome en traversant les Gaules, Hadrien se fit escorter dans sa marche par une partie de ses troupes, et, selon toute probabilité, par la même légion qui l'accompagnait lorsqu'il se rendit en Angleterre ; cette opinion nous paraît étayée par les deux monuments *ad honores* élevés à Nimes à des tribuns de la VIe légion *victrix* ; et si l'on remarque que l'un de ces tribuns était *præfectus fabrûm*, c'est-à-dire chef de la brigade d'ouvriers attachés aux légions (2), on sera tenté de conclure avec nous que ce fut par cette VIe légion et sous la direction de l'un de ses tribuns, *Sœxtus Adgenius Macrinus præfectus fabrum*, qu'Hadrien fit construire le seul monument de Nimes dont l'histoire fasse mention. Il est probable également que toutes les fonctions honorables que ces deux tribuns exerçaient dans la colonie et que les marbres transmettent à la postérité, ne leur furent accordées par les habitants de Nimes et par les décrets des décurions, qu'en témoignage de reconnaissance pour la belle exécution de l'*opus mirabile* dont parle Spartien.

(1) Spartian in Hadri.

(2) *Habet prætera legio fabros, tignarios, structores, carpentarios, ferrarios, pictores, reliquosque artifices, etc.* (Veget. de re mil. II, 11.).

Ajoutons, en terminant, que les caractères de grandeur et d'originalité qui rappellent l'heureuse période de l'art sous Hadrien, se trouvent si bien indiqués sur les deux inscriptions de notre Musée, que déjà depuis longtemps nous les avions classées parmi les monuments épigraphiques du premier ou du second siècle.

Vous apprécierez facilement, Messieurs, tout l'intérêt qui se rattacherait à ce monument, si peu important en apparence, s'il recevait un jour, d'une fouille heureuse, un complément qui vînt changer en certitude des conjectures déjà si fécondes en probabilités.

Nous connaîtrions par lui une partie de l'histoire de la VI[e] légion, les emblèmes du nom qu'elle portait ; puis si nous démontrions un jour que notre Maison-Carrée est cette œuvre admirable que construisit Hadrien en mémoire de sa bienfaitrice, nous connaîtrions, par l'histoire, le prince qui en fut l'architecte ; par nos monuments épigraphiques, le nom des citoyens qui en dirigèrent les travaux, et les ouvriers qui les exécutèrent trouveraient l'emblème de leur nom collectif religieusement conservé sous la voûte du monument qu'ils nous léguèrent.

A peine avions-nous terminé ce que nous venons de vous communiquer, nous avons su, par M. le conseiller Fajon, que parmi des restes d'amphores de *Dolium* et de poteries romaines, on venait de découvrir, à 2 mèt. 50 au-dessous du sol, dans des fondations de la maison Affourtit, un disque en marbre de la dimension de celui de notre Musée et portant comme lui des bas-reliefs sur ses deux faces.

Mis en pièces par la pioche de l'ouvrier qui l'a dé-

couvert, ce monument serait infailliblement resté dans les déblais, si M. le conseiller Fajon, homme de goût et de science, ne se fût hâté d'en faire l'acquisition et d'en recueillir soigneusement tous les fragments épars (1). Avec de la persévérance, nous sommes parvenus, à l'aide d'un mastic particulier, à rétablir dans son entier cet élément nouveau de notre histoire, et, grâce à l'habile crayon de notre confrère M. Jules Salles, nous pouvons aujourd'hui mettre sous les yeux de l'Académie le dessin exact de ces deux bas-reliefs dans les dimensions du modèle.

L'un de ces reliefs représente cet animal fabuleux que chaque poète a décrit selon son imagination : un dragon marchant sur les eaux ; il a le corps et le cou d'un cheval, une tête horrible qui tient de l'homme et de la bête, des ailes qui ne ressemblent point à celles des oiseaux ; sa croupe, comme celle du dragon d'Anchise, forme des replis tortueux et se termine en queue de poisson.

Il est ici une des attributions du dragon : cet animal ne dormait jamais ; c'est pourquoi on lui confiait la garde des choses précieuses. Il était consacré à Minerve, pour marquer, dit-on, que la véritable sagesse ne s'endort jamais. On le consacrait à Mars pour exprimer les fureurs de la guerre. Plutarque le donne encore pour attribut aux héros.

Si, comme nous avons lieu de le penser, notre médaillon servait d'enseigne à une cohorte romaine, la légion à laquelle elle appartenait ne devait avoir été créée qu'après le règne de Trajan, puisque, d'après

(1) Ce monument appartient aujourd'hui au Musée d'Avignon.

Végèce, qui écrivait sous l'empereur Valentinien-le-Jeune, il n'y avait que les Barbares qui portassent ces sortes d'enseignes; les Romains ne les adoptèrent qu'après les victoires de Trajan, et alors chaque cohorte eut son draconaire qui marchait au combat chargé de son dragon (1).

Le bas-relief sculpté sur l'autre face de notre enseigne se compose d'une seule tête dont la bouche béante exprime évidemment la douleur et l'effroi; c'est là probablement l'emblème d'un peuple vaincu, comme celles qui existent sur l'enseigne de notre Musée. Le casque de forme conique dont cette tête est ornée, rappelle parfaitement la coiffure des Daces et des Sarmates sur ce monument éternel de la défaite des Scythes par Trajan. De cette circonstance et du fait historique, rapporté par Végèce, que ce ne fut qu'après cette défaite que les Romains adoptèrent le dragon sur leurs enseignes, ne doit-on pas inférer que notre marbre appartenait à une des cohortes de la IIIIme légion surnommée *Scythica*, par suite de sa coopération aux victoires remportées sur les Scythes par l'empereur Trajan?

Ce fait paraîtra d'autant plus vraisemblable, que cette IIIIme légion, qui avait sa station habituelle en Syrie (2), a fait quelque séjour dans les Gaules (3) et particulièrement dans notre ville, puisque les Nimois élevèrent à l'un des tribuns laticlaves de cette légion un monument *ad honores*, sur lequel ils se plu-

(1) *Dracones per singulas cohortes à draconariis feruntur ad prœlium* (Végèce, II, 13).

(2) Dio, LV, 23. Tacite, A. XV, 6, 7, 26.

(3) Elle est connue dans les Gaules par plusieurs monuments.

rent à énumérer toutes les dignités dont cet illustre personnage était revêtu (1).

Ce marbre, soigneusement recueilli par notre Séguier, servit pendant près d'un siècle à décorer le jardin où ce savant vit encore par son génie (2). Mais ce lieu rempli de souvenirs, ce lieu qu'un écrivain moderne appelait à juste titre le jardin des antiques (3), ce lieu qui avait été occupé par un érudit si profond, où l'on croyait voir errer les mânes de quelque illustre Romain au milieu des tombeaux, ce jardin Séguier fut dépossédé en 1848 d'une partie de ses richesses monumentales, et le marbre dont nous parlons se trouve aujourd'hui, sous le nº 45, dans le cavædium de la Porte-d'Auguste. On y lit :

(1) Le titre de *laticlavius* était, dans le principe, une marque de dignité, *laticlavia dignitas* (Cassiod. VI, 14), l'attribut de certaine magistrature. Sous Auguste, le *laticlave* devint en quelque sorte l'ordre de l'empereur : il en revêtait à volonté les personnes qu'il lui plaisait, magistrats, gouverneurs de provinces et les pontifes même (*sacrificum lato vestem distinguere clavo*). Il paraît que sous ses successeurs les premiers magistrats des colonies et des villes municipales obtinrent la même faveur. Ensuite les Césars la prodiguèrent à toutes leurs créatures et à quantité de chevaliers, même aux Dames (Encyc. méth. Mongès, pag, 434).

(2) Au-dessus de la porte de ce jardin, M. Séguier a fait graver cette inscription :

VIVITVR INGENIO

CAETERA

MORTIS ERVNT.

(3) Millin., vol. IV.

C·AEMILIO-BERI
CIANO-MAXIM
COS-VII-VIRÓ-EPVLON-PRÓC
SPLENDIDISSIMÁE-PROVINCIA
NARBONENSIS-LEG-PRÓPR-PRÓVIN
ASIÁE-PRÁEF-ORI-SVPRÉMAE-ALLECTO
INTER-TRIBVNIC-A-DIVO-MAC-ANTO
NINO-Q-VRBÁNO-TRIBVN-LÁTICLAVIO
(1) LEG-IIII-SCYTHICÁE-ITEM-VII-GEMINAÉ
ITERATO-TRIBVNATV-X-VIRO-STILITIBVS
IVDICANDIS

L'élégance des proportions de cette belle pierre, la manière simple et noble dont son inscription est formulée, la pureté de ses caractères, les accents, la ponctuation, signes non équivoques des monuments les plus anciens, feraient supposer que celui-ci appartient au premier siècle, si son âge n'était déterminé par son inscription elle-même. Cette dernière remarque nous a conduit naturellement à considérer ce marbre, non-seulement comme appuyant nos conjectures sur l'enseigne romaine nouvellement découverte à Nimes, mais à l'étudier aussi au point de vue épigraphique de l'époque qu'il représente ; cet examen nous a confirmé de plus en plus dans l'opinion émise à ce

(6) Il existait encore dans les armées romaines une autre IIIIme légion surnommée *Flavia*, formée par Vespasien, qu'il ne faut pas confondre avec celle de notre inscription et qui doit aussi avoir fait quelque séjour dans nos contrées, si nous en jugeons par le monument n° 43 à la Porte-d'Auguste.

sujet par M. Alphonse de Boissieu, et nous répétons avec lui :

« Sous les Antonins, l'art lapidaire se généralise et
» se développe à l'aise, et, sans avoir un caractère
» marqué d'originalité et de grandeur, il apparaît
» comme un reflet de la régularité, du calme et de la
» sagesse de cette heureuse période de l'empire. »

LITTÉRATURE.

COURSE

AUX

EAUX THERMALES DE LA MARTINIQUE,

Par M. le Conseiller L. MAURIN.

Ce n'est pas seulement l'ancien continent qui jouit du privilége d'avoir des eaux thermales. Le Nouveau-Monde a aussi les siennes, et, parmi nos colonies, la Martinique possède deux établissements qui, tous les ans, attirent d'assez nombreux visiteurs. C'est ordinairement sur la fin de l'automne et quand cessent les pluies de l'hivernage qu'on se rend dans ces établissements. Le séjour s'y prolonge en janvier et février. Bien que nos compatriotes d'outre-mer soient du même côté de la ligne équinoxiale que nous, il faut savoir que décembre, janvier et février sont les mois

les plus agréables de l'année dans cette portion des pays inter-tropicaux à laquelle se rattachent nos Antilles, car il n'y pleut pas et il n'y fait pas trop chaud, double condition climatérique à laquelle s'y constate la belle saison.

Rien dc plus gracieux que la configuration topographique du Prêcheur au sein de laquelle s'élève l'établissement le plus fréquenté.

Le Prêcheur est un joli bourg situé au vent de l'île et qui projette son ombré sur le canal de la Dominique, bras étroit de mer dont le développement sépare l'île qui porte ce nom de la Martinique.

Les thermes du Prêcheur appartiennent au petit-fils d'un ancien premier Président du parlement de Doubs, M. de Messimy, qui n'a rien négligé pour y attirer les baigneurs et qui y est parvenu, autant du moins que le comporte la situation des choses. Marié à une charmante Anglaise de la Trinidad, on trouve chez lui le plus aimable accueil. Le confort de la vie et même les agréments du monde élégant se rencontrent jusqu'à un certain point dans l'hôtel des bains, qui renferme à peu près tout ce que possèdent les établissements du même genre situés dans notre vieille Europe, à proportions réduites toutefois. Les courses champêtres ont des charmes particuliers dans cet endroit. La plus haute montagne de la Martinique, dont l'élévation n'excède pas 1,350 mètres au-dessus du niveau de la mer, y découvre son sommet dominateur. De nombreux rameaux secondaires s'en détachent et étalent sur leurs cimes et sur leurs flancs cette richesse et cette originalité de végétation particulières à l'Amérique. Puis, au-dessous d'eux, on voit groupés, comme par étages successifs, les coteaux qu'on appelle là-bas des

mornes, dont quelques-uns sont cultivés et déploient tous les produits merveilleux de la nature tropicale. A leur tour les vallées, les bords de la rivière présentent les points de vue les plus variés et les plus pittoresques. Mais, comme toute médaille a son revers, c'est la partie de la Martinique la plus exposée aux commotions du sol ; et s'il n'y a pas là de mont ignivome qui dresse dans les airs son cône fumant, comme à la Guadeloupe, il est des volcans souterrains qui s'ouvrent parfois des issues en déchirant la croûte solide qui les recouvre. Aussi n'est-ce pas sans quelque appréhension que l'on foule aux pieds ce terrain sur lequel s'étend une couche perfide d'épaisse verdure, comme pour mieux en dissimuler les dangers.

Il y a trois ans que les habitants du Prêcheur furent obligés d'abandonner leurs maisons par suite d'éboulements considérables qui avaient compromis la sûreté de la résidence. Et ce ne fut pas seulement un tremblement de terre comme on en avait vu d'autrefois qui en fut cause, mais des courants ignés se firent jour par les fissures du sol, et une pluie de cendres chassée par un violent tourbillon vint s'abattre sur la place Bertin, à Saint-Pierre, qui, à vol d'oiseau, est distante de plus d'une lieue des lieux, théâtre de cette révolution de la nature. Puis le sol craqua, s'entr'ouvrit, et malheur à ceux qui furent surpris au moment où éclata la tourmente !

Ce n'est pas là un fait isolé, accidentel ; cela arrive assez souvent, trop souvent sans doute ; et qu'il me soit permis de citer un épisode de ces cataclysmes partiels auxquels notre Antille est fréquemment exposée.

Pendant mon séjour à la Martinique, j'avais eu l'occasion de voir dans le monde une jeune personne d'une

beauté remarquable, mais sur les traits de laquelle on apercevait un cachet indéfinissable de tristesse qui semblait inséparable de sa physionomie. Un jour qu'elle se livrait aux plaisirs de la danse, et qu'à l'inverse de ses jeunes compagnes qui y apportaient cette gaîté vive et folle qui est le caractère particulier de la danse créole, les étrangers qui la voyaient pour la première fois témoignaient quelque surprise, on les attira au fond du salon, loin de son père qui avait pu entendre leurs questions, et on y répondit en ces termes :

« Il y a deux ans environ, cette jeune fille prenait
» un bain dans la rivière du Prêcheur, en compagnie
» de sa sœur, lorsqu'elles furent surprises par un de
» ces tremblements de terre si fréquents dans nos pa-
» rages... Les eaux, soulevées par l'ébranlement du
» sol, les engloutirent. Celle que vous voyez fut sau-
» vée par un véritable miracle; elle fut rejetée sur la
» rive, privée de sentiment, il est vrai, mais des
» soins intelligents la ramenèrent à la vie, non sans
» peine toutefois. Depuis lors sa gaîté a disparu, son
» regard si limpide autrefois s'est voilé, et vous voyez
» à de certains moments sa physionomie prendre une
» expression de sombre mélancolie. Hélas ! c'est que
» probablement passe dans son esprit l'image de sa
» sœur. Celle-ci, qu'est-elle devenue? Nul ne le sait,
» nul ne peut le dire. Elle a disparu sans que son ca-
» davre ait jamais pu être retrouvé. A-t-il été enseveli
» dans une cavité scellée par le volcan? A-t-il été
» brisé contre les roches, de telle sorte qu'il ne soit
» resté de lui aucun vestige? C'est l'une ou l'autre de
» ces suppositions qu'il faut admettre, car il n'a pu
» être entraîné par les eaux jusqu'à la mer, l'état des

» lieux démentant cette hypothèse. Toujours est-il
» qu'il ne reste plus de cette jeune fille, devant la-
» quelle s'ouvraient le *long espoir et les vastes pen-*
» *sées*, que le plus lamentable des souvenirs. »

C'est peu après ce récit qui m'avait vivement impressionné que j'arrivai au Prêcheur, et on peut juger de la disposition d'esprit que j'y apportai.

Je voulus visiter le théâtre de ce drame épouvantable... A voir ce lit bouleversé de la rivière, ces blocs énormes de pierre qui barrent le courant, il me semblait y assister et entendre les cris plaintifs de la victime. Pure illusion et véritable mirage de l'imagination, car tout était calme, et le sol et la rivière qui roulait en ce moment un mince filet d'eau. Le colibri voltigeait sur les lianes, le *musicien* faisait entendre son chant noté, sur le lilas des Indes, la nature étalait sa splendide verdure autour de moi. Tout était riant et gai aux alentours; ma pensée seule était triste et repliée sur elle-même. Vainement on cherchait à reporter mes regards vers ce site admirable qui, sauf le caractère de la végétation et l'éclat de la lumière, me rappelait celui d'Interlaken dans l'Oberland Bernois, que j'avais visité peu d'années auparavant, mon attention était distraite et ne pouvait s'arracher au spectacle d'horreur qui se dressait dans mon esprit, en songeant à la lamentable histoire de la jeune fille.

L'aimable empressement de mon guide et sa conversation semée de souvenirs empruntés à nos contrées méridionales, parvinrent enfin à dissiper les images de deuil qui me poursuivaient. Ce guide, c'était le curé du Prêcheur, en qui j'avais retrouvé presqu'un compatriote; il était de Valence (Drôme). Ecclésiastique plein de vertu, doué d'excellentes manières et

s'exprimant avec une distinction de langage peu commune, le vent de la Révolution l'avait jeté sur la terre étrangère. Sous-aumônier des pages du roi Charles X, il était passé aux Etats-Unis après les événements de Juillet 1830; et venu aux Antilles quelques années après, il exerçait les modestes fonctions de curé du Prêcheur quand j'y arrivai moi-même.

Malgré les tristes pensées qui m'avaient suivi au Prêcheur, ce ne fut pas sans regret que je quittai l'établissement thermal. Et qu'on ne croie pas, du reste, qu'en vivant au milieu des dangers auxquels on y est exposé, les réunions des baigneurs manquent d'entrain et de gaîté. Dans la vieille Europe, à Naples, ne danse-t-on pas sur la lave à peine refroidie? On fait de même dans le Nouveau-Monde. Ni jour, ni nuit, aucune préoccupation sinistre ne vient assaillir votre esprit, et on ne sort de son repos, on ne se réveille de son sommeil qu'au bruit des craquements du sol miné par les feux souterrains.

Est-ce donc là un spectacle si nouveau? L'homme est le même sous toutes les latitudes. Délivré du péril de la veille, il ne songe jamais à celui du lendemain. N'ai-je pas vu les éclats de joie frénétiques des matelots au passage du Tropique succéder aux terreurs d'une horrible bourrasque qui avait couché le navire sur le flanc et inondé le pont d'un torrent de vagues mugissantes? Et cependant la région des trombes était proche et celle des ouragans allait la suivre.

Si notre heure n'est pas venue, qu'importe le péril? et si elle est venue, qu'importe qu'il paraisse éloigné? La mort est là derrière nous, épiant le moment, attendant que l'aiguille de l'horloge éternelle marque la seconde où nous devons finir. Quoique nous fassions,

quelques précautions que nous prenions, nous ne saurions échapper à ses serres fatales. Est-il un drame plus saisissant et plus réel que cette *danse macabre* du moyen-âge où toutes les scènes de la vie sont arrangées en vue du dénouement éternel qui doit les clore inévitablement ?

En vérité, voilà de bien noires pensées, et j'ai hâte de quitter le Prêcheur qui les inspire pour me diriger vers l'établissement thermal des Pitons.

C'est à cheval et en compagnie du vainqueur de Mahenna, de l'amiral Bruat (1) et de ses aides-de-camp que je quitte Fort-de-France pour aller visiter les Pitons, dont la renommée pittoresque est si grande dans nos colonies.

J'avoue que je n'ai rien vu, même dans la Guyane, où les perspectives de la nature ont cependant tant de richesse et de grandeur, qui soit plus magnifique, comme site, que la route qui conduit du chef-lieu de la Martinique aux Pitons. C'est sans doute après avoir parcouru cette route que M. de Castelnau, le célèbre voyageur qui a parcouru l'Amérique australe de l'Atlantique à la mer du Sud, s'écriait : « Quant à moi, » je déclare que je ne connais rien de plus charmant » que les paysages que renferment les montagnes de la » Martinique. Ils n'ont certainement pas cette acca- » blante grandeur des Andes, mais ces dernières me » semblent toujours destinées à former l'apanage d'une » race de géants, tandis que les Antilles, moins ma-

(1) L'amiral Bruat, l'officier-général peut-être le plus résolu et le plus brave d'une arme qui compte dans ses rangs tant d'hommes distingués, commande aujourd'hui en chef les forces navales de la France dans la mer Noire.

» jestueuses, présentent des dimensions plus adaptées
» à nos sens (1). »

Après avoir longé quelque temps le canal de dérivation dont les eaux alimentent le chef-lieu de notre colonie, on suit un chemin tracé sur les flancs des montagnes, en profitant de toutes les dépressions de terrain qu'amène parfois l'intersection de leurs plans. A chaque instant les spectacles les plus divers s'offrent aux regards. Quelquefois dans les vallées, plus souvent sur les plateaux, on voit poindre d'un massif de verdure les *habitations* (on appelle ainsi les maisons d'exploitation rurale), avec leurs avenues de citronniers, d'orangers, de manguiers et de lataniers. Des champs de cannes à sucre et de manioc les environnent partout où la trop grande déclivité des terrains n'est pas un obstacle aux cultures. Le cotonnier élève en l'air ses gousses entr'ouvertes d'où s'échappe un abondant duvet floconneux ; le cacaoyer montre ses capsules qui renferment la précieuse amande ; le bananier, ses régimes chargés de fruits qui ressemblent à des aubergines ; le calebassier, sa baie à écorce dure, grosse comme une courge ; l'arbre à pain, son fruit globuleux qui a la forme et le volume d'une tête humaine ; le cafeyer, ses cerises d'un rouge brun — on appelle ainsi la délicieuse fève, quand elle est entourée de sa pulpe fraîche — ; le campêchier entrelace ses branches pour former les haies qui défendent les plantations d'indigo que l'on prendrait pour des luzernières ; le vetiver croit au pied des haies ; une multitude de fleurs, les unes transplantées, les autres

(1) Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud.

indigènes, embaument l'air de leurs parfums variés; le phillao, agité par une faible brise, fait entendre un murmure pareil à celui que produit une pluie légère, en tombant sur le feuillage, et involontairement en l'entendant on lève la tête, pour s'assurer qu'un grain ne sillonne pas l'air en ce moment.

Mais, quelque charmants aspects qu'offrent les cultures, où se trahissent les efforts laborieux de l'homme, qui ne préfère les œuvres de la nature où se manifeste sans partage le doigt de Dieu, et qui, dans leur sauvage grandeur, proclament son immensité?

A gauche, à droite de notre route, en face de nous, à mesure que nous avançons dans l'intérieur, en nous éloignant de la mer, les plus magnifiques forêts déroulent en tous les sens la richesse d'une végétation qui n'a d'autre origine que la création primitive. Un capitaine de vaisseau, qui a longtemps fait partie de notre station de Rio-Janeiro, ne cesse de nous répéter que les forêts du Brésil, si renommées par leurs beautés pittoresques, n'ont rien qui surpasse le paysage que nous avons sous les yeux. Les gommiers, le balata, le courbaril, le fromager, le figuier d'Inde, sont les géants de toutes les essences forestières qui s'étalent sous nos yeux. Autour de ces colosses des bois se groupent la fougère-arbre, le mahogani ou l'acajou, le bois-trompette, le bois-canon, et tant d'autres arbres que nous ne pouvons reconnaître à la distance où nous les apercevons, ou que l'insuffisance de nos connaissances ne nous permet pas de nommer. Nous voyons courir en guirlande toutes les plantes parasites que l'on a désignées sous le nom de lianes, et qui décorent les grands arbres de leurs fleurs versicolores. De temps en temps se montre le balisier avec ses fleurs en spa-

thes, rouges, jaunes ou panachées; puis d'immenses bambous forment d'épais massifs qui s'étendent jusqu'au bord du chemin. Rien de plus diversifié que les perspectives offertes par les accidents d'une route qui serpente. Quelquefois lè terrain s'abaisse sur l'un des côtés de cette route et descend par pentes graduées an fond d'un précipice où l'on entend bouillonner l'eau avec fracas, sans qu'on puisse l'apercevoir, à cause de l'inextricable fourré qui forme obstacle à la vue; d'autres fois la montagne se redresse presque à angle droit, et nous voyons les arbres pendre au-dessus de nos têtes. Il semble à ce moment que leur masse va nous écraser sous leur poids, à notre passage. A leur tour des blocs de basalte séparés par un effort violent se sont arrêtés dans leur course; on ne sait par quelle cause ils sont immobiles contre toutes les lois de l'équilibre; mais on dirait que le moindre frémissement de l'air va suffire pour leur rendre le mouvement et qu'ils vont rouler sur nos têtes. Pas un rocher nu, du reste, dont on puisse voir la couleur; une végétation épaisse couvre le bloc erratique, comme il couvre la montagne dont il s'est détaché.

Au milieu de tout les développements plantureux de la nature végétale, une chose frappe le voyageur, c'est la pauvreté de la nature animale. L'ornithologie elle-même n'offre à la Martinique que bien peu de sujets à l'attention du naturaliste.

Le perroquet, qui multiplie encore dans les Antilles voisines, notamment à la Guadeloupe et dans cette petite île de Ste-Lucie qui est si rapprochée de la Martinique, n'existe plus dans ses forêts. Le colibri-grenat et le sucrier sont les deux seuls oiseaux qui, à raison de la beauté de leur plumage, peuvent trouver

place dans les collections. Nous ne cessons pas de les voir voltiger autour de nous pendant notre trajet. En revanche, peu ou point de ces oiseaux chanteurs dont le gazouillement mélodieux peuplerait et animerait les vastes solitudes herbacées que nous avons sous les yeux. Les seuls que nous entendions de loin en loin, sont le siffleur de montagne et le musicien. Ce dernier a été ainsi nommé parce que son chant est précisément une espèce de prélude ou d'intonation régulièrement méthodique. Les notes qu'il chante avec une mesure lente et grave sont *do*, *sol*, *la*, *sol*, *do* ; ce dernier *sol* et ce dernier *do* ne sont que des répétitions des deux premiers, sur le même ton, sans monter à leur octave. Le siffleur de montagne imite parfaitement le sifflet de la voix humaine ; j'ajouterai que telle est en effet cette imitation, que ceux de nous qui ne connaissaient pas l'existence de cet oiseau y furent trompés, en ce sens qu'en l'entendant nous crûmes qu'un de nos compagnons de route resté en arrière nous appelait.

Nous venions de faire une halte, en ce moment, sur un plateau élevé où se trouve une espèce de caserne qui sert de résidence sanitaire aux soldats atteints ou menacés par la fièvre jaune, dont les influences produisent des vides si meurtriers parmi les militaires nouvellement débarqués d'Europe et qui n'ont pas eu le temps de s'acclimater.

Bientôt, des points culminants que nous atteignons, nous voyons la mer se déployer à notre droite, à notre gauche, derrière nous. Si les Pitons n'eussent dressé leur rempart devant nos pas, nous aurions dominé l'océan de tous côtés, et nous eussions aperçu la terre que nous foulions, entièrement isolée sur l'espace liquide.

Spectacle qui n'eût rien eu, sans doute, de divertissant, car je ne sais rien de plus triste pour un prisonnier que de regarder aux verroux qui contraignent sa liberté de locomotion !

Après une heure de repos, nous reprenons notre course rapide sur nos chevaux délassés ; nous arrivons enfin aux Pitons, non pas précisément au sommet, mais sur une large bande de terrain qui s'étend le long de la montagne, et qui se dresse elle-même à une certaine hauteur au-dessus de la vallée. De ce point nous eussions mal jugé de leur altitude, car nous étions fort élevés au-dessus du niveau de la mer. Nous avions à nos pieds une vallée étroite vers laquelle on se dirige sur un plan incliné, qui s'abaisse par degrés insensibles. Cette vallée est fermée du côté de l'ouest par l'intersection des montagnes ; et c'est à l'angle formé par cette intersection que se trouve l'établissement thermal.

Les eaux de cet établissement ont, dit-on, d'excellentes qualités curatives. Elles ont une température élevée, et l'analyse chimique y a fait reconnaître du muriate et du carbonate de soude, de la silice et du carbonate de magnésie, de chaux et de fer. Elles sont recommandées surtout pour les hépatites, les blessures et les maladies cutanées.

Si le site grandiose et sauvage des Pitons n'offre pas les avantages du Prêcheur, dont les mornes sont le théâtre de tant d'agréables promenades, l'établissement est loin aussi de présenter d'identiques ressources sous le rapport des distractions et même du confortable. La maison, construite en planches, comme en général toutes les maisons de l'île, tombe en ruine. Le poux de bois, cet horrible insecte qui secrète un liquide véritable dissolvant universel auquel rien ne résiste,

y exerce ses profonds ravages ; les ravets, les mille-puttes, l'anoli courent dans les chambres, et, quelque chose de pis encore, le serpent y pénètre à travers les planches mal jointes de l'établissement. Les ravets, qui sont des espèces de blattes, rongent et salissent tout de leur bave impure ; mais du moins ils ne sont pas dangereux. Il en est de même du petit lézard connu sous le nom d'anoli, qui n'est qu'incommode, car s'il passe la nuit dans votre chambre, le cri qu'il fait entendre vous empêche de fermer l'œil. Le mille-pattes commence à n'être plus aussi inoffensif, car sa piqure donne la fièvre. C'est un cloporte de grande dimension. Mais tout cela n'est rien, pas plus que les maringouins et les moustiques, qui ne tourmentent que votre sommeil, à côté du serpent venimeux qu'on appelle le trigonocéphale ou vipère à lance, qui est la plaie du pays (1).

Le trigonocéphale, c'est le grand épouvantail de la Martinique. La terreur qu'inspirent les tremblements de terre, les ouragans, la fièvre jaune s'efface devant celle qu'excite ce redoutable ophidien ; et cela se comprend, du reste, car les fléaux que nous venons de nommer n'exercent pas continûment leurs ravages. Il y a des moments de relâche avec eux, il n'y en a

(1) M. Westphal Castelnau, qui possède, à Montpellier, une collection de reptiles des plus remarquables, a un très-beau sujet de cette espèce de serpents. On peut en voir un autre, quoique de moindre dimension, dans le cabinet de M. Crespon, qui a enrichi notre cité et notre fontaine d'un Muséum d'histoire naturelle très-curieux, et dont la création lui fait d'autant plus d'honneur, qu'elle est due à ses propres ressources et à son habile et infatigable industrie. On pourrait souhaiter seulement qu'elle eût été plus encouragée qu'elle ne l'a été.

point en présence de ce terrible ennemi avec lequel il faut compter à tout instant.

Aussi, dès que l'on arrive à la Martinique, les histoires de serpents commencent à résonner à vos oreilles, et on ne cesse de les entendre que lorsque l'on a mis le pied sur le sol de la France, car à bord du bâtiment même on n'en est pas délivré, et les officiers de marine défraient les heures oisives de la traversée avec d'effrayants récits où ils ne figurent pas toujours comme simples narrateurs.

C'est que la piqure du trigonocéphale est presque toujours mortelle, et, alors même qu'on n'a pas négligé l'emploi des remèdes, on n'en réchappe pas fréquemment. Le nombre des victimes, pour toute la colonie, ne s'élève à guère moins de 100 personnes, s'il faut en croire les habitants du pays, et quelquefois ce nombre est dépassé. Les animaux eux-mêmes ne sont pas à l'abri du péril, et on voit souvent périr des bœufs qui ont été piqués dans les savanes ou dans les bois.

La taille du trigonocéphale est, en moyenne, d'un mètre 50 à 2 mètres, et elle atteint jusqu'à 3 mètres. Il multiplie d'une façon effrayante. On trouve communément, dans le corps de la femelle de 50 à 60 œufs. J'en ai compté 70 dans le corps d'un individu qui avait été tué sur les mornes auxquels la ville de St-Pierre est adossée.

Chose assez extraordinaire, ce n'est qu'à la Martinique et à Ste-Lucie, qui l'avoisine, que l'on rencontre cette espèce venimeuse. Dans aucune autre des Antilles on ne la retrouve. Singulier privilége qu'ont ces deux îles, et en particulier notre colonie, où il n'est pas une nature de terrain qui ne récèle le trigonocéphale, montagnes, vallées, marais, forêts, prairies, palétu-

viers, champs de cannes à sucre, où l'on ne moisonne pas sans prendre des précautions et sans avoir le soin de brûler les parties centrales où il se réfugie, et où il n'est pas rare d'en apercevoir de 50 à 60 individus asphyxiés.

A la différence des autres espèces de vipères qui fuient lorsqu'elles se croient menacées, on dit qu'on voit le trigonocéphale s'élancer sur les passants avec une activité vive et hardie, les poursuivre par une succession d'élans rapides et multipliés, grimper après eux sur les arbres ou se dresser sur leur queue et les menacer en s'élevant à heuteur d'homme à l'aide de cette position verticale. On ajoute même qu'on en a vu qui, fixés sur un morne, attendaient l'homme au passage d'une gorge et se précipitaient sur lui au moment où la proie qu'ils visaient paraissait être à leur portée.

Bien que ces faits, que j'ai entendu fréquemment raconter à la Martinique, aient été reproduits non pas seulement par des récits de voyageurs, quelque peu empreints de poésie, mais par des affirmations plus sérieuses de naturalistes, je ne puis me dissimuler qu'il est difficile, quand on touche à des sujets que colore de merveilleux le sentiment universel d'effroi qu'ils inspirent, de séparer toujours l'histoire de la légende.

Je n'éprouverai pas le même embarras en rapportant les croyances superstitieuses des noirs à l'endroit du trigenocéphale. A les entendre, cette terrible vipère jaune vient remplir une mission d'en haut. Elle immole ceux qui lui sont désignés par une omnipotence surhumaine. Aussi fascine-t-elle par son regard et paralyse t-elle les mouvements de sa victime, qui sous l'empire d'une sorte de puissance magnétique ne peut fuir l'é-

treinte de ses crochets. De là, le nègre reste immobile devant son agresseur, comme un condamné qui se laisse exécuter sans se défendre ou même sans chercher à échapper, en fuyant, au supplice auquel il est voué par une force supérieure à laquelle il ne peut résister.

Il n'est, certes, pas étonnant que le trigonocéphale pénètre par les planches mal jointes de l'établissement thermal des Pitons ; mais il pourrait prendre un moyen plus commode pour y entrer : ce serait de passer par la porte ; c'est ce qu'il fait dans les habitations entourées de buissons et de hautes herbes, comme elles le sont toutes en général. On en a trouvé bien des fois rampant dans les maisons ; et je tiens d'un officier, qu'au Fort-Bourbon, qui s'élève sur les hauteurs aux pieds desquellles est situé Fort-de-France, il en a surpris plus d'une fois dans sa chambre. Cependant à tout prendre se sont là des exceptions fort rares, et je n'ai guère entendu parler d'accidents survenus dans les lieux habités, ailleurs que dans les cases des noirs, qui reposent immédiatement sur un sol sans parquet et dans les cabanes de branchages et de feuillages qu'on appelle des *ajoupas*.

Parmi les histoires effrayantes de serpents dont ma mémoire a gardé le souvenir, il en est une que je ne saurais négliger, car elle concerne une dame que j'ai connue. Elle fut racontée aux Pitons même, par un de nos compagnons de voyage, M. de R., qui avait été témoin de l'événement qui en fait l'effrayant sujet.

Une jeune femme, qui porte un nom célèbre dans les fastes de notre histoire moderne, promenait avec quelques personnes, sur une des pentes qui conduisent à la vallée des Pitons, quand, ayant fait un faux pas dans la partie la plus abrupte, elle roula jusqu'au fond de

cette vallée. On accourut auprès d'elle pour la relever et la secourir; mais comme il avait fallu prendre un détour, il s'était écoulé quelques minutes qu'elle était gisante et évanouie avant qu'on put arriver jusqu'à elle. Quel fut l'effroi qui glaça la compagnie, quand on vit deux serpents dressés verticalement au-dessus de son corps et prêts à s'élancer sur elle, si elle avait fait un mouvement! Fort heureusement son évanouissement l'en empêcha : et remis d'une première impression, on parvint à tuer les serpents sans qu'elle bougeât. Elle était perdue sans cette circonstance toute providentielle.

Malgré la rareté du gibier, les dangers que présentent les forêts et les difficultés accidentées du terrain, les baigneurs des Pitons se livrent volontiers aux plaisirs de la chasse. Mais que de précautions contre le trigonocéphale n'est-on pas obligé de prendre! Le flacon d'alcali et le bistouri, pour scarifier les chairs atteintes par la piqûre, sont dans la poche du gilet. On porte des vêtements en peau, et on a la tête recouverte par une espèce de casque auquel est adapté un masque en fil de fer, semblable à celui de nos maîtres d'armes. Pour prix des fatigues que se donne le chasseur, dans un pays aussi accidenté, hérissé, d'ailleurs, de tant d'obstacles par la végétation, et des dangers qu'il court, que rapporte-t-il dans son sac, quand il rentre à l'établissement? Non pas des grives, mais quelques merles, qui ne ressemblent en rien aux nôtres, et quelques perdrix qui y ressemblent moins encore, car on nomme ainsi dans le pays deux espèces de pigeons sauvages particuliers aux Antilles.

Et c'est pour un si mince résultat qu'on s'expose à rencontrer sur ses pas le redoutable trigonocéphale!

Il est bien vrai que, sans se donner autant de mal,

on n'est pas toujours sûr de ne pas avoir à faire à lui, me répondait-on quand je faisais cette observation à la table des Pitons : *voyez donc M. Barillier*, *qui garde le lit depuis un mois des suites d'une piqure qu'il a attrapée en ramassant une fleur dans son jardin.*

M. Barillier est un naturaliste aussi distingué par ses lumières que par son courage, qui était directeur du jardin des plantes de St-Pierre, au moment où j'étais à la Martinique ; il voulut cueillir une fleur, en promenant dans le jardin des plantes, quand il fut piqué : — *latet anguis in herba.* — Comme il avait ses armes dans la poche, sans retard il s'incisa les chairs, se les brûla avec l'alcali. Cela n'empêcha pas que de graves accidents ne se déclarèrent. Son bras se tuméfia, devint livide et comme gangrené. Il garda le lit pendant deux mois ; mais enfin, grâce au traitement énergique qui fut employé, les symptômes qui avaient effrayé ses amis disparurent, et il était guéri au moment où je quittai la Martinique, puisqu'il était alors en voyage à Cayenne, où il s'était rendu pour l'agrandissement des collections ornithologiques du jardin de St-Pierre.

J'eusse pu répondre à mon interlocuteur des Pitons, qu'il n'y a pas grande différence, sous le rapport de la sécurité, entre le jardin des plantes de St-Pierre et les Pitons ; car ce magnifique jardin, que je compte décrire quelque jour, touche aux forêts par les mornes auxquels il se relie sans solution de continuité ; et cela est si vrai, qu'on passe alternativement des mornes dans le jardin, et du jardin dans les mornes. Aussi quand, en compagnie de M. Barillier, j'avais fait cette promenade quelques jours avant notre course aux Pitons, nous avions eu des noirs qui avaient éclairé la route en battant avec des gaules les arbustes et les hautes

herbes qui bordent les deux côtés du sentier étroit et montant que l'on suit pour arriver sur les mornes.

Aux Pitons, il est impossible de pénétrer ailleurs que sur la lisière des forêts séculaires que l'on a sous les yeux, et braverait-on la terreur des serpents, qu'on ne pourrait circuler dans les épais fourrés où reposent tant d'épaisses couches de végétations accumulées par le temps les unes sur les autres, et sur les ruines desquelles s'élèvent des générations nouvelles dont la puissance et la vigueur de sève doivent y puiser une nouvelle vie. Il faut se contenter d'admirer de loin ces dômes de verdure luxuriante, et c'est ce que nous faisons ici par nécessité, là par prudence.

Mais le soleil commence à décroître, et il faut s'arracher à cette contemplation muette pour rentrer à Fort-de-France avant la nuit. Quand l'ombre descend sur la nature, le trigonocéphale quitte sa demeure, traverse les chemins, et malheur au voyageur attardé qui le rencontre, même à celui qui est à cheval, car sa monture se cabre, résiste au mord et risque de le jeter dans les précipices de la route !

A mesure que nous nous rapprochons du chef-lieu de notre colonie, quelle magnificence dans les perspectives qui s'ouvrent devant nous, et combien elles contrastent avec celles que nous avons admirées dans notre course aux Pitons ! Le soleil, s'abaissant vers l'horizon, colore le ciel et la mer des teintes lumineuses les plus vives et les plus variées. On dirait que la lumière, pour arriver jusqu'à nous, passe à travers un immense prisme de cristal qui en réfracte les rayons. La mer est d'un bleu de saphir, parsemé de points brillants, où l'émeraude, le rubis et la topaze semblent étinceler. Elle est calme, et à peine sa sur-

face est-elle ridée par la brise du nord-est. La baie de Fort-de-France entr'ouvre ses larges bras, cette magnifique baie qui n'a pas son égale dans la mer des Antilles. Nous pouvons compter les voiles de nos bâtiments de guerre et les cheminées de nos steamers qui dorment à l'ancre; nous apercevons dans le lointain la fumée du bateau à vapeur transatlantique de la correspondance anglaise qui se rend de la Barbade aux Bermudes. Nous voyons la petite île de Ste-Lucie qui se dresse sur la mer comme une bouée flottante. Une réflexion traverse notre esprit, en nous souvenant que cette île était jadis française et qu'on y parle encore notre langue. Pourquoi a-t-elle cessé d'appartenir à la mère-patrie d'origine, et pourquoi la Martinique se trouve-t-elle entre deux îles, la Dominique d'un côté, Ste-Lucie de l'autre, sur lesquelles flotte un pavillon ami aujourd'hui, demain ennemi, et qui semble avoir dressé ses batteries contre notre possession et notre marine, en prévision des éventualités d'une rupture?

A coup-sûr, nous eussions arrêté nos chevaux sur les hauteurs qui dominent Fort-de-France, pour jouir plus longtemps d'un tableau qui clôturait si bien notre journée; mais le soleil était au bord de l'horizon, et l'on sait que dans les contrées tropicales il n'y a pas de crépuscule, les derniers rayons de cet astre se confondant avec les premières clartés de la lune.

Quand nous passâmes le pont de la rivière Monsieur, les chants bruyants des criquets qui pullulent sur les tamariniers de la promenade de la Savane, se faisaient entendre au loin avec un redoublement d'intensité. On se ferait une faible idée de ce concert nocturne, auquel il faut être habitué pour pouvoir dormir paisiblement, en le comparant à celui dont

nous gratifient les grillons de nos climats pendant nos nuits étésiennes..... Il y a là progression de bruit jusques vers minuit..... Après cette heure, le bruit va en s'affaiblissant graduellement, jusqu'à ce qu'il expire dans les premières lueurs de l'aurore. A n'en juger que par les cris assourdissants qui résonnaient à nos oreilles, il était grand temps pour nous de rentrer au foyer.

SAINT-SIMON ET SON ÉPOQUE,

Par M. DE DAUNANT AÎNÉ

(Lecture faite à l'Académie du Gard, dans la Séance du .... 1854).

Depuis quarante ans l'histoire, celle de France en particulier, a été plus étudiée, et, on peut l'affirmer, mieux étudiée. Les matériaux ne manquaient pas ; mais ils restaient, pour la plupart, enfouis dans les bibliothèques et les archives. Il s'agissait de les en tirer et de les mettre en œuvre. Pour accomplir cette double tâche, il fallait unir la patience et la sagacité de l'explorateur, au talent de l'historien. C'est ce qu'ont fait avec succès plusieurs écrivains qui jouissent d'une grande et juste célébrité en Europe. Il suffit de citer les noms de MM. Guizot, Augustin Thierry, Thiers, Mignet, pour prouver que la France n'est pas restée en arrière du mouvement qui, depuis plusieurs années, a amené de si grands progrès dans les sciences historiques.

Si, maintenant, les faits généraux sont mieux connus, si les actes officiels ont été mis au jour, il faut cependant à l'historien quelque chose de plus intime pour bien faire connaître une époque, pour en faire revivre les personnages de leur vie réelle. Il n'y parviendra qu'à l'aide des correspondances intimes et des mémoires contemporains; mais toutes les époques ne sont pas également riches en documents de cette nature. Dans la dernière moitié du xvime siècle et dans la première du xviime, les mémoires abondent; ils sont, en général, écrits par des individus qui ont pris une part considérable aux affaires publiques. A dater de la fronde, les hommes politiques livrent beaucoup moins au public le secret de leurs actes, de leurs souvenirs, de leurs pensées; il s'est certainement rencontré, à toutes les époques de grands troubles, des hommes un peu ressemblants au cardinal de Retz, probablement avec moins d'esprit, mais animés, comme lui, du désir de brouiller les affaires, soit pour satisfaire un ressentiment, soit pour en tirer un avantage personnel; mais, dans nos 64 ans de révolutions, nul de nos brouillons politiques n'a, que je sache, jugé convenable de se dévoiler avec la même franchise. Si nous n'avions que ce reproche à leur adresser, il n'y aurait pas lieu, en vérité, d'user de sévérité à leur égard.

Quoiqu'il en soit, il est certain que, depuis la fronde jusqu'à la mort de Louis XIV, les mémoires sont devenus plus rares; ils revêtent aussi un caractère plus spécial. La plupart d'entr'eux sont exclusivement militaires ou diplomatiques. On regrette aussi trop souvent de n'y plus trouver cette franchise et cette originalité qui nous attachent à la lecture de ceux de Lanoue,

de Montluc, de l'Estoile, de Bassompière, du cardinal de Retz, et même de ceux de Sully, malgré leur forme étrange. Un seul écrivain de cette seconde époque balance et surpasse même ses devanciers ; c'est Saint-Simon, dont nous ne connaissons les mémoires complets que depuis vingt-cinq ans ; ces mémoires, il est vrai, ne renferment qu'une période de trente-trois ans, de 1691 à 1724 ; il est encore vrai que ce ne fut que de 1715 à 1724 que Saint-Simon prit une part directe aux affaires publiques. Pendant les vingt-quatre dernières années du règne de Louis XIV, il ne fut que confident ou spectateur ; mais il est si bien renseigné, même sur les faits qui se sont passés avant lui, et d'ailleurs si excellent observateur, qu'à moins que la passion ne l'égare, on peut tenir pour vrai tout ce qu'il affirme, à bien peu d'exceptions près.

Haineux et passionné, comme il l'avoue lui-même, ne craignant pas de flétrir des hommes publics dont les familles existent encore, jugeant avec une extrême sévérité Louis XIV et son gouvernement, Saint-Simon a dû être, à son tour, l'objet de censures et d'apologies passionnées. Les apologistes sont évidemment de beaucoup les plus nombreux. J'oserais même dire qu'il y a, par fois, un peu d'excès dans l'éloge. En ceci, comme en beaucoup d'autres choses plus importantes, la mesure a été dépassée. Dans un petit écrit très-substantiel, intitulé : *de l'Autorité des Mémoires de Saint-Simon*, M. Gaston Boissier, professeur de rhétorique au Lycée de Nimes, apprécie avec une grande sagacité Saint-Simon, comme historien, écrivain et homme politique. J'avais préparé pour l'Académie un rapport sur cette brochure ; mais des réglements que je dois respecter, tout en en déplorant la sévérité, m'in-

terdisent de rendre compte à l'Académie d'un ouvrage de l'un de ses membres. Je m'en abstiendrai donc, et cependant il m'est impossible de ne pas dire, comme introduction à cette lecture, que la pensée m'en fut principalement inspirée par le désir de manifester, soit mon adhésion aux jugements de M Boissier, soit quelques différences qui existent entre ses appréciations et les miennes.

PREMIÈRE PARTIE.

A première vue, le caractère et les idées politiques de Saint-Simon semblent devoir infirmer son autorité comme historien; il est, en effet, comme l'attestent ses mémoires et sa biographie, systématique, opiniâtre, passionné, irritable. Ses idées politiques tendraient à rendre l'autorité de ses mémoires encore plus suspecte. Il semble ne voir qu'un seul ordre dans l'Etat, la noblesse, et dans la noblesse, que la duché pairie, dignité à peu près purement honorifique, donnant seulement le droit de siéger au Parlement, et dont nul titulaire, lui excepté, n'avait songé, depuis bien des siècles, à réclamer les prérogatives; il y était personnellement d'autant moins fondé, que son père, jusqu'alors obscur gentilhomme, tenait cette dignité d'un caprice de Louis XIII, qui avait récompensé, dans ce jeune homme, sa dextérité à lui présenter un cheval, comme il avait récompensé dans Albert de Luynes, par l'épée de connétable, son habileté à dresser des pies-grièches. Si on tient compte, enfin, des motifs de mécontentement plus ou moins fondés de Saint-Simon, contre le gouvernement de Louis XIV, si on songe qu'à 27 ans il quitta le service militaire, parce qu'il n'avait pas été compris dans la dernière promotion des

Brigadiers de cavalerie, que pendant le reste du règne, c'est-à-dire, jusqu'à l'âge de 40 ans, il n'occupa aucun autre emploi, quoiqu'il eût de l'ambition, et qu'il se sentit de la capacité, on le croira de plus en plus fondé à croire qu'il a écrit sous l'empire de ses idées et de ses ressentiments, plutôt que dans l'intérêt de la vérité.

Et, cependant, cette conclusion ne serait pas juste. Saint-Simon est quelquefois, il est vrai, exagéré et emporté dans ses jugements; mais il est vrai dans les faits. Si sa haine contre certains hommes l'entraîne à charger leurs portraits de couleurs fausses, à force d'être noires, du moins il n'invente rien à l'appui de ses exagérations, qui s'atténuent ou se détruisent souvent d'elles-mêmes par la futilité du reproche.

C'est qu'en effet Saint-Simon, avec tous ses défauts, était cependant un homme profondément vertueux, très-religieux, quoique ne pouvant souffrir le gouvernement et l'influence des ecclésiastiques, ne sacrifiant jamais sa dignité propre à ses idées d'ambition ou d'orgueil. De pareilles qualités, jointes à un admirable talent d'observation, sont des garants suffisants de la véracité de l'historien.

Quant à ses jugements sur les hommes, il faut, sans doute, ne les adopter qu'après examen; mais on ne peut guère lui reprocher d'avoir cherché à flétrir les grands caractères et à relever les méprisables. Il peint sous de noires couleurs le duc de Vendôme, et en cela il est injuste. Il l'est encore quand il lui refuse quelques qualités du grand capitaine; mais il a dû justement flétrir ses honteuses et publiques débauches, et surtout cette paresse incurable qui lui fit plus d'une fois hasarder le salut de son armée pour ne pas dérober

une heure à ses longs sommeils et à ses longs repas. Le duc du Maine n'était pas non plus un monstre. Le soupçon que jette Saint-Simon sur lui, d'avoir empoisonné les enfants de France, est vraiment odieux. Le duc du Maine ne fut pas plus coupable de ce crime imaginaire que le duc d'Orléans, contre lequel s'élevèrent alors des soupçons presque universels. Ces réserves faites, l'histoire doit à ce triste élève de Mme de Maintenon, une epithète un peu plus énergique que celle de faible ou de débonnaire. Dépourvu de toute espèce de courage, même du courage militaire, si commun parmi les Français, il ne posséda qu'un talent, celui de l'intrigue : c'est par elle qu'il parvint à être élevé, lui, issu d'un double adultère, au rang et aux droits des princes du sang, et à se faire investir, par le testament de Louis XIV, d'un pouvoir égal ou même supérieur à celui du Régent lui-même.

Le portrait du duc de Noailles est évidemment aussi fort chargé. C'était un homme d'esprit, ayant de la capacité en affaires, avec un caractère comme on en voit beaucoup. Un peu dévot sous Louis XIV ; sous le Régent, entretenant une fille d'opéra, et chancelant un peu quand il entrait au Conseil, le tout pour se conformer au ton de l'époque et aux habitudes du maître : *il marchait avec grâce*, dit M. de Lacretelle, *entre l'hypocrisie et le scandale* : s'il n'y a pas là de quoi justifier la haine furieuse de Saint-Simon, il n'y a pas non ptus de quoi l'en trop irriter.

C'est envers Villars qu'il est vraiment injuste ; ce grand capitaine se vantait un peu trop, faiblesse bien excusable ; il faisait à la guerre des profits illicites, reproche plus grave, quoique ces profits fussent un peu autorisés par l'usage, et même par l'assentiment tacite de

Louis XIV, à qui le Maréchal écrivait que, dans un pays ruiné, il avait cependant trouvé le moyen d'*engraisser son veau*; mais Villars, par son intrépidité et son génie militaire, releva l'honneur de la France à une époque si féconde en désastres. Il fit plus, il la sauva. Voilà ce que Saint-Simon n'aurait jamais dû oublier, au lieu de rechercher malignement si quelques ombres n'obscurcissaient pas ces grandes actions.

Il y a encore quelques réserves à faire en ce qui concerne Louis XIV. J'en parlerai plus loin; mais, cela dit, je ne pense pas qu'on puisse taxer d'infidélité, ni même d'exagération, les principaux portraits tracés par Saint-Simon; il n'est que juste envers Villeroy, Lafeuillade, Dangeau, et tant d'autres courtisans. J'oserais même dire qu'il l'est envers Mme de Maintenon, dont l'influence coïncide d'une manière si malheureuse avec la décadence du règne. Quant à Vauban, Catinat, Boufflers, quant aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse, il dessine leurs portraits avec grandeur, et trouve pour eux de magnifiques éloges. Il en trouve de semblables pour Bossuet et Fénélon; il sait admirer, quoiqu'on en ait pu dire, mais il n'est pas panégyriste; il reste toujours historien.

Il n'y a qu'une voix sur son mérite d'écrivain. Chez lui, la pensée est rendue avec vivacité, énergie et originalité, si le coloris est quelquefois un peu trop vif, il est au moins presque toujours vrai. Et, cependant, peut-on l'absoudre complètement d'une incorrection de style, poussée parfois au point de rendre la pensée obscure, tant la phrase est mal faite? Tacite, auquel on le compare quelquefois, n'a pas, que je sache, de pareils défauts; il est évident qu'en s'affranchissant du devoir d'écrire correctement, on se donne plus de fa-

cilité pour rendre sa pensée ; mais on reste inférieur aux écrivains qui ont su unir la correction du style à l'énergie de l'expression et à la vivacité du coloris.

Le style des mémoires de Saint-Simon nous retrace-t-il, comme paraissent le croire quelques critiques, la langue parlée des sallons du XVIIme siècle ? Je ne le pense pas. Les lettres de Mme de Sévigné, celle de Mme de Maintenon, les romans de Mme de Lafayette, les souvenirs de Mme de Caylas me paraissent être la reproduction la plus vraie et la plus élégante du style des sallons de cette brillante époque, de même que Bussy et Hamilton en retracent toute la corruption, comme aussi parfois l'élégance. Mais il n'y a rien de commun entre le style de Saint-Simon et celui de ces écrivains, encore moins avec celui du journal de Dangeau, expression plate et commune des impressions du courtisan qui, par dévouement ou servilité, se dispense d'avoir une idée à lui appartenant. Quant aux mémoires politiques de Feuquières, Torcy, Villars, Berwick, Louville, etc., rien, dans leur rédaction, ne rappelle l'originalité et l'énergie de Saint-Simon. En général, à la Cour de Louis XIV, hommes et femmes parlaient et écrivaient naturellement, correctement, et souvent avec élégance; mais les tours originaux, les expressions trouvées semblent plutôt le partage de l'époque où écrivaient Corneille, Pascal, le cardinal de Retz, que de celle où vivait Saint-Simon. L'oracle de sa société intime était Fénélon, et quoiqu'il y eût entr'eux un peu de conformité dans quelques vues politiques, rien ne se ressemble moins que leurs styles ; il est donc permis de croire que Saint-Simon ne reproduit nullement dans ses mémoires la langue des sallons qu'il fréquentait.

C'est qu'en effet il n'était pas l'homme de son siècle ; il y tenait, sans doute, par quelques bons et quelques mauvais côtés. Il avait les préjugés de la naissance encore plus enracinés chez lui que chez les autres grands seigneurs de son temps ; il était religieux, plus véritablement qu'on ne l'était alors ; mais il avait surtout de la fierté et de l'indépendance dans le caractère, ce qu'on n'avait pas à la Cour de Louis XIV ; il avait une opinion à lui sur les hommes et sur les choses ; il ne se croyait pas obligé d'asservir ses principes et sa conduite à ceux du maître ; il n'avait été ni ébloui par l'éclat du règne, ni assoupli par son despotisme. Voilà, à mon avis, ce qui donne un grand intérêt à ses mémoires, ce qui a fait leur vrai et légitime succès. S'il n'avait fait que reproduire les sentiments et les idées de son temps, il ne nous aurait guère donné, avec plus d'esprit, qu'un journal assez ressemblant à celui de Dangeau. Son style a été original, parce que son esprit, son caractère et ses opinions l'étaient.

Il existe encore, parmi les détracteurs et même parmi quelques admirateurs de Saint-Simon, une appréciation d'une nature beaucoup plus grave que je suis loin de partager. Ils pensent qu'à travers les censures passionnées de l'écrivain, on entrevoit la grandeur du siècle qu'il s'efforce de dénigrer. Il veut être le détracteur de son siècle, et il en est, disent-ils, à son insu, le panégyriste involontaire.

Telles ne sont pas mes impressions. A l'époque dont Saint-Simon retrace l'histoire, et qui comprend les vingt-quatre dernières années de Louis XIV, quelques hommes éminents, en très-petit nombre, apparaissent encore. Louis, lui-même, malgré ses fautes, n'a pas perdu tous ses titres au nom de *Grand*, que

lui donnèrent ses contemporains ; mais l'époque, prise dans son ensemble, ne participe plus à ces restes de grandeur, et Saint-Simon l'a décrite telle qu'elle était, *dégénérée*.

A l'appui de cette opinion, je serai obligé de rappeler sommairement quelques faits historiques, en demandant pardon à l'Académie de l'entretenir de ce qu'elle sait mieux que moi ; mais elle n'a, sans doute, pas espéré, en voulant bien écouter cette lecture, de recueillir beaucoup d'idées et de faits nouveaux ; et, d'ailleurs, est-il toujours inutile de revenir sur le passé, au risque de se répéter ? A notre époque vieillie, faute d'idées nouvelles, on débite beaucoup de paradoxes. Ne s'est-on pas dernièrement avisé de faire l'apologie de la révocation de l'édit de Nantes, et même un peu de l'inquisition, sans doute pour faire la contre-partie des écrivains qui ont voulu réhabiliter 93, malheureusement avec plus de succès sur les masses ignorantes que l'éloge du fanatisme et du pouvoir absolu n'en aura sur les hommes éclairés. N'oublions pas, toutefois, que beaucoup de paradoxes, faute d'être suffisamment réfutés, finissent par prendre, en quelque sorte, droit de bourgeoisie, et figurent, pour un temps du moins, au nombre des idées reçues.

DEUXIÈME PARTIE.

Le règne de Louis XIV commence en 1643, mais son gouvernement ne date que de 1661, époque de la mort de Mazarin, et où Louis prit la résolution virile de gouverner par lui-même. Les cinquante-quatre années de ce gouvernement, de 1661 à 1715, se partagent en deux parties presque égales : la première,

mélée de quelques taches, est une époque de grandeur et de prospérité. La seconde, où pénètrent encore quelques rayons de l'ancienne gloire, est une époque de décadence et de misère.

Mazarin avait laissé la France puissante et considérée au dehors, mais il n'avait rien fait pour son administration intérieure. Les finances étaient en proie au pillage ; lui-même, donnant l'exemple des déprédations les plus effrénées, avait laissé à ses héritiers une fortune qu'on ne peut guère évaluer à moins de deux cents millions de notre monnaie ; c'était au moins deux années du revenu de l'Etat, autant du moins que ce revenu peut être approximativement estimé. Le surintendant Fouquet puisait à pleines mains dans le trésor pour lui et ses complaisants ; on comblait le déficit annuel par des retranchements de rentes, des créations de nouvelles charges, ou par des impôts temporaires affermés à des traitants. Nulle administration des provinces, nulle police, point de routes, point d'industrie, par conséquent peu de commerce extérieur, presque pas de marine, des armées braves, mais mal payées et mal disciplinées. Si on en excepte les dix dernières années du règne trop court d'Henri IV, c'était, à vrai dire, à peu près l'état normal de la France, de temps immémorial. La royauté, en brisant les résistances féodales, avait bien ramené la France à ce régime d'unité qui est son principal élément de force ; mais le temps et peut-être aussi le génie lui avaient manqué pour le régulariser. Richelieu l'aurait fait, peut-être, s'il n'avait été atteint par une mort prématurée. Mazarin, comme je l'ai dit, ne paraît pas y avoir songé.

Louis XIV eut le mérite et la gloire, non pas simple-

ment de rétablir, mais de créer en France les finances, l'administration, l'industrie, la marine, la discipline de l'armée, en un mot, tout ce qui fait la force réelle de l'Etat; il y a, toutefois, des réserves à faire pour l'agriculture.

Il ne créa pas plus les grands écrivains qui illustrèrent son règne, que Périclès, Auguste et les Médicis n'avaient créé ceux qui ont rendu leur nom immortel; mais il a mérité, comme eux, de donner son nom à son siècle, en couvrant ces grands écrivains de ses bienfaits et de sa haute protection, et en admettant plusieurs d'entr'eux presque dans son intimité. Le génie de Corneille avait résisté, il est vrai, à la double attaque de Richelieu et de l'Académie, ainsi que Boileau l'a exprimé en de si beaux vers. Pascal, en butte à la haine d'une puissante congrégation, n'avait recherché ni connu la faveur des grands; Lafontaine n'eut aucune part aux pensions que Louis XIV accordait souvent aux auteurs les plus médiocres; mais il est permis de croire que, sans l'appui de Louis XIV, l'ame tendre et trop promptement découragée de Racine n'aurait pas résisté aux dégoûts que lui suscitèrent l'ignorance et l'envie; que, sans cette haute protection, Molière n'aurait pas osé attaquer les faux dévots, qu'il n'aurait pu arriver à la hauteur *du Misanthrope*, *des Femmes Savantes*, *du Bourgeois Gentilhomme*, où brille une connaissance si parfaite des mœurs de la haute et moyenne société, si Louis XIV ne lui en avait facilité l'accès en lui donnant une charge auprès de sa personne. La haute position de Bossuet, auprès du Roi et du Dauphin, n'a-t-elle pas été l'occasion du discours sur l'histoire universelle et de plusieurs des oraisons funèbres?

On peut objecter, avec assez de fondement, que rarement de pareilles faveurs sont désintéressées, que lorsque la protection royale vient en aide au génie, c'est, le plus souvent, aux dépens de son indépendance ; on peut faire cette remarque en littérature comme en politique, sous le règne de Louis XIV comme sous celui d'Auguste ; mais Louis avait le sens droit, et même, à certains égards, l'esprit libéral, du moins dans la première moitié de son règne ; non-seulement il imprima la direction du bon sens à la littérature qu'il protégeait, mais il comprit qu'il devait lui laisser un peu de cette liberté qu'il enlevait à la politique. Ainsi, tout considéré, et quoique le contraire ait été souvent soutenu (notamment dans un article récent de la *Revue des deux Mondes*), je crois que son intervention a été beaucoup plus avantageuse que nuisible aux lettres françaises.

C'est à l'éclat de ce règne, autant qu'à l'excellence de sa littérature, qu'on doit attribuer cette universalité de notre langue, qui ne fit que s'accroître dans le siècle suivant ; elle tend maintenant à diminuer, soit parce que les anciens auteurs étrangers ont été mieux connus et appréciés, soit parce que de nouveaux écrivains ont apporté de nouvelles richesses aux littératures étrangères, soit enfin, il faut bien le dire, parce que, répudiant notre plus belle et notre plus légitime gloire, nous affectons nous-mêmes, depuis trente ans, de rabaisser le mérite de nos immortels écrivains, essayant de substituer au culte du beau et du vrai, qu'ils ont pratiqué, celui de l'absurde et de l'ignoble. Je demande pardon à l'Académie de cette petite digression, qu'elle voudra bien excuser à cause de mon âge.

Ce ne sont pas seulement les poëtes et les orateurs

qui ont illustré cette grande époque, mais les capitaines, les ministres, les diplomates. Louis XIV brillait surtout par la première faculté d'un Roi, le discernement. Il est vrai de dire que, par l'effet de causes qui sont rarement parfaitement connues, il y a des époques fertiles en grands hommes, et il y en a de stériles. A la fin du règne de Louis XIII, et pendant la minorité de Louis XIV, en même temps que notre langue se formait et que nos grands écrivains publiaient leurs premiers chefs-d'œuvre, de grands capitaines illustraient nos armes, plus qu'à une autre époque de l'histoire, et des diplomates, formés par Richelieu et par Mazarin, conduisaient avec éclat et habileté les affaires extérieures ; mais il ne suffit pas que les grands hommes existent, il faut les discerner, et Louis XIV sut le faire.

Il ne corrigea pas les mœurs de son siècle; il lui donnait pour cela trop mauvais exemple; mais il commanda plus de dignité aux hautes classes, et leur donna des habitudes élégantes, sans détruire cependant tout-à-fait quelques vices ignobles, quelques habitudes féroces ou grossières qui n'avaient fait que s'accroître par le désordre des guerres civiles.

La marine fut créée, et la France, pendant vingt ans, fut maîtresse des mers. L'armée fut organisée et disciplinée.

Tous les autres bienfaits de cette administration forte et éclairée ont été si souvent retracés, que je ne les rappelerai pas.

Je passe au mauvais côté de cette même époque.

François Ier avait, le premier, inauguré une politique extérieure avantageuse à la France, quoique dirigée par lui sans beaucoup d'habileté ni de succès ; elle avait

pour but l'abaissement de la Maison d'Autriche, qui, réunie sous Charles-Quint, divisée après lui en deux branches, gouvernait sous son double sceptre la moitié de l'Europe, et dominait l'autre par sa puissante ambition. Outre les craintes fondées que pouvait avoir la France de devenir, en quelque sorte, vassale de l'empire, il faut reconnaître que la civilisation européenne n'avait qu'à gagner à l'abaissement de Charles-Quint, et surtout de ses successeurs. Un despotisme sombre, ignorant et fanatique régissait l'Espagne et les pays de sa domination. Le gouvernement Autrichien ne se montrait guère plus libéral envers l'Allemagne, qui s'épuisait en vains efforts pour maintenir ses libertés menacées.

La politique de François Ier, suivie par son fils avec le même mélange de succès et de revers, interrompue pendant les guerres civiles, allait être reprise par Henri IV, lorsque le fer d'un assassin vint trancher ses jours; mais, quinze ans plus tard, Richelieu exécutait avec vigueur les projets d'Henri IV, et Mazarin, au milieu même des troubles de la fronde, restait fidèle à la même politique; elle était à la fois habile et généreuse; c'était la protection des faibles, c'est-à-dire, des états secondaires de l'Allemagne, de la Hollande, de la Suisse, de la Suède, et l'abaissement des puissances prépondérantes. Les efforts prolongés de la France furent dignement couronnés par le traité de Wesphalie, en 1648, et celui des Pyrennées, en 1659.

Lorsque Louis XIV commença à gouverner par lui-même, il trouva donc la France puissante, respectée, je dirai presque aimée au dehors. Si la conquête de la Franche-Comté, entreprise sans de sérieux motifs, fut contraire aux règles de la morale, elle ne le fut pas du moins à celles de la politique; mais l'expédition

contre la Hollande fut contraire à la fois à la politique et à la morale. Depuis un siècle ce petit état s'était affranchi, après des efforts inouis, du joug odieux de l'Espagne ; ses habitants avaient créé, non-seulement leur indépendance, mais leur territoire même, qu'ils avaient en partie arraché à la mer. Longtemps victimes de la persécution, ils n'en avaient pas donné l'exemple, et la tolérance florissait chez eux. Dépourvus de forces territoriales, ils ne pouvaient donner aucune inquiétude à l'Europe, dont ils étaient devenus les facteurs maritimes. Leur commerce était protégé par une puissante marine qui tenait en échec celle de l'Angleterre.

Leur indépendance avait été, sinon fondée, du moins consolidée par les longues guerres de la France contre les deux branches de la maison d'Autriche et par les traités conclus à la suite de ses victoires. Une amitié fondée sur des intérêts et des services réciproques ne semblait pas devoir être jamais troublée. Lorsque Louis XIV rassemblait une puissante armée pour envahir leur petit territoire, ils se refusaient à croire à la réalité d'une attaque dénuée de tout prétexte ; ils offrirent la réparation d'offenses qu'ils ignoraient et qu'on ne voulait pas leur faire connaître. Louis XIV n'en put préciser une seule, et l'histoire, à défaut de manifestes émanés de lui, a parlé d'une prétendue médaille frappée, dit-on, par un citoyen hollandais, et dans laquelle il voyait, dit-il, une allusion injurieuse. Les historiens ont condamné cette expédition ; ils auraient dû la flétrir. Des actes pareils à l'invasion de la Hollande par Louis XIV, à celle de l'Espagne par Napoléon, sont plus que des fautes politiques ; ce sont de graves atteintes aux lois de la morale et de l'humanité.

Les conséquences devaient en être funestes à la France. Le parti républicain Hollandais, qui s'en était toujours montré l'ami dévoué, succomba sous la réprobation publique. Ses illustres chefs, les deux frères de Wit, furent égorgés; et sur les ruines de ce parti s'éleva et grandit Guillaume, prince d'Orange, qui devait devenir l'ennemi le plus redoutable de Louis XIV. De ce jour, le peuple Hollandais voua une haine implacable à la puissance dont il avait été, jusqu'alors, le fidèle allié; de ce jour aussi les allarmes de l'Europe furent excitées au point de donner lieu à une première coalition dont Louis triompha cette fois, il est vrai, et à laquelle il put dicter la paix. Les conditions en furent très-avantageuses à la France, et toutefois modérées. Elle y acquis des limites qu'elle ne devait plus perdre.

Résumons en quelques mots: pendant les vingt premières années de son gouvernement, Louis XIV a organisé le pays fortement et habilement. Par une protection et des choix éclairés, il a contribué à le doter de tous les genres de gloire. Il a, il est vrai, par une entreprise coupable, dérogé aux vieilles et saines traditions politiques, et s'est aliéné quelques-uns des anciens amis de la France; mais il n'a pas abusé de la victoire. Tout peut se réparer encore avec de la modération. Si son règne, qui ne finit qu'en 1715, s'était terminé quelques années après 1678, époque du traité de Nimègue, il aurait laissé sans contestation la mémoire d'un très-grand Roi, et même d'un bon Roi.

Les trente années qui devaient s'écouler encore ont un peu compliqué la question.

TROISIEME PARTIE.

Un fait remarquable se reproduit souvent dans notre histoire, à des époques très-diverses. Après de longues guerres, après des années de troubles, la nation, fatiguée, semble perdre toute pensée de liberté politique, et confie au seul pouvoir royal le soin de défendre son indépendance ou de veiller à sa sûreté intérieure, sans exiger de lui aucune garantie. S'il y a, dans la reproduction fréquente d'un pareil expédient, quelque chose qui accuse, jusqu'à un certain point, notre caractère national, il faut reconnaître aussi que la royauté a mérité cette confiance en fondant l'unité française sur les ruines de la domination étrangère et de la tyrannie féodale; mais il ne faut pas se dissimuler non plus que les peuples qui, pour assurer leur repos, livrent à un seul homme ce que la Providence leur a départi de liberté, doivent s'attendre à ce que leur grandeur ou leur misère dépendent le plus souvent des qualités ou des imperfections du dépositaire unique de la puissance publique; il peut même arriver que, par suite de la mobilité du caractère de l'homme, et quelquefois même de son âge ou de son tempérament, ces alternatives de bon et de mauvais gouvernement se retrouvent dans le même règne.

C'est ce qu'on vit sous Louis XIV. Après la paix de Nimègue, la France était au comble de la grandeur; elle s'en énorgueillissait, comme son Roi. A la suite de l'enthousiasme vient la flatterie, qui lui survit le plus souvent; elle fut alors poussée à un degré inoui. Louis reçut des hommages qui ne devaient s'adresser qu'à la divinité. Si la raison et surtout la religion viennent ramener l'homme du rang le plus élevé à des sentiments

plus vrais et plus humbles, ce concert de louanges sincères ou intéressées, mais unanimes, doivent plus souvent l'égarer. Le bon sens naturel de Louis XIV n'y put résister, tout lui avait réussi ; plus d'opposition au dedans ; chez ses voisins une crainte respectueuse. La terreur de ses armes était telle, que les conquêtes s'opéraient sans leur concours. Des arrêts de Cours souveraines suffisaient pour réunir l'Alsace. Louis crut alors pouvoir commander à tout ; même à la conscience de ses sujets, même au souverain Pontife, avec lequel, malgré ses sentiments religieux, il eut des torts graves dans l'affaire du droit d'asile ; c'est à cette même époque qu'il commit un acte d'une barbarie révoltante, le bombardement de Gênes, exécuté pour des motifs aussi peu sérieux que ceux de l'invasion de la Hollande (1).

De tous les actes violents et irréfléchis auxquels se livra Louis XIV, celui qui entraîna les conséquences les plus graves fut, sans contredit, la révocation de l'édit de Nantes. Tout a été dit sur cette mesure ; je n'y reviendrai pas. On a prétendu, pour l'excuser, qu'elle était conforme aux idées du siècle ; il est vrai qu'à cette époque, chez les protestants comme chez les catholiques, la tolérance était un principe peu connu et encore plus mal pratiqué ; mais ici il y avait des engagements formels pris par les deux prédécesseurs de Louis XIV et par Louis XIV lui-même. Les protestants qui, sous Louis XIII, avaient eu le tort

(1) Une expédition du même genre, mais plus digne de lui et de la France, eut lieu dans le même temps. Louis XIV, en faisant bombarder Alger, vengeait l'Europe des attentats jusqu'alors impunis de ces barbares, attentats dont la France, un siècle et demi après, devait obtenir une réparation plus éclatante et plus durable.

très-grave de s'engager dans les guerres civiles, en avaient été punis par la perte de priviléges, incompatibles d'ailleurs avec l'unité de l'administration. Tout le surplus de l'édit d'Henri IV avait été confirmé. Depuis cinquante-sept ans ils n'étaient plus que des sujets paisibles, enrichissant la France par une pratique éclairée des arts, de l'industrie et de l'agriculture. Pendant les troubles de la fronde, ils étaient restés inébranlablement unis au parti du Roi. Louis XIV l'avait reconnu lui-même dans le préambule d'un de ses édits. Les annales du temps ne nous apprennent pas non plus qu'il ait existé, pendant la même époque, des collisions entr'eux et les catholiques. Nulle nécessité, pas même celle de l'opinion, ne justifiait donc cette mesure. On l'approuva et on la célébra dans des harangues, comme alors on approuvait et on célébrait tout; mais cette approbation n'avait aucun caractère de ces sentiments violents qui, un siècle auparavant, entraînaient souvent les Gouvernements, contre leurs intérêts ou leurs inclinations, à la suite de l'opinion populaire. L'impulsion vint ici du Roi ou de ses conseillers intimes. Ce fut un acte de pouvoir absolu et capricieux plus que de fanatisme.

Si la France s'appauvrit par la perte de trois ou quatre cents mille de ses enfants, de beaucoup de capitaux et de plusieurs de ses plus précieuses industries, son influence et sa puissance extérieures en ressentirent un contre-coup bien plus grave encore. Les états secondaires protestants se séparèrent d'elle plus complètement; mais ce furent surtout les rélations avec l'Angleterre qui, par cet événement, furent plus profondément atteintes. Depuis un grand nombre d'années, la conduite de Louis XIV, avec cette puissance, avait un caractère que la politique peut absoudre, mais

que la probité et peut-être la saine raison condamnent. Les deux derniers Stuart, gênés par les formes constitutionnelles, recevaient une pension de Louis XIV; à leur insu, il stipendiait aussi quelques-uns des principaux chefs de l'opposition, et entretenait ainsi, par cette double action, une lutte qui paralysait les forces du pays; mais lors de l'édit de Louis XIV, contre les protestants, le zèle de leur co-religionnaires anglais fut excité au point de rendre presque unanime l'opposition contre le roi Jacques, qu'on supposait, avec assez de raison, favorable aux vues du monarque français; dès lors la chute de l'imprudent Jacques II devint imminente. Trois ans après, son gendre débarquait en Angleterre, dont la population presque entière accourait sous ses drapeaux, tandis que son beau-père était réduit à chercher un asyle en France.

Ce gendre était Guillaume de Nassau, prince d'Orange, stathouder de Hollande, qui avait puisé dans le souvenir de l'invasion française des sentiments de haine, dont les effets ne devaient pas tarder à se faire sentir, Saint-Simon nous apprend toutefois que, même après l'invasion de la Hollande, il n'aurait pas été impossible de gagner ce prince, ébloui ou intimidé, comme les autres, par la puissance de Louis XIV; mais on négligea de le faire ou on s'y prit mal. Louis, croyant que sa grandeur élevait tout ce qui tenait à lui au niveau des plus illustres familles, avait fait offrir en mariage à Guillaume une de ses filles naturelles: comme on aurait dû s'y attendre, le fier descendant de Nassau repoussa avec dédain cette alliance. Devenu roi d'Angleterre, une politique plus conciliante aurait pu, sinon le rendre l'ami de la France, du moins l'empêcher de

devenir le provocateur et le chef des deux coalitions qui se formèrent contre elle. Ce prince, en effet, gêné dans son action en Angleterre, par la violence des partis, répugnait à entreprendre une guerre dont il ne pouvait prévoir l'issue, et pour laquelle la nation qui l'avait appelé au trône ne lui prêtait pas l'appui convenable ; mais les procédés de Louis XIV, l'ardeur avec laquelle il embrassa la cause désespérée de Jacques II, firent presque une nécessité à Guillaume de mettre à exécution des projets hostiles qu'il aurait, peut-être, abandonnés ou du moins ajournés, et dès lors, il devint cet ennemi vigilant et habile qui devait porter les premiers coups à la puissance de Louis XIV.

Enfin, il faut ajouter que la révocation de l'édit de Nantes fut impolitique, à ce point, qu'elle ne concilia au Roi l'appui d'aucune des puissances catholiques. A Rome même, on garda le silence, et plusieurs cardinaux, dit-on, la désapprouvèrent hautement.

Turenne et Condé n'étaient plus. Duquesne, en sa qualité de protestant, ne commandait plus nos escadres. Plusieurs de nos plus braves officiers étaient passés dans les rangs ennemis ; Colbert était mort avec la douleur de voir renaître le désordre des finances qu'il avait rétablies. Louvois, ministre dur, mais habile, allait succomber sous l'effroi d'une disgrâce imminente.

Tels étaient en France et au dehors les signes précurseurs de la décadence du règne, ou plutôt le commencement de cette décadence, lorsqu'en 1689, se forma la seconde coalition, imprudemment provoquée par Louis XIV. Affaibli, mais assez puissant encore pour tenir tête à l'Europe, ses armées, com-

mandées par Luxembourg et Catinat, furent presque toujours victorieuses; mais l'empire de la mer, que nous ne devions plus recouvrer, nous échappa à la bataille de la Hoque. La révocation de l'édit de Nantes avait affaibli le royaume en richesse et en population, et cependant la France, qui ne contenait guère alors que la moitié des habitants de la France actuelle, avait près de 500 mille hommes sous les armes; fait qui paraîtrait incroyable s'il n'était attesté par des documents contemporains. Par l'effet de ces causes réunies, la misère des peuples devint extrême, et fit au Roi une nécessité de conclure une paix honorable, sans doute, mais par laquelle toutes les conquêtes furent restituées et le nouveau Roi d'Angleterre reconnu.

C'est vers la fin de ce siècle que la mort vient atteindre presque tout cequi nous restait de célébrités; Luxembourg succombe pendant la guerre; Tourville, ce grand homme de mer, dans la seconde année du XVIIIe siècle; Colbert et Louvois laissent leurs emplois à leurs fils, jeunes-gens aventureux, mais qui, ayant conservé la tradition de l'administration de leurs pères, peuvent faire espérer qu'ils seront un jour dignes de les remplacer; mais bientôt ils succombent à leur tour, et l'histoire ne mentionne plus le nom de leurs successeurs que pour en faire connaître l'insuffisance ou l'incapacité. C'est vers le même temps que le grand siècle littéraire se termine par la mort de Bossuet, de Racine, de Mme de Sévigné: Molière, Corneille, Lafontaine les avaient précédés dans la tombe. Ainsi, le XVIIe siècle voyait disparaître à la fois avec lui les hommes dont les talents avaient fondé la puissance et la prospérité de la France, et ceux qui l'avaient illustrée par leur génie.

Tout faisait une loi à Louis XIV d'éviter toute occasion de renouvellement d'une guerre qu'il n'était plus en état de soutenir, lorsqu'un événement favorable, en apparence, à la grandeur de la France, acheva presque de la perdre. Le triste et dernier héritier de Charles-Quint, Charles II, roi d'Espagne, légua à un petit-fils de Louis XIV, les immenses états d'une monarchie qui avait fait trembler l'Europe, et qu'un siècle du plus mauvais des gouvernements avait réduite à la nullité la plus complète. Les cabinets européens, prévoyant la fin prochaine de Charles II, s'étaient occupés, à l'avance, du partage de ses dépouilles, et par un traité conclu entre la France, l'Angleterre et la Hollande, il en avait été attribué à Louis XIV une partie assez considérable, à laquelle on joignait la Lorraine, acquisition précieuse, la seule, en réalité, qu'il eut intérêt à faire; mais lorsque le testament en faveur du duc d'Anjou fut connu, Louis l'accepta, sans tenir compte de ses engagements anterieurs. Si le partage d'un état indépendant, sans le concours de ses peuples ou de ceux qui le représentent, a quelque chose d'odieux, le refus d'exécuter le traité de partage n'en était pas moins un manque de foi de la part de Louis XIV, qui s'en serait certainement prévalu si le testament n'avait pas été en sa faveur.

Quoiqu'il en soit, il était évident que l'Europe refuserait d'accéder à ce prodigieux accroissement de puissance, que l'acquisition de cette nouvelle couronne semblait donner à la famille du Roi dont elle redoutait tant l'ambition. Des idées plus saines l'auraient, peut-être, ramenée à la pensée que la France, déjà affaiblie, avait peu à gagner à devenir le soutien d'une immense monarchie vermoulue ; mais, à cette

époque, on ne connaissait pas l'art de dénouer pacifiquement les difficultés politiques, et l'Europe courut aux armes. Louis XIV acheva d'irriter l'Angleterre et précipita la guerre en reconnaissant, avec une générosité imprudente, les droits du fils de Jacques II.

On sait quels furent les désastres et les gloires de cette dernière lutte. Je ne les retracerai pas. Après des revers inouis, après des conditions humiliantes acceptées pas Louis XIV et rejetées par des ennemis énivrés, à leur tour, de triomphes auxquels ils n'étaient pas accoutumés, Villars et surtout la défection de l'Angleterre sauvèrent la France; mais elle resta appauvrie et dépeuplée. A la mort de Louis XIV, l'agriculture était languissante, l'industrie presque anéantie, les finances dans un affreux désordre. Les longues années de paix qui suivirent, réparèrent en partie les forces de la France sans lui rendre sa supériorité sur le continent et surtout sur les mers.

QUATRIEME PARTIE.

L'Académie voudra bien ne pas perdre de vue que ce qui m'a entraîné à lui retracer quelques faits historiques bien connus d'elle, c'est l'examen de cette question. L'époque où écrivait Saint-Simon, qui comprend les vingt-cinq dernières années du règne, reste-t-elle encore grande, malgré les revers militaires, malgré la perte des hommes éminents, malgré la misère des peuples? Je lui ai fait connaître, à l'avance, mon opinion sur cette question; il me reste à entrer dans quelques détails pour la justifier.

Rien n'indique que Louis XIV eût perdu, du moins notablement, pendant l'époque dont nous nous occupons, cette faculté exquise de discernement à laquelle sont dues,

en grande partie, les gloires de la première époque; mais les succès et la flatterie avaient fini par lui persuader que les grands capitaines et les grands ministres qu'il avait employés étaient son propre ouvrage. On sait qu'après la mort de Louvois, il le remplaça par son fils, jeune encore, en lui disant : *J'ai formé votre père, je vous formerai bien.* Ce jeune ministre mourut trop tôt pour que Louis eût le temps de s'assurer si les leçons suffisaient pour le rendre égal à son père; mais Chamillart et tant d'autres qui lui succédèrent, donnèrent de tristes démentis à cette prétention, qui dut toutefois avoir pour résultat d'engager le roi à donner un peu moins d'attention aux choix de ceux qu'il appelait à occuper les premiers emplois de l'Etat.

D'autre part, on ne peut douter que Louis XIV, qui ne cessa jamais de gouverner par lui-même, n'eût perdu cependant un peu de cette fermeté de caractère qui lui faisait écarter les hommes médiocres et maintenir les hommes éminents, malgré les jalousies et les intrigues. Turenne et Luxembourg déplaisaient à Louvois, et le Roi les maintint constamment à la tête de ses armées; mais dès le début de la guerre de la succession d'Espagne, il en écarte Catinat, quoiqu'il estimât ses vertus et ses talents militaires, parce qu'il déplaît à Chamillart et à Vendôme. Lors du siége de Turin, le Roi consulte Vauban, qui lui démontre les fautes des généraux, les dangers que court l'armée, et lui offre, en grand citoyen qu'il était, d'y aller servir comme simple volontaire; mais le duc de Lafeuillade, aussi habile courtisan que général inexpérimenté, refuse les offres de Vauban, et bientôt les lignes sont forcées et l'Italie perdue. Il ne se fait pas d'illusion sur la présomptueuse nullité de Villeroy;

mais Villeroy est son favori, et ce n'est qu'après une suite de défaites que le commandement des armées lui est retiré. Par malheur pour la royauté et pour la France, Louis lui confia, en mourant, l'éducation de Louis XV, dont le précepteur fut l'abbé Fleury. On voit qu'on était loin du temps où les gouverneurs s'appelaient Montansier et Beauvilliers, et les précepteurs Bossuet et Fénélon.

Après tout, cependant, où sont les grands capitaines et les grands ministres qui auraient pu être employés? Saint-Simon, dans sa galerie de portraits, en indique-t-il beaucoup de plus capables. En fait de capitaines, à part Catinat et Vauban, qui appartiennent à la grande époque, nous avons Villars, Berwick, refugié anglais; Boufflerts, grand citoyen, excellent officier, mais dont les talents militaires étaient, peut-être, inférieurs à un grand commandement. En fait d'hommes d'état, sauf quelques habiles diplomates, tout a disparu sans pouvoir être remplacé. Les ducs de Chevreuse et Beauvilliers étaient, sans contredit, des hommes très-vertueux, ayant même conservé quelque indépendance au milieu d'une cour servile, mais Saint-Simon, leur ami et leur admirateur, est forcé de convenir qu'ils étaient infatués des chimères du quiétisme, ce qui peut, au moins, faire douter de la justesse de leur esprit.

Les fils, les petits-fils, les arrières petit-fils du grand Condé furent tous indignes de leur auteur. Louis XIV, il est vrai, par l'effet d'une politique qu'on ne saurait trop blâmer, tenait à l'écart les princes du sang, et même son frère et son fils; mais tout indique que leur caractère suffisait pour les condamner à l'oubli. Le duc de Bourbon, arrière petit-fils de Condé, devint, après la mort du duc d'Orléans,

ministre de Louis XV et maître absolu de la France. Ce ministère ne fut signalé que par l'inauguration du gouvernement des favorites, continué par Louis XV. Ce même prince se vantait un jour, pendant le système de l'an, de posséder trente mille actions. « M. » le Duc, lui dit un de ses familiers, votre bisaïeul » n'en a jamais eû que cinq ou six ; mais elles va» laient mieux que toutes les vôtres. » Le duc de Charolais, son frère, ne se distingua que par des actes d'une lâche et stupide férocité. Un seul membre de cette famille, le prince de Conti, neveu du grand Condé, fit preuve de quelque capacité ; mais Louis XIV, fidèle à sa politique un peu orientale, le tint éloigné des armées et du conseil.

On sait quel fut le caractère du grand Dauphin, fils unique du Roi. Noyé, dit Saint-Simon, dans la graisse et l'apathie, il se permit une seule fois de soutenir énergiquement un avis qui entraîna une résolution funeste, l'acceptation de la succession d'Espagne en faveur du duc d'Anjou, son fils. Ce dernier ressembla bien plus, par son engourdissement et sa faiblesse, aux princes auxquels il succédait qu'à Louis XIV, son aïeul. Un seul des petits-fils de ce monarque, le duc de Bourgogne, a laissé une mémoire justement honorée. Pénétré des devoirs de la royauté, vivement touché des misères du peuple, l'élève de Fénélon aurait certainement été un bon roi. On peut, avec raison, douter qu'il eût été un grand roi, ou même qu'il eût évité des fautes capitales. Saint-Simon, son admirateur et son ami, qui attendait de son avénement au trône sa fortune politique, ne dissimule pas ce qu'il y avait de timide et d'incomplet dans ce caractère dénué d'initiative, destiné, selon toute apparence, à subir l'influence

de sa femme ou de son précepteur. Quant aux idées politiques qui auraient prévalu sous son règne, on peut les apprécier par celles que Fénélon développe à propos du gouvernement de la chimérique Salente et par celles de Saint-Simon lui-même ; ce sont de pures utopies qui n'avaient pour sanction ni l'expérience des siècles, ni l'esprit nouveau qui commençait à se faire jour.

Des deux fils naturels de Louis XIV, un seul, le comte de Toulouse, possédait des vertus avec un esprit médiocre. On sait ce qu'était le duc du Maine.

Catinat et Vauban, illustres débris de la première époque, avaient été écartés des emplois à un âge où ils pouvaient rendre encore de grands services. Le premier mourut dans la retraite. Il est intéressant et triste de connaître la fin du second. Vauban a été le plus grand ingénieur de la France, même de l'Europe ; il avait fait cinquante-trois siéges et fortifié trente-trois places. Lui seul, disait-on, savait l'art de les reprendre. C'était un patriote, dans la meilleure acception du mot. Saint-Simon emploie, pour le mieux qualifier, cette expression alors peu usitée : il refusa longtemps le bâton de maréchal, parce que, disait-il au Roi, ne pouvant jamais commander ses armées, cela le jetterait dans l'embarras si, faisant un siége, le général se trouvait moins ancien que lui ; il était aussi, pour nous servir d'un mot encore plus moderne, un vrai philanthrope. Il avait plusieurs fois traversé la France dans tous les sens ; il en avait étudié ses ressources ; ses misères l'avaient vivement ému ; il avait jugé les conséquences funestes de la révocation de l'édit de Nantes, et il avait conseillé au Roi, dans un mémoire qu'il lui présenta, de revenir sur cette

mesure ; l'arbitraire et l'inégalité choquante de l'impôt lui avaient paru être les causes principales de la détresse publique, et il s'était occupé des moyens de la faire cesser ; ce fut dans ce but qu'il composa son projet de dîme royale, par lequel il proposait l'impôt à peu près unique de la dîme en nature. Ce projet, d'une exécution peut-être impossible, et qui, selon toute apparence, n'aurait donné à l'Etat que des revenus insuffisants, avait, aux yeux de beaucoup d'intéressés, bien d'autres défauts ; il supprimait une foule d'emplois que la nécessité des temps et surtout une mauvaise administration avaient créés, pour se procurer, par leur vente, des ressources pécuniaires ; il assujétissait à l'impôt toutes les personnes et toutes les propriétés, sans exception, tandis que la taille pesait alors presque uniquement sur ceux qui étaient les moins capables de la payer ; enfin, il avait, aux yeux du Roi et de ses ministres, le tort très-grave d'exposer, sans ménagement, les souffrances du peuple. Toutefois, Vauban, avec cette admirable candeur qui n'accompagne pas toujours le génie, mais qui doit le rendre, quand elle s'y joint, l'objet de notre admiration, ne craignit pas de présenter son mémoire à Louis XIV ; ou plutôt il pensa que le roi, préoccupé, comme il devait l'être, des moyens de soulager son peuple, accueillerait avec bienveillance un projet rédigé dans ce but.

Ecoutons Saint-Simon sur le résultat de cette présentation du mémoire :

« Ce ne fut donc pas merveille si le Roi, prévenu et » investi de la sorte, reçut très-mal le maréchal de » Vauban lorsqu'il lui présenta son livre, qui s'adres- » sait à lui dans tout le contenu de l'ouvrage. On peut » juger si les ministres auxquels il le présenta lui firent

» un meilleur accueil. Dès ce moment ses services, sa
» capacité militaire, unique en son genre, ses vertus,
» l'affection que le Roi y avait mise, jusqu'à croire se
» couronner de lauriers en l'élevant, tout disparut à
» ses yeux. Il ne vit plus en lui qu'un insensé pour
» l'amour du public, et qu'un criminel qui attentait
» à l'autorité de ses ministres, par conséquent à la
» sienne; il s'en expliqua de la sorte sans ménagement.
» . . . .
» Le malheureux Maréchal, porté dans tous le cœurs
» français, ne put survivre aux bonnes grâces de son
» Maître, pour qui il avait tant fait; il mourut peu de
» mois après, ne voyant plus personne, et consumé
» d'une douleur et d'une affliction que rien ne put
» adoucir, et à laquelle le Roi fut insensible, jusqu'à
» ne pas faire semblant de s'appercevoir qu'il eût perdu
« un serviteur si utile et si illustre; il n'en fut pas
» moins célébré dans toute l'Europe, et par les
» ennemis même, ni moins regretté en France de ce
» qui n'était pas financier ou suppôt de financier. »

Cette fin d'un grand homme, si profondément émouvante, présente une coïncidence singulière avec celle d'un homme non moins illustre dans un genre bien différent, de Racine; comme Vauban, il avait écrit un mémoire pour exposer au Roi les misères publiques; comme à lui, ce mémoire lui valut la disgrace du Roi; comme lui, il ne put survivre à cette disgrace; Racine succombait en 1699; Vauban, huit ans après.

Louis XIV, à cette époque, imprimait donc encore chez ceux qui l'approchaient, ce sentiment profond que nous, générations blasées, ne pouvons plus ni définir, ni même bien comprendre; sentiment mêlé

d'affection, de respect et de crainte qui avait pû, parfois, enfanter, sinon les grands hommes, du moins les grandes choses, et qui maintenant semblait n'avoir d'autre résultat que de précipiter plus promptement dans la tombe ceux dont il avait autrefois inspiré le génie.

Qu'était devenu le temps où, dans une Cour brillante, se trouvaient réunis et presque confondus tous les genres de gloire, où Boileau s'applaudissait, en beaux vers, de l'approbation de Louis XIV, de celle de Condé, de Colbert, de La Rochefoucaud. Trente ans après, les lettres, sous aucune forme, n'avaient accès dans cette triste Cour. Elle ne s'occupait pas plus des grands écrivains qui avaient disparu, que de ceux, en petit nombre, qui survivaient. La mort de ces derniers était à peine mentionnée pour mémoire.

A toutes les époques, même pendant les plus désastreuses, la gloire militaire ne fit pas complètement défaut à la France. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, elle brille parfois d'un vif éclat; mais parfois aussi elle semble s'éclipser. La bataille d'Hoclestet, où douze mille hommes se rendirent sans combattre, la défaite de Ramillies, suivie d'une honteuse déroute, semblent être des avant-coureurs des déplorables échecs de la guerre de sept ans. La valeur française n'avait peut-être pas faibli; mais, indépendamment de l'incapacité de beaucoup de généraux, on peut remarquer qu'il s'était introduit, parmi les officiers, des habitudes de luxe et de molesse qui devaient souvent paralyser les opérations militaires. Leurs équipages brillants et nombreux étaient une ruine pour eux et un embarras pour l'armée; on suspendait les marches pour se faire servir

des repas copieux et délicats. Ces haltes avaient un nom : on les appelait *Haltes chaudes*.

En quoi donc une époque si stérile en grands hommes et en grandes choses pourrait-elle être considérée comme grande? Le sentiment religieux n'était pas, à la vérité, éteint ; il se réveillait fréquemment aux dernières années de l'existence, plus souvent aux dernières heures seulement, chez ceux qui avaient passé leur vie dans le désordre des mœurs ou dans les intrigues et les tourments de l'ambition ; mais, outre que ce sentiment dont je ne nierai pas, à coup sûr, l'importance, ne constitue pas à lui seul la grandeur, on peut se demander s'il eut toute la réalité qu'on lui attribue. Dès la fin du XVIIme siècle, et au commencement du XVIIIme, la Société du Temple, qui était celle des Princes de Vendôme, donnait le précepte et l'exemple d'un impie et grossier épicuréisme. Qu'on lise à l'appui les poésies de Chaulieu et, en particulier, les rimes obscènes par lesquelles il célèbre les amours incestueux du duc de Nevers. Le duc d'Orléans, de son côté, tenait également école de débauche et d'impiété. Quand il devint régent, la prétendue dévotion des courtisans de Louis XIV s'évanouit tout à coup, et la corruption des mœurs se montra, à la Cour, dans des proportions inouies. Il est donc permis de croire que Louis XIV avait commandé et non inspiré cette espèce d'austérité qui régna à sa Cour pendant ses dernières années, et que, sous la compression qu'il exerça, germaient la licence et l'incrédulité du XVIIIme siècle.

Nous avons assez de reproches à faire à ce dernier siècle, qui, plus que tout autre, a influé sur les destinées futures de l'humanité, pour ne pas méconnaître la part considérable de bien dont elle lui est rede-

vable. Montesquieu a dit, avec grande raison : *que, la religion chrétienne, qui ne semble avoir pour objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci*. L'adoucissement général des mœurs, la cessation d'une foule d'habitudes barbares, la fondation d'un grand nombre d'établissements charitables, l'abolition graduelle de l'esclavage en Europe, viendraient en aide à cette vérité si elle était sérieusement contestée. Toutefois, malgré ces bienfaits évidents, il faut reconnaître qu'un des plus grands commandements, proclamé tel par le divin législateur, était trop souvent resté lettre morte chez beaucoup de peuples chrétiens. *Ce prochain*, qu'on doit aimer *comme soi-même*, ne semblait être pour eux ni l'ennemi, ni l'accusé, ni l'hérétique, ni le nègre, ni même quelquefois le simple paysan ou roturier. Les guerres, souvent entreprises sous les motifs les plus futiles, sont conduites avec barbarie. La prise des villes entraîne plus d'une fois le meurtre, le viol, le pillage et l'incendie. Louis XIV n'était pas un prince inhumain, et il fait deux fois incendier le Palatinat avec des circonstances qui font frémir. L'Espagne conserve les sacrifices sanglants de l'inquisition ; mais la France, qui les a en horreur, a, pour les hérétiques, les dragonades, les galères, et quelquefois la potence et la roue. La torture préalable est religieusement conservée dans les Codes criminels de Louis XIV, inférieurs en respect pour le droit à ceux même de l'antiquité. Le commerce des Nègres est non-seulement toléré, mais même encouragé par des ordonnances émanées de Colbert. Ce qui, dans ces temps dont moins de deux siècles nous séparent, est le plus fait pour exciter la surprise et l'indignation, c'est, non pas l'extrême in-

égalité des rangs et des fortunes, condition fatale de l'humanité, nécessaire peut-être à son développement, mais la disparité la plus choquante entre les droits et même les devoirs des diverses classes de citoyens. Non-seulement le grand seigneur, le simple gentilhomme, le roturier, le paysan, étaient fort inégalement traités dans la répartition des charges publiques ; mais les crimes, punis chez les uns des peines les plus atroces, restaient habituellement impunis chez les autres. A la tolérance des lois et des magistrats, se joignait celle des sallons. Des vices infâmes, punis du feu chez les simples particuliers, n'éprouvaient d'autre punition, à la Cour de Louis XIV, que celle infligée par les satyres licencieuses de Bussy-Rabutin, exilé pour ses médisances, plus que pour ses calomnies. Les lettres de Madame, seconde duchesse d'Orléans, ne laissent aucun doute à cet égard. Les mémoires d'Hamilton nous apprennent aussi comment la probité était entendue chez beaucoup de grands seigneurs. Un ministre, Colbert, ne semble pas indifférent aux souffrances du peuple. Un grand homme, Vauban, en fait l'objet d'une vive préoccupation ; mais à part ces exceptions et quelques autres, à part de nombreux actes de charité, l'amélioration du sort, alors si misérable des classes inférieures, est-elle jamais l'objet des sollicitudes des hommes d'état ou des personnes haut placées ? Les traitements barbares qu'on leur inflige excitent chez quelques ames bien nées le regret, peut-être la plainte, rarement l'indignation. Sans les lettres de Mme de Sévigné qui ne pensait pas alors qu'elles dûssent jamais être publiées, saurions-nous comment son ami le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, réprima une émeute excitée à l'occasion d'un impôt sur le

timbre ; saurions-nous que la *penderie ne lui paraissait plus qu'un raffraîchissement*, *et les galériens qu'une société d'honnêtes gens retirés du monde pour mener une vie douce*, *qu'on avait banni toute une grande rue de Rennes* , *et défendu de recueillir les bannis sous peine de la vie* , *etc.* ; ces lettres ont été souvent citées, et elles ne sauraient trop l'être pour convaincre ceux qui s'obstinent à nier qu'il s'est opéré quelque progrès en justice et en humanité. Ajoutons que ces scènes odieuses se passaient en 1675 , aux plus beaux jours de Louis XIV, et que rien ne prouve que le duc de Chaulnes eût excédé les ordres qu'il dut recevoir de la Cour , puisqu'il ne fut l'objet ni d'une disgrâce, ni d'une réprimande.

Ce n'était pas seulement en France que les choses se paissaient ainsi. Qu'on lise dans les historiens anglais, et, en particulier, dans l'excellente histoire publiée récemment par M. Macaulay ; comment le chef de justice Jefferies réprimait la révolte du duc de Monmouth , son mépris de toute règle judicaire , de tous les droits de la défense , les odieuses plaisanteries qu'il se permettait contre les accusés, la fréquence et l'atrocité des supplices. Ces horreurs commises contre les dissidents étaient le crime, non-seulement du Roi et de ses ministres , mais aussi de ceux qui professaient le culte anglican , et qui les approuvaient ou les toléraient tant qu'elles n'atteignaient que leurs adversaires. Qu'on lise aussi dans le même historien le récit de cette prétendue conspiration papiste où les témoignages les plus absurdes, sortis des bouches les plus infâmes, servirent de prétexte à de nombreux supplices , et on se convaincra , de plus en plus, qu'il était nécessaire de rappeler les hommes, plus énergiquement qu'on ne le

faisait alors, au principe divin du respect de leurs semblables; c'est là l'honneur, le seul, peut-être, mais il est grand, du XVIII[e] siècle. De ce principe découla celui de la répartition égale entre les citoyens des droits et des devoirs sociaux, principe écrit en tête de toutes nos lois politiques et civiles depuis 1789, et qui a déjà opéré d'heureuses transformations dans presque toutes les sociétés modernes.

Est-ce à l'oubli de ce principe, à l'imperfection des lois ou à des circonstances particulières qu'il faut attribuer, pendant le règne de Louis XIV, la détresse croissante de la classe des cultivateurs? Cette détresse est attestée par tous les contemporains. Labruyère n'a qu'une phrase pour peindre l'état des paysans; je la rappèle, quoique très-connue.

« L'on voit certains animaux farouches, mâles et » femelles, répandus par la campagne, noirs livides et » tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent » et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible; » ils ont comme une voix articulée, et quand ils » se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face » humaine; et, en effet, ils sont des hommes; ils se » retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de » pain noir, d'eau et de racines; ils épargnent aux » autres hommes la peine de semer, de labourer » et de recueillir; et méritent ainsi de ne pas manquer » de ce pain qu'ils ont semé. »

On peut, sans doute, supposer un peu d'exagération dans cette admirable et saisissante peinture; mais si maintenant un prédicateur ou un moraliste employaient de pareilles couleurs pour faire connaître la position des paysans français, il n'y aurait qu'une voix pour taxer d'absurdité cette exagération, et il

ne paraît pas que ce reproche ait été adressé à Labruyère, lorsque ses caractères parurent en 1687.

Deux écrivains anglais, Loke et Burnet, traversant la France, le premier en 1674, le second onze ans après, furent frappés de l'état misérable des paysans et de la mauvaise culture des champs. Voici ce que dit Burnet :

« En allant de Paris à Lyon, je fus fort frappé de trou-
» ver partout une si grande misère ; car non-seulement
» les villages sont dans une extrême pauvreté ; mais les
» villes même s'en ressentent terriblement. Ce ne sont
» de tous côtés que de chétives masures, que des habits
» déchirés, que des visages hâves et abbatus, etc. »

On pourrait encore, à la rigueur, récuser le témoignage de Burnet, anglais et protestant, traversant la France au moment où la puissance de Louis XIV et ses mesures contre les protestants français excitaient la sollicitude et la colère de leurs co-religionnaires anglais ; mais comment suspecter le témoignage de Vauban, ce grand citoyen, ami du peuple, mais plus ami de la vérité, et qui, en tout cas, se serait bien gardé, dans un mémoire adressé à Louis XIV, de toute assertion fausse ou même exagérée. Or, à toutes les pages de son livre (la dîme royale), Vauban signale l'extrême misère du peuple, la diminution des revenus des biens de la campagne qui, dit-il, *rendent le tiers moins de ce qu'ils faisaient il y a trente ou quarante ans, surtout dans les pays où la taille est personnelle. La cause de cette diminution est*, dit-il, *le défaut de culture, et ce défaut provient de la manière d'imposer la taille et de la lever, etc.*

Vauban connaissait parfaitement la France ; il l'affirme, et on doit le croire. « Ce que j'en dis n'est point

» pris sur des observations fabuleuses et faites à vue
» de pays, mais sur des visites et des dénombrements
» exacts et bien recherchés auxquels j'ai fait travailler
deux ou trois années de suite; c'est pourquoi je les
» donne ici pour véritables. »

Il avait fait des recherches plus particulières sur l'élection de Vezelay en Bourgogne, dans laquelle il compare le revenu des contributions établies avec ce que produirait la dîme royale, et, à cette occasion, il trace le tableau suivant de l'état de la population et de l'agriculture dans cette élection.

« Cette taille.... désole cette élection; et réduit les
» habitants au pain d'orge et d'avoine, et à n'avoir pas
» pour un écu d'habit sur le corps, d'où s'ensuit la déser-
» tion des plus courageux, la mort ou la mendicité
» d'une partie des autres, et une diminution très-
» notable du peuple qui est le plus grand mal qui puisse
» arriver dans un état. Il y a six ou sept ans que
» cette remarque a été faite, et depuis ce temps-là
» le mal s'est fort augmenté, sans compter que la
» septième partie des maisons sont à bas, la sixième
» partie des terres est friche et les autres mal cultivées....
» Que la cinquième partie des vignes est en friche et
» les autres très-mal faites. »

Un autre économiste du temps, Boisguilbert, qui, l'année même de la mort de Vauban, publia son prétendu testament politique, évalue à 1,500 millions la diminution des revenus de toute nature de la France, depuis 1660. C'est une ridicule exagération; il est douteux que la totalité de ce revenu s'élevât même alors à cette somme qui représente deux milliards, 500 millions de notre monnaie actuelle; mais on peut en induire du moins que l'opinion générale d'alors était que le pays s'appauvrissait.

Antérieurement à 1707, et même aux plus belles époques du règne, les gouverneurs, les intendants, Colbert lui-même traçaient des tableaux effrayants de la misère des provinces; M. Pierre Clément, dans son savant travail sur Fouquet et Colbert, nous fait connaître plusieurs de ces documents. Nous nous bornons à en citer un seul; c'est une lettre adressée à Colbert, le 28 mai 1675, par le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné:

« Monsieur, je ne puis plus différer de vous faire » savoir la misère où est réduite cette province; le » commerce y cesse absolument, et de toutes parts » on vient me faire savoir l'impossibilité où l'on est de » payer les charges. Je suis assuré, Monsieur, et je » vous parle pour être bien informé, que la plus » grande partie des habitants de ladite province n'ont, » pendant l'hiver, que de pain de glands et de racines, » et que présentement on les voit manger l'herbe des » prés et l'écorce des arbres. Je me sens obligé de vous » dire les choses comme elles sont, pour y donner » l'ordre qui plaira, et je profite, etc.

La population dut se ressentir cruellement de ce triste état de choses. Un recensement fait par les intendants dans les dernières années du XVIIe siècle, donne à la France, qui ne comprenait pas alors la Lorraine, le nombre de 19 millions 100 mille habitants. Vauban est porté à croire ce chiffre un peu exagéré, et je pense qu'il a raison. Les terres ne donnaient, en moyenne: selon son évaluation, que quatre fois et demie la semence, et il y en avait beaucoup en friche. On ne connaissait pas alors la pomme de terre. Quoiqu'il en soit, la population, d'après lui, diminuait chaque année; la guerre qui dura huit ans encore après le

mémoire de Vauban et le terrible hiver de 1709, durent augmenter beaucoup cette dépopulation.

Quoique quelques-unes de ces causes eussent cessé, il ne parait pas que l'agriculture se soit beaucoup relevée dans les quarante premières années du règne de Louis XV. En 1739, le duc d'Orléans présentait à Louis XV un pain de fougère, en lui disant : *Voilà, Sire, de quoi se nourrissaient vos peuples.*

L'économiste Quesnay, qui écrivait en 1750, n'évalue le revenu net des propriétaires français qu'à 76 millions, et celui des fermiers à 26. Les fermes ne se louaient, dit-il, qu'à 5 fr. l'arpent (10 fr. l'hectare) dans la grande culture, et pour la petite que de 20 à 30 s. l'arpent (2 à 3 fr. l'hectare). Un de ses contemporains, Dupré de Saint-Maur, abaisse encore ce chiffre, au moins pour certaines provinces. Dans l'article *Agriculture* de la première encyclopédie, le rendement des meilleures terres n'est évalué qu'à cinq fois la semence. Tous ces chiffres peuvent être un peu trop faibles ; mais évidemment la souffrance était encore bien grande.

Pendant les années de paix qui suivirent la guerre de sept ans, de meilleurs jours commencèrent à luire. Une partie des capitaux accumulés fut appliquée à l'amélioration du sol. Quelques propriétaires résidèrent sur leurs domaines et introduisirent de meilleures pratiques. Des principes d'humanité, plus généralement répandus, influèrent d'une manière heureuse sur le sort des paysans. Quelques idées saines d'économie politique commencèrent à se faire jour, et firent cesser les absurdes entraves qui s'opposaient au commerce et à la circulation des blés. En un mot, avant le grand affranchissement de 1789, le sort des cultivateurs et

les produits agricoles avaient fait de notables progrès (1).

Quelles furent les causes de l'affreuse détresse qui pesa si longtemps sur les campagnes ? Je pense qu'on peut en assigner trois principales : 1° une législation vicieuse sur les grains ; 2° l'arbitraire, l'inégalité et souvent l'excès de l'impôt ; 3° le défaut de résidence des propriétaires.

1° les premières années du gouvernement de Louis XIV, 1661 et 1662, furent signalées par une famine. Le Parlement de Paris, dont la prétention fut toujours de faire de l'administration, et qui s'y entendit toujours fort mal, défendit alors de *s'associer pour le commerce du blé, et de faire aucun amas de grains* ; c'était évidemment augmenter le mal ; mais on n'en savait pas davantage alors, et au temps présent beaucoup de personnes ne sont guère plus avancées ; mais ce qui semble plus étrange et plus inexcusable, c'est que non-seulement ce malheureux arrêt ne fut pas cassé, mais que ses funestes effets furent aggravés par des édits dont l'initiative appartient à Colbert, par malheur pour sa mémoire ; jusqu'à lui, sauf quelques suspensions temporaires, le commerce des grains avait été libre ; Henri IV et son grand ministre Sully, avaient soigneusement veillé à ce que cette liberté ne fût jamais gênée par le mauvais vouloir des administrations locales ; mais après la famine de 1662, la défense d'exporter devint le droit commun. Lorsque, par intervalle, elle était levée, l'exportation restait grevée d'un droit énorme qui équivalait à une prohibition. De là l'avilissement des prix qui devint tel que la

(1) Plusieurs de ces documents sont rappelés dans le remarquable travail de M. Léonce de Lavergne, sur l'Agriculture de la France et de l'Angleterre.

culture des terres médiocres fut abandonnée. Ce ne fut pas tout ; Colbert, auteur de cette funeste législation, maintint du moins, tant qu'il le put, la circulation libre dans l'intérieur du royaume, mais après lui elle fut entravée, et enfin interdite en 1699. Le commerce des grains ne redevint libre que dans les dernières années du règne de Louis XV, et alors les hommes éclairés, auteurs de cette mesure bienfaisante, eurent à vaincre la résistance des provinces. Les effets du régime prohibitif furent tels, qu'au temps où écrivaient Vauban et Boisguilbert, 1706 et 1707, le blé valait à Paris 5 ou 6 fr. de moins par sétiers, qu'en 1649, quoique tous les autres objets de consommation eussent prodigieusement renchéri. Le résultat de cet état de choses était la disette dans quelques provinces, dans d'autres une abondance ruineuse pour les propriétaires, définitivement, la pauvreté pour tous.

2° L'inégalité, l'arbitraire et l'excès de l'impôt furent une grande cause de misère pour les cultivateurs. On sait que le principal impôt, la taille et l'impôt supplémentaire, le taillon, n'atteignaient que certaines classes, et c'étaient précisément les moins riches. Elles logeaient aussi les gens de guerre, charge énorme en ce temps là ; enfin, si on songe que les cultivateurs avaient à supporter la dîme ecclésiastique, les corvées et les droits seigneuriaux, on concevra difficilement qu'il leur restât quelque chose pour nourrir leurs familles. La taille était réelle dans les pays d'état, et là le fardeau était moins lourd ; mais dans les pays d'élection, où elle était personnelle, où l'anoblissement et souvent la faveur dispensaient de la payer, et où cependant ces dispenses faisaient retomber plus lourdement l'impôt sur les autres contribuables, les souffrances

étaient intolérables, Vauban remarque que les paroisses qui, par abonnement, étaient exemptes de la taille, jouissaient, comparativement aux autres, d'une très-grande aisance. « Toutes les paroisses de la banlieue de Rouen » sont, dit-il, dans cette situation. Aussi, les habitants » de ces paroisses se pourvoient d'un habit contre les » injures de l'air, sans craindre qu'on tire de cette » précaution des conséquences contre leur fortune, » pendant qu'à un quart de lieue de leur maison, ils » voient leurs voisins qui ont souvent bien plus de » terres qu'eux, exposés au vent et à la pluie, avec » un habit qui n'est que de lambeaux, persuadés qu'ils » sont qu'un bon habit serait un prétexte infaillible » pour les surcharger l'année suivante. »

3° On peut encore signaler, sous Louis XIV, une autre cause de ruine qui a dû être très-puissante, et qui n'a pas, peut-être, été suffisamment relevée. Jusqu'à lui, les armées avaient été peu nombreuses et ne demandaient, par conséquent, qu'un nombre restreint d'officiers. D'autre part, un nombre bien moins considérable de grands seigneurs étaient attachés à la Cour. La résidence habituelle des propriétaires, alors presque tous gentilshommes, était sur leurs terres, et ils y dépensaient la plus grande partie de leur revenu. Le séjour prolongé qu'ils y faisaient, le travail qu'ils procuraient aux paysans, formaient, entre les deux classes, les liens d'une bienveillance réciproque. Au XVIme siècle, la science agricole n'était pas complètement négligée. C'était pour répondre aux vues d'Henri IV, qu'Olivier de Serres publiait, en 1600, son *Théâtre d'Agriculture*, ouvrage resté classique ; mais il ne paraît pas que, sous Louis XIV, personne ait pensé que l'agriculture pouvait être une science. La pratique

en était abandonnée aux pauvres paysans que la guerre n'enlevait pas à la charrue. Toute la noblesse, c'est-à-dire, à peu près tous les propriétaires, était sous les drapeaux; il le fallait bien pour fournir des officiers à une armée de 500 mille hommes. De plus, Louis XIV, comme depuis Napoléon (car tous les despotismes se ressemblent), voyait avec déplaisir qu'une famille un peu distinguée ne tînt pas à son gouvernement, et il faisait ressentir les effets de son mécontentement à celles qui s'obstinaient à en rester séparées. Voici, à ce sujet, un curieux passage de Saint-Simon :

« Si, d'ennui ou de dépit, ou par quelque dégoût, » on quittait le service, la disgrace était certaine...... » à l'égard de ce qui n'était pas de la Cour, ou même » du commun, outre que le Roi y tenait l'œil lui-» même, le ministre de la guerre en faisait une étude » particulière, et de ceux-là; qui quittait, était assuré » d'essuyer, dans sa province ou dans sa ville, toutes » les mortifications et souvent les persécutions dont » on pouvait s'aviser, dont on rendait les intendants » des provinces responsables, et qui, très-ordinaire-» ment, influaient sur les terres et sur les biens. » Grands et petits, connus et obscurs furent donc » forcés d'entrer et de persévérer dans le service, d'y » être un vil peuple en toute égalité, et dans la plus » soumise dépendance du ministre de la guerre et même » de ses commis.

» J'ai vu le Guerchois, intendant d'Alençon, me » montrer un ordre de faire recherche des gentilshom-» mes de sa généralité qui avaient des enfants en âge de » servir et qui n'étaient pas dans le service, de les » presser de les y mettre, de les menacer même, et de » doubler et tripler à la capitation ceux qui n'obéi-

» raient pas, et de leur faire toutes les vexations dont
» ils seraient susceptibles. »

On comprend que peu de gentilshommes résistaient au désir du Roi, ainsi exprimé. Le service militaire avait été rarement pour eux une occasion de fortune, surtout dans les grades subalternes ; il était complètement ruineux sous Louis XIV. La noblesse française qui a encouru le grave reproche de n'avoir pas veillé, comme a fait la noblesse anglaise, à l'établissement ou même au maintien des libertés publiques, peut du moins se vanter, avec raison, de n'avoir ménagé ni son sang ni sa fortune pour la défense de l'Etat. Elle dépensait à l'armée au-delà de ses revenus. Les gentilshommes, après avoir épuisé toutes leurs ressources, engageaient leurs terres, autant du moins qu'elles pouvaient l'être. De là, impossibilité pour eux d'employer le moindre capital à l'amélioration ou même à l'entretien de leurs terres. De là, manque complet de travail pour les paysans, à qui il ne resta que la misère et la haine contre leurs seigneurs.

La détresse des particuliers nous explique celle du trésor public, continuellement obligé de recourir aux affaires extraordinaires ou à l'établissement de nouveaux impôts qui donnaient fréquemment lieu à des révoltes, suivies d'une cruelle répression. En 1707, le gouvernement, à bout de ressources, imagina d'établir un impôt sur les baptêmes et les mariages ; mais les enfants n'étaient plus baptisés, les mariages n'étaient plus bénis, et il fallut abolir l'impôt.

CINQUIEME PARTIE.

Il faut reconnaître qu'au milieu de tant de décadence et de misère, un caractère, celui de Louis XIV, con-

serve beaucoup de grandeur ; il en a même, dans quelques-unes de ses plus grandes fautes, dans l'appui donné à Jacques II, dans l'acceptation de la succession d'Espagne ; mais elle éclate surtout pendant les revers de la fin de son règne ; il ne montre alors ni présomption, ni pusillanimité ; il ne craint pas de solliciter la paix ; mais quand on veut lui imposer des conditions déshonorantes, il se relève fièrement ; il fait un appel à son peuple, écrasé sous le double fléau de la famine et d'une guerre désastreuse, et son peuple l'entend. A Malplaquet, le champ de bataille reste, il est vrai, à Eugène et à Malborough ; mais quinze mille de leurs soldats qui y sont couchés leur prouvent que le sol français ne restera pas sans défenseurs. Louis montra du courage et de la résignation, et non de l'insensibilité, lorsqu'à la fin de ses jours il vit porter au tombeau presque toute sa famille. Sa mort est noble, simple et vraiment religieuse, pourquoi faut-il que ces dernières années aient été entachées de nouvelles violences, aussi peu susceptibles d'excuses que les premières. Le reste des vénérables solitaires de Porc-Royal était poursuivi avec acharnement ; leurs sectateurs peuplaient les prisons d'état. De saintes filles, soupçonnées d'assentiment à leurs dogmes, étaient enlevées au mileu de la nuit par des exempts de police, comme des prostituées ; leur couvent (Port-Royal-des-Champs) était rasé et les tombes des solitaires profanées.

Ce mélange de bien et de mal, de grandeurs et de petitesses, nous explique les jugements divers qui ont été portés sur Louis XIV. Mais ce qui prouve que chez lui, selon l'expression de M. Boissier, la grandeur fini toujours par surnager, c'est l'ascendant extraordinaire qu'il conserva sur presque tous les hommes éminents

de son temps, et qu'il semble que sa mort ne fit pas cesser. Un des hommes les moins accessibles à l'enthousiasme, Voltaire, a lui-même subi cette influence en écrivant le siècle de Louis XIV, un de ses plus beaux ouvrages. Trois ans après la mort de ce monarque, l'abbé de Saint-Pierre était exclus de l'académie pour avoir exprimé un blâme sévère sur son gouvernement. Tenons compte cependant aussi de l'opinion du peuple. L'ancien éclat du règne avait eu pour lui moins de séduction, et il ne le connaissait plus d'ailleurs que par tradition ; ses souffrances n'avaient fait que s'accroître; il se réjouit de la mort de Louis, et il insulta son cercueil.

Saint-Simon n'a pas toujours été juste envers lui; il lui reproche de s'être trop laissé gouverner ; peu de Rois l'ont été moins que lui; d'avoir trop souvent élevé au rang de ministres des hommes d'une naissance obscure, de s'être trop assujéti à l'ordre du tableau dans la distribution des grades militaires. Ce sont des éloges plutôt que des critiques. Mais Saint-Simon a cent fois raison quand il lui reproche ce despotisme qui avilit les hommes et veut commander aux consciences, les guerres sans motifs sérieux, les folles dépenses, l'élévation des bâtards adultérins aux prérogatives des princes du sang, au mépris des lois fondamentales de l'état, et de celles de la religion et de la morale.

Nous aimons qu'à chaque fiction s'attache une moralité; ne saurions-nous en tirer aucune des faits réels?

Dans les quatorze siècles de son histoire, la France compte trois grandes époques qu'on peut appeler ses âges héroïques : les règnes de Charlemagne, de Louis XIV et de Napoléon.

Charlemagne fait la conquête de la Germanie et de l'Italie ; il recommence l'empire d'Occident ; il rallume autant qu'il est en lui le flambeau de la civilisation ; il meurt dans toute sa gloire, non sans prévoyance de malheurs futurs. Après lui les ressorts du gouvernement se détendent. Bientôt l'empire est démembré ; les barbares le ravagent, l'anarchie le dévore, et la race de Charlemagne s'éteint sans gloire.

Louis XIV fait trembler l'Europe et aggrandit la France ; il tient le sceptre des mers. Les lettres et les arts brillent du plus vif éclat ; il voit, avant sa mort, ses armées éprouver de sanglantes défaites, sa marine détruite, l'Angleterre faisant combler ses ports. Capitaines, hommes d'état, poètes, orateurs, tous ont disparu sans laisser presque aucun successeur.

La vie de Napoléon est une suite de triomphes ; il entre en vainqueur dans toutes les capitales. Les chefs des vieilles dynasties composent sa cour. Après quinze ans de règne, ses armées sont détruites, la France subit deux invasions ; elle abandonne toutes les conquêtes et elle est forcée de racheter son territoire. Napoléon ne peut transmettre l'empire à son fils et meurt dans la captivité.

De ces rapides triomphes, de ces catastrophes subites, ne pourrait-on tirer les moralités suivantes ?

Les grands empires créés promptement se dissolvent de même ; ce n'est que par une formation lente que leurs diverses parties peuvent se lier ensemble.

L'acquisition d'un grand territoire et d'une influence exclusive n'a lieu que par la ruine ou l'humiliation des états voisins, et ce dernier outrage surtout se pardonne rarement.

Les conquêtes ne s'obtiennent qu'avec de l'or et

du sang, il faut beaucoup de l'un et de l'autre pour les conserver, et même pour les perdre. Ne serait-il pas sage, avant de les entreprendre, d'établir une espèce de balance, entre les profits, les dépenses et surtout les risques.

Ces vérités, dira-t-on, sont de purs lieux communs. En sont-ils moins des vérités? En tient-on plus de compte?

Deux peuples, l'un ancien, l'autre moderne ont acquis une grande puissance et de grands territoires. L'empire du premier s'est longtemps conservé. Le second se conserve et s'accroît encore. Je parle de Rome et de l'Angleterre.

Sans entrer dans le détail de toutes les causes qui ont amené un résultat si contraire à ceux qui ont eu lieu chez nous, ne pourrait-on tirer de ce fait une autre moralité qui aurait passé aussi pour un lion commun, il y a quelques années! Les grands empires ne sont durables que lorsque leur conservation, leur accroissement et leur défense ont été l'œuvre même de la nation conquérante. Lorsqu'ils sont celle d'un seul homme, la chute est presque inévitable; quand la vie ou la capacité de cet homme viennent à faillir, l'empire subit le même déclin.

SIXIEME PARTIE.

Quelques mots encore sur Saint-Simon.

On peut justement reprocher à ses mémoires de fastidieux détails d'étiquette. On désirerait aussi qu'il nous fît plus souvent connaître l'état des provinces. En cela il était de son siècle. Les questions de Cour, de guerre, de diplomatie, étaient les seules dont s'occupaient les hommes publics, à l'exception de Colbert et de Vauban.

Après la mort de Louis XIV, Saint-Simon, jusqu'alors simple spectateur, prit part aux affaires publiques, soit comme membre des conseils de régence, soit comme ambassadeur en Espagne, soit surtout comme ami du duc d'Orléans, qui ne cessa de lui témoigner de la confiance; il eut le mérite de rester pur au milieu de cette Cour corrompue.

Il donna des conseils qui furent rarement suivis. Tous ne furent pas également heureux; en voici un exemple: le Régent, à qui on peut reprocher, outre ses débauches, de grandes fautes en administration, avait cependant de l'étendue dans l'esprit et de la générosité dans le caractère; il avait été frappé, comme beaucoup d'hommes éclairés de son temps, de ce qu'il y avait d'odieux et d'impolitique dans les édits contre les protestants; il eut la pensée de révoquer la funeste mesure de Louis XIV, et consulta Saint-Simon, qui l'en dissuada. Sans discuter, sans exposer même les motifs allégués par ce dernier, je dois déclarer qu'ils m'ont paru n'avoir rien de solide. Saint-Simon avait, plus que tout autre, blâmé les édits de Louis XIV; comme membre des conseils de régence, il avait reconnu souvent, et il le déclare lui-même, l'impossibilité d'appliquer des lois oppressives et contradictoires; l'inconvénient d'introduire dans l'Etat une religion nouvelle n'existait pas, puisque personne n'ignorait que les protestants restés en France, et qu'on appelait les nouveaux convertis, ne l'avaient jamais été réellement; il ne s'agissait donc que de faire cesser une fiction qui servait de motif ou de prétexte à des persécutions que ne justifiaient ni l'intérêt de l'état ni l'opinion du siècle; en même temps, on aurait rappelé un assez grand nombre de français qui n'avaient

pas encore oublié leur patrie, et avec eux quelques capitaux et quelques industries. Il est d'autant plus à regretter que Saint-Simon ait détourné le duc d'Orléans de sa première et généreuse inspiration, que sous le ministère qui suivit celui du duc de Bourbon, la rigueur des édits de Louis XIV fut encore aggravée.

Si on doit regretter que, dans cette circonstance, le conseil de Saint-Simon ait été suivi, on peut regretter aussi qu'il ne l'ait pas été pour une mesure peut-être plus importante. Avant la mort de Louis XIV, il avait persuadé au duc d'Orléans de convoquer les états-généraux du royaume, dès qu'il parviendrait au trône ou à la régence; mais, soit par l'effet d'autres influences, soit par celui de ses propres réflexions, ce prince, devenu régent, abandonna sa première résolution, sans que les efforts de Saint-Simon pussent l'y ramener.

Nos assemblées nationales, qu'on n'avait plus réunies depuis 1614, n'avaient jamais amené, il est vrai, les bons résultats qu'on pouvait en attendre; l'esprit qui s'y était manifesté avait été cependant, en général, favorable aux intérêts de la nation et de la royauté, et on ne pouvait, avec justice, leur imputer le peu de suite qui avait été donné à leur plus sages délibérations. Quelles auraient été les conséquences de la convocation que désirait si ardemment Saint-Simon? C'est une question difficile, et, jusqu'à un certain point, oiseuse. Toutefois, en l'abordant sans l'approfondir, on peut présumer que si on n'avait pas alors obtenu les grands résultats du mouvement de 1789, on aurait évité, du moins, les crimes et les calamités qui vinrent à sa suite. A la mort de Louis XIV, le siècle n'avait pas encore subi l'influence d'une philosophie imbue à la fois de principes irréligieux, d'idées utiles

et généreuses, et de systèmes souvent dangereux ou impraticables. La royauté avait pu être l'objet de critiques et même de haines ; mais elle n'avait pas inspiré le sentiment bien plus dangereux du mépris qui fut la conséquence de la vie privée de Louis XV et de sa honteuse inertie. On commençait cependant dès lors à comprendre la nécessité de poser quelques bornes à un pouvoir absolu dont on avait beaucoup souffert, et à ramener un peu d'ordre dans les finances. Si ces résultats avaient été obtenus, on peut croire que la grande commotion de la fin du siècle dernier aurait été évitée ou du moins notablement affaiblie.

Quoiqu'il en soit, il est certain que, si le conseil de Saint-Simon avait été suivi, son caractère et ses idées politiques le rendaient éminemment impropre au rôle de médiateur entre les ordres, entre ceux-ci et la royauté. De plus, un homme d'état, dans le XVIIIme siècle, devait nécessairement tenir beaucoup de compte de l'influence croissante des gens de lettres, soit pour combattre leurs idées quand elles étaient dangereuses, soit pour les adopter quant elles étaient utiles ; c'est ce qu'on ne fit pas assez, et ce que Saint-Simon aurait fait moins que tout autre ; il est évident, par le silence qu'il garde à l'égard des écrivains et de leurs ouvrages, qu'il n'accordait aucune attention aux productions littéraires, même quand elles avaient la politique pour objet ; en 1821, Montesquieu publiait ses *Lettres Persannes*, brillante et spirituelle inauguration de l'esprit nouveau ; elles eurent un très-grand succès, et cependant ni le nom de Montesquieu, ni celui de son ouvrage, ne sont écrits dans les mémoires de Saint-Simon. On n'y lit qu'une seule phrase sur Voltaire, la voici :

« Arouet, fils d'un notaire, qui l'a été de mon
» père et de moi jusqu'à sa mort, fut exilé et envoyé
» à Tulle, pour des vers fort satiriques et fort im-
» pudents. Je ne m'amuserais pas à marquer une si
» petite bagatelle, si ce même Arouet, devenu grand
» poète et académicien, sous le nom de Voltaire,
» n'était devenu, à travers force aventures tragiques,
» une manière de personnage dans la république des
» lettres, et même une manière d'important parmi un
» certain monde. »

Saint-Simon écrivait ses mémoires en 1745. A cette époque, Voltaire avait publié la *Henriade*, ses plus belles tragédies, l'*Histoire de Charles XII* et beaucoup d'autres ouvrages. Quelque opinion que pût avoir Saint-Simon de l'homme et de l'écrivain, il est évident que, sans son dédain pour les gens de lettres, il aurait parlé de Voltaire moins légèrement et moins brièvement.

Saint-Simon a donc été tout ce qu'il pouvait être, un excellent observateur et un peintre admirable; c'est assez pour sa renommée; il a possédé, de plus, une ame noble et un caractère indépendant, ce qui, surtout à certaines époques, n'est pas un médiocre titre d'éloge.

ÉLOGE HISTORIQUE

DE

M. LE MARQUIS DE BARBÉ-MARBOIS,

Par M. NICOT, Secrétaire perpétuel.

.... *clarum et venerabile nomen*
Gentibus, et multum nostræ quod proderat urbi.
Pharsale, liv. 9.

Il est des hommes qu'on peut appeler les élus de la Providence. Elle les fait naître dans des temps de

crise et de rénovation, et met ainsi en lumière leurs hautes facultés ; elle les conduit par la main au milieu des agitations, et si par hasard elle les abandonne, c'est afin que leurs fautes soient une leçon ; elle ne leur épargne pas même l'adversité ni les tristesses de la famille, pour montrer leur valeur morale et mieux accentuer leur vie ; puis, pour les dédommager d'un rôle actif et périlleux, elle leur ménage les plaisirs de la richesse et les joies de la bienfaisance ; elle leur accorde encore d'exercer les suprêmes magistratures, et leur permettant de porter légèrement le poids des années, elle les tient longtemps, bien longtemps comme sur un piédestal, où ils reçoivent, où ils épuisent les hommages de leurs contemporains et tous les bienfaits de la renommée.

En traçant ces lignes, j'étais placé sous le souvenir de la destinée brillante et tourmentée de Barbé-Marbois ; il me semblait voir encore cette noble figure, qui apparaît toujours si sereine et si majestueuse parmi les images vénérées des illustrations de notre patrie.

Dire tout ce qu'a fait cet homme éminent ; le suivre pas à pas au milieu de la famille individuelle, de la famille nationale et de la famille humaine, c'est-à-dire le considérer sous les trois formes sociales qui le montreront tout entier, telle est la tâche que nous allons remplir avec respect, avec amour, mais aussi avec une franchise et une indépendance complètes, espérant bien qu'en préférant ainsi la lumière à la pénombre, les couleurs nettes aux nuances douteuses, en notant ainsi d'avance les arrêts et les aveux de l'histoire, le récit sera plus utile et l'éloge restera digne.

François Barbé-Marbois naquit à Metz, le 1er fé-

vrier 1745 (1). C'était déjà la ville des puissantes écoles, des habitudes fortes, des grands exemples. Il en respira au berceau l'air libre et vivifiant. Il eut un autre bonheur : ce fut de naître d'un bon père qui trouvait dans l'emploi modeste qu'il occupait (Directeur de la Monnaie) les ressources suffisantes à sa famille et le principe de mœurs simples et pures ; d'un bon père (2) qui recevait en respect et en soumission tout ce qu'il donnait en soins affectueux et en incessante surveillance.

Les premiers moments de la vie révèlent souvent les traits qui plus tard formeront le caractère. L'enfant fait deviner l'homme, ou plutôt, l'homme est dans l'enfant comme dans le gland repose le chêne. Dès l'âge le plus tendre, Barbé-Marbois montra un penchant décidé pour les choses sérieuses, un goût réfléchi, observateur, une volonté énergique. La précocité de son intelligence, l'éclat de ses succès classiques, la continuité de son application, la bienveillance particulière de ses maîtres, tout indiquait d'avance ce que pouvaient produire ses heureuses dispositions développées par le temps et par le travail. Malgré les difficultés que présente l'étude des langues anciennes, il s'y adonna avec ardeur. Il s'était laissé charmer à ces littératures grandes et fortes, qui éveillent si bien dans les âmes droites le sentiment du beau et du bon par la beauté même de leur forme. Il avait entrevu, il avait compris qu'elles étaient le meilleur moyen de

(1) Et non le 31 janvier, comme le disent la plupart des biographes. Comme aussi, ils prétendent qu'il est mort le 14 janvier ; c'est une autre erreur. Il est décédé le 12 janvier 1837.

(2) Sa mère s'appelait Anne Mary. Je n'ai rien de particulier à en dire.

perfectionner la pensée ; il sentait déjà que ces langues qu'on appelle mortes recélaient les idées vivantes.

Quand il eut brillamment terminé ses études et obtenu, au collége de Metz, une longue suite de ces innocents triomphes, qui sont à la fois une joie pour la famille et un augure pour l'avenir, il avait déjà une renommée de savoir qui s'étendait au loin. Elle appela sur lui l'attention d'un homme puissant, du ministre de la marine. M. de Castries, remarquable par de véritables talents militaires, par un grand zèle, par l'amour de l'ordre et de la discipline, voulait rendre ses fils dignes de lui. Dans ce but il choisit, pour faire leur éducation, Barbé-Marbois qui répondit pleinement à une flatteuse confiance. Un autre, moins ferme dans ses idées, moins simple dans ses habitudes, eût été ébloui par la splendeur d'une maison vraiment princière. Elle eut été un péril, une cause d'étourdissement, d'enivrement. Le jeune précepteur résista à cette épreuve : il conserva ses goûts modestes, et même austères.

En révélant la sagesse de ses inclinations, en accomplissant ses devoirs avec le zèle le plus consciencieux, il s'ouvrit une belle carrière. On l'attacha au département des affaires étrangères, et bientôt il devint secrétaire de légation à Ratisbonne, et plus tard, chargé d'affaires à Vienne et à Munich.

Rappelé en France en 1778, il abandonna la diplomatie, se livra à l'étude des lois, et bientôt après fut nommé Conseiller au Parlement de Metz (le 20 mai 1779), où il siégea peu de temps (1). M. de Vergennes,

(1) Ajoutons ici que, quoi qu'il ne fût plus Conseiller, il resta attaché au Parlement de Metz par un lien bien honorable. Ce Parlement avait, par arrêt du 21 décembre 1775, jugé nécessaire d'avoir deux députés à Paris. Barbé-Marbois,

qui avait le département des relations extérieures, avait *séduit* le magistrat et l'avait ramené dans la carrière depuis peu abandonnée. La circonstance conviait. C'était le moment de la guerre d'Amérique. Le cri de l'indépendance avait été poussé des bords de l'Hudson aux rives du Mississipi ; des armées s'étaient formées de toutes parts ; les premiers échecs avaient été promptement réparés ; des victoires éclatantes avaient été obtenues. L'habile et sage (1) Washington faisait flotter sur la Delaware le jeune drapeau de l'union américaine. Ces succès, le désastre de l'anglais Burgoyne, un entraînement irrésistible et un peu aventureux (il faut l'avouer) déterminèrent le cabinet des Tuileries à tendre la main aux heureux insurgés. Indépendamment du secours des flottes et des milices, on dut envoyer un consul général pour représenter la France.

Qui était plus digne que Barbé-Marbois ? Plein de vie, de jeunesse et d'espoir, n'offrait-il pas aussi des connaissances solides et variées dans la législation et la politique, et une habileté plus d'une fois éprouvée ? Il en fallait beaucoup pour une mission si ardue ; les intérêts étaient bien compliqués, bien délicats. La nation qui, pour secouer le joug de sa métropole, s'adressait à la France, quoique généralement satisfaite, avait encore contre elle des méfiances, elle était sur plusieurs points travaillée par de mauvaises passions. Barbé-Marbois mesura sans peur ces difficultés ;

qui, devenu Conseiller, avait reçu le titre de Représentant, conserva ses pouvoirs, n'étant plus Conseiller, et cela jusqu'à ce qu'il fût nommé Intendant des Antilles.

(1) Jamais je crois qualification mieux méritée. Il faut être bien sage, après avoir délivré et fondé son pays, d'en refuser la possession et de se contenter de la vie d'un planteur ; cet immortel exemple d'abnégation trouvera peu d'imitateurs.

il fit mieux, il en triompha. Bien qu'habitué aux idées aristocratiques, il accepta franchement la situation et jusqu'aux préjugés de la démocratie. Il ne cherchait qu'à la régulariser : c'était la seule tâche nationale et sensée. Et non seulement il favorisa le mouvement d'indépendance, mais encore il organisa tous les consulats français. Chaque jour il révélait une grande énergie de caractère, une clairvoyance peu commune, et le plus vif désir de travailler à l'affranchissement avec toute la plénitude d'une ame religieuse et droite.

Les efforts heureux qu'il ne cessait de faire frappèrent le président-gouverneur de la Pensylvanie, William-Moore, qui lui accorda toute son estime, toute son admiration.

Pour mieux lui témoigner ses sentiments, il l'unit à sa fille, qui joignait au prestige de la grace, le charme de la bonté, qui était bien digne d'un tel époux par toutes les qualités précieuses de son cœur.

Mais au milieu même des félicités domestiques, Barbé-Marbois ne négligeait pas un instant les devoirs de sa rude mission ; elle allait être accomplie.

L'Angleterre, épuisée par une longue guerre, reconnut l'indépendance des Etats-Unis. La France, de son côté, émue de son déficit, frappée par la défaite du comte de Grasse, mais heureuse surtout d'avoir atteint son but : séparer les colonies anglaises de la métropole, n'avait d'autre intérêt que la paix, aussi fut-elle bientôt signée (à Versailles, le 20 janvier 1783).

Barbé-Marbois se hâta de venir montrer à sa famille la compagne qu'il s'était donnée ; mais il fallut quitter de nouveau cette patrie, qu'il aimait mieux encore depuis qu'il avait pu comparer.

On le nomma (1785) intendant-général des îles

sous le vent. Là s'ouvrit à son activité un vaste théâtre. Aux soins variés de l'administration, à des fatigues incessantes, car il fallait, par des déplacements fréquents, montrer partout l'action du pouvoir, se joignaient encore de vives anxiétés. Le Commerce était languissant, les malversations des employés honteuses, les populations mécontentes, agitées. Toutes les Antilles, témoins de l'émancipation de l'union américaine, rêvaient aussi la liberté, la nationalité. Barbé-Marbois fut à la hauteur de la situation; d'une part, il se montrait plus que jamais animé de cet esprit de devoir et de rigoureuse exactitude qui suffit à la multiplicité des travaux, et de l'autre, il administrait avec une justice inflexible. Elle était hautement louée par l'équitable Louis XVI (1) et par le ministre de la marine, M. de La Luzerne, que les mêmes fonctions naguère remplies rendaient si propre à bien juger.

Cette approbation et ce suffrage ne le préservèrent pas longtemps; les agents dont il réprimait les prévarications et les fraudes sollicitèrent son rappel; ils le peignirent comme exerçant une autorité despotique; on eut la faiblesse de céder. Louis XVI ne comprit pas (hélas! il ne comprendra jamais!) que bien souvent ce que le pouvoir délaisse de sa force profite moins au bien-être et aux libertés des peuples qu'à l'exigence des mécontents ou à la tyrannie des factions.

Nous l'avouerons pourtant: il est possible que Barbé-

(1) Il lui disait dans un billet: «C'est par mon ordre exprès que vous écrit M. de La Luzerne; continuez à remplir vos fonctions, à m'être aussi utile que vous l'avez été jusqu'ici. Vous pouvez être sûr de mon estime et compter sur mes bontés. Signé Louis.

» 3 juillet 1789.»

Marbois, frappé, à St-Domingue, du spectacle d'une improbité universelle, d'une effervescence croissante, des efforts quotidiens de l'esprit d'insoumission, qui bientôt allait nous ravir cette belle colonie, il est possible que Barbé-Marbois ait usé d'une sévérité excessive, qu'on expliquerait toutefois, en remarquant que, quand il s'agit de punir des manœuvres déloyales et cupides, les rigueurs peuvent apparaître comme une courageuse équité, et en alléguant encore qu'elles étaient une digue nécessaire pour contenir la révolte qui se manifestait de toutes parts.

Barbé-Marbois la voyait naître et grandir de jour en jour. Ce n'était plus un simple changement d'emblème et d'effigie (il avait pris, sans hésitation ni mauvaise grace, la cocarde tricolore), mais au moment même de la bruyante solennité, il avait entendu des cris d'une joie sauvage.

Aussi, ce fut sans peine qu'il abandonna ces turbulentes contrées auxquelles le rattachaient pourtant des liens de famille et le sentiment intime des services rendus pendant une assez longue administration. Déjà, en portant de loin ses regards sur sa patrie, il avait pressenti le mouvement redoutable qui allait s'opérer. Le premier signal des États-Généraux avait éveillé toutes les espérances et semé toutes les divisions. La France, pleine d'un mépris dédaigneux du passé, d'une entière confiance dans l'avenir, soulevée par d'ardentes passions, la France avait perdu sa cohésion et son unité. Les uns, fortement attachés au passé, n'y apercevant que des garanties, regardaient tout désir de réforme comme une imprudence. Pour eux, la royauté, véritable émanation de Dieu, n'était pas une utilité, mais une nécessité ; non point une chaîne, mais un

8

fil heureux qui guidait la société politique dans le choc de ses intérêts et le développement de ses mœurs. On ne devait pas l'aimer comme *un enfant ses hochets* (1), mais comme un fils aime une bonne mère. Pour d'autres, la royauté n'était qu'un *intérim national*(2); elle avait d'ailleurs besoin de subir les modifications qu'amène le temps, et il fallait que les intérêts populaires fussent satisfaits par l'intervention et le contrôle des assemblées politiques. Barbé-Marbois, avec son sens droit et son patriotisme si actif et si pur, comprit la nécessité d'une transaction. Il apporta dans ce débat la maturité de l'âge (45 ans), la sincérité des convictions et une opinion conciliatrice.

Puis, après avoir repoussé d'odieuses accusations de malversation et de monopole, lesquelles firent éclater sa scrupuleuse intégrité et les plus vives sympathies (3), il se livra tout entier au repos. Il avait, contre les vicissitudes de la fortune et les ennuis de l'isolement, il avait de précieux recours qui ne lui manquèrent jamais : le goût des lettres, le culte de la famille, et ce qui est bien heureux aussi, l'amour des champs.

Les hommes éminents (un écrivain que j'aime l'a

(1) Mot célèbre de Vergniaud.

(2) La doctrine est bien de l'époque, mais la formule, si pénétrante, appartient au général Foy. Nous l'avons trouvée dans le bel article de M. Villemain, *Revue des deux Mondes*, 1er janvier 1853.

(3) Les citoyens eux-mêmes de Philadelphie étaient intervenus. M. de Lachevalerie, son successeur, agit aussi chaleureusement, et déclara que non-seulement Barbé-Marbois n'avait rien détourné, mais avait laissé dans les caisses plus d'un million en réserve, et dans les magasins du roi 6,000 quintaux de farine et d'autres approvisionnements en tout genre, pour des sommes considérables.

remarqué) (1) ont toujours été entraînés vers l'agriculture par un attrait irrésistible. Plus on a été mêlé au mouvement des affaires et des passions humaines, plus on aime à se retrouver en présence de cette immuable et féconde nature que rien ne peut altérer ni épuiser. Quand tout passe si vite autour de nous, elle seule nous offre un asile contre cette effrayante mobilité. Soumise à des lois qui ne changent pas, elle n'est pas sujette aux brusques caprices, aux retours soudains et imprévus. Toujours bienveillante et sereine, elle calme par son spectacle les agitations intérieures; elle convie surtout à cette culture de l'intelligence, qui n'est pas seulement un plaisir de l'esprit, mais une satisfaction de l'ame, quand de l'exercice de la composition peut naître l'utilité.

C'est à cette paix des campagnes, aux méditations qu'elle provoque, que la science agronomique doit un petit traité de Barbé-Marbois sur la culture du trèfle, de la luzerne et du sainfoin. Ce traité est plein de vues profitables exposées avec suite, autorité et conscience. Plus tard il reviendra à ces rustiques délassements, et ils nous vaudront d'autres bons livres. Mais n'anticipons pas, nous apprécierons plus tard l'écrivain. Revenons à l'homme politique.

Louis XVI, ce souverain qui savait juger, qui surtout sut si bien mourir, n'avait pas oublié l'administrateur des Antilles. Il lui fit cesser ses obscurs travaux et l'envoya à la diète de Ratisbonne. Là, Barbé-Marbois montra encore l'heureux accord de l'intelligence et de la fermeté de caractère.

Un mérite si vrai, tant de dévoûment devaient

(1) M. Léonce de Lavergne, ancien professeur à l'Institut agronomique de Versailles.

recevoir une récompense; il fut adjoint, en 1792, à l'ambassadeur de Noailles, pour connaître les intentions de l'empereur d'Autriche relativement aux princes possessionnés en Alsace. Mais il ne put percer le mystère dont s'enveloppa le cabinet de Vienne. Qui ne connaît ses habitudes dilatoires et cauteleuses ?

Barbé-Marbois revint un peu découragé, il faut l'avouer, par la politique de ruse et d'atermoiement; il revint, il est plus nécessaire encore de le dire, honteux de la marche rapide, violente des événements. La révolution ne luttait plus : elle décapitait.

Ce fut alors qu'il retourna à Metz, résolu de vivre loin des affaires, et qu'il alla encore se réfugier à Buchy (1). On l'y poursuivit, on l'incarcéra comme émigré, mais ses compatriotes protestèrent par leurs suffrages; il fut élu maire. Comme il n'avait point encore dépassé l'âge de la force et de l'activité, et qu'il croyait toujours au pouvoir des conseils utiles, à la nécessité de se dévouer au pays, il accepta ce lourd et dangereux fardeau (2).

Devant une assemblée toute citoyenne (3), je n'ai pas besoin de louer l'habileté administrative qu'il montra dans la conduite des affaires, ni l'énergie qu'il déploya dans la répression des émeutes toujours si fréquentes dans ces temps d'orage; la cité reconnaissante en conserve le souvenir et proclame encore que nul n'a été depuis plus capable de comprendre et de servir ses intérêts.

Et pourtant l'excellent maire fut destitué.

(1) A sa terre de Buchy, près de Solgne.

(2) Il fut aussi, à cette époque, nommé secrétaire de l'assemblée des électeurs de la Moselle.

(3) Cette notice a été adressée à l'Académie de Metz, qui l'a honorée de son suffrage.

Mais il ne tarda pas à être vengé. La satiété du désordre avait amené la recomposition. L'empire passait de la multitude agitée aux capacités tranquilles. La raison et l'humanité faisaient entendre leur voix trop longtemps méconnue. Les populations éclairées, pour mieux condamner leurs passions déjà usées dans l'action, se tournaient peu à peu vers les hommes sages. Les vertus n'avaient pas encore un champ libre, mais elles avaient du moins plus d'espace (1). C'est à ce commencement de retour aux idées raisonnables que Barbé-Marbois dut d'être nommé député du département de la Moselle au Conseil des Anciens. C'était aussi de la part du pays Messin une véritable protestation contre les injustices des dictateurs.

Je ne dirai pas longuement ce qu'était cette assemblée. Quoique destinée, par sa constitution, par sa dénomination, à former un pouvoir modérateur et presque oligarchique, elle était fortement empreinte d'idées démocratiques. Pleine des souvenirs d'Athènes et de Rome, elle était aussi fort souvent loquace, tumultueuse, jalouse, soupçonneuse, ingrate, Barbé-Marbois en fit l'expérience. A peine y avait-il pris place, qu'il fut accusé d'avoir participé à la rédaction du traité de Pilnitz, qui était à la fois (on le sait) une attaque contre le gouvernement du roi Louis XVI, et surtout une demande d'intervention de la part des puissances (2). C'est

(1) *Habuerunt virtutes spatium exemplorum.* Tacit. ag.

(2) Je transcris les expressions du traité : « LL. MM. l'Empereur et le Roi de Prusse ayant entendu les désirs de Monsieur et de Monseigneur le comte d'Artois, déclarent, conjointement, qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement le Roi de France, comme un objet d'un intérêt commun à tous les Souverains de l'Europe. Ils espèrent que

Tallien qui le signala dans un rapport à la Convention. En croyant servir le pays, il ne fit que flatter un abject despotisme. Ce fut le châtiment de sa calomnie (1).

L'accusation de trahison, toujours grave, était surtout menaçante à cette époque où le patriotisme avait toutes les ardeurs d'une passion, et d'une passion combattue. Heureusement le prétendu royaliste fut protégé par le souvenir de tout ce qu'il avait fait à Metz. Ce fut un bon certificat de civisme.

A peine justifié (et certe, on l'a vu, les accusations n'avaient pas manqué), une question soulevée à propos des salines de France commanda un voyage en Bavière et à Saltzbourg, et lui inspira une relation intéressante.

Nous voudrions nous arrêter ici un moment et juger l'économiste et l'écrivain politique. Nous pourrions le montrer prononçant des discours substantiels sur le sort des rentiers, exerçant avec un rare talent les fonctions de secrétaire de l'Assemblée, ou compromettant géné-

cet intérêt ne peut manquer d'être reconnu par les puissances dont les secours sont réclamés, et qu'en conséquence elles ne refuseront pas d'employer, conjointement avec leurs dites Majestés, les moyens les plus efficaces relativement à leurs forces, pour mettre le Roi de France en état d'affermir, dans la plus parfaite liberté, les bases d'un gouvernement monarchique également convenable aux droits des Souverains et au bien-être de la noblesse française. Alors, et dans ce cas, leursdites Majestés sont résolues d'agir promptement d'un mutuel accord, avec les forces nécessaires, pour obtenir le but proposé en commun. En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité. »

(1) Barbé-Marbois prouva victorieusement son innocence dans sa lettre au Conseil des Cinq-Cents (8 octobre 1795) ; il allégua ses travaux agricoles, son éloignement de plus de 500 lieues, lorsque le traité fut conçu, négocié, conclu.

reusement son influence croissante et sa popularité en attaquant la loi haineuse du 3 brumaire, qui excluait des fonctions publiques les parents d'émigrés ; ou bien encore, tonnant, à propos de l'organisation de la marine, contre l'Angleterre avec des accents si patriotiques, si ardents (1); mais pressé par les événements d'une vie si pleine, si multiforme, nous avons hâte d'arriver à un fait important et des plus douloureux de cette grande existence.

Entaché de modération (de modérantisme, pour parler la langue de l'époque), suspect depuis longtemps à ses défiants collègues, il le devint bien davantage encore quand son nom fut trouvé sur une liste dressée par un agent des princes français (de Lavilleurnoy), qui le désignait pour le ministère des Colonies.

Ce soupçon de trahison, le souvenir de ses votes dans la Commission des douze (2), celui de ses remer-

(1) Voici ses propres paroles : Hâtons-nous de porter le désordre et le trouble dans ce gouvernement anglais, qui voudrait voir l'Océan desséché jusques dans ses abîmes, plutôt que d'en partager les fruits avec les autres habitants du globe. Si la nature l'a isolé de tous les continents, ses vaisseaux l'en rapprochent et lui ouvrent autant de routes qu'il peut partir de rayons du centre où il est placé. Que ses navigateurs redoutent des Jean Bart, des Duguay-Trouin, des Thurot, sur tous les chemins qu'ils parcourent ; que les assurances absorbent pour eux toutes les chances de bénéfices, et puisqu'il est dévoré de la soif de l'or et des richesses, coupons, détournons tous les canaux, arrêtons toutes les sources qui servaient à le désaltérer, etc.

(2) Cette Commission était accusée, gratuitement, d'être l'ennemie de la révolution. Les membres de cette Commission ne voulaient pas étouffer la révolution, la faire rétrograder, ils voulaient seulement en arrêter l'essor imprudent, la marche violente. Les membres étaient Lebrun, Dupont de Nemours, Tronson, Dumas, Malleville, Torcy Paradis.

ciments au Conseil des Cinq-Cents (1), des paroles noblement imprudentes prononcées dans une séance, où le Directoire était attaqué, achevèrent de le perdre.

Ce Directoire, qui vantait sans cesse la liberté et la Constitution, allait outrager l'une et l'autre. Comme tous les pouvoirs faibles, il chercha à déguiser sa faiblesse sous les excès de l'énergie. Il osa se mutiler lui-même en déportant Barthélemi et Carnot, et proscrivit en masse 53 membres des deux Conseils (2).

Barbé-Marbois fut une des victimes de ce mouvement révolutionnaire.

Il fut envoyé à la Guyane, et pour comble de rigueurs et d'outrages, il fut conduit, de Paris à Rochefort, dans une cage de fer.

Nous n'avons pas besoin de décrire longuement les tristesses de l'exil, non plus que celles de la contrée où il vient d'être jeté.

Qu'on se figure une vaste plage déprimée, des terres basses entrecoupées de flaques d'eau d'où s'élève un air pestilentiel (3); et comme pour ajouter, par le contraste, au deuil de l'ame, qu'on se représente une végétation plantureuse, luxuriante, des forêts d'arbres gigantesques liés par de robustes et gracieuses lianes, et peuplés de mille oiseaux au plumage varié, resplendissant de tout l'éclat du soleil des Tropiques; qu'on saisisse du regard de la pensée ces solitudes humides et brûlantes à la fois, et ces étroites cahutes où sont parqués ces

(1) Ce Conseil avait montré de la fermeté en souetnant le corps législatif menacé.

(2) Les proscrits étaient Pichegru, Boissy d'Anglas, Portalis, Barbé-Marbois, etc.

(3) Je sais que depuis lors les lieux ont été fort assainis, mais je parle de l'époque.

illustres proscrits, et on comprendra aussitôt quel dut être leur profond chagrin en se voyant ainsi relégués sur une terre inhospitalière, en se voyant comme ensevelis dans un tombeau (1).

Mais Barbé-Marbois resta impassible (2). C'est que l'adversité n'abat point les esprits supérieurs ; elle les éprouve et les couronne. Est-il rien de plus beau que la résistance de l'homme qui maintient son ame au niveau du malheur? rien de plus beau que cette placidité qui laisse au cœur ses plus sublimes mouvements, à l'intelligence le jeu de ses plus nobles facultés? Toujours plein de santé (il était dès longtemps habitué au climat d'Amérique), toujours épris de l'étude, il se livrait à des méditations graves ou à des compositions sereines. Il n'avait pas suspendu sa lyre aux saules des bords des fleuves étrangers, mais à force d'énergie il en tirait des sons pénétrants ou légers (3); puis, pour se reposer des travaux intellectuels, il recourait à ces occupations manuelles que n'ont pas dédaignées les plus doctes des cénobites (4) et les rois

(1) L'expression n'est pas trop forte, ce me semble ; on sait combien de Français y périrent.

(2) J'aurai pu dire seul impassible.

(3) Témoin ce passage d'une de ses lettres : Je ne croyais pas, ma chère Elisa, finir par vous parler des plaisirs de la Zône Torride ; n'en dîtes rien à personne :

> Si mes persécuteurs pénétraient ce mystère,
> Je pourrais payer cher une ombre de bonheur ;
> Pour les pôles glacés, Barras, en sa colère,
> Me ferait arracher aux feux de l'équateur.

(4) On sait que les Bénédictins se livraient tour à tour à la culture de leur jardin et à la transcription, à la composition de savants ouvrages.

eux-mêmes (1), parce qu'ils sentaient, parce que chacun sent qu'après la part de l'intelligence il faut aussi la part de l'activité physique (2), la part du corps enfin : il travaillait à la menuiserie.

Qu'il nous soit permis de donner à cet égard un petit détail qui montrera encore la sérénité, l'humeur joviale du stoïque exilé.

Un jour qu'il avait achevé le corps de bibliothèque où il avait enfermé les livres que Pichegru lui cédait (3), les clous lui manquèrent, et il nous raconte plaisamment que, grâce aux conseils d'un faiseur de rébus, il usa de la ressource des mauvais poètes, il lia les planches *avec des chevilles*.

S'il savait sourire et se consoler de son sort, comme Caton de sa vieillesse, il savait mieux encore gourmander et punir. Ainsi il reprocha à Pichegru et à d'autres compagnons d'infortune de recourir à des moyens d'évasion qu'il refusa d'employer ; ainsi il démontrait à un pouvoir oppressif, en accents fermes et dignes, la nécessité de se conformer aux lois de la Constitution, la nécessité d'un jugement selon les formes légales ; ainsi il expulsa vigoureusement Burnel, qui avait méconnu ses devoirs.

Ce factieux agent de la république avait essayé de soulever la colonie ; sous prétexte d'invasion des Anglais, il proclame la liberté des noirs, souffle le feu des plus mauvaises passions dans cette contrée si inflammable. Sous la forte impulsion de Barbé-Marbois,

(1) Charles-Quint s'occupait d'horlogerie, Louis XVI de serrurerie.

(2) Strabon va plus loin, il dit : *τὰ σώματα ἀσκῶνσι πρὸς πόνον, ἵν' αἱ γνῶμαι ῥωννύοιντο.*

(3) Hélas ! il faut ajouter pour du vin.

les blancs et les mulâtres se réunissent; il visite leurs assemblées, dirige les efforts, anime les courages, arme même les bras; il prodigue son action comme sa pensée, et la révolte est vaincue.

Ici nous louerons avec effusion ce généreux entraînement. Quand on fait taire la vengeance dans un cœur ulcéré; quand, dédaignant les exemples des grands hommes qui n'ont pas toujours su vaincre leurs ressentiments(1), on se sacrifie aux intérêts d'une patrie ingrate et persécutrice; quand on répond aux rigueurs d'un injuste ostracisme par un dévouement héroïque, on mérite les éloges des contemporains; on méritera un jour l'admiration de la postérité.

Quand, vrai patriote, il se montrait ainsi digne de ce nom, contaminé dans la capitale, sa femme, qu'une immense douleur avait privée de l'usage de ses facultés, qui semblait l'avoir un instant retrouvé à force de tendresse, son Elisa bien-aimée suppliait les directeurs auprès desquels elle s'était menagé des appuis. Peut-être elle n'aurait pas fléchi leur autorité ombrageuse; mais les événements du 18 brumaire rendirent tout possible, tout facile; ils ouvrirent à Barbé-Marbois le chemin de la France.

Toutefois, il n'obtint pas une complète liberté; les espaces mesurés aux erreurs populaires n'étaient pas encore parcourus; on lui permit seulement de venir résider à Oleron. Là, comme le ramier de la fable, et fatigué comme lui,

D'un voyage en lointain pays,

Il respirait délicieusement les brises de la terre de

(1) Thémistocle, Coriolan, le connétable de Bourbon, Condé, Moreau, etc., etc.

France, qu'il touchait presque, qu'il voyait du moins tous les jours à travers les brumes humides du matin ; il manquait pourtant bien encore quelque chose à la joie du retour. Je viens de le dire : il était à demi-captif, mais il a pressenti sa délivrance, et c'est lui-même qui écrit à celle qui éprouvait aussi que

L'absence est le plus grand des maux,

C'est lui-même qui lui écrit, plein d'espoir, qui lui crie de loin plein d'émotion : *Je reverrai mon colombier* (1).

Il ne se trompait pas : un pouvoir réparateur avait surgi. Escorté de la fortune et précédé de la gloire, le général Bonaparte avait abandonné l'Egypte et était venu se mettre à la tête du gouvernement. A peine en avait-il saisi les rènes, que la patrie fut reconstituée ; on vit les tribunaux, les temples, les salons mêmes se rouvrir ; la vie sociale était ranimée.

Barbé-Marbois revint alors à Paris, qu'il avait quitté il y avait trois ans. Il le trouva bien changé. Ce n'était plus ce peuple ardent et fébrile, consacrant, comme le Romain, ses jours aux exercices militaires, se mêlant aux discussions de la politique, désertant l'atelier pour le forum : c'était une nation rassasiée de combats, méditative, presque morne, mais qui se disciplinait et s'améliorait rapidement sous une puissante main et hardie.

Cette recomposition, cette résipiscence universelle devait séduire une ame élevée. Barbé-Marbois n'attendait qu'une occasion de prendre place dans cette France si heureusement transformée, et de s'asseoir, en auxiliaire, au milieu des institutions du pays, aussi nou-

(1) Expressions consignées dans l'éloge inséré au *Moniteur* du 17 janvier 1838.

velles que les hommes appelés à les défendre. Quoique sans emploi, il ne fit aucune démarche, n'exprima pas même un vœu ; mais il ne put échapper à sa réputation, au regard profond de l'habile chef de la république, et surtout aux instances du troisième consul, qui joignait la bonté pénétrante du cœur à l'élévation des vues politiques, qui savait servir l'amitié en intervenant, servir le pays en signalant le mérite.

Grâce à cette médiation si puissante, si dévouée, Barbé-Marbois fut nommé d'abord conseiller-d'État, et passa bientôt à la direction du trésor public (1801), emploi auquel fut attaché le titre de ministre.

En grandissant chaque jour, l'heureux consul avait soulevé toutes les jalousies, toutes les haines de l'Angleterre. La paix d'Amiens fut rompue. Dès-lors, il se disposa à la lutte en faisant d'immenses préparatifs. Bruxelles, Flessingue, Anvers, étaient des places d'armes, des villes bases d'opérations qu'il fallait visiter. A cette inspection se liaient des plans de finances, ainsi que des plans d'attaque et de défense. Le directeur du trésor fut choisi pour suivre Bonaparte, qui, pleinement satisfait de son habile compagnon de voyage, le nomma président du collége électoral de l'Eure.

Ce fut là comme son entrée dans ce beau département ; bientôt il s'y attachera par de nouveaux liens.

C'est vers la fin de cette même année 1803, que sa capacité et son dévoûment se révélèrent encore. Bonaparte, que l'échec de Leclerc et de Rochambeau, à St-Domingue, avait dégoûté des possessions lointaines, Bonaparte, qui, d'ailleurs, se sentait incapable d'arrêter les envahissements de l'Angleterre en Amérique, résolut de céder la Louisiane aux Etats-Unis.

Ils sauraient mieux que lui la défendre et la conserver. Il chargea Barbé-Marbois de cette négociation, et fixa le prix de cette belle contrée à 50 millions. L'habile diplomate en obtint 80. Bonaparte lui témoigna sa haute satisfaction, et lui donna 192,000 fr. pour suppléer, disait-il, à l'insuffisance du traitement, pour le récompenser d'avoir fait gagner 20 millions à la république. Ce présent était inutile ; il gâtait une bonne action. La rémunération ne devait être que dans le succès. Mais la morale contemporaine ne conviait pas au désintéressement ; le don fut accepté.

Quand le Consulat eut fait place à l'Empire, que le dictateur se fut fortement greffé sur le général, Barbé-Marbois fut successivement nommé candidat au sénat conservateur, grand Officier de la Légion-d'Honneur, et décoré du titre de Comte et de la croix de St-Hubert de Bavière.

C'est alors qu'au faîte du pouvoir et de la fortune, il songea à revoir les lieux où *son heur avait pris commencement* (1). Il acheta, non loin des Andelys, dans cet arrondissement paisible et laborieux, où il avait excité tant de sympathie, il acheta, près du petit village de Noyers, un magnifique domaine (2). Ces prospérités furent de courte durée. Une baisse imprévue dans les fonds publics, résultat d'une opération mal combinée, l'adhésion trop facilement donnée à cette mesure vinrent démentir un instant l'idée favorable que le consul avait autrefois conçue. La disgrâce fut prononcée et

(1) Mot d'Henri IV.

(2) De la contenance de 370 hectares. Le prix compté à M. Dinoncourt fut de 265,000 fr. La valeur, au moment du décès, était de 700,000 fr.

aggravée par de poignantes paroles (1) ; il est superflu d'ajouter qu'elle fut dignement supportée.

Heureusement le grand empereur n'oubliait jamais les grands services. Tranquille, assis sur le plus beau trône du monde, sur le beau trône de France, fier d'un diadème constellé de victoires, respecté de l'Europe, admiré de l'univers, il pouvait être généreux ; il pouvait pardonner et oublier. Il le pouvait, il le voulut. Voici à quelle occasion. Il fallait une magistrature digne d'un glorieux empire. De plus, à côté du grand corps de la justice, placé si haut dans l'estime des peuples, il fallait un autre corps modérateur chargé de surveiller l'administration si délicate et si souvent calomniée des finances de l'Etat, et pour donner le mouvement et la vie à cette belle institution, on avait besoin d'un homme unissant la connaissance de l'administration au zèle, et celle des lois à l'austérité des habitudes ; il fallait un sage et un légiste. Napoléon n'hésita pas : il choisit Barbé-Marbois, qui était vraiment l'homme nécessaire.

Nous n'entreprendrons pas de caractériser ici la manière digne, intelligente dont le nouveau président de la Cour des Comptes remplit ses hautes fonctions. Nous ne voulons que répéter ce que nous avons entendu dire à ses collègues, à ses amis. C'est à la Cour des Comptes que sa capacité, sa droiture, son amour de l'ordre se manifestèrent avec éclat. C'est là qu'on le vit, pendant plus d'un quart de siècle, apporter

(1) Citons-les. En quittant le cabinet de l'Empereur, il lui dit, les larmes aux yeux : J'ose espérer que V. M. ne m'accusera pas d'être un voleur. — Je le préférerais cent fois, répondit Napoléon : au moins la friponnerie à des bornes ; la bêtise n'en a point.



la régularité et la lumière dans la comptabilité ; c'est là qu'on l'entendit s'élever éloquemment contre le goût effréné des dépenses, plaie déplorable qui va ravageant la famille, la commune, le département et l'Etat ; c'est là qu'on le vit assurer, de 1807 à 1834, le cours d'une prompte justice et se livrer lui-même à l'examen consciencieux de nombreuses affaires. Quand il était chargé de les traiter en public, c'était réellement *l'homme probe, habile à bien dire* : sa discussion était lumineuse, son raisonnement puissant. Son élocution, correcte, facile, avait toujours un caractère grave et pénétrant que relevait encore une figure magistrale, vraiment magistrale, car elle était à la fois sereine et imposante comme la loi, sereine comme la justice.

Pourquoi faut-il que je sois contraint de mêler ici au rôle facile de panégyriste le pénible devoir de juge ? Je dirai, sans déguisement, que les harangues diverses qu'il prononça, de 1806 à 1814 et plus tard (1), sont déparées par le ton soumis et l'exagération de la flatterie. Peut-on ne pas blâmer les paroles d'un magistrat descendant jusqu'à dire, le 24 janvier 1809 : « Loin de » vous tout manque à notre bonheur, etc., etc. ; » et quelque temps après, le 16 novembre 1809 : « La » fortune, toujours docile à vos ordres, est fidèle à vos

(1) Par exemple, le 25 août 1818, il dit à Louis XVIII, après d'éloquentes paroles prononcées le jour du rétablissement de la statue d'Henri IV : « laF rance, reconnaissante, » compte du règne de Votre Majesté la stabilité de son gou- » vernement. » En lisant ces lignes on se rappelle les vers du grand poëte satirique :

Nihil est quod credere de se
Non possit, quum laudatur Dis æqua potestas.

(Juvénal, IVme satire).

» drapeaux. Ce seraient là des prodiges sous un autre
» règne ; ce ne sont sous le vôtre que des événements
» ordinaires. Notre admiration, épuisée depuis long-
» temps, etc., etc. »

Cédant à l'empire de la vérité, nous condamnons en ce moment, avec d'autant moins de réserve, que bientôt nous trouverons, dans une autre circonstance, un accent ferme et digne. Quand il parlera, plus tard, à un jeune prince entouré de flatteurs, il rachètera l'erreur de ces premières adulations, que ne peuvent excuser, ce nous semble, ni les sentiments de gratitude, ni l'entraînement universel de ces temps.

Ces marques de déférence et de dévouement, et surtout ces devoirs si religieusement, si brillamment remplis au sein de la Cour, attirèrent de nouveau sur lui les regards et les récompenses du souverain. Par décret du 5 février 1813, il fut nommé sénateur.

Mais déjà se préparait une terrible catastrophe. Frappée par les éléments, victime de la trahison, cernée sur tous les points par l'Europe conjurée, la France se débattait vaillamment. Mais, malgré les prodiges de valeur de ses fidèles armées, malgré les immortelles victoires qu'elles remportaient à Brienne, comme à Toulouse, à Montmirail, comme à Nangis, pour montrer qu'elles étaient toujours dignes du grand Empereur, il fallut céder.

A cette époque Barbé-Marbois accepta trop facilement la mission de rédiger l'acte de déchéance ; il accepta trop promptement le changement profond qui venait d'avoir lieu.

Disons-le résolument : il eût mieux valu admirer encore le génie, et surtout plaindre le malheur. Oui, quelque légitimes que soient les reproches qu'ait en-

courus un gouvernement, l'occupation étrangère ne peut être un bien. La saluer (reprenons le mot), la considérer comme le principe d'une nouvelle ère de félicité, est à nos yeux une erreur, tranchons le mot, un manquement grave. Le respect de la vérité défend de le dissimuler.

Ce tort, les nouveaux princes ne l'aperçurent pas : ils n'y virent qu'un signalé service. Flattés de l'adhésion, de l'adhésion empressée de Barbé-Marbois, ils se hâtèrent, à leur tour, de nommer le premier président de la Cour des Comptes pair de France, membre du Conseil des hospices, puis conseiller honoraire de l'Université, rappelant, à propos de ce dernier titre, que l'enseignement avait été sa première occupation, qu'il l'avait pris pour ce qu'il est : un véritable sacerdoce.

Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe (on le comprend sans peine), il ne laissa pas Barbé-Marbois en possession de toutes ces dignités. Vainement un gendre affectueux et puissant (1) essaya-t-il de désarmer la formidable (2) colère de Napoléon, qui, moins clément qu'en 1806, resta inflexible.

Barbé-Marbois rentra encore une fois dans la vie privée, et quand il aurait pu, comme en un douloureux veuvage, laisser échapper une plainte ou un regret, ses plus chers amis eux-mêmes ne purent surprendre un murmure, recueillir un vœu hostile. Mais qu'im-

(1) Le général Lebrun, duc de Plaisance.

(2) Le devoir du biographe étant de tout enregistrer, je transcris : « Je suis indigné, dit Napoléon, contre un homme » qui, tenant tout de moi, a témoigné un empressement » d'ingratitude que la nécessité ne justifiait point. »

porté ! Le nouveau gouvernement ne pouvait être qu'un fugitif épisode, une tentative désespérée.

Après les Cent-Jours, Barbé-Marbois fut réintégré dans ses fonctions. Il y ajouta même un nouveau titre d'honneur : celui de président du Collége électoral du Bas-Rhin, que suivit bientôt une nomination de membre du Conseil privé du Roi, puis, quelques jours après, de ministre de la justice.

Certe, ces honneurs étaient grands ; il s'en montra digne. D'abord il adressa, le 2 octobre, aux chefs des Cours du royaume une circulaire où respirent les sentiments les plus nobles, les plus délicats.

Secondement, il prononça, à l'installation de la Cour royale, un de ces beaux discours qui semblent tombés de la lèvre des l'Hôpital et des Daguesseau. Après avoir rappelé aux magistrats les grands exemples qu'avaient laissés les anciens et vénérés Parlements, et avoir manifesté l'espérance de voir ces vertus se perpétuer dans la magistrature française, il ajouta, avec une émotion que partagea l'auditoire :

« Touchant au bord de la tombe (70 ans), je ne
» verrai point, Messieurs, tous ces glorieux succès.
» Mais, tant que je vivrai, je chercherai à remplir
» dignement les devoirs qui me sont imposés, heureux
» si mon nom peut être un jour cité avec honneur, à
» la suite de tant de grands hommes qui m'ont précédé
» dans cette auguste carrière. »

Ces vœux sont accomplis, plus qu'accomplis. Barbé-Marbois ne marche point à *la suite* des sommités de la patrie, il se mêle à leur cortége, il marche à leur tête. En effet, il ne fut pas seulement magistrat éminent entre les éminences de la judicature, il fut encore homme d'Etat et orateur politique.

Qui ne connaît la part qu'il prit, dans des occasions solennelles, aux discussions vives qui parfois s'élevaient au sein de nos grandes assemblées ?

En 1816, le vote de l'adresse amena des débats orageux. Ce moment était décisif ; c'était comme le champ clos des partis. A propos du discours du trône, toute la politique était discutée, disputée, toutes les passions étaient mises en jeu. Au début de la législature, il y eut surtout d'ardentes luttes.

Barbé-Marbois s'éleva fortement contre la partie du projet qui demandait à S. M. une modification au Code pénal, et son opinion fut si bien motivée, si éloquemment présentée, qu'il fut, séance tenante, adjoint à la commission chargée de préparer la rédaction. Plus tard il s'honore surtout par un beau discours prononcé à l'occasion de la loi sur les cris séditieux, et tandis que la majorité de la commission veut substituer la peine de mort à la déportation, lui, pour adoucir cette opinion entachée des rigueurs de l'époque, lui exilé de Sinamary, représente cette déportation comme plus affreuse que la mort.

Une autre fois il veut réformer et réorganiser la Cour des Comptes, supprimer certaines Cours royales peu occupées (Agen et Angers), supprimer aussi les places de substitut du procureur général. Dans toutes ces circonstances il fit preuve de haute raison et de courage.

Il en fallait beaucoup, il fallait aussi de l'habileté pour agir sur une assemblée peu disposée à l'acceptation de tous ces projets.

Si Barbé-Marbois ne réussit pas dans toutes ces tentatives ; s'il échoua surtout dans celle dont son expérience personnelle semblait le mieux assurer le succès

(modification de la Cour des Comptes), il ne montra pas moins une haute aptitude à la discussion et aux affaires, que Louis XVIII récompensera bientôt par le titre de marquis.

Ici je touche encore à une circonstance critique, à un de ces instants solennels de la vie des hommes publics, où de graves devoirs leur sont imposés et viennent tout-à-coup les presser, les accabler de leur poids redoutable. Je veux parler du procès du maréchal Ney.

Je n'ai point à examiner en pointilleux légiste le degré des torts de cet illustre capitaine; à supputer munitieusement jusqu'à quel jour il fut fidèle à ses serments et à la royauté; si la patrie était à Gand ou à Paris; je me borne à dire, exempt de tout esprit de parti et de toute prévention passionnée, que devant la gloire du maréchal Ney s'effaçaient toutes les erreurs, et que lui aussi aurait pu dire, comme Scipion : *Allons au Capitole!* Par conséquent, en acceptant les fonctions de Commissaire du Roi, Barbé-Marbois, lui surtout, lui le beau-frère d'un glorieux maréchal de France (1), a ajouté à sa vie politique une de ces pages qu'on voudrait en arracher.

Il dut pourtant quelque chose d'heureux à ces fonctions mêmes. Elles furent un motif de récusation. Louons-le de l'avoir invoqué et de l'avoir fait agréer après de vives instances. Il échappa ainsi à la responsabilité d'un jugement rendu en violation de la capitulation de Paris (2); d'un jugement qui montre

(1) Marie-Anne Barbé avait épousé François-Etienne Kellermann, qui était à cette époque capitaine de hussards dans la légion de Constance, et qui est devenu maréchal de France et duc de Valmy.

(2) M. Dupin l'a démontré.

combien on avait alors mis en oubli ces belles paroles de Châteaubriand : « La justice est toujours suspecte quand » elle est complice de la politique. Elle n'est plus » alors la justice qui juge, mais la vengeance qui » frappe. » (1)

Dégoûtés, par cet exemple, des violences accoutumées que les Français de toutes les opinions n'oublient jamais, dans les luttes qui, peut-être, les attendent encore, que dans tous les camps on a quelque chose à expier, et qu'ils sachent se pardonner les uns aux autres !

Puisqu'en crayonnant cette grande figure nous sommes naturellement conduit à en accuser les défectuosités, disons qu'il a failli de nouveau lorsqu'irrité contre son collaborateur Carret, maître des comptes, qui avait eu le tort d'aller, contrairement au devoir d'un magistrat paisible, exercer la présidence de la fédération parisienne, il le repoussa de la Cour par une véhémente apostrophe, qui respirait toute la vivacité de la colère et la hauteur d'un défi (2). Il manqua encore de modération dans le procès d'avril.

On ne l'a pas oublié : une tentative audacieuse avait épouvanté le pays. Une véritable guerre civile s'était déclarée. Pour en punir les auteurs, c'était peu des tribunaux ordinaires. On demanda la répression à la Chambre des Pairs.

Cette chambre paraissait affranchie des formes lentes des magistratures, plus remplie, du moins, du senti-

(1) Chénier, dans sa tragédie de *Tibère*, a dit :

Et l'équité finit où le courroux commence. Acte II, 51, 2.

(2) « Monsieur, lui dit le premier président, vous êtes » nommé à vie, et personne n'a le droit de vous destituer; » mais toutes les fois que vous vous présenterez ici, la séance » sera levée. »

ment d'un devoir public et national. Barbé-Marbois y fit remarquer son ardente parole. Son indignation n'eut même plus de borne quand les accusés refusèrent de répondre.

Je ne dirai pas, avec quelques biographes haineux, que l'auteur de l'écrit intitulé: *Jugé sans Juge*, couronnait ici sa vie en se faisant juge sans jugés ; non : les accusés, par leur silence, se révoltaient contre la justice. Le praticien devait la venger. Il le devait, mais avec plus de calme. Je le fais remarquer, parce que je veux bien mettre en lumière cette rigidité, qui était le trait saillant de son caractère, je l'avoue, parce que je trace un portrait et non une figure d'imagination et de fantaisie.

Mais consolons-nous par le récit d'une action qui révèle une égale énergie, et qui, de plus, a le mérite d'être un bel exemple d'indépendance. Observons-le ici en passant, que si le caractère n'est pas toujours à la hauteur du courage, quand ce caractère est droit, il se relève, facilement et volontiers, dans les grandes circonstances.

On venait de haranguer Charles X, montant sur le trône. Le duc de Bordeaux devait avoir son tour. Au milieu de la foule humblement courbée qui s'empressait autour du royal enfant, le président de la Cour des Comptes, debout comme la sentinelle du pays, fit entendre le plus noble langage :

« Souvenez-vous, Monseigneur, que ce beau
» royaume demande un bon roi, un roi qui aime la
» vérité, qui veuille qu'on la lui dise ; un roi qui
» n'aime pas la flatterie, et qui éloigne de sa personne
» les hommes qui le trompent. Vous souviendrez-vous,
» Monseigneur, que ces conseils vous ont été donnés

» par un vieillard qui avait la tête couverte de cheveux
» blancs ? etc., etc. »

A cette fière interrogation, à ces accents d'une si noble éloquence, ne croirait-on pas reconnaître un grave conseiller d'Henri IV ou de Louis XIV : un Sully ou un Fénélon ?

L'esprit réactionnaire, qui, sans diriger complètement le pays, avait pourtant essayé de combattre plus d'une fois les institutions de l'auteur de la Charte, domina sans partage sous le prince qui avait de tout temps personnifié la résistance à l'esprit nouveau. Barbé-Marbois s'associa à tous les efforts qu'il tenta pour désarmer ou combattre les hostilités de l'opposition. Toutefois, rendons-lui cette justice : il ne voulait pas recourir à l'intimidation. Il est seulement fâcheux qu'il n'ait pas vu d'une vue assez nette qu'on ne prenait pas les bons moyens de gouvernement.

Une révolution était encore imminente.

Quand celle de 1830 s'accomplit, comme ce fut à peu près un mouvement sans désordre et sans violence, M. Barbé-Marbois ne fut pas cette fois atteint. Je dirai même qu'il fut satisfait, parce qu'il vit franchement réalisé le vœu qu'il avait de tout temps formé d'une alliance sincère entre l'ordre et la liberté, entre le pouvoir se mouvant sans contrainte, et la délibération publique dont la nature, dont l'essence devait être de prévenir tous les abus et de flétrir tous les vices. Oui, nous aimons à le répéter : il fut hautement satisfait du jeu de nos institutions. Il s'y mêlait par de généreux accents, et bien qu'il vît éclater plus d'une fois des divisions déplorables, des préoccupations répréhensibles, et de là un notable obscurcissement de la vérité, il était habituellement heureux de contempler les mou-

vements réguliers de la liberté, de cette liberté grande et forte dont il avait aidé, dans le nouveau monde, les efforts généreux et le rapide développement.

C'est ici que je voudrais avoir le temps de montrer, à côté de l'homme politique, l'homme d'étude, dans les recueillements et les inspirations de sa noble pensée. Je me bornerai à dire qu'il composa beaucoup d'écrits qui sont tous empreints de raison et d'honnêteté. Ce caractère, qui est comme la qualité organique de son talent, se fait remarquer dans tous ses livres : soit qu'il éclaire le passé par l'histoire (*Essai sur la Louisiane*, *Complot d'Arnold*), et le présent par la science économique (*Réflexions sur St-Domingue*, *Mémoires sur les finances*, *Voyage aux salines de Saltzbourg*), ou par les enseignements de la morale (*Essais*, *Eloges de Dufresne*, *de M. de La Luzerne*), partout et toujours on remarque un grand amour de la vérité, on sent comme un parfum de justice. Le littérateur est ennobli par l'honnête homme et agrandi par le jurisconsulte et l'homme d'État. J'ajoute que la forme ne le cède pas au fond. Le style est correct, clair, d'une convenance parfaite, qui s'adapte et s'harmonise avec tous les sujets.

Auteur de nombreux ouvrages, et dans les genres les plus divers (1), Barbé-Marbois appartenait de droit à

(1) Nous allons en donner la nomenclature :

1 La Parisienne en Province ;
2 Les Flagellants ;
3 Guliand, traduit de l'anglais ;
4 Essai sur les moyens d'inspirer la Vertu ;
5 Essai de Morale ;
6 Socrate en délire ;
7 Lettre de Mme la marquise de Pompadour ;
8 Lettre sur les Affaires présentes ;
9 Etat de la partie espagnole de St-Domingue ;
10 Etat des Finances à St-Domingue ;
11 Culture du Trèfle, etc. ;
12 Réflexions sur St-Domingue ;
13 Mémoire sur les Finances ;

l'Institut, qui, le voyant absorbé par ses fonctions publiques, qui, ne pouvant le posséder tout entier, se l'attacha du moins par le titre d'académicien libre.

Il cultivait ainsi les lettres et exerçait sa laborieuse présidence et toutes ses autres charges avec ce zèle actif qui ne se démentit jamais, lorsqu'une prétendue nécessité politique se fit sentir. On voulut récompenser un dévoûment de fraîche date. Dans cette circonstance, Barbé-Marbois se montra calme et digne. Il écrivit à Louis-Philippe une lettre respectueuse et ferme qu'il lut à la Cour des Comptes, avec la réponse du Roi. Ce furent là ses adieux. Ils furent accueillis avec surprise, avec attendrissement par la longue et intime confraternité de la compagnie.

Dans le courant de cette même année 1834 (1), et peu de mois après (26 juillet), il éprouva une plus amère douleur. Il perdit à son château de Noyers l'excellente épouse qu'une cruelle nécessité y tenait captive (2). Quoique dès longtemps préparé au sacri-

14 Mémoire sur les Négociations de 1778;
15 Mémoire sur le 18 fructidor;
16 Anecdotes secrètes;
17 Voyage aux Salines de Saltzbourg;
18 Eloges de Dufresne, de La Luzerne;
19 Richesse du Cultivateur, traduit de l'allemand;
20 Complot d'Arnold;
21 Essai sur la Guyane;
22 Etat des Prisons dans le Calvados et l'Eure, etc.,
23 Observations relatives à la déportation des libérés;
24 Histoire de la Louisiane;
25 Discours;
26 Mémoires Autobiographiques et Journal;

(1) M. Barthe fut nommé le 4 avril 1834.

(2) Mme la marquise de Barbé-Marbois était aliénée. Elle habitait une grande maison appelée *le Bocage*, bâtie à côté du château de Noyers. Là elle était soignée, très-bien soignée par de nombreux domestiques. Son bon époux venait souvent la voir à travers la grille, quelquefois même il se présentait à elle, mais elle ne le reconnaissait pas; elle disait qu'il était mort, etc., etc.

fice, quoique ce sacrifice fût en quelque sorte consommé depuis le jour d'une seconde et cette fois complète et permanente perturbation de facultés, il fut profondément attristé. Il lui semblait qu'il n'aurait pas dû survivre à son Elisa (1), et pour s'en consoler, il voulut du moins, dès-lors, une tombe commune, afin de donner aussi sans doute à un siècle distrait l'exemple d'une union indissoluble dans la vie comme dans la mort.

Cette volonté a été respectée (2).

Pour bien faire connaître l'homme tout entier, il me reste à le montrer (en finissant et pour bien finir) dans cette terre de Noyers, dans cette vallée de l'Epte, véritable vallée Sabine (3) où il passait de si doux instants de loisir, quand l'automne venait donner aux magistrats le signal du repos.

C'est là que, retiré loin du monde et du bruit, il oubliait l'ingratitude des gouvernements et les soins

(1) Il était plus âgé de 19 ans.

(2) Il se présentait pourtant une assez grande difficulté. Mme de Marbois était protestante. Voici comme on a tout concilié : les deux tombeaux sont réunis, et au milieu s'élève une pyramide à quatre faces d'un mètre 40 centimètres à la base, et de 2 mètres 33 centimètres de haut. Sur une des faces, donnant dans l'intérieur du cimetière, et sur une plaque de marbre blanc, on lit :

FRANCISCUS BARBÉ-MARBOIS,
NATUS 1 FEBR. 1745,
DECESSIT 12 JAN. 1837,
VITA BREVIS, SI BENE
AGENDO VIXIT; LONGA
NIMIUM SI VIXIT INUTILIS.

Sur l'autre face opposée, en dehors du cimetière, sur l'autre tombeau, et sur pareille plaque :

ELISA MOORE BARBÉ-MARBOIS,
UXOR CARISSIMA
NATA 1764
DECESSIT 1834.

(3) *Car valle permutem Sabinâ*
Divitias operosiores. Hor., Od. I, liv. 3.

agités de la vie publique, grâces au commerce de l'amitié et au rapprochement plus intime de sa famille.

Dans cette maison élégante, qui respirait le luxe et les délicatesses d'une civilisation raffinée (1), il était entouré, enveloppé des tendresses de sa Sophie(2) et de la jeune Élisa, qui le suivit de si près au tombeau (3). Il était souvent visité par quelques bons amis (4). Il jouissait et faisait alors tous les frais de conversations affectueuses, spirituelles ou sérieuses, tour-à-tour. Tantôt elles roulaient sur les faits de la politique du moment, tantôt sur les petits événements tristes ou consolants du foyer domestique, et elles étaient conduites avec un charme peu commun, ou une instructive gravité, et toujours polies, bienveillantes.

D'autrefois il s'entourait des ecclésiastiques des environs. Il savait que l'acte le plus important de sa vie, son mariage, avait un instant fait douter de ses sentiments chrétiens (5). Ces réunions, presque hebdomadaires, étaient une réponse. Elle lui offraient pareillement l'occasion de répandre, par de si purs canaux, les intarissables dons de sa bienfaisance. Oh ! oui, disons-le bien haut, si dans Barbé-Marbois l'esprit pense bien, l'ame agit encore mieux. Rappelons-le en quelques mots.

(1) Depuis l'an dernier l'enchantement des lieux n'est plus le même. M. Roycourt, maire de Noyers, a achetéle château, a fait abattre les bois, etc. Mme la duchesse de Plaisance n'a plus conservé que le bocage et une partie des terres, consistant en terres à blé, avoine, herbages......

(2) Mme la Duchesse de Plaisance.

(3) Morte en 1837.

(4) Siméon, Portalis.

(5) Mme de Marbois, je l'ai dit, était protestante.

A Metz, le conseiller Goussaud de Montigny l'engage à acheter une charge de président. Sa modestie est si grande qu'il se déclare *incapable* (1).

A Metz encore, il donne une preuve de sa délicatesse et de sa générosité. Il vend à des Juifs un bien assez considérable. L'acte sous-seing privé devait être ultérieurement passé devant notaire aux frais des acheteurs. Ceux-ci revendent et demandent, pour épargner les frais, qu'il passe directement les actes avec les acquéreurs partiels ; l'honnête Barbé-Marbois refuse, il ne veut pas léser les intérêts du fisc, et, d'un autre côté, pour ne pas tromper l'attente des Juifs, qui ont compté sur sa complaisance, il paie les frais de l'acte de vente.

A Paris, il anime le conseil des hospices. Assidu, infatigable, c'est lui qui prépare les bonnes mesures et introduit les réformes nécessaires ; membre de la société pour l'amélioration des prisons, c'est lui qui va dans les départements pour y étudier le régime des maisons de détention ; qui, en 1825, est assez heureux pour obtenir du Dauphin 10,000 fr. pour la prison de Metz ; qui, à Briey, récompensait le zèle intelligent d'un fidèle concierge (M. Florimond).

(1) Voici la lettre même où il a consigné ses scrupules et son refus.

« Port-au-Prince, 17 mars 1786.

» J'ai songé quelquefois au projet que vous avez formé
» pour moi d'acheter une charge de président dans notre
» Parlement, et d'y aller finir mes jours ; mais je dois vous
» dire franchement que n'ayant été que deux fois dans ma
» vie au palais, je serais réellement incapable de présider
» lorsque les circonstances pourront l'exiger, et que j'éprouve
» ici le plus grand embarras quand la nature des affaires
» m'oblige d'aller dans l'un ou l'autre des conseils supérieurs
» et d'y prononcer des arrêts. »

A Noyers, il fait bien plus encore. Il établit à ses frais un beau cimetière qu'il complante de sapins; il bâtit des lavoirs, des bassins, fait couvrir en tuiles toutes les maisons, toutes les chaumières, et pour compléter le bienfait, lui, qui sait si bien, qui a si bien vu à Philadelphie et à Boston, que le développement moral est lié au développement intellectuel, il fonde une école, il y annexe un jardin. C'est peu encore : il la dote de 250 fr. de revenus.

Pour montrer ici toute l'étendue de sa charité, je voudrais laisser parler le respectable curé de Dangu (1), l'estimable instituteur de Noyers (2), de bons citoyens (3), de vieux serviteurs (4). Je pourrais invoquer le témoignage de deux hommes considérables, MM. Passy et Étienne, qui reçurent des sommes si abondantes pour les répandre en secours et sous le scéau du plus absolu secret; je pourrais affirmer qu'il a laissé, par fidéicommis, à un honorable habitant de Metz, 50,000 fr. pour être distribués à des malheureux; mais j'aime mieux, imitant sa réserve chrétienne, me contenter de dire que, pendant ses longs jours, rien n'altéra jamais les instincts miséricordieux de son cœur.

Rien n'altéra non plus cette sérénité d'ame, rien n'étouffa ces saillies, ces traits de gaîté qui lui étaient familiers et que nous avons vu briller même dans l'exil.

(1) M. l'abbé Damoiseau. C'est le curé de Dangu qui dessert Noyers. Il y a bien à Noyers une église, mais elle n'appartient pas à la commune. Elle a été achetée récemment avec le parc du château, les bois, par M. Roycourt.

(2) M. Fournier.

(3) MM. Roycourt, Chamon, Belon, etc.

(4) Notamment MM. Saunier, jardinier, et Cellier, son garde depuis tant d'années.

Cependant ses forces physiques déclinaient rapidement. Sa vue, que tant de travaux avaient fatiguée, était presque perdue. Lui, si accoutumé à écrire, si heureux d'écrire, n'avait plus que la ressource des méditations. Par bonheur il pouvait s'y livrer encore. *Ses hautes facultés*, dit son illustre biographe, qu'il m'est interdit de louer (1), *brillaient comme une vive lumière au milieu d'un temple en ruine*. C'est ainsi qu'en pensant encore, en pensant toujours, l'infatigable octogénaire, fidèle à cette loi du travail, qui avait rempli toute sa vie, se fortifiait contre un long martyre d'isolement, d'inaction et de douleur.

Cette dernière phase de cette noble vie fut ce qu'avaient été les autres. Tout était demeuré calme et pur dans ce pur ensemble de grandes qualités.

Rentré à Paris, à la fin d'octobre 1836, il vit venir peu à peu le terme de ses longs jours, et se prépara à la terrible séparation avec la tranquillité admirable des anciens patriarches ; puis il s'éteignit, le 12 janvier 1837, c'est-à-dire à l'âge de 92 ans, et son corps défaillant, mais prêt pour le sacrifice, prêt pour l'éternité, conserva presque jusqu'au dernier moment la sérénité de la vie et de l'espérance.

Ah ! si ceux qui ne sont plus peuvent être encore sensibles aux événements de la terre, Barbé-Marbois doit se réjouir, doit être bien fier du tribut de regrets et de larmes qui fut payé à sa mémoire.

Ce fut un émouvant spectacle que celui qu'offrirent à la foule, respectueusement réunie sous le péristyle de la Madeleine, ces rangs pressés de notabilités de la

(1) M. le comte Siméon fut l'ami, l'intime ami de feu mon honorable père.

magistrature, de l'administration municipale, de l'Institut, et surtout ces quatre illustrations soutenant le drap funèbre : MM. de Broglie, Portalis, Silvestre de Sacy, d'Abancourt, c'est-à-dire l'homme d'Etat supérieur, le légiste consommé, l'érudit profond, le dévoué confrère; ce fut encore un spectacle bien attendrissant quand, quelques jours après, le même char, conduit cette fois avec une pompe moins solennelle, mais touchante par sa simplicité, s'arrêta sur les bords de l'Epte, au milieu des bons habitants de Noyers, qui étaient accourus mornes et recueillis. Ils contemplèrent longtemps ce brillant écusson (1), cette toge vénérée et séculaire, qu'ils saluaient pour la première fois, hélas ! et pour la dernière! Puis ils se mirent à suivre jusqu'au champ du repos celui qui l'avait si noblement portée.

Ah ! qu'il repose en paix sur cette terre qu'il a tant aimée, près de ces grandes lignes d'ormes (2), et sous ces sapins que sa main planta, sous ce soleil béni dont les rayons réchauffaient sa vieillesse! Qu'il y repose, pleuré de ceux qu'il avait accoutumés à ses bienfaits, pleuré aussi par les hommes d'élite de sa ville natale, qui savent si bien combler, par les regrets, la longue distance qui les sépare de ses nobles restes!!

Si, au milieu du grand deuil qui frappa Metz, il y a dix-huit ans, si, aujourd'hui encore, des hommes austères ont douloureusement signalé quelques complai-

(1) Voici comment il est formé : De gueules au cheval barbé d'or, cabré et contourné; à la fasce d'argent chargée de trois étoiles, de gueules, brochante sur le tout; en chef à dextre, un franc canton d'azur à trois branches d'argent. Supports : deux hiboux.

(2) L'avenue est avec triple rangée d'ormes.

sances de paroles (plus d'une fois noblement rachetées) et certaines défaillances, qui ont été l'erreur, plutôt que l'immolation de la conscience; si d'autres, par un étrange contraste, ont remarqué, et pareillement sans cesser d'être justes, une sévérité et une rigueur magistrale parfois exagérées, la foule qui juge et comprend par le cœur, qui pardonne à l'infirmité humaine, la foule ne fait entendre que des accents de gratitude et d'amour. Dévouée et sympatique, réunie, confondue dans un même élan, toute la population Messine se rappelle et se rappellera toujours l'homme qui la servit dans des temps d'orage et dans tous les temps; qui lui montra tour-à-tour l'excellent fils, le bon époux, le tendre père, le courageux édile, le représentant dévoué, qui l'honora surtout parce qu'il fut supérieur aux péripéties de la disgrâce et de l'infortune; parce qu'il eut le rare privilége d'être un littérateur distingué, un loyal diplomate, un magistrat intègre, et pour tout dire en un mot..... un grand citoyen.

RAPPORT

SUR

LES OPUSCULES ENVOYÉS PAR LE Dr TILESIUS,

DE MUNICH,

Par M. GERMER DURAND.

Un naturaliste de Munich, M. Jean-François-Xavier Gistel, plus connu dans le monde savant sous le pseudo-

nyme du docteur G. Tilesius, colloborateur des *Gazettes* zoologico-anatomiques *Faunus* et *Acis*, et de la *Galerie des Naturalistes célèbres*, professeur de sciences naturelles et de géographie, secrétaire-perpétuel de la société d'histoire naturelle de Munich, et rédacteur en chef du journal l'*Isis*, publié sous le patronage de cette société, — adressait dernièrement, par la poste, à l'Académie, quelques-uns de ses opuscules, et vous annonçait, dans la lettre d'envoi, qu'il vous ferait passer prochainement ses ouvrages plus volumineux, soit par l'intermédiaire de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, soit par l'entremise bienveillante du prince Charles-Lucien Bonaparte, membre honoraire de la société dont le docteur Tilesius est le secrétaire perpétuel.

En attendant que vous soient remis les ouvrages importants que cette lettre promet à la bibliothèque de l'Académie, et que quelqu'un de nos savants confrères vous en rende bon compte, je me suis chargé d'examiner les opuscules déposés sur votre bureau, malgré le sentiment de mon insuffisance pour tout ce qui n'est pas du domaine philologique et archéologique.

C'est qu'en jetant les yeux sur l'une de ces brochures, j'y avais aperçu des strophes lyriques et un programme encyclopédique; c'est là ce qui a piqué ma curiosité. Sans doute, depuis longtemps, le génie de l'Allemagne n'est plus lettre close pour la France. Une sorte de communauté intellectuelle s'est établie entre les deux nations; elles ont échangé leurs trésors scientifiques et littéraires, et il existe maintenant, entre ces deux grands peuples que le Rhin sépare, comme un courant d'idées qui va de l'un à l'autre et les fait, en

une certaine mesure, participer à la même vie intellectuelle. D'où vient pourtant que les relations de nos Académies méridionales avec les sociétés savantes de l'Allemagne sont extrêmemcnt rares, et que nous n'avons qu'une idée assez peu précise des travaux de nos confrères d'Outre-Rhin ?

J'ai cru entrer dans la pensée et dans les désirs de l'Acadmie, en appelant son attention sur les communications du docteur G. Tilesius, et en émettant ici, à ce propos, quelques idées sur les tendances actuelles de la littérature et de la science allemandes.

Parmi les brochures qui composent l'envoi du docteur de Munich, il en est deux dont je ne saurais, attendu mon incompétence, juger la valeur scientifique.

En voici les titres qui suffisent pour faire connaître l'objet qu'elles traitent :

1° *Description du squelette d'un Nyctipithecus trivirgatus, espèce appartenant à l'ordre des singes* (Beschreibung des Skeletes des dreistreifigen Nactaffers, einer zur Ordnung der Aeffer gehorigen Gattung. — Leipzig, 1836, 20 p. in-8°, avec une planche.)

2° *Aperçu systématique sur les cigales des environs de Munich.* (Systematische Vebersicht der Cicaden der Umgebung von München. — Munich, 1837, 16 p. in-8°).

Viennent ensuite les *Statuts de la Société des Sciences naturelles de Munich, publiés à l'occasion de la fête de la fondation, en mai* 1849. (Statuten des münchener Vereins für Naturkunde, uebergeben am Stiftungsfeste, in mai 1849. — Munich, 1849, 12 p. in-8°).

Et enfin, le prospectus et le premier numéro de l'*Isis*, journal encyclopédique d'Histoire naturelle, de Physiologie, d'Histoire, d'Art, de Philologie, d'Ar-

chéologie, etc., etc. L'*Isis* est l'organe périodique de la Société des Sciences naturelles de Munich. La fondation en fut décidée, à l'unanimité, le 1er mai 1847, dans la réunion générale de cette Société ; mais ce projet n'a été réalisé qu'à partir de l'année 1850. « Cette publication est destinée, dit le prospectus, 1° à la publication des différents travaux scientifiques des membres de la société ; 2° à familiariser le peuple avec les plus récentes découvertes faites dans le domaine de la science ; 3° à donner aux personnes versées dans les différentes branches de la physique, aux ingénieurs, aux médecins, aux pasteurs des âmes, aux philosophes, aux économistes, aux instituteurs, etc., un organe tant pour leurs propres travaux que pour les productions étrangères, qui peuvent intéresser ces diverses classes de citoyens. Ce journal essaiera de tresser en guirlande (je traduis exactement) les fleurs nouvellement écloses sur le terrain des sciences physiques, de la théologie supérieure et de tout ce qui est vrai, beau et bon dans la littérature et dans la science. Dans ce but, quatre-vingt-cinq écrivains allemands, avantageusement connus du peuple, se sont déjà réunis... »

Voilà, certes, de belles promesses; mais quand vous saurez, Messieurs, que, pour les réaliser, l'*Isis* ne publie, chaque mois, qu'un mince cahier de 16 pages petit in-octavo, peut-être serez-vous tenté de murmurer avec moi le vers d'Horace :

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?

Examinons donc ce premier numéro de l'*Isis*. Il s'ouvre par huit strophes lyriques dont la forme et le mouvement sont une imitation évidente de la fameuse *Chanson de Mignon*, de Goethe : *Kenst du das land...*

C'est là un fait assez singulier, pour nous autres Français, que ce mélange de la poésie et de la science positive ; mais il n'est pas rare en Allemagne, et depuis que Göethe a donné l'exemple, il n'est guère de muse allemande qui ne vise à s'illustrer dans quelque branche des sciences philosophiques ou naturelles, comme aussi il n'est pas de jeune savant, qui ne charme, par la composition de quelques poèmes plus ou moins panthéistes, les ennuis de la vie d'université ou l'aridité de ses études spéciales. Pas n'est besoin de dire que, dans ce bizarre mélange, les deux éléments, en se combinant, se sont plus d'une fois mutuellement altérés et que l'un a fait tort à l'autre dans l'opinion du public et aux yeux de la critique.

Goethe lui-même s'en plaignait déjà : « Depuis un demi-siècle et plus, dit-il dans ses *Mémoires*, je suis connu comme poète dans mon pays et même dans les pays étrangers, et on ne songe pas à me refuser ce talent. Mais ce qu'on ne sait pas aussi généralement, ce qu'on n'a pas suffisamment pris en considération, c'est que je me suis occupé sérieusement et longuement des phénomènes physiques et physiologiques de la nature, que j'avais observés en silence et avec cette persévérance que la passion seule peut donner. » Le patriarche de Weimar confondait volontiers son titre de poète avec sa qualité de naturaliste : « Personne ne voulait m'accorder, ajoute-t-il, qu'on pût réunir la science et la poésie ; on oubliait que la poésie est la mère de la science ; on ne réfléchissait pas que, après une période de siècles écoulés, l'une et l'autre pouvaient très-bien se rencontrer dans les régions élevées de la pensée et contracter une sainte alliance utile à toutes deux. »

Cette opinion de Goethe est-elle juste ? Est-ce bien à titre de poète, n'est-ce pas plutôt comme naturaliste exercé qu'il a conçu les grands systèmes zoologiques, qu'un des premiers il a essayé de faire prévaloir dans la science? Il avait disséqué beaucoup, examiné avec réflexion les différentes formes de l'organisation, et poursuivi, dans le domaine de la botanique, ses idées sur la ressemblance des êtres et sur l'existence d'une loi commune d'organisation. Il avait même porté ses recherches actives jusque sur la géologie. Nous ne saurions donc admettre que son génie de poète lui ait inspiré les notions élevées, mais précises, qu'il possédait sur l'histoire naturelle. Sans doute, dans une antiquité reculée, la poésie et la science étaient unies, c'est-à-dire que la poésie servait à consacrer et à populariser les découvertes de la science ; mais il n'a jamais été donné au poète de pénétrer, sans études préalables, dans une spécialité des connaissances humaines et d'en agrandir le cercle. Si la poésie suffisait à nous révéler *la cause des choses, rerum cognoscere causas*, un des plus grands poètes que les civilisations païennes aient produits, Virgile, aurait enrichi le monde de découvertes scientifiques, lui qui adorait les magnificences de la campagne, lui que charmait l'harmonie des forêts, des champs et des mers, lui qui regrettait tant de ne pouvoir aborder les hauteurs de la nature :

...*Has ne possem naturæ accedere partes*. (Georg. II, 483).

C'est donc se faire une fausse idée, suggérée par l'existence des anciens poèmes cosmologiques, que de croire que la poésie ouvre, par elle-même, des aperçus dans la science. Elle y tient, sans doute, elle a aussi sa racine dans la réalité des choses, elle a sa portée

scientifique ; mais c'est d'une tout autre manière et *sub alio respectu.*

C'est évidemment, comme le titre l'indique, pour la fête de l'Association des naturalistes de Munich que le docteur Tilesius a composé le chant lyrique dont je vais essayer de vous donner, en humble prose, une traduction aussi exacte que possible.

POUR UNE FÊTE DE NATURALISTES.

« Connais-tu le royaume dans les vastes domaines duquel habite la joie encore enfant avec l'innocence ; où les superbes couleurs d'Iris, avec leur éclat fugitif, entretiennent, par d'éternels changements, une éternité de délices ; où, embelli par de fraîches guirlandes, se retrempe un bonheur qui brave le temps ? Le connais-tu, ce royaume bienheureux qui seul jouit de la paix éternelle que le sort n'accorde à nul autre ?

» Oui, je le connais, avec ses portes d'un vert brillant que des saphirs, des rubis et des diamants entourent de leur éblouissant éclat. Celui qui, avec la naïve confiance de l'enfant, veut contempler le spectacle ineffable du bonheur, trouvera ces portes ouvertes au royaume de Flore, reine de ces lieux.

» Temps heureux ! où la terre entière était encore un magnifique Eden ; où la nature, par son puissant fiat, avait partout éveillé une vie que nul souci humain ne peut altérer ni étouffer dans d'étroites barrières ; où l'action libre d'une force pure et première n'apparaissait que sous des formes magiques.

» Alors encore on entendait la voix des dieux murmurer dans les bosquets fleuris, à travers d'épais feuillages, et l'harmonie des sphères célestes se mêler aux hymnes de la création. L'homme, jeune alors, écoutait,



ému et plein de pressentiments. Appuyé, innocent et pur, sur le sein aimant de la beauté infinie, il comprenait les accords intelligents de la nature.

» Il n'est plus, cet âge d'or, ce monde innocent de la forme primitive. Et quoique, pleine de grands souvenirs, la tradition le rattache à la vie, l'esprit, borné par d'étroites limites, demeure plongé dans un sombre esclavage. Rarement il lui est permis de prendre son essor et de pénétrer dans ce royaume fortuné, qui ne s'ouvre et ne se manifeste dans sa beauté première qu'à la pureté de l'innocence.

» Cependant celui qui a été assez heureux pour s'arracher aux puérilités de la terre et pour pénétrer dans le domaine enchanteur du monde de l'innocence, celui-là retrouve la liberté de l'esprit. Il s'élève, comme sur les ailes légères des sylphes, vers un bonheur que les mains fécondes de Flore changent et renouvellent sans cesse en semant des fleurs sur son passage.

» Devant lui s'ouvrent les bois sacrés des temps primitifs, et son esprit y goûte une tendre volupté. Pénétré d'une lumière céleste, son cœur renaît à une vie plus sublime, en respirant de délicieux parfums. Comme la semence produit et la fleur et le fruit, de même sa mémoire enfante les choses passées. Il se réveille, après un long rêve, dans les jardins fortunés du règne végétal, comme au sein d'une patrie.

» Trois fois heureux celui qui, s'élançant du crépuscule des temps orageux, aborde, avec un cœur pur, aux rives lumineuses de ce séjour enchanté de la paix, et y trouve préparé un doux asile. Trois fois heureux celui qui, par un suprême effort, a mérité de la main de la nature une couronne de fleurs embaumées. Qu'il

sache conserver pur l'esprit de cette mère pleine de charmes, et demeure fidèle à son autel bien aimé. »

Bien que la mode en soit un peu passée, on chante aussi, en France, à la fin des banquets où se réunissent parfois les membres des Sociétés littéraires ou savantes ; mais, avouons-le sans rougir, ce n'est pas sur ce ton.

Qu'est-ce, en vérité, qu'une pareille poésie? Ou plutôt, est-ce là de la poésie? Y a-t-il là une pensée touchante ou profonde qui se cache sous la magnificence des images comme un fruit savoureux sous de belles fleurs? On le dirait presque ; pour moi, je ne voudrais pas en jurer. Je ne nie pas que, dans l'original, on ne puisse signaler çà et là une certaine verve, une certaine fraîcheur que ma traduction n'a pu reproduire. S'il est facile d'y relever les traces d'une vague exaltation, on n'y peut méconnaître parfois l'accent d'une émotion sincère en présence des richesses et des beautés de la création. On entrevoit que le poète est un fervent adorateur de la nature, et qu'il reconnaît dans l'ensemble des trois règnes qui font l'objet de ses études, mais particulièrement dans le règne végétal, la plus sublime manifestation d'une puissance supérieure, et, comme dit Buffon, dans son large et beau style, « le trône extérieur de la magnificence divine. « Mais tout cela est vague et confus ; c'est du Goethe affadi et détrempé de Novalis ; et nous ne retrouvons dans ces strophes ni la haute inspiration du père de *Faust*, ni ce naïf et poétique sentiment de la nature qui est comme la première coupe où s'enivre, à ses débuts, toute muse germanique, ni la voix mélodieuse et pure de l'auteur d'*Henri d'Ofterdingen*, cette voix sortie un jour des ruines des croyances alle-

mandes et qui eut tant d'écho dans un pays toujours disposé à remplacer la foi par la poésie, l'idée par l'image, Dieu par son ombre. En un mot, si le docteur Tilesius est un naturaliste poète, c'est aussi un poète *naturaliste*, et non des meilleurs de l'école désignée par ce nom.

Dans ce premier numéro de l'*Isis*, un programme encyclopédique suit immédiatement ce manifeste poétique. Nous avons craint d'y reconnaître les principes de la philosophie de la nature, cette aventureuse qui a trop longtemps mené les destinées intellectuelles de l'Allemagne, et qui semble résumer toutes les incertitudes de la philosophie moderne, parce qu'elle admet une universalité de systèmes, qui est en même temps l'universalité du doute. C'est sous l'influence de cette philosophie que, en Allemagne, la religion n'a plus été une religion, la science une science, la poésie une poésie; c'est à elle qu'on doit de n'y plus trouver aujourd'hui qu'une foi sans Dieu distinct et personnel, une science sans règle et sans méthode sous un méthodisme apparent, une poésie qui n'est qu'un nuage sonore et lumineux, flottant et se transformant en mille fantômes capricieux pour s'évanouir enfin sans laisser une trace dans l'intelligence, une impression dans le cœur.

L'intelligence allemande est incontestablement portée au panthéisme par une pente invincible. Ses systèmes et ses symboles reposent sur un culte de la nature; et ce qu'il y a en cela de plus dangereux, c'est que son mysticisme naturaliste aboutit presque toujours aux mêmes conséquences que chez nous le scepticisme railleur; c'est que, au moindre signal d'anarchie donné de ce côté du Rhin, les tentatives d'applica-

tions sociales succèdent à l'ère des spéculations, les rêveurs mystiques deviennent des hommes de coup de main, les poètes naturalistes se transforment en tyrtées révolutionnaires et donnent le branle à ces mouvements soudains qui ébranlent et font craquer de toute part le vieil édifice de l'empire germanique.

Loin de nous l'idée d'attribuer de pareilles doctrines à l'honorable docteur Tilesius ; il ne les professe certainement pas ; mais, comme il n'est donné à personne de se soustraire à l'influence du milieu dans lequel on vit, il nous a semblé parfois en entrevoir quelque chose dans l'exposé de principes qui ouvre son programme. Ce n'est pas l'homme que nous mettons ici en cause, mais seulement les tendances d'esprit de la nation dont il demande à devenir auprès de nous le représentant, en s'agrégeant à notre Société, sous le titre de Membre correspondant.

Après une pompeuse énumération des découvertes de la science et de l'avenir qu'elles ouvrent aux Sociétés modernes, l'auteur continue en déclarant que « notre siècle impose d'une voix forte et pressante à tous les cœurs allemands la nécessité de s'unir étroitement pour tout ce qui est beau, bon et noble. Le vrai caractère allemand, dit-il, c'est-à-dire la charité fraternelle, l'amour pour la liberté légale, ne s'effacera jamais. » A ses yeux, la concentration et la diffusion des lumières scientifiques sont « une tâche confiée à la vie intellectuelle de nos temps et surtout à celle du peuple allemand ; » bref, il se livre à une glorification de la mission actuelle de la race germanique, qui nous a rappelé Henri Heine s'écriant, il y a vingt ans : « Nous autres Allemands nous sommes le plus fort et le plus ingénieux de tous les peuples. Les princes de

notre race occupent tous les trônes de l'Europe, nos Rotschild gouvernent les bourses du monde entier; nos savants règnent dans toutes les sciences, nous avons inventé la poudre à canon et l'imprimerie, etc., etc. (1). »

Voici maintenant comment le docteur Tilesius distribue les matières qui doivent être traitées dans l'*Isis*. — « L'*Isis*, dit-il, est un journal encyclopédique qui comprend tout le règne de la nature, les matières primitives, les minéraux, les plantes, les animaux, l'esprit humain et toutes les sciences en général, qui se divisent en deux branches, savoir : 1° *Sciences subjectives* : Philosophie, Droit, Religion ; 2° *Sciences objectives* : Histoire naturelle, Arts et Métiers, Médecine.

» Le journal se divise, 1° en traités nouveaux ou mémoires originaux et en extraits ou traductions; 2° en comptes-rendus aussi courts que possible; 3° en annonces d'histoire naturelle et de livres qui s'y rapportent, en nécrologies et biographies contemporaines ; en un mot, il est destiné à la propagation prompte et générale de toutes les découvertes humaines, à la critique sérieuse de toutes les productions de la science, des arts et de la vie.

» La marche suivie pour les publications est à peu près celle-ci : — 1° Sciences de la Nature : Mathématiques (pratiques), Astronomie (cosmographie), Physique, Géologie (météorologie, hydrologie, géographie physique, géogonie, chimie). — 2° Histoire de la Nature : Morphologie, Anorganologie (oryctognasie, géognosie), Organologie, Physiologie (pratique), Zoologie, Anthropologie. — 3° Arts de la Nature : Mé-

(1) Heine, de l'Allemagne depuis Luther.

decine, Anatomie (comparée), Physiologie, Pathologie, Thérapeutique, Médecine vétérinaire, Chirurgie.

» 1° SCIENCES DU GOUT : Grammaire, Esthétique, Poésie (du règne de la Nature, que nous appellerons *Méditations de la Nature*); — 2° HISTOIRE DU GOUT : Philologie, Archéologie. — 3° ARTS DU GOUT : Beaux-Arts, Peinture, Chasse et Forêts, Arts et Métiers, Découvertes d'utilité générale.

» 1° SCIENCES DE L'ESPRIT : Philosophie, Ethique, Théologie (dans sa plus large acception). — 2° HISTOIRE DE L'ESPRIT : Histoire, Chronologie, Numismatique. — 3° ARTS DE L'ESPRIT : Politique, Education, Statistique, Commerce.

» Enfin, dit le fondateur de l'*Isis*, l'Histoire sera le miroir de ce journal, la Nature son parvis, l'Art ses parois ; pour le Ciel, nous le laissons ouvert. »

Pardonnez-moi, Messieurs, cette longue citation ; mais j'ai voulu vous montrer au vif ce que c'est qu'un programme encyclopédique à la manière allemande. Je ne sais, en vérité, si c'est de ma part antipathie pour le germanisme et prédilection obstinée pour l'esprit français, ami avant tout de la clarté et de la raison ; mais ce programme encyclopédique m'accable de sa confuse immensité, et je n'en puis comprendre la singulière ordonnance. Je me demande comment l'*Isis* pourra, en traitant à la fois tant de matières si dissemblables, intéresser suffisamment ses diverses classes de lecteurs et arriver à cette diffusion populaire de la science qui est le but de sa généreuse ambition. Quel lien entre tant et de si diverses branches des connaissances humaines ! J'ai eu beau lire tous les articles, fort variés et fort courts, beaucoup trop courts même, qui composent le premier numéro. Je n'ai rien vu qui

pût m'éclairer à cet égard, et je commence à croire que de pareilles idées auraient besoin de passer au creuset de l'esprit français, avant de pouvoir pénétrer dans mon cerveau.

Peut-être, Messieurs, m'avez-vous trouvé un peu sévère dans les jugements que je viens de porter sur l'esprit allemand, à propos de quelques opuscules du docteur Tilesius. Dieu me garde de vouloir contrister la bonne Germanie! Je n'ai point voulu, croyez-le, flétrir les fleurs naïves dont elle compose sa scientifique et sentimentale couronne; encore moins briser, sur la table de ses banquets académiques, la coupe de cristal où ses savants versent, d'une main débonnaire, leur joyeux vin du Rhin; mais, en présence d'un recueil comme l'*Isis* dont le caractère encyclopédique permet de lui attribuer la prétention de résumer, de représenter la science allemande, et de juger tous les systèmes nuageux que cette science a tour-à-tour enfantés et qui tous sont venus se résoudre dans un panthéisme funeste, dissipant l'âme humaine et personnelle dans une âme universelle, — j'ai senti, et trop vivément exprimé peut-être, l'infériorité de l'esprit germanique en présence de l'esprit français, de cette calme et froide raison, toujours éveillée et ne rêvant jamais, de ce coup d'œil clair et sûr, qui seul pourrait percer le voile mystérieux d'*Isis*, et qui forme l'apanage du savoir et de l'esprit français.

Il y a, au cinquième acte du second *Faust*, un vers qui m'a toujours frappé. Le vieux docteur, l'audacieux alchimiste, arrivé au terme de sa longue et misérable existence, épuisé par tant de voluptés adultères qui n'ont fait qu'engendrer en lui des désirs et des appétits insatiables, las de toutes ces sensations achetées à force

de science et de crimes et dont il ne reste plus que cendres en son cœur, se trouve tout-à-coup en face de la mort, et s'écrie avec un accent d'ineffable tristesse : « O Nature ! que ne suis-je un homme devant toi, rien qu'un homme? Cela vaudrait la peine d'être homme ! »

Stünd'ich, Natur! vor dir ein Mann allein !
Da war's der Mühe werth ein Mensch zu seyn !

Pour moi, en voyant ce que les Allemands ont fait et font encore chaque jour de l'amour et de l'étude de la nature, je suis tenté de m'écrier : O Nature, je me félicite de n'être devant toi qu'un Français ; cela vaut la peine d'être Français !

POÉSIE.

L'ITALIE.

ÉPITRE A M. THÉOPHILE GAUTHIER,

À propos de son voyage dans cette contrée et des feuilletons qu'il a publiés dans la *Presse* à ce sujet,

Par M. Isidore BRUN.

Eh bien ! vous avez vu cette noble Italie,
Qui, de tristesse, hélas ! et de douleur remplie,
Sous le glaive tudesque humiliant son front,
Une seconde fois dévore son affront.
Dites, n'avez-vous pas, du fond de ses campagnes,
Du sein de ses villas, du flanc de ses montagnes,

Ouï de ses sanglots les bruits dans l'air errants
Ou de sa liberté quelques cris expirants?
La voilà maintenant dans son linceul couchée.
Votre ame, j'en suis sûr, de sa plainte touchée,
A sa dure infortune a donné quelques pleurs;
Ou poète épandant vos délicates fleurs,
Vous avez, sur son corps et sur sa tête pâle,
Comme un tribut pieux, effeuillé leur pétale.
Quel luth contemporain sur ses maux n'a gémi?
Quel cœur ne s'est ému? quel ame n'a frémi?
Mais vous, en visitant cette antique Ausonie,
Oh! vous veniez surtout explorer son génie,
Contempler l'art divin, chercher de toutes parts
Sur ce sol glorieux les prodiges épars
Créés par ces géants, formidable phalange,
Qui se nomment Vinci, Raphael, Michel-Ange.
Vous veniez admirer ces esprits souverains,
Sombres ou rayonnants, orageux ou sereins,
Qui, semant à longs flots la vie et la lumière,
Font d'un souffle puissant palpiter la matière.
Des rocs de l'Apennin, aux bords de la Brenta,
Ces noms que le génie à ce sol implanta
Courent illuminés comme une ardente effluve.
Le Tibre et l'Anio, les pentes du Vésuve,
Les bosquets de Tibur, le flot Tyrrhénien,
Chantent au loin Corrège, Albane, Titien,
Véronèse épanchant en ondoyante flamme
Sa couleur qui parfois, éblouissante trame,
Mêle la rouge pourpre au velours des habits,
Ou marie un or fauve aux splendeurs des rubis.
De ces noms à jamais vivante est la mémoire;
La moderne Italie y puise encor sa gloire,
Car depuis les grands jours où les arts renaissants
Sous Côme et sous Léon brillèrent florissants,
Quel homme a, de son nom, illustré cette terre?
Otez Alfiéri, ce brûlant caractère,
Retranchez Foscolo, Pellico, Manzoni,
Deux artistes divins, Canova, Rossini,
Chez ce peuple, après tout, que trouvez-vous encore?
Quel astre à l'horizon l'éclaire et le décore;
Où donc est son pinceau qui parait les autels;

Son ciseau qui fouillait des marbres immortels ;
Sa lyre qui chantait, frémissante et sonore,
Alcine, Béatrix, Clorinde, Léonore.
Sur l'éclatant rivage où trônaient les Césars,
Tout semble s'être éteint, le génie et les arts.
Quelquefois cependant dans son flanc qui murmure,
On entend comme un bruit de clameur et d'armure.
Soudain l'orage éclate et dans chaque cité,
Tout un peuple s'élance aux cris de liberté ;
Mais bientôt il retombe et sur sa rude base,
Le joug plus alourdi le comprime et l'écrase.
C'est ce joug autrichien, ces pouvoirs absolus,
Dont l'Italie enfin s'indigne et ne veut plus.
Elle hait ces soldats, fils de la Germanie,
Qui pèsent sur son sein comme une ignominie.
Mais l'art sous son doux ciel, dans ses climats d'azur,
Doit-il recommencer son règne antique et pur,
Faire au loin scintiller ses germes de lumière,
Et rayonner enfin dans sa splendeur première ?
Oui, si la liberté, comme un aigle hardi
Qui monte vers les cieux dans l'éclat du midi,
Y peut tendre son aile, et sous ses yeux de flammes,
Y réveiller la vie et féconder les ames ;
Car loin de ses regards tout tombe et s'assombrit.
Le germe s'étiole et la source tarit ;
Elle est des temps nouveaux l'instinct et la puissance ;
Le jour, c'est son flambeau ; la mort, c'est son absence.
Mais avant que ce jour, comme un astre au matin,
Monte pour l'Italie à l'horizon lointain,
Belle de souvenirs, cette terre artistique
Resplendira surtout de sa richesse antique.
Poètes voyageurs, de jeunes pèlerins
S'enfoncent sans pâlir jusqu'en ses souterrains,
Soulèvent haletants cette poussière sainte
Qui des âges fameux a retenu l'empreinte ;
Et guidant aux lueurs de vacillants flambeaux
Leurs pas qui vont heurter aux marbres des tombeaux,
Ils contemplent sans fin ces grandeurs inouïes,
Sous le temps qui les fauche ombres évanouies.
Ici c'est Pompéï, cette ville des morts,
Où jadis bondissant comme un coursier sans mors,

Ou comme un noir torrent qui court dans les ravines,
Le Vésuve vomit ses brûlantes ruines.
Là, c'est Naple aux flots bleus, aux sites enchantés,
Qui soupire et s'endort ivre de voluptés.
Là, de riches palais, c'est Florence peuplée;
C'est Rome et sa campagne aride et désolée
Où des fûts mutilés rampent sous les gazons;
Où sous un ciel de flamme et de lourds horizons,
S'allonge le désert..... Vaste puissance éteinte
Que presse de la mort la formidable étreinte.
Puis c'est Venise enfin, qui, dans les flots amers,
Baigne ses pieds d'azur, comme on voit sur les mers
L'Alcyon reposer en dépit des tempêtes.
Venise ! c'est la joie et la splendeur des fêtes,
La gondole légère où l'amour vient s'asseoir,
Et qui glisse sans bruit dans les ombres du soir;
C'est le chant gracieux dont les murmures vagues
En soupirs cadencés circulent sur les vagues;
Venise, c'est surtout l'art dans sa pureté,
Sa suprême grandeur, sa divine beauté.
Mon regard vous suivait à Venise, ô poète,
Soit lorsque sous les coups de la rame discrète,
Aux clartés d'un falot, pâle et sombre miroir,
Votre barque, la nuit, fendait le golfe noir,
Et qu'au frémissement des suaves haleines
Les jeunes gondoliers mêlaient leurs cantilènes;
Soit quand vous contempliez, en extase arrêté,
Des palais de Saint-Marc la noble majesté,
Ses dômes lumineux, ses saintes basiliques,
L'airain de ses lions et l'arc de ses portiques.
Que de blocs précieux, de marbres éclatants,
Dorés par la lumière ou brunis par le temps,
Se dressaient devant vous! leurs merveilles sans nombre
Décorent le Forum, la cathédrale sombre,
Se posent au sommet des piliers de granit,
Sur les créneaux déserts où l'orfraie a son nid,
Couronnent l'arabesque aux mille ciselures,
Et des frontons hardis les fines dentelures.
De votre esprit nerveux goûtant le libre essor,
Haletant, sur vos pas, je m'élançais encor
Au brillant Rialto, lieu d'élite, où la foule

Bouillonne à flots pressés comme une ardente houle.
Sur le pont des Soupirs, pensif je m'arrêtais,
Et le regard tendu vers les eaux j'écoutais
Si quelque étrange bruit, quelque sinistre râle,
N'en troublaient pas soudain la teinte sépulcrale.
Des Doges votre main me montrait le palais,
Monument formidable et dont je contemplais
Les profonds corridors, les gigantesques salles.
J'admirais plein d'effroi ces voûtes colossales,
Ces funèbres caveaux, ces antres ténébreux,
Ces *Plombs*, prison terrible, où tant de malheureux,
Loin des clartés du ciel, ont, dans un long supplice,
Des humaines douleurs épuisé le calice.
Telle est Venise ! Et vous dont le style puissant
Éclate dans votre œuvre en vigoureux accent,
Qui versez sur l'objet dont votre ame est saisie
Et le rhythme sonore et la couleur choisie,
Poète, pour donner un corps au souvenir,
En volume élégant vous saurez réunir
Ces notes de voyage, album de vos pensées,
Et par vous sur la route en courant dispersées.
Relevant son beau front qu'oppriment les Germains,
La Venise des arts revivra sous vos mains.
Mais à cette heure, hélas ! le deuil est sur ses dunes.
Le Croate vainqueur se pavane aux lagunes.
Dans un choc inégal Venise a succombé ;
Son peuple glorieux sous le nombre est tombé,
Pareil à ce lion, des forêts roi superbe,
Qu'assaillent les chasseurs, et qui, couché sur l'herbe,
Percé de toutes parts, lutte encor rugissant,
Et meurt couvert des flots de son généreux sang.

L'OIE ET L'HIRONDELLE

(Fable imitée de Lokmann),

Par M. CHARLES REY.

L'oie, un jour, dit à l'hirondelle :
« Voyageons en société.

» La route est pour un seul d'une longueur mortelle,
» A deux elle paraît et plus courte et plus belle.
» — Soit, dit l'agile oiseau, faisons donc un traité.
» Je vais partir à tire-d'aile.
» Toi, tu n'as qu'à rester en bas
» Et me suivre en hâtant le pas.
» — C'est entendu, répliqua l'oie.
» Pars donc la première, et d'en haut,
« Indique-moi la droite voie. »
L'hirondelle part; mais bientôt,
Terre à terre et voulant dans l'air suivre son guide,
L'oiseau lourd essoufflé, haletant, harassé
Tombe dans un piége perfide
Par un chasseur devant elle dressé,
Qui lui dit en riant : La leçon sera dure;
Tu vas bouillir au pot. Aussi, sot animal,
Pourquoi vouloir forcer l'instinct natal
Qu'aux tiens départit la nature?

L'ABEILLE ET LE SCARABÉE

(Fable aussi imitée de Lokmann).

Par LE MÊME.

Le scarabée, insecte aussi vain qu'incapable
De tout labeur; mais cherchant un emploi
Qui lui fournit gratis bon gîte et bonne table,
— Ami lecteur, ainsi que moi,
Ne rencontrez-vous pas quelquefois son semblable? —
Dit à l'abeille, un jour : « Admets-moi sous ton toit,
» Comme un associé qui pourra t'être utile.
» Pour moi faire du miel est chose bien facile :
» Sans me vanter, en tout je suis assez adroit,
» Et tu pourras, me laissant faire,
» Prendre un repos pour toi devenu nécessaire.
La bonne abeille y consentit.
— Défiance aux cœurs droits est toujours étrangère. —

Mais l'impudent ne produisit
Qu'un excrément nauséabonde
Qui faisait fuir tout à la ronde.
Défiez-vous d'un fanfaron
Détestant le travail, mais aimant l'abondance.
Ce n'est qu'un fat et qu'un fripon.
Deux mots qui n'ont entr'eux aucune différence.

A M. MISTRAL,

POÈTE PROVENÇAL,

Par M. Jules CANONGE.

Si ma lèvre restait muette
Quand, chez moi, tes vers à torrent
Déployaient leur brillant courant,
Ne crois pas, jeune et vrai poète,
Que mon cœur fût indifférent.

Si je n'ai répondu qu'en prose,
Lorsque dans la langue des cieux,
Tu m'adressas tes nobles vœux,
Ah! que ton esprit ne suppose
Rien de léger, rien d'oublieux!

Il est des instants où notre ame
Sent tant d'extase l'inonder,
Tant de bonheur la posséder,
Qu'il nous faudrait des mots de flamme,
Pour la bien faire déborder!

Comme le raisin, sous la feuille,
Se nourrit mieux du feu vermeil
Que versé un fécondant soleil,
En soi-même elle se recueille;
Mais, ce n'est qu'apparent sommeil :

En silence elle aime, elle admire ;
Et, bientôt il vient un moment
Où, son trop d'ardeur se calmant,
Elle peut enfin sans délire
Exprimer son enchantement.

Si, chez moi, ce moment suprême
S'est laissé voir lent à venir,
Si j'ai paru ne rien sentir,
Ami, le tort n'est qu'à toi-même,
Tort brillant qu'on doit applaudir :

L'émotion fut si complète,
Si saisissante en t'écoutant,
Qu'il a fallu plus qu'un instant
Pour la dominer et, poète,
Oser te répondre en chantant !

Mon idiôme, altier langage,
Va sur des échasses hissé ;
Par ses *pronoms* embarrassé,
D'*É muets* traînant un bagage,
Il n'est qu'aride et compassé.

Peut-il lutter de mélodie
Avec ce parler gracieux,
Abondant, souple, harmonieux
Que la Grèce et que l'Italie
Enseignèrent à tes aïeux ?

En Français, fils d'illustres pères,
Mais fils, hélas ! dégénérés,
Nous chantons sans être inspirés ;
Pour nos tableaux nous n'avons guères
Que des reflets décolorés.

Toi, qu'un meilleur génie enflamme,
Tu découvres, tu fais encor
Briller les perles du trésor
Qu'un peuple fort garde en son ame ;
Ton vers les enchâsse dans l'or.

A la ville étouffant cratère,
L'esprit végète sombrement;
Les Muses n'ont point d'aliment;
Sur nos fronts pèse une atmosphère
Où manque tout calme élément.

Aux champs où joyeux tu respires,
Du ciel la douce majesté,
Le travail et la liberté
Font à l'esprit de beaux délires,
Au cœur une sainte fierté.

Tu vois, de haut, comme un atôme
Ce qui, pour nous, est monument;
Tu sens qu'on n'est grand qu'en aimant;
Plus près de Dieu, plus loin de l'homme,
Tu juges tout plus sainement.

Pardonne-moi donc, cher poète,
Si, tardifs et pâles, mes vers
Sont peu dignes de tes concerts;
Je chante mal, mais je répète
Avec bonheur les nobles airs.

Indulgent à ce que j'envoie
Et sachant que j'ai pour drapeau,
Comme toi, le bien et le beau,
Ah! donne-moi souvent la joie
D'écouter un refrain nouveau!

De l'écouter, de le redire,
De m'en pénétrer doucement
Et de dispenser largement
Au peuple pour qui Dieu t'inspire
Un fécond et pur aliment.

TÉLÉMAQUE AU COLYSÉE (1),

Par M. BOUSQUET.

La lampe fume encore au lit de nos Faustines,
Et Rome ne dort plus ; de clameurs intestines
Un sourd bourdonnement, comme un torrent qui bout,
Gronde et court dans ses murs..... tout son peuple est debout !
Est-ce qu'au Capitole un soldat en délire
De son char triomphal va monter à l'empire ;
Asservir le sénat ; faire parler l'autel ;
Et, criminel heureux, faire un dieu d'un mortel ?...

Mais l'œuvre de l'épée est désormais remplie.
La mission du Juste est enfin accomplie.
Du haut de la montagne où la lumière a lui,
Le Verbe est descendu ; tout s'ouvre devant lui.
Les peuples ne font qu'un ; détaché de la terre,
L'homme n'est plus dans l'homme ; il est tout dans son frère,
Et le monde qui voit dans cet événement
De sa rédemption le grand enfantement,
De ses maîtres d'un jour détournant le visage,
A déjà commencé le cycle d'un autre âge.

Rome a-t-elle compris ? Non, pour ses faibles yeux
Le temps n'est pas venu de regarder aux cieux.
Que ses mâles aïeux voilent leur face austère !
Leur fille, c'en est fait, courtisane adultère,
Ne se contente plus, dans ses âpres désirs,
De brûler son encens aux plus honteux plaisirs ;
Elle puise à l'orgie, et son ame glacée
Est morte à tout rayon de leur gloire passée.

Seul, l'appétit du sang surnage en ses ébats,
Mais nu, deshérité de ce feu des combats

(1) Voy. Théodoret, histoire liv. 5ᵉ, chap. 26.

Qui, bravant les dangers où l'honneur nous engage,
Se transforme en vertu sous le nom de courage,
Mars ne le tente plus; c'est assez de ces jeux
Où des gladiateurs se déchirent entre eux.
Elle y court..... Regardez!.... aux flancs du Colysée
La foule s'est tordue, ardente, inépuisée;
Le flot monte toujours; chaque gradin qu'il mord
Arrache un cri de joie à ce temple de mort;
La lave s'en irrite et d'ombres indécises
Inonde du géant les dernières assises.

Pitié!... le peuple-roi palpite suspendu
Au râle d'un esclave au cirque descendu!...
En est-ce assez, mon Dieu!... grâce, pour sa misère!
Jetez la goutte d'eau sur le mal qui l'altère:
A vos desseins secrets il fut prédestiné;
Que de pleurs à Sion coûte ce nouveau-né!
Pauvre mère, elle attend qu'en or le plomb se change...
Tout-à-coup, un soldat de la sainte phalange
Va droit aux combattants: l'éclat de son maintien
Et ces accents du cœur que, seul, trouve un chrétien,
Les frappent de respect: la menace farouche,
Comme un flot sur la grève, expire dans leur bouche;
De leur paupière en feu s'humecte le regard
Et de leurs doigts crispés s'échappe le poignard.
Un éclair de terreur a sillonné l'enceinte;
Mais qui s'appuie au ciel marche toujours sans crainte;
Que peuvent, contre lui, le choc des passions
Et de l'impiété les imprécations?
Confiant dans sa force il se rit des tempêtes.
« Eh quoi! toujours du sang pour parfum de vos fêtes!...
» Peuples, c'est aujourd'hui l'octave du Seigneur
» Fuyez, a dit le saint, fuyez avec horreur
» Ce sacrifice impur qui se fait aux idoles. »
L'enfer exaspéré bondit à ces paroles,
Il ne s'abuse point; il voit à leur flambeau,
Son trône foudroyé s'écrouler par lambeau.

Ce chrétien vit encor!... qui l'eût pensé? son crime
Allume-t-il, du moins, un courroux unanime?
Dans plus d'un cœur surpris se tait l'inimitié!...

Plus d'une ame amollie a senti la pitié!...
Où cacher sans rougir sa puissance avilie?...
De ses derniers bas-fonds il épuise la lie;
Le faux zèle, l'orgueil, de ses poisons nourris;
L'intérêt, la vengeance, aux forfaits aguerris;
Tous les instincts rampants, il leur souffle sa haine;
Et d'un geste implacable, il leur montre l'arène.

Le ciel est menacé... que faites-vous, préteur?
N'avez-vous, cette fois, ni faisceau, ni licteur?
L'empereur vous a-t-il délégué sa puissance
Pour laisser, en son nom, égorger l'innocence?
De débauche et d'ennui le préteur épuisé
Rêvait d'un philtre heureux pour un cadavre usé;
Eh! qu'importe à ses yeux qu'une troupe cruelle
Porte sur sa victime une main criminelle!
Jamais le sang versé ne l'a vu compâtir.

Sa tunique en lambeaux, cependant, le martyr
Rougit, et de ses bras se voilant la poitrine
Resplendit tout entier d'une pudeur divine,
Du cirque épouvanté, le regard ébloui
Vainement cherche l'homme : il s'est évanoui.
Un élu figurait dans cette horrible scène
Et, semblable au captif dont on brise la chaîne,
Son calice tari, le céleste héros
Est retourné vers Dieu prier pour ses bourreaux.

Sois loué, sois béni, jour d'heureuse mémoire:
La Foi vient d'ajouter une palme à sa gloire.
Télémaque (1), grand saint, que votre nom est beau!
Par vous encor la vie a vaincu le tombeau,
Où sont vos ennemis! Le jour efface l'ombre,
Mais lorsque de l'erreur tombe le voile sombre,
Pour le méchant aussi finit l'impunité.
Comment de sa grandeur s'est-il déshérité?

L'homme est l'homme; de Dieu c'est l'image créée,
Comment a-t-il souillé sa majesté sacrée?

(1) Télémaque signifie fin du combat.

Rome le sait, enfin, votre sang a parlé ;
Un nouveau règne arrive au monde consolé ;
Règne selon l'esprit, qu'en son amour suprême
Dieu voulut de sa mort, édifier lui-même ;
Rome en saisit le sceptre ; et, sublime concert !...
Le Colysée est sourd et son cirque désert.

SCIENCES.

DÉTERMINATION

DES CONDITIONS DE RATIONALITÉ

DES RACINES DES ÉQUATIONS DU TROISIÈME DEGRÉ,

Par M. OLLIVE-MEINADIER.

On sait que $x^2+px+q=o$ étant une équation complète du second degré à une seule inconnue, on a pour les valeurs de cette inconnue

$$x=\frac{1}{2}\left\{-p+\sqrt{p^2-4q}\right\},\quad x=\frac{1}{2}\left\{-p-\sqrt{p^2-4q}\right\},$$

et qu'ainsi, pour que ces valeurs soient réelles et rationnelles, il est nécessaire et il suffit en même temps que la quantité p^2-4q soit un quarré parfait, ce qui ne saurait avoir lieu qu'autant que le terme connu q est une quantité négative, ou du moins que cette quantité n'est pas supérieure à $\frac{1}{4}p^2$. Mais on ne connaît point les conditions auxquelles doivent satisfaire les

coefficients dans les équations de degrés plus élevés, pour que toutes les racines, ou plusieurs d'entre elles, soient réelles et rationnelles, et c'est à cette recherche que nous allons nous livrer pour les équations du troisième degré.

Sachant que $x^3+px+q=o$ étant une équation du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, on a, pour l'expression de ses racines,

$$x=\sqrt[3]{-\frac{1}{2}q+\sqrt{\frac{p^3}{27}+\frac{1}{4}q^2}}+\sqrt[3]{-\frac{1}{2}q-\sqrt{\frac{p^3}{27}+\frac{1}{4}q^2}},$$

$$x=\frac{-1+\sqrt{-3}}{2}\sqrt[3]{-\frac{1}{2}q+\sqrt{\frac{p^3}{27}+\frac{1}{4}q^2}}+\frac{-1-\sqrt{-3}}{2}\sqrt[3]{-\frac{1}{2}q-\sqrt{\frac{p^3}{27}+\frac{1}{4}q^2}},$$

$$x=\frac{-1-\sqrt{-3}}{2}\sqrt[3]{-\frac{1}{2}q+\sqrt{\frac{p^3}{27}+\frac{1}{4}q^2}}+\frac{-1+\sqrt{-3}}{2}\sqrt[3]{-\frac{1}{2}q-\sqrt{\frac{p^3}{27}+\frac{1}{4}q^2}},$$

Ou bien en posant

$$\sqrt[3]{-\frac{1}{2}q+\sqrt{\frac{p^3}{27}+\frac{1}{4}q^2}}=P,\ \sqrt[3]{-\frac{1}{2}q-\sqrt{\frac{p^3}{27}+\frac{1}{4}q^2}}=Q,\ \text{et}$$

$$\frac{-1+\sqrt{-3}}{2}=\alpha,$$

$$x=P+Q,\quad x=\alpha P+\alpha^2 Q,\quad x=\alpha^2 P+\alpha Q,$$

on pourra, en supposant que ces trois racines sont réelles et rationnelles, et en considérant les deux dernières comme les racines d'une même équation du second degré, écrire les égalités suivantes :

$$\alpha P+\alpha^2 Q=\tfrac{1}{2}(A+B),\qquad \alpha^2 P+\alpha Q=\tfrac{1}{2}(A-B),$$

les quantités A et B étant réelles et rationnelles.

Or, si pour déterminer les valeurs de P et Q en fonction de A et B, on multiplie d'une part tous les termes de la première des égalités que nous venons de poser par α, tous les termes de la seconde par α^2, et que l'on retranche le second produit du premier, et que, d'autre part, multipliant tous les termes de la première de ces égalités par α^2, et ceux de la seconde par α, on retranche de même le second produit du premier, on aura

$$(\alpha^2-\alpha)P=\tfrac{1}{2}\{(\alpha-\alpha^2)A-B\},\quad (\alpha-\alpha^2)Q=\tfrac{1}{2}\{(\alpha^2-\alpha)A-B\};$$

d'où l'on tire

$$P=\frac{1}{2}\left\{-A+\frac{B}{\sqrt{-3}}\right\},\qquad Q=\frac{1}{2}\left\{-A-\frac{B}{\sqrt{-3}}\right\},$$

égalités qui deviennent, lorsque la quantité B est un multiple du nombre 3, et qu'on a en conséquence $B=3B'$, B' étant une quantité réelle et rationnelle,

$$P=\tfrac{1}{2}\{-A-B'\sqrt{-3}\},\quad Q=\tfrac{1}{2}\{-A+B'\sqrt{-3}\};$$

et, comme ces valeurs de P et Q ne renferment aucun radical cubique, il s'ensuit naturellement que, lorsque les trois racines de l'équation sont réelles et rationnelles, les quantités affectées d'un radical cubique dans leur expression sont des cubes parfaits.

De plus, comme dans les valeurs de P et Q que nous venons de déterminer, il n'y a pas d'autre radical quarré que celui qui affecte la quantité -3, et que les cubes de ces valeurs auront nécessairement la même forme, nous devons en conclure que la quantité placée

sous le radical du second degré dans les valeurs de ces fonctions exprimées en fonction des coefficients de l'équation doit être un quarré parfait, divisé ou multiplié par —3, ce qui exige que le coefficient p soit négatif.

Enfin, on obtient des dernières égalités que nous avons posées $PQ=\frac{1}{4}\left\{A^2-\frac{B^2}{-3}\right\}$ et suivant le cas $PQ=\frac{1}{4}\left\{A^2-B'^2(-3)\right\}$, soit $PQ=\frac{1}{4}(A^2+\frac{B^2}{3})$, et suivant le cas, $PQ=\frac{1}{4}(A^2+B'^2\times 3)$, ou bien, en remplaçant P et Q par leurs valeurs exprimées en fonction des coefficients de l'équation

$$-\frac{1}{3}p=\frac{1}{4}(A^2+\frac{B^2}{3}),\text{ et suivant le cas,}$$

$$-\frac{1}{3}p=\frac{1}{4}(A^2+B'^2\times 3).$$

D'où il suit que, lorsque les racines d'une équation du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, sont réelles et rationnelles, le coefficient de la première puissance de l'inconnue est négatif, et que le tiers de ce coefficient, pris avec un signe contraire, est égal à la somme d'un quarré et d'un second quarré divisé ou multiplié par 3, circonstance qui facilite l'extraction de la racine cubique des quantités qui, dans les expressions générales des racines, se trouvent sous les radicaux cubiques, puisque les racines cubiques de ces quantités sont exactement égales à la somme et à la différence des racines quarrées des deux quantités à la somme desquelles est alors égal le tiers du coefficient de la première puissance de l'inconnue pris avec un signe contraire,

ainsi qu'il a été déjà dit. Mais les deux conditions que nous venons de reconnaître nécessaires pour que les trois racines soient réelles et rationnelles ne sont pas cependant suffisantes, il faut encore, ainsi que nous l'avons déjà vu, que dans l'expression de ces racines les quantités affectées d'un radical cubique soient des cubes parfaits, et que dans celles-ci la quantité qui se trouve sous le radical du second degré soit un quarré parfait divisé ou multiplié par —3, de sorte que les deux dernières conditions que nous venons de rapporter impliquent les deux autres, mais sans réciprocité.

Si on remarque, en outre, que la somme des trois racines d'une équation du troisième degré, privée seulement de son second terme, est égale à zéro, et que lorsque ces racines sont réelles et rationnelles, il y en a nécessairement une qui est égale à un nombre pair, ce qui ne peut avoir lieu qu'autant que le dernier terme de l'équation est lui-même un nombre pair, on peut être assuré d'avance qu'une équation du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, dans laquelle le coefficient de la première puissance de l'inconnue ne serait pas négatif, ou qui n'aurait pas un nombre pair pour dernier terme, ne saurait avoir ses trois racines réelles et rationnelles.

D'après ce qui précède, si l'on avait à résoudre l'équation $x^3-7x+6=0$ qui aurait pour l'expression de sa première racine

$$x=\sqrt[3]{-3+\sqrt{-\tfrac{100}{27}}}+\sqrt[3]{-3-\sqrt{-\tfrac{100}{27}}},$$

qui, en extrayant la racine quarré du nombre $\frac{100}{9}$,

placé sous le radical quarré, devient

$$x=\sqrt[3]{-3+\frac{10}{3\sqrt{-3}}}+\sqrt[3]{-3-\frac{10}{3\sqrt{-3}}},$$

et que l'on remarquât que le coefficient de la première puissance de l'inconnue est —7, et par conséquent négatif; que le tiers de ce coefficient, pris avec un signe contraire, c'est-à-dire, $\frac{7}{3}$ est égal à $1+\frac{4}{3}$, soit à $1-\frac{4}{-3}$, et que de plus on a

$$\sqrt{1}\pm\sqrt{-\frac{4}{3}}=1\pm\frac{2}{\sqrt{-3}}=\sqrt[3]{-3\pm\frac{10}{3\sqrt{-3}}},$$

on serait fondé à conclure que cette équation a ses trois racines réelles et rationnelles, et on aurait, en effet, pour la première racine

$$x=\sqrt[3]{-3+\frac{10}{3\sqrt{-3}}}+\sqrt[3]{-3-\frac{10}{3\sqrt{-3}}}$$
$$=\left\{1+\frac{2}{\sqrt{-3}}\right\}+\left\{1-\frac{2}{\sqrt{-3}}\right\}=2;$$

divisant le premier membre de l'équation par $x-2$, on obtiendrait l'équation $x^2+2x-3=0$ qui a ses racines égales à $+1$ et -3, et par conséquent pour les trois racines de l'équation proposée $x=1$, $x=2$ et $x=-3$.

Au demeurant on pourrait s'assurer aisément que l'équation proposée a ses trois racines réelles et rationnelles, en résolvant cette équation sans avoir recours à une méthode générale. En effet, si l'on remarque que la somme des deux cofficients positifs est égale au coef-

ficient négatif -7, abstraction faite du signe, et qu'ainsi cette équation a une racine égale à $+1$; que son premier membre est par suite divisible par $x-1$, et qu'en exécutant cette division on obtient l'équation $x^2+x-6=0$, qui a pour ses racines $x=2$ et $x=-3$, on en conclura que les racines de l'équation proposée sont égales à $+1$, $+2$ et -3, ainsi que nous l'avions trouvé tout à l'heure.

Prenons pour second exemple l'équation $x^3-39x+70=0$; elle aura pour sa première racine

$$x=\sqrt[3]{-35+\sqrt{-972}}+\sqrt[3]{-35-\sqrt{-972}}$$
$$=\sqrt[3]{-35+18\sqrt{-3}}+\sqrt[3]{-35-18\sqrt{-3}},$$

et comme le coefficient de la première puissance de l'inconnue est négatif, que le tiers de ce coefficient pris avec un signe contraire, soit le nombre $+13$ est égal à la somme du nombre 1, quarré de l'unité, et du nombre 12, produit du nombre 4 par 3, et que l'on a

$$\{1\mp2\sqrt{-3}\}^3=-35\pm18\sqrt{-3},$$

on aura, pour cette première racine,

$$x=\sqrt[3]{-35+18\sqrt{-3}}+\sqrt[3]{-35-18\sqrt{-3}}$$
$$=\{1-2\sqrt{-3}\}+\{1+2\sqrt{-3}\}=2.$$

Divisant maintenant le premier membre de l'équation dont il s'agit par $x-2$, nous parvenons à l'équation $x^2+2x-35=0$, qui a ses racines égales à $+5$ et -7. Nous aurons donc pour les trois racines de l'équation proposée $x=2$, $x=5$ et $x=-7$.

Si maintenant nous supposons que la première racine dé l'équation générale $x^3+px+q=o$ est seule réelle et

rationnelle, les deux autres racines pourront être réelles, mais irrationnelles, et pour rendre applicables à ce nouveau cas les résultats auxquels nous sommes parvenus, il suffira de poser $B^2 = C$, C étant une quantité réelle et rationnelle, mais ne pouvant pas être un quarré; les valeurs de P et Q deviendront alors

$$P = \frac{1}{2}\left\{-A + \sqrt{-\frac{C}{3}}\right\},\quad Q = \frac{1}{2}\left\{-A - \sqrt{-\frac{C}{3}}\right\}.$$

D'où il résulte que, comme dans le cas où les trois racines sont réelles et rationnelles, les quantités qui, dans l'expression de ces racines sont affectées d'un radical cubique, doivent être des cubes parfaits, mais que dans celles-ci il suffit que la quantité placée sous le radical quarré soit une quantité négative divisée ou non divisée par 3; et qu'enfin, le coefficient de la première puissance de l'inconnue, étant négatif, le tiers de ce coefficient, pris avec un signe contraire sera égal à la somme d'un nombre quarré et d'un autre nombre divisé ou non divisé par 3.

Ainsi soit l'équafion $x^3 - 39x - 18 = 0$; cette équation aura pour l'expression de sa première racine

$$x = \sqrt[3]{+9+\sqrt{-2116}} + \sqrt[3]{+9-\sqrt{-2116}}$$

$$= \sqrt[3]{9+46\sqrt{-1}} + \sqrt[3]{9-46\sqrt{-1}},$$

et comme le tiers du coefficient de la première puissance de l'inconnue, pris avec un signe contraire, soit le nombre 13 est égal à la somme du nombre 9 quarré du nombre 3, et du nombre 4, et qu'on a

$$-\sqrt{9} \pm \sqrt{-4} = -3 \pm 2\sqrt{-1} = \sqrt[3]{9 \pm 46\sqrt{-1}},$$

on aura pour l'expression de cette première racine

$$x=\sqrt[3]{9+46\sqrt{-1}}+\sqrt[3]{9-46\sqrt{-1}},$$

$$=\{-3+2\sqrt{-1}\}+\{-3-2\sqrt{-1}\}=-6.$$

Divisant le premier membre de l'équation par $x+6$, nous aurons $x^2-6x-3=0$, équation qui aura pour ses deux racines $x=3+2\sqrt{3}$ et $x=3-2\sqrt{3}$, ou bien $x=6,464....$et $x=0,464....$ On aura donc pour les valeurs des trois racines de l'équation proposée -6, $-0,464.....$ et $6,464....$, quantités réelles, mais dont les deux dernières sont irrationnelles et ne peuvent être évaluées qu'approximativement.

Au moyen de ce qui précède, et si les principes que nous avons établis lui eussent été connus, Cardan, à qui la difficulté du cas irréductible se présenta bientôt, n'aurait pas été arrêté dans ses calculs, lorsqu'il voulut, mais inutilement, résoudre l'équation $x^3-9x-10=0$. En effet, on a pour la première racine de cette équation $x=\sqrt[3]{5+\sqrt{-2}}+\sqrt[3]{5-\sqrt{-2}}$,

et comme le coefficient de la première puissance de l'inconnue est négatif; que le tiers de ce coefficient pris avec un signe contraire est égal à la somme du nombre 1 et du nombre 2, qui est aussi égale à $1-(-2)$, et qu'on a

$$\{-1\pm\sqrt{-2}\}^3=5\pm\sqrt{-2},$$

on aura pour cette première racine

$$x=\sqrt[3]{5+\sqrt{-2}}+\sqrt[3]{5-\sqrt{-2}}$$

$$=\{-1+\sqrt{-2}\}+\{-1-\sqrt{-2}\}=-2.$$

Divisant le premier membre de l'équation par $x+2$,

on obtient l'équation $x^2-2x-5=0$ qui a ses deux racines égales à $1+\sqrt{6}$ et $1-\sqrt{6}$, ou bien à 3,449..... et —1,449....., de sorte que l'on a pour les valeurs de l'inconnue de l'équation proposée $x=-2$, $x=-1,449.....$ et $x=3,449.....$, quantités réelles, dont la première seulement est rationnelle.

Enfin des trois racines d'une équation du troisième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, une seule peut être réelle et rationnelle, et les deux autres imaginaires. La quantité C doit dans ce cas être négative, et l'on a

$$P=\frac{1}{2}\left\{-A+\sqrt{\frac{C}{3}}\right\},\ Q+\frac{1}{2}\left\{-A-\sqrt{\frac{C}{3}}\right\},$$

et $-\frac{1}{3}p=\frac{1}{4}\left\{A^2-\frac{C}{3}\right\}$; mais la quantité $A^2-\frac{1}{3}C$ sera positive, égale à zéro ou négative, suivant que la quantité A^2 sera plus grande, égale ou plus petite que $\frac{1}{3}C$, ce qui exige qu'on ait alors le coefficient p négatif, égal à zéro ou positif, et les quantités $\frac{1}{2}\left\{-A+\sqrt{\frac{C}{3}}\right\}$ et $\frac{1}{2}\left\{-A-\sqrt{\frac{C}{3}}\right\}$ devant être les racines cubiques des quantités affectées d'un radical cubique dans l'expression des racines, et dans lesquelles la partie placée sous le radical du second degré sera un nombre positif divisé ou non divisé par 3, nous en conclurons que les quantités affectées d'un radical cubique dans les expressions des racines seront des cubes parfaits, que dans ces quantités la partie placée sous le radical quarré sera un nombre positif divisé ou non divisé par 3, et que le coefficient de la première puissance de l'inconnue pourra être indiffé-

remment un nombre positif, égal à zéro ou négatif, en même temps que le tiers de ce coefficient pris avec un signe contraire sera égal à la différence d'un nombre quarré et d'un autre nombre divisé ou non divisé par 3.

Ainsi, soit l'équation $x^3-4x+15=0$; cette équation aura pour sa première racine

$$x=\sqrt[3]{\frac{1}{2}\left\{-15+\frac{23}{3}\sqrt{\frac{11}{3}}\right\}}+\sqrt[3]{\frac{1}{2}\left\{-15-\frac{23}{3}\sqrt{\frac{11}{3}}\right\}},$$

et comme le tiers du coefficient de la première puissance de l'inconnue, soit $\frac{4}{3}$ ou bien $\frac{1}{4}$. $\frac{16}{3}$ est égal à la différence de $\frac{9}{4}$, nombre quarré, et de $\frac{11}{12}$, c'est-à-dire du nombre $\frac{11}{4}$ divisé par 3, et qu'on a

$$\frac{1}{2}\left\{-3\pm\sqrt{\frac{11}{3}}\right\}=\sqrt[3]{\frac{1}{2}\left\{-15\pm\frac{23}{3}\sqrt{\frac{11}{3}}\right\}},$$

on aura aussi pour la première valeur de l'inconnue

$$x=\sqrt[3]{\frac{1}{2}\left\{-15+\frac{23}{3}\sqrt{\frac{11}{3}}\right\}}+\sqrt[3]{\frac{1}{2}\left\{-15-\frac{23}{3}\sqrt{\frac{11}{3}}\right\}}$$
$$=\left\{\frac{1}{2}\left(-3+\sqrt{\frac{11}{3}}\right)\right\}+\left\{\frac{1}{2}\left(-3-\sqrt{\frac{11}{3}}\right)\right\}=-3.$$

Divisant le premier membre de l'équation proposée par $x+3$, on obtient l'équation $x^2-3x+5=0$ dont les racines sont imaginaires et égales à $\frac{1}{2}\left\{3+\sqrt{-11}\right\}$ et $\frac{1}{2}\left\{3-\sqrt{-11}\right\}$. On aura donc, pour les racines de l'équation à résoudre,

$$x=-3,\ x=\frac{1}{2}\left\{3+\sqrt{-11}\right\},\ \text{et } x=\frac{1}{2}\left\{3-\sqrt{-11}\right\}.$$

Si l'équation à résoudre était $x^3+2x+12=0$, c'est-à-dire, une équation dans laquelle le coefficient de la première puissance de l'inconnue serait positif, comme le tiers de ce coefficient pris avec un signe contraire soit $-\frac{2}{3}$, est égal à $1-\frac{5}{3}$, et que la somme et la différence des racines quarrées des deux parties qui composent cette dernière quantité, soit $-1+\sqrt{\frac{5}{3}}$ et $-1-\sqrt{\frac{5}{3}}$, sont les racines cubiques des quantités qui, dans l'expression des racines sont affectées d'un radical cubique, et que dans ces quantités la partie qui se trouve sous le radical du second degré est égale à un nombre positif divisé par 3, on obtient pour la première racine

$$x=\sqrt[3]{-6+\sqrt{\tfrac{980}{27}}}+\sqrt[3]{-6-\sqrt{\tfrac{980}{27}}}$$

$$=\sqrt[3]{-6+\tfrac{14}{3}\sqrt{\tfrac{5}{3}}}+\sqrt[3]{-6-\tfrac{14}{3}\sqrt{\tfrac{5}{3}}}$$

$$=\{-1+\sqrt{\tfrac{5}{3}}\}+\{-1-\sqrt{\tfrac{5}{3}}\}=-2,$$

et pour les deux autres $x=1+\sqrt{-5}$ et $x=1-\sqrt{-5}$.

Il est inutile de s'arrêter au cas où le coefficient de la première puissance de l'inconnue est égal à zéro ; l'équation se réduit alors à deux termes, et a toujours nécessairement, comme on sait, une racine réelle et deux imaginaires. Pour que la racine réelle soit en même temps rationnelle, il est nécessaire et il suffit que le terme connu soit un cube parfait.



Résultat des Observ

MOIS.	BAROMÈTRE A ZÉRO.				THER	
	MAXIMA.	MINIMA.	MEDIA. du MIDI.	MEDIA. du MOIS.	MAXIMA.	
	MILL.	MILL.	MILL.	MILL.		
Janvier........	754 25	737 37	750 44	750 54	14° »	
Février........	749 75	723 02	738 45	738 50	11 50	
Mars...........	755 18	727 30	748 10	748 18	14 25	
Avril..........	752 72	740 »	746 68	746 70	20 »	
Mai............	747 90	734 25	743 73	743 85	22 50	
Juin...........	752 72	740 63	745 55	745 55	33 »	1
Juillet........	753 »	743 65	749 22	749 27	32 50	2
Août...........	751 95	743 95	747 75	747 75	31 50	1
Septembre....	754 07	740 40	747 06	747 14	29 50	1
Octobre.......	755 85	736 14	745 72	745 95	26 50	1
Novembre	752 29	736 68	747 26	747 39	18 50	
Décembre....	751 85	724 19	744 39	744 47	11 90	
ANNÉE.	23 octobre, matin. 755 85	9 février. soir. 723 02	746 19	746 27	3 juin, à 2 heures. 33 »	30

OBSERVATIONS GEORGICO-MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES EN 1853

A SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON (GARD),

Par M. CH. D'HOMBRES FILS.

« La récapitulation de nos observations météorologiques présente cette année des résultats qui s'écartent de la moyenne annuelle, et sont encore en désaccord avec les principes reconnus par le baron Ramond. Sous ce double point de vue, 1853 peut être regardé comme une année exceptionnelle. Malheureusement, elle l'a pareillement été sous le rapport de nos produits agricoles.

» La constitution atmosphérique a-t-elle influé sur ces derniers, a-t-elle favorisé le développement, ou préparé l'apparition des maladies qui ont sévi sur nos récoltes? Nous le pensons.

» Les froids sont aussi nécessaires que la chaleur et l'humidité. Ils purgent la terre, si je puis m'exprimer ainsi, des mauvais produits que développent les chaleurs; et nous rejetons sur les hivers plus que tempérés que nous avons eus depuis quelques années les progrès de l'oïdium, inexplicable encore, qui a frappé nos vignobles.

» Toutefois, en émettant une pareille opinion dans une question si grave, nous n'entendons exprimer que

nos doutes, laissant à des agriculteurs habiles, à des observateurs savants et impartiaux, à décider si le peu d'intensité des froids peut expliquer l'accroissement de cet inconcevable fléau.

« La température et l'humidité, a dit M. le baron » Ramond, expliquent à elles seules les variations ac- » cidentelles du baromètre. La première est à tel point » prépondérante qu'elle rend raison, à elle seule, de » toutes les variations majeures. »

» Partant de ce principe, nous n'avons pas dû être étonnés des oscillations nombreuses, des variations brusques que nous avons annotées cette année; car la température a été des plus variables et le nombre des jours pluvieux considérable.

» Une seule fois (le 26 février 1838), nous avons vu le baromètre plus bas que cette année; mais nous n'avions jamais noté un maximum et une moyenne barométriques aussi peu élevés. Nous trouvons :

Le maximum arrivé le 28 octobre =	755 85
Le minimum — le 9 février =	723 02
Différence entre ces deux extrêmes.	32 83

» Mon père avait trouvé en 1818 :

Maximum.........	763 40
Minimum.........	731 70
Différence.....	31 70

» Année moyenne, l'étendue de l'échelle barométrique égale 42,29.

» Les variations diurnes, en supposant la hauteur du baromètre à midi égale à m, nous donnent :

Le matin $= m + 0\ 34$
Après midi $= m + 0\ 27$
Le soir $= m + 0\ 50$

d'où nous tirons :

Abaiss. du jour = 0 71 < 0 87 asc. du s.,

ce qui est contraire aux observations du savant que j'ai cité.

» Il va sans dire que toutes les hauteurs barométriques dont nous parlons sont réduites à la même temrature de zéro.

» Le thermomètre, avons-nous dit, a présenté de nombreuses variations. Nous avons vu sa colonne suivre une marche ascendante, pendant quelques jours, puis descendre brusquement et, après un intervalle plus ou moins long, remonter encore. Souvent, dans la même journée, sous l'influence de tel ou tel courant, nous avons vu le mercure tendre à s'élever à des heures où il doit suivre une marche opposée. A des journées chaudes ont succédé des jours, sinon froids, du moins dans lesquels la température était comparativement trop basse.

» Si nous considérons les résultats thermométriques de 1853, nous trouvons que les moyennes du printemps, de l'été, de l'hiver, de l'année même, sont au-dessous de celle que nous ont donnée cinquante années d'observations pour ces mêmes époques. L'automne seule fait ici exception, et sa température se trouve, cette année, supérieure à celle que nous trouvons consignée dans notre récapitulation générale.

» Nous pouvons donc déjà classer cette année parmi les moins chaudes ; disons aussi que l'examen de nos registres nous la démontre comme très-pluvieuse, et que nous n'en trouvons que quatre où la quantité d'eau tombée ait été supérieure à celle que nous portons dans notre tableau. Ainsi en :

1804, mon père a mesuré....	1308 75	millim. de pluie.
1808, il en tomba.............	1452 00	—
1811 lui en donna............	1347 50	—
1819 en fournit...............	1342 85	—
Enfin, en :		
1853, j'en trouve.............	1174 48	—

» Cette dernière quantité est certainement bien inférieure aux quatre précédentes; mais, si l'on considère : 1° qu'elle dépasse de 242 73 millimètres la moyenne udométrique annuelle; 2° que nous avons compté cette année 111 jours de pluie, lorsque cette même moyenne n'en donne que 69 27, on pourra certainement assigner à l'année 1853 une place à côté des années pluvieuses.

» Nous la mettrons également au nombre des années les plus funestes pour l'agriculture. Jamais, peut-être, les propriétaires n'avaient été frappés d'une manière si désastreuse dans toutes leurs récoltes. Celle des vers à soie, la plus importante pour nos localités, a été presque nulle; la mauvaise qualité de la graine suivant quelques agriculteurs; la feuille tachée et rouillée suivant les autres, sont les causes principales du mal.

» Sans prétendre nier l'influence que les graines et la mauvaise feuille peuvent avoir sur les éducations de vers à soie, nous l'avons dit en commençant, la constitution atmosphérique paraît suffisante pour expliquer les fâcheux résultats que nous avons obtenus.

» L'hiver fut tempéré, mais long; les gelées blanches du printemps rares et faibles, et les feuilles ne souffrirent guère que dans les bas-fonds; mais la récolte fut retardée. Vers le milieu d'avril, lorsque les éducations commencèrent, les arbres présentaient de

eons et promettaient beaucoup de

nai fut pluvieux ; il nous a donné en
de pluie 311 millimètres d'eau. A
ı, les vers réclamaient une nourri-
et ce n'était qu'avec beaucoup de
ıit la leur procurer. Soit pour cette
ıpèce de prévention que l'on a en gé-
ille mouillée, les vers furent soumis

ce de l'humidité prolongée et dc la
feuilles acquirent en peu de temps
ppement ; mais elles n'étaient pas
onséquent il s'en consommait beau-
tre côté, les vers, rendus paresseux
insuffisante, accomplissaient len-
Beaucoup restaient longtemps sous
ıtrant facilement en fermentation,
ır être préjudiciable.

marchaient mal, un grand nombre
s ; la grasserie faisait presque par-
pides progrès. Cependant la feuille
ı jour plus rare ; et la maladie dont
rendit plus rare encore et en fit
5 à 20 fr. le quintal.

presque partout, mais principale-
nds, dans les plaines humides, des
ées, qui grandissaient, se confon-
séchaient la feuille presque en en-
'observe assez fréquemment, mais
ée d'une manière plus générale et
e nous en occuperons pas ici, et
note que mon père a publiée au

mois de juin dernier. Contentons-nous de dire que certains observateurs l'attribuent à des insectes, le *seploria mori;* d'autres à des champignons parasites. Mon père croit qu'elle est due à des atômes minéraux corrosifs dont les éléments ont été charriés par les brouillards.

» Quoi qu'il en soit, un bon tiers de la feuille a été perdu; mais il ne faudrait point rapporter à cette cause l'échec que nous avons éprouvé; car, on le sait bien, les vers ne touchent pas à la partie de la feuille qui est tachée. Mal nourris dans le principe, contrariés par l'état très-variable de la température, ils n'ont donné que de mauvais cocons. Néanmoins, ils se sont en général bien vendus, et leur prix a indemnisé les éducateurs des dépenses énormes qu'ils avaient faites.

» Le développement des céréales, des fourrages et des autres produits agricoles, fut retardé comme celui des mûriers. Les blés restèrent longtemps petits, bas; mais ils tallèrent beaucoup. Favorisés par la température de mai, on les vit s'élever rapidement et montrer de nombreux épis. Vigoureux et d'un beau vert, ils nous promettaient une abondante récolte. Mais les mauvais grains poussèrent également. Ceux-ci résistent bien mieux aux intempéries des saisons; on dirait que la culture, en perfectionnant les produits, enlève aux plantes une partie de leur robusticité.

» Les pluies survenues au moment de la floraison nuisirent à la fructification des épis et donnèrent des craintes qui ne se sont que trop vérifiées. La récolte a été très-mauvaise, le blé mêlé de beaucoup de grains étrangers. Son rendement, à quelques exceptions près, peut être fixé de trois à cinq pour un. Mais le prix

s'est élevé d'une manière fâcheuse, on peut le dire; car, si d'un côté il indemnise le cultivateur et de ses frais et de sa médiocre récolte, il met de l'autre la classe pauvre dans la dure nécessité de ne se procurer que très-difficilement du pain.

» Jamais la vigne n'avait si peu rendu que cette année; jamais la perte n'avait été si générale. L'oïdium, cette plaie inconcevable dont la science n'a pu encore saisir l'origine, dont l'agriculture n'a pu entraver ou arrêter les progrès, s'est propagé cette année d'une manière effrayante.

» Il a paru sur les ceps presque en même temps que les premiers rudiments des raisins. Il s'est développé rapidement, a envahi et détruit des plantations entières. Quelques vignes seulement, dans cette infection générale, sont restées intactes. Orgueilleuses au milieu d'autres vignes malades, elles étalaient leurs nombreuses et magnifiques grappes, comme pour jeter un défi à la science humaine.

» L'oïdium a occupé bien des savants. On a préconisé mille moyens, sinon pour le prévenir, du moins pour arrêter ses progrès; et l'on est obligé, jusqu'ici, de convenir que nul n'a offert des chances de succès.

» La température, qui paraît influer d'une manière sensible sur le choléra, ne pourrait-elle rien sur ce redoutable cryptogame? C'est une question à étudier, et qu'il n'appartient qu'aux sommités de la science de trancher.

» Les oliviers étaient partout magnifiques, partout chargés de fruits. Dès le mois de novembre, quelques propriétaires crurent remarquer sur les olives les caractères de la maladie qui avait détruit les raisins. Elles se couvraient d'un enduit blanchâtre qui, par-

tant du pédoncule, tenait vers l'extrémité supérieure du fruit. Le pédoncule se desséchait et l'olive tombait ramollie et gâtée. Je signale ici ce fait, que j'ai pu vérifier comme beaucoup d'autres ; mais je n'en déduis encore aucune conséquence. Ce qu'on peut affirmer, du moins, c'est qu'il y a eu beaucoup d'olives, mais que, généralement, elles ont rendu très-peu d'huile, et qu'elles ont rendu d'autant moins qu'elles paraissaient plus attaquées.

» Il nous reste à parler des fourrages. Ils ont été abondants et de bonne qualité. Les coupes de regains ont également beaucoup donné. C'est le seul produit qui n'a pas fait défaut cette année. Il est venu constater encore la vérité de notre vieux proverbe patois :

Annados dé fés,
Annados dé rés.

» Années de fourrages, années de rien. »

EXTRAIT DE L'ITINÉRAIRE

DES

VOYAGEURS-NATURALISTES DANS LES CEVENNES,

Par le BARON D'HOMBRES-FIRMAS.

St-Martin-d'Arènes, vers le S. S.-O. à 3,5 kil. d'Alais, fait partie de la commune de *St-Christol* ; on peut s'y rendre en voiture par l'ancienne route d'Anduze. Le naturaliste, le géologue du moins, n'a rien à voir dans ce trajet. Ce sont des terres en culture, des

vignes, des mûriers, des oliviers jusqu'à la rivière d'*Alzon* : une fois au pont ou au château d'Arènes, quelques heures suffiront pour parcourir les champs, les bois, les ravins et les bords de l'eau ; herboriser ou recueillir les fossiles et les échantillons des roches et terrains qui appartiennent au lias, à l'infrelias, aux étages inférieurs et moyens du système oolitique. C'est une course d'une après-midi.

Le botaniste fera une riche moisson dans cette localité ; la nature et l'exposition du sol ombragé par des bois, arrosé par une petite rivière, abrité par la montagne de St-Germain contre les vents froids et impétueux du nord, favorisent certaines plantes. On admet qu'il en est de particulières dans tel ou tel quartier, qu'on appelle leur *habitat* ; sans prétendre qu'elles ne se trouvent point ailleurs, je dirai qu'elles sont ici plus abondantes, plus vigoureuses, et qu'on n'a pas besoin de les chercher. Ainsi par exemple, le *daphne-gnidium* est commun entre *Generargues* et *Arènes*, je n'en ai jamais vu en-deça de St-Germain. Le *colutea arborescens* croît en quantité sur le penchant du sud de cette montagne ; il n'est nulle autre part, à ma connaissance, du côté opposé aux environs d'Alais.

Les géologues recueilleront dans le calcaire à griphées, où le lias d'*Arènes* et de *Vals*, les coquilles fossiles qui caractérisent cette formation et dans les marnes liasiques des ravins quelques veines cristalisées, des plaquettes de bois bitumineux, une quantité de grosses balemnites, et ils rencontreront beaucoup de ces corps pierreux généralement cylindroïdes, ou en cônes tronqués, de diverses grandeurs, traversés dans le sens de leur longueur et parallèle-

ment à leur axe par deux siphons spathiques (rarement trois et plus.) Ils observeront, lorsqu'ils se divisent naturellement, ou lorsqu'on les casse, en tranches plus ou moins épaisses, ces chevilles cristalisées, entourées d'une couche ochreuse qui les décompose ou les détache; il reste alors deux trous à chaque tranche.

On en trouve de semblables à la *Canaou*, au S. S.-O. d'Anduze; à *Fressac*, proche *Durfort*, à la base du mont St-Loup, 20 kil. vers le N. de Montpellier, et dans les formations analogues.

Les corps dont elles font partie n'offrent aucune trace d'organisation, point de pores ni de stries; on ne saurait les prendre pour des molusques, ni de madrepores, ni des tronçons de végétaux ou d'ossements pétrifiés.

Quoique très-communs et très-remarquables, personne, que je sache, ne les a décrits avant moi (Mémoires t. IV, p. 187.; t. VI, p. 118); j'en avais envoyé, il y a plus de cinquante ans, à MM. l'abbé Hauy, Sage, de Lamarck, de la Metherie; plus tard, à MM. Bory-St-Vincent, Brongniart, de France, etc., et qui les trouvaient fort curieux et convenaient ne pouvoir les expliquer : *tâchez donc d'en découvrir les bouts, afin de les connaître*, m'écrivaient mes savants correspondants. Je parvins à trouver de ces corps enterrés au milieu des marnes, toujours perpendiculaires à leurs couches, mais pas plus entiers, ce qui me fit présumer qu'ils étaient cassés avant leur pétrification. Mais M. Marcel de Serres paraît avoir été plus heureux, il a représenté ces corps comme un gros concombre, ou comme deux pains de sucre joints par leur base, et

les considère comme l'os d'un molusque cephalopode gigantesque, analogue aux poulpes et aux sèches, et le nomme *tisoa siphonalis*. (Analyse des Sciences Naturelles t. XIV, p. 5, 1840).

J'avais découvert à *Arènes* un gisement de ces empreintes d'ammonites, si extraordinaires pour les paleontologistes, dont j'ai décrit quatre variétés qui sont dans mon cabinet. (Bibl. Univ., t. XXVI, p. 65; Mém. t. IV, p. 128.; t. VI, p. 118.

En 1817, je rencontrai dans une terre au S. du château, des morceaux d'os longs et de côtes. Je choisis, parmi les premiers, ceux qui conservaient une de leurs extrémités qui me servit à les déterminer, mais il me fut impossible de connaître à quels animaux ils avaient appartenu, je pus juger seulement de leur taille, qui approchait de celle d'un mouton ordinaire.

Quelque temps après, je remarquai sur le talus d'un ravin au S.-E., à environ 0,75 kil. de *Montagnac* une quantité d'ossements assez considérable pour supposer que plusieurs animaux y étaient enfouis ensemble. L'éboulement des terres les ayant laissés à découvert, l'air, le soleil et la pluie les avaient décomposés : ce n'étaient que des débris. Mais il en restait encore en 1850. Je les indique aux amateurs comme une *enseigne* qu'il y a d'autres squelettes dans le voisinage.

Dans une exploration faite avec mes amis Requien et les frères Renaux, nous rencontrâmes de larges vertèbres et une astragale parfaitement conservée.

L'année suivante, le hazard nous servit mieux, feu Requien et moi, nous vîmes vers l'E. de Montagnac, à 0,8 kil. au milieu d'un champ récemment

effondré, une certaine quantité d'os, toujours fracturés à la vérité, point de crânes, point de mandibules, pas une dent, mais des astragales, des vertebres, des os métacarpiens, des phalanges bien entiers. Les os longs et les os plats sont plus fragiles et se cassent le plus souvent; nous pûmes choisir cependant de nombreux morceaux de femur, d'humerus, de radius, de tibia très-bien caractérisés, dont nous fîmes part à nos amis.

Parmi les morceaux les moins communs que j'ai rapportés d'Arènes, après mes empreintes d'ammonites, je conserve dans mon cabinet une partie supérieure d'un femur de *Crocodile*, un os métacarpica median gauche du *Paleotherium crassum*, une astragale que M. Laurillard, à qui je l'apportai, reconnut du *traqulotherium*, espèce de *muse* qu'il me fit voir.

Enfin, je trouvai, en octobre 1839, des os qui me parurent, au premier aspect, bien plus curieux par leur couleur, leur pétrification et la nature du terrain qui les renfermait. Ils étaient d'un blanc roussâtre, tandis que tous les autres étaient noirs, et ils étaient dans la formation lacustre, au fond d'un creux de mûrier, fait tout récemment à 0,25 kil. au N.-E. de Montérargues et à 10 k. au N.-O. de St-Christol. J'en cherchai vainement d'autres dans les creux voisins; je suis revenu plus d'une fois dans cet endroit, seul ou avec des amis, je l'indique avec plus de détails, peut-être, quelqu'un réussira mieux plus tard.

Je m'étais empressé d'envoyer ces os à l'Institut et de les offrir au Museum d'Histoire Naturelle, s'ils étaient assez intéressants pour y figurer. Une com-

mission composée de MM. de Blainville, Flourens et Cordier fut chargée de les examiner, et le premier, dans son rapport (comptes-rendus des 4 novembre 1839, 29 juin et 6 juillet 1840) dit : « Qu'ils ont re-
» connu une portion subterminale supérieure de
» cubitus, un fragment inférieur de radius, une
» tête supérieure articulaire d'os métacarpien, qui ont
» appartenu à une fort petite espèce de Rhinocéros, ou
» peut-être à un *Anthrapotherium*. Il propose à l'A-
» cadémie des Sciences de me répondre que de
» nouvelles recherches à St-Martin-d'Arènes ne pou-
» vaient qu'être utiles et profitables à la Science,
» et de me remercier au nom de l'administration
» du Museum, qui acceptait avec empressement,
» dans l'intérêt de ses riches collections, les osse-
» ments que je lui offrais. »

On m'a objecté que le rapporteur semblait incertain entre le *Rhinocéros* et l'*Anthrapotherium*. Je répondrai d'abord avec lui que ces deux genres pourront bien un jour se rapprocher, lorsque le dernier, encore peu connu, sera plus soigneusement étudié, et j'ajouterai qu'après un nouvel examen, il m'a écrit et ensuite répété à Paris, *être bien persuadé que les os que j'avais découverts appartenaient à un Rhinocéros d'une très-petite espèce.*

Lorsque douze ans après, M. Duvernoy publia ses *Études sur les Rhinocéros fossiles*, résumé de tout ce qu'on avait écrit jusqu'à présent sur ces animaux, et de ses propres observations, dans lequel il discute, en profond anatomiste, les caractères d'après lesquels ses prédécesseurs ont détérminé leurs diverses espèces ; et comme géologue, il traite : 1° des Rhinocéros enfouis dans les terrains miocènes;

2° de ceux déposés dans les terrains pliocènes ; et 3° de ceux des cavernes et des terrains diluviens.

Il décrit et énumère les diverses localités dans lesquelles on a découvert les ossements de Rhinocéros en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Italie comme en France... Arènes a été oublié ! Dans l'intérêt de la science, et par une sorte d'amour propre, je devais réclamer.

M. Duvernoy me répondit, le 16 juin 1855, avec l'extrême obligeance qu'il m'a toujours témoignée, « qu'il » s'empresserait de réparer cet oubli dans un nou- » veau mémoire, s'il acquerrait la conviction que « les ossements d'Arènes fussent, en effet, du *Rhi-* » *nocéros minutus.* » Il est très-vrai que M. de Blainville ne l'appelle pas ainsi, c'est moi qui lui ai donné ce nom d'après Cuvier ; son successeur n'admettant pas cette espèce, dont il faisait une variété très-petite du *Rhinocéros incisivus.*

M. Duvernoy ne trouva point les trois os que j'avais donnés au Museum, c'est donc sur le travail de son prédécesseur et les souvenirs de MM. Cordier et Flourens qu'il a dû se convaincre.

Il m'écrivait qu'il n'en trouvait aucune trace dans l'*Ostéographie* de Blainville, que Cuvier n'en parlait point dans ses *Recherches sur les ossements fossiles*, ni M. Laurillard dans l'article *Rhinocéros*, fait pour le *Dictionnaire de M. Ch. d'Orbigny*... Quand même ces ouvrages ne seraient pas antérieurs à ma découverte, quand on l'aurait oubliée dans de nouveaux traités. Il y en a bien d'autres et de plus importantes peut-être, qui n'y sont pas relatées, c'est à ceux qui les ont faites à réclamer, s'ils le jugent à propos.

Lorsque, en mars 1849, je publiai la découverte

que M. Bonneau venait de faire d'une caverne ossifère, à St-Julien, proche d'Alais; j'avais apporté à M. le professeur de zoologie de Montpellier, les os recueillis par moi, ou que d'autres visiteurs me procurèrent; c'est après les avoir bien examinés, et de son aveu, que je citai des bois de cerf, des dents de bœuf, d'ours, d'hyène, d'un *canis* entre le rénard et le chacal; des tibia; des femur, des humerus, des côtes, des vertèbres, des astragales, des phalanges et d'autres os de ces divers animaux, qu'on trouve généralement dans les autres cavernes analogues. Mais je citai de plus un radius gauche de lion, *felix spelœa*! Ce dernier morceau fort rare (quoique on ait trouvé des os de lion à Mialet, 11 kil. vers l'O. d'Alais) excita quelques doutes, ainsi que mon Rhinocéros..... ils cessèrent, je dois le dire, dès que je nommai M. Gervais, qui l'avait déterminé et me l'avait fait comparer avec le squelette de cet animal qui est dans le cabinet de la Faculté des Sciences. Le nom de M. de Blainville aurait-il moins de prépondérance auprès des zoologistes?

On m'a objecté que les livres de Statistique, les manuels d'histoire naturelle, les guides des voyageurs ne font aucune mention d'Arènes. J'en conviens, parmi les anciens naturalistes, l'abbé de Sauvages, l'abbé Soulavie, Astruc et Genssane, qui ont publié leurs observations sur ce pays, n'ont point cité cette localité. Je l'ai donc signalée le premier; j'ai tâché de fournir quelques suppléments à leurs écrits; je les ai présentés à l'Institut, à l'Académie de Nimes et aux diverses Académies dont j'ai l'honneur d'être associé. Plusieurs sont publiés ou mentionnés dans

leurs procès-verbaux, dans le Journal de physique et d'histoire naturelle, dans la Bibliothèque britannique, etc., je les ai imprimés dans le Recueil de mes Mémoires.

J'ai servi de guide à Arènes, (comme dans bien d'autres quartiers de mon pays) à MM. Requien, E. Dumas, J. de Malbos, B. et J. Renaux, mes compatriotes; à MM. Mathieu et Furgaud lorsqu'ils étaient ingénieurs des mines à Alais; j'y ai conduit plusieurs naturalistes étrangers qui sont venus visiter ces contrées, je peux citer MM. Coquebert de Montbret, Leman, Le Lièvre, Th. de Saussure.

Dans l'itinéraire que je traçai à la Société geologique de France, qui me fit l'honneur de me nommer son président lorsqu'elle se réunit à Alais en 1846, je n'oubliai pas l'excursion d'Arènes. Le peu de temps que dura notre session, nos formations diverses, leur étendue, leur position, les minerais, les fossiles qu'elles renferment, nos grandes exploitations et nos établissements métallurgiques ne nous permirent pas de visiter tous les points que j'avais signalés.

OBSERVATIONS

SUR

LE CHOLÉRA QUI A RÉGNÉ EN JUILLET, AOUT ET SEPTEMBRE 1854,

DANS LE DÉPARTEMENT DU GARD,

Par M. le Docteur P. De CASTELNAU.

Sans faire une histoire complète de l'épidémie, l'auteur traite de quelques points importants : la marche

de l'invasion dans un assez grand nombre de communes, le degré d'intensité, la durée. Afin de mieux juger des effets du développement de l'affection morbide récente, M. de Castelnau la compare aux atteintes cholériques des cités voisines, Arles et Marseille, et surtout aux constatations de 1835 et 1849. (Voir ces constatations ci-après.)

Pour la première de ces années, il rappelle que la maladie sévit sur 50 communes, représentant une population de 154,782, et qu'il y eut 947 décès, c'est-à-dire 1 sur 163 habitants des communes envahies, et 1 sur 377, pour la population départementale.

La durée fut de 84 jours.

En 1849, une irruption soudaine à Lunel, au commencement de juin, signala la présence du fléau. Il fit son apparition à Gallargues le 8 juillet, d'où il rayonna dans 8 communes de l'arrondissement de Nimes (y compris le chef-lieu), et 1 du ressort d'Uzès, (Blauzac).

La maladie dura 119 jours et fit périr 322 personnes : 2, 7 par jour, et 1 sur 209, en portant à 67 mille 473 le chiffre des populations des localités envahies.

En 1854, il y a eu, sur une population départementale de 408163, 2134 décès : 1 sur 191.

Ces 2,134 décès se composent de :

609 hommes,

906 femmes,

619 enfants.

En classant les décès par arrondissement, et

proportionnellement à la population, on trouve :

	Alais.		Nimes.		Uzès.		Vigan.	
		p. 0/0		p. 0/0		p. 0/0		p. 0/0
Hommes.	107	37,3	252	25	341	30, 4	11	29,7
Femmes..	125	43,5	380	37	386	48, 7	15	40,6
Enfants..	55	19,2	387	38	166	21, 4	11	29,7

De la comparaison faite des communes atteintes pendant les trois invasions, il résulte que le nombre des communes où se manifesta l'épidémie cholérique, fut :

En 1835, de 50, ou le 1/7 ;
En 1849, de 9, ou le 1/39 ;
En 1854, de 84, ou le 1/4.

Et en réunissant le nombre des communes infectées dans chaque arrondissement, pendant les trois épidémies, on voit que l'arrondissement de Nimes a été atteint dans les 7/9 de ses communes,

Celui d'Uzès, le 1/2
— d'Alais, le 1/4
— du Vigan, le 1/7

Après ces renseignements, propres à faire connaître l'action de la maladie, vient une carte de sa marche dans le département, carte tracée de manière qu'à la simple inspection du chiffre, on peut reconnaître l'ordre de l'invasion, et facilement inférer que le choléra n'est pas nécesairement contagieux, ce qui signifie qu'il ne l'est que dans des circonstances données. Chose qu'il ne faut cesser de répéter, dit un médecin habile (Dr Brochard), afin que les préceptes de l'hygiène publique et privée, sagement exécutés, puissent

rendre aussi rares que possible les cas dans lesquels s'effectuera désormais la transmission de la maladie.

M. de Castelnau traite ensuite de la durée de la maladie dans les diverses communes. Cette durée a considérablement varié, depuis 8 à 10 jours jusqu'à 88 jours. En examinant ce laps de temps pour chaque localité, et prenant une moyenne, on peut établir la durée à 34, 1 jours. D'un autre côté, l'on trouve que la durée la plus constante a été de 31 à 48 jours, puisqu'elle a régné ce laps de temps dans 48 communes sur 70, ou les 5[7.

D'où l'on peut établir que la durée probable de l'épidémie cholérique est de 31 à 48 jours, et la durée moyenne de 39 jours 5[10, soit 40 jours. Il est bien vrai que, dans 18 localités, la durée a été bien supérieure à 40 jours, mais c'est que, sur ces 18 communes, il en est 8 d'une population fort supérieure à la moyenne, devant naturellement donner plus de prise à l'épidémie.

Pour rendre sensibles les faits présentés dans le Mémoire, comme aussi pour montrer l'irrégularité de la marche de l'épidémie, au point de vue de la rapidité, en mettant en rapport le nombre des jours mis à parcourir la distance de la commune d'où elle paraît provenir — la plus voisine — enfin, son intensité spécifique en établissant le rapport de la population réelle de la commune malade, de la durée de l'épidémie et de ces décès avec les décès d'une population de 1,000 habitants, parmi lesquels la maladie aurait duré 40 jours — M. de Castelnau a dressé le tableau suivant :



DEUXIÈME PARTIE.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL-GÉNÉRAL & DU CONSEIL MUNICIPAL,

Le 1er Septembre 1855.

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

C'est un devoir, un honneur, et c'est aussi une satisfaction vive pour l'Académie du Gard, que d'avoir, chaque année, à rendre compte de ses travaux devant une Assemblée d'élite, et surtout devant le chef et les élus du département et les mandataires de la cité. Nous comprenons mieux alors qu'à notre mission s'attachent des vues d'ordre et d'avenir, et qu'au milieu des préoccupations agricoles, ou noblement guerrières de l'époque, il y a toujours en France un autel caché, un coin hospitalier pour la pensée recueillie, droite et saine, parce que cette France est toujours le pays du bon goût et la patrie de l'intelligence.

Ces mots, dès l'abord prononcés, révèlent déjà, en quelque sorte, la couleur et la physionomie de la revue retrospective que je dois faire. Je n'aspire pas, comme la canéphore des fêtes antiques, à trouver une corbeille et à rassembler en odorant faisceau toutes les fleurs du chemin. Je puis bien moins encore, comme la Camille de Virgile, les effleurer toutes sans les courber. Mais je viens dire ici, bannissant l'appareil des métaphores, je viens dire, sans recherche, ce qui a été fait sans bruit, me bornant à marquer d'un seul trait les contours d'un assez vaste tableau, et m'efforçant de vous présenter du moins des tons vrais et des inspirations honnêtes.

Je commencerai par l'archéologie.

Elle tient toujours la plus grande place dans les labeurs persévérants de l'Académie; et n'est-ce pas justice? *Cette science ne fait-elle pas heureusement servir les monuments figurés à remplir les lacunes des monuments écrits* (1)? Ne se lie-t-elle pas ainsi étroitement à l'histoire? Ne contribue-t-elle pas, comme celle-ci, à nous faire connaître les coutumes, les lois et même les mœurs des peuples anciens, et surtout de ce grand peuple qui occupa notre cité, et qui dort enseveli sous le linceul de poussière qui l'enveloppe?

Ces pans de murs, ces gradins usés, ces chapiteaux de colonnes tronquées, toutes ces mosaïques, ces statues mutilées, ces cippes funéraires, ces haches, ces médailles, ces tessères, tous ces vestiges, toutes ces belles ruines nous ont heureusement initiés à la vie intime des Romains, en fournissant ample matière à nos observations.

(1) Expression de M. P. Mérimée, sur l'Histoire de l'ancienne Grèce, R. des 2 m., t. 18, p. 53.

La curiosité n'a pas été seule satisfaite. Dans ces recherches, nous puisons le respect du passé, ce sentiment qu'il est si bon de faire pénétrer dans toutes les classes, car qu'est-il autre chose que le culte sacré du souvenir? Or, ce culte, vous le savez, Messieurs, est plein de charme et de poésie; il remplit le cœur, il l'épure, il est l'enseignement de l'expérience, la voix prolongée et retentissante de la raison. En l'écoutant, nous devenons meilleurs, et l'art nous fait aussi une loi de ne pas y rester sourds. Je sais, Messieurs, qu'aujourd'hui on est bien moins porté au retour vers le passé qu'aux aspirations vers l'avenir; mais, je le demande, cet avenir ne jette-t-il pas souvent des démentis cruels à nos plus chères prévisions? Souvent ne reconnaissons-nous pas que ces *honneurs ne sont qu'un nom, cette longue mémoire un vain songe, cette renommée qu'une apparence* (1). Le passé est meilleur pour nous; il ne nous offre que des faits accomplis, des réalités saisissantes. Il est fécond en enseignements pour tous les arts humains, en leçons propres à guider l'homme dans toutes les branches des connaissances, dans les voies elles-mêmes de la morale.

En louant avec cette effusion la science archéologique, j'ai assez désigné le confrère qui la représente parmi nous, et qui, toujours inspiré par ces monuments qui sont pour lui ce qu'étaient, pour les romains, les *proxumi*, c'est-à-dire, des hôtes silencieux et excitant les travaux, ces dieux qui résumaient le *genius loci*, j'ai déjà nommé M. Pelet, qui nous a donné, cette année encore, des mémoires nombreux et variés, ayant pour objet: nos fouilles savamment exposées et

(1) Bossuet, Or. f. de Mme la Duchesse d'Orléans.

animées par des plans en relief, des inscriptions trouvées à Nimes et à Ners, et un recueil de toutes celles qu'on rencontre dans le Midi.

Ce travail si vaste de longues investigations, un autre confrère, M. Germer Durand, l'avait aussi commencé, et il a fourni de précieux matériaux au recueil général qu'on prépare. L'un et l'autre ont servi la pensée scientifique et nationale de cet homme éminent (1) qui reproduit le mieux, non pas seulement à l'Académie française, mais en France, l'esprit de Labruyère, l'éloquence de Fénélon et l'autorité de Rollin.

Quand on songe qu'un érudit de nos jours, dont le suffrage honora ma vie (2), a reconstruit des dynasties avec quelques lignes tronquées d'une inscription égyptienne; quand on considère encore que le recueil des inscriptions romaines trouvées en Afrique, par M. Léon Renier, vient de jeter de si vives lumières sur les mœurs de la vieille Numidie, on ne peut qu'émettre le vœu de voir former ici un musée lapidaire à l'aide d'une subvention municipale; on ne s'étonne plus de l'importance qu'on attache aujourd'hui aux monuments épigraphiques, et on se plaît à louer les collections de MM. Pelet et Germer Durand. Celui-ci, qu'anime aussi un goût si vif de curiosité savante, ne s'est pas borné à ces recherches, il a revu et annoté la somme de St. Thomas, et fait imprimer un écrit substantiel sur un sceau de l'évêque d'Alet.

Dans ce même domaine des choses du passé, M. Jouvin nous a lu un mémoire sur les aqueducs romains, ou plutôt, sur la fourniture des eaux à Rome.

(1) M. Villemain.
(2) M. Letronne.

Cette fourniture est constatée avec une érudition complète et toutes les ressources de la science moderne, et cela d'un style net et correct, qui semble favoriser la justesse des aperçus et la conscience des calculs.

En entendant parler d'eaux et d'aqueduc, votre pensée, Messieurs, quittant tout-à-coup les temps anciens, ne s'est-elle pas reportée sur les patientes recherches de notre savant confrère, M. J. Teissier? Que puis-je ajouter à ce que j'en ai dit si souvent? Rien, ce me semble, si ce n'est que pour l'Académie, comme pour la cité, l'espérance n'exclura pas ce noble culte du souvenir que je louais tout-à-l'heure.

Si, dans la section des sciences archéologiques, nous avons reçu d'importantes communications, disons, sans déguisement, qu'il n'en a pas été ainsi des sciences exactes. Nous n'avons eu qu'un mémoire offert par M. Ollive Meinadier, sur un problème ardu, qui a lassé et même rebuté de hautes intelligences (expressions générales des équations des 3me et 4me degrés).

Cette indigence ne s'est pas fait sentir dans les sciences appliquées : nous avons successivement entendu des considérations neuves et développées sur la céramique, par M. Hedde ; d'autres, sur une nouvelle échelle thermométrique de M. Valferdin, par M. Ollive Meinadier ; un essai sur les théories encore obscures du magnétisme terrestre et des étoiles filantes, et des relevés météorologiques, présentés avec le savoir, la lucidité qui s'attache aux œuvres et aux paroles de M. l'inspecteur Plagniol ; des observations géorgico-météorologiques de M. d'Hombres fils ; des notes développées de M. d'Hombres père, sur la température insolite de l'année, observations complétées et étendues à d'autres régions, par M. le docteur de Castelnau.

14

Ce membre, en se vouant à ce genre de recherches, a fait plus que de constater des situations, il a voulu, dans son amour du bien toujours si vrai, si sincère, les rattacher à l'hygiène publique et à l'état sanitaire du pays, et, par suite des mêmes vues, il a été conduit à des observations pleines d'intérêt sur l'épidémie cholérique de 1854, qu'a accompagnées très-utilement aussi un écrit de M. d'Hombres père, sur l'hydrophobie.

De la science de la nature et de l'homme, je suis conduit à l'agriculture, qui est précisément l'art qui s'occupe de l'une et de l'autre, qui met celle-là au service de celui-ci.

Cette agriculture (il faut encore que j'en fasse l'aveu) n'a point eu une large place dans nos travaux. Ils sont, ils doivent être désormais circonscrits, depuis que la société, si dignement présidée par M. de Labaume, a pris tant d'extension et saisi tant d'objets divers; mais nous avons cependant prouvé, ne fut-ce qu'en mettant au concours l'éloge de Traucat, que nous n'avons pas abandonné entièrement la partie théorique, persuadés que nous sommes qu'à un progrès dans cet art correspond toujours une amélioration du sort des classes laborieuses, un allégement à leurs souffrances.

Ce même M. de Labaume, que je viens de nommer, nous a donné une dissertation spirituelle (ne vous étonnez pas de cette alliance de mots) sur les fumiers de ferme, question importante par elle-même, puisque les engrais jouent un si grand rôle dans toute exploitation rurale, en donnant à la terre les éléments les plus actifs de fécondité; question devenue plus digne d'intérêt encore, depuis que les engrais du commerce, concentrés, manipulés et sophistiqués, essaient de se substituer aux fumiers d'étable.

M. Abric s'est associé à l'étude du problème, en nous soumettant un tableau montrant le degré d'action des divers engrais, et M. Ollive-Meinadier a plusieurs fois, dans ses rapports lumineux, appelé notre attention sur des découvertes utiles : le sorgho saccharifère, l'emploi du ricin, essai de distillerie, etc., etc.

Le même zèle de recherches, mais cette fois appliquées aux sciences économiques et sociales, nous a valu la communication de la première partie d'un écrit de M. le colonel Pagezy, sur l'influence de l'électricité, de la vapeur, et les conséquences de l'esprit d'association. Nous avons remarqué dans cette œuvre, d'abord, des aperçus présentés avec un profond savoir et avec une fermeté et un éclat qui s'élèvent à la dignité de l'histoire philosophique ; ensuite, des jugements portés avec impartialité sur cet esprit industriel, dont nous sommes plus que personne disposés à reconnaître, à proclamer les progrès et même les services, pourvu qu'il se circonscrive dans le domaine des choses ; qu'il reconnaisse qu'il n'est qu'une combinaison économique, la force laborieuse de la vie sociale, dont l'esprit littéraire est la force idéale et réfléchie.

Cet enseignement grave et moral devait avoir et a eu son motif et sa place dans nos compositions littéraires. C'est M. Isidore Brun et M. Jules Salles qui nous l'ont surtout donné ; l'un, dans un essai sur l'esprit, s'est élevé, à bon droit, contre l'abus qu'on en fait, contre l'habitude nouvelle de le regarder non comme un ornement de la raison, mais un élément capable de la remplacer ; l'autre membre a commandé un égal intérêt en retraçant la vie de Bernard de Palissy.

Ce fut là, Messieurs, qui de vous l'ignore? un grand artiste, ce fut presque un grand homme. En le repro-

duisant sous ses faces multiples, et en lui faisant comme un piédestal de ses austérités et de ses souffrances, l'auteur a donné ún tableau des arts céramiques à cette époque, et il a écrit comme il peint, c'est-à-dire avec tout le charme d'un habile pinceau et d'une palette colorée; puis, cette pensée artistique, il l'a rendue plus générale, plus actuelle en nous entretenant aussi de la situation de la peinture, depuis les vingt dernières années.

Cette teinte sérieuse, nous l'avons conservée jusque dans la poésie, sauf quelques exceptions qui seront bientôt amplement justifiées.

M. Emile Teulon a communiqué de nouveaux fragments d'une traduction de *Lucrèce*, qui, imprimés récemment, *ont soutenu des yeux le regard pénétrant.* M. Bousquet a souvent ému par de touchantes élégies; une autre fois il a fait vibrer la corde patriotique ou religieuse, en nous peignant sur son rocher solitaire l'homme fastique du siècle, ou le martyr (1), dont le sang va cimenter l'édifice naissant du christianisme.

Egalement habitué à une versification facile, harmonieuse, pénétrante, qui fixe le sentiment par l'image et l'idée vraie par la teinte pure, M. Isidore Brun, en voyant les habitudes de trafic et de mercantilisme de la littérature actuelle, s'est présenté à nous, armé d'un vers honnête et brillant, et, dans le danger des lettres françaises, il a fait comme le consul romain, il a voulu sauver la patrie littéraire, qui le met au nombre de ses plus nobles enfants.

Cette épître sur *la littérature à l'encan* n'est point une satire purement littéraire, ce n'est ni l'iambe d'Ar-

(1) Mort de saint Télémaque.

chiloque, ni la plainte acrimonieuse de Gilbert, ni la plaisanterie de Boileau contre les Pinchêne, les Coras et les Colletet du siècle ; c'est une sorte de mercuriale de magistrat attaquant un vice public, c'est presque un accent religieux qui sort du sanctuaire, pour en éloigner ces auteurs, ces vendeurs faméliques qui souillent le culte de l'art par les calculs et les convoitises de l'industrie, et qui montrent assez que pour eux *l'or n'est point une chimère.*

MM. Charles Rey et Nicot ont essayé, à leur tour, de moraliser en vers : le premier a offert la leçon sous la forme de l'allégorie, et a protesté avec esprit, et parfois avec une sainte colère, contre l'outrecuidance des ambitions du jour et les vives susceptibilités de l'amour-propre ; le secrétaire perpétuel de l'Académie a cherché à saisir et à reproduire quelques sons descendus de deux grandes lyres : le psalmiste et le Dante ; il a aussi adressé des conseils de morale dans une œuvre honorée du suffrage d'une savante Académie, et a voulu par là se mettre en harmonie avec l'austérité de ses confrères.

Cette harmonie a eu une dissonance..... et des plus heureuses. Le maître en fait de poésie, celui qui exerce cette souveraineté aimable et intelligente qui, par sa hauteur, est un stimulant, et par sa grâce, une consolation, l'élu de la muse nous a donné cette année plusieurs compositions, où il s'est essayé à cette poésie en belle humeur, où l'enjouement pétille avec l'ironie. Ce ne sont plus les notes graves et puissantes entendues dans Vivia ; ce n'est plus le ποιητης qui crée un monde nouveau, ou peint l'homme à son dernier jour ; ce ne sont plus ces vers splendides, émouvants ; ce n'est plus la voix de l'orgue, la prière des pontifes, ou

le mélancolique avis d'un messager céleste, ou les tristesses des cités, mais c'est la légende avec ses tons égayés, c'est la légende familière, biblique, capricieuse, hardie, sarcastique ; c'est l'épître badine, causeuse, rieuse, narquoise, reflet étincelant d'Horace et de Boileau, raillant les vains efforts de la science, dont le culte a aussi ses travers et sa superstition ; c'est un récit jovial d'un essai de vie politique, poésie toute personnelle marquée d'un caractère d'originalité et d'utilité ; car, qui pourrait mieux corriger des folies de l'ambition, ou des tourments des regrets, que cette forme spirituelle et incisive, cette malice qui est l'assaisonnement, je dirai presque le passeport de la leçon.

Toutes ces lectures de M. Reboul ont été les faits notables de l'année, et si la forme enjouée et plaisante est parmi nous une sorte d'accident, disons que jamais apparition inattendue n'a été plus opportune, et que jamais on n'avait mieux su rafraîchir et varier l'atmosphère naturellement un peu pesante des séances académiques.

Il me reste à parler de quelques faits intérieurs qui, sans montrer précisément l'importance de nos travaux, prouvent du moins qu'ils apparaissent, de loin et de près, comme dignes d'attention et de sympathie.

Disons d'abord que le public, trop souvent distrait par les affaires, si souvent effrayé des études patientes, parfois aussi, si volontiers railleur à l'égard de ceux qui s'y livrent, le public a examiné franchement, assidûment nos bulletins hebdomadaires, qui ont été notre monnaie courante, mise en circulation et trouvée de bon aloi jusque dans des contrées lointaines.

Hâtons-nous d'ajouter que le département, la ville, le ministre de l'instruction publique, celui de la justice

ont continué leurs subsides et leurs dons, auxquels le savant ministre de la guerre a joint des cartes et des paroles plus que bienveillantes.

Annonçons que M. le Maire de Nimes prépare, dans sa sollicitude, un projet dont l'accomplissement se lie aux intérêts de notre compagnie et à la dignité des lettres.

Gardons-nous d'oublier une précieuse offrande : le modèle authentique, en plâtre, de notre illustre Séguier.

M. le conseiller Fajon, qui recueille avec un empressement si sagace et rassemble avec un goût si intelligent tous les débris du passé, disons mieux, les trésors variés de l'archaïsme, depuis la fibule de la matrone romaine jusqu'à l'orfèvrerie splendide, gauche ou rouillée du moyen-âge, nous a fait là un véritable présent. Chacun de nous, désormais, pourra ainsi contempler les traits vénérés du docte compatriote, dont le souvenir anime nos efforts, dont les écrits guident nos recherches; nous fortifierons chaque jour par le regard le culte de la piété filiale, comme les enfants respectueux aiment à s'agenouiller sur la tombe d'un père.

Entre les divers hommages qui nous ont été adressés, plus nombreux que jamais, nous avons distingué un livre bien fait d'un des jeunes hommes de Nimes, dont l'esprit est le plus aiguisé par l'étude et le travail, M. L. Boucoiran, auteur d'une histoire de l'ancien pays de Foix et de ses comtes;

Le *Musée lapidaire* de M. Comarmond, de Lyon;

Nous avons surtout eu à louer un travail étendu d'un de nos correspondants qui, placé depuis trois ans dans notre colonie algérienne, ou plutôt, dans la France Africaine, a conçu l'heureuse pensée d'y consolider notre œuvre.

Divers systèmes ont été produits :

Un théoricien propose une enceinte continue ; un autre dédaigne les barrières, et ne veut montrer que l'action de nos lois, les produits de nos intelligents travaux ; celui-ci répand de nombreux ouvriers et multiplie les centres de population européenne, celui-là parque les populations et dissémine seulement le *soldat laboureur* ; l'un propose d'ouvrir un vaste champ à la colonisation civile ; l'autre, à la colonisation militaire ; l'un veut séduire, l'autre intimider ; M. de Chabaud-Latour, mieux inspiré, propose d'achever un vaste système de routes qui faciliteraient toutes les opérations commerciales et même agricoles, qui établiraient une vaste fraternité, et agrandiraient, à notre profit, le champ toujours trop étroit de la civilisation.

Un autre symptôme favorable de l'estime publique, c'est que jamais l'affiliation à nos travaux n'avait été recherchée par de plus honorables et plus pressantes compétitions. Vous le reconnaîtrez, quand j'aurai nommé, avec MM. les directeurs des musées de Lyon, des archivistes de Marseille, M. Ecoffet, habile naturaliste de Nimes, et M. Boisson, qui a su, tout en servant son pays comme administrateur, l'éclairer par une histoire de Sommières, où il a cherché à expliquer le présent par le passé, sa ville, par la contrée, sachant joindre le travail de l'annaliste à celui de l'écrivain moral.

Enfin, Messieurs, pour ne rien oublier dans cette odyssée académique si longue, dans cette nomenclature complexe, je dirai presque, dans cette course haletante, j'ai à mentionner deux acquisitions : l'une déjà ancienne, celle de M. Deloche, reçu, reconquis avec satisfaction par notre famille littéraire, comme par sa propre famille ; l'autre, toute récente que nous avons faite,

pour remplacer cet éminent confrère qui unissait, qui unit à l'élan du soldat la modestie du sage et la réflexion du penseur (1). Pour nous dédommager d'une perte si grande, ou plutôt, de cette séparation commandée par de si puissants intérêts, nous avons appelé dans nos rangs le fonctionnaire émérite (2), dont j'aime mieux encore respecter le deuil que louer le savoir, surtout quand une longue confraternité interdit l'éloge; il semblerait qu'il est fait pour unir et confondre les destinées et les personnes, déjà assez rapprochées, assez unies par l'amitié.

Vous le voyez, Messieurs, par cet exposé fidèle, nos efforts méritent, peut-être, de fixer les regards des hommes sérieux. Rien n'y a manqué cette année : rapports nombreux de MM. de Castelnau, Ollive et Nicot; rapports colorés de MM. Maurin et Boissier; assiduité constante, recueillement au-dedans, mouvement à l'extérieur.

Nous ne prétendons pas, sans doute, au gouvernement des intelligences, mais au perfectionnement des esprits ; notre ambition n'est pas d'être un ardent foyer d'où jaillit l'étincelle, mais, comme je le disais l'an passé, une discrète oasis d'où s'échappent quelques lueurs sereines, un centre de travaux modestes et judicieux, un lieu d'étude, un théâtre de concorde où la pensée se fortifie par un amical échange de vues qui se filtrent, s'épurent et se calment à travers la diversité; nous voulons surtout entretenir et ranimer cette littérature saine, religieuse et forte, qui n'est pas le luxe, mais l'impérieux besoin d'une société polie.

(1) M. le général F. Walsin d'Esterhazy.
(2) M. Moriau, ancien recteur de l'Académie.

Pour remplir cette mission, nous essaierons de déshabituer, par nos écrits et nos conseils, de cette littérature légère qui, pourvoyeuse trop active, prépare ces aliments si peu substantiels qui envahissent le foyer domestique et vont, pénétrant par l'escalier dérobé, amuser le salon désœuvré ou la trop curieuse antichambre.

Nous combattrons plus fortement encore les compositions turbulentes de ces auteurs qui, dans leurs violentes manifestations, bouleversent au lieu d'instruire, qui battent la boue au lieu de féconder le sol.

Nous nous efforcerons, en un mot, de ramener à ce goût éternel, à ces études sévères de l'antiquité, qui éclairent l'intelligence et élèvent les sentiments.

Mais qu'on se rassure : hommes de progrès autant que d'ordre, nous savons nous inspirer aussi des temps actuels. Nous n'ignorons pas que l'esprit humain n'est point comme un lac, dont le flot dort immobile, mais qu'il est comme un fleuve qui marche, qui court, tantôt d'un mouvement rapide et emporté, tantôt coule paisible et répand, par le mouvement même de ses ondes, la vie et la fécondité. Eh bien ! ce cours de l'onde séculaire nous ne voulons point l'arrêter, mais le régler, surtout le régler en propageant des idées utiles et justes, en développant l'esprit scientifique et littéraire qui apaise et satisfait, en cherchant à établir une action sur les esprits sérieux et actifs, et comme un frémissement dans les natures intelligentes, pour les animer de l'amour de l'étude, et les frapper de la contagion du savoir.

Ce but est sans doute bien difficile à atteindre ; mais il n'y a pas beaucoup de mal à se le proposer ; les amis

de l'étude se placent ainsi à une plus grande élévation, leur ame se met au niveau du but, et s'agrandit et s'épure dans ces hautes régions.

Du reste, Messieurs, ce sera à vous à juger, désormais, comme aujourd'hui, si nos actes ont répondu à nos désirs.

ARCHÉOLOGIE.

CONTINUATION DES FOUILLES

AUTOUR DU NYMPHÉE, A NIMES,

Par M. Auguste PELET.

Vous vous souvenez, Messieurs, qu'en vous entretenant des fouilles exécutées, les années précédentes, autour du Temple de la Fontaine, nous avons dit que, dans tous les cas, elles ne pouvaient avoir appartenu qu'à un édifice dont la construction avait été suspendue par un événement quelconque, au point où nous la retrouvons aujourd'hui. Ce fait nous a paru résulter naturellement :

1° De l'horizontalité des constructions dans leur état de ruine ;

2° De leurs murs sans revêtement ;

3° Du roc, non encore nivelé, qui devait servir de sol à chacune de ses parties ;

4° Des pierres laissées en saillie pour appuyer les échafaudages de construction ;

5° Enfin, de l'absence complète, au bas des murs, de frises, de corniches, de chapiteaux ou d'autres fragments qui indiquassent un édifice détruit par une force brutale.

On comprend que, dans une pareille situation, il soit difficile, de déterminer la destination première de ces anciens vestiges laissés par nos aïeux. L'histoire ne nous fournit aucun éclaircissement ; il faut attendre du monument des révélations ; mais là même l'erreur est possible, l'étude la plus consciencieuse ne suffit pas pour nous en préserver.

« Un monument, dit M. Champollion-Figeac (1),
» est le produit de plusieurs arts à la fois, l'architecte,
» le sculpteur, le peintre coopèrent à l'accomplisse-
» ment de l'œuvre ; mais l'espèce et la destination de
» chacun se rattachent plus particulièrement à un seul
» et c'est comme ouvrage d'architecture qu'il doit être
» plus particulièrement considéré. »

Cette application se rapporte d'autant plus à l'édifice que nous découvrons, que le sculpteur ni le peintre ne sont pour rien dans les travaux exécutés jusqu'au moment où sa construction en a été suspendue.

Nous déclarons hautement que ce n'est pas par suite d'une opinion établie *à priori* que nous sommes arrivé

(1) *Résumé complet d'Archéologie*, vol. 1er, pag. 8.

à reconnaître *l'Horreum* Nîmois dans les découvertes qui font, depuis quelques années, l'objet de nos fouilles d'hiver ; nous n'avons été dominé par aucune influence étrangère, et quel que flatteuse que fût pour nous l'approbation d'un savant haut placé dans la science archéologique, nous n'avons pas cherché à nous en prévaloir, afin qu'elle ne fût pas un obstacle aux conjectures diverses dont ces vieux restes pouvaient être l'objet.

« Je trouve, en vous lisant, nous écrivait M. Mérimée, le 3 novembre 1852, ce que je trouvais en » vous écoutant au milieu des curieuses ruines : c'est » qu'il n'y a pas d'autre explication plausible. »

Les fouilles exécutées cette année n'ont point changé nos convictions, nous les avons étudiées consciencieusement au point de vue archéologique et architectural, mais simultanément, car ces deux méthodes, si on les isole, pèchent en quelques points essentiels ; les faits résultant de cet examen nous ont paru confirmer de plus en plus l'opinion que nous avons émise.

« L'archéologie, dit encore M. Champollion, a pour but de tracer le tableau de l'état social des anciens par les monuments, les plus communs et les plus grossiers déposent de quelques faits, et l'ensemble de ces faits est comme une statistique morale des anciennes sociétés ; considérée de cette hauteur, l'archéologie est une science sérieuse dont l'utilité frappe dès l'abord, et l'on comprend alors combien il est essentiel, avant d'émettre une opinion, d'étudier avec conscience un monument qui ne dit pas lui-même quelle fut sa destination.

C'est parce que nous comprenons toute l'importance de cette étude, Messieurs, que nous avons voulu nous éclairer de vos lumières, en mettant sous vos yeux le

relief des fouilles dont nous allons vous entretenir, afin qu'en nous suivant, vous puissiez interroger vous-mêmes le monument, qui n'est, lui, d'aucun parti, et juger si les faits qu'il énonce, portent avec eux un caractère qui contredise ou confirme notre opinion.

Les proportions herculéennes de ces constructions, dont vous ne voyez ici que la partie qui se trouve au midi du Nymphée, la bizarrerie des formes qu'elles affectent dans leur plan, ne présentent aucun point de comparaison avec les restes des anciens monuments qui existent dans le monde.

Des fragments considérables de pavés mosaïques sur divers points, indiquent que l'établissement de cet édifice avait nécessité la destruction de plusieurs maisons particulières ; cette considération prouverait déjà qu'il s'agit ici d'un monument d'utilité générale ; lors même que les vastes dimensions de son plan n'en seraient pas une preuve certaine.

Nous avons dû nous demander alors quels étaient, chez les anciens, les établissements d'utilité publique qui n'avaient laissé, de nos jours, aucune trace de leur existence ; car, vous ne l'ignorez point, Messieurs, les Romains avaient pour tous les monuments destinés aux mêmes usages, un type uniforme auquel ils n'apportaient d'autres modifications que celles que pouvait exiger la localité.

Nos recherches, à ce sujet, nous ont conduit, vous vous le rappelez, à voir l'*Horreum* Nîmois dans les gigantesques constructions adossées contre trois côtés du Temple de la Fontaine, sans avoir néanmoins aucune communication avec cet asile mystérieux des nymphes de Némausus.

Les impôts ne se percevaient pas seulement en ar-

gent, ils se percevaient aussi en nature ; il devait donc y avoir dans les villes importantes des établissements considérables pour recevoir les objets en nature que les peuples étaient obligés de fournir et probablement les *Horrea* servaient à cet usage.

Les *Horrea*, *étaient de vastes bâtiments destinés à renfermer le blé, la chair salée* (1) *et d'autres provisions pour l'approvisionnement des soldats marchant sur les chemins militaires de l'empire romain*. On y déposait également toute sorte de meubles ou effets appartenant à divers particuliers dont le logement était trop borné pour les contenir, et même l'argent et les objets précieux qu'ils croyaient plus en sûreté que chez eux en les confiant au gouverneur de l'*Horreum*. D'après la loi, ce fonctionnaire devait être *nobilis*, *prudens*, *fidelis*, *optime sibi conscius pro integritate mentis* (2).

Et certes, ces prescriptions furent rigoureusement observées par la colonie Nimoise ; une page de son histoire, écrite sur pierre, fut découverte en février 1802 dans les ruines de l'église Sainte-Perpétue ; elle nous apprend : que les hautes fonctions *de Præfectus frumenti dandi* avaient été accordées par un sénatus-consulte à un homme si distingué, que les charges les plus importantes de l'Etat lui avaient été conférées par l'Empereur, même avant l'âge prescrit par les lois.

(1) Les Gaulois, dit Strabon, possèdent un si grand nombre de troupeaux de moutons et de cochons, qu'ils fournissaient non seulement Rome, mais l'Italie presque entière de sayes et de porc salé, etc. (Comarmond, v. 1, p. 14.)

(2) *Code Justinien*, tom. XXVI, pag. 726.

Voici ce qu'on lit sur cet important document :

L. AEMILIO. M. F. VOL
HONORATO
III. VIR. CAPITALI. Q. PRO. PR.
PROVIN. PONTI ET BITHINIAE
LEG. EIVSDEM PROVINC. AED. PLEB. PR.
PRAEF. FRVMENTI. DANDI. EX. S.C
SACERDOTI. FECIALI. PROCOS. PROVINC
CRAETE. ET CYRENARVM.
HIC. HOS. HONORES. BENEFICIO. OPTVMI. PRINCIPI
MATVRIVS. QVAM. PER ANNOS. PERMITTI. SOLET
GESSIT.

» A. L. Aemilius Honoratus, fils de Marcus, de la
» tribu Voltinia, triumvir criminel, questeur, propréteur
» de la province de Pont et de Bithinie, légat de la même
» province, édile du peuple, préteur, préfet distributeur
» des blés d'après un sénatus-consulte, ministre fécial,
» proconsul des provinces de Crète et de Cyrenayque,
» lesquels honneurs et faveurs lui ont été conférés ici par
» les bienfaits du meilleur des princes avant l'âge prescrit
» par les lois. »

Il existait à Rome un grand nombre d'*Horrea*, il y en avait aussi dans toutes les villes situées sur une voie militaire, et cependant il ne reste nulle part aucune trace de ces établissements. Les anciens auteurs en font mention sans les décrire ; de sorte que, si nos conjectures étaient fondées, la ville de Nimes serait la seule où l'on pût étudier la disposition générale de ces monuments, dont l'histoire nous révèle l'existence et la destination, mais dont la forme reste encore inconnue. Nous savons seulement par les lois romaines,

que les denrées qu'ils renfermaient devaient, sous les peines les plus graves, être à l'abri de l'humidité et de la poussière. Nous voyons aussi, dans un horrible épisode de la vie de Néron, que : « Dans son projet d'in-» cendier Rome, pour en faire une ville nouvelle qui » devait s'appeler *Neropolis*, ce prince se proposait spé-» cialement d'agrandir son palais, et parce que *les* » *greniers publics très-solidement construits* occupaient » un emplacement dont il croyait avoir besoin, il joi-» gnit les machines de guerre au feu pour les abattre, » comme si c'eût été une forteresse ennemie (1). »

N'est-ce pas là ce que nous devrions faire aujourd'hui, si nous avions à démolir le monument que nous exhumons ?

Voyons maintenant quel a été le résultat des fouilles opérées cette année sur la face méridionale du Nymphée.

Sous le rapport du mode de construction et des ma-

(1) Crevier, l. II, pag. 224, d'après Suètone, 38, l. 55.

I. *Locator horrei propositum habuit se aureum argentum, margaritam non recipere suo periculo : deinde cum futurum tibi obligatum dixi, aitsi propositum fuit remissum videtur* (Labeon in digest, XIX, t. 2, Leq., 6086).

II. *Effracturæ fiunt plerumque in insulis, in horreisque ubi homines pretiosissimam partem fortunarum suarum reponunt : cum vel cella effringitur, vel armarium, vel arca : et custodes plerumque puniuntur et divus Antoninus Ericio claro rescripsit : aitenim posse cum horreisque effractis quæstionem habere se servis custodibus* (Paulus in digest, 1, t. 15, l. 392).

III. *Horrea in omnibus regionibus publica fecit, ad quæ conferrent bona ii qui privatas custodias habent* (Lamprid Alexandre Sévère, 39).

tériaux , nos découvertes sont en harmonie parfaite avec celles des années précédentes (1).

Les fouilles ont été poussées jusqu'à l'alignement de la façade actuelle du Temple ; là nous avons trouvé un mur de 17 m de longueur qui semble former, *en quelque sorte*, le prolongement de cette façade dans la direction du midi ; sur toute cette longueur ce mur s'est conservé depuis 1 mètre jusqu'à 5 mètres de hauteur.

Ce n'est pas sans intention, Messieurs, que nous venons de nous servir de l'expression, *en quelque sorte*, elle a pour but de vous rappeler : que nous considérons le monument qui fait l'objet de nos recherches actuelles comme tout-à-fait indépendant du Nymphée ; il l'embrasse, à la vérité, sur trois de ses faces et semble protéger par sa force et sa disposition ce sanctuaire du dieu Nemausus ; mais nous supposons que, dans cette circonstance, comme dans une infinité d'autres analogues, l'architecte romain a eu pour but de placer l'*annona* sous la protection du génie tutélaire de la cité (2).

Ces édifices étaient situés, tous les deux, sur le portique qui formait l'enceinte des anciens thermes de Nimes, et de cette situation, qui leur était commune, il va ressortir la preuve que ces deux monuments étaient entièrement distincts l'un de l'autre.

Le genre de construction et les matériaux employés diffèrent essentiellement ; il n'y a pas la moindre harmonie dans leurs décorations, et le mur nouvellement découvert, qui semble aujourd'hui former la continuation de la façade du Nymphée vers le midi, était, dans

(1) Voyez notes *Essai sur le Nymphée de Nimes*.

(2) Gruter, pag. 81, rapporte une inscription dédiée à la Sainte Annone : SANCTÆ ANNONÆ.

le principe, en retraite de 3 mètres sur cette dernière, comme le sera bientôt l'hôtel du Luxembourg sur la façade de l'église que l'on construit en ce moment.

Le Nymphée, décoré avec tout le luxe de la sculpture antique, est généralement construit en gros blocs de pierres dures posées sans ciment, provenant des carrières de Roquemalière et de Lens; le monument qui le circonscrit au nord, à l'ouest et au midi, est, au contraire, bâti en moellons d'appareil, et les gros matériaux qui entrent dans sa construction sont en pierres tendres de Sernhac (1) taillées en bossage (2) et grossièrement appareillées, tandis que celles du Temple sont parementées avec le plus grand soin. Il n'y a donc rien, au point de vue architectural, qui puisse faire supposer que ce ne soit là qu'un seul et même monument.

Vous remarquerez, également, Messieurs, que le nouvel édifice n'a, dans son plan, aucune communication avec le Nymphée; que ses murs sont simplement juxta-posés contre ceux du Temple, sans la moindre liaison avec eux, ce qui indique que ees deux monuments ne sont pas de la méme époque, et le moindre examen démontre que le Nymphée est d'une construction antérieure.

En adossant l'*Horreum* contre le sanctuaire du dieu de la cité on mettait non-seulement les greniers publics sous le patronage de cette divinité, séparée du

(1) Les mêmes quc celles qui ont servi à construire le Pont-du-Gard.

(2) On les appelle également *pierres de refend*. Ce sont des pierres qui semblent excéder le nu du mur, à cause que les joints de lit en sont marqués par des renfoncements ou canaux carrés, *lapides eminentes*, d'après Vitruve.



sanctuaire de Nemausus (1), mais on utilisait aussi, par cette disposition, les plans inclinés placés dans les galeries latérales du Temple, exclusivement établi, dans le principe, pour arriver sur la terrasse qui couronnait le portique des bains; ces plans inclinés servirent alors à conduire aussi aux greniers publics, qui n'étaient accessibles, comme nous allons le voir, que par leur partie supérieure; mais on comprend que ces passages, auxquels on n'arrivait qu'en traversant le Temple, devaient être exclusivement destinés aux *unonarii riparii* (2) aux *mensores* ou *custodes* commis au service de l'*Horreum*. Quant aux denrées qu'on y renfermait, on verra bientôt de quelle manière elles y étaient conduites et déposées.

Voici quelle était la disposition du mur de 17 mètres de longueur découvert sur le prolongement de la façade actuelle du vieux Temple.

Cette construction, sans ouvertures, est divisée en cinq trumeaux, d'environ deux mètres de large, bâtis en moellons d'appareil (3) et séparés par des pi-

(1) Les richesses que renfermait l'*Horreum* auraient été « un peu trop exposées, il leur fallait un local plus sûr, et » c'est pour une plus grande sûreté, qu'outre celle des pièces » closes, on avait de bonne heure imaginé de leur donner » la garantie du respect au lieu saint. »

Et l'usage était de faire servir les temples à cette garantie (Quatremère de Quincy, v. 1, pag. 17).

(2) *Les annonarii riparii* étaient chargés de la surveillance de l'emmagasinement temporaire et de l'embarquement de l'approvisionnement et des redevances de blé; ils étaient dans les provinces, les agents du Præfectus annonæ (M. de Boissier, pag. 397).

(3) Du côté intérieur de ce mur on voit encore des moellons laissés en saillie ayant servi d'appui aux échafaudages de construction.

lastres carrés, d'un mètre de côté, construits en gros quartiers de pierres de Sernhac taillées en bossage.

Il faut convenir que, de prime-abord, ce mur, sans ouverture sous le portique des bains, l'un des endroits les plus fréquentés de la ville, doit paraître choquant au point de vue du bon goût. Permettez-nous à cet égard une légère digression qui n'est pas sans intérêt et rentre dans notre sujet ;

Sur le forum de Pompéi on voit un monument connu sous le nom d'*Eumachia*, dont nous vous entretiendrons peut-être un jour ; le côté latéral de cet édifice est aussi sans ouverture, comme le mur dont nous parlons, et subdivisé dans toute sa longueur en pilastres formant encadrement à des panneaux lisses ; ici, ce mur a toute sa hauteur ; il est surmonté d'une belle corniche et les panneaux sont couronnés de frontons alternativement triangulaires et en segments de cercle, tels qu'on les voit dans la *cella* de notre Nymphée. L'analogie ne nous conduit-elle pas naturellement à supposer que notre mur de 17 mètres, dont la disposition est la même à sa base, devait être terminé par une décoration de même nature? Poursuivons : sur les panneaux lisses des murs d'Eumachia sont peintes une foule d'inseriptions d'un intérêt public, qui nous initient aux détails les plus intimes de la vie des anciens.

On y lit encore aujourd'hui :

FAMILIA GLADIATORIA VENATIO ET VELA.	La troupe de gladiateurs ; chasse et tente.
A. SVETII. CERTI IS. FAMILIA. GLADIATORIA. PVGNABIT EIS. PR. K. IVNIAS. VENATIO. ET. VELA ERVNT.	La troupe de gladiateurs d'Aulus Suetius Certius, édile, combattra à Pompéï le dernier jour de mai ; il y aura chasse et tente.

On y voit aussi des réclames électorales qui certes! n'étaient pas destinées à passer à la postérité; ainsi, le *nommons Battur* qu'on affichait naguères sur les murs de la capitale, n'était qu'une réminiscence des mœurs romaines du premier siècle, époque à laquelle, cependant, Tibère avait aboli les élections et les comices; mais les murs de Pompéï nous font connaître les subterfuges employés par le peuple pour éluder l'édit impérial; ce sont là, dit M. Alp. de Boissieu, des témoins vivants et irrécusables des mœurs intimes de la civilisation romaine, où l'on rencontre l'expression pittoresque des acclamations, des critiques et des pétitions populaires de chaque jour. Voici quelques-unes de ces inscriptions:

VETVM. AED· O· V·F·D·R·P·O·V·F· PILICREPI FACITE	Vetum œdilem orant ut faciatis dignum reipublicæ, orant ut faciatis Pilicrepi.... facite!
SECVNDVM : AED FVRNACATOR. ROG.	Secumdum œdilem fornacatores Rogant.
PVPIDIVM· RVFVM : AED PISCICAPI· O· V. F	Popidium Rufum œdilem Piscicapi orant ut faciatis.

Et ce qu'il y a de remarquable, dit M. Raimondo Guarini, qui a fait des recherches au sujet de ces inscriptions (1), c'est qu'aucune de ces réclames électorales n'est restée sans succès, *è quello che piu im-*

(1) Fasti duumvirali e *Annali della colonia di Pompei*, nap. in-8°, 1842.

porta si è l'osservare che queste petizioni non si veggono mai deluse dalle loro speranze.

Nous n'avons relaté ces inscriptions, Messieurs, que pour vous rappeler cet usage où étaient les anciens d'écrire au pinceau, en couleur rouge ou noire, sur les murs des endroits les plus fréquentés, tout ce que nous avons l'habitude de publier au moyen des affiches imprimées; c'est ainsi qu'ils annonçaient les ventes, les locations, les fêtes publiques, les spectacles, etc.

Toutes ces inscriptions ont fait donner le nom d'*Album de Pompéi* à cette façade du monument d'Eumachia sur laquelle elles sont tracées; or, le mur que nous découvrons au midi du Nymphée est disposé de la même manière; comme lui, il est situé sur l'un des endroits les plus fréquentés par les anciens; pourquoi l'analogie ne nous amènerait-elle pas à supposer que la partie extérieure de ce mur servait d'*Album* à la cité *Nemausienne ?*

Une remarque importante qui prouve que ces constructions n'avaient aucun rapport avec le vieux temple, dont le mur que nous venons de décrire semble former la continuation, c'est qu'en établissant la façade du Nymphée, on a eu le soin de disposer ses pieds-droits de manière à les faire correspondre avec les colonnes du portique des thermes dont ce monument n'était qu'un appendice; tandis qu'on n'avait aucun motif d'assujétir à cette disposition les édifices qui entouraient les portiques des monuments publics, lorsque ces édifices n'avaient aucune relation avec l'établissement principal.

Notre mur présente, en effet, cette particularité; les pilastres ne correspondent nullement avec les colonnes du portique.

Cette construction formait le côté oriental d'une grande pièce rectangulaire de 6 mèt. 50 de large, du levant au couchant, sur 12 mèt. de long du nord au midi.

Le mur opposé est, comme lui, sans ouvertures et disposé également en trumeaux et pilastres ; mais ici les premiers, au nombre de quatre seulement, ont 2 mèt. 50 de largeur et sont construits en gros blocs de pierres de Sernhac, tandis que les trois piliers sont bâtis en moellons d'appareil de la même dimension que ceux du mur de façade.

Le côté méridional de cette pièce est aussi sans ouvertures ; un trumeau de 3 mètres de large, en moellons d'appareil, en occupe le milieu, mais les angles sont en gros quartiers de pierres de Sernhac taillées en bossage.

Le côté du nord était clos par un mur plein de 90 centimètres d'épaisseur, entièrement bâti en pierres de moellons irréguliers ; derrière lui se trouve un long corridor voûté de 1 m 30 de largeur, longeant le mur latéral du Nymphée, dont il est séparé par un autre mur compacte de 85 centimètres d'épaisseur.

Ce corridor n'était point ouvert sur la façade et n'a jamais été terminé du côté occidental ; on le voit par les pierres d'attente et le terrain vierge contre lequel il vient s'amortir.

Dans la pièce rectangulaire dont nous parlons, il y avait, contre le mur du nord, deux énormes piliers en gros quartiers de pierres de Sernhac, formant à l'intérieur une saillie de 1 m 30 de largeur sur 1 m 85 de longueur. Ces piliers sont sans liaison avec le mur contre lequel ils étaient appliqués : l'un d'eux est encore tout entier ; les pierres de celui qui se trouvait du côté de la façade ont été enlevées, mais on voit par l'empreinte qu'elles ont laissée dans le ciment du

mur, que ces pierres avaient les mêmes dimensions que celles du pilier qui reste encore debout.

Si cette grande pièce n'affecte pas la forme bizarre des constructions découvertes l'an passé auxquelles elle se rattache, on y remarque cependant une analogie parfaite avec ces mêmes constructions, précisément sur le point qui doit paraître le plus extraordinaire, celui de n'être ouverte et par conséquent accessible que du côté qui regarde le ciel.

Enfin, une dernière pièce, également rectangulaire, mais large seulement de 3 mètres, contiguë à celle que nous venons de décrire, la relie, du côté de l'ouest, aux découvertes des années précédentes dont nous avons eu l'honneur de vous entretenir (1). Le mur mitoyen que nous venons de décrire conserve sa même disposition sur toute son épaisseur d'un mètre, et sa décoration en trumeaux et pilastres se trouve répétée sur le mur qui lui est parallèle dans ce dernier local ; la clôture, du côté du nord, est la même que celle de la pièce qui lui est contiguë.

Mais on remarque ici une particularité qui ne s'est présentée dans aucune partie de nos fouilles, c'est que, du côté du midi, cette pièce n'a point de mur de clôture, et que, seule, elle débouche sur une rue antique qui longe nos fouilles de l'est à l'ouest, se dirigeant sur la colline par une inclinaison de 4 m 50 sur une longueur de 20 mètres. Cette rue est, comme celle de la porte d'Auguste, pavée en larges dalles irrégulières, recouvrant un canal d'écoulement, et sa pente est rachetée par des marches placées de distance en distance sur toute sa longueur ; le même dallage se

(1) *Essai sur le Nymphée de Nîmes.*

trouve répété dans la pièce dont nous parlons.

L'autre côté de la rue est occupé par diverses maisons romaines plus ou moins conservées, quelques-unes ont des pavés mosaïques et leurs murs revêtus de stuc colorié; celle qui fait face à la seule entrée qu'offre notre monument au rez-de-chaussée, nous parait, d'après ses dimensions et ses matériaux, avoir eu une certaine importance; son entrée principale a 2 m 90 d'ouverture; sa porte, à deux ventaux, tournait dans des grenouillères de bronze de 16 centimètres de diamètre; à côté d'elle, on avait ménagé, pour le service journalier de la maison, une autre petite porte, large seulement d'un mètre, dont il reste encore les marches, le seuil et l'un des pieds-droits; quelques-uns de ses murs, fort épais, sont revêtus de stuc colorié, d'autres sont construits en gros quartiers de pierres de Roquemalière, posées sans ciment, comme celle du Nymphée. Là s'est trouvée une foule de fragments divers, et entre autres choses, une espèce d'enseigne en marbre blanc, portant d'un côté un lièvre, et de l'autre, un cheval marin sculptés en bas-relief.

Il est probable que la maison existait lorsqu'on voulut construire l'*Horreum* placé vis-à-vis, et que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer la retraite de 2 m 50 que font les murs de ce monument, précisément en face de la porte d'entrée de cette maison; l'utilité de cette retraite s'explique alors naturellement par la nécessité de laisser le plus d'espace possible au devant de la seule ouverture que présente l'*Horreum* sur la rue.

Mais, demandera-t-on avec raison, de quelle utilité pourrait être cette unique entrée qui n'aboutissait que

dans une espèce de remise sans aucune communication avec les autres parties de l'édifice ?

Dans l'état où nous trouvons ces ruines, il serait fort difficile de résoudre une telle question sans proposer une restauration du monument, et nous sommes fort loin d'avoir cette prétention ; mais supposons, pour un instant, que les six grands trumeaux qui décorent les murs de cette remise eussent été couverts en arcades ouvertes seulement à leur partie cintrée, n'y aurait-il pas eu là un moyen de communication entre la remise et les parties latérales qui n'étaient accessibles, comme nous l'avons vu, que par le haut ? Par cette disposition, les denrées apportées par des chars, dans cette remise, auraient été élevées par des poulies et déposées dans les greniers qui devaient les recevoir.

Toutes ces considérations nous semblent confirmer de plus en plus l'opinion que nous avons émise, et nous aimons à penser que la commission des monuments historiques persistera à ne pas trouver *à nos ruines d'autre explication plausible.*

Quoi qu'il en soit, nous sommes loin de considérer le problème comme résolu, et nous appelons de tous nos vœux les architectes, les archéologues et les économistes à l'étude de ces vieux débris, ils y trouveront, bien certainement, des motifs de recherches sérieuses et intéressantes.

NOUVELLES FOUILLES

EXÉCUTÉES EN 1854,

AUX ANCIENS THERMES DE NEMAUSUS.

Dans toutes les sciences possibles, excepté les sciences exactes, ne sommes-nous pas réduits à conjecturer? Si nos conjectures sont plausibles, si elles ont pour elles l'analogie, si elles s'appuient sur des idées universelles, que leur manque-t-il? Si elles ne sont pas vraies, elles sont bonnes; ou plutôt, puisqu'elles sont bonnes, ne sont-elles pas vraies?

J. DE MAISTRE, Considérations sur la France, pag. 47.

Que notre insistance auprès de l'autorité municipale eût contribué à rendre à l'archéologie un édifice dont l'historien de Nimes avait à peine indiqué la place et la destination; que ce monument soit un théâtre (1), un exèdre (2), une palestre (3), un

(1) Comme ceux que l'on voit à Orange et à Arles.

(2) *Les Exèdres* étaient de petites académies entourées d'un *theatridium*, c'est-à-dire, des gradins disposés comme ceux des théâtres sur lesquels on venait écouter les discussions des gens de lettres, des philosophes, des théoriciens qui se réunissaient dans ces lieux; les *Exèdres* étaient richement décorés et pavés; à ce double point de vue, notre *theatridium* aurait pu servir à cet usage.

(3) *La Palestre* était un lieu d'exercice où les anciens, devant un public assis sur le *theatridium*, s'exerçaient à la gymnastique médicinale et athlétique, à la lutte (παλαιστη), au palet, au disque, au jeu de dard et autres jeux analogues. Mais le terrain destiné à cet usage était couvert de sable et de boue pour empêcher que les athlètes ne se meurtrissent en se renversant par terre, ce qui exclut l'idée que notre *theatridium* pouvait avoir appartenu à une *Palestre*.

odéon (1), une école publique ou bien une naumachie, comme seraient disposés à le croire les savants de la capitale, peu nous importe ! la couronne monumentale de notre antique cité s'est enrichie d'un fleuron de plus, c'est là une vérité que personne ne contestera !

La reprise des fouilles se chargera, il faut bien l'espérer, de résoudre, tôt ou tard, le problème ; quelle que soit cette solution, nous n'aurons pas même la satisfaction de pouvoir dire : *je l'avais deviné* ! car, si nous adoptons de préférence l'opinion de l'historien nimois, c'est que, plus rapproché d'un siècle du moment où ces vieux restes furent couverts, il a pu, mieux que nous, en connaître la destination.

L'importance de Nimes, sous les Romains, ne peut laisser aucun doute sur l'existence d'un théâtre dans cette antique métropole ; occupait-il l'emplacement où se trouve aujourd'hui le Palais-de-Justice, comme nous le supposons ? C'est fort incertain, mais rien ne nous démontre jusqu'à présent, que nous ayons enfin mis la main sur un de ces monuments d'origine grecque, dont la ville d'Arles et surtout d'Orange conservent de si beaux restes.

Dans cette incertitude, nous nous bornerons à faire connaître le résultat de nos découvertes nouvelles, avec cette arrière-pensée, toutefois, que le vieux Mé-

(1) *L'Odéon* était un petit théâtre en tout semblable au grand, il avait son proscenium, sa scène, ses cinq portes ; il devait être situé à la gauche du théâtre tragique et couvert, tel enfin que celui que l'on voit aujourd'hui à Pompéi. C'est là que l'on faisait les répétitions (Vit, lib. v, cap. 9). *Odeon erat locus in theatri speciem, in quo de more poemata ostendebantur, antequam in theatro publicarentur,*

nard pourrait bien avoir eu raison de donner le nom de piscines au monument dont nous exhumons aujourd'hui le *theatridium*.

Il y avait chez les Romains plusieurs genres de piscines ; on aurait tort de supposer qu'il s'agit ici de ces viviers pour la construction desquels les riches citoyens de Rome, que Cicéron appelle par ironie *Piscinarii*, dépensaient des sommes immenses, dans le seul but d'entretenir et de conserver des poissons (1).

Ce n'était pas là non plus une de ces piscines ou grands réservoirs d'eau couverts de voûtes, dans le genre de celle dont Pison fut l'auteur, où les flottes romaines stationnant au port de Cume, venaient s'approvisionner d'eau douce.

Mais la piscine dont notre *theatridium* faisait partie était comme celle dont parle Festus (2), *piscina publica*, grand réservoir d'eau froide dans lequel bon nombre de personnes pouvaient se baigner à la fois (3) et même nager ; c'est là que les parents eux-mêmes

(1) *Ædificantur magno, magno implentur, aluntur magno* (Varron).

Lucullus fit, pour la construction d'une de ces piscines, une dépense qui lui mérita le surnom de *Xerxes togatus : Lucullus exciso monte juxta Neapolin; majore impendio quàm villam œdificaverat, Euripum et Maria admisit quâ causa, Magnus Pompeius Xerxem togatum appellabat* (lib. 9).

(2) *Piscina publica hodièque nomen manet, ipsa non extat, ad quam et natatum exercitationes alioqui causâ veniebat populus.*

(3) Les mœurs des Grecs et des Romains permettaient l'usage des bains en commun ; la séparation dans les bains ne fut ordonnée que sous Hadrien. Cet usage s'explique, dit Mazois (p. 72), par la simplicité des mœurs des premiers temps, très-reculés; nous avons un exemple d'un autre pays qui prouve que ces mœurs y restaient pures jusques aux temps modernes. Un envoyé du Pape, qui venait d'assister à un concile où

venaient exercer leurs enfants à cet art qui faisait partie de l'éducation romaine. Si l'on voulait simplement se baigner, on s'asseyait sur l'un des trois gradins inférieurs, les seuls qui fussent submergés, tandis que les gradins supérieurs, dont aucun n'existe aujourd'hui, étaient destinés à servir de siége aux personnes qui s'amusaient à voir les exercices de natation.

Si nous trouvons un peu trop vulgaire l'expression de *piscine* appliquée à notre découverte, pourquoi ne lui donnerions-nous pas le nom plus poétique de *baptisterium* dont les néologues romains firent usage, après la conquête de la Grèce, pour désigner ces grands réservoirs d'eau froide dans lesquels les anciens se baignaient et nageaient au besoin (1).

les discussions avaient été tant soit peu vives, passa par Baden-Bade pour calmer ses émotions dans les eaux célèbres de ces bains; voici la description qu'il en fit au xvme siècle à l'un de ses amis d'outre-monts.

... « Quelle fut ma surprise de voir descendre dans le même » bain avec les hommes, les femmes et les jeunes filles, complètement déshabillés les uns et les autres, ne cachant absolument rien à la vue de tout le monde ! Cela me rappelle » les fêtes florales des anciens. Mais ce que j'y admire le plus, » c'est cette simplicité de mœurs; personne n'y fait attention, » personne n'en dit et n'en pense du mal ; l'indécence n'y est » même pas soupçonnée ; on s'amuse, on est au milieu de » l'eau et l'on y passe son temps à des jeux innocents. Là, il ne » s'agit pas du partage des biens de ce monde, mais de la jouissance paisible de ce qui est partagé : Oh ! que je leur envie ce » calme, ce bonheur ! nous qui, jamais rassassiés, ne cherchons qu'à acquérir, qu'à amasser trésor sur trésor, et » qui, en crainte des biens de l'avenir, passons en craintes » et peines le présent. »

(1) *Piscina forinsecùs, seu Græci mavis, baptisterium* (Sidoine, ép. 1, liv. 1). Pline le jeune avait une de ces piscines dans sa maison de campagne, ép. 1, liv 11. 17.

Au surplus, voici, sans commentaires, quel a été, sur ce point, le résultat des fouilles de 1854.

Taillé dans le rocher qui formait, à l'est, l'enceinte des thermes romains, exposé à toute l'ardeur de notre soleil couchant (1), on a découvert un édifice de forme demi-circulaire s'élevant en *theatridium* jusqu'à la hauteur de 5 mètres du sol antique (2); les gradins exhumés sont, jusqu'à présent, au nombre de neuf, et l'on juge par la disposition du rocher qu'il ne devait y en avoir guère plus; les trois premiers et le mur de l'enceinte existent seuls en grande partie, on compte les six autres par le roc taillé en gradins qui servaient d'appui à ceux qu'on a enlevés. La hauteur des gradins qui restent est de 34 centimètres, et, comme chacun d'eux devait servir en même temps de siége et de marchepied, ils avaient tous une largeur égale de 74 centimètres. Toutefois, le gradin le plus bas, au-dessous duquel personne ne devait s'asseoir, n'avait pour marchepied qu'un espace de 25 centimètres qui formait le commencement du mur intérieur de l'enceinte, dont la hauteur est de 65 centimètres et la courbe de 12 mètres de rayon.

Nous devons faire remarquer ici qu'il y a une grande différence dans la hauteur des gradins des théâtres et amphithéâtres que nous connaissons, et celle des siéges de notre *baptisterium*; les premiers ont de 45

(1) C'est encore aujourd'hui, à Nimes, la petite provence des bonnes d'enfants et le refuge des cagnards pendant l'hiver.

(2) Ce sol extérieur est déterminé par un pavé mosaïque qu'on détruit tous les jours et qui n'existera bientôt plus que par le dessin que nous en avons pris, il y a près d'un demi-siècle.

à 51 centimètres d'élévation, tandis que ces derniers, comme nous venons de le voir, n'ont que 34 centimètres. Disons, en passant, que cette hauteur est rigoureusement la même que celle des quatre gradins dont se composent les deux hémicycles antiques qu'on voit dans le bassin de notre source, et qu'il pourrait bien se faire que cette conformité ne tînt qu'à l'analogie de leur destination (1).

Selon toute apparence, le *theatridium* que nous découvrons était, à l'instar des théâtres anciens, divisé en quatre *cunei* par cinq petits escaliers (*itineræ*) tracés dans la direction des rayons, et formés par le gradin lui-même taillé en deux marches sur sa hauteur. Cette disposition avait pour but de faciliter la circulation sur les gradins. Sur les trois qui restent, on voit encore un de ces *itineræ*; il a 90 centimètres de large; on reconnaît aussi celui qui était établi sur l'angle nord de l'hémicycle par une entaille de la même largeur, creusée sur le marchepied du premier gradin à une profondeur de 5 centimètres. Comme ces petits escaliers n'arrivent, dans ce monument, que jusqu'au marchepied, ces entailles diminuaient la hauteur du mur d'enceinte et facilitaient les nageurs novices qui voulaient descendre au fond du *baptisterium*.

Dans l'intervalle qui sépare ces deux *itineræ*, à la

(1) L'architecte romain ne précise pas la hauteur des gradins dans les théâtres ou les amphithéâtres; il dit seulement que ceux des ces gradins sur lesquels on mettait quelque chose pour s'asseoir : *gradus spectaculorum ubi subsellia componuntur*, ceux-la devaient avoir, au moins, un pied un palme, et au plus un pied six doigts, ce qui correspond à 15 de nos anciens pouces, soit 40 centimètres, dimension exacte des gradins du théâtre d'Arles à la première précinction (*Vitruve*, ch. v).

16

hauteur du quatrième gradin, niveau auquel pouvaient facilement arriver les eaux de la Fontaine d'Eure, le rocher se trouve tranché sur une largeur de plus d'un mètre. Cette circonstance peut faire supposer que l'aqueduc romain qui amenait cette source à Nimes, aqueduc que nous avons vu, il y a quarante ans, à quelques mètres de là, dans cette direction (1), pouvait avoir, dans cette tranchée, un tuyau de communication avec notre piscine; c'est là un fait que nos neveux sont appelés à vérifier; ainsi se trouverait confirmé ce que disait l'historien de Nimes en parlant de nos découvertes nouvelles dont il connaissait l'existence, il y a déjà plus d'un siècle :

« En creusant dans cette partie, dit Ménard (2), » on découvrit les débris de deux bassins, l'un supé- » rieur revêtu de grandes pierres de taille (c'est celui » dont nous parlons); l'autre inférieur taillé dans le » roc (le creux Coumert); à la suite du premier était » une auge et une martellière ou écluse qui servait » à faire passer les eaux dans le second. »

» Ces réservoirs, au reste, ajoute l'historien, n'a- » vaient rien de commun avec les eaux de la Fontaine; » *celles qui les remplissaient dérivaient uniquement* » *du grand aqueduc du Pont du Gard* » (3).

(1) A cette époque, M. Benjamin Valz, directeur de l'Observatoire de Marseille, et moi, fûmes appelés par M. Beaucourt, propriétaire du local contigu (aujourd'hui à M. Féminier), pour voir l'aqueduc romain dans lequel se trouvait planté un olivier qu'il arrachait.

(2) Ménard, *Histoire de Nimes*, vol. VII, p. 69.

(3) « On a découvert à Néris, dans un pré, à proximité » de la route allant de Montluçon à Clermont, une grande » piscine, de construction romaine, formant un peu plus » que la demi-circonférence d'un cercle, avec gradins, ayant

Nos fouilles nous donnent, en effet, les deux bassins tels que les décrit Ménard ; à la suite du premier, sur la prolongation du diamètre de l'hémicycle, on trouve le canal de communication, l'auge et l'emplacement de la martellière.

Ce canal, dans la direction du nord, a 21 mètres de longueur ; sa largeur, en sortant du bassin circulaire, est de 2 m 34, mais à 4 m 60 de ce point, cette largeur se réduit de 20 centimètres de chaque côté par un avancement rectangulaire de ses murs latéraux ; c'était peut-être là l'emplacement de la vanne à laquelle ces deux angles servaient de butée. Il n'existe maintenant de ce canal qu'une partie du radier et la première assise de ses murs, qui s'élevaient jusqu'au niveau du neuvième gradin, si l'on en juge par une entaille horizontale taillée dans le rocher pour recevoir les dalles dont ils étaient couronnés.

A 7 mètres au nord de l'endroit où nous supposons la vanne, on a trouvé l'auge indiquée par Ménard, incrustée dans le sol (1), elle a 1 m 90 de long ; elle est percée de deux trous débouchant dans un canal dont la pente, extrêmement rapide, se dirige

» à droite et à gauche deux autres piscines rectangulaires
» avec lesquelles elles communiquaient par de grandes baies.
» Le sol, formé par une couche de béton fort épaisse, était
» recouvert, ainsi que les gradins, de plaques de marbre
» dont il reste de nombreux fragments, etc. »

(*Bulletin Monumental* de 1855, 3e série, t. 1er ou XXIe volume de la collection, p. 55.)

(1) Les ouvriers qui travaillaient aux fouilles l'ont maladroitement arrachée de la place où elle était fixée dans l'épaisseur du mur.

vers les bains; ce canal, par sa disposition, servait d'écoulement aux deux piscines.

C'est là probablement qu'était placé le gros tuyau de plomb qu'on trouva, dans cette direction, lors de l'établissement du bélier hydraulique (1). On peut, en quelque sorte, suivre encore sa marche; il passait sur la digue qui retient l'eau dans le bassin de la source, et qu'à cet effet on avait creusée en forme d'auge; il se dirigeait vers le Nymphée dans ce canal qu'on voit établi sur son axe; puis, à 3 mètres avant d'atteindre l'entrée de ce Temple, il se bifurquait en forme d'Y pour alimenter des cascades dans les deux grandes niches placées à côté de cette entrée.

Ici nous devons dire, avec franchise, que c'est à tort que nous avions supposé jusqu'à présent que la galerie voûtée qui vient, du côté du nord, s'amortir contre le mur du Nymphée n'était qu'une continuation de l'aqueduc romain venant de la Fontaine d'Eure; les fouilles des dernières années ont démontré que cette galerie faisait partie de l'édifice nouvellement découvert autour de ce monument.

« L'emplacement qu'occupaient ces bassins, ajoute » l'historien de Nimes (2), quoique d'une étendue très- » bornée et très-resserrée, ne laissait pas d'être orné de » beaux édifices qui ne le cédaient peut-être pas à ceux » des bains. On a trouvé le bassin inférieur rempli de » débris de colonnes, de bases de chapiteaux, de

(1) D'après une note écrite sur le plan des fouilles exécutées sur l'emplacement des anciens bains, en 1739, par Dardaillon, alors architecte de la ville, on trouva sur cet emplacement un tuyau en plomb ayant 25 pieds de long, six pouces de diamètre et pesant trente quintaux.

(2) Ménard, vol. XII, p. 70.

» marbres, qui désignaient une grande magnificence. »

Nous faisons tous les jours de semblables découvertes sur ce même emplacement, et tout semble indiquer, qu'en effet, la décoration de ces deux bassins était en harmonie avec l'imposant établissement thermal dont les belles ruines nous révèlent l'importance passée.

En donnant quelques légers détails sur nos premières découvertes, nous disions, dans le *Courrier du Gard*, du 21 février dernier : « *L'état des fouilles ne nous per-*
» *met pas d'en dire davantage ; comment se fait-il*
» *qu'un travail aussi intéressant ait été interrompu ?*
» *Peut-on faire un emploi plus utile des deniers mu-*
» *nicipaux ? Je ne doute point que la sollicitude de*
» *l'administration éveillée ne s'empresse de mettre la*
» *main à l'œuvre !* » Jusqu'à présent notre espoir ne s'est point réalisé, l'administration a fait sourde-oreille, de sorte qu'en émettant aujourd'hui une opinion sur ces fouilles seulement commencées, on aura quelque droit à la qualifier de prématurée ; nous en acceptons d'avance toutes les conséquences, disant avec Cicéron : *Ut humanus et senex possum falli.*

Ce n'était qu'après avoir satisfait aux besoins de la cité par la distribution qu'on en faisait au *Castellum dividiculum* que l'excédant des eaux de la Fontaine d'Eure était amené dans les thermes à une hauteur encore suffisante pour qu'en alimentant des piscines disposées comme celles que nous venons de décrire, il fût aussi possible d'en faire écouler l'eau, ce que ne permettait pas le niveau de la source de *Nemausus*.

Ici, au contraire, après avoir été utilisées pour les bains, elles pouvaient servir encore à former des cascades, des jets d'eau, des lacs, etc., décorations en harmonie avec le luxe d'un établissement thermal sous

les Empereurs romains ; *établissements*, dit Ammien-Marcellin, *dont on ne pouvait qu'admirer la grandeur, le nombre et la magnificence. Les cuves étaient, en général, de marbre fin, de granit oriental ou de porphyre, quoique d'une grandeur extraordinaire, comme on peut en juger par celles que l'on a trouvées dans les ruines de ces édifices* (1). *Outre ces cuves si larges, on y* AVAIT ENCORE MÉNAGÉ DE VASTES BASSINS PLEINS D'EAU POUR CEUX QUI VOULAIENT S'EXERCER A NAGER, EN SORTE QU'ON N'AVAIT RIEN OUBLIÉ DE CE QUI POUVAIT CONTRIBUER A LA SENSUALITÉ ET A L'AMUSEMENT (2).

Il pourrait bien se faire qu'en amenant dans les thermes de Nimes les eaux de la Fontaine d'Eure, l'architecte romain n'eût pas eu seulement pour but d'ajouter à la magnificence de ce monument de luxe et de sensualité ; des motifs non moins importants pourraient bien aussi l'avoir guidé dans cette détermination.

D'après l'auteur que nous venons de citer, on réunissait, dans les anciens thermes, toutes les espèces de bains qu'on pouvait se procurer, même ceux d'eau de mer auxquels on attribuait une vertu toute particulière ; on sait de plus que chez les anciens les sources étaient sacrées, qu'on les honorait d'un culte religieux (3), qu'elles étaient le séjour des Nymphes ; n'y avait-il pas déjà dans ces considérations des motifs suffisants pour engager nos pères à réunir à leur belle Fontaine, au sein même de la métropole, une des plus importantes sources de la contrée ?

(1) La plupart servent aujourd'hui de fontaines à Rome.
(2) Voyez Mongès, art. Thermes.
(3) Sénèque, ép. 41.

On ne saurait douter aujourd'hui que cette réunion ne se soit opérée. Elle est constatée par un monument découvert, il y a plus d'un siècle, sur l'emplacement même où les Nymphes d'Eure et de Nemausus vinrent se donner la main (1). C'est un autel votif, en pierre de Lens, sur la face principale duquel on voit un personnage ayant la tête couverte d'un pan de sa toge à la manière des sacrificateurs; de la main droite, il tient une patère avec laquelle il verse des parfums sur un trépied qui lui sert d'autel; au-dessus de sa tête on lit : AVGVSTI LARIBVS, *aux Lares Augustes*, et au bas du cippe: CVLTORES VRAE FONTIS, *les prêtres de la Fontaine d'Eure* (2).

M. l'abbé Greppo, dans ses *Études archéologiques des eaux minérales et thermales à l'époque romaine*, fait remarquer, à propos de cet autel, que c'est le pre-

(1) Topog. de Nimes, p. 562.

(2) Cet autel est actuellement au Musée lapidaire de Lyon, sous le nº Voici ce que raconte à son égard M. Artaud, ancien conservateur: « J'étais à Nimes, le hasard me fit entrer » dans un petit jardin dont la porte était ouverte, j'aperçus » cet autel, et après une assez longue conversation et un » bienveillant accueil du propriétaire, j'en fis l'acquisition » en témoignant au vendeur toute ma reconnaissance. Mais » quel était ce complaisant et affectueux vendeur ? L'exé» cuteur des hautes-œuvres, dont j'ignorais le titre. Artaud » racontait le plaisir qu'il avait ressenti dans cet entretien, » et le pénible sentiment qu'il éprouva ensuite en apprenant » les fonctions de son interlocuteur, qu'il considérait comme » un amateur très honorable. » (*Musée lapidaire de Lyon*, pag. 352; Comarmond.)

Il paraît que nous avions été mal renseigné lorsque nous avions dit que cet autel avait été vendu à M Artaud par M. Bouchet, libraire. — Le vendeur était M. Démarez, logé dans la maison appartenant actuellement à M. Bagnon, rue des Chassaintes, nº .

mier exemple qu'on connaisse d'un collége de prêtres attachés au culte des fontaines.

M. Comarmond se demande, à cet égard, où rési-
» dait ce collége de prêtres ? Etait-ce à la source ou à
» l'arrivée des eaux à Nemausus ? Il est assez naturel
» de penser, dit-il, que cette corporation exerçait ses
» fonctions dans la capitale de la colonie qui était vivi-
» fiée par cette belle fontaine. La représentation du
» prêtre qui sacrifie sur un autel devient encore un
» témoignage de l'existence *des cultores fontis Uræ*
» ou prêtres de la Fontaine d'Eure (1). »

Dans l'opinion de notre savant ami, M. Jules Teissier, ce monument aurait été placé sur les bords de notre Fontaine par les *cultores* de la Fontaine d'Eure, le jour même de l'arrivée de ses eaux à Nimes :

« Nymphes de Nemausus ! dit M. Jules Teissier,
» au moment de l'arrivée des eaux d'Uzès, la recon-
» naissance publique vous célèbre encore, mais les
» hommages sont partagés, car *les prêtres de la Fon-*
» *taine d'Eure* élèvent un autel nouveau sur lequel
» ils écrivent la preuve de leur double respect, au
» moment où les deux sources vont se confondre :

Nymphis Augustis, *cultores Uræ fontis* (2).

Le caractère sacré de la Fontaine d'Eure pourrait bien n'être pas le seul motif pour lequel les anciens habitants de Nimes ont jugé convenable d'amener ses eaux dans les thermes de la cité. Deux monuments antiques nous portent à penser qu'à l'époque romaine,

(1) *Musée lapidaire de Lyon*, pag. 352, Comarmond.
(2) *Etudes sur les eaux de Nimes*, tom. II, 2me partie, pag. 24, Jules Teissier.

cette source pouvait bien être considérée comme minérale et que ses eaux avaient alors quelques vertus conservatrices de la santé, que la tradition ne nous a pas fait connaître.

L'un de ces monuments fut découvert, il y a plus d'un siècle, dans l'enclos d'Alizon, traversé par l'aqueduc d'Uzès; c'est un autel assez bien conservé, en pierre de Roquemalière (1); on y lit :

SVLPICIVS· COSMVS· RES·	Sulpicius Cosmus l'a rétabli.
LARIBVS AVG	Consacré aux Lares Augustes
SACRVM ET	et à Minerve.
MINERVÆ	à Nemausus
NEMAVSO	à Urnia
VRNIÆ	à Avicantus
AVICANTO	Par T. Cassius Felicion, affranchi
T· CASSIUS· T· L	de Titus, pour l'accomplissement
FELICIO EXS. (Exsolvit)	d'un vœu.
VOT.	

Les vœux que les anciens exprimaient sur les autels avaient pour objet de se rendre propices les dieux auxquels ils étaient adressés, ou bien, de leur témoigner la reconnaissance des bienfaits qu'ils avaient obtenus par leur intercession, nous croyons, avec le savant M. de La Bastie, que c'est dans cette dernière catégorie qu'il faut classer l'inscription ci-dessus; elle exprimerait la reconnaissance de Félicion envers les dieux protecteurs de la famille, puis à Minerve, non point en sa qualité de déesse de la sagesse, mais à Minerve *Hygia* ou *Medica*, en remercîment de la santé

(1) Ce monument forme le pied-droit d'une porte dans l'enclos d'Alizon, maison Gervais, à Nimes.

qu'il avait recouvrée; ensuite aux divinités des eaux de Nimes, d'Eure et du Vigan : *Nemausus*, *Urnia*, *Avicantus*(1), dont l'usage avait peut-être provoqué la guérison de celui qui accomplissait ce vœu.

Le second monument dont nous voulons parler est conservé à Uzès, dans la cour du château de M. le Duc; c'est une inscription trouvée près de la Fontaine d'Eure; elle mentionne un édicule bâti aux Nymphes (2). Cette construction n'a pas laissé de traces, mais il n'en a pas toujours été ainsi, comme l'a très-bien fait observer M. Jules Teissier; Grasserus, qui écrivait vers l'an 1600, avait vu les débris de l'édifice mentionné dans l'inscription; il dit : *Aquæ colligebantur prope Uticam*, UBI TEMPLI NYMPHARUM VESTIGIA *et plura romanorum monumenta* VIDI : *per diversos canales in magnum illum Gari aquœductum derivatæ Nemausum ducebantur* (3).

Voici ce que porte l'inscription dont nous parlons :

..... X· POMPEIVS· COGNOMINE· PANDVS·
QVOIVS· ET· HOC· AB· AVIS· CONTIGIT· ESSE· SOLVM
ÆDICVLAM· HANC· NYMPHIS· POSVIT· QUA· SAEPIVS· VSSVS·
HOC· SVM· FONTE· SENEX· TANBENE· QVAM· IVENIS

« *Moi, Sextus, surnommé Pandus, à qui cette terre*
» *est advenue de mes aïeux, j'ai consacré un œdicule*
» *aux Nymphes, parce qu'ayant le plus souvent usé*
» *de cette source, je m'en trouve dans ma vieillesse*
» *aussi bien que dans mes jeunes années.* »

(1) *Étude des Eaux de Nimes*, t. II, 2e partie, p. 73 et 69.

(2) Les sources d'Eure sont multiples; celles d'Airan et plusieurs autres viennent s'y joindre pour former l'Alzone.

(3) Jacob Grasseri, *De Anquitatibus Nemausensibus*, pag. 1606.

Nous ne résistons pas au plaisir de rapporter ici l'interprétation que le surnom de *Pandus* a suggérée à notre confrère M. Jules Teissier, non-seulement à cause de l'originalité de cette interprétation, mais aussi parce qu'elle vient à l'appui de l'opinion que nous émettons sur les effets médicamentaux des sources d'Eure.

« Il est un mot dans l'inscription, dit M. Jules Teis-
» sier, que personne n'a cherché à interpréter et qui
» me semble important, c'est le surnom de Pandus que
» Pompeius se donne à lui-même ; que peut-il signifier ?

» Ce mot, employé par Ovide et par Quintilien,
» veut dire courbé, incliné, plié, penché, *Pandus*
» *homo*, d'après Vitruve, c'est un homme voûté.

» Je vois tout de suite un vieillard, un homme
» courbé par l'âge, c'est *Pompeius cognomine Pandus* :
» on riait peut-être, mais celui-ci répond sans se dé-
» concerter :

» Savez-vous, mes amis, pourquoi l'on m'appelle
» le *courbé*, le *voûté*, pourquoi si vieux je suis bien
» vigoureux encore, et le fus toute ma vie ? c'est que
» dans mon patrimoine coule une source salutaire et
» que j'ai toujours bu de cette eau. — Aussi je déclare
» que j'ai, par ce motif, élevé un œdicule à ces nym-
» phes..... — N'était-ce pas le meilleur moyen, pour
» un bossu, que d'en prendre gaîment son parti ! Ne
» mettait-il pas les rieurs de son côté ! *Pandus* lui con-
» venait mieux que *Gibbus*. Le rusé vieillard grava
» peut-être cette inscription pour faire valoir sa pro-
» priété en cas de vente ; les bossus ont toujours eu de
» l'esprit. Aujourd'hui on ferait une réclame de journal ;
» le puff romain se gravait sur la pierre ! »

C'est généralement au hasard que l'on doit la découverte des vertus et des bienfaits des sources médicales

qui rendent la santé à tant d'individus de tout âge, de tout sexe, et de tous les pays. Qui sait si l'analyse chimique ne nous éclairera pas un jour sur les effets thérapeutiques de cette eau froide et transparente qui contient un sédiment si abondant, tandis que les eaux de la Fontaine de Nimes ne laissent aucune trace de dépôt. Cette découverte, renouvelée des Romains, grands dénicheurs d'eaux thermales qu'ils dépistaient à trente lieues à la ronde, nous expliquerait les motifs qui ont porté l'architecte à construire dans les thermes de Nemausus une piscine, où le peuple, sans courir à 12 milles de distance, pût jouir des bienfaits de la source d'Eure dont les principes minéralisateurs, si différents de ceux de notre Fontaine, avaient peut-être des vertus hygiéniques dont le temps nous a envié la connaissance.

« Nous sommes loin de vouloir donner pour évident ce qui n'est que probable ; en hasardant une opinion, nous ne faisons que profiter des avantages que nous donne l'historien de Nimes ; nous restons ainsi à couvert des coups que pourraient nous porter ceux qui ne trouveraient pas, dans notre système, la même certitude, ou plutôt, la même probabilité que nous y trouvons nous-même. »

DISSERTATION

SUR LE PRODUIT DES ANCIENS AQUEDUCS DE ROME DÉCRITS DANS LES COMMENTAIRES DE FRONTIN,

Par M. JOUVIN.

Un de nos poètes modernes a dit tout récemment :
« *Les hommes vus de loin sont plus grands que Na-*

ture. » Ce qui pourrait se dire aussi bien de leurs œuvres que de leurs actions.

Tout ce qui remonte haut dans l'antiquité ne semble-t-il pas acquérir à travers les siècles, comme à travers un prisme, un éclat plus radieux et dont nous sommes souvent éblouis ?

Pendant longtemps la Littérature, les Beaux-Arts et même les Sciences, n'ont été que la reproduction ou l'imitation des œuvres que les peuples de la Grèce et de Rome nous ont léguées. De là, sans doute, cette idée de prééminence des anciens sur les modernes et la disposition où nous sommes assez généralement d'exagérer le mérite ou la valeur de ce qui nous vient d'eux.

Et puis, chacun de nous n'est-il pas un peu comme le vieillard d'Horace : *Laudator temporis acti ?*

Aussi, combien d'erreurs transmises d'âge en âge ! combien de faux jugements émis sous l'empire de ce préjugé favorable !

Nous en pourrions citer plusieurs exemples, un seul nous suffira.

Au commencement du XVIe siècle, on faisait des fouilles à Rome, et parmi des débris antiques on trouva une fort belle statue de Bacchus, et sauf une légère mutilation, le temps semblait l'avoir respectée. Raphaël, consulté sur la valeur de cette découverte, trouva la statue admirable et soutint, contre l'avis de Michel-Ange, son concurrent, qu'elle était antique et remontait à l'époque de Polyclète et de Phidias. Michel-Ange, en rapportant le doigt qu'il avait enlevé avant d'enfouir son chef-d'œuvre, vint confondre son rival et lui prouver par ce stratagème que les *modernes* valaient quelquefois les *anciens*.

Nous n'avons pas l'intention de passer ici en revue toutes les erreurs qui circulent dans le monde sous le masque de la vérité, et dont l'origine se perd souvent dans la nuit des temps. Cette entreprise serait au-dessus de nos forces et fatiguerait à coup-sûr votre attention ; heureux si elle se soutient assez pour écouter jusqu'à la fin, cette dissertation, dont l'objet est, en dissipant l'une de ces erreurs, d'apprécier sans exagération quel était le volume d'eau que les anciens aqueducs amenaient à Rome pour les besoins et les plaisirs du peuple-roi.

Ces aqueducs nous sont parfaitement connus par les commentaires de Frontin, occupant sous Nerva la charge importante d'administrateur des eaux.

Cet ouvrage, intéressant et curieux, dont un habile architecte, M. Rondelet, nous a donné une excellente traduction, fut perdu pendant plusieurs siècles. Il fut retrouvé dans la bibliothèque du monastère du Mont-cassin, par les soins du savant Florentin *Poggio* (1).

Nous nous dispenserons d'entrer dans de grands détails au sujet de ces aqueducs; notre savant et laborieux confrère, M. Jules Teissier, y a pourvu dans son *Histoire des Eaux de Nimes* (2). Nous rappellerons seulement que du temps de Frontin, en l'an 98 de notre ère, ils étaient au nombre de neuf; qu'ils avaient un développement total de 418 kilomètres, dont 314 en conduits souterrains voûtés, 70 en substruction et 38 supportés sur des arcades; ce qui faisait de ces constructions et des ouvrages qui en dépendaient, l'ensemble le plus étonnant qu'il fût permis de contempler à

(1) Fabretti, pag. 77, *Bibliothèque de Nimes*, n° 12559.

(2) *Histoire des Eaux de Nimes*, tom. Ier, pag. 724.

une époque où les chemins de fer n'avaient pas étalé leurs merveilles, car, de nos jours, il faut bien l'avouer, cette admiration serait fort affaiblie.

Mais, entrons en matière, et voyons si ces aqueducs, fameux à plus d'un titre, fournissaient la prodigieuse quantité d'eau qu'on leur attribue généralement.

Des opinions bien diverses et surtout bien divergentes ont été émises à ce sujet. Quelques-uns en ont élevé le produit jusqu'à deux cent mille pouces fontainiers (plus de 44 mètres cubes par seconde), d'autres l'ont abaissé jusqu'à quinze mille (3 mètres cubes 1/3 par seconde). Entre ces deux extrêmes, se placent les évaluations de MM. Rondelet et de Prony, reposant toutes les deux sur la même base, comme nous le verrons plus tard.

Celui-ci, se bornant à la quantité d'eau indiquée par Frontin comme étant distribuée au moment de son entrée en fonction, porte le produit des aqueducs à 785,000 mètres cubes en 24 heures ou 40,900 pouces fontainiers. Cette donnée a été adoptée par notre ancien camarade et excellent ami feu M. Genieys, dans son ouvrage fort estimé, sur l'art de conduire et d'élever les eaux; mais il ajoute que, suivant Frontin, cette quantité pourrait être aisément doublée, M. Rondelet, partant des mesurages faits par l'intendant des eaux, évalue le produit total à 1,488,300 mètres cubes en 24 heures; ce qui donne 17 ^{mc} 225 par seconde (1). « Cette quantité d'eau pour« rait équivaloir, dit-il, à une rivière de 30 pieds de « largeur sur 6 pieds de profondeur, dont les eaux « couleraient avec une vitesse de 30 pouces par se-

(1) Voir dans les notes le tableau n° 1.

« conde, c'est-à-dire avec une vitesse égale à celle des « eaux de la Seine dans leur hauteur moyenne (1). »

Cette évaluation nous a tout d'abord étonné ; mais lorsque nous avons voulu la rapprocher du texte de Frontin, elle nous a paru bientôt empreinte d'une grande exagération.

Ainsi, d'après Rondelet, les sources, classées suivant leur degré d'abondance auraient donné

	En vingt-quatre heures,	par secondes,
* L'Anio-Neuf. . .	284280 mc	3, 290
* L'Eau Marcia. .	281400	3, 257
* L'Eau Claudia. .	276420	3, 199
* L'Anio-Vieux.. .	263880	3, 054
L'Eau Virgo. . .	150240	1, 739
L'Eau Appia. . .	109500	1, 267
* L'Eau Julia. . .	72360	0, 838
* La Tepula. . . .	26700	0, 309
L'Alsietina. . . .	23520	0. 272
	1488300 mc	17, 225

Les six aqueducs marqués d'un astérisque versaient leurs eaux dans des piscines épuratoires.

Le produit total des neuf aqueducs était, d'après M. Rondelet, de plus de 17 mètres cubes par seconde. C'est là un volume d'eau bien considérable ! Mais si la ville de Rome en eût véritablement joui, pense-t-on qu'elle eût songé à l'augmenter encore en construisant de nouveaux aqueducs ? N'eût-il pas été superflu

(1) Avec ces dimensions, le débit ne serait que de 15 m 421 ; il faudrait une vitesse de 33 pouces 6 lignes ou 0 m 907 pour atteindre le produit donné par Rondelet.

de prescrire par un sénatus-consulte *que les fontaines publiques couleraient très-exactement pendant le jour et pendant la nuit pour l'usage du peuple ?* de faire de cette prescription un des premiers devoirs de l'intendant chargé de cette administration? Est-ce qu'il eût été possible de retenir les eaux ? Qu'en eût-on fait? Où étaient les réservoirs capables de les recueillir, lorsque le volume d'eau amené par les aqueducs se serait élevé à plus de soixante millions de litres par heure ?

Il nous semble qu'une pareille injonction ne peut s'appliquer qu'à une fourniture d'eau tout au plus suffisante pour les besoins de la population.

Frontin, après avoir rapporté ce sénatus-consulte, ajoute :

Que ce qui avait déterminé le sénat à défendre d'augmenter ou de diminuer le nombre des fontaines publiques, c'était qu'à cette époque, les eaux conduites dans la ville avant qu'on y amenât la Claudia et l'Anio-Novus, ne permettaient pas une plus grande distribution ; et cependant, Messieurs, d'après les évaluations de M. Rondelet, les sept aqueducs existant pouvaient donner 10 mètres 578 par seconde, soit 1,117,300 mètres cubes en 24 heures ! Un pareil volume d'eau pouvait-il être regardé comme insuffisant, et n'est-ce pas encore là une preuve d'exagération dans les produits qu'on suppose ?

Mais poursuivons : quand on a contre soi des autorités telles que MM. de Prony et Rondelet, on a besoin de multiplier ses preuves.

Six de ces aqueducs aboutissaient, avons-nous dit, à des piscines épuratoires.

C'est là que les eaux venaient en quelque sorte sus-

pendre leurs cours et déposer leur limon. Ces piscines, suivant Frontin, étaient couvertes, ce qui ne leur suppose pas une bien grande étendue. Comment concevoir dès lors que des cours d'eau fournissant plus de 3 mètres cubes par seconde, pourraient y trouver le repos et y séjourner assez longtemps pour s'y clarifier ?

D'après un dessin donné par Raphaël Fabretti, dans sa 3me dissertation sur les eaux et les anciens aqueducs de Rome, la piscine à deux étages qui recevait les eaux Marcia, Julia et Tepula avait, suivant le calcul que nous avons fait, une capacité de 717 mètres cubes (1).

Ces trois sources, d'après Rondelet, fournissant 4 m 404 par seconde, elle eût été remplie dans moins de trois minutes, la totalité de l'eau devant s'y renouveler dans ce même temps. Nous laissons à juger si cette épuration n'eût pas été illusoire. Autre preuve de l'exagération que nous cherchons à constater.

Enfin, car il faut se borner, Frontin nous apprend que l'eau Marcia, dont la pureté a été citée par les historiens et célébrée par les poètes, était réservée en totalité pour la boisson. Suivant Rondelet, cette source donnerait 281,400 mètres cubes en 24 heures. En accordant à chaque individu dix litres par jour pour la boisson seulement, ce qui est énorme, elle suffirait encore à la consommation de 28 millions d'habitants !

L'exagération est ici tellement évidente, qu'il nous paraît superflu de parler de nos calculs pour déterminer la vitesse de l'eau dans les aqueducs, s'ils avaient dû débiter le volume d'eau qu'on leur suppose.

Pour quelques-uns, cette vitesse dépasserait deux

(1) Voir le métrage de cette piscine note n° 2.

mètres par seconde ; elle serait de 2 ^{m} 69 pour l'aqueduc de l'eau Marcia en lui donnant les dimensions indiquées par Fabretti.

Un courant aussi rapide eût bientôt ruiné les maçonneries, et c'est encore là un argument que nous eussions pu produire avec tant d'autres en faveur de notre thèse (1).

D'après ce qui précède, il serait difficile, ce nous semble, de contester l'exagératiou des résultats obtenus par Rondelet.

Il nous reste à chercher quelles en sont les causes.

Nous en voyons deux : la première et la principale, c'est l'évaluation de l'unité de mesure employée par Frontin, le quinaire, module antique dont le véritable produit nous est inconnu.

La seconde, c'est le procédé de jaugeage indiqué dans les *Commentaires* et qui ne paraît pas digne d'une bien grande confiance.

Toute discussion sur l'unité de mesure serait impossible ou puérile, si on trouvait dans Frontin ou dans les anciens auteurs, quelque chose de positif sur le volume d'eau fourni par le quinaire dans un temps donné, ou si, en même temps qu'on nous faisait connaître les dimensions de ce module, on nous eût indiqué sa position par rapport au niveau de l'eau dans les bassins de distribution.

Malheureusement, nous n'avons rien trouvé à cet égard dans les auteurs que nous avons consultés, et pour résoudre cette question capitale, on est réduit à faire des hypothèses, source commune de tant d'erreurs.

On peut cependant présumer, d'après les détails

(1) Voir la note n° 3.

contenus dans le texte de Frontin, que le quinaire, le plus petit module de la série ascendante qu'il nous fait connaître, ne devait pas être très-considérable.

Parmi les diverses origines du nom de ce module, il en est une qui nous a frappé ; la voici : ceux, dit Frontin « qui l'attribuent à Agrippa, disent qu'il ras- « sembla en un seul tuyau *cinq petits modules anti-* « *ques* » d'une petitesse qui les rendait comparables à des points, modules usités pour la distribution des eaux dans le temps où l'on en avait fort peu (1). D'où il suit que le cinquième du quinaire devait être un produit assez faible. Nous verrons plus tard l'importance de cette observation.

Voyons maintenant comment MM. de Prony et Rondelet sont parvenus à déterminer le volume d'eau fourni par le quinaire, et pour ne pas affaiblir leur raisonnement en vous en donnant l'analyse, nous allons citer textuellement les passages qui s'y rapportent.

Frontin nous ayant donné les dimensions de ce module, il n'y avait place à l'hypothèse que sur sa position au-dessous de la surface de l'eau, autrement dit, sur la charge qui pouvait exister sur le centre de son orifice circulaire.

Voici d'abord comment s'exprime M. de Prony, dans un mémoire inséré dans le *Recueil de l'Académie des Sciences*, tome II, page 416, année 1817, ayant pour objet de déterminer le rapport du pouce de fontainier de l'once d'eau moderne et du quinaire antique.

Je cite :

« Frontinus dit que la longueur de l'ajutage ou ca-

(1) Cette traduction est de M. de Prony.

» lice, ne doit pas être moindre de 12 doigts (0^m,221).
» Il recommande scrupuleusement différentes précau-
» tions qu'on doit prendre pour donner à cet ajutage
» une position convenable, *et l'on est étonné qu'avec*
» *des attentions aussi délicates sur cet élément d'écou-*
» *lement, il passe absolument sous silence la charge*
» *d'eau sur l'orifice, qui a encore une influence plus*
» *grande sur la dépense.*

» Il n'est cependant pas probable, continue M. de
» Prony, que la charge d'eau fût arbitraire, et il de-
» vait y avoir, à cet égard, un usage dont Frontinus
» n'a pas parlé.

» *Mais il paraît hors de doute qu'il n'avait qu'une*
» *idée vague des phénomènes qui tiennent à la vitesse*
» *des eaux, tant comme cause que comme effet.* On en
» peut juger par les jauges qu'il a faites et qu'il décrit
» au livre II de son traité. Il y suppose que les produits
» d'un même courant, à différentes sections, sont sim-
» plement proportionnels aux aires de ces sections.
» *Une règle aussi fautive devait donner des résultats*
» *fort extraordinaires,* celui, par exemple, d'accuser
» une augmentation de produit, lorsque les dérivations
» faites au-dessus du point de jauge, mettaient la di-
» minution de ce produit hors de doute : cette cause
» d'erreur tient aux variations de la déclivité et de la
» vitesse, et Frontinus, qui en avait un sentiment
» confus, évitait de prendre ces mesures dans les en-
» droits où la vitesse était peu sensible. »

Remarquons en passant que ces endroits n'eussent pas existé si ces aqueducs avaient réellement fourni 2 ou 3 mètres cubes par seconde. Poursuivons la citation.

« Considérant maintenaut le rapport de l'once d'eau

» romaine moderne au quinaire antique, j'observe que
» le diamètre de l'orifice d'écoulement est de 0m0186
» pour l'once, et de 0m0230 pour le quinaire, le
» rapport de ces deux nombres étant à peu près celui
» de quatre à 5, et les longueurs respectives des aju-
» tages sont 0,28 et 0,22; or, dans le module romaiu
» moderne, la charge sur l'orifice est égale à la lon-
» gueur de l'ajutage. *N'est-il pas naturel de penser*
» *que ce rapport d'égalité existait aussi dans le mo-*
» *dule antique*, et qu'on a altéré le longueur absolue,
» pour qu'elle contînt un nombre exact de parties ali-
» quotes de l'unité linéaire moderne ?

» De plus, Frontinus donne les produits des diffé-
» rents modules antiques, *comme proportionnels aux*
» *aires des orifices. La charge d'eau sur le centre de*
» *tous ces orifices devait être la même.*

» On conclut de ces conjectures, pour le quinaire
» antique, un produit d'environ 56 mètres cubes en
» vingt-quatre heures. »

Passons maintenant à M. Rondelet. Voici comment il s'exprime sur le même sujet, dans les notions préliminaires qui précèdent sa traduction de Frontin (page 12).

« Frontin dit, à l'article CXIII de son *Commentaire*
» *sur les Aqueducs de Rome*, que les modules ou ca-
» lices appliqués aux réservoirs ou cuvettes de distri-
» bution, devaient être placés sur une même ligne
» de niveau, parce que, à orifice égal, celui qui est
» plus haut, débite moins que celui qui est plus
» bas, par la raison que la plus grande charge fait que
» l'eau se précipite avec plus de vitesse dans le calice
» inférieur que dans celui qui est au-dessus. *Cette ob-*
» *servation de Frontin*, *prouve qu'il avait reconnu que*

» *le plus ou moins de charge au-dessus du tuyau de*
» *jauge ou module, augmentait ou diminuait son produit.*

» Les résultats qu'il donne des produits ou capacité
» de chacun de ces modules, supposerait que le centre
» de ces orifices était placé sur une même ligne de
» niveau, puisque ces capacités devraient être entre
» elles, abstraction faite des frottements, comme les
» surfaces des orifices ou comme les carrés de leur
» diamètre, ainsi que le démontrent les principes
» d'hydrodynamique; d'où il résulte que si l'on parve-
» nait à connaître quelle pouvait être la hauteur de
» l'eau au-dessus du centre des orifices des différents
» modules dont parle Frontin, on pourrait, d'après
» ces principes, déterminer la juste quantité d'eau
» que chaque module fournissait dans un temps donné.

» Le tuyau de jauge de Paris, pour la distribution
» des eaux, a un pouce de diamètre ; il est placé de
» manière que le centre de son orifice est à 7 lignes
» de distance de la surface de l'eau du réservoir où il
» est adapté. Il produit dans cette situation 672 pouces
» cubes par minute.

» Le tuyau de jauge, appelé à Rome once d'eau, a
» une once de diamètre (0m0186) et un palme 1/4 ou
» 15 onces de longueur (0m2792); il est placé de ma-
» nière que le centre de son orifice est à 15 onces au-
» dessous de la superficie de l'eau du réservoir, et
» produit en une minute 4405 onces.

» Il est bon de remarquer que la charge de l'once
» d'eau de Rome est égale à *la longueur du tuyau*
» *qui forme ce module*, et que Frontin dit à l'article
» XXXVI, que la longueur des modules de bronze
» qui servaient de son temps à la distribution des eaux
» de Rome ne devait pas être moindre de 12 doigts ;

» ce qui pourrait faire *présumer* que les centres des
» orifices de ces modules étaient placés, comme ceux
» de l'once d'eau actuelle, à une distance de la surface
» de l'eau des réservoirs, égale à la longueur de ces
» modules, c'est-à-dire à 12 doigts.

» D'après cette hypothèse, ce produit, pour une mi-
» nute, devrait être d'un pied cube et demi romain
» (39 lit. 30). »

On voit, par les deux citations qui précèdent, que les appréciations de MM. de Prony et Rondelet reposent sur les mêmes bases, savoir :

1° Que la charge d'eau sur le centre des orifices devait être la même, parce que Frontin évalue les produits des divers modules dont il donne la description comme étant proportionnels aux aires de leur section ;

2° Que cette charge devait être égale à la longueur de l'ajutage ou calice en bronze placé dans les cuvettes de distribution, parce qu'il en est ainsi pour le module moderne en usage à Rome.

Quant à la première hypothèse, elle donnerait à Frontin des connaissances en hydraulique qu'il n'avait certainement pas ; il suffit de se rappeler ce que dit M. de Prony dans le passage que nous avons cité au sujet de la règle fautive employée pour le jaugeage des eaux.

Quant à la seconde, qui suppose la charge d'eau égale à la longueur du calice, nous ferons observer que cette longueur de 12 doigts n'était pas absolue ; elle n'était qu'un minimum et l'on pouvait, par conséquent, employer des calices de bronze dépassant cette longueur. Nous rappellerons aussi, d'après Frontin, qu'il y avait des tuyaux appelés *libræ* qui n'avaient point de calice : ils étaient en plomb et susceptibles d'être élargis à leur embouchure.

C'est donc à tort, ce nous semble, qu'on a voulu déterminer cette charge à l'imitation du module moderne, et, si ce dernier dérivait effectivement du quinaire antique, comme on le suppose sans preuve, comment n'aurait-on pas conservé au moins un des éléments de ce module, qui diffère du module moderne, et par son ouverture, et par sa charge, et par son produit? Ce serait là, il faut l'avouer, une singulière imitation.

M. de Prony, tout en admettant une charge égale à la longueur minimum du calice, n'a pu se défendre d'exprimer son étonnement de ce que cette donnée importante n'était pas mentionnée dans l'ouvrage de Frontin, qui était entré dans des détails si minutieux pour tout ce qui est relatif aux dimensions des divers modules et à la position à donner aux calices. Il ne peut expliquer cette omission qu'en supposant qu'il existait, à cet égard, *un usage* dont Frontin n'avait pas parlé ; mais si l'usage général devait l'autoriser à garder le silence, ne se serait-il pas dispensé de nous donner la nomenclature des divers modules en usage de son temps et particulièrement leurs dimensions, celles du quinaire surtout, qui devaient être plus connues que la hauteur de la charge d'eau ? Tout le monde à peu près sait que le module en usage, en France, a un pouce de diamètre ; peu de personnes savent que le centre de cet orifice doit être placé à 7 lignes au-dessous du niveau de l'eau pour produire le pouce de fontainier (19mc20 en 24 heures).

Il est bien plus naturel de conclure du silence de Frontin sur une circonstance qu'il savait devoir influer sur le module, que la hauteur de l'eau au-dessus du tuyau était à peu près nulle.

Cette charge de 12 doigts, c'est-à-dire, de plus de 22

centimètres, nous paraît, d'ailleurs, inadmissible, car elle donnerait pour le produit du quinaire un volume d'eau qni ne s'accorderait pas avec la remarque que nous avons faite sur l'origine du module.

Nous avons dit, en effet, que ce nom de quinaire, suivant quelques-uns, provenait de la réunion en un seul tuyau de 5 petits modules usités, lorsqu'on avait fort peu d'eau à distribuer.

Mais si le quinaire eût produit en 24 heures 56 mètres cubes suivant M. de Prony, ou 60 suivant M. Rondelet, chacun de ces petits tuyaux, appelés points, eût encore donné, en 24 heures, de 11 à 12 mètres cubes, et ce n'eût pas été là une faible distribution. Nous avons vu, d'ailleurs, que cette valeur quinaire donne aux aqueducs des produits qui ne s'accordent ni avec les dispositions du sénatus-consulte, ni avec les détails contenus dans le texte de Frontin.

Ainsi donc, la principale cause de l'exagération que nous avons reconnue, consiste dans la supposition toute gratuite d'une charge d'eau de 22 centimètres sur le centre du tuyau quinaire, admise sans autre raison qu'une simple analogie très-contestable par suite du silence de Frontin sur un point si important. La seconde cause d'erreur sur le produit des aqueducs romains, peut provenir aussi du procédé défectueux employé par Frontin pour le jaugeage des eaux. En s'occupant de l'administration qui lui était confiée, il remarqua avec surprise que, pendant que l'eau reçue et portée sur les registres n'était que de 12755 quinaires, il s'en distribuait 14029 (1).

(1) En faisant, d'après le texte, le relevé de l'eau distribuée, nous avons trouvé 14192.

Il voulut savoir comment il pouvait se faire qu'on distribuait plus d'eau qu'on n'en possédait.

Des recherches, faites avec soin, lui firent reconnaître l'existence de divers abus et de fraudes provenant du fait des agents chargés de la surveillance des aqueducs et de la distribution des eaux ; et après y avoir pourvu autant qu'il était en lui, il procéda au mesurage des eaux, et au lieu de 14029 quinaires distribués, il trouva que les aqueducs devaient fournir 24805 quinaires, quantité presque double de celle qui était portée sur les registres.

Si Frontin ne nous eût fait connaître comment il s'y était pris pour faire ses mesurages, il eût été difficile d'en contester les résultats ; mais quoiqu'il paraisse hors de doute que la quantité d'eau ait été réellement augmentée par la suppression des abus et la répression des fraudes, ainsi que par les réparations faites aux aqueducs, cette augmentation de plus de 10,000 quinaires pourra vous paraître suspecte, quand nous vous aurons dit comment Frontin opérait pour évaluer le produit des aqueducs. Il mesurait, soit à leur tête, soit sur tout autre point de leur cours, la surface de la section de l'eau qui s'écoulait ; divisant ensuite cette surface par celle de l'orifice du module, le quotient exprimait le nombre de quinaires que fournissait le débit. En d'autres termes, ainsi que l'a remarqué M. de Prony, il supposait le produit des aqueducs proportionnels aux aires de leur section, ce qui ne pourrait avoir lieu qu'autant que la vitesse moyenne serait la même, et de plus égale à la vitesse de l'eau à la sortie du module servant de terme de comparaison.

Voici, d'après Rondelet, la traduction du passage de Frontin, relatif au mesurage de l'eau Appia :

« L'eau Appia est portée sur les registres à 841 qui-
» naires ; cette quantité n'a pu être vérifiée à la tête
» de l'aqueduc, parce que celle qui s'y trouvait pro-
» venait de deux canaux différents.

» Cependant, m'étant transporté au Gemelles, lieu
» situé en deçà de l'*Espérance-Vieille* où l'Appia se
» joint au ruisseau de l'Augusta, j'ai trouvé que le
» volume d'eau qui coulait dans l'aqueduc avait un pied
» trois quarts de largeur sur cinq pieds de hauteur ;
» ce qui forme une superficie de huit pieds trois quarts,
» qui, réduits en doigts carrés, donnent deux mille
» deux cent quarante, qui font dix-huit cent vingt-
» cinq quinaires, c'est-à-dire, neuf cent quatre-vingt-
» quatre de plus qu'il n'est porté dans les registres. »

Frontin nous apprend que le module appelé qui-
naire avait 5/4 de doigt de diamètre, la superficie de
son orifice était en doigts carrés de 1,2272, la surface
de la section de l'eau Appia ayant été trouvée de 2,240
doigts. Si l'on divise ce nombre par 1,4272, on trouve
pour quotient 1825, 29, ce qui, à la fraction près,
est bien le nombre de quinaires énoncé par Frontin.

Voulez-vous savoir ce que ce procédé donnerait
pour le produit de l'aqueduc du Gard ? La nappe d'eau
qui passait sur le pont du Gard avait, suivant les di-
mensions données par MM. Grangent et Durand, 1 m 22
de largeur, 1 m 45 au plus de hauteur. Ces dimen-
sions, réduites en doigts romains, dont la valeur rap-
prochée est de 0 m 0185 (1), seraient, en nombre rond,
66 doigts de largeur et 78 de hauteur, ce qui donne
en surface 5,148 doigts carrés, en divisant par l'aire

(1) Le doigt était le 1/6 du pied, valant 0,29600. Voir pour
cet objet la note n° 4.

du tuyau quinaire, c'est-à-dire par 1, 2272 trouvé ci dessus, la quantité d'eau débitée par l'aqueduc serait de 4,194 quinaires, et si le quinaire fournissait en 24 heures 60 mètres cubes, comme le suppose Rondelet, ou 56 suivant M. de Prony, l'aqueduc aurait fourni en 24 heures 251,640 mètres cubes dans le premier cas, et 234,864 dans le second, ce qui correspond à 13,106 ou 12,232 pouces de fontainiers, tandis qu'il a été reconnu que l'aqueduc n'a jamais débité au-delà de 2,000 pouces.

Avec la pente existante entre le pont du Gard et Lafoux, le produit, calculé par la formule en usage, donnerait 478 litres par seconde, ou 2,150 pouces, et si on calculait ce produit en raison de la pente moyenne de 0,18 par kilomètre, on n'arriverait encore qu'à 761 litres par seconde ou 3,430 pouces.

Ces résultats nous donnent une idée des erreurs qu'a pu commettre Frontin en procédant de la sorte, ainsi que de l'exagération qui résulterait de la valeur donnée au quinaire.

C'est peut-être ici le moment de prévenir une objection que l'on pourrait nous faire au sujet de cette exagération en ce qui concerne M. de Prony.

Vous avez bien démontré, nous dira-t-on, que les quantités d'eau attribuées aux aqueducs romains par M. Rondelet, s'élevant à 1,488,300 mètres cubes en 24 heures, étaient exagérées ; mais M. de Prony ne les porte qu'à 785,000 ; vos raisonnements peuvent-ils s'y appliquer ?

Nous répondrons d'abord que la valeur donnée au quinaire par l'un et par l'autre est à peu près la même, que quant au nombre de quinaires fournis par les aqueducs, on n'a pu le prendre que dans Frontin. Or, voici

ce qu'a dit M. de Prony dans le mémoire déjà cité, page 420 :

« Sous Trajan, il existait neuf aqueducs décrits par » Frontinus et qui fournissaient, d'après le relevé » qu'il en a fait, 14,018 quinaires, *non compris les per-* » *tes occasionnées par les infidélités des surveillants* » *et les dilapidations* dont l'intendant des eaux se » plaint amèrement. Ces 14,018 quinaires donne- » raient, d'après la concordance que j'ai précédemment « établie entre les modules antiques et modernes, un « produit, en 24 heures, de 785,000 mètres cubes, « équivalant à 40,900 pouces fontainiers, quantité « plus que triple de celle que doit fournir le canal de « l'Ourcq, valeur moyenne; à cet *immense produit,* « s'est réuni celui de cinq aqueducs construits après « Frontinus. »

Cette évaluation ne tient aucun compte de la quantité d'eau ramenée dans les aqueducs par les soins de Frontin; il suffit, pour prouver que l'augmentation devait être considérable, de rappeler le passage des *Commentaires* qui s'y rapportait, et dont voici la traduction d'après Rondelet :

« Maintenant, par un effet de la prévoyance du « prince le plus zélé pour le bien public, toutes les « eaux interceptées par la fraude ou qui se perdaient « par la négligence, étant recueillies, sont comme de « nouvelles sources qui ont tout-à-coup procuré l'*a-* « *bondance*. »

Ainsi, d'après Frontin, ces 785,000 mètres cubes par jour que M. de Prony regarde, avec juste raison, comme un *immense produit*, n'eussent été qu'une *di-* *sette*, et l'abondance a dû provenir de la suppression des fraudes et abus.

Si l'on n'admettait pas le nombre de quinaires résultant des mesurages de Frontin , qui pourtant s'approcheraient de la vérité , s'il eût choisi convenablement le point de ses jaugeages ; en ne comptant que les quantités marquées aux piscines épuratoires pour les aqueducs qui en étaient pourvus, et pour les autres, les quantités portées sur les registres, le produit total des aqueducs s'élèverait à 18,479 quinaires, et si l'on y applique la valeur de 56 mètres en 24 heures, admise par M. de Prony, on trouvera un produit de plus d'un million de mètres cubes par jour. Par conséquent, toutes les raisons que nous avons données contre les évaluations de M. Rondelet s'appliquent également à celles de M. de Prony.

Il nous paraît donc suffisamment établi que le produit des aqueducs romains, calculé au moyen de la valeur donnée au module antique par MM. Rondelet et de Prony, est empreint d'une exagération incontestable, et nous sommes loin d'avoir épuisé les raisons qu'on peut alléguer pour le manifester.

Il nous reste, pour achever la tâche que nous nous sommes donnée , de chercher quel devrait être la véritable valeur du module antique, le quinaire.

ÉVALUATION LA PLUS APPROCHÉE DU MODULE ANTIQUE
(LE QUINAIRE).

Nous avons déjà fait observer que Frontin, qui avait donné les détails les plus minutieux sur les dimensions et la valeur relative des divers modules, sur la position à leur donner par rapport au cours de l'eau, n'avait pourtant rien dit sur la tranche d'eau qui pouvait

exister au-dessus des modules, silence qui avait étonné M. de Prony.

Nous avons aussi mentionné la prescription faite par Frontin de placer les divers tuyaux sur une même ligne. Cette dernière prescription et le silence relatif à l'enfoncement des tuyaux sous la surface de l'eau seront les données du problème dont nous cherchons la solution.

Pour juger sans aucune opération préalable si les tuyaux étaient sur une même ligne horizontale, le moyen le plus simple était de les poser de manière que la partie supérieure fût à la même distance de la surface de l'eau, car, en plaçant leur centre ou leur partie inférieure sur la même ligne, on ne pourrait vérifier cette condition qu'en prenant diverses dimensions et en tenant compte du diamètre des tuyaux.

Maintenant, si l'on suppose les divers tuyaux situés immédiatement au-dessous de la surface de l'eau, le placement n'offrait aucune difficulté, quelle que fut la grosseur du module, et l'on pourrait, à la seule inspection, reconnaître si la prescription de les placer sur la même ligne horizontale était exactement suivie. Il est vrai que, dans cette position, le produit des différents modules n'est pas proportionnel à l'aire de leur section, ainsi que le suppose Frontin; mais on a pu voir, par ses procédés de jaugeage, qu'il était bien loin de se douter qu'il pût en être autrement.

Nous concluons donc de cette disposition la plus simple et la plus naturelle pour la position des tuyaux, et du silence de Frontin sur l'épaisseur de la lame d'eau qui devait les recouvrir, que cette épaisseur était à peu près nulle, et que, pour déterminer le produit du tuyau quinaire, il suffit d'en faire le calcul par

les formules connus, en supposant le calice placée immédiatement au-dessous de la surface de l'eau et à peine recouvert par le liquide. Le diamètre de ce module avait 5/4 de doigt, le doigt était le 1/6 du pied antique, lequel vaut 0m296; en prenant la valeur moyenne résultant du tableau que nous avons donné (1), le doigt serait de 0m0185, ce qui donne pour le diamètre du quinaire 0m023125 et pour la surface de l'orifice, 0m000420; en supposant deux millimètres d'épaisseur au calice et une légère couche d'eau au-dessus, la charge sur le centre serait d'environ 15 millimètres; la formule d'écoulement par une ouverture munie d'un ajutage cylindrique, donne pour le produit, dans une seconde, 0 litre 187, ce qui fait, par minute, 11 litres 22 et 15157 litres en vingt-quatre heures, un peu plus de 15 mètres cubes au lieu de 56, ou 60 suivant MM. de Prony et Rondelet.

La différence est forte, nous en convenons, et nous hésiterions à admettre la valeur que nous venons de trouver, si elle n'était confirmée par un autre calcul basé sur le produit d'une mesure antique, et dont M. Rondelet nous a fourni les éléments.

Dans les notions préliminaires qui précèdent sa traduction, on trouve, page 15, que des recherches faites sur notre pouce fontainier en font remonter l'origine au temps où l'empereur Julien fit construire, à Paris, les thermes dont les ruines subsistent encore rue de La Harpe, c'est-à-dire, vers l'an 360 de notre ère. Le module dont on se servait pour distribuer les eaux était l'*once*.

Ce module, dont Frontin nous donne le diamètre

(1) Voir la note n° 4.

et la capacité, exprimé en quinaire, était, suivant cet auteur, en usage dans l'Apulie.

D'après Rondelet, l'once introduite, à Paris, au temps de Julien, avait aussi pour diamètre le 1/12 du pied romain et produisait une urne ou demi-pied cube dans une minute. En adoptant pour la valeur du pied linéaire 0,296, le produit de l'once, dans une minute, serait de 12 litres 967, ce qui se rapproche beaucoup de notre pouce fontainier, dont le produit est compté aujourd'hui pour 15 litres 1/23 par minute.

Frontin nous donne, pour la valeur de l'once, 1 quinaire 39 scrupules 2/3. (L'unité chez les Romains se divisait en 288 parties appelées scrupules.) Nous trouverons donc la valeur du quinaire par une simple proportion, puisque cette valeur sera, à celle de l'once, 12 litres 965, comme 1 est à 1 + 39 scrupules et 2/3, ou comme 288 : 327, 666 en réduisant tout en scrupules, ce qui nous donnerait, pour la valeur du quinaire, un produit de 11 litres 397 par minute ou $0^{m}190$ par seconde. Notre premier calcul nous avait donné 0,187; en adoptant 0,190 pour le produit du quinaire, ce qui exigerait une charge d'un demi-millimètre plus forte que celle que nous avons supposée, il fournirait par minute 11 litres 40, et par jour de 24 heures, $16^{mc}416$.

En appliquant cette valeur au nombre de quinaires détaillés dans les *Commentaires* de Frontin, nous avons dressé le tableau que nous joignons ici et qui donnerait le produit des aqueducs existant sous Nerva.

TABLEAU

DU PRODUIT

DES AQUEDUCS ROMAINS,

Décrits par FRONTIN, *en supposant les modules placés immédiatement au-dessous de la surface de l'eau, le quinaire produisant* 0 l 190 *par seconde.*

NOMS des AQUEDUCS.	QUANTITÉS DISTRIBUÉES			SUIVANT LES INDICATIONS DES PISCINES.			SUIVANT LES MESURES DE FRONTIN.		
	quinaires.	litres par seconde.	pouces.	quinaires.	litres par seconde.	pouces.	quinaires.	litres par seconde.	pouces.
1° APPIA. . .	704	134	603	841	160	720	1825	347	1561
2° ANIO-VIEUX	1610	306	1377	2624	499	2246	4398	836	3762
3° MARCIA. .	1935	368	1656	2944	559	2515	4690	891	4010
4° TEPULA. .	445	85	382	445	85	382	445	85	382
5° JULIA. . .	803	152	684	1206	229	1031	1206	229	1031
6° VIRGO. . .	2504	476	2142	2504	476	2142	2504	476	2142
7° ALSIÉTINA.	392	74	333	392	74	333	392	74	333
	8396	1595	7177	10956	2082	9369	18460	2938	13221
8° CLAUDIA. .	1588	301	1355	3312	629	2830	4607	875	3937
9° ANIO-NEUF	4211	800	3600	4211	800	3600	4738	900	4050
	14192	2696	12132	18479	3511	15799	24805	4713	21208

Suivant le tableau. . .	232,934 m c	303,350 m c	407,203 m c
Suivant de Prony . . .	794,752	1,034,824	1,388,286
Suivant Rondelet . . .	851,520	1,108,740	1,488,300

PRODUIT EN 24 HEURES.

On voit, par ce tableau, que l'eau distribuée, d'après les registres et suivant les quantités énoncées dans le texte de Frontin, à 14,192 quinaires, aurait été de 2^{m}696 par seconde ou 232934^{mc} en 24 heures. Après la répression des fraudes et des abus, en s'en tenant aux quantités indiquées sur les piscines, les aqueducs auraient fourni 18479 quinaires donnant un produit de 3^{m}511 par seconde ou 303,350^{mc} en 24 heures; enfin, en admettant comme suffisamment exacts les mesurages de Frontin, le produit maximum eût été de 24,805 quinaires, équivalant à un débit de 4^{mc}713 par seconde ou 407,203^{mc} en 24 heures. Nous voilà bien loin de la rivière de M. Rondelet dont le produit en 24 heures serait de 1,488,300^{mc}. Mais nous sommes certainement plus près de la vérité, avec les produits portés sur notre tableau; on n'est pas étonné qu'on ait interdit la construction de nouvelles fontaines, lorsque les sept premiers acqueducs ne fournissaient que 1^{mc}595 par seconde, et qu'on ait cherché à augmenter ce produit par la construction de deux aqueducs, l'eau Claudia et l'Anio-Neuf, qui l'ont porté à 2^{mc}696. On comprend encore que l'eau Marcia, qui, suivant les registres, ne fournissait que 368 litres par seconde et dont le produit n'était pas constant, puisqu'on y suppléait parfois au moyen de l'Augusta (1), ait été réservée tout entière pour la boisson; on conçoit que Frontin ait pu se féliciter d'avoir ramené l'abondance, si par ses soins le produit des aqueducs de 2^{mc}696 par seconde avait été porté à 4^{mc}713; on comprend enfin que le peuple romain ne se soit pas contenté du volume d'eau fourni par les neuf aqueducs existant sous Nerva, si le pro-

(1) Voir la note n° 5.

duit maximum n'a été que de 4,713 litres par seconde et qu'on ait cherché à l'augmenter par la construction de nouveaux aqueducs, ce qui eût été vraiment inexplicable, si les premiers avaient réellement fourni plus de 17 mètres cubes par seconde; car, en supposant aux derniers aqueducs un produit moyen égal à celui des anciens, le volume total des 14 aqueducs eût dépassé 26 mètres cubes par seconde, tandis que Rome moderne, en réunissant autant qu'elle l'a pu les sources qui alimentaient les principaux aqueducs antiques, n'a pu recueillir qu'environ 2 mètres cubes par seconde (1).

En donnant au quinaire la valeur que nous avons déterminée, en admettant même tous les chiffres de Frontin, tout rentre dans l'ordre, tout s'explique naturellement, on ne voit plus de traces d'une exagération qui frappe à chaque instant, quand on entre dans l'examen de la question que nous venons de traiter.

Malgré la réduction considérable que nos calculs font subir aux évaluations de MM. de Prony et Rondelet, la ville de Rome eût été encore abondamment pourvue par les neuf aqueducs existant du temps de Frontin; car, en supposant la population de 562,000 âmes, chiffre qu'elle n'a jamais dépassé, suivant les savantes recherches de M. Dureau de La Malle (2), il y aurait eu au moins 414 litres par jour pour chaque habitant et 724 si le produit des aqueducs était tel que le suppose notre auteur latin, et à l'exception de Rome moderne, il n'est aucune ville en Europe, que nous sachions, qui soit aussi richement dotée en fait d'eau d'alimentation.

(1) Voir la note n° 6.

(2) *Académie des Inscriptions*, tome XII, page 237. Voir la note n° 7.

Mais quand il s'agit du peuple romain, quand on se rappelle son antique splendeur, on a bien de la peine à se maintenir dans les limites étroites de la raison et de la réalité.

Ce que le savant que nous venons de citer a fait, pour réduire à sa juste valeur le chiffre de la population de Rome, nous l'avons tenté à l'égard du produit des anciens aqueducs. Mais notre tâche, plus facile en apparence, était pourtant plus délicate, car nous avions à combattre l'opinion d'un homme qui fait, à juste titre, autorité quand il s'agit de science hydraulique. Aussi, ce n'est pas sans motif que nous avons commencé cette dissertation en rappelant une anecdote trop connue peut-être, mais qui servait en quelque sorte d'excuse à notre témérité, puisque, si Raphaël lui-même s'était trompé sur l'origine d'un ouvrage d'art dont il était certes le juge le plus compétent, il était bien permis de supposer que M. de Prony, dont personne plus que nous, qui l'avons eu pour chef, ne respecte la mémoire, avait pu se tromper également sur le produit des aqueducs romains, surtout lorsque, dans l'état actuel des choses, ce produit ne peut s'évaluer qu'au moyen d'une hypothèse.

C'est à vous, Messieurs et chers Confrères, qu'il appartient de peser nos raisons et de voir si notre évaluation, qui se rattache à une mesure antique d'où dérive notre pouce fontainier, qui donne des résultats sans discordance avec les détails contenus dans les *Commentaires* de Frontin, qui justifie des faits historiques, ne doit pas être préférée à l'évaluation admise jusqu'ici, il est vrai, mais qui n'a d'autre base qu'une unité de mesure déduite, sans preuve, d'une simple analogie avec l'once d'eau de Rome moderne.

N° 1.

TABLEAU

DRESSÉ

PAR RONDELET,

Indiquant les quantités d'eau que fournissaient à Rome les neuf aqueducs décrits par Frontin.

NOMS des AQUEDUCS.	QUANTITÉS EN QUINAIRES			PRODUIT en pouces de fontainiers (1).	PRODUITS EN MÈTRES CUBES	
	portées sur ces registres.	Distribuées.	Calculées par Frontin.		en 24 heures.	par seconde.
Aqueducs de l'eau,						
APPIA	841	704	1825	5475°	109500	1,267
ANIO-VIEUX	1441	1610	4398	13194	263880	3,054
MARCIA	2162	1935	4690	14070	281400	3,257
TEPULA	400	445	445	1335	26700	0,309
JULIA	649	803	1206	3618	72360	0,838
VIRGO	752	2504	2504	7512	150240	1,739
ALSIETINA	392	392	392	1176	23520	0,272
CLAUDIA	2855	1588	4607	13821	276420	3,199
ANIO-NEUF	3263	4048	4738	14214	284280	3,290
	12755	14029	24805	74415	1488300	17,225

On aurait, d'après les éléments de cette table et les évaluations de l'auteur, par seconde :

Volume d'eau portée au registre	765,300m.c en 24 heures et	8,858
Distribuée dans le cercle. . . .	861,740 — — —	9,973
Quantité trouvée par Frontin. .	1,488,300 — — —	17,225

(1) Rondelet donne au pouce un produit de 20 mètres cubes en 24 heures, tandis qu'il n'est que de 19m 020, et suppose le quinaire égal à 3 pouces.

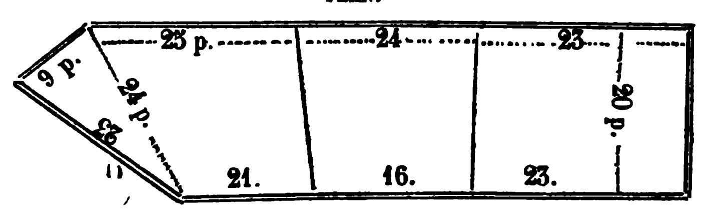
N° 2.

CAPACITÉ

D'UNE PISCINE ÉPURATOIRE DES ANCIENS AQUEDUCS DE ROME,

D'après Raphaël Fabretti.

PLAN.



Cette piscine a deux étages ; la partie inférieure, divisée par des murs, a 12 pieds de hauteur ; la partie supérieure, jusqu'au niveau atteint par les eaux, est de 7 pieds. — En voici la capacité en pieds cubes :

Partie inférieure.	Trapèze	Longueur réduite.. 66 p.	1320	
		Largeur............ 20		
	Triangle	Vase 1/2........... 12 p.	108	
		Hauteur............ 9		
		Surface.......	1428	cube.
	Partie inférieure, hauteur........ 12 p.		19	27132
	Partie supérieure, — 7			

Cette citerne recevait les eaux de trois aqueducs : *Marcia*, *Julia* et *Tepula*.

Le pied romain moderne étant de.. 0,297896, le pied cube vaut.................... 0,026436. — Le cube de la citerne sera donc.... 27132 × 0,026436 = 717^{mc}26.

Les trois sources ci-dessus fournissent par seconde.....	suivant Rondelet.. 4^{m}404 264^{mc}24
	suivant de Prony... 2^{m}062 123 72
Il faudrait pour la remplir	suivant Rondelet.. 2′43″
	suivant de Prony... 5′48″

N° 3.

VITESSE DE L'EAU DANS LES AQUEDUCS.

NOMS DES AQUEDUCS.	DIMENSIONS. Largeur.	Hauteur.	Surface.	PRODUIT par SECONDE.	VITESSE par SECONDE.
MARCIA.....	0, 743	1,633	1, 214	3, 257	2, 69
ANIO-NOVUS..	0, 891	1,633	1, 452	3, 290	2, 26
APPIA.	0, 520	1,485	0, 772	1, 267	1, 64
CLAUDIA. ...	1, 262	1, 782	2, 249	3, 199	1, 42

NOTA. — Nous avons supposé, dans ce tableau, que l'eau remplissait tout l'aqueduc, en le tenant au niveau de 1, 485 indiqué par Frontin pour l'Appia. Nous aurions trouvé des vitesses encore plus considérables et auxquelles les aqueducs n'auraient pas résisté longtemps.

—

N° 4.

VALEURS DIVERSES
DONNÉES
POUR LA LONGUEUR DU PIED ANTIQUE DES ROMAINS.

	VALEUR.		
	Linéaire.	Carré.	Cube.
	m	mq	mc
1° M. de Prony, *Marais Pontins*, p. 439............	0, 2942500	0, 086583	0, 025477
2° *Dictionnaire latin* de Noël..........................	0, 2958520	0, 087506	0, 025886
3° M. Auguste Pelet, pied du Capitole...........	0, 2962460	0, 087762	0, 026000
4° *Académ. des Sciences.*, tom. XII, p. 312...........	0, 2962960	0, 087791	0, 026012
5° *Un million de Faits*, col. 626....................	0, 2963180	0, 087804	0, 026018
6° M. Rondelet, pag. 8.	0, 2970000	0, 088209	0, 026198
Valeur moyenne......	0, 2959937		
Nous adoptons.... ...	0, 2960000	0, 087616	0, 025934
Ce qui donne pour l'once 1/12..................	0, 0246666	surface de l'orifice	mq 0, 000478
Pour le doigt 1/16......	0, 0185000		
Le diamètre du quinaire $\frac{5}{4}$ 8 doigts..................	0, 0231250	surface de l'orifice	0, 000420

Urne = 1/2 pied cube................. .... mc 0, 012967
d'après la valeur du pied adoptée.

Si l'on suppose le module placé immédiatement au-dessous de la surface de l'eau, de manière que le tuyau soit surmonté par le liquide, en appliquant la formule en usage pour l'écoulement des orifices, munis d'un ajutage cylindrique qui porte le coefficient des constructions à 0, 82, on obtiendra (1), avec une charge de

pour l'once par seconde   par minute
par heure par jour   pour le quinaire

(1) Cette formule est $Q = 0,82\,\omega\sqrt{2gh}$
- Q = produit par seconde.
- ω = surface de l'orifice.
- g = la gravité 9, 9088.
- h = la charge sur le cube.

N° 5.

« Nec eo inficias, quin eæ quæ superfluunt non sint propriè
» horum fontium : capiuntur enim ex Augustâ quæ inventa in
» Marciæ supplementum dum illa non indiget, adjicitur fontibus
» Claudiæ, quamvis ne hujus quidem ductus omnem aquam reci-
» piat. »

« *On ne peut nier que les eaux qui s'écoulent ne proviennent*
» *réellement des mêmes sources*, car elles sont tirées de l'*Augustà*
» *destinée à venir au secours de la Marcia ;* ce qui n'empêche
» pas que, lorsque celle-ci peut suffire, l'eau Augusta ne serve
» de même pour la Claudia, quoique ce soit le même conduit
» qui les fournisse. » (*Commentaires* de Frontin, page 71.)

RONDELET.

N° 6.

QUANTITÉ D'EAU FOURNIE PAR LES AQUEDUCS

DE ROME MODERNE.

Les trois aqueducs qui alimentent Rome réunissent les eaux de cinq aqueducs antiques et comprennent les eaux Claudia, Marcia-Virgo, et fournissent par source 2 m 088, savoir:

	par seconde.	par 24 heures.	
Eau Pauline	94,181 mc	4,953 c	1,100 mc
Eau Trevi.	65,782	3,379	0,751
Eau Felice	20,537	1,069	0,237
	180,500 mc	9,401 c	2,088 mc

La population étant de 200,000 âmes, chaque habitant peut avoir par jour plus de 900 litres d'eau.

N° 7.

M. Dureau de La Malle dit, dans son Mémoire inséré dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XII, p. 237 : « En calculant la population de Rome entière, d'après un entassement » qui n'existe à Paris que dans un seul arrondissement, vous ne » trouverez encore pour Rome, jusqu'au temps d'Aurélien, que » 576,738 habitants, et j'ai forcé toutes les suppositions dans le » sens le plus défavorable à mon opinion . . . .

. . . . . » Comment, sans recourir à la baguette de la fée des » *Mille et Une Nuits*, faire contenir 14 millions, 8 millions, 4 » millions ou même 12 cent mille habitants dans une enceinte » dont la superficie est moins du cinquième de celle de Paris? »

Suivant le même auteur, sous Auguste et sous Nerva, Rome, sans ses faubourgs, avait au plus 266,848 habitants, et 562,000, y compris les faubourgs, les soldats et les étrangers.

ÉTUDE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

BERNARD PALISSY,

PRÉCÉDÉE DE QUELQUES RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE L'ART CÉRAMIQUE.

Par M. JULES SALLES.

PREMIÈRE PARTIE.

LA CÉRAMIQUE.

I.

Tandis qu'un monarque chevaleresque, doué d'un génie qui l'entraînait vers les lettres et les arts, s'empressait d'attirer autour de lui les artistes étrangers, tels que Léonard de Vinci, Primatice, André del Sarto, Benvenuto Cellini, la France possédait, dans le fond d'une province, un homme étrange qui devait, à la lueur d'un génie singulier, sortir un jour du sein de l'obscurité où la fortune l'avait placé, et briller même au milieu des grandes figures du 16e siècle.

Cet homme était Bernard Palissy.

Négligé longtemps, parce que, faute de le bien connaitre, on le reléguait à tort parmi les talents de second ordre, il s'est élevé à l'un des rangs les plus éminents de notre histoire intellectuelle, depuis que l'on a apprécié, à leur juste valeur, le mérite de ses inventions industrielles, et surtout de ses spéculations scientifiques. Né dans la position la plus humble, il n'a dû qu'à de longs et pénibles travaux, à la persistance la plus persévérante dans ses recherches, et à l'observation incessante des phénomènes de la nature, la place où son génie l'a fait arriver, et il a montré ce que peut produire une volonté inébranlable, alors même qu'elle est dénuée de tout secours.

Comme artiste, il a retrouvé un art complètement perdu et qui consiste à revêtir les poteries communes de ces brillants émaux qui portent encore le nom de l'inventeur; travailleur infatigable, il lutte contre la plus poignante misère pour atteindre le but désiré, et mérite bien d'être appelé un des héros de l'industrie; philosophe profond, naturaliste savant, écrivain distingué, il note avec soin toutes ses observations dans une suite de traités écrits avec autant d'originalité que de talent; chacun d'eux contient, avec le germe d'idées encore inconnues, tout un système nouveau où l'analyse et l'examen des causes naturelles remplace la scolastique et toute la pesante dogmatique inventée par Aristote, soutenue plus tard par Thomas d'Aquin. Enfin, comme chrétien, il nous donne le spectacle d'une vie pure et sans tache où tout ce qu'il entreprend est entrepris en vue de la gloire de Dieu : c'est *Lui* qu'il cherche sans cesse au milieu de ses contemplations solitaires de la nature, c'est *Lui* qu'il trouve dans l'Évangile dont il fait sa lecture de tous les jours, et quand la

persécution vient fondre sur sa tête, il demeure calme, inébranlable dans ses convictions religieuses, et prêt à marcher au martyre plutôt que de renoncer à sa foi.

Tel est l'homme que nous étudierons comme artiste, comme écrivain, comme chrétien, et qui, sous ces trois rapports, résume en lui une des gloires les plus pures de la renaissance.

Mais avant de commencer cette étude sur la vie de Palissy, qu'il nous soit permis de jeter un coup d'œil rétrospectif sur son art, afin de mieux comprendre l'importance de ses travaux.

II.

L'art de modeler l'argile, d'en faire une pâte susceptible de prendre des formes appropriées à nos besoins, de la mouler, de la durcir par la cuisson, produit des vases et des ustensiles d'autant plus précieux, d'autant plus élégants, que le travail en a été plus ou moins soigné, et que dans leur composition l'artisan a employé des matières plus ou moins pures.

Tous ces travaux pourraient être agglomérés sous le nom général d'*art céramique*, puisque leur fabrication repose sur des principes généraux communs à tous ces produits, quel que soit le degré de perfection de chaque produit en particulier, et le prix qu'il ait dans le commerce. Ainsi, les briques, la faïence, les grès artificiels, les poteries communes et fines, et jusqu'à l'élégante et riche porcelaine, ne sont en réalité que des terres cuites.

Pour examiner la céramique dans sa partie la plus élémentaire, occupons-nous d'abord de la fabrication des briques, qui forme le premier degré de l'échelle

dans l'art du potier et dont l'invention remonte aux premiers âges historiques.

C'étaient, dans le principe, des masses d'argiles grossièrement façonnées. Le temps apprit à les mouler et à y mêler de la paille hachée pour en augmenter la consistance. Exposées pendant plusieurs années à l'air, elles acquéraient de la solidité et pouvaient défier les siècles, témoin les ruines de Babylone, où l'on trouve des briques recouvertes d'un émail qui indique un très-haut degré de perfection, et par conséquent une origine déjà très-ancienne de l'art du briquetier. La fameuse tour de Babel n'était, d'après Moïse, qu'une montagne de briques crues reliées par un mortier de terre et de bitume. Diodore de Sicile parle aussi d'une stade immense construite par l'ordre de Sémiramis, dont les murs étaient en briques cuites et ornés de bas-reliefs représentant toutes sortes d'animaux avec leurs couleurs naturelles. Nous remarquerons, en passant, que l'argile, qui réunit les conditions les plus favorables à la fabrication, semble avoir été placée providentiellement dans les pays où manque la pierre.

En Egypte, quelques rois firent construire leurs pyramides en terre cuite, craignant qu'elles ne fussent ruinées par le feu, si elles eussent été de pierre.

Chez les Grecs, les temples d'Hercule et de Jupiter à Athènes, le péristyle du temple d'Epidaure, les murs de Mantinée et d'Eione en Thrace, le palais de Crésus à Sardes et bien d'autres édifices, furent bâtis en briques. Ce mode de construction s'est même conservé jusqu'à nos jours à Bagdad et dans presque toute l'Asie, où les maisons bâties en briques crues sont protégées contre l'action dégradante des eaux pluviales par un enduit d'argile ou de chaux et de plâtre mélangés.

Il semble qu'il y eut, après la destruction de la civilisation assyrienne, une grande lacune dans l'emploi des briques. On ne les retrouve, chez les Romains, que sous les Empereurs, et le panthéon d'Agrippa est peut-être le plus ancien édifice de ce genre. Cette nation, qui inventait peu, mais qui savait tirer un parti admirable des découvertes qu'elle rencontrait, parmi ses tributaires, n'apprit probablement que par ses campagnes en Asie, toutes les ressources de l'art du briquetier. Ainsi, on la voit adopter le mode de construction des Babyloniens, quand elle élève ces gigantesques murailles que l'effort du temps n'a pu ruiner : les Romains employaient pour cela des briques qui ont la forme de triangles rectangles, présentant l'hypoténuse à l'extérieur et l'angle droit à l'intérieur, et reliées entre elles par de grandes briques carrées, placées de quatre en quatre pieds, et formant toute l'épaisseur du mur. Hérodote appelle ce genre de maçonnerie *aimasia*, mot qui désigne sa couleur rouge (αιμα, sang).

Dans les temps modernes, on a fait aussi de grands ouvrages en briques : telle est l'immense muraille sur laquelle est assise la coupole de St.-Pierre de Rome, et qui a 14 palmes d'épaisseur, suivant Winkelmann ; tel est le mur colossal que Pie VI a fait élever pour soutenir le Colysée et le préserver d'une ruine complète. En général, les Romains savaient donner toutes sortes de formes aux briques, suivant l'usage auquel ils les destinaient, cintres, voussures, noyaux de colonnes, ornements d'architecture ; ils les appropriaient à tout et les faisaient servir même au pavage des rues, comme on le voit à Sienne, dont la grande place circulaire est pavée avec des briques posées de champ,

et faisant entre elles un certain angle qui a fait donner à cet arrangement le nom de *spina pesce*, à cause de sa ressemblance avec des arêtes de poisson.

III.

Mais, remontons un degré de plus dans l'échelle de la céramique, et suivons les progrès de la poterie, depuis la première jarre d'argile ou de la première coupe de terre brute, jusqu'aux porcelaines émaillées de la Chine ou du Japon, jusqu'à ces magnifiques chefs-d'œuvre de Sèvres, dont la perfection n'a pu être égalée dans aucun autre pays du monde.

On sait peu de choses sur la forme et la matière des vases employés aux usages domestiques chez les peuples de l'antiquité ; à peine nous reste-t-il de ces objets si fragiles des fragments qui puissent nous mettre sur la voie. Mais le temps a épargné quelques pièces monumentales et de pur ornement, constatant que déjà, à une époque très-reculée, l'invention de mouler la terre, de lui donner des formes déterminées et arrêtées par la cuisson, avait fait des progrès assez avancés.

Il en est de même pour les vitrifications colorées, connues sous le nom d'*émaux*. Sans avoir de mot particulier pour les désigner, les anciens en faisaient un usage assez fréquent, si on en juge par leurs pavés de mosaïque, dans lesquels les cubes ne sont pas toujours formés de pierres naturelles. On connaît quelques monuments égyptiens avec des parties émaillées, mais c'est principalement sous le Bas-Empire que l'on s'est servi d'émaux pour tracer des inscriptions ou des ornements sur des armures, des vases, des boites en bronze.

Les premiers progrès dans l'art céramique nous sont attestés par des coupes à boire, des aiguières, des plateaux destinés à recevoir des fruits, mais on ne voit pas encore des vases propres à faire chauffer les liquides ou cuire les aliments. Cette application n'est venue que beaucoup plus tard. Chose étrange! car il semblerait plus naturel de penser que les besoins les plus pressants ont dû être satisfaits les premiers, et la nécessité des vases culinaires a dû se faire sentir avant celle des objets de luxe. Cependant, nous trouvons une explication à ce fait en observant que les anciens se sont servi pour cet usage de vases en métaux, puisque l'art de forger le fer et l'airain remonte aux premiers âges du monde, ainsi que nous l'enseigne la Genèse quand elle nous parle de ce *Tubal Caïn, fils de Lemec et de Tsilla, qui fut habile à forger toutes espèces d'instruments d'airain et de fer.*

La destination religieuse que les peuples de l'antiquité donnaient à leurs produits céramiques, nous en a transmis plusieurs modèles riches d'instruction. Ces précieux débris ont fourni de nombreuses notions d'un bien vif intérêt sur l'histoire, la religion, les mœurs des peuples qui avaient consacré ces vases à leurs dieux, et les avaient enfermés dans les tombeaux, gardiens les plus fidèles de tous les dépôts.

Les Etrusques sont un des peuples qui ont poussé le plus loin l'art du potier. Le caractère tout particulier qu'ils savaient donner à leur fabrication, soit par la légèreté des pâtes, soit par leurs formes aussi belles que variées, soit enfin par les gracieuses figures ou arabesques qu'ils dessinaient au pinceau sur les terres rougeâtres, tout cela a donné une grande valeur artistique à leurs produits qui, mieux que tous

les autres, ont résisté à la destruction des temps et aux cataclismes des éléments.

Frappés de la beauté de ces vases, divers peuples ont cherché le secret de la fabrication des Etrusques : de nos jours encore, on a tenté, en France, quelques essais (1), lesquels, il faut bien l'avouer, n'ont abouti qu'à une grossière imitation, facile à reconnaître par quiconque a visité les précieuses collections renfermées dans le musée du Vatican et dans celui des *Studj*, à Naples.

On sera étonné de l'importance que prit, dès son début, l'art de façonner la terre, en lisant dans les historiens qu'aussitôt après cette découverte, les vaisseaux de marbre, d'albâtre, de cassidoine et de jaspe, furent mis en mépris, tandis que les noms des artistes les plus célèbres dans la céramique ont été conservés à la postérité. Ainsi, les Grecs, qui poussaient l'amour de la beauté jusqu'à l'adoration, estimaient si haut l'art en apparence vulgaire du potier, qu'ils élevèrent des statues aux premiers pétrisseurs d'argile, et Phidias lui-même ne crut point déroger en donnant des modèles de coupes aux artisans de son époque. Ajoutons, à l'appui de cette opinion, qu'un grand nombre de médailles et de monnaies béotiennes, athéniennes, etc., présentent, pour types, un *vase* sous l'invocation de la chouette, oiseau de la divinité, qui présidait aux sciences.

Enfin, non seulement il y eut des potiers célébrés par l'antiquité, mais il y eut aussi des amphores dont

(1) La Commission scientifique qui, sous le règne de Napoléon Ier, accompagnait l'expédition d'Egypte, a fait à cet égard des tentatives peu satisfaisantes et qui n'ont aujourd'hui aucune valeur artistique.

la mémoire nous a été conservée, dont les noms ont été consacrés par l'histoire : tels sont le *vase Prusias*, le *vase Seleucus*, et bien d'autres inscrits sur le catalogue de diverses collections.

A la chute de l'empire romain, l'art de pétrir et d'orner l'argile disparut avec tous les autres au milieu des perturbations qui transformèrent alors la face du monde. Le torrent de l'invasion balaya tout sous le flot destructeur. Insensibles à l'imposante beauté de Rome, incapables de sentir la majesté de ses monuments, ni l'idéale perfection de ses merveilleuses statues, les Barbares ne firent non plus grâce à l'humble travail des terres cuites. Satisfaits de leurs coupes grossières et de leurs vases de bois, ils regardaient au moins comme inutiles les élégants produits des potiers romains, et ils les méprisaient comme le résultat d'une civilisation qui enlève à l'homme sa sauvage liberté et sa fière indépendance.

Sous un tout autre point de vue, les arts qui avaient servi aux cultes idolâtres, furent aussi frappés de réprobation, quand le christianisme vint porter sa lumière dans le monde. Aussi devons-nous noter, dans l'histoire de la céramique, une grande lacune qui correspond à ces deux époques.

IV.

Mais, pendant que l'Occident découvrait, perdait et s'efforçait de retrouver les secrets de la poterie, le vieil Orient était depuis longtemps en possession de cet art dont il connaissait tous les mystères. De temps immémorial, les terres cuites étaient fabriquées en Chine, au dire des écrivains de ce pays, bien que la porcelaine n'y ait fait son apparition qu'environ un siècle

avant J.-C. C'est lui reconnaître, toutefois, une antiquité suffisamment respectable, surtout si l'on considère qu'elle n'a été introduite en Europe par les Portugais (1) qu'en 1518.

Certaines anecdotes peuvent faire juger de l'importance extraordinaire que les Chinois ont toujours attachée aux produits de la céramique. — Chez eux, les porcelaines de choix furent appelées pendant longtemps *impériales;* mais bientôt ce titre vague prit un caractère plus positif. Certain jour, un fabricant ayant adressé un placet à l'Empereur pour lui demander un modèle, le prince répondit « qu'à l'avenir les porcelaines pour l'usage du palais seraient *bleues comme le ciel qu'on aperçoit après la pluie dans les nuages.* Encouragé par ce nébuleux programme qui laissait le champ libre à la fantaisie de l'artiste, il paraît que ce dernier se surpassa lui-même, car, à compter de ce moment, les porcelaines *bleues de ciel après la pluie* furent tellement recherchées, il devint si difficile dans les siècles suivants d'en trouver d'intactes, que les moindres fragments étaient conservés avec soin, comme de précieuses reliques, pour orner les bonnets de cérémonie, ou être portées en guise de collier (2). Ce fait n'est-il pas suffisant pour justifier la passion des Chinois-Parisiens de nos jours, qui sacrifient des sommes fabuleuses pour acquérir un vase et jusques à des tessons de porcelaine tendre fabriquée au vieux Sèvres ?

(1) Le mot porcelaine vient de *porcellana*, qui, en Portugais, signifie *tasse, écuelle.*

(2) Nous avons recueilli cette anecdote dans un ouvrage tout récent de M. Stanislas Julien, où le savant sinologue décrit dans les plus grands détails l'histoire de la porcelaine en Chine, depuis son invention jusqu'à notre époque.

Les premiers géographes arabes qui parlent de la Chine, racontent que; dans les villes de cet empire merveilleux, il n'y a aucun art plus estimé que ceux du potier de terre et du dessinateur de paysage sur la porcelaine; que les Chinois remplissent l'Inde, la Perse et l'Arabie de vases de terre transparents, d'une inimitable beauté, et que plusieurs millions d'hommes n'ont pas d'autre occupation ni d'autre gloire, depuis des époques immémoriales, que de fabriquer de la porcelaine. Nous aimons cependant à croire, pour l'honneur des Chinois, qu'une pareille assertion est un peu exagérée.

C'est sous la dynastie des Ming, qui a occupé le trône de la Chine de 1368 à 1647, que la fabrication de la porcelaine paraît avoir pris la plus grande extension et acquis les derniers perfectionnements. De cette époque, surtout, datent ces mille merveilles qui ornent nos dressoirs modernes, comme des objets de curiosité, et où toutes les fantaisies de l'imagination sont reproduites avec autant de goût que de talent et de patience.

Les beaux produits de la Chine sont très-difficiles à distinguer de ceux du Japon; on remarque dans ces derniers, qui leur sont encore supérieurs, un vernis plus blanc, une moindre profusion d'ornements et des bleus plus éclatants. Au reste, c'est surtout aux émaux que l'on reconnait les porcelaines qui nous viennent de ces deux pays : ainsi, par exemple, la porcelaine dite *truitée* (sans doute à cause de sa ressemblance avec les écailles de la truite) et qui passe pour la plus ancienne de la Chine, se reconnait à son vernis gercé en mille endroits aussi bien qu'à sa pâte grise. C'est ce genre de fabrication que le comte de Lauragais

parvint à imiter parfaitement vers 1766 ; on assure même que la solidité de la couverte (1) qu'il employait ne le cédait en rien à celle des Chinois. Les fabricants de porcelaine ne sauraient donc trop s'appliquer à obtenir de belles couvertes ou émaux, « puisque, de » leur plus ou moins grand degré de solidité, nous dit » M. Champollion-Figeac, et de leur application bien » entendue, dépend souvent la belle exécution des or- » nements et des peintures. »

V.

Mais ce n'est qu'assez récemment, en Europe, que le progrès des arts, en ajoutant à la céramique des qualités solides et brillantes, enrichit d'objets de luxe l'ameublement des personnages marquants par leur rang ou leur richesse.

Il faut descendre jusqu'au XIIe siècle pour trouver, dans la ville de Limoges, un acte daté de 1197, qui désigne, sous le nom d'*opus de Limogiâ, labor Limogiæ*, différents vases, bassins, boîtes à hostie, croix et candelabres, ornés de peintures en émail.

C'est encore aujourd'hui sous le nom d'*émaux de Limoges* que sont désignés dans la curiosité les flambeaux, salières, aiguières et autres objets émaillés. Les compositions peintes sur ces divers meubles sont généralement tracées en camaïeux blanc et noir, rehaussés de quelques filets d'or ; les visages, les mains et les autres parties nues recevaient une légère couleur de carnation.

Pendant longtemps, la peinture en émail ne servit

(1) On appelle *couverte* le vernis ou émail qui recouvre la pâte de la porcelaine.

qu'à embellir les objets d'un usage journalier ; mais, plus tard, les artistes français apportèrent tant de perfection dans leurs travaux, que l'on vit cette peinture s'élever au même rang que ses autres sœurs. Avons-nous besoin de parler des avantages qu'elle présente ? — Il est facile de comprendre que l'action du feu incrustant, en quelque sorte, les couleurs dans la matière première, les rend presque indestructibles : elles ne sauraient être endommagées ni par l'humidité ni par la sécheresse ; la poussière, la fumée ne peuvent non plus les altérer : on ne doit donc redouter pour elles d'autre accident que l'unique danger de voir briser les ustensiles dont elles font la principale valeur.

Combien la peinture sur stuc, sur bois et sur toile est moins privilégiée, et que de sublimes créations des Zeuxis et des Apelles auraient été conservées à notre admiration, si ces artistes avaient pu disposer de ce procédé indestructible ! Notre moderne civilisation, qui se pique de tant de choses et n'a pas su égaler l'antiquité dans les monuments et les statues, aurait sans nul doute largement à rabattre de son orgueil, si le même parallèle pouvait être établi entre les peintres anciens et leurs émules modernes.

VI.

La faïence est encore postérieure de deux siècles aux émaux de Limoges ; elle paraît pour la première fois dans les pavés de l'Alhambra à Grenade et dans les mosquées des Maures en Espagne. C'est par l'Arabie qu'elle s'introduit en Europe, où, quelques années après, Lucca della Robbia (1), à Florence, et Orazzio

(1) L'année 1400.

Fontana (1), à Pesaro, la portèrent rapidement à un haut degré de perfection.

Les ducs de Toscane et notamment le duc Guidobaldo de la Rovère, admirant ces belles productions, en favorisèrent la fabrication par toutes sortes d'encouragements. Les plus célèbres artistes s'en occupèrent à l'envi, et cette faïence qui porta alors le nom de *majolica*, *terra invetriata*, *porcelaine d'Italie*, servit pour les présents fastueux de prince à prince, de même qu'aujourd'hui les magnifiques amphores de Sèvres, de Vienne ou de Berlin figurent dans ces cadeaux d'apparat. On cite encore dans ces contrées le nom des artistes qui ont travaillé au beau service dont le grand Duc fit présent à l'empereur Charles-Quint.

D'abord, cette faïence (2), travaillée par les plus célèbres maîtres, se maintint à un prix fort élevé ; mais lorsqu'à la mort de Guidobaldo, les encouragements cessèrent, et qu'elle dut trouver en elle-même ses uniques ressources, il fallut la livrer à bas prix, et dès-lors, tout ce qui tenait aux arts relevés du dessin dut être négligé : les nobles créations de Lucca della Robbia furent suivies des produits vulgaires de l'industrie, cet art devint un métier.

C'est alors que parut en France Bernard Palissy, lequel eut la gloire de retrouver, après des peines et des recherches infinies, cette partie brillante de l'art du faïencier, qui, après avoir pris naissance en Italie, venait de s'y perdre complètement. Nous ne nous étendrons pas sur l'analyse de ses travaux et sur les magnifiques résultats qui les couronnèrent, puisque la

(1) L'année 1540.

(2) Le mot faïence vient de *Faenza*, une des premières villes d'Italie qui fabriqua ce produit.

vie entière de cet illustre artiste doit faire le sujet de la deuxième partie de cette étude, et nous terminerons l'histoire de l'art céramique en disant quelques mots de la porcelaine d'Europe et du degré qu'elle a atteint de nos jours.

VII.

C'est seulement vers la fin du xvii[e] siècle que la vraie porcelaine à pâte dure et quasi vitreuse fut fabriquée en Allemagne par le baron Boettcher. L'histoire de cette découverte, entièrement due au hasard, est assez curieuse pour trouver place dans notre notice. Boettcher, qui avait travaillé dans sa jeunesse chez un pharmacien, passa pour avoir trouvé la pierre philosophale. Accusé de se livrer aux secrets de l'alchimie, il fut forcé de s'enfuir de Berlin et de se réfugier en Saxe. L'électeur Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, l'appela à Dresde pour lui demander s'il était vrai qu'il sût faire de l'or. Boettcher répondit que non. Mais le roi, croyant qu'il voulait cacher la vérité, le fit enfermer dans la forteresse de Konigstein, avec ordre de chercher ce grand secret. Il fallut bien se mettre à l'œuvre, et le hasard voulut qu'en combinant ensemble des terres de diverses natures pour obtenir des creusets, le prisonnier trouva la composition de la porcelaine dite *de Saxe*, laquelle n'est ni bien blanche ni bien élégante dans ses formes, mais offre en revanche une grande solidité.

Disons, en l'honneur du roi, que Boettcher fut mis à l'instant en liberté et qu'il reçut des lettres de noblesse pour avoir ouvert à son pays une source féconde de richesses.

Vers le même temps, on fabriqua en Angleterre une

poterie toute différente des précédentes et dont on ne pourrait guère trouver quelques produits analogues qu'en Chine : c'est la faïence à pâte fine et dure, mais non vitrifiée, connue sous le nom de *terre de pipe*. Cette porcelaine anglaise fut portée, presque du premier jet, par Wedgwood, à un degré de perfection qu'elle n'a guère dépassé depuis. Remarquable par sa légèreté, cette porcelaine n'a pas eu la célébrité royale des produits de la Chine, de Saxe et de Sèvres, mais elle a obtenu une valeur industrielle et commerciale qui lui a donné et qui lui conserve un caractère tout spécial.

Enfin, le roi Louis XV acquit, en 1759, un édifice construit à Sèvres pour le compte des receveurs généraux, et y fonda une manufacture moderne de porcelaine, dont les magnifiques produïts sont un des plus beaux fleurons de l'industrie française.

Malgré la faveur qui s'attache encore de nos jours aux porcelaines de la Chine et du Japon, et qui, ne craignons pas de le dire, est un peu une affaire de mode, on est forcé de reconnaître que les vases de Sèvres sont supérieurs à ceux de tous les pays du monde, non-seulement par la blancheur de la pâte, mais aussi par l'éclat de l'émail, et surtout par la solidité des dorures, le bon goût qui préside aux formes et aux ornements des pièces.

Aujourd'hui, Sèvres ne fabrique plus que la porcelaine *dure* à pâte et couverte purement terreuse. Dans le principe, au contraire, il ne sortait de ses ateliers que de la porcelaine *tendre*, autrement appelée *à fritte*. Cette dernière consistait en un mélange d'argile marneuse et de minium ; elle était sujette à s'érailler facilement par l'action des corps durs, et résistait très-peu à la brusque transition du chaud au froid. Sous

bien des rapports, la porcelaine tendre est donc fort inférieure à la dure ; mais elle offre quelques avantages dont celle-ci est privée : les peintures, la dorure, les ornements de toute espèce y font un bien plus bel effet, les couleurs s'y fondent mieux et conservent peut-être plus de vivacité. C'est cette porcelaine qui a commencé la réputation européenne de la manufacture de Sèvres, et aujourd'hui qu'il ne s'y en fait plus, les curieux et surtout les collationneurs étrangers mettent des prix fous à ce qu'on appelle *l'ancien Sèvres*.

Mais ce que cette manufacture impériale offre incontestablement de plus curieux et de plus intéressant, ce sont deux collections très-complètes, l'une de toutes les porcelaines étrangères, l'autre de toutes les porcelaines et faïences de France, et enfin les belles plaques sur lesquelles Mme Jacotot a reproduit d'une manière impérissable les admirables vierges de Raphaël. On peut dire que cette habile artiste résume en elle seule les qualités de tous les peintres qui l'ont précédée, et qu'elle a acquis dans son art un degré qu'on pourra bien atteindre peut-être, mais jamais surpasser. A ses brillantes qualités d'artiste, Mme Jacotot a apporté, dans les préparations matérielles, des améliorations d'autant plus importantes, que les couleurs dont on se sert maintenant n'éprouvent pas de changement au feu, tandis que plusieurs de celles autrefois employées variaient beaucoup de nuances pendant la cuisson.

Telles sont les diverses transformations qu'a subi l'art céramique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Aux argiles, aux marnes, aux ocres, bases ordinaires de la poterie des anciens et de leurs matiè-

res colorantes, les modernes ont ajouté l'emploi de plusieurs métaux et quelques substances nouvellement découvertes. La chimie modifiant tous ces corps et leurs diverses propriétés, a donné aux potiers de nos jours une multitude d'éléments et de composés inconnus à leurs devanciers. De là, le nombre considérable d'espèces de poteries que les arts et le commerce nous fournissent aujourd'hui.

Mais laissons ces détails, toujours un peu arides, pour en venir à l'objet principal de cette étude, à cet homme éminent qui s'est montré aussi grand par la vertu que par le travail et le génie et qui, après une justice tardive, occupe aujourd'hui la place qui lui était due au milieu de ses illustres contemporains de la renaissance.

DEUXIÈME PARTIE.

BERNARD PALISSY.

I.

Les premières années de Bernard Palissy sont fort obscures : on ne sait pas même au juste ni la date ni le lieu précis de sa naissance. Quant à sa famille, il n'en est question dans aucune biographie, ce qui nous ferait supposer que, pareil à tous les génies vraiment originaux, il fut précédé et suivi de parents obscurs et qu'il résuma en lui seul toute l'illustration de sa race (1).

(1) Il paraîtrait, d'après M. de St-Amans, qu'il existe encore une famille de ce nom aux environs du village de Biron, près de Montpazier, sur les limites du Périgord et de l'Agenois.

Suivant Lacroix du Maine, il serait natif du diocèse d'Agen, et l'époque de sa naissance pourrait être placéc de l'an 1514 à l'an 1520. L'historien d'Aubigné assignerait un chiffre un peu antérieur, lorsqu'il dit que Palissy mourut en l'an 1589, à l'âge de 90 ans. Comme il nous a été impossible de trouver un troisième témoin pour trancher cette question chronologique, que nous regardons du reste comme peu importante pour l'étude que nous allons commencer, nous ne pousserons pas plus loin nos investigations à cct égard. Il nous suffira de savoir que, dès son enfance, le jeune Bernard se sentit attiré par un goût prononcé vers les arts du dessin, ct qu'il s'appliqua de toutes ses forces à étudier les grands modèles de son temps, c'est-à-dire Albert Durer, Raphaël et Léonard de Vinci.

Heureux l'artiste qui était né dans un tel siècle! au contact de maîtres si éminents, de quelle émulation ne devait-il pas être saisi, et combien il était glorieux de marcher sur les traces, sinon d'égaler le talent de semblables modèles!

Cependant sa position de fortune ne permettait pas à Bernard de faire de l'art pour l'art, il fallait subvenir aux nécessités de la vie et chercher une occupation plus rétribuée que n'est la peinture, mère ingrate qui n'a jamais conduit ses enfants à la fortune. La géométrie pratique lui fournit, pendant quelque temps, des moyens d'existence. Il dit lui même qu'il était souvent appelé pour faire des figures ou des plans dans les procès, et que, lorsqu'il se trouvait en telle commission, on le payait d'une manière avantageuse. C'est en cette qualité qu'il fut employé, par les commissaires du Roi, à lever la carte topographique des îles de la Saintonge et des marais salants voisins de ce pays.

Dans les loisirs que lui laissaient ses travaux, il dirigeait ses études vers la peinture en émail et la peinture sur verre, dont on s'occupait alors beaucoup et qui, sous le nom de *vitrerie*, ornait les ogives de nos cathédrales de ces riches vitraux où sont figurés les principaux traits de la Bible et de la vie des martyrs, et qui arrêtent et brisent les rayons du soleil, pour ne laisser pénétrer dans le sanctuaire qu'un demi-jour, une pénombre si favorable au recueillement et à la prière.

A l'aide des petites ressources qu'il avait acquise par son travail, et guidé par cet instinct irrésistible qui pousse l'homme vers l'inconnu, Palissy fit ce qu'on appellerait aujourd'hui son tour de France. Il voyagea dans chaque province, depuis Marseille et les Pyrénées jusqu'en Flandre et sur les bords du Rhin, en s'arrêtant, de préférence, dans les lieux qui pouvaient fournir matière à ses observations, soit par les monuments de l'antiquité, soit par les beautés de la nature. C'est en contemplant le brin d'herbe qui se reflète dans le cristal limpide, la goutte de rosée déposée sur le câlice de la fleur, les poissons aux nageoires argentées, le lézard qui réchauffe son ventre au soleil, et ces mille insectes qui semblent chanter au printemps le réveil de la nature; qu'il amassait des matériaux pour les jeter, plus tard, en capricieuses fantaisies, sur les riches émaux de ses faïences, et en composer de gracieux tableaux rustiques, si naïfs et si riants que la nature semble avoir été véritablement prise sur le fait.

Les voyages, tout en alimentant son désir de s'instruire, l'augmentèrent encore; avec son horizon intellectuel, s'agrandissait aussi le champ de ses recherches, ses vues nouvelles sur la nature: son talent inné pour

l'observation, son bon sens pratique et son jugement sûr arrivaient presque à la divination, et l'instinct du génie précoce suppléa, chez lui, à l'absence des premières études. Le besoin de se rendre compte des faits l'amena souvent à la découverte des causes premières que des études spéculatives ne révèlent pas toujours. Secouant les règles de la scolastique, auxquelles le moyen-âge avait trop longtemps obéi, il fut le premier qui osa s'en dégager, en suivant une méthode toute contraire, c'est-à-dire, en notant avec soin ses observations et ses expériences, avant de tirer aucune conclusion des phénomènes naturels. Aussi, les pas qu'il a fait faire à la science sont-ils prodigieux. Fontenelle et Buffon s'étonnent que ce potier de terre ait osé défier toute l'école d'Aristote et lui tenir tête.

« C'est, disent-ils, un aussi grand physicien que la » nature seule en puisse former un : cépendant son » système a dormi près de cent ans, et le nom même » de l'auteur est presque mort. Enfin, les idées de Pa- » lissy se sont réveillées dans l'esprit de plusieurs sa- » vants, et elles ont fait la fortune qu'elles méri- » taient (1). »

Il y aurait un curieux parrallèle à établir entre Bernard Palissy et François Bacon, son contemporain. Tandis que l'humble artisan travaillait péniblement à inscrire ses observations, ignorant complètement les théories qu'on avait adoptées avant lui et qu'on était dans l'habitude de suivre avec un scrupuleux respect, le grand philosophe anglais, secouant aussi les règles de la scolastique, écrivait que dans l'étude des sciences,

(1) *Histoire de l'Académie des Sciences*, de Paris, année 1720.

la saine raison conseillait de s'élever graduellement et patiemment des effets aux causes, des faits particuliers aux faits généraux. Tous les deux voulaient que la science ne se bornât plus à de vaines et stériles spéculations, mais qu'elle tendît sans cesse à augmenter le bien-être et la puissance de l'homme par des applications utiles. Certes, on ne saurait accuser Bacon d'avoir emprunté ses idées à l'ouvrier de la Saintonge, qui travaillait dans l'ombre et le silence, au fond d'une contrée si éloignée de la sienne. On serait encore moins fondé à croire que Palissy connût, même d'une manière superficielle, le système du philosophe d'Outre-Manche, puisque ce dernier, venu au monde une vingtaine d'années plus tard que Palissy, répandit sa méthode, quand celui-ci l'avait déjà mise depuis longtemps en pratique. Disons plutôt qu'une certaine analogie dans l'organisation les a amenés l'un et l'autre à découvrir la même route, ainsi que nous en avons quelques exemples dans l'histoire de l'humanité.

II.

Au retour de ses voyages, le jeune Bernard se sentit complètement métamorphosé : parti de son pays enfant et simple artisan, il y revint homme, savant, poète, mieux que tout cela, il y rentra chrétien. Dans ses contemplations solitaires de la nature, c'est son art qu'il cherchait, c'est Dieu qu'il trouva ; car le propre du génie est de toucher à tout pour arriver à l'infini où tout se tient et se complète. Il réalisa cette belle pensée du philosophe que nous citions plus haut : « Un peu de savoir rend incrédule, beaucoup de savoir rend chrétien. »

La chimie n'obéissait point encore aux règles de la science ; ses principes étaient obscurs et incertains. Il fallait toute la sagacité de Palissy pour sonder ses mystères et pénétrer dans ses secrets ; mais, faute d'école ouverte pour l'étudier, il fut obligé d'avoir recours aux alchimistes et aux apothicaires, les seuls qui l'enseignaient alors. C'est dans ces laboratoires fantastiques que sa pénétration lui dévoila les impostures des ouvriers du grand-œuvre et les inepties des pharmaciens.

Il ne faut pas oublier que la folie de vouloir tout convertir en or tournait bien des têtes dans ce temps-là. On faisait des épreuves de tout genre sur ce trop précieux métal : la médecine s'en empara et crut avoir trouvé en lui une panacée universelle qui devait non-seulement guérir les maladies les plus incurables, mais procurer peut-être un jour l'immortalité. Il n'était bruit à cette époque que d'un médecin allemand nommé Paracelse, lequel n'avait rien moins que la prétention d'arracher à Hypocrate et à Galien le sceptre de la médecine. Insensé qui croyait avoir trouvé avec la pierre philosophale le secret de prolonger la vie de l'homme, et qui alla mourir, à l'âge de 48 ans, dans un asile ouvert à la misère !

Il fallait cependant un certain courage pour attaquer une épidémie d'autant plus dangereuse, qu'elle se présentait sous l'aspect le plus séduisant. Palissy ne recule point devant cette tâche : il prend en main la cause de l'humanité et arrache le masque à l'habile alchimiste, qni, pour tirer un parti plus lucratif de son art, ne craignait pas d'exploiter la crédulité publique et employait probablement quelques substances semi-métalliques, quelques pyrites ou des préparations d'anti-

moine auxquelles il donnait le nom d'*or potable*, pour tromper la crédulité de certaines gens et s'enrichir à leurs dépens (1). « Puisque les fournaises du feu ne » peuvent consommer l'or pur, écrit Palissy dans son » *Traité contre l'Or potable* (2), comment serait-il pos- » sible que l'estomac d'un malade affaibli au point qu'il » ne saurait digérer une pomme cuite, le consommât? » Je sais bien qu'il est un nombre infini de médecins » qui font bouillir des pièces d'or dans le ventre d'un » chapon et qui en font ensuite boire le bouillon aux » malades, prétendant qu'il a retenu quelque substance » du précieux métal; mais si vous aviez pesé ces pièces » d'or après les avoir bouillies, vous leur auriez trouvé » le même poids qu'avant. » Quelquefois une veine de gaîté vient animer les raisonnements du philosophe : « Si je voulais dire que l'or ne fut restauratif, j'au- » rais bien menti; car, par l'or, on a volailles, cha- « pons, perdrix, cailles, faisans et toutes choses qui » sont bonnes pour restaurer l'homme. J'aimerais mieux, » si j'étais malade, avoir perdu un écu que d'en avoir » mangé un autre, en quelque sauce que le médecin » me le sût mettre; car il ne sert dans l'estomac que » d'empêche, tandis que si je l'avais en ma bourse, il » ne me saurait empêcher : ainsi en est-il des pierreries » que les médecins ordonnent à manger aux malades » pour restaurer et conforter le cœur. »

(1) Il faut reconnaître cependant que Paracelse fut un des premiers qui cherchèrent à appliquer la chimie à la médecine : on lui doit aussi la manière d'employer l'opium.

(2) Dans cette citation, comme dans toutes celles que nous ferons plus tard, nous avons cru devoir transporter dans le français moderne quelques mots et quelques tournures de phrases du XVIe siècle, pour en rendre la lecture plus facile.

Il ne faudrait pas conclure de ces boutades contre les empiriques du XVIe siècle, que Palissy méconnût les bienfaits de l'art de guérir : il avait trop étudié les sciences naturelles pour ne pas admettre les ressources qu'elles possèdent contre la série des maux qui affligent l'espèce humaine. Ce qu'il attaque avec une verve toute rabelaisienne, ce sont les abus des médecins ; ce qu'il cherche à dévoiler, ce sont les honteux trafics dont certains d'entre eux ne craignaient pas de se rendre coupables, et il est rare qu'il laisse échapper l'occasion de leur lancer quelque épigramme. Ainsi, en parlant des eaux de puits et pour prouver combien il était facile de les dénaturer, il raconte qu'un médecin destitué d'argent et de pratiques s'avisa « de jeter quel-
» ques drogues dans les puits de la ville qu'il habitait,
» ce qui fut cause que tous ceux qui buvaient de l'eau
» étaient pris de flux de ventre qui les tourmentaient
» à merveille et les faisaient courir après le médecin,
» lequel étant joyeux de l'opération de ladite médecine,
» consolait hardiment les malades, et, feignant leur
» bailler des remèdes bien chers, il leur baillait du
» bon vin à boire, leur défendant de goûter à l'eau;
» et par tel moyen, la malice de l'eau s'en allait, et la
» nourriture du vin demeurait, et le médecin gagnait
» beaucoup. »

Si Palissy est allé quelquefois un peu loin dans ses attaques contre les médecins empiriques qu'il avait vus de près ; s'il est tombé dans quelques erreurs, comme celle de croire qn'on ne pouvait espérer aucun secours de l'or par son contact avec nos organes, qu'il n'y avait point de maladies incurables, parce que Dieu ayant créé les maladies, a fait aussi les remèdes pour les guérir, remèdes qu'on ne sait pas trouver, mais

qui existent réellement ; s'il a mis la science du pharmacien bien au-dessus de celle du médecin, en disant que le premier était souvent obligé de corriger les ordonnances de l'autre....... nous ne lui en voudrons pas trop, en pensant à toutes les idées erronées qui étaient accréditées avant lui et qu'il ne pouvait détruire à lui seul. Si la vérité est une dans son essence, les routes par lesquelles on y arrive sont divisées à l'infini, et il est déjà glorieux d'en indiquer quelques-unes. Ainsi, nous ne craindrons pas de répéter que Palissy ouvrit une ère nouvelle à la science, en la mettant sur la voie de l'expérimentation, et surtout en renversant une foule d'obstacles, en combattant une multitude d'abus qui arrêtaient ses progrès. Combien le patient investigateur serait heureux aujourd'hui, s'il lui était permis de voir ses idées appliquées, la médecine débarrassée des formules fantastiques, des théories absolues, et guidée par les lumières de l'expérience ; les docteurs du XIXe siècle, adonnés aux études qu'il préconisait, soumis aux examens qu'il réclamait pour eux et puisant dans l'étude des faits, dans l'analyse raisonnée des diverses forces agissantes chez l'homme, les moyens de le guérir.

On comprendra que cet intrépide pourfendeur d'abus ne pouvait partager les illusions des faiseurs d'or : aussi, Voltaire est-il tombé dans une grande erreur en disant que Palissy crut avoir trouvé la pierre philosophale. Le passage suivant de son traité sur les *métaux* et l'*alchimie* n'est-il pas une preuve du contraire ?
« Je sais, dit-il, qu'il est des personnes qui étudient
» cette science sans fraude ni malice, mais parce qu'ils
» croient la chose possible ; d'autres, désirant être ri-

» ches, se sont enveloppés en plusieurs douleurs : ils
» voudraient savoir faire de l'or et de l'argent, afin de
» vivre à leur aise et de se faire grands à peu de la-
» beurs; *et ils oublient que tous les métaux sont des*
» *œuvres divines, et que c'est entreprendre contre la*
» *gloire de Dieu, que de vouloir usurper sur ce qui est*
» *de son ressort.* »

Nous nous trompons, Palissy avait trouvé un moyen de produire de l'or, mais son secret était celui que le bon Lafontaine enseignait, plus tard, dans la fable du *Laboureur et ses Enfants*.

> Travaillez, prenez de la peine ;
> C'est le fonds qui manque le moins,

a dit le fabuliste. Palissy écrivait, un siècle avant lui :
« Mon creuset, c'est la terre; il me semble qu'il n'y
» a trésor au monde si précieux, que les petits reje-
» tons des arbres. Je les ai en plus grande estime que
» les mines d'argent, et je suis étonné de la grande
» ignorance des hommes qui ne s'étudient aujourd'hui
» qu'à rompre, couper et déchirer les belles forêts que
» leurs ancêtres avaient si précieusement gardées. »

Anticipant sur le sage Sully, qui osa préconiser l'agriculture au milieu du mépris des courtisans, Palissy exhalte les bienfaits qu'on peut en retirer et vante les charmes de la vie champêtre, tout en regrettant que les grands aient si peu de zèle pour les soins de leurs domaines, tandis qu'ils montrent tant d'ardeur pour acquérir des vanités et des titres. Il se lamente sur les destructions opérées dans les forêts, et trouve fort étrange que plusieurs seigneurs négligent de semer quelques parties de leurs terres de chênes, châtaigniers ou noyers, qui seraient un grand bien pour

l'Etat, et leur fournirait un revenu considérable, presque sans travail. — « Je loue grandement, dit-
» il, un duc italien, lequel, après que sa femme fut
» accouchée d'une fille, philosophant en soi-même que
» le bois était un revenu qui venait en dormant,
» commanda à ses serviteurs de planter en ses terres
» le nombre de 100 mille pieds d'arbres, disant ainsi
» que les arbres pourraient valoir chacun 20 sols avant
» que sa fille fût prête à marier, ce qui ferait pour elle
» une dot de 100 mille livres. »

L'inventeur de tant de procédés nouveaux dans l'art céramique ne pouvait voir sans indignation la routine des laboureurs de son temps ; aussi s'étonne-t-il que les hommes de toutes les nations travaillent sans relâche à faire des améliorations dans leurs divers états, tandis que les agriculteurs conservent leurs anciens outils et leurs grossiers errements : il se demande avec raison pourquoi il ne se trouvait pas quelques gens de bonne maison, possédant des capitaux et s'efforçant de faire des découvertes utiles pour le labourage, plutôt que de consumer leurs jours dans les agitations de la cour, de dévorer leur patrimoine en folles dépenses et en habits somptueux.

Pour développer ses idées sur toutes les richesses que la terre renferme, et qu'il est facile d'en faire sortir, Palissy a écrit trois traités ; le premier, sur la Marne ; le second, sur les Sels, le troisième, sur l'Agriculture. Ce dernier, qui parut en 1563, est intitulé : *Recette véritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et à augmenter leurs trésors.*

Comme c'était le premier ouvrage qu'il rendait public, il prévient les lecteurs de sa manière d'écrire,

s'appuyant sur sa profession pour excuser son peu de capacité dans l'art de s'énoncer. Or, c'est en voulant nous prévenir lui-même contre son style, qu'il nous démontre et nous prouve que, par le fait, personne n'écrivit mieux que lui. — C'est une chose bien singulière, en effet, que de voir un artisan, sans lettres et sans culture d'esprit, s'exprimer d'une manière claire, simple et énergique sur des matières ordinairement très-abstraites et très-compliquées, faire usage des termes les plus heureux, écrire constamment d'un ton adapté au sujet, et propre à instruire en inspirant de l'intérêt, finir souvent par nous offrir une suite de tableaux qui caractérisent le grand peintre.

Dans ce traité sur l'agriculture, après avoir parlé fort au long des engrais et de la manière de les employer, des sels qu'on peut extraire des végétaux par la combustion ou par d'autres moyens, de la coupe des arbres, etc., etc., il se complait dans l'idée d'un *jardin délectable*, rêve d'une imagination vive et d'un amour réel pour la vie simple et la nature. Sa création, aussi agréable que pittoresque, pouvait, à la vérité, exiger des dépenses considérables dans le principe, mais elle annonçait du moins, chez l'inventeur, un esprit fertile et original. On y retrouve non-seulement la plupart des tableaux variés de ces jardins dont on fait honneur aux Anglais, mais l'on y remarque encore une multitude de détails qui manquent à ces derniers et qui tendent à en augmenter les beautés.

III.

Cependant, jusques vers l'année 1544, Palissy n'avait point encore tourné ses études vers l'art qui

devait rendre son nom immortel. Le hasard, qui joue un si grand rôle dans les événements de la vie et dans les plus grandes découvertes, le mit sur la voie de sa véritable vocation. La vue d'un vase de Faënza, de la plus grande beauté, fut l'étincelle qui vint éclairer son génie, comme la pomme tombant de l'arbre fit travailler l'esprit de Newton, comme la vue d'un tableau de Raphaël fit s'écrier Corrège : *Anch'io son pittore*. Dès-lors, comme il le dit lui-même, il entra en dispute avec sa propre pensée ; il se livra avec ardeur aux plus actives recherches sur les émaux, et n'eut ni trève ni repos jusqu'à ce qu'il fut parvenu au but qu'il s'était proposé d'atteindre.

Sa commission pour lever la carte des îles de la Saintonge venait d'expirer : il avait ramassé un peu d'argent, s'était marié, et entretenait son ménage au moyen de la *vitrerie*, qui lui aurait donné de quoi vivre honorablement s'il n'avait eu dans la tête ce grain de folie qui a toujours tourmenté l'homme de génie en le poussant vers des horizons inconnus et souvent inaccessibles.

Tout-à-coup, nous le voyons abandonner l'état qui assurait son existence et celle de sa famille, pour prendre des tessons de terre, les couvrir de drogues, et aller tantôt chez les potiers, tantôt chez les verriers pour essayer ses émaux dans leurs fours. Presque toutes ses tentatives sont infructueuses ; mais il ne se laisse point décourager facilement, le moindre succès ranime ses espérances, et, après bien des efforts, il parvient à obtenir l'émail blanc.

Voilà le premier morceau de faïence qui se soit fabriqué en France ; voilà la découverte d'une chose peu importante au premier aspect, mais qui va fournir

une nouvelle mine au commerce, et métamorphoser les ustensiles dont nous nous servons journellement dans notre intérieur domestique.

Toutefois, bien què Bernard eût pris tant de peine pour arriver à ce résultat, le hasard d'une chance heureuse y était encore pour beaucoup; il est lui-même tout étonné de sa réussite, et cependant il en ressent une telle joie, qu'il lui semble être devenu une nouvelle créature. Ecoutez-le raconter lui même cet épisode de sa vie d'artiste: « C'était un premier pas, mais » ma découverte était loin d'être complète. Je me mis » soudain, après ce petit succès, à faire des vais- » seaux de terre, quoique je n'entendisse rien à ce » genre d'ouvrage, et ayant employé sept à huit mois » à ce travail, j'entrepris d'ériger un fourneau sem- » blable à ceux des verriers. Je le bâtis avec un labeur » indicible; car il me fallait maçonner tout seul, » détremper mon mortier, tirer l'eau pour le dé- » tremper, et, de plus, aller quérir moi-même la bri- » que sur mon dos, parce que je n'avais nul moyen » d'entretenir un seul homme pour m'aider en cette » affaire.

» Après divers accidents qu'il serait trop long de » raconter, je mis mes vaisseaux dans le fourneau en » seconde cuisson, pour faire fondre l'émail dont je » les avais couverts. Mais, bien que je fusse six jours » et six nuits devant le fourneau, sans cesser de brûler » du bois par les deux geules, il m'était impossible de » le faire fondre.

» J'étais comme un homme désespéré, jusqu'à ce » que je me fusse avisé qu'il y avait peut-être dans » mon émail trop peu de la matière qui devait faire » fondre les autres. Je me mis à piler cette matière

» sans cependant laisser refroidir mon fourneau, pi-
» lant, broyant et chauffant tout à la fois.

» Mais alors me survint un nouveau malheur. Le
» bois m'ayant manqué, je fus contraint de brûler les
» supports qui soutenaient les treilles de mon jardin,
» et les supports étant brûlés, il me fallut entretenir
» mon feu avec les tables et le plancher de ma
» maison.

» J'étais en une angoisse que je ne saurais décrire,
» et il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avait
» séché sur moi. Pour toute consolation, on se moquait
» de moi. Ceux mêmes qui auraient dû me secourir,
» s'en allaient crier par la ville que je brûlais mon
» plancher. Les uns me croyaient fou, les autres pré-
» tendaient que je cherchais à faire de la fausse mon-
» naie, ce qui me faisait sécher sur pieds et parcou-
» rir les rues tout baissé, comme un homme honteux.
» J'étais endetté en plusieurs lieux, et je ne pouvais
» payer l'entretien de deux enfants que j'avais mis en
» nourrice. Personne ne me secourait, mais, au con-
» traire, les passant se moquaient de moi, en disant :
» Il mérite bien de mourir de faim, puisqu'il a délaissé
» son métier. »

» Comment pourrai-je faire comprendre tout ce que
» j'ai senti pendant ces longues années de recherches et
» d'incertitudes ! Ayant obtenu, un jour, quelques
» épreuves passables, je dis à mon âme : « Qu'est-ce
» qui t'attriste, puisque tu as trouvé ce que tu cher-
» chais ? Travaille, à présent, et tu rendras honteux
» tes détracteurs. » Mais mon esprit répondait : « Tu
» n'as pas de quoi poursuivre ton affaire ! comment
» pourrais-tu nourrir ta famille et acheter ce dont elle
» aura besoin pendant les quatre ou cinq mois qui doi-

» vent s'écouler avant que tu puisses jouir de ton
» labeur? » Cependant, l'espérance me donna un peu
» de courage; je pris chez moi un potier commun, et
» je le chargeai de me faire des vases selon les mo-
» dèles que je lui avais tracés. Misère nouvelle!! J'é-
» tais forcé de le nourrir en une taverne à crédit,
» parce que je n'avais plus rien en ma maison, et
» quand nous eûmes travaillé pendant six mois en-
» semble, je dus donner congé au potier, auquel,
» faute d'argent, je fus contraint de donner de mes vê-
» tements pour salaire. »

On pourrait rapprocher ce récit, dans lequel les tribulations de l'artiste sont présentées de la manière la plus vive et la plus pittoresque, de la situation analogue où se trouva Benvenuto Cellini pendant la fonte de sa fameuse statue de Persée. La détresse du potier, arrachant le plancher de sa chambre pour attiser le feu de ses fourneaux, n'est-elle pas aussi grande que celle du sculpteur Florentin, lorsqu'après des veilles nombreuses, et dévoré par une fièvre ardente, s'apercevant que la matière va lui manquer pour remplir son moule, il jette dans la fournaise ardente toute sa vaisselle et ses objets d'argenterie les plus précieux?

Mais, moins heureux que ce dernier, dont les peines furent couronnées d'un succès complet, Palissy n'obtint qu'une amère déception, alors qu'après avoir passé les nuits à la merci des orages et des frimats, dans un atelier exposé à toutes les intempéries de l'air, maigre, exténué, accablé de lassitude, il reconnut que sa fournée était entièrement perdue à cause des cailloux que l'action violente du feu avait détachés du fourneau et qui étaient venus se coller contre l'émail des vases. C'était pour lui une perte de six-vingt écus, somme

énorme qui ne lui laissait en perspective que la plus cruelle misère, et plus que cela, pour le cœur sensible de l'artiste, la honte et le déshonneur!

Mais un homme comme Palissy ne devait pas se laisser rebuter par un échec semblable. Peut-être même est-on en droit de penser que, sans cette lutte héroïque contre les rudes assauts de la misère et contre les atteintes du découragement, son génie n'aurait jamais acquis tout son nerf; et qu'ainsi, la pauvreté, les déceptions, tout en l'affligeant momentanément, ont cependant eu sur lui un effet salutaire et agi comme principe bienfaisant. L'influence du malheur sur le caractère ressemble souvent à celle de l'eau foide sur le fer rouge; le valeureux métal y frissonne, y rugit, mais il s'y trempe, et l'épreuve transforme la matière brute en acier solide et brillant.

Abattu quelque temps par ces échecs multipliés, Bernard réagit bientôt contre son découragement. Il sauta un matin de son lit en réfléchissant qu'il était du devoir d'un homme qui serait tombé dans un fossé, de tâcher de se relever. Il se remit bravement à la peinture, son premier gagne-pain, et dès qu'il avait ramassé un peu d'argent, il courait à ses fourneaux, comme l'avare à son coffre-fort, et se mettait de nouveau à la poursuite du problème qu'il avait à cœur de résoudre.

Mais, que de péripéties par lesquelles il devait encore passer avant d'atteindre le but! Tantôt, quand il défaisait un fourneau pour en construire un autre, le mortier et la brique s'étant vitrifiés, il lui arrivait de se couper les doigts en tant d'endroits, qu'il lui fallait manger son potage ayant les mains enveloppées de drapeaux; tantôt ses émaux se trouvaient, les uns beaux,

et bien fondus, d'autres mal réussis, et d'autres tout brûlés, parce qu'ils étaient composés de matières fusibles à divers degrés. Le pauvre ouvrier s'instruisait cependant par ces expériences répétées : la somme de ses connaissances s'accroissait après tant de malheureux essais; il nous apprend même combien il doit à ses travaux, si peu satisfaisants dans leurs résultats, en » disant : « Les fautes que j'ai faites m'ont plus appris » que non pas les choses qui se sont bien trouvées. »

Ces tâtonnements sans nombre, ces déceptions si multipliées, faisaient travailler son esprit nuit et jour pour trouver les moyens d'obvier à toutes les contrariétés qui lui arrivaient. Ainsi, le premier accident des cailloux lui fit inventer les *fourneaux réfractaires*; un second accident, causé par les cendres, le mit sur la voie des *gazettes* ou cylindres en terre, dans lesquels on enferme les pièces pour les cuire à l'abri.

Mais, pour en arriver là, que d'essais infructueux et quel dur apprentissage! « Toutes ces fautes, nous » dit-il dans son ouvrage sur l'*Art de Terre*, m'ont » coûté tant de travail et de tristesse d'esprit, que j'ai » cru arriver aux portes du sépulcre avant d'avoir pu » réussir à rendre mes émaux fusibles au même degré. » J'étais devenu si maigre, que mes jambes étaient » tout d'une venue, de sorte que les liens avec les- » quels j'attachais mes bas de chausse étaient, sitôt » que je marchais, sur mes talons. J'étais méprisé de » tous et le sujet de leurs moqueries : dans ma maison » même, je ne pouvais rien faire qui fût trouvé bon. » Mais, malgré mes ennuis, l'espérance que j'avais » me faisait procéder en mon affaire si virilement, que » plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui me » venaient voir, je faisais des efforts pour rire, bien

» qu'intérieurement je fusse très-triste. Et comment
» n'en eût-il pas été ainsi, quand, n'ayant pas de quoi
» couvrir mes fourneaux, je passais toutes les nuits à
» la merci des pluies et des vents, sans autre société
» que celle des chats-huants, qui chantaient d'un côté,
» et celle des chiens, qui hurlaient de l'autre. Et cela
» a duré plusieurs années. Souvent la tempête me for-
» çait à tout quitter : n'ayant rien de sec sur moi, à
» cause des pluies qui étaient tombées, j'allais me
» coucher à minuit ou au point du jour, accoutré
» comme un homme qu'on aurait traîné par tous les
» bourbiers de la ville. Rempli de grandes tristesses,
» d'autant qu'après avoir longuement travaillé, je
» voyais mon labeur perdu, bricollant sans chan-
» delles, tombant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre,
» comme un homme qui serait ivre de vins, je me
» retirais souillé et trempé, et je trouvais en ma
» chambre une persécution pire que la première (1),
» ce qui me fait à présent m'émerveiller que je n'aie
» pas succombé à mon affliction. »

Comment Palissy résista-t-il à tant de tourments, comment, au milieu de tant d'infortunes, supporta-t-il sans murmurer la perte de ses six enfants qui lui furent tous enlevés les uns après les autres? — C'est ce qu'il nous sera donné de voir dans le cours de ce récit, en étudiant le côté religieux de ce noble caractère.

IV.

Cependant un grand mouvement s'opérait dans l'his-

(1) Il veut parler ici de sa femme qui, loin de le consoler et de l'encourager dans ses recherches, l'accablait au contraire de toutes sortes d'injures.

toire de l'humanité. La puissante voix de Luther avait ébranlé l'Allemagne et donné le signal de la grande lutte qui devait diviser la chrétienté en deux camps. Déjà de puissants échos commençaient à lui répondre dans les Etats voisins. Calvin à Genève, Zwingle en France prêchèrent dans le même sens, et essayèrent d'établir un culte plus rapproché de celui de la primitive Eglise, en repoussant sans pitié toutes les innovations, même poétiques, que les siècles suivants avaient successivement introduites dans l'Eglise romaine.

Déjà vers l'an 1546, à l'époque où Bernard vint s'établir dans la Saintonge, quelques moines arrivés d'Allemagne parcoururent le pays, en proclamant, au risque de *mourir de chaud*, comme on disait alors, la doctrine du libre examen.

Palissy fut un des premiers à embrasser avec ardeur les nouvelles croyances : sa profonde raison lui faisait un devoir de repousser les abus, tandis que son âme poétique et musicale était séduite par le chant des psaumes. « En les écoutant, dit-il, il me semblait » que je me promenais le long des rideaux d'aulnes et » de frênes qui voilent le lit des ruisseaux ; il me sem- » blait encore que j'entendais les voix de plusieurs » vierges qui gardaient leurs troupeaux, et des pas- » teurs jouant mélodieusement de leurs flûtes. »

Mais ce qui le persuada principalement dans ces circonstances, ce fut la probité et la vertu des premiers hommes qui prêchèrent la religion réformée, et dont les discours et la conduite contrastaient fortement avec la dissolution du bas clergé d'alors.

« Ces vieillards n'avaient point d'épée à leur cein- » ture, dit-il, mais un simple bâton à la main, et

» s'en allaient ainsi seuls et sans crainte, selon cette
» parole du Maître : *Vous annoncerez ma loi, allant,*
» *venant, mangeant, buvant, couchés, levés, assis*
» *sur le bord du chemin.* »

Leurs exhortations et leurs exemples transformèrent le pays. Il faudrait lire dans notre auteur comment le luxe fit place à la simplicité et à l'aumône, comment les procès se vidèrent par un arbitrage fraternel, sans qu'il fût nécessaire d'avoir recours aux hommes de loi. Les magistrats eux-mêmes avaient prohibé plusieurs choses mauvaises qui dépendaient de leur ressort : il était défendu aux hôteliers de tenir des jeux ou d'héberger les gens du pays, afin que, de cette manière, chaque père de famille s'habituât à vivre dans sa maison. Les jours de dimanche on rencontrait les compagnons de métier se promenant dans les prairies, chantant, par groupe, des cantiques, et s'instruisant les uns les autres par des lectures pieuses. Les jeunes filles, abandonnant la vanité, si naturelle à leur sexe, se rassemblaient aussi par troupe dans les jardins, et leur contenance modeste suffisait pour indiquer le changement radical qui s'était opéré en elles.

Cependant la persécution ne tarda pas à venir fondre sur les religionnaires : les prédicateurs du culte nouveau, dans les provinces du Midi et de l'Ouest, y furent traqués comme des bêtes fauves, épiés, emprisonnés, traînés sur les routes et conduits dans les villes pour y être jetés au feu des bûchers. Quelles scènes de douleur nous laissent entrevoir ces quelques paroles du pieux artisan, quand il écrivait : « Je me
» retirai secrètement dans ma maison, pour ne pas
» voir les meurtres, les reniements, les pillages qui
» se faisaient dans les villes et dans les campagnes.

» Pendant deux mois que j'y restai, il me sembla que
» l'enfer était défoncé, et que tous les démons étaient
» sortis pour ravager la terre. De ma maison, je
» voyais les soldats courant par les rues, l'épée nue au
» poing, criant : Où sont-ils ?.... Les petits enfants
» eux-mêmes s'assemblaient dans une place que je
» voyais de la maison où je travaillais de mon métier
» de terre, et imitaient les blasphèmes, les batailles,
» les meurtres des hommes. Il me prenait souvent en-
» vie d'en faire vengeance, mais je luttais contre ce
» sentiment et me bornais à réciter en mon cœur le
» psaume de miséricorde !

Imitons Bernard, et jetons un voile sur ces horribles tableaux, sur ces annales de souffrances et de crimes qui ne peuvent malheureusement être effacées de l'histoire, mais sur lesquelles il est à la fois inutile et douloureux de s'arrêter. Nous nous bornerons à dire que la persécution ne tarda pas à l'atteindre lui-même, comme si Dieu eût voulu l'éprouver jusqu'au bout et montrer où peut s'élever, dans la lutte contre l'adversité, une âme fortement trempée, une foi vive dans les promesses du Christ. C'est cette foi qui lui dictait ces belles paroles, dignes d'être offertes en modèle dans l'affliction : « Remarquez, mes amis, les bontés
» de notre Dieu ; quand j'ai souffert à cause de mon
» art, il m'a consolé par son Evangile, et quand j'ai
» été exposé à souffrir à cause de l'Evangile, c'est de
» mon art qu'il s'est servi pour me secourir. »

A cette époque de sa vie, Bernard travaillait pour le connétable de Montmorency : il préparait les belles faïences avec lesquelles on pava la sacristie du château d'Ecouen, et qui représentent des sujets tirés de l'Ecriture-Sainte. Il reproduisait, avec les couleurs bril-

lantes de l'émail, les dessins d'Albert Durer sur la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ, dont il composa seize tableaux réunis dans un seul cadre. Et quand on voulut éclairer les marbres de Michel-Ange et les toiles de Raphaël, on lui commanda une série de vitraux où il figura le banquet des Dieux, la fable de Proserpine et de Psyché; car on aurait vainement cherché en France un homme aussi habile que lui dans l'art de la vitrerie.

Tandis que cette opulente demeure des rois était illustrée par les travaux de Palissy, elle acquérait une seconde et triste célébrité dans l'histoire, en donnant son nom à l'édit cruel lancé contre ses coreligionnaires, dont la vie fut abandonnée aux juges royaux des lieux, avec pouvoir de condamner à mort sans appel.

Henri II n'était point méchant, mais l'esprit de ce prince manquait de lumières et de force; il se laissait entraîner par son entourage. Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, l'excitait aux mesures violentes contre les Réformés; elle assouvissait tout à la fois sa vengeance éveillée par leurs censures et son avidité en s'emparant de leurs dépouilles. En outre, le cardinal de Lorraine, l'un des hommes les plus pervers qui aient jamais pris part au gouvernement d'un Etat, poussait continuellement aux actes les plus rigoureux. Le Parlement était divisé, et si la Chambre présidée par les Séguier, les de Thou, les Du Harlay inclinait vers les voies de douceur, la Grand'Chambre, au contraire, dirigée par des juges corrompus et vendus au Guise, ne voulait et n'ordonnait que des supplices.

Il semblait que le génie de Palissy et ses travaux

commencés pour le connétable devaient le mettre à l'abri de toute poursuite : il n'en fut point ainsi, bien que le duc de Montpensier lui eût accordé une sauvegarde, et que le comte de La Rochefoucault eût déclaré que son atelier serait un lieu de franchise. Mais en temps de révolution, la voix des grands comme celle de l'homme de bien est souvent méconnue, et, au mépris des ordres du général de l'armée royale en Saintonge, l'atelier du potier fut saccagé, et les prisons de Saintes s'ouvrirent pour lui.

Transféré, pendant la nuit, dans celles de Bordeaux, il aurait été infailliblement conduit au supplice, si de puissants protecteurs n'avaient intercédé en sa faveur. Le seigneur de Burie, le sire de Pons, sa femme Anne de Partenay et Guy de Chabaut, baron de Jarnac, s'employèrent pour le faire mettre en liberté. Mais tout était inutile ; lorsque le connétable, voulant à tout prix épargner cette honte à sa patrie, s'adressa directement à la reine, à qui il présenta un placet. Cette princesse astucieuse, mais qui gardait encore en son cœur une étincelle du feu sacré qui avait illustré sa famille, se laissa toucher, et lui expédia des lettres de privilége en lui donnant le brevet d'*Inventeur des rustiques figulines du roi et du connétable* Attaché par ce titre à la maison royale, il fut soustrait à la juridiction du parlement de Bordeaux et put ainsi recouvrer sa liberté.

Une ère nouvelle allait s'ouvrir pour Bernard : Paris accueille l'humble potier qui était venu remercier la fille des Médicis, et qui prend enfin la place due à son mérite, en réunissant autour de lui les personnages les plus distingués dans les sciences et les plus nobles par leur naissance.

Arrêtons-nous un moment dans cette période de sa vie, qui fut aussi le point culminant de sa prospérité et de son triomphe, et suivons-le dans la demeure royale où il va trouver, avec les moyens d'exécuter sans entraves ses travaux chéris, des appréciateurs d'un goût éclairé, propres à stimuler encore son ardeur native.

V.

Catherine de Médicis gouvernait alors la France : l'héritière de cette famille, qui avait fait de Florence la première ville artistique du monde, ne pouvait tarder à découvrir sous la rude enveloppe de l'artisan, les trésors de science et de génie qu'il avait péniblement amassés. Elle reconnut bientôt en effet que personne, mieux que Palissy, n'était capable de diriger les embellissements des jardins et des palais royaux. Elle le nomma *gouverneur des Tuileries*, lui fit donner un logement dans le château, ayant vue du côté de la Seine, et plus d'une fois la veuve de Henri II sut faire diversion aux soucis de la politique, en venant passer quelques moments dans l'atelier de l'artiste.

Sous ces royales voûtes des Tuileries qui abritaient tant d'hostilité contre les idées nouvelles, Bernard eut la joie de trouver, pour sa foi, des encouragements inattendus. Pénétrons avec lui, les jours de dimanche, dans la chambre de Catherine de Médicis, à l'heure où cette princesse vient d'en sortir pour assister au repas public. Sûres de n'être pas troublées dans cet asile respecté, quelques personnes s'y réunissent sans bruit et célèbrent ensemble le culte réformé, sous les auspices de Marguerite, femme de chambre de la reine. On y voit le seigneur de Feuquères, Mme d'Uzès et encore une douzaine d'amis fidèles au nom desquels

Palissy écrivit quelquefois aux Eglises de la Saintonge ces paroles significatives, empruntées à un auteur inspiré : « Les frères qui sont dans la maison de César » vous saluent. »

Ces amitiés précieuses réjouissaient le cœur aimant de l'artiste. Si longtemps incompris, méconnu et froissé dans ses sentiments les plus intimes, il accueillait avec une vive reconnaissance les témoignages de sympathie et d'affection. Son petit appartement, situé dans l'attique du château, était souvent visité par des hommes distingués, tels que le ministre Merlin, aumônier de l'amiral Coligny ; Ambroise Paré, le chirurgien de trois royautés successives ; Ducerceau, l'architecte de Henri III, qui méditait alors le plan du Pont-Neuf ; le mathématicien Jean Viret, et Pierre Sanxay, le poète, dont le nom n'est pas entièrement oublié de nos jours. Ce dernier composa en l'honneur de son ami une longue pièce de vers où, après avoir parlé des cariatides des Grecs, des colonnes d'Hercule et enfin des sept merveilles du monde, il ajoute, dans son enthousiasme pour les œuvres du potier d'Agen :

> Mais cela n'approche point
> Des *rustiques figulines*
> Que tant et tant bien as peint
> Et dextrement imagines.

Quel honneur pour Palissy de se trouver dans la demeure des rois, entouré des merveilles de l'art, au milieu de tout le luxe et de tout le confort de la vie ! et quelles devaient être ses pensées, lorsqu'elles se reportaient vers ces années malheureuses où, pauvre artisan, il n'avait pas une main compâtissante pour serrer la sienne, pas de toit pour abriter sa tête, pas de pain à donner à ses enfants !

Loin de se laisser amollir par ce brusque revirement de fortune et par la nouvelle existence qu'il allait embrasser, il n'y trouve qu'une ardeur plus vive pour se livrer à ses travaux favoris, s'instruire dans les sciences et communiquer aux autres les connaissances qu'il avait acquises. — Ce fut à cette époque, la plus heureuse de sa vie, qu'il fit ses innombrables chefs-d'œuvre de poterie en relief, et ces plats sculptés en émail, conservés précieusement aujourd'hui dans une salle du Louvre qui leur est presque entièrement consacrée.

Les mille fantaisies de sa fertile imagination variaient à l'infini ses compositions rustiques Tantôt il représente le monde sous-fluvial des eaux et ses habitants aux brillantes écailles, tantôt il imite une verte prairie émaillée de blanches marguerites où viennent butiner de légers papillons. Ici, c'est une mare remplie de grenouilles qui avancent timidement la tête au milieu des joncs, des nénuphars et des larges plantes aquatiques ; là, nous admirons une série de coquillages aux volutes cannelées, la couleuvre qui s'enroule sur elle-même, le scarabée aux étuis diaprés, le lézard endormi au soleil ou prêt à s'élancer sur la proie qu'il guète avec patience. Et tout cela arrangé avec un art et un goût qui font de chaque pièce un véritable tableau (1). D'autres fois, l'artiste abandonne le monde

(1) Pendant que nous travaillions à cette étude, l'Exposition universelle ouvrait ses portes aux produits de l'industrie du monde entier; dans un compte-rendu des travaux céramiques, nous avons lu ce qui suit :

« J'ai remarqué des vases exactement semblables à ceux que l'industrie doit à Palissy... Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que les plats sont ornés de coquilles, serpents, coquillages, fougères, identiquement comme les siens. Je

des marécages pour aborder de plus nobles sujets. Il ne recule pas devant les scènes de la Fable, les grands faits de l'Histoire ou les touchants récits de la Bible elle-même. Son talent grandit à mesure qu'il avance dans la vie, l'argile se modèle docilement sous ses doigts et prend à sa volonté les formes et les couleurs qu'il lui impose. Maître de la partie matérielle de son art, dont il a enfin surmonté toutes les difficultés, il ne s'applique plus qu'à donner un corps à l'idéal qui, aux premiers jours de sa vie, flottait vaguement devant ses regards charmés, à cet idéal qu'il a cherché dans la contemplation de la nature et dont il a complété le sentiment par la vue des chefs-d'œuvre légués à son siècle par François I[er].

Alors ce ne sont plus seulement des reptiles, des fleurs ou des insectes qui animent ses compositions, mais des sujets d'un ordre plus élevé : c'est la déesse de Cythère jouant avec les Amours, le groupe de Persée et d'Andromède, le grand bassin des éléments, l'histoire de la femme adultère et le combat des Centaures et des Lapithes, qu'on doit regarder comme sa pièce capitale (1).

ne sais pas même si on ne s'est pas contenté de copier une de ses compositions. Les couleurs n'en sont pas plus vives, rien dans le modelé n'est supérieur. Donc, au XIX[e] siècle, on ne peut pas surpasser Palissy dans l'industrie, dans l'art qu'il avait créé. Si l'on accorde une médaille au rénovateur de la céramique palissienne, ce sera en réalité à Palissy que la médaille sera accordée, car on ne fait que reproduire ce qu'il avait inventé..... »

(1) Pour avoir une idée complète des travaux de Palissy, il faut visiter non-seulement les galeries du Louvre et du musée de Cluny, mais admirer en détail les salons du prince Soltikof, à Paris; de M. Rothschild, à Londres; de MM. Sauvageot et Rallier, enfin de M. Sellières, au château de

VI.

Toutefois, ces compositions artistiques et les devoirs de ses nouvelles fonctions ne remplissaient pas entièrement sa vie : il y avait en lui d'autres facultés et d'autres besoins qui demandaient à être satisfaits. Après l'art, la science devait avoir son tour. Aussi, dès qu'il peut s'échapper un moment des Tuileries, nous le voyons se diriger en toute hâte vers un petit logement qu'il avait loué dans la rue St.-Jacques et qui lui servait de cabinet d'études. Il y avait rassemblé avec soin toutes sortes d'objets d'histoire naturelle, et était parvenu à former le premier cabinet à la disposition duquel ait présidé une certaine méthode. Il nous apprend lui-même « qu'on y voyait des choses merveilleuses » qui sont mises pour témoignage et preuve de ses » écrits, attachées par ordre et par étages, avec cer- » tains écriteaux par dessus, afin que chacun se puisse » instruire soi-même. »

C'est là qu'il donna rendez-vous à tous les savants de son temps et qu'il enseigna publiquement l'histoire naturelle et la physique de 1575 à 1584. A cet effet, il fit apposer des affiches dans tous les carrefours de Paris pour inviter les plus doctes médecins et autres gens lettrés à se réunir chez lui, promettant de leur montrer, en trois leçons, tout ce qu'il avait découvert sur les fontaines, les pierres et les métaux. On lisait aussi dans ses affiches que nul n'entrerait s'il ne baillait un écu. « J'ai exigé cela, disait-il, pour voir si, par le » moyen de mes auditeurs, je pourrais tirer quelque » contradiction qui ait plus d'assurance de vérité que

Mello. C'est à ce dernier que nous devons la clé des musées de Palissy.

» non pas les preuves que je sais mettre en avant.
» Je savais bien qu'il y en aurait de grecs et de latins,
» et que s'ils m'eussent trouvé menteur, ils m'auraient
» bien rembarré et résisté en face, à cause de l'écu
» que j'avais pris de chacun ; car j'avais mis dans mes
» affiches que si les choses que j'avançais n'étaient pas
» véritables, je leur rendrais le quadruple. »

Ce fut dans le carême de 1575 qu'il fit cette démonstration publique d'histoire naturelle, en présence de tout ce qu'il y avait de plus distingué à Paris dans les sciences et dans les lettres. L'exorde par lequel il ouvrit son cours dépeint trop bien notre modeste professeur pour le passer sous silence :

« Mes bons maîtres, vous le savez, sans qu'il soit
» besoin que je vous le dise, je ne suis ni Grec, ni Hé-
» breu, ni poète, ni rhétoricien, mais un simple ar-
» tisan bien pauvrement instruit dans les lettres. Sans
» doute j'eusse été fort aise d'entendre le latin et de
» lire les livres des philosophes, pour apprendre des
» uns et pour pouvoir contredire les autres. Cepen-
» dant, j'aime mieux dire vérité en mon langage
» rustique que mensonge en un langage rhétorique.
» Souvenez-vous d'un passage qui est en l'Ecriture-
» Sainte, où St. Paul dit : « *que chacun, selon qu'il*
» *aura reçu des dons, en distribue aux autres.* »
» Quelques-uns, il est vrai, ne voudraient jamais en-
» tendre parler des Ecritures-Saintes, mais moi je n'ai
» trouvé rien meilleur que de suivre le conseil de
» Dieu, ses édits, statuts et ordonnances ; et en re-
» gardant quel était son vouloir, j'ai vu que par son
» Testament dernier, il a commandé à ses héritiers
» qu'ils eussent à manger le pain au labeur de leur
» corps et à multiplier les talents qu'il leur avait don-

» nés. Quoi considéré, je n'ai pas voulu cacher en
» terre les dons qu'il lui a plu de m'accorder.

» Les sciences se manifestent à ceux qui les cher-
» chent. Je n'ai pas eu d'autres livres que le ciel et la
» terre : il est donné à tous de pouvoir lire dans ces
» beaux livres-là. Ils valent mieux, je pense, que
» ceux des disciples de Paracelse et des autres alchi-
» mistes, en l'étude desquels plusieurs ont perdu leur
» temps et leurs biens. Ces livres pernicieux m'ont
» fait, pendant 40 ans, gratter la terre et fouiller
» dans ses entrailles, afin de découvrir ce qu'elle pro-
» duit en son sein (1). Mais enfin, j'ai trouvé grâce
» devant Dieu, qui m'a fait connaître des secrets in-
» connus jusqu'à ce jour aux hommes, voire aux plus
» doctes. — Je le répète, je ne suis qu'un pauvre arti-
» san ; mais si, parce que je suis destitué de la lan-
» gue latine, quelques personnes me trouvent témé-
» raire de m'élever contre l'opinion des anciens, j'en
» appellerai aux merveilles que j'ai tirées de la ma-
» trice de la terre et qui rendent témoignage de ce que
» je dis. Pauvres gens, imbus de préjugés, qui jurez
» par les anciens que vous respectez sur parole, et qui
» croyez ce qu'ils ont avancé, sans examen de votre
» part, vous n'y regardez pas de près, et vous oubliez
» que vous ne sauriez pas faire un soulier, non pas
» même un talon de chausse, quand vous auriez tou-
» tes les théoriques du monde ! »

Alors Palissy voyant son auditoire attentif à sa parole, commence à développer son système relativement

(2) C'est sans doute sur ces paroles que Voltaire s'est basé pour dire que Palissy crut avoir trouvé la pierre philosophale.

aux causes qui ont entraîné une si grande quantité de corps marins sur la partie sèche du globe et même sur les plus hautes montagnes : il prouve, ce que personne n'avait avancé avant lui, que les *faluns* n'étaient point un jeu de la nature, mais de véritables coquilles déposées autrefois par la mer dans les lieux où elles se trouvent aujourd'hui, et que des animaux, et surtout des poissons, avaient donné aux pierres figurées toutes leurs différentes formes. C'est en cela que Cuvier considère Palissy comme ayant détrôné les erreurs accréditées dans le domaine de la science, et fait le premier pas dans les voies de la géologie moderne, lorsqu'il a cherché à découvrir « comment s'étaient superposées ces immenses croûtes qui constituent les parties solides du » continent, et d'où provenait cette quantité immense » de corps organiques, et surtout ces milliers de co» quilles qui existent dans quelques parties superfi» cielles du globe (1). »

Puis il expose, en grand physicien, ses observations aussi neuves que judicieuses sur l'origine des glaces flottantes et sur les congélations des eaux courantes, question qui n'est point encore aujourd'hui complètement résolue. Il met à néant l'opinion reçue alors, que la « froidure vient de dessous la terre, » et démontre, au contraire, avec autant de bon sens que de force, qu'elle vient de l'air, et qu'ainsi « les eaux ne se gèlent pas au fond, mais par le dessus. »

Tantôt il promène ses auditeurs sur les plages abandonnées par la mer, tantôt il les transporte au sommet des Ardennes pour étudier les diverses transformations

(1) G. Cuvier, *Histoire des Sciences naturelles*, tom. II, page 231.

du globe terrestre ; il expose la théorie des puits artésiens qui déjà s'était fait jour dans son esprit : il explique la manière dont les Marcassites se sont formées ; les sables, les grès l'occupent ensuite, et il revient aux pierres pour tâcher de découvrir la cause de la variété et des nuances de leurs couleurs, qu'il attribue avec raison aux différents sucs métalliques qui les ont pénétrées. Enfin, il détruit certaines idées fausses à leur égard, quand il lance ces mots si simples et de si grande portée : « Les pierres ne croissent point ; elles » n'ont point d'âme végétative, mais elles peuvent » augmenter d'une manière congélative, comme de la » cire fondue que l'on jetterait sur une masse de cire » déjà congelée. »

Une autre opinion généralement acceptée en ce temps-là, était que les sources venaient d'une évaporation souterraine. Palissy combat cette erreur en prouvant qu'elles étaient le produit des nuages, héraults et messagers de Dieu. Et quand il explique la théorie des tremblements de terre, savez-vous dans quel livre des philosophes il a appris ces beaux secrets ? — C'est dans un chaudron à demi-plein d'une eau qui se soulevait jusques par dessus le bord du vase, lorsqu'elle était un peu âprement poussée par la chaleur du fond.

Toutes ces théories que nous considérons aujourd'hui comme des vérités élémentaires, étaient des innovations hardies qui entraînèrent toute une révolution intellectuelle à cette époque obscure où la renaissance sortait à peine des langes du moyen-âge.

Palissy nous a laissé les principales idées qu'il émit pendant ce cours mémorable, où il ne trouva pas un seul contradicteur, dans un traité qu'il intitule : *Des*

Pierres, et qui est écrit, comme presque tous ses autres ouvrages, sous forme de dialogues entre deux interlocuteurs, *Théorique et Pratique*. Il est inutile de dire, d'après tout ce que nous avons vu, que *Pratique* a toujours raison, qu'elle démolit peu à peu tous les beaux arguments de sa rivale routinière et entêtée, que c'est, en un mot, par sa bouche, que se font jour toutes les idées du philosophe.

VII.

Mais pendant que celui-ci était absorbé dans son petit laboratoire de la rue St.-Jacques, cherchant les secrets de la nature ou rangeant avec méthode sa précieuse collection de minéraux, un drame aussi sombre que terrible se préparait dans le conseil de Charles IX : la St.-Barthélemy venait d'être décidée, et les glaives s'aiguisaient dans l'ombre pour imprimer à l'histoire de la royauté cette tâche ineffaçable de sang.

Comment maître Bernard échappa-t-il aux massacres ? — Nul ne le sait avec certitude. La famille du connétable protégea-t-elle son artiste préféré ? Catherine fit-elle cacher le gouverneur de son palais dans une partie retirée des Tuileries, et sa haine contre les huguenots s'arrêta-t-elle devant l'auréole du génie ? Voulut-elle, en conservant à la France Ambroise Paré et Bernard Palissy, se faire absoudre du meurtre de Jean Goujon, qui fut atteint d'un coup d'arquebuse, sur l'échafaudage où il travaillait encore à la façade du Louvre, ou bien la Providence seule étendit-elle sa protection sur le chrétien sincère, destiné à honorer Dieu par une longue vie de vertu ? — Nous n'avons

trouvé dans les ouvrages de Bernard, ni dans les historiens de cette époque, aucune note pour fixer nos conjectures sur ce point. Le singulier silence que Palissy garde, à cet égard, nous conduirait même à penser qu'il y eut, dans sa délivrance, quelque chose de mystérieux dont il s'était engagé à ne pas révéler le secret; car lorsqu'il échappa aux prisons de la ville de Bordeaux, sa reconnaissance s'exprima de la manière la plus vive dans trois épîtres adressées à ses protecteurs, tandis qu'à la St.-Barthélemy, miraculeusement soustrait à un danger bien plus grand, il se renferme dans une discrétion aussi complète qu'inexplicable. — Toujours est-il qu'il ne fut point compté au nombre des victimes de cette horrible nuit, puisque nous le retrouvons encore plus tard occupé à ses études de prédilection.

Encouragé par le succès de ses premières leçons publiques, il continua ses cours pendant neuf ou dix ans, et publia son dernier ouvrage en 1580, à l'âge de 81 ans. Ce traité, l'un des plus intéressants et qui est intitulé : *Des Eaux et Fontaines*, a pour but d'enseigner une méthode ingénieuse et nouvelle pour construire des fontaines artificielles. Après avoir analysé les différentes qualités des eaux, celles des puits, des mares, des citernes, des sources, il conclut que ces dernières sont les plus agréables, les plus naturelles et les plus saines. Cette analyse le conduit à l'examen des diverses méthodes suivies, dans tous les temps connus, pour conduire l'eau d'un lieu à un autre : il balance les inconvénients ou les avantages de chacune d'elles, et finit par donner la préférence aux aqueducs, toutes les fois qu'il s'agit d'amener des eaux à de grandes distances. On comprend que Palissy ne

pouvait parler de ces derniers sans faire une longue digression sur les ouvrages des Romains ; il cite, en première ligne, le Pont du Gard qu'il décrit avec soin, et conclut que Nimes était une ville « en laquelle les » empereurs romains avaient fait de grandes et su- » perbes dépenses d'embellissements ; qu'ils y avaient » employé des gens de savoir, des plus grands qui » fussent dans tout l'empire, comme les monuments » en font encore foi. »

D'après cela, il y a lieu de croire que si Palissy fût venu au monde trois siècles plus tard, il eût partagé, sur les moyens d'amener les eaux dans notre ville, l'opinion que notre savant et patient confrère (1) a tant de peine à faire pénétrer dans les conseils des édiles nimois.

VIII.

Jusqu'à présent, nous avons montré, dans Palissy, l'artiste éminent, le savant profond, l'écrivain distingué ; il nous reste, pour compléter sa biographie, à étudier le chrétien. Car, si c'est quelque chose d'arriver à la fortune, s'il est beau de faire une découverte industrielle, s'il est grand de jeter dans la science de nouvelles lumières, c'est infiniment plus que tout cela de parvenir à s'élever soi-même, et à fortifier son âme jusqu'à la rendre invulnérable à tous les coups du sort. —Comment parvint-il à cette grandeur morale, à cette force de caractère dont tant d'illustres génies furent dépourvus ? C'est en se pénétrant des vérités de la religion, à laquelle furent soumis tous les actes de sa vie.

(1) M. Jules Teissier.

Déjà nous avons vu qu'il avait été l'un des premiers de sa contrée à embrasser les réformes réclamées par les disciples de Calvin. Il était jeune encore ; son âme, peu attentive jusque-là aux dogmes de la religion, mais débordante d'amour et de poésie, s'ouvrit alors tout entière à l'influence de l'Evangile. Du moment qu'il en eut bien compris toutes les vérités, il s'efforça de mettre en pratique l'enseignement de la sainte doctrine, et sa vie entière fut employée à rendre témoignage de sa foi : ses actions, comme ses écrits, étaient dictés par le sentiment de ses devoirs, et dans tout ce qu'il faisait, il agissait en vue de Dieu. S'il n'a pas été ministre du saint Evangile, ainsi que le donnerait à entendre Agrippa d'Aubigné, il se nourrissait de la lecture assidue de la Bible, et quand la persécution, devenue trop violente, eut dispersé ou emprisonné les pasteurs, Bernard les suppléa quelquefois dans leur pieux ministère, en accueillant chez lui les personnes qui désiraient profiter des secours de sa piété et de sa connaissance des Ecritures.

Au milieu de ces temps difficiles, semés de luttes et de guerres sans presque aucune intermittence, il demeura toujours ferme et inébranlable dans ses croyances religieuses, et donna à tous ses contemporains le spectacle d'une vie aussi pure qu'utile à son pays, d'une vie qui ne devait trouver sa récompense que dans un monde meilleur.

Certes, après être sorti victorieux des tribulations de tout genre qu'il avait éprouvées pendant ses innombrables expériences sur les émaux, après avoir échappé aux prisons de Saintes et de Bordeaux, assisté à la dévastation de son atelier ; après avoir survécu à la terrible nuit du 24 août 1572, il semblerait

que sa part de misères eût été assez grande et que la perversité des méchants eût dû se lasser de le poursuivre.

Il n'en fut point ainsi.

Cet homme, ennobli par les faveurs de Catherine de Médicis, du connétable de Montmorency, de tous les grands du royaume qui étaient venus suivre ses leçons, comblé des honneurs de la popularité, estimé de tout le monde savant pour la force et l'originalité de ses spéculations sur les deux éléments qu'il avait tant expérimentés, la terre et le feu, devenu, en un mot, dans sa vieillesse, un des noms illustres de la France, cet homme, disons-nous, n'était pas destiné à s'éteindre paisiblement dans sa demeure.

Comme Archimède, qui fut tué en cherchant un problème, Bernard Palissy tenait encore la plume pour écrire son dernier traité, lorsqu'il entendit résonner à sa porte les arquebuses des ligueurs. Dénoncé par Mathieu de Launay, l'un des Seize, l'illustre octogénaire se vit arraché à ses travaux et traîné dans les prisons de la Bastille, prélude inévitable du *spectacle public*, comme on appelait alors le gibet..... Mais, hâtons-nous de le dire, cette dernière honte fut épargnée à la mémoire d'un roi aussi faible que dissolu, et la mort vint chercher le vieillard avant que se fût accompli le dernier épisode de la vie du martyr.

Jetons encore un coup-d'œil sur le tableau de ces dernières années de sa vie, et admirons le calme de ce vieillard qui passe en prières les longues heures de sa détention, et s'occupe, dans l'isolement de cette sombre retraite, à revoir ses manuscrits, à tracer les dernières pages de ce trésor d'expérience pratique et de sagesse pieuse qu'il lègue à ses successeurs.

Parmi ses nombreux compagnons d'infortune, il s'en

trouvait deux que Bernard entourait surtout du plus tendre intérêt et avec lesquels il aimait à chanter le beau psaume de l'espérance :

> Tu fus toujours, Seigneur, notre retraite,
> Notre secours, notre sûre défense......

C'étaient les filles de Jacques Foucaut, président au Parlement, que l'on avait enfermées à la Bastille, sur la dénonciation de leur vigneron qui les avaient accusées d'hérésie, trouvant ainsi plus commode de s'acquitter de ce qu'il leur devait. Pauvres victimes auxquelles un roi libertin osa offrir le déshonneur en échange de la vie, et qui n'hésitèrent pas à répondre au comte de Maulevrier, chargé de leur transmettre l'infamante proposition, qu'elles sauraient être martyres de leur honneur comme de celui de Dieu. Tant de vertu et de jeunesse ne purent trouver grâce devant leurs bourreaux, et elles furent brûlées vives le 28 juin 1588.

Ce fut pour Bernard une séparation cruelle : il les soutint jusqu'au dernier moment, et quand les deux jeunes femmes, conduites au bûcher, se retournèrent pour écouter encore les cantiques de leurs compagnons de captivité, elles virent sortir des barreaux de la prison deux mains ridées qui leur envoyaient une dernière bénédiction. Ce supplice ne fit qu'enflammer davantage le zèle des nouveaux convertis ; aussi, quand la nouvelle en parvint au camp du roi de Navarre, Duplessy-Mornay s'écria-t-il : « Courage, Sire, puis» qu'encore entre nous il se trouve jusqu'à des filles » qui ont la vertu de souffrir pour l'Evangile ! »

D'Aubigné nous apprend qu'Henri III voulut voir Palissy dans sa prison. Le vieillard était agenouillé et

en prières : il se rassit au bruit des verroux qui venaient interrompre sa méditation, et sa suprise fut grande quand il reconnut le roi. Depuis 13 ans, ce dernier n'avait pas vu l'ancien gouverneur de son palais ; il fut frappé de sa belle tête, à laquelle le malheur donnait une expression plus noble encore que de coutume. « Mon bonhomme, lui dit-il avant que Palissy eût eu le temps de se lever, il y a bien des » années que vous êtes au service de ma mère et de » moi : nous avons enduré que vous ayez vécu en votre religion parmi les feux et les massacres. Maintenant, je suis tellement pressé par ceux des Guises » et par mon peuple, que je me vois *contraint* de vous » livrer entre les mains de mes ennemis et que vous » serez brûlé si vous ne vous convertissez. »

Palissy, à ces mots, s'inclina, attendri par la bonté du roi ; puis, faisant un effort pour se relever, et son visage s'animant d'une expression céleste : « Sire, » dit-il, avec le sourire de mépris que donne un grand » courage, j'étais bien prêt à sacrifier ma vie pour la » gloire de Dieu ; mais si j'avais eu quelque regret, il » serait éteint en ayant entendu prononcer à mon » grand roi ces mots : *Je suis contraint!* C'est ce que » vous, Sire, et tous ceux qui vous contraignent, ne » pourrez jamais sur moi, qui ait part au royaume » des cieux, car JE SÇAIS MOURIR ! » Sublimes paroles, les dernières que nous ayons à recueillir de la bouche du noble artisan et qui rappellent ce passage de Sénèque : *Qui mori scit, cogi nescit.*

IX.

Pendant ces années de captivité, que se passait-il au dehors, dans cette malheureuse France déchirée

par les factions, désolée par la guerre civile? — Le parti catholique ligué, constitué et dirigé par les Guises, commençait à se méfier de la faiblesse du roi. L'ambitieux duc, chef de la famille, comptant trouver dans les malheurs publics un moyen d'augmenter encore la gloire de sa maison, et qui sait, peut-être d'arriver lui-même jusqu'au trône, conspirait avec l'Espagne contre sa patrie, et soulevait les colères populaires qui éclatent enfin dans les sanglantes journées *des Barricades*. Le roi, averti des projets qui se tramaient contre lui, est forcé de quitter furtivement son palais : il s'évade, se retire secrètement à Blois, suivi d'une partie de sa cour. Paris reste livré à l'anarchie la plus profonde et à la toute puissance du prince lorrain, qui se laisse porter en triomphe dans les rues de la cité, plus roi de France que Henri III lui-même, et qui profite de son éphémère pouvoir pour faire exécuter dans toutes leurs rigueurs les édits contre les Protestants. Les prisons regorgent de victimes, le commerce est anéanti, la misère arrive à son comble, la désorganisation pénètre dans toutes les classes de la société, la terreur s'empare des esprits, partout on hésite entre le souverain légitime et son amitieux rival. Henri III, effrayé du sort qui lui est préparé, prend alors une résolution subite et désespérée : il convoque les Etats-Généraux à Blois, et là, dans une salle de son château, il fait assassiner le duc Henri et son frère le cardinal qu'il y avait attirés par de faux semblants d'amitié.

Ces meurtres perdirent Henri III; Rome lança contre lui les foudres de l'excommunication. Le sang des Lorrains lâchement répandu fortifia la ligue, et quand le roi veut reconquérir sa capitale par la force des ar-

mes, le poignard d'un moine fanatique vient le frapper, et il meurt à St.-Cloud, le 2 août 1589.

Cet événement précéda de peu de jours la fin de Palissy, et la victime ne devait pas longtemps survivre à ses persécuteurs. Transféré des prisons de la Bastille dans celles du Petit-Châtelet, il fut souvent à la veille d'être conduit au supplice, et toujours on le trouva prêt à marcher à la mort avec un front serein et une conscience tranquille. Mais le duc de Mayenne, qui présidait le *Conseil des Seize*, tant par pitié pour le vieillard que pour relever la réputation de son propre nom, qui avait souffert de la condamnation des filles Foucaut, à laquelle son frère *le Balafré* ne s'était point opposé, fit traîner le procès en longueur.

Un jour, le marquis de Saligny, qu'on avait souvent remarqué parmi les auditeurs les plus attentifs du cours de la rue St.-Jacques et qui, depuis lors, s'était attaché au parti du cardinal de Bourbon, se trouvant à Paris avec ses hommes d'armes, désira connaître le sort de son ancien professeur : il alla s'informer de lui près de Bussy-Leclerc, alors gouverneur de la Bastille. Celui-ci demanda au clerc de la geôle s'il y avait un détenu de ce nom parmi les nombreux prisonniers dont la garde lui était confiée; et le clerc, après avoir feuilleté son registre, lui répondit très-catégoriquement que le vieux Bernard, premier inventeur des poteries excellentes, était mort depuis deux jours, à l'âge de 90 ans. Ce fut là sa seule oraison funèbre.

X.

Telle fut la vie de Bernard Palissy, vie complète et remplie, vie simple et féconde, qui nous pénétrait

d'une admiration plus vive à mesure que nous en étudiions les phases variées. Tout se réunit, en effet, pour faire de l'ignorant enfant agenais un type extraordinaire dont nous trouvons peu d'autres exemples aussi achevés. Il joint la force d'âme à la douceur de caractère : une constance inébranlable, une calme intrépidité devant le danger, à la soumission la plus entière aux décrets de la Providence ; il sait allier aux patientes recherches, aux expériences les plus compliquées, l'initiative du génie et la virilité d'un esprit sagace et pénétrant. C'est le modèle le plus complet que nous puissions offrir aux artisans de toutes les professions.

Et, en effet, dans quelle vie trouverions-nous une réunion semblable de toutes les qualités qu'il eut en partage. Tel peut l'égaler en persévérance qui ne possède pas son instinct et son rare bon sens. Tel qui aurait autant de savoir, manque de cette volonté inflexible qui finit par triompher de tous les obstacles. Tel autre, enfin, lègue à la postérité des découvertes aussi utiles, mais ne laisse pas comme lui les enseignements d'une vie pure et le noble exemple du martyr. Il faut bien le reconnaître, on ne trouve pas seulement en Palissy un ouvrier, un philosophe, un inventeur, il y a en lui plus et mieux que tout cela, il y a un homme complet, un grand caractère trempé comme le pur acier dans une lutte incessante contre les individus et les événements ; il y a surtout un vrai croyant, sincère, fervent, dévoué, conséquent avec ses principes, incapable de transiger avec ce qu'il regardait comme un mal, et prêt à sacrifier sa vie sans regret, en témoignage de sa foi.

Est-ce à dire qu'aucun reproche ne puisse lui être adressé ? Non, certes, notre admiration pour cette no-

ble vie ne va point jusqu'à la partialité, et ne nous aveugle pas sur les imperfections qui pourraient, aux yeux de plus sévères, en obscurçir l'éclat. Ainsi, nous nous sommes demandé s'il n'était pas bien téméraire à un père de famille de négliger une femme et six enfants pour courir après des découvertes qui, en fin de compte, pouvaient n'aboutir à aucun résultat satisfaisant. Les dialogues entre *Théorique* et *Pratique* ont-ils toujours été impartiaux, c'est-à-dire, l'auteur n'a-t-il pas fait la partie trop belle à la principale interlocutrice en affaiblissant les arguments de sa rivale pour en rendre la réfutation plus aisée? A-t-il toujours bien défendu la vérité scientifique et n'est-il pas tombé, au contraire, dans certaines erreurs, reconnues plus tard, quand la physique a fait de nouveaux progrès? Cette grande âme a-t-elle donné toute sa mesure, et le but poursuivi n'était-il pas indigne d'un pareil trésor de force morale? Ne peut-on regretter aussi que, par des motifs peu en rapport avec son génie, Palissy ait longtemps cru devoir céler ses découvertes sur les émaux?... Et quelques autres taches semblables qui sont dans cette auréole de gloire, ce qu'un défaut de dessin est dans un tableau de Raphaël, c'est-à-dire qu'elles blessent d'autant plus les yeux, que l'entourage est plus parfait. Au reste, ces fautes elles-mêmes disparaîtront en grande partie si nous tenons compte de l'époque où vivait Palissy et des nombreux préjugés qui enveloppaient l'esprit de ses contemporains.

Quant à son style, on aura vu, par les quelques citations que nous avons faites, combien il était coloré, vif, énergique. Un grand écrivain (1), certes bien

(1) Lamartine.

compétent en pareille matière, dit qu'il n'en connaît point en français de plus biblique et de plus moderne à la fois : « Il est impossible, ajoute-t-il, qu'après » avoir lu ces pages, véritables trésors de sagesse hu» maine, de piété divine, de génie éminent, de naï» veté, de force et de couleur de style, de ne pas » proclamer ce pauvre ouvrier d'argile, un des plus » grands écrivains de la langue française. Montaigne » ne le dépasse pas en liberté, J.-J. Rousseau en sève, » Lafontaine en grace, Bossuet en énergie lyrique. » Il rêve, il médite, il pleure, il décrit et il chante » comme eux. »

Que pourrions-nous ajouter après un tel éloge que nous n'aurions point osé faire aussi pompeux, sinon que le chrétien a toujours été au niveau de l'écrivain?

Dans notre siècle d'incrédulité et de positivisme, il nous a semblé qu'il pouvait être salutaire de se placer un moment en présence d'une de ces puissantes individualités qui tiennent haut et ferme la bannière du beau et du bien. On se laisse aller si doucement à la dérive, on se laisse vivre si facilement, on est si habitué au bien-être et à la liberté, qu'on perd ainsi la faculté de comprendre ces vies orageuses qui s'écoulent tout entières dans une lutte énergique, et sont dominées, comme traversées d'un bout à l'autre par un principe élevé qui les épure en les ennoblissant.

S'il est assez commun de rencontrer parmi les hommes l'héroïsme par lequel on apprend à mépriser le danger, à s'imposer un grand sacrifice dans un moment d'exaltation, à braver le feu de l'ennemi au milieu de l'entraînement des batailles, il est plus rare de posséder ce calme courage qui résiste aux attaques sans cesse répétées, supporte sans plaintes les longues

tortures de la prison, voit sans pâlir les vides faits chaque jour dans les rangs de ceux qu'il affectionne le plus, résiste à la menace continuelle du dernier supplice....... Certes, voilà la véritable grandeur d'âme! Quand un seul mot pourrait vous rendre à la liberté, à la lumière du jour, aux honneurs, à la vie enfin, savoir se taire, savoir refuser toute concession que la conscience condamne, répondre aux sollicitations d'un roi : SIRE, JE SÇAIS MOURIR! c'est être vraiment digne d'admiration, c'est laisser un noble exemple de votre passage sur la terre, c'est mériter que les générations futures vous placent au rang de leurs grands hommes et vous gardent un impérissable souvenir.

L'ESPRIT.

DISSERTATION LITTÉRAIRE ET MORALE

PAR M. ISIDORE BRUN.

IDÉE ET DÉFINITION DE L'ESPRIT.

Étudiez les mots des diverses langues. Indépendamment de leur signification propre, naturelle, primordiale, ils ont, pour la plupart, un sens figuré, métaphorique, conservant avec le sens primitif qui

lui sert de base une nécessaire analogie. De là, ce qu'on appelle les tropes ou figures de mots. Ils ont aussi, dans leur généralité, une foule de nuances qui multiplient à l'infini les richesses d'un idiôme. La langue grecque, par exemple, est admirable sous ce rapport. Ainsi, en français, le mot *esprit*, formé du latin *spiritus*, a dû signifier originairement ce souffle matériel, cette animation vitale qui est l'indispensable condition de l'existence. On a dû l'appliquer ensuite, par une facile transition, à un être immatériel, à l'âme humaine, puis même à Dieu, lorsqu'on a dit de cet être incompréhensible et éternel, qu'*il est un pur Esprit*. Voici ensuite les nuances du mot qui arrivent successivement : il en est venu à exprimer, par des analogies qu'il est aisé de saisir, l'humeur, le caractère, l'aptitude. C'est ainsi qu'on a dit d'un homme : qu'*il a l'esprit ambitieux*, ou bien : qu'*il a l'esprit des affaires*. Il est encore d'autres significations ; bornons-nous à mentionner celles-là.

Mais, dans son acception la plus naturelle, la plus populaire et la plus multiple en même temps, ce mot exprime l'émission de pensées délicates et ingénieuses, présentées sous une forme et avec des tours également vifs et élégants. Cette expression est du reste singulièrement modifiée par les épithètes dont on l'accompagne. On sait fort bien ce qu'on entend, sans qu'il soit nécessaire de l'expliquer, par *un esprit distingué ou vulgaire*, *léger ou pesant*, *solide ou futile*, *brillant ou décoloré*. Un esprit sublime n'est que le génie lui-même. Il est un certain esprit que des talents remarquables ou même très-élevés ne donnent pas toujours, celui qui séduit et charme dans une conversation aussi aisée qu'instructive et intéressante. De très-grands

hommes, l'honneur de la France, les plus glorieux soutiens de sa renommée littéraire, ont été totalement dépourvus de ce don de la nature que l'usage polit et fortifie. Corneille, habituellement silencieux, n'avait qu'un langage commun. Molière, observateur par instinct, prenait fort peu de part à la causerie, même avec ses meilleurs amis; et l'on connaît les distractions extraordinaires, les prodigieuses excentricités du bon Lafontaine, lorsque par hasard il conversait avec quelqu'un.

Il est certain que cet esprit de causerie a souvent quelque chose de décousu, de léger, disons-le, de frivole, qui doit être fort peu du goût de ces natures méditatives qu'absorbent les préoccupations de la science, de la littérature et des arts. Voilà pourquoi des talents médiocres y réussissent très-bien quelquefois, tandis que des hommes supérieurs y échouent complètement. Sur cette arène mobile et changeante, on touche à tous les sujets sans en approfondir aucun; et, dans mainte circonstance, la forme emporte le fonds. L'esprit, ce souple et charmant Protée, orne de teintes vives et gracieuses des matières et des points rebattus, vieillis même, mais qu'il sait colorer et rajeunir à son gré. Loin de lui surtout l'affectation et le pédantisme, ces deux grimaçantes figures qui rassasient d'ennui et de dégoût, lorsqu'elles croient plaire et enchanter. Le purisme est aussi son antipode, le purisme, ce ridicule grammairien toujours aux aguets de nos paroles. Le véritable esprit vit de naturel et même de simplicité, mais de cette simplicité, sœur de l'élégance et de la distinction. Rien de plus simple et de plus naturel, par exemple, que le style de Mme de Sévigné. Cependant, sous ce laisser-aller de la forme

et de la pensée, sous cette expansion abondante d'une âme qui se livre à toutes les impressions du moment, perce je ne sais quoi de délicat et d'exquis, aussi distant de la recherche que de la vulgarité.

Parfois il y a dans le langage d'un homme d'esprit certaines petites négligences dont un puriste s'effaroucherait, mais qui semblent n'être qu'un charme et qu'une grace de plus. On les lui pardonne d'autant plus volontiers, qu'on sait fort bien qu'elles ne sont pas le résultat de l'ignorance, mais une conséquence même de ce naturel aimable qui peut faillir à la syntaxe à force d'aisance et d'abandon. On trouve dans Lafontaine bon nombre de rimes insuffisantes, quelques locutions et certaines ellipses en hostilité peut-être avec les principes grammaticaux, mais où abonde et rayonne la poésie. Le pédantisme a parfois rayé tout cela de son ongle grossier et lourd. N'était-ce pas l'application d'un cadavre sur le corps gracieux et, pour ainsi dire, tout aérien d'un sylphe?

Un homme d'esprit, on ne saurait en douter, possède à fond la connaissance de sa langue; et tout d'abord et par cela même on le distingue de certains parleurs de société qui cachent, sous un vernis de brillante apparence, le vide et la pauvreté de leurs idées. On en a vu de ces prétendus causeurs ne pas savoir même l'orthographe. Mais écoutez la parole de l'homme véritablement spirituel; elle coule avec une facilité qui ne coûte rien à la propriété des termes et à la pureté de l'expression. S'il sème de fleurs son élocution, il ne le fera jamais qu'à propos; car la prétention de montrer de l'esprit détruit ou déprécie considérablement celui que la nature nous a donné et celui que l'étude nous a acquis. Souvenons-nous de ce mot d'un poète:

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

La rhétorique est un art brillant et très-utile, sans doute, mais gardez-vous d'en abuser. Aidée d'un peu de morgue et de suffisance, elle peut faire d'un homme instruit le plus insupportable des ennuyeux, un pédant.

Le mot le plus simple, le plus vulgaire même, arrivera souvent sur les lèvres de l'homme d'esprit; mais il saura le placer de manière à lui donner de la valeur et du relief, et ce qui ne serait que plat et grossier chez un autre, prendra, en passant par sa bouche, de l'élégance sans afféterie, de l'originalité sans exagération. Attentif et habile à mesurer son discours à l'importance ou à la frivolité de l'entretien, il variera les formes de son langage, en restant toujours le même cependant; car rien ne saurait lui enlever son indélébile cachet de distinction, de grace, de naturel. Si le ton de la causerie s'élève, si elle aborde la sphère des arts, de la philosophie ou d'uue littérature supérieure, vous le verrez passer à ces graves et hauts sujets avec une aisance merveilleuse, et celui que vous avez vu naguère si simple et parfois même abondant en naïvetés charmantes, vous étonnera alors par la rectitude de son jugement, la netteté et l'élévation de ses idées, la forme choisie et colorée de sa diction.

Si j'osais définir l'esprit, bien qu'il soit peut-être aussi indéfinissable que la grace elle-même, je dirais que c'est une faculté de l'intelligence qui, saisissant rapidement les relations des objets entre eux et leurs aspects divers, sait faire jaillir de cette vive intuition des aperçus aussi justes qu'ingénieux, revêtus de tout le charme et de tout le naturel d'une parole élégante.

Il suivrait de là que si le véritable esprit connaît les rapports exacts des choses, l'esprit faux, guidé par une lumière trompeuse, ne saurait trouver cette harmonie qui forme le vrai dans la logique et le beau dans la nature et dans les arts. Un raisonnement faux est comme une dissonnance en musique; or, la dissonnance étant un trouble et un désordre dans les vibrations du corps sonore, un faux raisonnement ne sera dans le discours que ce trouble et ce désordre mêmes. Et l'on doit dire qu'une oreille musicalement organisée n'est pas plus offensée par celle-là, qu'un esprit juste et vrai n'est choqué et blessé par celui-ci.

Un fait digne de remarque, c'est que l'esprit part toujours de la tête, jamais du cœur. Il veut plaire, charmer, ravir, non émouvoir; il peut conquérir votre admiration, mais il ne fera jamais couler vos larmes. Loin de lui la fougue, les mouvements passionnés, la péroraison chaleureuse de l'orateur qui veut attendrir son auditoire. Loin de lui la lutte orageuse de la tribune ou du forum; mais à lui cette éloquence tempérée qui répand les fleurs à pleines mains, fait jaillir du choc des idées des idées brillantes, et déroulant ses élégantes périodes, promène de la surprise à l'enchantement l'auditeur émerveillé. En ce genre, ses modèles ne sont ni Démosthènes, ni Bossuet, mais plutôt, malgré les défauts qu'on pourrait leur reprocher, Pline le Jeune et Fléchier. S'il ne peut atteindre à ces hauteurs rayonnantes et périlleuses où plane le vol puissant du génie, il sait se tenir avec fermeté dans ce milieu lumineux et riant où la gloire a moins d'écho sans doute, mais où les abîmes sont moins nombreux et les chutes moins fréquentes. Avouons toutefois qu'il peut avoir les défauts de ses qualités, si

son œil investigateur n'éclaire constamment sa marche; sa lumière peut se changer en feu follet, son or devenir du clinquant. Il a, du moins, pour se conduire sur cette route glissante et parfois obscure, les flambeaux des siècles antiques et des temps modernes, les préceptes éternels du goût, les imprescriptibles leçons de la logique et du bon sens.

L'ESPRIT CHEZ LES GRECS.

Parmi les nations anciennes, les Grecs me paraissent avoir été le peuple le plus spirituel, et parmi ceux-ci la palme et la supériorité de l'esprit appartiennent évidemment aux Athéniens. Tout contribuait, en effet, à développer chez ces derniers ce sentiment exquis dans le choix de la pensée et des images, ce goût délicat et pur dans les formes de l'élocution. Un caractère éminemment sociable, porté vers tous les charmes de la causerie intime, une liberté excessive offrant une large carrière à l'émission de toutes les idées, à l'incisive moquerie, à la critique amère, à la satire mordante, personnelle, qui ne sont qu'une des nombreuses faces de l'esprit, des mœurs faciles, élégantes, luxueuses, une imagination unissant le naturel à la vivacité, l'abondance à la pénétration, enfin un climat enchanteur, une température réellement privilégiée, ouvrant à l'âme et aux sens une source perpétuelle d'émotions douces et variées. Tout concourait à faire de

ce peuple, enthousiaste du beau, la plus spirituelle et la plus ingénieuse des nations. L'atticisme dont on a tant parlé et qui était particulier à son langage, consistait dans une grande pureté, un parfait naturel de l'expression, joints à la délicatesse de la pensée et du sentiment. C'était l'esprit dans sa plus vraie et sa plus noble signification. Une simplicité élégante et noble en formait la base. On pouvait posséder beaucoup d'instruction et n'être pas familiarisé avec les graces du dialecte attique qui n'étaient pas ignorées du peuple lui-même. Tout le monde a lu ce trait de Théophraste qui, à sa manière de s'énoncer, fut reconnu pour étranger par une marchande d'herbes d'Athènes, bien qu'il eût fait une étude approfondie des finesses de la langue, et que, par un long usage, il se la fût appropriée, pour ainsi dire, comme son idiôme maternel.

Les Athéniens, toutefois, ce peuple élu des arts, étaient privés, dans leurs relations habituelles, du seul moyen qui pût donner sa complète extension à ce caractère spirituel et brillant dont les avait doués la nature. Un règlement des lois de Solon excluait sévèrement les femmes athéniennes des réunions de leurs maris, et les reléguait dans leur gynécée où leur attention devait s'absorber dans les soins de leur ménage, l'éducation dé leurs enfants. Comment donc se fait-il que ce peuple ait atteint à un si haut point de politesse, lorsqu'il manquait de la condition essentielle pour procurer au langage et aux habitudes, cette noblesse et cette distinction qui sont le partage des nations les plus civilisées? Comment, sans la fréquentation pure et journalière d'un sexe à qui Dieu a donné la mission d'adoucir et d'orner les mœurs, parvenir à ce degré désirable et éclatant de la sociabilité humaine! Les

Athéniens suppléaient, à cet égard, à ce qu'ils n'avaient pas par un moyen dont l'emploi nous paraîtrait bien honteux et démoralisateur, la société des courtisanes. Protégées par les lois, plusieurs de ces femmes étaient très-distinguées par leur esprit, les graces de leur personne, leurs talents agréables et variés. Il faut avouer cependant que si elles contribuaient au développement des facultés intellectuelles et à répandre sur la vie des hommes de l'élégance et des agréments, elles y infiltraient largement la dépravation, et y faisaient fermenter et croître tous les instincts du vice qui n'en sont pas moins une des plaies hideuses de l'âme, lors même qu'ils se recouvrent d'un vernis d'atticisme et d'urbanité. Sans doute, l'esprit peut exister indépendamment des mœurs, et toutes les époques présentent des exemples célèbres et malheureusement trop nombreux de ce fait; mais avouons que le véritable esprit, celui qui est un peu plus qu'une étincelle éphémère et qui tient à l'approbation des cœurs honnêtes, ne peut guères se passer de cette sanction morale sans laquelle les plus brillantes manifestations de l'intelligence n'ont qu'une médiocre valeur.

La plus célèbre de ces courtisanes fut Aspasie. Femme supérieure et d'abord maîtresse et ensuite épouse de Périclès, elle mérite une distinction particulière. Joignant à une grande beauté extérieure tous les dons et toutes les graces d'une riche et vive imagination, elle avait fait, de sa maison, le rendez-vous de ce qu'Athènes renfermait de plus spirituel et de plus illustre. On peut juger de tout l'esprit qui circulait dans des réunions dont Périclès, Alcibiade et quelquefois Socrate lui-même étaient les héros. Au XVIIe siècle, Ninon de Lenclos, dans une position bien moins élevée

sans doute, a été le pendant, et, pour ainsi dire, la reproduction de cette courtisane renommée.

Evidemment avec des mœurs plus sévères, avec le mépris qu'ils affectaient en général pour la littérature et pour les arts, les Lacédémoniens devaient être, en ce qui touche l'esprit, bien inférieurs aux Athéniens. Pourtant dans les formes concises de leur langage se rencontrent des réparties et des mots excellents d'à-propos et de finesse. Un sophiste proposait un jour à quelques Spartiates d'entendre un éloge d'Hercule. « D'Hercule! répondit aussitôt l'un d'eux, et qui est-» ce qui peut avoir l'idée de le blâmer? » La réponse suivante me paraît joindre l'esprit au bon sens, et trouverait peut-être de nos jours plus d'une application: « Un vieillard se pleignant au roi Agis de quelques » infractions faites à la loi, s'écriait que tout était » perdu. Cela est si vrai, répondit Agis, que dans » mon enfance je l'entendais dire à mon père qui, dans » son enfance, l'avait entendu dire au sien (1). »

Je demande à transcrire encore une répartie qui peint d'une manière originale les mœurs de ce peuple guerrier, à qui les exercices du corps étaient prescrits et ordonnés par les lois. Il s'agit ici du fameux *brouet noir*, cette affreuse préparation culinaire dont l'aspect seul donnerait, je pense, des syncopes aux délicats commensaux de Balaine ou de Véry. « Ce fut sur la » réputation de ce mets, dit l'auteur du *Jeune Ana-* » *charsis*, que Denys, tyran de Syracuse, voulut en » enrichir sa table. Il fit venir un cuisinier de Lacé-» démone et lui ordonna de ne rien épargner. Le » brouet fut servi, le roi en goûta et le rejeta avec

(1) *Voyage du Jeune Anacharsis.*

» indignation. — Seigneur, lui dit l'esclave, il y manque
» un assaisonnement essentiel. — Eh! quoi donc?
» répondit le prince. — Un exercice violent avant le
» repas, répliqua l'esclave (1). »

On trouvait cependant dans la Grèce même un peuple dont la stupidité et la lourdeur d'esprit avaient passé en proverbe, les Boétiens, qui, par leur territoire, confinaient presque à celui de l'Attique, cette patrie des arts et de la vive intelligence.

L'air, à ce qu'il paraît, y était épais et chargé, et contribuait à fortifier chez eux cette paresse de conception, défaut tout-à-fait opposé au caractère des deux illustres peuples d'Athènes et de Lacédémone. Horace parle dans une de ses épîtres de cette grossièreté et de cette pesanteur de l'atmosphère béotienne, et cela à propos d'Alexandre-le-Grand, « qui, dit-il, avec un
» goût délicat pour les arts, dès qu'il voulait appliquer
» son jugement à des ouvrages de poésie, semblait
» avoir respiré depuis sa naissance l'air épais de la
» Béotie (2). » Toutefois, sur cette terre où l'imagination s'étiolait ou s'étouffait dans son germe, ont surgi des génies sublimes, de grands historiens, des guerriers de premier ordre. C'est sous le soleil béotien qu'ont pris naissance Hésiode, Corinne, Pindare, Epaminondas, Plutarque et d'autres encore.

Un grand peuple de l'Europe moderne ressemble beaucoup, dit-on, aux Grecs par l'esprit et surtout aux Athéniens : heureux si ce peuple auquel nous nous intéressons extrêmement (car nous avons l'honneur d'en être nous-même une infiniment petite parcelle), n'avait

(1) *Voyage du Jeune Anacharsis.*

(2) *Bœotûm in crasso jurares aere natum.*

avec la nation hellénique que ce seul caractère d'homogénité ou d'autres également honorables, mais il s'en rapproche aussi, ajoute-t-on, par la légèreté, l'inconstance naturelle et même la frivolité des goûts. Voici, du reste, comment une plume célèbre a exprimé cette analogie tour-à-tour désirable ou fâcheuse : « Inquiets et volages dans le bonheur, constants et » invincibles dans l'adversité ; formés pour tous les » arts ; civilisés jusqu'à l'excès durant le calme de » l'état, grossiers et sauvages dans les troubles poli- » tiques ; flottants comme des vaisseaux sans lest au » gré de toutes les passions ; à présent dans les cieux, » l'instant d'après dans l'abîme ; amants pusillanimes » de la vie pendant la paix, prodigues de leurs jours » dans les batailles ; vains, railleurs, ambitieux, à la » fois routiniers et novateurs ; méprisant tout ce qui » n'est pas eux ; individuellement les plus aimables des » hommes, en corps les plus désagréables de tous ; » charmants dans leur propre pays, insupportables chez » l'étranger ; tour-à-tour plus doux, plus innocents » que l'agneau qu'on égorge, et plus impitoyables que » le tigre qui déchire ; tels furent les Athéniens d'au- » trefois et tels sont les Français d'aujourd'hui(1). »

L'ESPRIT CHEZ LES ROMAINS.

Les Romains étaient un peuple sérieux et grave autant que les Grecs étaient légers et frivoles. Depuis le

(1) Chateaubriand, *Génie du Christianisme.*

commencement de leur orageuse république jusqu'à l'époque où le luxe et les arts, accourus de la Grèce et de l'Asie, hâtèrent la décadence des mœurs antiques, on ne voit pas qu'ils aient brillé, en général, par les ingénieuses délicatesses et les vives étincelles de l'esprit (1). Certes, ce gracieux côté de l'intelligence humaine, produit naturel des civilisations avancées, avait peu d'occasion et de chance de se développer au milieu de lois et d'habitudes également austères, dans la simplicité de la vie rustique, fort en honneur à ce premier âge de la dominatrice du monde, et avec la rude et inflexible surveillance du pouvoir censorial. Qu'avait à faire l'esprit dans ces conflits ardents et continuels des deux grands corps de l'Etat, dans ces luttes redoutables du Forum et du Champ de Mars, où le combat à main armée succédait très-souvent aux invectives de la parole? Etait-il de mise dans ces mœurs si admirablement sévères et en un temps où, dit l'historien Salluste, « la jeunesse romaine ne savait dispu-
» ter que de gloire, et où son ambition se bornait à
» frapper l'ennemi, escalader un rempart, en présence
» de ses concitoyens ; car elle pensait que c'étaient là
» les trésors, la renommée, la noblesse que l'on de-
» vait envier (2). »

Mais quand les richesses et le luxe qui en est la suite eurent fait invasion dans tout l'empire, alors les mœurs, en se corrompant (conséquence singulière,

(1) Je dis *en général;* car Plaute et Térence, qui datent de la dernière guerre punique et par conséquent d'avant la ruine définitive des mœurs, sont de très-spirituels écrivains. Lélius et Scipion, leurs célèbres contemporains, eurent aussi l'esprit très-délicat.

(2) Sall., *Conj. Catil.*

mais naturelle et vraie), amenèrent le goût des arts, l'élégance dans les usages et les rapports sociaux. La rudesse de la vieille Rome se polit au contact d'Athènes, et, comme dit Horace, « la Grèce vaincue subjugua son farouche vainqueur (1). » Le langage de la société et le style des écrivains s'ornèrent d'une urbanité exquise qui devint le cachet de la langue latine dans toute sa pureté, comme l'atticisme l'avait été du dialecte athénien. Alors l'esprit fut réellement intronisé à Rome, qui dès cet instant commença à rivaliser, à cet égard, avec la cité de Minerve. Il alla se développant de plus en plus, dès cette époque, jusqu'au règne d'Auguste, qui fut le moment de son triomphe le plus pur et le plus complet. Plus tard, et sous les empereurs qui succédèrent immédiatement à Octave, il éprouva une réelle décadence, une rapide dégénération. Et pouvait-il en être autrement ? Il faut à l'esprit une atmosphère où son action multiple puisse s'exercer librement et sans crainte d'effaroucher par des paroles le plus souvent innocentes, mais que la malignité envenime, l'ombrageuse susceptibilité des gouvernants. Sans doute, sous Auguste, la liberté avait péri; mais l'adroit politique sut en conserver encore l'apparence et l'extérieur, et entretenir chez les Romains l'idée d'une indépendance qui n'était plus depuis depuis longtemps qu'un être nominal et fictif. Aussi la pensée et la forme se ressentaient-elles beaucoup de cette mansuétude du régime impérial. Mais lorsque la puissance souveraine passa aux mains d'une série de monstres qui joignaient à leur férocité naturelle tout le débordement d'une corruption inouïe,

(1) Hor., *Epit.*

toute la licence d'un despotisme aussi cruel qu'effréné, l'esprit alors disparut, ses rayons s'éteignirent, ou du moins restèrent voilés, attendant pour se produire des jours meilleurs. Tout demeura muet, comprimé, étouffé ; et si parfois une voix courageuse osa troubler ce mutisme forcé de la nation, la hache du licteur ne tardait pas à lui imposer silence. Peut-être faut-il dire aussi qu'après une époque d'éblouissante lumière, l'instant du déclin pour toute chose avait surgi chez ce grand peuple. A certains moments que la Providence a marqués, la décadence est partout chez l'homme, dans ses arts, dans ses mœurs, dans son génie :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre. (Corneille.)

Sénèque, qui s'acquit une grande célébrité sous Claude et sous Néron et qui, comme on sait, périt de mort violente par l'ordre de ce dernier prince, fut certainement un homme d'esprit, mais déjà loin du siècle antécédent pour le naturel et la pureté de la diction ; car, avec de vives saillies, des pensées ingénieuses et brillantes, il est souvent affecté, verbeux, emphatique, déclamateur. Quintilien a dit de lui qu'il abonde en défauts agréables, *abundat dulcibus vitiis*. Un spirituel écrivain fut aussi ce Pline le Jeune, l'un des caractères les plus élevés, l'une des plus nobles gloires du règne de Trajan. Trop amoureux dans son style de la recherche et de l'antithèse, ses lettres n'en sont pas moins remplies de délicatesse et d'agrément, bien que leur lecture fasse regretter souvent cette grace sans apprêt et cet abandon ineffable dont Mme de Sévigné est le modèle le plus fécond et le plus charmant.

A mesure que la Rome impériale vieillissait, portant en elle, avec les signes de la décrépitude, tous

les germes d'une lente, mais indubitable dissolution, les graces, l'élégance, la pureté du langage s'effaçaient de plus en plus, remplacées par je ne sais quelle littérature basse et grossière qui devait s'anéantir elle-même dans les ténèbres de la plus épaisse barbarie.

Mais, délaissant ce côté triste et sombre de l'humanité, remontons par l'imagination vers cette époque magnifique et sereine qui s'appelle le siècle d'Auguste, pour y fixer un instant notre attention et notre étude, mais seulement sous le point de vue qui fait l'objet de cet essai.

Avant que ce prince devînt l'unique et suprême dominateur du monde connu, il s'était rencontré à Rome un écrivain qui unissait à toutes les splendeurs et à toutes les richesses du génie les ressources et la vivacité d'un esprit également fécond, naturel et brillant. C'était Cicéron. Sublime orateur, philosophe éloquent, ce fut aussi l'homme spirituel par excellence. Indépendamment de ce que nous racontent ses biographes, ses œuvres témoignent de sa haute supériorité à cet égard. Mentionnons sa correspondance et surtout ses lettres familières où il est délicat et ingénieux comme Pline, abondant, gracieux et vrai comme Mme de Sévigné. Au milieu de tous les traits d'esprit que nous pourrions trouver dans ses œuvres, rappelons, en passant, cet endroit célèbre de son discours pour Muréna, où, tout en comblant d'éloges le grand caractère, la vertu partout vénérée de Caton, il couvre d'une légère teinte de ridicule le stoïcisme par trop rigoureux de cet illustre romain.

On sait combien la plaisanterie de Cicéron s'échappait acérée et pénétrante, surtout lorsque son esprit incisif y était poussé par les luttes du barreau. Il lui

arriva souvent de déconcerter son adversaire par une épigramme aussi mordante que bien placée. Je rapporterais ici sa répartie, parfaite de finesse et d'à-propos, contre Hortensius, lors du procès de Verrès, si ce mot n'était déjà très-connu.

Sous Auguste, les hommes de vive et spirituelle imagination se multiplient. L'esprit n'est vraiment alors que ce qu'il doit être, c'est-à dire, un sentiment exquis de l'élégant, du délicat, du vrai. Alors le but de l'art littéraire est atteint : on touche à ce point lumineux et élevé en deçà duquel se trouvent la grossièreté et la rudesse, et au-delà la recherche et l'affectation. L'*est modus* qu'Horace applique avec tant de bon sens à la morale devient aussi le suprême régulateur de l'art d'écrire. L'esprit a dès-lors ce tact merveilleux des bienséances qui n'est que le goût dans sa pureté sévère et non l'enchaînement servile et passif à l'enseignement des systèmes et aux prescriptions des rhéteurs.

L'empereur Auguste lui-même était loin de se montrer étranger à la connaissance et à la culture des lettre. On cite de lui quelques vers harmonieux sur l'*Enéide* de Virgile. Il était certainement doué d'un esprit délicat et fin. La preuve en est dans quelques restes de correspondance familière qui se sont conservés à travers les siècles. Voici ce que l'homme devant qui se courbait le monde, écrivait à l'auteur des *Odes* et des *Satires*, au chantre de *Glycère* et de *Lalagé* : « Sachez que je suis en colère contre vous de ce que, » dans les écrits de ce genre (les *Epîtres*), vous ne » vous entretenez point avec moi de préférence à tout » autre. Est-ce que vous craignez que ce ne soit un » déshonneur pour vous dans la postérité d'y laisser » le témoignage que vous êtes mon ami ? »

Quels noms dans les lettres que ceux qui resplendirent alors, Mécènes, Pollion, Plotius, Varius, Ovide, Tibulle, Properce, et les plus célèbres d'entre tous, le poète des *Géorgiques* et l'émule de Pindare et d'Anacréon ! Il n'est pas jusqu'à l'affranchi Phèdre qui ne révèle par la finesse et la pureté continue de son langage, la supériorité littéraire de ce siècle prodigieux. Mais c'est dans Horace surtout que se résume plus particulièrement ce caractère brillant et ingénieux des écrivains de cette époque mémorable. Horace est le type des hommes le plus parfaitement, le plus naturellement spirituels. Il réunit tout, délicatesse, vivacité des tours, clarté étincelante, délicieux coloris de la pensée, précision, souplesse et variété admirable de la diction, et dessous cette enveloppe charmante, un bon sens exquis, une raison suprême qui font que vous vous écriez à tout instant : « Oh ! c'est cela, c'est » la nature elle-même. » Soit qu'il fronde les vices et les ridicules, soit qu'il épanche sur les mauvais auteurs les flots de sa bile caustique, soit qu'il s'égaie en quelque récit que fait jaillir l'à-propos, c'est quelque chose d'inimitable, coulant de source, et si complètement naturel et vrai, qu'il semble au lecteur voir ces tableaux, ces récits, ces images vivre et s'animer sous ses yeux.

A tout écrivain, à tout poète, à tout causeur même qui veut épurer son goût, ajouter à la politesse de son esprit, l'enrichir de ce profond bon sens sans lequel le reste n'est rien, on doit recommander de lire et de relire Horace. C'est de lui surtout que l'on doit dire ce qu'il disait lui-même des Grecs : « *Nocturnâ versate manu, versate diurnâ* (1). » Et ce *molle atque face-*

(1) Hor., *Art. Poét.*

tum (2), cette douceur assaisonnée de grace qu'il signale avec si juste raison dans les vers de Virgile, son ami, c'est lui peut-être qui, parmi les célébrités poétiques de l'ancienne Rome, nous en offre les exemples les plus délicieux et les plus fréquents.

L'ESPRIT EN FRANCE

aux XVII[e] et XVIII[e] siècles.

On prétend que nous sommes le peuple le plus spirituel de la terre. Ce sont du moins les Français eux-mêmes qui le disent ; car j'ignore à ce sujet l'opinion des Allemands, des Espagnols, des Italiens et des Anglais. Ces derniers, en particulier, qui ont été si longtemps nos ennemis, ne nous ménageaient pas plus, je pense, dans leurs journaux, leurs livres ou leurs causeries, qu'ils n'étaient ménagés par nous. Nous étions autrefois pour eux des petits-maîtres : que sommes-nous actuellement ? Vous connaissez les innombrables caricatures, écrites ou peintes, dont MM. les Anglais nous fournissaient les modèles ; dans les leurs, par représaille, comment étions-nous représentés ? Serait-ce, par hasard, avec la taille svelte, l'air avantageux qui ne doute de rien, et ce sourire impertinent qui se raille de tout ?

Revenons au ton sérieux. En définitive et quoi qu'on

(1) Hor., *Sat.* 10, L. 1.

puisse objecter, l'esprit me semble trouver en France sa patrie la plus naturelle, sa terre, pour ainsi dire, de prédilection. Il y croît, il s'y développe comme une production indigène, si l'on peut ainsi parler. Il est d'ailleurs en si complète harmonie, ses éclairs et sa pétulance ont tant d'affinité avec l'entraînante vivacité de ce peuple, qu'il serait beaucoup plus étonnant que la nation française, en général, manquât d'esprit, qu'il ne l'est de lui voir occuper, à cet égard, le premier rang parmi les divers peuples du monde.

C'est surtout dans les deux derniers siècles que l'esprit français resplendit, doué de cette finesse et de cette suprême distinction qui n'ont rien à envier à l'urbanité de Rome et à l'atticisme grec. Toutefois, à chacune de ces époques, il est marqué des caractères particuliers qui alors différencient également les mœurs publiques et la forme littéraire. Sous Louis XIV, il se montre évidemment plus naturel, plus pur, plus circonspect, moins ardent à s'élancer dans la satire et l'invective. Le siècle est vicieux, sans doute; mais il sait recouvrir sa corruption d'un charmant vernis de décorum et de décence. Le monarque (dont nous sommes loin de vouloir excuser la conduite) donne lui-même l'exemple de cet entraînement au plaisir et de cette attention à le rendre élégant et délicat. Les plus nobles dames ont des attachements, des faiblesses de cœur que la morale réprouve, mais que la vie du prince autorise en quelque sorte, que parfois un dévoûment généreux épure et élève, qu'une fidélité chevaleresque consolide et ennoblit (1). Dans les émotions et les péripéties qu'amènent ces fièvres de l'âme, l'esprit revêt

(1) Mmes de Lafayette, de La Sablière, Deshoulières, etc.

mille adorables formes d'expansive causerie, de langage naïf et passionné.

Evidemment, si l'esprit français avait dû recevoir à cette époque (qui est cependant celle de l'un de ses plus beaux triomphes) un de ces échecs dont on ne se relève qu'à peine, c'est l'hôtel Rambouillet qui lui eût porté ce coup fatal; car cette société se composait de personnes pour la plupart très-distinguées et très-instruites et par conséquent très-influentes, mais habituées à écrire et à s'énoncer dans le plus quintessencié et le plus absurde des jargons. Heureusement, tandis que cette multitude d'esprits faux des deux sexes s'ébattait dans sa sottise pédantesque, soutenue de quelques grands noms, un génie supérieur, un géant s'était levé qui d'un seul souffle avait balayé et anéanti et les précieuses alambiquées et les absurdes écrivassiers.

Celui qui avait mérité de donner son nom à ce siècle merveilleux, Louis XIV, était doué de beaucoup d'esprit naturel, et, bien que son éducation eût été fort négligée, il avait un goût délicat et une finesse de perception qui suppléèrent chez lui au manque presque absolu d'études. Il savait dire dans l'occasion de ces mots charmants et bien placés qui ajoutaient un prix infini à ses plus légères faveurs.

Les écrivains de génie qui procurèrent tant de splendeur à son règne, possédaient aussi dans une mesure abondante tous les charmes, toute la riche fécondité de l'esprit. Il faut remonter aux siècles d'Auguste et de Périclès, pour retrouver à la vive imagination ces formes originales, cette pureté et cette élégance. Plein de lucidité et de bon sens avec Boileau, naïf et ravissant avec Lafontaine, l'esprit a des tons d'une vérité

saisissante, des peintures d'une admirable couleur avec l'auteur du *Misanthrope* et des *Femmes Savantes*. Est-il quelque chose de plus saillant, de plus nerveux, de plus rapide, de plus pittoresque que l'esprit de La Bruyère, de plus ingénieux et de plus fin que celui d'Hamilton, de plus plaisamment jovial, de plus désopilant, si l'on peut ainsi parler, que celui de Regnard, de plus parfait dans sa grace, son naturel et son abandon que celui de Mme de Sévigné? Racine, le pur et tendre génie, n'était-il pas doué également d'un esprit infiniment délicat et redoutable par sa causticité? Sa comédie des *Plaideurs* en est la vivante preuve. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Boileau, satirique de profession, était à cet égard bien moins à craindre que lui. On s'accorde à reconnaître comme de faibles et pâles productions les épigrammes de Despréaux; les quelques-unes qu'a laissées Racine sont de la tournure la plus exquise et de l'aiguillon le plus piquant.

L'esprit était donc un fruit spécial au XVIIe siècle, époque si complètement élégante et classique. Il avait alors toute sa saveur primitive, tout son caractère *prime-sautier,* comme disait Montaigne. C'était une source qui n'éprouvait dans ses eaux ni altération ni épuisement.

Dans l'âge suivant, l'esprit triomphe d'une manière éclatante, sans doute; il éblouit de ses rayons, il étonne par le brillant, par l'imprévu de ses traits, mais évidemment il est moins près de la nature, il a moins de charmes, et l'on sent parfois qu'il se fatigue à chercher ce qui naissait auparavant sans effort sous la plume du prosateur ou dans l'imagination du poète.

Toutefois, gardons-nous de nier qu'au XVIIIe siècle, l'esprit n'ait atteint à ce degré de splendeur éminente au-delà de laquelle il n'y a plus qu'affaiblissement et déclin. Sceptique et hardi, on le voit alors se mêler à tout, agiter toutes les questions, fronder les plus hauts personnages, s'attaquer aux choses que les hommes craignent et vénèrent le plus. Il sent que l'ère de sa liberté indéfinie, de sa licence effrénée est venue enfin. Aussi s'élance-t-il témérairement, audacieusement, dans la route que de nouvelles mœurs lui ouvrent. Il frappe, il mord dans des épigrammes cruelles, dans une polémique où la littérature n'est que l'occasion et le prétexte à de sanglantes personnalités. Insoucieux de la morale, s'il est souvent Térence et Ménandre, il est plus souvent encore peut-être Aristophane et Plaute.

Il se personnifie surtout dans un homme prodigieux dont notre époque (un peu trop éprise d'elle-même) a voulu quelquefois mettre en doute le génie, mais dont elle ne pourrait contester l'extraordinaire supériorité dans le domaine de l'esprit. Nommer Voltaire c'est nommer l'esprit lui-même. Guidé par un goût d'une souveraine délicatesse, il a jeté à profusion sur tout le cours de sa longue vie, les fleurs charmantes, les éclairs étincelants de l'imagination la plus vive et la plus mobile qui ait peut-être jamais été donnée à aucun homme. Sa correspondance, ses romans, ses satires, ses moindres poésies, sont une mine inépuisable de tout ce que les Graces ont de plus aimable et de plus ingénieux, de tout ce que la malignité et le sel attique ont de plus fin et de plus acéré. Trop souvent, sans doute, son rire est méchant et satanique; trop souvent il mêle à ses saillies le fiel le plus âcre

et le plus noir. Sa cruelle impiété déchire et brise tout ; et Victor Hugo a eu raison de dire en s'adressant à *la jeune fille de la mansarde* :

> Frêle barque assoupie à quelques pas d'un gouffre,
> Prends garde, enfant, cœur tendre où rien encor ne souffre.
> O pauvre fille d'Eve ! ô pauvre jeune esprit !
> Voltaire, le serpent, le doute, l'ironie,
> Voltaire est dans un coin de ta chambre bénie ;
> Avec son œil de flamme il t'espionne et rit (1).

Tout cela est juste et vrai ; le danger est évident ; mais ce don brillant et fatal, départi si abondamment à un seul homme, n'en est pas moins quelque chose de saisissant et de merveilleux qui vous laisse douter si la Providence voudra renouveler encore ce prodige, comme, en un autre genre, elle a fait pour Lafontaine, resté seul à peu près et sans égal dans son art de *fablier*.

Le XVIIIe siècle fut surtout l'ère triomphale de ces assemblées littéraires, véritables bureaux d'esprit où les écrivains les plus distingués apportaient comme un tribut leurs productions intellectuelles, et venaient échanger, dans d'intimes entretiens, leurs réflexions et leurs vues sur la philosophie, la littérature et les arts. L'esprit rencontrait naturellement ici un culte épuré et de délicats adorateurs. Une causerie intéressante, pleine d'atticisme et aiguisée parfois de raillerie douce et fine, animait ces réunions, présidées par des femmes à qui ces fonctions, étayées d'ailleurs d'un grand mérite, procurèrent une juste et éclatante célébrité. Depuis Mme du Deffand jusqu'à Mme Geoffrin, et depuis cette dernière jusqu'à Mme de Genlis et à

(1) Victor Hugo, *les Rayons et les Ombres.*

Mme de Staël, ces rendez-vous de ce que les lettres avaient de plus éminent n'éprouvèrent aucune interruption. Ils cessèrent toutefois dès les premiers grondements de l'orage révolutionnaire, et ne recommencèrent véritablement que lorsque la tempête fut apaisée, et que la main d'un grand homme eût ramené le calme intérieur et rétabli l'action régulière des pouvoirs sociaux.

On peut dire et sans crainte d'être démenti, ce me semble, que les plus remarquables parmi ces femmes célèbres furent Mme Geoffrin et Mme de Staël. On a retenu de Mme Geoffrin une foule d'heureuses saillies et de mots spirituels, bien qu'elle n'eût reçu, à ce qu'il paraît, qu'une instruction et une éducation médiocres; mais la nature lui avait donné un tact sûr, un esprit pénétrant, continuellement perfectionnés par son contact et ses causeries avec tous ces fins et profonds penseurs du XVIIIe siècle qu'elle admettait à sa table et à son intimité. On a tout dit sur Mme de Staël. Femme supérieure, possédant l'esprit le plus rare et le plus universel, elle tenait sous une espèce de charme, ou plutôt, de fascination, tous ceux à qui il était permis de l'entendre et de l'admirer. Littérature, beaux-arts, politique, philosophie, quelque sujet qu'elle abordât, elle était assurée de dominer tous les cœurs et d'entraîner toutes les âmes par le magique ascendant de sa pensée, par la grace souveraine de sa diction. Il y avait enfin dans son langage tant de séduction et d'enchantement, que quelqu'un disait par plaisanterie qu'on aurait dû lui défendre de garder le silence (1).

(1) Allusion à ce mot si connu que disait Mme de Tessé : « Si j'étais reine, j'ordonnerais à Mme de Staël de me parler » toujours. »

L'ESPRIT EN FRANCE,

DE NOS JOURS.

Certes, je me garderai bien d'avancer que, de nos jours, nous manquons d'écrivains et de parleurs spirituels. Il y aurait haro sur moi, si j'étais capable d'une telle impertinence. Comment, à notre époque, y aurait-il pénurie d'esprit, lorsque tant de gens prétendent avoir du génie? Ajoutons qu'il est tel des nombreux prosateurs et poètes que chaque jour voit éclore, qui estimerait l'éloge un peu mince, si l'on disait simplement de lui : « C'est un homme d'esprit. » Vous moquez-vous? Ses prétentions vont beaucoup plus haut. Aussi ne vous sait-il gré aucunement de lui accorder ce qu'il croit posséder virtuellement et comme par essence. Boileau était fier d'un titre dont le plus petit écrivassier moderne se contenterait peut-être à peine. Je ne crois pas que l'orgueil puisse aller plus loin.

L'esprit, j'en conviendrai facilement, n'est donc pas chose rare de nos jours. Disons même que beaucoup d'écrivains, envers qui la nature a été trop libérale à cet égard, abusent de ce don brillant au point de lui faire perdre toute sa distinction et tout son prix. Un célèbre vaudevilliste parisien, que l'on reconnaîtra tout de suite à ce portrait, est un remarquable exemple de ce fait. A force de chercher les délicatesses du langage, d'aiguiser des pointes, de rimer des couplets dont le dernier vers doit être un calembourg ou une épigramme ; à force de larder ses dialogues de mots à

effet, et de ce marivaudage scintillant qui sous-entend encore plus de finesse qu'il n'en étale, il parvient à éblouir et à fatiguer.

Ce n'est que jeux de mots, qu'affectation pure (1).

Toutefois, c'est un écrivain d'un esprit charmant et depuis longtemps renommé. Ce qu'on peut, ce qu'on doit reprendre en lui, c'est l'abus.

Depuis que la littérature est devenue, pour beaucoup de gens, une lucrative industrie, depuis que l'appât du gain a poussé la passion d'écrire jusqu'au paroxisme, jusqu'à la fureur, l'esprit a nécessairement dégénéré de sa primitive élégance, de son antique et délicieuse pureté (2). Celui qui, au bout des lumineuses perspectives de l'art, n'aperçoit qu'un produit pécuniaire, au lieu de cette gloire qui enflammait Cicéron et qui pénétrait Horace de l'idée de son immortalité (3), quel intérêt aura-t-il dans sa production littéraire, si ce n'est de la rendre aussi volumineuse que possible, afin que son profit s'augmente et redouble d'autant? Et au sein de cette monstrueuse exubérance et de quelque talent que l'on soit doué, le moyen

(1) *Le Misanthrope*, acte I, scène II.

(2) Malgré la décadence que je signale, je n'ignore pas qu'il est bien des hommes éminents de notre époque qui conservent encore à l'esprit français ses graces attiques, ses traditions et ses allures de goût parfait. A ceux-là, la noble mission d'entretenir et de vivifier ce feu sacré.

(3) Exegi monumentum ære perennius
Regalique situ pyramidum altius,
Quod non imber edax, non aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series et fuga temporum.
Hor., liv. III, ode XXX.

de maintenir toujours le style dans sa pureté et sa finesse, l'esprit dans sa vivacité et sa distinction? Comment ne pas tomber dans les détails oiseux, les puérilités insipides, le parlage démesurément prolongé, symptômes caractéristiques de la langueur et du vide des idées?

Citons à l'appui de cette assertion et pour couper un peu l'uniformité de notre sujet, un fait dont la date remonte à quelques années et qui me paraît digne tour à tour des pleurs d'Héraclite et du rire du sage d'Abdère. Un écrivain extrêmement connu, homme d'un esprit étincelant d'ailleurs, a conclu avec deux journaux de Paris un traité par lequel il s'est obligé à fournir, pendant toute la durée de son engagement, neuf volumes de feuilletons par an à chacun de ces journaux...... Vous comprenez ..... dix-huit volumes en douze mois !... C'est plus fort que Scudéri, qui, d'après Boileau, enfantait chaque mois son volume (1). Et le contrat était de cinq années! Conséquemment, au bout de ce terme, le nombre des volumes se serait élevé à quatre-vingt-dix; à peu près ce que Voltaire, le plus fécond de tous nos écrivains, composa dans tout le cours de sa longue vie. On avouera que c'est là de la littérature industrielle au premier chef. Mais remarquons en passant que le marché ne put être tenu par l'auteur; il faillit à la peine, et, malgré sa prodigieuse facilité, il succomba devant les formidables obligations du contrat. L'Encelade du roman moderne fut écrasé sous ce poids énorme. De là, entre les contrac-

(1) Bienheureux Scudéri, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume.

BOIL., sat. II.

tants, un procès que l'écrivain dont nous parlons perdit forcément.

Horace, Despréaux, ô mes poètes si spirituels, si élégants et surtout si désintéressés, vous dont le bagage littéraire est si léger qu'il peut aisément tenir dans un seul tome de médiocre grosseur (ce qui ne vous empêchera pas de parvenir à la postérité la plus reculée), que penseriez-vous de cette production inouïe et dont vous seriez sans doute effrayés ? Vous, Despréaux, avec ce parfait bon sens qui vous distingue, vous nous renverriez, j'ose croire, à ces vers de votre *Art Poétique* :

> Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile,
> Et ne vous chargez point d'un détail inutile ;
> Tout ce qu'on dit de trop est fade et rebutant ;
> L'esprit rassasié le rejette à l'instant (1).

Vous, Horace, vous lanceriez en riant quelque trait satirique, tel que celui-ci :

> Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu?
> Parturient montes, nascetur ridiculus mus (2).

Qui oserait, dans tous les cas, contester l'esprit de nos écrivains à la mode ? Il y a dans leurs œuvres bien des traits inattendus, d'étonnantes inventions, et certains endroits excellents de ton et de saillie ; mais bien d'autres aussi où les figures ambitieuses, extraordinaires, les formes excentriques le disputent à la prétention et à l'obscurité. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, mais au XVIIe surtout, l'esprit jaillissait avec moins de fougue, sans doute, mais avec plus de naturel et de bon

(1) Boil., *Art. Poét.*, chant I.
(2) Hor., *Art. Poét.*

sens. On était tout naturellement spirituel, comme Boileau était satirique et Lafontaine naïf. Aujourd'hui, il faut frapper fort pour réveiller de son indolence et de sa stupeur un public depuis longtemps blasé, et chez lequel la masse énorme des productions littéraires a amené la satiété et le dégoût. C'est un gastronome dont le palais émoussé réclame le stimulant des épices et l'action irritante des liqueurs de feu.

Y a-t-il, de nos jours, une causerie, telle du moins qu'elle a existé dans les deux siècles précédents? Non, évidemment. Aujourd'hui, pour la plupart des hommes, le thème général des conversations se renferme inexorablement, pour ainsi dire, dans un cercle de mots et d'idées dont ils n'aiment guère à sortir. Affaires, commerce, agriculture, opérations industrielles, sciences économiques, développement de tous les intérêts positifs, application du génie humain à tout ce qui peut améliorer le sort des peuples, faciliter l'échange de leurs produits, de leurs inventions, de leurs systèmes, de toutes leurs pensées utiles, par des communications aussi rapides que multipliées, tels sont les objets qui occupent aujourd'hui les hommes et absorbent à peu près l'universelle attention du corps social. Ce spectacle est grand, et ce n'est pas nous qui chercherons à en amoindrir la splendeur et la majesté. Mais ce que nous appelons l'esprit est évidemment étranger à toutes ces choses; ses fleurs brillantes et légères se flétriraient sous le conflit et au contact de tant d'intérêts et de passions. Si la littérature, qui sait se mêler à tout, est encore, comme toujours, une voix puissante et entendue, il est pourtant tout à côté d'elle d'autres voix qui la rivalisent et la dominent même. Il y a plus : de nos jours, des hommes dont la célébrité n'émanait que

de la littérature, sont allés chercher ailleurs une vogue et une popularité nouvelles ; on les a vus ministres, députés, pairs de France, ambassadeurs (1). N'en a-t-on pas rencontré aussi dans la magistrature, dans le barreau, dans les diverses administrations, sous la tente même du soldat ? Je ne sais....... Autrefois, l'existence des hommes littéraires, c'est-à-dire de ceux qui ont généralement pour mission de cultiver, d'orner, de faire fructifier le domaine de l'esprit, était plus calme, plus régulière, soumise à certaines traditions héréditaires, et circonscrite surtout dans sa sphère et ses limites naturelles. Sous Louis XIV, prosateurs et poètes étaient complètement et seulement littérateurs (2). Dans l'âge suivant, je ne sache que Voltaire et Beaumarchais que la mobilité d'un caractère inquiet et entreprenant lança dans les chances hasardeuses du commerce, où d'ailleurs ils eurent de grands succès. Faut-il dire aussi que Voltaire fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ? Singulier titre pour un homme qui, pendant les vingt-six dernières années de sa vie, resta exilé de Paris par l'ordre même du souverain !

Voyez en outre quelle immense quantité de gens de lettres s'absorbe dans ce labeur quotidien et dévorant du journalisme, où l'esprit a sans doute sa place, travail démesuré qui étreint toute une existence, foyer prodigieux que peuvent alimenter à peine les efforts simultanés de tant de fécondes intelligences. Eh bien !

(1) MM. de Châteaubriand, Villemain, Lamartine, Victor Hugo, Cousin, Saint-Marc Girardin, etc.

(2) Exceptons Molière, que les exigences d'une existence rude et pénible dans les commencements et une vocation particulière firent tout d'abord chef d'une troupe de comédiens.

au milieu de tant de travaux attachants ou d'entraînements passionnés, comment trouver le temps ou l'occasion, pour ainsi dire, à cette longue et intime causerie du soir, joyeuse arène de l'esprit, à ces rendez-vous paisibles chez quelque célébrité féminine, où de renommés écrivains venaient jadis deviser périodiquement de littérature et de philosophie, ou apportaient en prose et en vers leur tribut d'épîtres et de discours, d'anecdotes et de madrigaux? Ce temps n'est plus : autre siècle, autres mœurs. Naguères, une dominatrice superbe, la politique, nous fascinait et nous gouvernait à peu près tous, en France. Que parlez-vous de sciences, de poésie, de beaux-arts, sujets rebattus et vieillis s'il en fut jamais? Pour redonner de la vitalité et de l'énergie à une conversation qui s'éteint, la politique nous a démontré qu'elle était le stimulant par excellence. Nous l'avons vue, comme au contact d'une étincelle électrique, réveiller de leur torpeur les caractères les plus impassibles, les plus calmes et les plus froids cerveaux. Elle a révélé avec la vérité la plus complète et parfois la plus comique, les antipathies et les affections, les admirations et les colères du cœur de l'homme. Pour moi, je dois l'avouer, il m'est arrivé bien des fois, dans un lieu de réunion publique, mon coude appuyé sur le marbre des tables, et tandis que les gais commensaux de l'endroit faisaient ruisseler joyeusement des flots de bière ou onduler en capricieux méandres la blanche fumée des cigares, il m'est arrivé, dis-je, d'écouter silencieux la polémique ardente de maints disputeurs politiques. Tout ce que l'ironie a d'amer, l'épigramme de mordant, la passion d'emporté ou de haineux, perçait et éclatait sur ces figures méridionales si vigoureusement expressives et

accentuées dans leurs sentiments de répulsion ou d'amour. Parfois un trait d'esprit, pénétrant comme la pointe d'un dard, venait blesser et soulever l'amour-propre; et puis enfin, comme couronnement du combat, des bruits de langue à vous assourdir, des disputes où la victoire restait en définitive aux caractères les plus opiniâtres et aux plus robustes poumons.

Cherchons dans une sphère plus haute les noms de ceux qui possèdent encore parmi nous et dans un degré élevé, ce talent gracieux, cette aisance à converser, pleine de distinction et de goût, et dont la France, malgré nos divisions politiques, sera toujours la terre classique et privilégiée. Citons en première ligne cet homme excellent, Charles Nodier, mort depuis quelques années, et qui, au milieu d'un cercle d'amis qui se plaisaient à éveiller les souvenirs de sa jeunesse, se montrait, dit-on, conteur abondant et délicieux. M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits Littéraires*, appelle M. Villemain un prodigieux causeur. M. Villemain possède un rare talent d'écrivain; d'après le mot de M. Sainte-Beuve, son talent de causeur serait encore au-dessus. Pensez-vous aussi que M. de Lamartine, cette imagination si riche qu'elle déborde d'éloquence et de splendeur, ne sait pas, lorsqu'il le veut, descendre au ton de finesse attique et de simplicité charmante d'un entretien noblement et délicatement familier? Toutefois, j'ai lu quelque part que, dans la conversation, son langage se revêt de ces formes larges et sereines et parfois même de ce lyrisme dont le foyer est dans son âme et la manifestation dans ses vers. On sent toujours chez lui le poète, le *mens divinior*. Rien, dit-on, n'est comparable à sa chaleureuse improvisation, épanchée dans un salon, au coin du feu, entre

quelques amis d'élite. C'est quelque chose de grandiose, d'imprévu parfois, de choisi et de suave et coulant comme la superbe abondance d'un fleuve.

Avons-nous, de nos jours, un causeur aussi spirituel que cet abbé Galiani qu'au XVIIIe siècle on s'arrachait pour jouir de son entretien, qu'il savait parsemer des anecdotes et des faits les plus attrayants? Pouvons-nous, dans le même genre, opposer une célébrité égale à celle du poète Delille? La France possède bien des femmes étincelantes d'esprit, je le sais; mais sont-elles à cet égard supérieures à Mme de Maintenon, qui, n'étant encore que Mme Scarron, amusait et charmait si bien par ses récits les brillants convives invités chez elle, qu'un jour, pendant un repas, un laquais lui dit à l'oreille: « Madame, encore une histoire, le rôti » manque. »

On peut, par exemple, ainsi que je l'ai appris, se faire une idée de Béranger, dans la causerie, par le caractère même et la forme de ses chansons immortelles. Telles elles sont, tel il est, c'est-à-dire élégant dans sa parole, correct, naturel, vrai, parfois incisif et railleur, et mêlant une philosophie douce à des éclairs d'aimable et expressive gaîté.

Il existait encore à Paris, il y a peu d'années (1), une réunion illustre, présidée par une femme dont la grace et l'esprit étaient déjà renommés sur la fin du dernier siècle. Cette réunion, c'était celle de l'Abbaye-aux-Bois; cette femme, c'était Mme Récamier. Ancienne amie de Mme de Staël, liée avec tout ce que notre XIXe siècle a offert en ses diverses phases de plus grand et de plus glorieux dans les lettres et dans les

(1) En 1848.

arts, admirablement belle dans sa jeunesse et même dans son âge mûr, Mme Récamier conservait encore, aux derniers confins de la vie, ce charme ineffable du spirituel langage, du bon ton suprême qui, joints à un cœur excellent et abondant en affection, faisaient de cette femme célèbre le type parfait de la grace, de la distinction et de la bonté. Quoi de plus pur et de plus juste en même temps que cette piquante souveraineté d'un caractère adorable, admiré et honoré de tous, parce qu'il s'unissait à une âme aimante et bonne et à de solides vertus !

On voyait souvent chez Mme Récamier un noble vieillard qui, comme fatigué de sa gloire, venait chercher ici ce repos et ces soins bienveillants et délicats, si enviés de ces hautes intelligences rassasiées d'âge et de labeurs intellectuels. Ce noble vieillard (on l'a deviné avant que je le nomme) c'était M. de Châteaubriand. Souvent, au milieu de tous ces esprits d'élite, sa voix s'élevait éloquente, et en dépit du froid des années, le poète se révélait toujours. Il semblait que l'hiver de la vie, où s'affaissent les plus fortes natures, ne pouvait enlever à cette imagination brillante rien de sa grace colorée et de sa juvénile ardeur.

On rencontrait aussi dans l'intime causerie de l'Abbaye-aux-Bois le vénérable Ballanche, cette autre imagination poétique, et M. de Barante, et bien d'autres encore dont le nom est depuis longtemps orné d'illustration et de gloire.

Lorsque la soirée amenait au même rendez-vous tous ces hommes éminents, qu'il eût été doux de les voir et de les entendre converser sous le regard tour à tour enivrant et modérateur de la femme illustre si digne de présider à leur réunion ! Avec quelle émo-

tion pénétrante, mais silencieuse et contenue, on aurait saisi le moindre échange d'idées et de mots entre ces intelligences et ces caractères supérieurs ! C'est ici, je pense, que l'esprit se serait montré à nos yeux dans toute sa sève, sa pureté et sa distinction ; mais à ses formes et à ses qualités élégantes, croyez bien qu'il aurait joint surtout ce qui est son essence même, ou plutôt, son parfum exquis, c'est-à-dire le naturel et la vérité.

RAPPORT

DE

M. G. BOISSIER.

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

« Notre savant collègue, M. Germain, est de ces hommes qui ne connaissent pas le repos et qui trouvent dans le travail et le succès, non pas un droit à ne plus rien faire, mais un encouragement à travailler et à réussir encore. Après avoir publié son beau livre sur la commune de Montpellier, livre que l'Institut a couronné, il complète son œuvre en étudiant les localités des environs et cherche à retrouver la trace qu'elles ont laissée dans l'histoire. Ces travaux ont éveillé l'intérêt du monde savant, et ils le méritent par la patience des recherches et la finesse des aperçus. J'ai surtout re-

marqué l'*Etude historique sur les Comtes de Melgueil;* non que M. Germain y ait dépensé plus d'habileté et de science que dans ses autres mémoires, mais celui-ci m'a paru d'une importance plus générale. L'intérêt de ce récit n'est pas borné à la petite ville dont M. Germain a refait les annales. Le comté de Melgueil ayant passé par toutes les vicissitudes des comtés de cette époque, son histoire résume à peu près celle de tous les autres, et j'y retrouve, avec tous ses incidents, la vie d'un fief au moyen-âge. — Permettez-moi, Messieurs, de vous la faire rapidement parcourir, en m'aidant de la science profonde de M. Germain.

» En 737, lorsque la vieille cité de Maguelone eut été prise par les Sarrasins et détruite par Charles-Martel, l'évêque et le comte cherchèrent ailleurs un asile. Ils se réfugièrent dans la ville romaine de Substantion, qui demeura, pendant plus de deux siècles, le centre du comté. Puis, sans qu'on puisse trop dire pourquoi, tandis que l'évêque et les chanoines retournaient à Maguelone, les comtes, s'arrêtant en chemin, s'établirent à Melgueil. C'est, du reste, à peu près tout ce qu'on sait d'eux à cette époque, et la plus complète obscurité couvre ces premiers temps. Sans doute, les comtes de Melgueil s'occupaient alors à conquérir, comme les autres, l'hérédité de leur fief et à s'établir solidement sur leurs domaines.

» On venait de passer la crise redoutable de l'an 1000, et les angoisses du monde, qui s'était cru près de finir, avaient réveillé la piété dans tous les cœurs. Aussi, c'est par des fondations religieuses que les comtes de Melgueil commencent à prendre place dans l'histoire. Nous voyons l'un d'entre eux, le comte Pierre, enrichir les églises et doter les couvents; et

plus tard, sa piété croissant avec les années, dans l'élan de sa foi, il va jusqu'à se déclarer vassal de l'Eglise, remet son fief entre les mains de Grégoire VII, et consent à tenir de lui l'investiture. Cet acte d'absolu dévoûment valut au pieux comte les remercîments du pape et la vénération des prêtres. Son nom fut bientôt entouré d'une immense popularité. Les légendes même s'en emparèrent, et M. Germain incline à voir en lui le héros d'une épopée célèbre au moyen-âge, les *Amours de Pierre de Provence et de la belle Maguelone ;* roman mystique, écrit par un chanoine de Montpellier, et qui charma le monde jusqu'à la Renaissance. Cette libéralité, on le comprend sans peine, resserra les liens du comté de Melgueil avec la papauté. Urbain II, Gelase II, Calixte II, Innocent II, vinrent successivement bénir l'église de Maguelone et visiter les pieux seigneurs, si généreux envers le Saint-Siége et si dévoués à sa cause. En même temps, les comtes de Melgueil ne négligent pas tout-à-fait leurs intérêts temporels ; ils étendent leurs possessions ; ils s'allient aux familles les plus illustres du Midi, ils établissent enfin, dans leur château, un atelier monétaire qui les enrichit et devient bientôt un des plus célèbres du moyen-âge. M. Germain a consacré un excellent mémoire à nous faire connaître son importance et son histoire.

» Ce moment, Messieurs, est l'apogée de la puissance pour les comtes de Melgueil. Bientôt ils trouvent, et à leurs portes, de redoutables rivaux. — Montpellier, fondée ou, du moins, agrandie, comme Melgueil, par les fugitifs de Maguelone, s'est vite enrichie, grâce à son actif commerce. Elle est gouvernée par les Guillem, race énergique et intelligente, qui sait, par

un privilége rare chez les seigneurs du moyen-âge, unir l'habileté à la bravoure, et aussi bien régir ses domaines que combattre les Sarrasins de la Palestine ou les Maures d'Espagne. Entre ces deux voisins, la guerre ne tarde pas à éclater, et, malgré les efforts des évêques et du pape lui-même, elle dure près d'un siècle. M. Germain nous en fait suivre les chances diverses; il nous montre le comte de Melgueil, vaincu, se jetant entre les bras du comte de Toulouse, et le seigneur de Montpellier, pour résister à ce nouvel et terrible ennemi, appelant à son aide le comte de Barcelone, qui devint plus tard roi d'Aragon; puis, le roi de France entrant dans la querelle pour soutenir le comte de Toulouse, son allié, tandis que le roi d'Angleterre protége l'autre parti. En sorte que le petit comté de Melgueil faillit amener une guerre générale, et qui eût embrasé toute la France, si le pape Alexandre III n'avait employé toute l'autorité de sa parole à ramener la paix. Vers cette époque, le comté de Melgueil sort de la famille qui le possède depuis trois siècles, et un mariage le fait entrer dans la maison de Toulouse, qui domine à ce moment sur tout le Midi.

» Les comtes de Toulouse ne devaient pa le posséder longtemps. Ils en étaient maîtres à peine depuis trente ans que la guerre des Albigeois éclate, le pape excommunie Raymond VI, le déclare déchu de ses droits et confisque ses domaines. « Il est permis de regretter,
» dit M. Germain, que la politique alors en vigueur
» ait mis un pape à même de dépouiller un comte de
» Toulouse; mais, à une époque où la politique et la
» religion tenaient l'une à l'autre par des liens indis-
» solubles, et sans possibilité de divorce, mieux valait
» encore voir l'Etat soumis à l'Eglise que l'Eglise as-

» servie à l'Etat. La première situation offrait plus de
» garanties de moralité et de justice et paraissait plus
» avantageuse au salut de la société, comme à l'avenir
» et aux intérêts de la civilisation. »

Le pape, devenu maître du comté de Melgueil, après la défaite du comté de Toulouse, et ne pouvant garder un fief aussi éloigné, s'empressa de le vendre, *en* 1215, à l'évêque de Maguelone, Guillaume d'Antignac. C'est la troisième fois que le comté changeait de maîtres, en moins d'un demi-siècle.

Ici, Messieurs, apparaît dans l'histoire du comté de Melgueil un personnage nouveau, dont il n'est question nulle part avant cette époque. C'est le peuple qui a fait son chemin à petit bruit durant ces querelles. Il s'est paisiblement enrichi, tandis que les seigneurs s'épuisaient en luttes insensées, et c'est lui qui va profiter des dépouilles du comte de Toulouse.

L'évêque de Maguelone avait acheté très-cher le comté de Melgueil, et, pour payer cette couronne de comte qu'il venait d'ajouter à ses armes, il lui fallut recourir aux emprunts. D'abord, il s'adressa à ses riches voisins, les bourgeois de la commune de Montpellier, et il n'obtint une avance considérable qu'en leur en aliénant en partie son droit précieux de battre monnaie. Voilà donc, par un bizarre retour, l'envahissante commune héritant des priviléges de la féodalité ! Puis, comme les emprunts ne suffisaient pas, il fallut bien que l'évêque en vînt à solliciter ses propres sujets. Ceux-ci n'eurent garde de laisser passer une aussi bonne occasion. Ils s'empressèrent de subvenir à leur évêque ; mais ils exigèrent que l'évêque consentît, en échange, à céder quelqu'un de ses priviléges, et chaque somme d'argent fut payée de quelque liberté nouvelle.

M. Germain, en constatant ce fait, insiste peu sur cette période de l'histoire de Melgueil. Mais il me fournit lui-même le moyen de suppléer à son silence. Dans un mémoire intéressant, et qui éclaire celui que j'étudie, il a raconté l'histoire municipale de Villeneuve, soumise, comme Melgueil, aux évêques de Maguelone. Nous y voyons le successeur de Guillaume d'Autignac cédant aux habitants, pour 900 sols melgoriens, l'exemption des droits que le seigneur avait coutume de prélever sur la vigne et ses produits. Quelques années après, un autre évêque renonce solennellement au privilége qu'il avait de vendre son vin avant les autres. Un autre s'engage à ne percevoir aucun droit sur les héritages des parents rapprochés, et à rendre moins onéreuse la perception des deniers seigneuriaux. Mais ce n'était pas assez, et ces concessions ne suffirent bientôt plus aux gens de Villeneuve. Excités par la prospérité et la grandeur de la commune de Montpellier, profitant des embarras toujours croissants de l'évêque, ils lui arrachèrent, en 1294, une charte municipale qui leur donnait des consuls élus par l'ensemble des citoyens, et administrant les affaires selon les coutumes locales, avec un conseil de douze bourgeois. — N'est-ce pas un curieux spectacle que de voir ce peuple de campagne apportant tous les jours au seigneur ses économies, si péniblement amassées, pour payer quelque franchise nouvelle; industrieux à choisir le bon moment et à profiter des circonstances; poursuivre pacifiquement son but, pendant un siècle, avec une patience merveilleuse, et, de concessions en concessions, arriver enfin à conquérir sa liberté?

Du reste, on peut dire de toute façon que l'achat du comté de Melgueil profita peu aux évêques de Maguc-

lone. Nous venons de voir que les embarras financiers qui en furent la suite les forcèrent de renoncer à leurs plus beaux priviléges et d'aliéner pièce à pièce leur suzeraineté. En même temps, leur nouveau titre, en les plongeant dans les affaires temporelles, les éloignaient des devoirs de leur charge. Occupés à défendre leurs droits menacés ou à réduire par les armes des vassaux rebelles, quel temps leur restait pour le soin de leur troupeau ? Aussi les traditions de la pieuse église de Maguelone furent bientôt perdues.......

Affaibli par d'incessantes attaques, diminué par les empiètements des communes, le pouvoir des évêques ne tarda pas à rencontrer un ennemi plus redoutable encore et qui devait le vaincre. C'étaient les rois de France, maîtres du comté de Toulouse, et qui cernaient de tous côtés le fief épiscopal. En vain, pour se défendre contre eux, les évêques implorent l'appui du pape ; grâce à ces légistes subtils et acharnés qui entourent la royauté depuis Saint Louis, tous les jours ils perdent quelques priviléges, d'abord celui de rendre la justice, puis celui de battre monnaie, etc.; si bien que vers le xv[e] siècle, la souveraineté réelle du fief était confisquée par le roi de France, et qu'il ne restait plus aux évêques qu'un vain titre. C'èst ainsi que le comté de Melgueil vint se perdre dans la grande unité nationale.

Voilà, Mèssieurs, le résumé rapide du mémoire de M. Germain. Si je l'ai signalé à votre attention, c'est qu'à mes yeux de semblables travanx ne servent pas seulement à éclairer quelques points obscurs et à satisfaire la curiosité des érudits, me dis qu'ils préparent la grande histoire de la France. On se plaint souvent que nous n'ayons pas d'histoire, et, quand on parle

des ouvrages incomplets publiés sur cette matière depuis trois siècles, j'entends citer avec regret les noms de Tacite et de Thucydide. Mais, il faut le reconnaître, l'histoire était plus facile à écrire dans l'antiquité que de nos jours. Le théâtre des événements était alors plus restreint. Il s'agissait de raconter le passé d'une ville, Athènes ou Sparte, et même dans l'empire romain, malgré l'immense étendue des frontières, la vie politique était concentrée à Rome, et, selon les paroles d'un poète, une ville était l'univers : *Urbs orbis erat.* La matière était donc une et simple, et l'écrivain la recevait des événements toute préparée, pour ainsi dire. Quelle différence avec la France du moyen-âge ! Alors, là vie était partout ; il n'y avait point de centre où chaque peuple eût les yeux fixés, point de lien qui les réunît, et, jusqu'aux croisades, aucun grand fait ne les avait intéressés tous ensemble. Ils ont donc tous un droit égal à figurer dans notre histoire, et c'est un mensonge insigne de s'en tenir à raconter la vie et les aventures du petit roi de Paris, bravé par ses vassaux, peu obéi de ses sujets, et dont le nom même était ignoré hors de ses domaines. Ainsi, l'histoire de France ne pourra s'écrire qu'après qu'on aura exploré celle des diverses provinces qu'elle doit résumer et comprendre dans sa multiple unité. Et ceux qui, comme M. Germain, étudient à fond un pays, et, par des recherches curieuses, nous en font connaître le passé dans ses moindres détails, ceux-là ont la gloire de préparer les voies, et ils posent d'avance les assises sur lesquelles doit s'élever un jour la grande et glorieuse histoire de notre patrie. »

POÉSIE.

UNE VISITE

A LA CAMPAGNE DE M. ROUX-CARBONNEL,

Par M. J. REBOUL.

A l'orient de notre plaine,
Est assis un riant domaine
Que le Vistre vient arroser.
Ses eaux en baignent la charmille,
Comme un père embrasse sa fille
Et lui donne un chaste baiser.

Là sont, dans un riche parterre,
Toutes les plantes de la terre
Etalant leur tête au soleil;
Tous les oiseaux dont le plumage
Rivalise avec le nuage
Que le jour frappe à son réveil.

Quand dans leur immense volière,
Où rampent les cent mains du lierre,
Se croisent leur essaim divers,
On croirait, vision charmante!
Que les fleurs ont quitté leur plante,
Et qu'elles s'en vont par les airs.

Eh bien! dans cet enclos champêtre,
En Eden changé par son maître,

Ce qui frappa le plus mes yeux,
Ce n'est point le palmier superbe
Lançant et recourbant sa gerbe,
Comme un jet d'onde dans les cieux.

Ce n'est point l'arbre symbolique,
Prix d'un sacrifice héroïque,
Et dont les rameaux odorants
Couvrent, à la lueur des cierges,
L'humble catafalque des vierges,
Ou bien le char des conquérants.

Ou ses frères les lauriers-rose,
Où le rossignol se repose,
Et qui, pour des parfums absents,
Exhalent au loin l'harmonie
Dont leur hôte les qualifie
Et les rend tant retentissants.

Ni non plus la pâle verdure
Du saule dont la chevelure
Suit le cours onduleux des eaux:
Le bananier, toit du sauvage,
Le lotus amant du rivage,
Ni tout cet arc-en-ciel d'oiseaux.

Ce qui délecta ma paupière,
Ce fut une madone en pierre
Dont ces lieux étaient protégés,
Et qui, sur un socle modeste,
En inclinant son front céleste,
Tendait ses bras aux affligés.

Au lieu d'une sotte déesse,
Reste impur du ciel de la Grèce,
Des jardins banal ornement,
Cette figure virginale
Et blanche sur ce vert dédale,
Me fit un effet tout charmant.

Comme si des moissons de roses
N'avaient pas, pour la vierge écloses,

Assez d'encens, assez d'honneurs,
Une naïve demoiselle,
Mettait chaque jour auprès d'elle
Des bouquets de nouvelles fleurs.

O jeune fille! sois bénie
De ces soins rendus à Marie!
Que cette étoile du matin,
Dont le ciel connaît la puissance,
Répande sa douce influence
Sur ta vie et sur ton destin!

Ton exemple pieux m'engage
A lui rendre aussi mon hommage;
Au lieu de roses et de lis,
J'ai tressé ces vers en couronne,
Et veux que ta main les lui donne,
Afin qu'ils soient mieux accueillis.

FRAGMENT

DU CINQUIÈME CHANT DE LUCRÈCE,

Par M. E. TEULON.

LES PREMIERS HOMMES.

Les hommes, au sortir des mains de la nature,
Formaient, n'en doutons pas, une race plus dure,
Car la terre avait mis sa force dans la leur.
La charpente des os avait bien plus d'ampleur :
Des viscères plus grands, des muscles plus solides,
Les rendaient plus que nous robustes, intrépides,

Et leurs corps ne craignaient ni la rigueur des nuits,
Ni le froid, ni le chaud, ni l'âcreté des fruits.

D'innombrables soleils se levaient sur leurs têtes,
Pendant qu'ils se traînaient partout comme les bêtes.
Leurs vigoureuses mains ne savaient point encor
Guider le soc courbé par un puissant effort,
Briser avec le fer une glèbe indocile,
Par des plants généreux rendre un sol plus fertile,
Des arbres émonder les rameaux déjà vieux.
Les fruits que mûrissait le soleil radieux
Ou les dons spontanés de la terre féconde
Suffisaient aux besoins de leur faim vagabonde.
De glands amoncelés sous les chênes touffus,
Contents à peu de frais, leurs corps étaient repus;
Ces riants arbousiers dont nos champs se décorent,
Qui durant les hivers de pourpre se colorent,
Avaient plus de grandeur et plus de majesté:
Et, fier et florissant de sa jeune beauté,
Le monde, soucieux de leur simple existence,
A ces tristes humains prodiguait l'abondance.

Les sources, les ruisseaux les invitaient toujours
A se désaltérer, ainsi que de nos jours
Le torrent échappé de la montagne appelle
Les troupeaux de sa voix bruyante et solennelle.
Dans leur course nocturne ils erraient quelquefois
Aux lieux que fréquentaient les Nymphes de ces bois,
D'où jaillissaient les eaux des fontaines limpides
Qui, murmurant d'abord sur des cailloux humides,
Retombaient sur la mousse, et, prenant leur essor,
Dans les plaines au loin retentissaient encor.

Mais ils ne savaient pas, dans la fournaise ardente,
Assouplir les métaux; leur vie indépendante
De l'usage des peaux ignorait les douceurs.
Des monts et des forêts, dans le jour, possesseurs,
La nuit, enveloppés de broussailles incultes,
De la pluie et des vents ils bravaient les insultes.
Le bien commun, le droit leur était inconnu;
Par les lois, par les mœurs n'étant pas retenu,
Chacun vivait pour lui, s'emparant avec joie

De ce que le hasard lui donnait pour sa proie.
Vénus dans un bois sombre unissait les amants.
Point de liens des cœurs, de soupirs, de serments :
La volupté suivait une ardeur partagée,
Ou par la violence elle était arrachée;
Et l'offre d'une arbouse ou quelque léger don
Suffisait pour changer la colère en pardon.

Doués d'agilité, les pieds prompts, les mains rudes,
Ils poursuivaient, au sein des vastes solitudes,
Les animaux, atteints par les coups accablants
De la lourde massue ou des cailloux volants.
Terrible était la lutte et rare la défaite.
Quelquefois, ils fuyaient au fond de leur retraite;
Pareils aux sangliers sur la terre étendus,
Dans l'ombre ils reposaient leurs membres froids et nus,
Se roulant dans la mousse et dans les feuilles mortes.
Ils n'allaient pas, la nuit, en nombreuses cohortes,
Poussant des cris aigus, errants, épouvantés,
Redemander au jour ses splendides clartés;
Mais plutôt, attendant que l'aurore première
Teignît le firmament de sa rose lumière,
Et qu'un nouveau soleil fît briller son flambeau,
Calmes, ils s'endormaient comme dans un tombeau.
Accoutumés d'enfance à voir ce phénomène,
L'ombre chassant le jour par une loi certaine,
Ils ne redoutaient pas qu'une éternelle nuit
S'étendît sur le monde et que tout fût détruit....
etc., etc.



LA
LITTÉRATURE A L'ENCAN

SATIRE A BOILEAU-DESPRÉAUX

PAR M. ISIDORE BRUN

Du littéraire goût défenseur intrépide,
Noble esprit qui toujours eus le bon sens pour guide,
Boileau, que dirais-tu, si, sorti du tombeau,
Et tenant dans ta main ce terrible flambeau
Qui jadis des Pradon éclairait la sottise,
Tu voyais, de nos jours, comme une marchandise,
Se prostituer l'art que tu rendis si grand,
Et la prose et les vers vendus au plus offrant?
Oh! qu'alors, Despréaux, rougissant de colère,
Tu saurais châtier la muse mercenaire
Qui, de l'antique honneur méconnaissant les lois,
Tarife ses écrits, en mesure le poids,
A son avidité mêle l'effronterie,
Et par les froids calculs d'une avare industrie,
Suppute ses produits et son revenu net,
Comme fait un commis penché sur son carnet.
Oui, dis-je, saisissant tes sanglantes lanières,
Tu ferais retomber leurs rudes étrivières
Sur ce tas d'écrivains, ces nouveaux Scudéris,
Qui, sous ton fouet vengeur, chancelants et meurtris,
S'en iraient tristement, couverts d'ignominie,
Avec les Pelletier rimer de compagnie.
Toi-même tu l'as dit, en style harmonieux :
Il n'est point pour notre œil d'aspect plus odieux
Que de voir le génie, avilissant son œuvre,

Changer l'art en métier et l'artiste en manœuvre(1).
Un esprit généreux (et tu l'as dit encor)
Peut bien, sans se plier au culte du veau d'or,
Sans s'établir vendeur ou marchand de volume,
Vivre honorablement du labeur de sa plume (2);
Mais, respirer pour l'or, et, cupide mortel,
D'un famélique encens parfumer son autel,
L'invoquer comme un dieu, lui vouer jours et veilles,
Et, la lyre à la main, célébrer ses merveilles,
Voilà ce qui me choque, et me blesse, et m'aigrit;
Et si je ne pouvais le dire en cet écrit,
Si quelque absurde loi me forçait au silence,
Ma satire, à coup sûr, braverait la défense.

Ecoutons cependant les superbes discours
De ces fiers écrivains, vrais héros de nos jours:
« Quoi! vous nous reprochez, disent-ils, de poursuivre
Cet or que nous aimons! mais pourtant faut-il vivre!
Le luxe est dans nos mœurs. Nul ne dit: C'est assez!
Tout nous crie ici-bas: O mortels, jouissez!
Mais, pour jouir, est-il chose plus nécessaire
Que la fortune? Et vous, censeur atrabilaire,
Petit rimeur obscur, qui lancez contre nous
Vos traits de médisance et d'impuissants courroux,
Quand de nos goûts, morbleu! vous osez faire un crime,
On conçoit aisément l'ardeur qui vous anime:
Vous voulez (on le voit), satirique effronté,
Sortir à nos dépens de votre obscurité.
Mais que peut contre nous cette rage insensée?
De nous nuire, en effet, auriez-vous la pensée?
Vous tentez un projet par trop absurde et vain;
Et c'est contre un géant la colère d'un nain. »

(1, 2) Voici ce que Despréaux a dit, dans son *Art poétique*, à ce sujet:

» Je sais qu'un noble esprit peut sans honte et sans crime
» Tirer de son travail un tribut légitime;
» Mais je ne puis souffrir ces auteurs renommés
» Qui, dégoûtés de gloire et d'argent affamés,
» Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire,
» Et font d'un art divin un métier mercenaire.

» *Art poét*, chant IV. »

Vraiment, je suis un sot d'oser, jaloux critique,
M'attaquer corps à corps à leur force athlétique.
Le combat avec eux, certes, n'est pas aisé ;
De leur sombre dédain je suis presque écrasé ;
Et, quand je tiens déjà le fouet de la satire,
Tout-à-coup mon feu tombe et ma fureur expire.

Toutefois, ranimant mon courage engourdi,
Préparons-nous sans crainte à ce combat hardi ;
Et voyons, à défaut de massue et d'épée,
Si mon arme légère est assez bien trempée.

Devant toi, Despréaux, pourtant, je l'avoûrai,
La satire et son fiel, et son dard acéré,
Me conviennent fort peu, répugnent à mon âme ;
Mais quand la noble muse, en une enchère infâme,
Vient se prostituer et se vendre !..... comment
Réprimer en soi-même un soudain mouvement,
Cette indignation dont l'ardeur vous tourmente,
Et qui, flot orageux, dans vos veines fermente ?
Puis, quand, ne pouvant plus contenir ce torrent,
Je le laisse jaillir, l'hémistiche, en courant,
Docile à mon appel, arrive, le vers tonne,
Et la colère frappe, et le rhythme bouillonne.

Je suis le plus obscur des plus obscurs rimeurs ;
Vous l'avez dit : c'est vrai ; mais, pour venger les mœurs,
Pour siffler l'écrivain qui trône dans l'orgie,
Je sens encore en moi vibrer quelque énergie.
Austère Despréaux, docte et sage penseur,
Des vices de ton siècle inflexible censeur,
Prête-moi ton appui ; viens, flétrissons ensemble
Ces muses à l'encan que mon crayon rassemble.
Dans leur morne repos, dans leur triste destin,
Ne trouble plus Pradon, laisse dormir Cotin ;
Il faut à ma fureur de plus nobles victimes,
Donne à mon bras la force et la verve à mes rimes.
Taisons les noms, pourtant ; car mon but, après tout,
N'est-ce pas de servir la morale et le goût ?
Or, puisque un nom blessé peut enfanter la haine,

N'attaquons que le vice et la fierté hautaine
Du scandale inouï qui, bravant nos regards,
Par un trafic ignoble ose avilir les arts.

A ce public blasé, sceptique par nature,
Il faut d'écrits divers une énorme pâture.
D'un million de bras l'art des Didot armé
Ne peut rassasier ce Cerbère affamé.
Vainement le journal, hâbleur infatigable,
De feuilletons l'inonde et de romans l'accable,
Lui jette incessamment pamphlets, drames, discours;
Le monstre inassouvi redemande toujours.
Mais parlons nettement un plus simple langage :
Aujourd'hui tout veut lire, et c'est presque une rage.
Le plus frêle bouquin, signé d'un nom connu,
S'il se montre amusant, est toujours bien venu.
Alors, pour exploiter cette ardente manie,
Des hommes pleins d'audace, à défaut de génie,
Adroits industriels, amas d'écrivassiers,
Poëtes, prosateurs et surtout romanciers,
A ce public facile, épris de leur faconde,
Ont jeté les produits de leur esprit immonde,
Le tout salarié très-haut, bien entendu.

Le livre corrupteur s'est largement vendu;
Et tel roman, livré par un contrat en forme,
A, dans ce pacte impur, atteint un prix énorme.
D'avides éditeurs, par le gain alléchés,
Ont au grand jour conclu ces scandaleux marchés.
Maint artiste a coté la valeur de sa plume
Comme on cote à Paris la rente et le bitume.
L'art n'est plus aujourd'hui qu'un négoce important;
Et l'acheteur s'est dit : « Ce poëte vaut tant.
Ce hardi prosateur qui fait mousser sa phrase,
Et qui de chauds reflets la colore et l'embrase,
A cinq cents francs de plus peut bien être estimé.
Ce sombre dramaturge, écrivain renommé,
Qui nous parle toujours rapt, orgie, adultère,
Qui doit même bientôt, sous les yeux du parterre,
Attacher au gibet des forçats expirants,
A plus de prix encore et vaut vingt mille francs. »

Vous comprenez qu'alors, délirante, effrénée,
Chez les spéculateurs la concurrence est née.
L'aventureux libraire a prodigué l'argent,
Et l'auteur, à son tour, fier et plus exigeant,
A souvent, d'un ton haut et la mine glacée,
Repoussé des courtiers la demande empressée.
On a parfois ouï ce colloque charmant:
— « Quoi, c'est là votre prix ? Mais je suis bon, vraiment,
De perdre ici, monsieur, mon temps à vous entendre.
— Mais à quel chiffre, enfin, vous verra-t-on prétendre ?
— Je vous le dirai net, si vous voulez tenir
En vos mains un écrit digne de l'avenir,
Un roman colossal, un merveilleux ouvrage,
Dont l'intérêt chauffé grandit à chaque page,
Récit éblouissant que lira tout Paris.
Et d'un livre pareil vous marchandez le prix!
Mon dernier mot! monsieur, si cela peut vous plaire,
Cinquante mille francs termineront l'affaire. »

Et que fait l'acheteur? Il accepte et se rend;
Car peut il refuser? il craint un concurrent.
Et d'ailleurs n'a-t-il pas un journal qu'il édite,
Gouffre toujours béant qui du vide s'irrite,
Qu'il faut toujours combler, si non à petit bruit,
La clientèle échappe et l'abonné s'enfuit.
Or, ce pauvre abonné, sachez comme on le traite;
Lui seul paira les frais du roman qui s'achète.
Comme à l'oiseau crédule on présente un appeau,
Du livre séducteur on lui jette un lambeau;
Il en tient, c'en est fait, l'oison s'est pris au piége;
Ce morceau l'électrise, il en est fou... que sais-je ?
La fureur de le lire à table le poursuit,
Il en parle le jour, il en rêve la nuit.
Le feuilleton !... c'est là désormais son idée,
Et par le feuilleton son âme est possédée.
Le feuilleton ! morbleu ! des mortels c'est le but,
Et hors du feuilleton il n'est point de salut.

Comme on voit une meute, à la dent acérée,
Qui, le gosier béant, s'élance à la curée;
Comme on voit des vautours, hardis déprédateurs,

Tomber sur leur butin, tels, ces troupeaux d'auteurs,
Pressentant leur fortune et délirants de joie,
Se sont ligués pour nuire et rués sur leur proie.
« A nous l'or, ont-ils dit ; l'or et la gloire à nous.
Libraires suppliants, rampez à nos genoux.
Recherchez nos produits et déliez vos bourses.
L'art, par nous retrempé dans de nouvelles sources,
Nous a d'un temps fameux proclamé les élus.
Vos classiques ! oh ! fi ! ne nous en parlez plus.
Silence à leur tombeau ; leur plume est méprisée ;
De la France en progrés les voilà la risée.
Mais ce peuple éclairé vers nous a pris l'essor ;
Il nous lit, il nous aime et nous jette son or.
Si parfois quelque peu nons froissons la morale,
Si nos romans grivois font crier au scandale,
Il faut nous excuser ; car, indulgents auteurs,
Nous voulons simplement amuser nos lecteurs.
A ce siècle ennuyé, mourant de léthargie,
Nous osons quelquefois, sur la scène élargie,
Présenter des tableaux trop impurs, nous dit-on.
Quoi ! faut-il imiter, en style de Caton,
De nos drames moraux la fade kyrielle ?
Non ; à nos temps blasés il faut des *Tour de Nesle*,
Le sombre désespoir du farouche *Hernani*,
Le hideux *Triboulet*, l'adultère *Antony*,
Voilà ce qui, comblant vos âmes satisfaites,
A doublé vos plaisirs et triplé nos recettes. »

Ainsi s'expriment ceux qui n'ont dans l'art divin
Vu qu'un appât d'argent, un misérable gain.
Parlez donc de morale à cette horde avide ;
Prouvez-lui doctement que le beau ne réside
Que dans la bienséance et cette dignité
D'une pensée honnête, indice incontesté ;
Que, ne chercher dans l'art que les profits qu'il donne,
C'est le déshonorer, c'est flétrir sa couronne ;
La horde, vous lançant le dard de ses bons mots,
Et d'un rire moqueur accueillant vos propos,
De votre esprit sensé raillera le scrupule,
Vous traitera de borne et d'homme ridicule
Qui voudrait, formulant de stupides arrêts,

D'un siècle gigantesque arrêter les progrès.
Pauvre sot, qui s'en vient, d'une ardeur sans égale,
Lorsqu'il s'agit d'argent, nous prêcher la morale !

Quoi ! l'argent seul est tout, et les mœurs ne sont rien !
Mais, si l'or, en effet, est le suprême bien,
Le souverain trésor, et l'unique science,
Du tableau des vertus rayons la conscience ;
Expulsons à jamais la justice et la foi,
Et, pourvu qu'évitant le glaive de la loi,
Nos crimes soient secrets, vivons en vrais corsaires ;
Montrons-nous, s'il le faut, ravisseurs et faussaires.
L'argent seul doit régner ; c'est le maître ici-bas...
Horreur ! horreur ! vous dis-je. Et ne voyez-vous pas
Qu'ébranlé par vos mains jusque dans ses racines,
Le monde entier s'écroule et n'est plus que ruines ?
Car, si vous supprimez cet immense pivot,
Le principe éternel, la morale, en un mot,
Cet univers n'est plus qu'une antre, une caverne,
Qu'un affreux coupe-gorge où le crime gouverne,
Où, lançant contre Dieu leurs blasphèmes maudits,
Hurle, la dague au poing, un essaim de bandits.

Quoi ! les arts sans les mœurs ! quelle triste folie !
Ah ! resserrons plutôt la chaîne qui les lie.
Honte à ces écrivains qui, pour le mal puissants,
Abjurent la morale et ne parlent qu'aux sens !
La plume, dans leurs mains, n'est qu'un outil vulgaire,
Et l'on sent que leur art est un art mercenaire ;
Et si parfois notre œil, dans ce qu'ils ont écrit,
Voit en jets lumineux étinceler l'esprit,
Combien de fois aussi les redites, l'emphase,
Du conteur insipide allanguissent la phrase !
Dans les tours et les mots, quel air d'étrangeté !
Que de néologisme et d'impropriété !
Plein de disgressions et d'absurdes manies,
Leur roman se délaie en longueurs infinies ;
Et cela se conçoit : plus l'ouvrage, en effet,
S'allonge et s'épaissit, et plus il est parfait,
Plus le profit est clair ; car, sachez qu'un tel livre,
Pesé comme un ballot, s'estime à tant la livre.

Ainsi, l'art du poète et du littérateur
Est pour eux le métier du hardi brocanteur,
Ou de l'industriel qui jamais n'imagine
Rien de plus doux qu'un chiffre, ou de mieux qu'une usine.
De tout scrupule vain désormais affranchis,
Plusieurs à ce métier se sont même enrichis,
Eh bien! qu'à leur négoce ils grossissent leur bourse;
Ne leur envions pas une impure ressource:
L'art que l'on avilit a perdu sa beauté.
J'aime mieux Béranger fier de sa pauvreté,
Qui, de quelque licence enfin que l'on l'accuse,
N'a pas dans un encan du moins vendu sa muse (1).
Quand l'esprit dégénère et descend aussi bas,
Ma raison, j'en conviens, n'en fait pas plus de cas
Que du vil histrion qui vient sur une place,
Par d'obscènes propos charmer la populace,
Et des badauds, béants de curiosité,
Exploiter la sottise et la crédulité.

LE ROCHER,

Par M. BOUSQUET.

—Au pied de ce rocher battu par l'onde amère,
Que fais-tu, jeune infortuné?...
—Voyageur, je pleure mon père
Et l'heure où je suis né.
— Où donc est-il celui qui soigna ton jeune âge?
—Bien loin de moi.— Qui te l'a pris? — La mort!
— Où dort-il?—Dans ce lieu.—Qui l'y porta?—L'orage.

(1) Béranger n'a pas fait métier et marchandise de ses vers : il est resté pauvre, et c'est là un des plus beaux côtés de sa vie, mais il à blessé la pudeur et la décence, et je suis loin de vouloir le justifier à cet égard. C'est une violation dont toute la responsabilité pèse sur lui.

— Pauvre enfant, que je plains ton sort !
De ce père, au tombeau, raconte-moi la vie ;
Dis-moi, par quel coup du destin,
En ce climat sauvage et tout-à-fait lointain,
Il fut jeté par la vague ennemie.
-Bon vieillard, en ce monde est-il rien de certain ?
Celui pour qui coulent mes larmes
Ne fut d'abord qu'un simple nautonnier,
Mais, nautonnier hardi, toujours dans les alarmes
Son esquif était le premier.
Cette valeur et son génie
Exaltèrent bientôt son nom,
Et chacun, sous son pavillon,
Voulait des flots affronter la furie.
Un jour, jour de bonheur et pourtant oublié,
Sur des mers en courroux, témoins de ses conquêtes,
D'un grand vaisseau battu par les tempêtes
Le timon lui fut confié.
Il le rendit au port, et son mâle courage
D'un naufrage imminent sauva tout l'équipage.
Dès ce jour, tous ses soins furent pour ce vaisseau ;
D'une gloire nouvelle il en fit le berceau,
Et le guidant lui-même au vaste sein des ondes,
Quinze ans il le couvrit des respects des deux mondes ;
Mais le destin toujours sourit-il à nos vœux ?
Sur un sol entouré d'orages,
Les plus beaux jours ont leurs nuages.
Mon père en fit l'épreuve ; il cessa d'être heureux.
Aux mers du Nord, assailli par les glaces,
Son vaisseau perdit ses agrès,
Et, sous le poids de mille autres disgrâces,
Il échoua bientôt après.
Des pirates s'en emparèrent...
Comment usèrent-ils d'un succès imprévu ?
Les insensés le désarmèrent,
Et l'exil fut le prix du pilote vaincu...
Depuis lors, plus d'amis ; plus rien que l'infortune !
Que te dirai-je ? en ce climat jeté,
Privé des siens et sans ressource aucune,
Il expira dans la captivité !
Sous ce sable attristé sa dépouille repose ;

Des larmes de l'amour c'est moi seul qui l'arrose.
Personne ici ne vient. Glissant sur l'horizon,
Le vent seul du désert effleure le gazon;
Et celui qui jadis, beau de toutes les gloires,
Ouvrait, chaque matin, ses jours par des victoires,
Ou créait un trône nouveau,
Dans une solitude éternelle et profonde,
Du sommeil de là mort dort dans un coin du monde,
Et n'a qu'un rocher pour tombeau.
—J'ai connu le héros dont tu pleures la cendre :
Enfant de mars et de la liberté,
Il n'eût été que grand, s'il n'avait su descendre ;
Le malheur a sacré son immortalité !
Va, ne regrette plus, dans ta peine cruelle,
Que la tombe pour lui ne soit point assez belle ;
Cet aride rocher, tout baigné de nos pleurs,
Cherché de leurs regards avides,
Crois-moi, plus que les Pyramides,
Fera rêver les voyageurs.

SCIENCES.

RÉSOLUTION GÉNÉRALE

DES

ÉQUATIONS ALGÉBRIQUES.

Par M. OLLIVE-MEINADIER.

De nombreuses tentatives ont été faites pour parvenir à la résolutiou des équations algébriques de tous les degrés, mais la multiplicité de valeurs que les géo-

mètres ont cru pouvoir former en combinant avec les racines de l'unité les fonctions des coefficients qui entraient dans la composition des racines, a fait penser qu'il était impossible d'obtenir algébriquement les racines des équations d'un degré supérieur au quatrième; c'est pour faire disparaître cette ambiguité que le présent mémoire a été composé.

Avant tout il nous a paru convenable d'établir un petit nombre de principes généraux sur lesquels repose, selon nous, la résolution des équations algébriques de tous les degrés; nous les passerons successivement en revue.

1. Nous dirons d'abord qu'une équation à une seule inconnue ne peut avoir des racines indéterminées qu'autant que l'un de ses coefficients, au moins, est lui-même indéterminé.

En effet, soit

$$x^m+ax^{m-1}+\ldots\ldots\ldots\ldots+rx+S=0$$

une équation à une seule inoonnue dont les racines sont indéterminées; on pourra, en faisant passer le terme connu dans le second membre de cette équation, et en mettant en évidence le facteur x qui affecte tous les autres termes, la mettre sous la forme

$$x(x^{m-1}+ax^{m-2}+\ldots\ldots\ldots\ldots+r)=-S,$$

et puisque les racines de cette équation sont indéterminées, on peut y satisfaire en posant $x=0$; les deux membres de cette équation doivent donc devenir alors simultanément égaux à zéro, ce qui ne peut avoir lieu, hors le cas où le dernier terme serait égal à zéro invariablement, circonstance qui permettrait de rabais-

ser l'équation d'un degré, qu'autant que le terme connu S ou l'un quelconque des coefficients des termes en x, au moins, serait égal à $\frac{0}{0}$; d'où il suit, ainsi que nous l'avons dit en commençant, qu'une équation à une seule inconnue ne peut avoir des racines indéterminées qu'autant que l'un quelconque de ses coefficients au moins est lui-même indéterminé.

2. Cela posé, il est facile de se convaincre que les racines d'une équation à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, et ne renfermant d'ailleurs aucun coefficient à valeurs variables, sont égales à la somme d'un nombre de fonctions des coefficients de cette équation égal au nombre de ces coefficients.

En effet, soit

$$x^m + ax^{m-2} + \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots + rx + S = 0$$

une équation du m^ième degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, et ne renfermant d'ailleurs aucun coefficient à valeurs variables, on peut toujours supposer que l'on a déterminé, n'importe comment, les m racines de cette équation que nous désignerons par $r_1, r_2, \ldots\ldots r_m$, et qu'on a

$$r_1 = (A_1P + B_1Q + C_1R + \ldots\ldots\ldots),$$

$$r_2 = (A_2P + B_2Q + C_2R + \ldots\ldots\ldots),$$

$$\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots$$

$$r_m = (A_mP + B_mQ + C_mR + \ldots\ldots\ldots),$$

en désignant par P, Q, R,..... les fonctions des coefficients qui entrent dans la composition des racines, et

par $(A_1, B_1, C_1, \ldots), (A_2, B_2, C_2, \ldots), \ldots (A_m, B_m, C_m \ldots)$, les racines de l'unité avec lesquelles ces fonctions se trouvent combinées. Nous aurons alors, en vertu de la composition générale des équations,

$$r_1 + r_2 + \ldots\ldots + r_m = 0,$$

et comme cette relation doit subsister indépendamment de toute valeur particulière des coefficients $a, b, \ldots\ldots s$ de l'équation proposée, il s'ensuit naturellement que, d'elle-même et par le seul effet de la forme des racines, cette égalité doit se réduire à $0 = 0$. Elle ne peut donc être d'aucune utilité pour reconnaître les diverses fonctions des coefficients dont se composent les racines $r_1, r_2, \ldots\ldots r_m$.

Mais on a aussi

$$\left.\begin{array}{l} r_1 r_2 + r_1 r_3 + \ldots\ldots + r_{m-1} r_m = a, \\ r_1 r_2 r_3 + r_1 r_2 r_4 + \ldots\ldots + r_{m-2} r_{m-1} r_m = -b, \\ \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots \\ r_1, r_2 \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots r_m = (-1)^m S \end{array}\right\} \ldots\ldots (M).$$

Or, si dans ces égalités on remplace les racines $r_1, r_2, \ldots\ldots r_m$ par les valeurs que nous leur avons supposées, et qu'on considère les diverses fonctions des coefficients dont se composent les racines de l'équation proposée comme autant d'inconnues, abstraction faite des racines de l'unité avec lesquelles elles peuvent se trouver combinées, on peut se proposer d'en déterminer la valeur au moyen des équations (M), en fonction des coefficients de l'équation à résoudre et des racines de l'unité. Mais si l'on admet que les racines

de cette équation sont égales à la somme d'un nombre de fonctions de ses cofficients supérieur au nombre des équations (*M*), ou, en d'autres termes, à celui de ces coefficients, comme au moyen de l'élimination on ne pourrait parvenir en définitive à exprimer ces diverses fonctions qu'en fonction d'une ou de plusieurs autres, il faudra admettre aussi que ces fonctions sont indéterminées, que les racines dont elles doivent servir à déterminer la valeur le sont aussi, ce qui ne saurait avoir lieu (1), qu'autant que parmi les coefficients de l'équation proposée il s'en trouve au moins un d'indéterminé, cas que nous avons formellement exclu.

S'il était possible, au contraire, que les racines de l'équation proposée fussent égales à la somme d'un nombre de fonctions de ses coefficients inférieur au nombre des équations (*M*), en prenant un nombre de ces équations égal au nombre de ces fonctions, on pourrait les déterminer toutes, et en substituant les valeurs que l'on aurait obtenues dans celles de ces équations dont on n'aurait point fait usage, on parviendrait nécessairement à une ou plusieurs équations de condition auxquelles les coefficients de l'équation à résoudre pourraient bien ne pas généralement satisfaire. D'où il résulte que les racines de l'équation proposée ne pouvant pas être égales à un nombre de fonctions de ses coefficients plus grand, ni plus petit que celui de ces coefficients, doivent être nécessairement égales à un nombre de fonctions de ses coefficients égal au nombre de ces coefficients, ou si l'on aime mieux, au nombre immédiatement inférieur d'une unité à celui qui désigne le degré de cette équation.

3. On vient de voir que les racines de l'équation proposée doivent être égales à un nombre de fonctions

de ses coefficients égal au nombre immédiatement inférieur d'une unité à celui qui désigne le degré de cette équation, et nous avons vu (2) que la somme de ces racines prises dans toute leur généralité devait aussi être égale à zéro, ce qui ne saurait avoir lieu qu'autant que dans ces racines chacune des fonctions dont elles se composent serait successivement combinée une fois seulement avec les racines de l'unité d'un degré égal à celui de l'équation à résoudre, ou bien avec les racines de l'unité d'un degré exprimé par l'un des diviseurs du nombre qui exprime le degré de l'équation dont il s'agit, un nombre de fois égal au quotient de la division du nombre qui exprime le degré de l'équation dont la solution est recherchée par ce diviseur, c'est-à-dire, que les fonctions qui entrent dans la composition des racines seraient des radicaux dont le degré serait exprimé par le nombre qui exprime le degré de l'équation à résoudre ou l'un de ses diviseurs.

4. Soit désigné par $\sqrt[n]{F}$ l'un quelconque des radicaux qui entrent dams la composition des racines, n pouvant désigner le degré de l'équation à résoudre ou l'un des diviseurs du nombre qui exprime ce degré, et soit posé

$$\sqrt[n]{F} = \varphi, \text{ d'où l'on tire } F = \varphi^n;$$

F étant susceptible de $m-1$ valeurs différentes et indépendantes les unes des autres, ainsi qu'il résulte de ce qui a été expliqué ci-dessus, cette fonction, et par conséquent la fonction φ^n qui lui est égale, dépendra d'une équation du $(m-1)^{ième}$ degré; la fonction φ dépendra donc d'une équation de la forme

$$T^{n(m-1)} + AT^{n(m-2)} + \ldots\ldots\ldots + UT^{n} + V = 0,$$

c'est-à-dire, d'une équation dont le degré sera exprimé par le produit de n par $(m-1)$, en même temps que cette équation pourra être résolue à la manière de celles du $(m-1)^{ième}$ degré. D'où il résulte que les radicaux qui entrent dans la composition des racines dépendront d'une équation dont le degré sera exprimé par le produit du nombre qui exprime le degré de l'équation à résoudre ou l'un de ses diviseurs par le nombre immédiatement inférieur d'une unité à celui qui exprime le degré de l'équation dont il s'agit de fournir la solution, en même temps que cette équation pourra toujours être résolue à la manière de celles du degré immédiament inférieur d'une unité à celui qui exprime le degré de l'équation à résoudre.

5. Mais l'incertitude n'est plus permise, si le degré de l'équation à résoudre est exprimé par un nombre premier, et comme tout nombre premier n'a pas d'autre diviseur que lui-même et l'unité, les radicaux qui entrent dans la composition des racines seront nécessairement, dans ce cas, d'un degré égal à celui de l'équation dont il s'agit de fournir la solution, et dépendront d'une équation dont le degré sera exprimé par le produit du nombre qui exprime le degré de l'équation à résoudre par le nombre qui lui est immédiatement inférieur d'une unité, en même temps que cette équation pourra être résolue à la manière de celles d'un degré exprimé par ce dernier nombre.

Ce dernier principe suffit pour parvenir à la résolution des équations algébriques dont le degré est exprimé par un nombre premier, ainsi que nous allons le démontrer :

6. Soit

$$x^m + Ax^{m-2} + \ldots\ldots\ldots + Rx + S = 0 \ldots\ldots (1)$$

une équation du m^{ième} degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, m étant un nombre premier, les racines de cette équation seront égales à la somme de $m-1$ fonctions de ses coefficients qui dépendront d'une équation de la forme

$$T^{m(m-1)} + A'T^{m(m-2)} + \ldots\ldots + R'T^m + S' = 0 \ldots\ldots (2)$$

et si l'on désigne par $P^m_1, P^m_2, \ldots\ldots P^m_{m-1}$ les $m-1$ racines de cette équation résolue par rapport à T^m, on aura pour l'une des valeurs de x

$$x = P_1 + P_2 + P_3 + \ldots\ldots + P_{m-1},$$

et cette valeur renferme non-seulement les $m-1$ autres valeurs de l'inconnue de l'équation (1), mais elle en renferme encore un bien plus grand nombre. En effet, les fonctions P_1, P_2, ...P_{m-1} sont des radicaux du m^{ième} degré, chacune d'elles est donc susceptible de m valeurs différentes que l'on obtient en la multipliant par les m racines m^{ièmes} de l'unité, et si l'on combinait de toutes les manières possibles ces fonctions ainsi modifiées, on obtiendrait pour l'inconnue $m^{(m-1)}$ valeurs, ce qui excède de beaucoup le nombre de celles dont cette variable est susceptible. Mais nous avons vu, d'une part, que la somme des racines de l'équation proposée devant être égale à zéro, il était nécessaire que dans chacune d'elles chacune des fonctions qui entrent dans leur formation fût combinée avec une différente racine de l'unité, et d'autre part, l'équation (2) nous fournit la relation

$$P_1^m . P_2^m \ldots\ldots P^m_{m-1} = S',$$

d'où l'on tire

$$P_1 . P_2 \ldots\ldots\ldots P_{m-1} = \sqrt[m]{1} . \sqrt[m]{S'} ,$$

ou bien simplement en posant $\sqrt[m]{1} = 1$,

$$P_1 P_2 \ldots\ldots\ldots\ldots P_{m-1} = \sqrt[m]{S'} ,$$

et il est évident que cette égalité ne peut subsister, dans tous les cas, qu'autant que les fonctions P_1, P_2,.... P_{m-1} sont toutes combinées avec l'unité ou chacune d'elles avec une différente racine imaginaire de l'unité. D'où il résulte que l'équation (1) aura une racine qui se composera de la somme des fonctions des coefficients qui entrent dans la formation de toutes les racines combinées avec l'unité, et que les autres racines qui admettront dans leur composition les racines imaginaires de l'unité du degré exprimé par celui de cette équation doivent être composées de manière que chacun des divers radicaux qui concourent à leur formation dans la même racine, et le même radical dans chacune d'elles soit combiné avec une différente racine de l'unité.

7. Si maintenant on remarque qu'en élevant successivement aux diverses puissances dont les degrés seraient marqués par les nombres consécutifs de la suite naturelle, une racine m[ième] de l'unité qui ne serait pas en même temps racine de l'unité d'un degré inférieur à m, ainsi qu'il pourrait arriver si m n'était pas un nombre premier, on reproduit indéfiniment et toujours dans le même ordre les m racines m[ièmes] de l'unité, on sera amené à conclure que m désignant le degré de l'équation à résoudre, on peut reproduire les m racines m[ièmes] de l'unité en élevant aux m pre-

mières puissances l'une quelconque des $m-1$ racines $m^{\text{ièmes}}$ imaginaires de l'unité que nous désignerons par α, et qu'ainsi, connaissant l'une quelconque des racines de l'équation à résoudre dans la formation de laquelle on peut employer les racines imaginaires de l'unité, il suffira, pour déterminer les autres racines de l'équation, de remplacer successivement dans celle-là chaque racine imaginaire de l'unité, ou, ce qui revient au même, si on a déjà exprimé toutes les racines imaginaires de l'unité en fonction de l'une d'entre elles, la racine imaginaire de l'unité dont on aura fait usage, par son quarré, son cube et ses puissances successives jusqu'à la $m^{\text{ième}}$.

8. Mais, quelle que soit la racine $m^{\text{ième}}$ imaginaire de l'unité que l'on désigne par α, il y aura nécessairement une racine de l'équation à résoudre, dans laquelle cette racine de l'unité sera combinée avec l'un des radicaux qui entrent dans la composition de toutes les racines que l'on peut désigner d'avance, et rien n'empêche de considérer cette racine comme première racine, c'est-à-dire, comme celle qui doit servir à déterminer les autres. Toutefois, il est bon de remarquer que cette première racine, qui est entièrement déterminée par la condition que nous venons d'énoncer, si le degré de l'équation à résoudre est exprimé par 3, cette première racine, disons-nous, cesse de l'être lorsque l'équation à résoudre est d'un degré exprimé par un nombre plus grand ; il semblerait, en effet, au premier coup-d'œil, que m désignant le degré de l'équation que nous supposons plus grand que 3, on pourrait compléter cette première racine de $1.\ 2.\ 3 \ldots\ldots (m-2)$ manières différentes, c'est-à-dire, d'un nombre de manières exprimé par le produit des

nombres consécutifs de la suite naturelle depuis l'unité jusqu'au nombre immédiatement inférieur de deux unités à celui qui exprime le degré de l'équation dont la solution est recherchée, puisqu'on peut combiner d'autant de manières les $m-2$ autres radicaux qui entrent dans la composition des racines avec les $m-2$ racines imaginaires de l'unité dont on n'a point fait encore usage, et qu'ainsi il serait possible de former un pareil nombre de systèmes de valeurs pour l'inconnue, tandis que l'équation ne pouvant avoir que m racines, nous ne devons en admettre qu'un.

9. Cette multiplicité de valeurs a été jusqu'ici, il faut le reconnaître, la pierre d'achopement contre laquelle sont venus échouer tous les efforts des géomètres, mais quelque grave que soit la difficulté, elle peut cependant être résolue au moyen de la considération suivante. Les racines de l'équation que nous avons considérée doivent être égales, avons-nous dit, à la somme d'un nombre de radicaux, fonctions de ses coefficients, égal au nombre de ces coefficients, et ces radicaux doivent être combinés avec les racines de l'unité dans des conditions que nous avons indiquées (6) ; ces racines en sont donc des fonctions symétriques, et sans porter atteinte à leur valeur, on peut attribuer tour à tour à chacune des parties dont elles se composent la valeur de chacune des autres et réciproquement ; mais pour opérer ce changement, il ne suffit pas de permuter entre eux les radicaux qui entrent dans la composition des racines, il faut encore que chacun d'eux se retrouve combiné avec la même racine de l'unité. Parmi les différentes manières de former les valeurs de l'inconnue, nous devons donc rechercher et n'admettre qu'un système qui satisfasse à cette condition.

10. Pour atteindre ce but, convenons d'appeler *racines correspondantes de l'unité* par rapport aux $m-1$ racines de l'équation du $m(m-1)^e$ degré résolue à la manière de celles du $(m-1)^e$ degré, de laquelle dépendent les fonctions qui entrent dans la composition des valeurs de l'inconnue, les racines m^ièmes^ imaginaires de l'unité auxquelles deviennent respectivement égales ces $m-1$ racines, lorsque cette équation est considérée et résolue comme une équation du $(m-1)^e$ degré, et qu'on suppose tous ses coefficients égaux à l'unité, et il sera facile de reconnaître que le SEUL système de valeurs de l'inconnue que nous puissions admettre est celui dans lequel la première racine se compose de la somme des $m-1$ radicaux qui entrent dans sa formation combinés respectivement avec la racine m^ième^ imaginaire de l'unité correspondante à leur m^ième^ puissance, de sorte que si nous continuons à désigner l'une quelconque des racines m^ièmes^ imaginaires de l'unité par α, ce qui nous permettra de représenter ces $m-1$ racines par α, α^2, ... α^{m-1}, et si nous supposons que ces racines sont respectivement correspondantes à $P^m_1, P^m_2, \ldots\ldots P^m_{m-1}$, nous aurons pour la première racine de l'équation proposée

$$x=\alpha P_1+\alpha^2 P_2+\ldots\ldots+\alpha^{m-1}P_{m-1},$$

et pour les $m-1$ autres

$$x=\alpha^2 P_1+\alpha^4 P_2+\ldots\ldots+\alpha^{m-2}P_{m-2},$$

....

$$x=P_1+P_2+\ldots\ldots+P_{m-1},$$

en observant qu'à raison de l'égalité $\alpha^m = 1$, tout exposant de α supérieur à $m-1$ peut être abaissé et remplacé par le reste de sa division par m, et dès ce moment nous pouvons établir cette proposition importante, à savoir, que les racines de l'équation proposée sont égales à la somme des $m-1$ fonctions de ses coefficients qui entrent dans leur composition, combinées respectivement dans chacune d'elles avec une égale puissance, pouvant varier de la première à la m^{ième}, de la racine de l'unité correspondante à leur m^{ième} puissance.

11. Avant de poursuivre, nous devons prévenir et résoudre une objection qui pourrait être faite. Nous avons supposé (6) que l'on avait $\sqrt[m]{1} = 1$, mais le radical $\sqrt[m]{1}$ est susceptible de m valeurs différentes, et nous pouvons admettre pour sa valeur l'une quelconque des $m-1$ racines m^{ièmes} imaginaires de l'unité que nous désignerons encore par α, les égalités

$$P_1.P_2 \ldots\ldots P_{m-1} = \sqrt[m]{S'},$$

$$\alpha P_1.\alpha^2 P_2 \ldots\ldots \alpha^{m-1} P_{m-1} = \sqrt[m]{S'},$$

$$\alpha^2 P_1.\alpha^4 P_2 \ldots\ldots \alpha^{m-2} P_{m-1} = \sqrt[m]{S'},$$

$$\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots$$

$$\alpha^{m-1} P_1.\alpha^{m-2} P_2 \ldots\ldots \alpha P_{m-1} = \sqrt[m]{S'},$$

deviendront alors en multipliant chaque racine de l'unité par α^{m-1}.

$$\alpha^{m-1}P_1.\alpha^{m-1}P_2.........\alpha^{m-1}P_{m-1} = \alpha\sqrt[m]{S'},$$

$$P_1.\alpha P_2.........\alpha^{m-2}P_{m-1} = \alpha\sqrt[m]{S'},$$

$$\cdots\cdots\cdots\cdots\cdots\cdots$$

$$\alpha^{m-2}P_1.\alpha^{m-3}P_2.........P_{m-1} = \alpha\sqrt[m]{S'},$$

et sembleraient nous amener à des valeu·s de l'inconnue différentes de celles dont nous avons déjà donné l'expression.

Mais avant de faire usage de ces nouvelles égalités, nous devons les réduire à leur plus simple expression et dégager leurs deux membres du facteur $(\alpha^{m-1})^{m-1}$ ou α qui les affecte, et pour cela diviser dans chacune d'elles chaque racine de l'unité par α^{m-1}, après l'avoir au préalable multipliée par α^m, si cela est nécessaire, afin de rendre la division possible. Nous aurons alors

$$\frac{\alpha^{m-1}}{\alpha^{m-1}}P_1.\frac{\alpha^{m-1}}{\alpha^{m-1}}P_2......\frac{\alpha^{m-1}}{\alpha^{m-1}}P_{m-1} = P_1.P_2....P_{m-1} = \sqrt[m]{S'},$$

$$\frac{\alpha^m}{\alpha^{m-1}}P_1.\frac{\alpha^{m+1}.\alpha}{\alpha^{m-1}}P_2...\frac{\alpha^m.\alpha^{m-2}}{\alpha^{m-1}}P_{m-1} = \alpha P_1\alpha^2P_2...\alpha^{m-1}P_{m-1} = \sqrt[m]{S'},$$

$$\cdots\cdots\cdots\cdots\cdots\cdots$$

$$\frac{\alpha^m.\alpha^{m-2}}{\alpha^{m-1}}P_1.\frac{\alpha^m.\alpha^{m-3}}{\alpha^{m-1}}P_2...\frac{\alpha^m}{\alpha^{m-1}}P_{m-1} = \alpha^{m-1}.P_1.\alpha^{m-2}P_2...\alpha P_{m-1} = \sqrt[m]{S'},$$

et nous sommes ainsi ramenés aux valeurs de l'inconnue que nous avions déjà obtenues et qui sont les seules que nous puissions admettre.

12. On tire de l'expression de ces valeurs

$$x-(\alpha P_1+\alpha^2 P_2+ \ldots\ldots\ldots +\alpha^{m-1} P_{m-1})=0,$$

$$x-(\alpha^2 P_1+\alpha^4 P_2+ \ldots\ldots\ldots +\alpha^{m-2} P_{m-1})=0,$$

. . . .

$$x-(P_1+P_2+ \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots +P_{m-1})=0,$$

et si l'on multiplie entre eux les premiers membres de ces m égalités, on parviendra à former un polynome qui, ordonné par rapport aux puissances décroissantes de x, devrait nécessairement reproduire le premier membre de l'équation dont il s'agit de fournir la solution, si, à la place de $P_1, P_2 \ldots\ldots P_{m-1}$, on substituait les valeurs que ces fonctions représentent. On peut donc égaler chacun des termes de ce polynome au terme correspondant du premier membre de l'équation à résoudre; on obtiendra ainsi, en ayant égard, pour opérer les réductions, à la relation $\alpha+\alpha^2+\ldots\ldots+\alpha^m$ ou $1=0$, et en continuant à observer qu'à raison de l'égalité $\alpha^m=1$, tout exposant de α supérieur à α^{m-1} peut être abaissé et remplacé par le reste de sa division par m, on obtiendra, disons-nous, m-1 équations ayant pour inconnues les m-1 fonctions des coefficients qui doivent entrer dans la composition des racines, et éliminant $m-2$ d'entre elles, on parviendra à une équation finale ou *résolvante* du $m(m-1)^e$ degré qui, pouvant être résolue à la manière de celles du $(m-1)^e$, fera connaître les m[ièmes] puissances des radicaux qui entrent dans la composition des racines de l'équation qu'il s'agissait de résoudre, et l'on pourra par suite déterminer celles-ci en ayant égard, dans leur formation, aux prescriptions que nous avons énumérées.

13. Les mêmes principes peuvent aussi être em-

ployés avec succès à la résolution des équations algébriques dont le degré est exprimé en général par un nombre impair, pourvu que, lorsque ce degré est exprimé par un nombre composé, on ait soin de choisir, pour l'évaluation des racines imaginaires de l'unité en fonction de l'une d'elles, une racine primitive de l'unité de ce degré ; mais il est à remarquer que toutes les racines de l'équation n'admettront pas dans leur formation la totalité des racines imaginaires de l'unité d'un degré égal à celui de cette équation, et que celles d'entre elles dans lesquelles la première fonction des coefficients, dans l'ordre du calcul, se trouvera combinée avec une racine primitive de l'unité par rapport à un degré inférieur à celui de l'équation, ne renfermeront dans leur composition que les racines de l'unité de ce degré répétées plusieurs fois, s'il est nécessaire. Ainsi, soit

$$x^m + Ax^{m-2} + \ldots\ldots\ldots\ldots + Rx + S = 0,$$

une équation du m^ième^ degré à une seule inconnue, privée seulement de son second terme, m étant un nombre impair et multiple des deux nombres n et p, de manière qu'on ait $m=np$, si l'on désigne par α l'une quelconque des racines primitives de l'unité du m^ième^ degré, par β et γ l'une quelconque des racines des équations $x^n = 1$ et $x^p = 1$, autres que l'unité, de sorte qu'on ait toutefois $\alpha=\beta\gamma$, et par P_1, P_2, ... P_{m-1} les $m-1$ fonctions des coefficients qui entrent dans la composition des racines, et qui dépendront d'une équation de la forme

$$T^{m(m-1)} + A'T^{m(m-2)} + \ldots\ldots\ldots + R'T^m + S' = 0,$$

on aura pour les valeurs de l'inconnue, en supposant que les racines de l'unité α, α^2, ... α^{m-1} sont respectivement correspondantes aux fonctions P^m_1, P^m_2, ... P^m_{m-1},

$$x = \alpha P_1 + \alpha^2 P_2 + \dots\dots\dots + \alpha^{m-1} P_{m-1},$$

$$x = \alpha^2 P_1 + \alpha^4 P_2 + \dots\dots\dots + \alpha^{m-2} P_{m-1},$$

. . . .

$$x = \alpha^{nn'}, \text{ soit } \beta^{nn'}\gamma^{nn'} \text{ ou } \gamma^{nn'} P_1 + \gamma^{2nn'} P_2 + \dots + \gamma^{nn'(p-1)} P_{m-1}$$

. . . .

$$x = \alpha^{pp'}, \text{soit } \beta^{pp'}\gamma^{pp'} \text{ ou } \beta^{pp'} P_1 + \beta^{2pp'} P_2 + \dots + \beta^{pp'(n-1)} P_{m-1}$$

. . . .

$$x = P_1 + P_2 + \dots\dots\dots + P_{m-1},$$

n' étant plus petit que p et p' plus petit que n, par où l'on voit que si on a $n < p$, les racines de l'équation dans lesquelles la première fonction des coefficients dans l'ordre du calcul sera combinée avec une racine primitive de l'unité des degrés exprimés par p et n, n'admettront dans leur composition que des racines de l'unité de l'un ou l'autre de ces deux degrés.

Il en serait de même dans le cas où le nombre impair qui exprime le degré de l'équation à résoudre compterait un plus grand nombre de diviseurs.

14. Il nous reste à examiner le cas où l'équation à résoudre serait d'un degré exprimé par un nombre pair autre que le nombre 2, les équations du 2m.e degré

rentrant nécessairement dans la classe des équations dont le degré est exprimé par un nombre premier.

Soit donc

$$x^{2m}+Ax^{2m-2}+ \ldots\ldots\ldots\ldots +Rx+S=0$$

une équation à une seule inconnue, privée seulement de son second terme et d'un degré exprimé par un nombre pair supérieur au nombre 2. Il résulte des principes que nous avons posés plus haut (4), que les racines de cette équation seront égales à la somme de $2m-1$ fonctions de ses coefficients, et que ces fonctions dépendront d'une équation de la forme

$$T^{m'(2m-1)}+A'T^{m'(2m-2)}+\ldots\ldots+R'T^{m'}+S'=0, \ldots\ldots(3)$$

m' pouvant désigner le nombre $2m$ qui désigne le degré de l'équation à résoudre ou l'un de ses diviseurs, ce que nous déterminerons tout à l'heure.

Or, soit, désigné par (2) $P_1^{m'}$, $P_2^{m'}$,..... $P_{2m-1}^{m'}$, les $2m-1$ racines de l'équation résolue par rapport à $T^{m'}$, elle nous fournira la relation

$$P_1^{m'} . P_2^{m'} \ldots\ldots\ldots P_{2m-1}^{m'} = -S',$$

d'où l'on tire

$$P_1 . P_2 \ldots\ldots P_{2m-1} = \sqrt[m']{1}\,\sqrt[m']{-S'},$$

et comme nous pouvons poser $\sqrt[m']{1}=1$, quelle que soit la valeur de m', cette égalité devient

$$P_1 . P_2 \ldots\ldots P_{2m-1} = \sqrt[m']{-S'}.$$

Mais si le produit $P_1 . P_2 .... P_{2m-1}$ est égal à $\sqrt[m']{-S'}$, lorsque l'on combine chacune des fonctions qui le composent avec l'unité, on obtient un résultat de signe contraire, lorsque, fesant $m'=2m$, on combine successivement chacune d'elles avec une différente racine de l'unité du 2m.e degré autre que l'unité. Il en sera autrement si nous fesons $m'=m$; les radicaux qui entrent dans la composition des racines, au lieu d'être du 2m.e degré, seront seulement du mième, c'est-à-dire, d'un degré moitié moindre, et conséquemment, ces radicaux, qui auraient été combinés avec les racines de l'unité du 2m.e degré, devront l'être avec les quarrés de ces racines ; et comme le premier membre de l'équation $x^{2m}-1=0$ est égal au produit $(x^m-1)(x^m+1)$, et qu'ainsi les racines 2mièmes de l'unité sont égales, d'une part, aux racines de l'unité positive du m.e dégré, et de l'autre, aux racines de l'unité négative du même degré ; que, par conséquent, c'est parmi ces dernières qu'il faut chercher les racines primitives de l'unité du 2m.e degré ; on aura, en désignant par α l'une quelconque des racines primitives de l'équation $x^m+1=0$, d'où nous conclurons pour les $2m-1$ racines de l'équation $x^{2m}-1=0$, autres que l'unité, $\alpha, \alpha^2, ... \alpha^m$ ou $-1, -\alpha, -\alpha^2, -\alpha^{m-1}$, et en admettant que ces racines de l'unité sont respectivement correspondantes aux fonctions $P^m_1, P^m_2 ......, P^m_{2m-1}$, on aura, disons-nous, pour la première valeur de l'inconnue

$$x=\alpha^2 P_1+\alpha^4 P_2+.....+\alpha^{2m} \text{ ou } 1.P_m+\alpha^2 P_{m+1}+ \\ ......+\alpha^{(2m-2)} P_{2m-1} ;$$

mais si, pour former les valeurs des autres racines de

l'équation proposée, on remplaçait dans celle-là la racine α par ses puissances successives jusqu'à la 2m.e, chacune des fonctions qui entrent dans leur composition serait successivement combinée avec des racines de l'unité du me degré, de manière que la somme des racines combinées avec cette fonction serait égale à zéro, à l'exception toutefois de la fonction P_m, qui se trouverait constamment combinée avec l'unité, de sorte que la somme des racines de l'équation à résoudre serait égale à $2mP_m$ au lieu de l'être à zéro. Pour obvier à cet inconvénient, il suffira de remplacer dans chacune des racines déjà obtenues chaque racine de l'unité par celle qui la suit immédiatement pour obtenir la racine suivante de l'équation jusqu'à la $(2m-1)^e$; la dernière devant être égale à la somme des fonctions des coefficients qui entrent dans la composition de toutes les racines, combinées avec l'unité.

D'après cela on aura pour les racines de l'équation proposée

$$x=\alpha^2 P_1+\alpha^4 P_2+\ldots\ldots+P_m+\alpha^2 P_{m+1}+\ldots.\\+\alpha^{2m-4}P_{2m-2}+\alpha^{2m-2}P_{2m-1},$$

$$x=\alpha^4 P_1+\alpha^6 P_2+\ldots\ldots+\alpha^2 P_m+\alpha^4 P_{m+1}+\ldots\ldots\\+\alpha^{2m-2}P_{2m-2}+\alpha^2 P_{2m-1},$$

. . . .

. . . .

$$x=P_1+\alpha^2 P_2+\ldots\ldots+\alpha^{2m-2}P_m+\alpha^2 P_{m+1}+\ldots\ldots\\+\alpha^{2m-4}P_{2m-2}+\alpha^{2m-2}P_{2m-1},$$

$$x = \alpha^2 P_1 + \alpha^4 P_2 + \ldots\ldots + \alpha^2 P_m + \alpha^4 P_{m+1} + \ldots\ldots$$
$$+ \alpha^{2m-2} P_{2m-2} + P_{2m-1},$$

. . . .

. . . .

$$x = \alpha^{2m-2} P_1 + \alpha^2 P_2 + \ldots\ldots + \alpha^{2m-2} P_m + P_{m+1} + \ldots\ldots$$
$$+ \alpha^{2m-6} P_{2m-2} + \alpha^{2m-4} P_{2m-1},$$

$$x = P_1 + P_2 + \ldots\ldots + P_m + P_{m+1} + \ldots\ldots$$
$$+ P_{2m-2} + P_{2m-1};$$

et opérant sur ces expressions, ainsi que nous l'avons fait lorsqu'il s'agissait des équations de degré exprimé par un nombre premier, on parviendra à une équation finale ou *résolvante* dont la résolution fera connaître les valeurs des fonctions P^m_1, P^m_2, ... P^m_{2m-1}, et par suite les racines de l'équation proposée.

OBSERVATIONS MAGNÉTIQUES

FAITES A NIMES,

Par M. PLAGNIOL.

L'étude des phénomènes magnétiques a été de nos jours considérablement agrandie. Non-seulement ces phénomènes ont été considérés en eux et soumis à des

investigations approfondies, mais on est parvenu à découvrir certains rapports qui lient cet ordre de faits à ceux qui sont produits par les courants électriques. On a été ainsi conduit à reconnaître, sinon l'identité, du moins la dépendance des causes qui donnent naissance aux uns et aux autres. Des appareils nouveaux et ingénieux ont été le fruit de ces progrès rapides de la science. A l'aide de l'un de ces appareils, l'électro-aimant, le même qui a trouvé place dans la télégraphie électrique et qui est appelé à jouer un rôle essentiel dans la réalisation du nouveau moteur que promet l'électricité, la force magnétique elle-même a été puissamment accrue. Tandis qu'auparavant son action ne paraissait s'exercer que sur un petit nombre de corps, le fer, le nickel et le cobalt et certains composés de ces métaux, on a pu démontrer, dans les nouvelles expériences, que cette action s'étend, quoique sous des conditions différentes, à toute espèce de substances solides, liquides ou gazeuses, en donnant lieu à la distinction des corps paramagnétiques ou magnétiques proprement dits et des corps diamagnétiques.

Parmi les phénomènes dus au magnétisme, ceux qui sont propres à notre globe continuent surtout à appeler l'attention et les efforts des physiciens. On s'est proposé de déterminer, pour les différents lieux de la terre, les éléments des forces magnétiques qui s'y produisent ainsi que les changements que le temps apporte dans leurs effets. Aux recherches sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, on a ajouté celles qui se rapportent à l'inclinaison et à l'intensité magnétiques. On est arrivé bientôt à comprendre que, pour avancer dans ce genre d'étude, il ne suffit pas de s'appuyer sur des observations recueillies dans le cours des voyages ou

obtenues dans la même localité, à des époques éloignées, mais qu'il était nécessaire de déterminer, pour le plus grand nombre de lieux possible, une série d'observations faites à des intervalles plus ou moins rapprochés et suivies régulièrement pendant un certain nombre d'années. C'est ainsi que l'on a été amené à fonder ces observatoires spéciaux de la construction desquels on a soigneusement exclu le fer et les autres causes de trouble pour les observations, et où l'on enregistre chaque jour et plusieurs fois par jour les indications fournies par des instruments magnétiques d'une construction perfectionnée.

Ces observatoires correspondent entre eux et s'entendent pour faire, à certaines époques, des observations parfaitement simultanées. L'établissement de ces stations magnétiques ne date que de 1829, et déjà, grâce à l'impulsion et à l'influence personnelle du célèbre Humbolt, il en existe dans les principales contrées de l'Europe. L'Amérique du Nord a commencé aussi à entrer en part dans ces fondations scientifiques, et on en retrouve l'exemple dans la Russie Asiatique et même à Hobartown, aux confins de l'Australie. Une moisson considérable de faits a été déjà recueillie, et paraît devoir s'accroître rapidement à l'avenir. On peut espérer maintenant de parvenir, dans un temps plus ou moins rapproché, à déterminer complètement les lois du magnétisme terrestre, et à résoudre ainsi une des questions les plus intéressantes de la physique du globe. Il importe par conséquent, dans les localités dépourvues d'un observatoire magnétique spécial, de chercher à y suppléer autant que possible par des observations sinon continues, du moins isolées et faites dans des conditions convenables. C'est ce que nous

avons tenté d'exécuter partiellement à Nimes. Les résultats que nous avons obtenus et que nous allons faire connaître se rapportent seulement à la détermination pour une époque limitée, de l'inclinaison et de la déclinaison magnétiques. Nous nous étions proposé d'y joindre quelques études sur les variations diurnes de la déclinaison ; mais des circonstances particulières nous ont obligé d'interrompre les observations que nous avions commencées à ce sujet. Nous comptons les reprendre prochainement.

1° DE L'INCLINAISON MAGNÉTIQUE.

Nous avons employé pour nos observations une boussole d'inclinaison construite par Jeker et qui avait été mise obligeamment à notre disposition par M. Legrand, professeur d'astronomie à la Faculté des Sciences de Montpellier. Cet instrument présente les dispositions telles qu'elles ont été imaginées ou du moins perfectionnées par Gambey. Il n'y a de différence que relativement à la suspension de l'aiguille. Son axe, qui est en acier trempé, est reçu non sur un plan d'agate, mais sur des couteaux en cuivre. Le frottement s'exerce ainsi entre des métaux différents. Il est sans doute diminué ; mais nous ne saurions dire si ce mode de suspension est réellement préférable à celui qui est généralement recommandé.

Pour les observations, nous avons établi la boussole au milieu d'un grand jardin, afin d'écarter l'influence exercée, dans l'intérieur des maisons, par les pièces de fer qui entrent de tant de manières dans leur construction. Après avoir amené le limbe et les couteaux de suspension dans une situation parfaitement verticale,

nous avons procédé à la détermination de l'angle d'inclinaison, en cherchant chaque fois, par des tâtonnements, l'angle correspondant au minimum d'inclinaison de l'aiguille. Cette méthode nous a paru la plus sûre. Nous en avons fait l'essai comparativement avec les deux autres méthodes connues. On sait qu'elles consistent, soit à déterminer la position dans laquelle l'aiguille prend une direction verticale et à la ramener ensuite, pour l'observation, dans un plan perpendiculaire au premier, soit à observer l'angle marqué par l'aiguille dans deux plans rectangulaires quelconques et à déduire par le calcul l'inclinaison cherchée. Nous avons reconnu que dans une même série d'observations, les résultats obtenus par la première méthode sont plus concordants entre eux que ceux qui sont fournis par les deux autres. La différence paraît tenir à ce que, dans les tâtonnements pour arriver à l'angle minimum, les petites secousses que l'on imprime inévitablement à l'instrument, permettent de surmonter plus complètement certaines inégalités de frottement résultant de l'imperfection de travail, soit de la surface de l'axe de l'aiguille, soit des bords du couteau sur lesquels elle repose.

Pour chaque détermination de l'inclinaison nous avons observé l'aiguille dans huit positions différentes. Nous avons opéré en présentant successivement chaque face tantôt à l'est tantôt à l'ouest du méridien magnétique. Nous avons ensuite retourné l'aiguille sur son axe pour l'observer encore dans les deux positions. Enfin, nous avons renversé les pôles et reproduit dans ce nouvel état la même série d'opérations. Pour obtenir le renversement des pôles de l'aiguille, il a suffi de dix frictions opérées sur chaque face avec des barreaux

aimantés à saturation (1). Nous avons même constaté qu'on pouvait se contenter de produire les vingt frictions sur une seule face : dans les deux cas l'aiguille était aimantée à saturation. Un tel effet devait dépendre du peu d'épaisseur de cette aiguille.

Dans chaque situation de l'aiguille nous avons noté les divisions du limbe correspondant à chacune des extrémités de cette aiguille. Ainsi, seize données numériques ont été employées pour le calcul de chaque résultat. Nous avons obtenu de cette manière plusieurs déterminations de l'inclinaison magnétique. Nous rapportons les chiffres de celle qui se rapproche le plus de la moyenne de toutes les autres. Les observations ont été faites le 24 mars 1854, de onze heures à quatre heures de l'après-midi.

Avant le renversement des pôles de l'aiguille.	Après le renversement des pôles.
1° Avant le retournement de l'axe :	1° Avant le retournement de l'axe :
64° 40′	61° 27′
63 55	62 13
58	66 13
58 55	67 6

(1) A cette occasion, nous nous sommes assuré qu'il n'était pas nécessaire, pour rendre à des barreaux aimantés la force qu'ils avaient perdue, de recourir à l'emploi de deux autres barreaux plus puissants. On peut se contenter d'employer un simple aimant en fer à cheval, pourvu qu'on le mette en jeu en suivant exactement le procédé de Mitchell.

Quant à l'affaiblissement des barreaux, lorsqu'on les tient, comme à l'ordinaire, enfermés dans une boite, on n'a point été assez en garde, jusqu'à présent, contre une cause perturbatrice qui tend à les affaiblir. Ainsi que nous l'avons reconnu, les pièces de contact, quoique en fer doux, finissent par acquérir une polarité magnétique. Il importe par conséquent d'en tenir compte lorsqu'on dispose ces pièces de contact dans la boite, après y avoir placé les barreaux.

2° Après le retournement de l'axe :	2° Après le retournement de l'axe :
60° 35′	62° 48′
59 50	63 38
61 20	64 57
61 50	65 42

Moyenne 62° 39′

Nous avons trouvé que la moyenne des séries d'observations ainsi recueillies, fournissait pour l'époque que nous avons indiquée une inclinaison de 62° 36′.

Deux illustres physiciens, dont le nom fait si justement autorité dans la science, MM. de Humboldt et Arago, avaient aussi déterminé l'inclinaison magnétique à Nimes, l'un en 1799 et l'autre en 1826. L'angle (65° 47′) qui est indiqué dans les recueils scientifiques, comme représentant l'observation de M. de Humboldt, nous paraît avoir été rapporté inexactement. En effet, cet angle se trouve inférieur à ceux que le même savant avait obtenus à Montpellier et surtout à Perpignan. Or, les observations anciennes ainsi que celles qui ont été faites récemment, démontrent que, pour des lieux compris dans le même hémisphère, par rapport à l'équateur magnétique, l'inclinaison diminue constamment avec la latitude, surtout quand la longitude de ces lieux est peu différente. Quant à l'observation de M. Arago, à laquelle notre savant confrère M. Valz, qui nous l'a communiquée, avait lui-même coopéré, on ne peut conserver aucun doute sur son exactitude. En partant de cette observation qui donne pour l'inclinaison à Nimes 64° 28′ à l'époque du 30 septembre 1826, et la comparant à celle que nous avons obtenue, il suit que, dans l'intervalle de 28 ans

et 1/2, la diminution de l'inclinaison a été de 1° 52′, soit en moyenne de 3,93 minutes par an.

Ce décroissement est en rapport avec ce qui est déjà connu relativement à la marche de cet ordre de phénomènes. En effet, on a constaté que non-seulement dans l'Europe occidentale l'inclinaison magnétique a été constamment en diminuant depuis 1671, mais en outre que le chiffre de ce décroissement est d'autant plus grand que la latitude est moindre. Dans un travail tout à fait récent, M. Hansteen a montré que cette diminution, pour chaque point de la région que nous venons de désignèr, forme une progression arithmétique décroissante dont la raison diminue avec la latitude, mais dont le premier terme est d'autant plus grand que le lieu est dans une position plus méridionale.

Il faut attendre d'avoir réuni à Nimes un certain nombre d'observations annuelles pour avoir la possibilité de calculer avec une approximation convenable la raison de la progression applicable à notre localité, on parviendra alors, comme M. Hansteen a pu déjà le faire pour d'autres lieux, à déterminer d'avance l'époque à laquelle arrivera ici le minimum de l'inclinaison à la suite duquel devra se produire un mouvement en sens contraire de l'aiguille aimantée. Cette époque s'est déjà montrée pour plusieurs lieux appartenant aux régions septentrionales et rejetées vers les confins de l'Asie et de l'Europe, à Catherinbourg, par exemple.

Pour d'autres lieux tels que Pétersbourg, dont la situation est moins orientale, quoique plus élevée en latitude, cette phase extrême est au moment d'apparaitre. Dans d'autres points qui se trouvent à l'occident de l'Europe, mais à une latitude moindre, la direction du

mouvement de l'aiguille d'inclinaison ne changera pas encore de longtemps. Ainsi, à Bruxelles, ce changement aura lieu seulement dans une cinquantaine d'années, et à Paris trente ou quarante ans plus tard.

Si nous avons rapporté ici les déductions que M. Hansteen a obtenues théoriquement des faits déjà recueillis, c'est afin de faire bien ressortir ce que l'on est en droit d'attendre du mouvement qui est imprimé actuellement aux recherches sur le magnétisme terrestre.

2° DE LA DÉCLINAISON MAGNÉTIQUE.

Pour mesurer la déclinaison, nous avons fait usage d'une boussole géodésique à lunette, pourvue d'un cercle vertical ainsi que d'un niveau, et disposée de manière à permettre de la transformer en théodolite-boussole. Elle sort des ateliers de Gravet, successeur de Lenoir. Nous nous étions assuré, par une détermination de latitude, que l'instrument, quoique ne présentant qu'un limbe d'un diamètre peu considérable (16 centimètres environ), était susceptible néanmoins de donner des résultats d'une précision, sinon très-grande, du moins suffisante dans l'ordre des minutes.

Le réticule de la lunette est formé de trois fils parallèles coupés perpendiculairement par un quatrième. La lunette est portée sur deux colliers qui permettent de lui faire exécuter une demi-révolution sur elle-même. Ces colliers sont à charnière dans le haut; en les ouvrant, on a la possibilité de retourner la lunette par ses deux extrémités. L'instrument s'adapte solidement sur un pied à trois branches. Quand on veut obtenir l'horizontalité du cercle azimutal dans le plan

duquel se meut l'aiguille aimantée, il est nécessaire de suppléer à une disposition qui manque dans l'instrument, en faisant mouvoir les branches du pied. On se dirige alors par les indications d'un niveau auxiliaire que l'on fait reposer sur le cercle azimutal, vu que le niveau qui fait corps avec l'instrument ne pourrait suffire pour cet objet. Avant d'opérer, il faut, en outre, régler la boussole de manière que l'axe optique de la lunette soit parfaitement horizontal, lorsqu'il correspond au 0 de la division du cercle vertical. On peut y parvenir à l'aide d'un mouvement de vis; et c'est alors que l'on est conduit à retourner la lunette par ses extrémités. Il faut aussi que les fils parallèles du réticule soient ramenés à la direction horizontale.

Nous avons maintenant à faire connaître les différents modes d'observations que nous avons suivis.

1° Nous avons procédé en relevant des hauteurs solaires et observant en même temps l'angle formé par le vertical de cet astre avec le vertical passant par l'axe de l'aiguille, c'est-à-dire l'azimut rapporté au méridien magnétique. A l'aide de l'angle de hauteur et des données fournies par *la connaissance des temps*, nous avons pu calculer l'azimut rapporté au méridien astronomique. A cet effet, nous avons employé la formule

$$\text{Cos.}^2 \frac{1}{2} A = \frac{\text{Sin. K Sin. (K-D)}}{\text{Sin. Z Sin. C}}$$

dans laquelle A désigne l'azimut cherché, Z la distance zénithale, C le complément de la latitude du lieu, D la distance de l'astre au pôle et K la demi-somme des quantités Z, C et D.

La distance zénithale se déduit immédiatement de

l'angle de hauteur, mais il faut auparavant corriger cet angle de l'effet de la parallaxe et de celui de la réfraction. Lorsqu'on a ainsi obtenu l'azimut astronomique, en le comparant à l'azimut magnétique observé directement, on en déduit immédiatement la déclinaison.

Voici un exemple des résultats que nous avons obtenus. Nous avons choisi celui qui se rapproche le plus de la moyenne :

Le 11 mars 1854, vers neuf heures et demie du matin, la hauteur du soleil à Nimes était de 35° 42′ ; réduisant cette hauteur et empruntant les données de la *connaissance des temps*, nous avons trouvé pour l'azimut solaire compté du méridien astronomique et à partir du nord 143° 19′. L'observation avait donné directement pour l'azimut compté du méridien magnétique 161° 26′. La différence de ces deux arcs, qui est de 18° 7′, mesure la déclinaison.

2° Nous avons eu recours à la méthode des hauteurs correspondantes. Nous dirigions la lunette de l'instrument sur le soleil avant midi et nous observions l'azimut correspondant. Corrigeant ensuite l'angle de hauteur ainsi obtenu de l'effet du mouvement en déclinaison pendant l'intervalle des deux passages de l'astre dans le même plan horizontal, nous observions ensuite dans l'après-midi le moment où le soleil se présentait à la hauteur réduite, ce qui donnait un nouvel azimut solaire. Il devenait ensuite facile, par le moyen des deux azimuts ainsi obtenus, de déterminer la position du méridien magnétique par rapport au méridien astronomique, et par conséquent, la déclinaison. La moyenne des trois résultats a été de 18° 10′.

3° Enfin, nous avons mesuré la déclinaison par la

méthode des hauteurs circuméridiennes ; c'est celle qui nous a donné les résultats les plus concordants entre eux. Pour chaque opération nous relevions un grand nombre de hauteurs solaires à des intervalles très-rapprochés, quinze ou vingt minutes avant et quinze ou vingt minutes après midi. Nous observions en même temps l'heure ainsi que l'azimut magnétique correspondant : l'heure précise de midi nous était donnée par un cadran solaire construit avec toute l'exactitude possible. Nous parvenions ainsi à connaître les relations entre les changements d'azimut et ceux de hauteur. Nous avions, d'après cela, le moyen de calculer avec une assez grande approximation l'azimut magnétique correspondant au passage du soleil dans le plan du méridien astronomique, et d'en déduire la déclinaison. Des observations de ce genre, répétées pendant quatre jours, nous ont donné en moyenne 18° 8′ 1/2.

De l'ensemble des résultats, tels que nous les avons obtenus du 11 au 16 mars 1854, il s'ensuivrait qu'à cette époque, à Nimes, la déclinaison aurait été de 18° 8′ (1) ; mais ce résultat doit subir une correction. L'aiguille de la boussole dont nous nous sommes servi est portée par un pivot sur une chape d'agate dans laquelle elle se trouve tellement engagée, qu'on n'a pas le moyen de la retourner pour la suspendre dans cette nouvelle position. Il est donc impossible de reconnaître directement quelle est la direction de l'axe magnétique de l'aiguille par rapport à son axe de figure, pour corriger ensuite au besoin l'influence exercée par le dé-

(1) La plupart des observations ont été faites à une heure voisine de midi et doivent par conséquent correspondre, à peu de choses près, au maximum des variations diurnes.

faut de parallélisme ; nous y sommes parvenu d'une autre manière. Pendant un séjour que nous avions eu occasion de faire, en 1853, à Marseille, nous avions profité de l'obligeance de M. Valz pour comparer la boussole qui était entre nos mains avec celle de l'Observatoire, dans laquelle la suspension de l'aiguille est obtenue par le moyen d'un étrier qui laisse toute facilité pour le retournement de cette aiguille. Nous avions reconnu ainsi que la première boussole présente une différence en plus de 11′ ; d'après cela, la moyenne de la déclinaison à Nimes pour l'époque que nous avons indiquée doit être ramenée à 17° 57′.

Pour retrouver une autre observation de la déclinaison dans notre ville, il faut remonter au siècle précédent. M. J.-César Vincent a fait connaître, dans la *Topographie de Nimes*, une observation de ce genre qui lui est due. Il est à regretter que le savant et judicieux auteur de cet ouvrage n'ait pas indiqué l'époque précise à laquelle elle a été faite, mais il est probable qu'elle est antérieure de quelques années seulement à 1790. La déclinaison était alors de 19° 55′ (1). La différence est donc maintenant d'environ deux degrés (1° 58′). Cette variation a dû se produire avec des phases irrégulières. On sait, en effet, que dans l'Europe occidentale le mouvement en déclinaison a eu un maximum, de 1815 à 1819. L'aiguille est restée d'abord à peu près stationnaire, ou du moins n'a présenté que de légers écarts en divers sens ; mais depuis 1827, le mouvement rétrograde s'est nette-

(1) Non-seulement M. Vinceut n'a point donné la date de son observation, mais il n'a point fait connaitre le procédé qu'il avait employé.

ment prononcé. Il a même montré une progression assez rapide de nos jours. Ainsi, à Paris, par exemple, de 1827 à 1835, la diminution de la déclinaison avait été en moyenne de 2′ par an ; elle s'est élevée à 5′ depuis cette époque. Un fait semblable a dû se présenter pour Nimes. Il faut espérer qu'à l'avenir les observations se multiplieront ici de manière à permettre d'y suivre cet ordre de phénomènes (1).

Quand on compare les résultats obtenus pour la déclinaison en divers pays, on est frappé de certaines discordances, qui ne sauraient être expliquées uniquement par la différence de position des lieux. Elles doivent être alors l'effet de certaines causes perturbatrices, telles que la présence accidentelle de masses de fer contre lesquelles les observateurs ont négligé de se tenir en garde. De là résulte la nécessité de recourir à de nouvelles observations faites en dehors de pareilles influences. Aussi conviendrait-il, comme MM. Laugier et Mathieu en ont donné l'exemple l'an dernier à Paris, de déterminer la déclinaison dans plusieurs positions coordonnées par rapport au méridien magnétique. On parviendrait ainsi à distinguer dans tous les cas les résultats qui méritent d'être adoptés.

En multipliant les observations dans de telles condi-

(1) M. Legrand, dans un mémoire présenté à l'Académie des Sciences en 1828, a trouvé le moyen de lier entre eux, par une théorie ingénieuse, les phénomènes de déclinaison et ceux d'inclinaison. Il a établi des formules simples à ce sujet et a pu déjà en tirer des conséquences remarquables qui devront s'étendre dans la suite. Elles offrent d'ailleurs une utilité particulière ; elles permettent d'interpoller avec avantage les résultats obtenus dans chaque lieu. Il deviendra intéressant d'en faire l'application aux observations de Nimes, surtout lorsqu'on en aura recueilli de nouvelles.

tions, on pourra obtenir alors le tracé exact des lignes d'égale déclinaison, qui sont encore si imparfaitement et si incomplètement connues. Un physicien allemand, M. Kreil, vient de s'avancer dans cette voie. Il a présenté récemment à l'Académie des Sciences de Vienne un travail contenant le résultat de ses observations sur la déclinaison d'un grand nombre de points des côtes de l'Adriatique. Dans les lieux où il a pu obtenir des termes de comparaison, il a constaté que depuis trente ans, la déclinaison a diminué de trois degrés environ, soit en moyenne d'à peu près six minutes par an. En opérant le tracé des lignes comprenant les points d'égale déclinaison qu'il avait observés, il a reconnu que dans le voisinage des Alpes, ces lignes, au lieu de se diriger à peu près exactement du sud au nord, comme il l'avait constaté dans l'Albanie, la Dalmatie et la Hongrie, dévient de cette direction pour se raccorder plus ou moins avec celle du sud-ouest au nord-est, et qu'en outre, ces lignes se rapprochent alors davantage les unes des autres.

Ce résultat nous paraît confirmé par la comparaison de certaines observations, telles que celles de Marseille et de Genève, se rapportant à des lieux rapprochés aussi de la même chaîne de montagnes, mais à l'opposé de ceux qui ont été explorés par le physicien allemand. Une observation due à M. A. Erman, et comprise dans un travail communiqué par lui à l'Académie de Bruxelles, avait donné 17° 35′ pour la déclinaison, à Marseille, au mois d'août 1853. Une autre observation faite dans cette ville, le 22 décembre de la même année, par M. Valz, directeur de l'Observatoire, et à laquelle M. Chacornac et moi avions coopéré, fournissait une déclinaison de 17° 31′, qui

concorde avec celle du physicien étranger, surtout si l'on tient compte de la diminution graduelle que subit la déclinaison dans le même lieu, et si l'on considére, en outre, que la différence des heures d'observation, dans le cours de la même journée, peut suffire pour occasionner une différence de plusieurs minutes dans la déclinaison, par le seul effet des variations périodiques diurnes. La déclinaison magnétique obtenue à Genève en 1852, à l'Observatoire de cette ville, était de 18° 3′; en admettant une diminution de 4 minutes par an, ainsi qu'elle résulte des observations faites antérieurement dans le même Observatoire, la déclinaison, en 1853, a dû être de 17° 59′, qui présente une différence de 24 minutes, comparativement à la déclinaison de Marseille.

Or, dans l'Europe occidentale, lorsqu'on s'avance de l'ouest à l'est sur le même parallèle, la déclinaison va toujours en diminuant. Genève doit donc, d'après cela, se trouver à l'ouest de la ligne iso-magnétique passant par Marseille. Cette ligne (1), en se portant vers le nord, s'infléchit du côté des Alpes suisses. Au-

(1) La même ligne iso-magnétique de déclinaison prolongée vers le sud doit passer un peu à l'est d'Alger, ainsi que cela est démontré par deux résultats obtenus, l'un en 1832 par un observateur habile, M. le capitaine Berard, qui devint ensuite contre-amiral, et l'autre en 1848 par mon neveu, M. Bouchet-Rivière, lieutenant de vaisseau, chargé de continuer le long de la côte d'Afrique les travaux hydrographiques si remarquables de M. Berard. En 1832, la déclinaison à Alger était de 19° 25′, et en 1848, de 17° 42′, ce qui indique une diminution moyenne annuelle de 4, 9 minutes. Il suit de là qu'en 1853, la déclinaison devait être de 17° 42′, qui ne diffère que de 7′ de celle de Marseille à la même époque.

tant qu'il est permis de le déduire de ce qui est connu maintenant relativement aux variations de la déclinaison sur le même parallèle, la ligne doit passer dans les environs de Vevay. C'est la ligne iso-magnétique partant de Nimes (1) qui traverse les environs de Genève, malgré une différence de longitude de 1° 48′ entre ces deux villes pour une distance en latitude qui n'est que de 2° 22′.

Cette influence magnétique particulière qui vient d'être signalée pour les Alpes, s'étend-elle aux autres chaînes de montagnes, et à quel ordre de causes faut-il la rapporter ? Sur ce point comme sur bien d'autres, se présentent de nombreux sujets d'étude ; mais la théorie n'est pas seule intéressée à ce genre de recherches. Elles ont aussi sous certains rapports une grande importance pratique. Ainsi, par exemple, les résultats obtenus par M. Kreil font voir que pour la navigation de la mer Adriatique, la marche et la sûreté des navires peuvent être compromises, si l'on s'en rapporte uniquement aux indications magnétiques portées sur les anciennes cartes. Est-il nécessaire d'ajouter que ce qui est vrai pour la navigation de la mer Adriatique

(1) La ligne iso-magnétique de Nimes prolongée vers le sud doit passer sur la côte d'Afrique, un peu à l'ouest de Cherchell. En effet, d'après l'observation faite en 1848 par M. Bouchet-Rivière, la déclinaison à Cherchell était de 18° 19′. Adoptant une diminution annuelle de 4, 9 minutes comme pour Alger, on voit que la déclinaison a dû être ramenée, en 1854, à 17° 50′, qui ne présente qu'une différence de 7 minutes avec celle de Nimes à la même époque. Du reste, les observations de M. Bouchet-Rivière entre Oran et Tunis montrent que sur cette partie du littoral de l'Afrique, les lignes iso-magnétiques de déclinaison sont plus distantes que dans la partie méridionale de l'Europe qui lui est opposée.

l'est aussi pour la navigation en général ? Il faut donc demander à la science de fournir de nouveaux documents et surtout de poursuivre la découverte des lois, qui devront permettre de calculer les changements que le temps apporte dans ces phénomènes de déclinaison. En cela, comme pour les autres éléments magnétiques terrestres, les progrès déjà obtenus répondent de ceux qui restent à obtenir.

NOTE

SUR

L'ABAISSEMENT EXTRAORDINAIRE

DE LA TEMPÉRATURE A NIMES,

EN JANVIER 1855,

Par M. PLAGNIOL.

La crise de froid que nous avons eu à subir dans la seconde quinzaine de janvier a présenté des phases tout-à-fait extraordinaires. Depuis le commencement de l'hiver, les vents du nord avaient régné presque constamment, sans entraîner avec eux un abaissement bien notable de la température. Jusqu'au 15 janvier, les gelées s'étaient à peine fait sentir. C'est seulement

à partir du 16 que le refroidissement atmosphérique a commencé à se prononcer, sans dépasser toutefois, pendant les trois jours suivants, 3 à 4 degrés au-dessous de 0; et même le vendredi 19, le vent continuant à souffler du nord-est et le ciel s'étant couvert, la température s'est un peu relevée. C'est alors que la neige est apparue. Elle est d'abord tombée en faible quantité pendant la journée, mais ensuite sa chute est devenue très-abondante durant la nuit. De huit heures du soir à minuit, elle se précipitait en flocons si gros et si pressés, qu'il était bien difficile alors de distinguer la lumière des reverbères à quelques pas de distance. Dans un intervalle de trente années d'observations à Nimes, nous n'avions jamais eu à constater une phase aussi extrême de ce phénomène météorologique. Le lendemain, la neige formait sur le sol une couche de 45 centimètres d'épaisseur. A la suite de la chute de cette neige, qui s'était renouvelée encore pendant plusieurs heures dans la matinée et qui, en dernier lieu, avait été accompagnée de grésil, le froid reprit plus d'intensité.

Dès ce même jour du samedi, à six heures du soir, j'observai une température de 6 degrés centigrades au dessous de 0. Cette observation fut faite avec un thermomètre à *minima*, disposé en dehors d'une fenêtre au troisième étage de la maison que j'habite. Cette fenêtre est en regard du nord au-dessus d'une vaste cour et domine fortement les toits des maisons voisines. Dans la nuit du samedi au dimanche, le *minimum* indiqué par le même instrument se trouva de 10 degrés 6/10 au-dessous de 0; mais ce fut la matinée du lundi (22 janvier) qui amena la plus basse température. Le thermomètre descendit alors à 11 degrés 6/10. Le

lendemain mardi, le *minimum* fut ramené à 9 degrés 7/10 au-dessous de 0, et le mercredi, à 2 degrés 1/2. La grande crise de froid était alors passée, et le thermomètre, durant les quatre jours suivants, oscilla entre 1 degré et 5 degrés au-dessous de 0.

Un autre observateur, M. le capitaine d'artillerie Belchamp, a trouvé un abaissement de la température bien plus considérable. Les *minima* observés par lui ont été :

Le 20 janvier,	6 degrés	7/10	au-dessous de 0 ;
Le 21	—	12 —	2/10	—
Le 22	—	16 —	4/10	—
Le 23	—	12 —	4/10	—

Ainsi, le *minimum* absolu aurait été, d'après M. Belchamp, de 16 degrés 4/10 au-dessous de 0, tandis que, d'après mes observations, il serait seulement de 11 degrés 6/10. D'où peut provenir une aussi grande différence et à quel chiffre doit-on s'arrêter?

J'ai moi-même contribué à l'installation des instruments météorologiques de M. Belchamp, après les avoir soigneusement vérifiés. Le thermomètre qui lui a présenté le plus grand abaissement de température est disposé au haut d'un mur qui sépare deux jardins et à plusieurs mètres de la maison à laquelle ces jardins sont contigus. Cette maison et les jardins sont situés à une assez grande distance des premières habitations du faubourg de la ville, situé de ce côté.

Il m'avait paru que jusqu'à présent, dans la plupart des observatoires, les thermomètres destinés aux observations météorologiques n'étaient point placés d'une manière entièrement convenable. On se con-

tente le plus souvent de les établir en dehors d'une porte ou d'une fenêtre contre des murs, à l'exposition du nord, en les séparant de ces murs seulement à l'aide d'une cage en bois. C'est là sans doute une disposition commode, surtout pour les observations de nuit et par de mauvais temps; mais elle ne suffit pas pour répondre aux exigences d'une bonne observation. Le thermomètre ainsi disposé fait plus ou moins corps avec le bâtiment contre lequel il est appliqué. La masse de ce bâtiment ne cédant que lentement aux variations de température qui surviennent au dehors, s'oppose soit par voie de conductibilité soit par voie de rayonnement, à ce que l'instrument se mette promptement en équilibre avec l'air extérieur. Il peut même arriver que cet instrument ne participe que fort incomplètement aux changements calorifiques de l'atmosphère, surtout quand ils se produisent brusquement ou qu'ils n'ont qu'une courte durée : les indications thermométriques se trouvent donc alors compliquées par les phénomènes de refroidissement ou de réchauffement que subit le bâtiment lui-même et qui ont leurs lois particulières. Au lieu d'observer en réalité un simple thermomètre, on opère avec un instrument dont les masses solides d'une construction en pierre font partie et qui ont pour effet d'en modifier la marche plus ou moins profondément.

Pour remédier à cet inconvénient dans les observations que M. Belchamp avait en vue de faire, je l'engageai à établir un de ses thermomètres de manière à ce qu'il fût entouré de tous côtés par une masse d'air libre d'une assez grande étendue. C'est d'après cela que l'instrument fut suspendu à un double écran vertical en bois fixé lui-même au haut d'un mur, ce

double écran étant placé de façon à défendre le thermomètre de l'action directe des rayons solaires.

On peut comprendre, d'après ce que nous venons de dire, comment l'observation de M. Belchamp a montré un abaissement de température plus grand que celui que j'ai observé. Le froid ayant fait une invasion brusque, il en est résulté que le corps des maisons n'avait point encore eu le temps de se refroidir complètement et de se mettre en accord de température avec l'air, lorsque le moment de la plus forte crise thermométrique est arrivé. Aussi, mon thermomètre à *minima*, quoiqu'il fût à l'exposition du nord et à quelques centimètres de la croisée au devant de laquelle il est placé, n'a pas dû, à cause de l'excès de chaleur que conservait encore le bâtiment, suivre exactement les variations de température de l'air, tandis que celui de M. Belchamp, qui était à l'abri d'une pareille influence, a pu faire connaître parfaitement la température de l'air en rase campagne et en dehors de l'effet de toute cause étrangère.

Une circonstance particulière a dû, d'ailleurs, contribuer à rendre plus grande encore cette différence entre la température de la ville et celle de la campagne. Au lieu du vent du nord-est (tramontane), qui avait régné avec violence dans les derniers jours de décembre et au commencement de janvier, qui soufflait encore fortement le 19, mais ne se faisait plus sentir que faiblement dans les matinées des 20 et 21, le temps était devenu tout-à-fait calme le 21 et le 22. Ainsi, dans ces deux jours, le vent n'intervenait nullement, et par conséquent n'apportait point avec lui l'effet qui lui est propre et qui consiste à équilibrer plus ou moins promptement la température des masses solides avec

celle de l'air. C'est donc à l'observation de M. Belchamp qu'il faut s'en rapporter pour la détermination du refroidissement *maximum* qui s'est fait sentir. La discordance des résultats dans les deux modes d'observations est de nature à montrer combien il importe, conformément aux déductions théoriques, de placer les thermomètres destinés aux recherches météorologiques dans une situation qui les isole autant que possible de tout corps de bâtiment. C'est là une précaution trop négligée en général et sur laquelle nous pensons que l'on doit insister.

En 1820, le 12 janvier, nous avions observé ici un abaissement de température de 11 degrés 2/10 au-dessous de zéro, et en 1830, le 1er février, de 11 degrés 4/10 au-dessous de zéro. Ces observations avaient été faites aussi sur les boulevards de la ville; mais, à l'une et à l'autre de ces deux époques, le froid était accompagné de vent, et, par conséquent, la différence de température avec la campagne avait dû être moindre que pour la crise de cette année. Celle-ci est non-seulement plus forte que les deux précédentes, mais elle dépasse peut-être toutes celles qui ont été observées dans notre pays. D'après une indication fournie par M. Valz et qu'il a relevée dans les registres météorologiques de M. Baux, son grand-père, la température à Nimes se serait abaissée, en janvier 1768, à 14 degrés centigrades au-dessous de zéro. Nous ne saurions discuter cette observation, vu que nous ignorons dans quelles conditions elle a été faite, et si elle doit se rapporter à l'enceinte de la ville ou au dehors.

Une pareille rigueur de la saison était bien faite pour inspirer des craintes relativement à l'effet produit sur certaines végétations propres à notre climat. Aussi

il nous a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître, à côté de la température atmosphérique, celle que le sol avait eu à subir à travers la couche de neige qui l'a recouvert pendant tout le temps qu'a duré la période extrême du froid. A l'aide d'un thermomètre très-sensible, à longue tige de verre, nous avons pu constater quelques résultats précis à ce sujet.

Les observations ont été faites, le 23, à la campagne, dans des lieux entièrement découverts. Ce jour-là, la température de l'atmosphère s'était abaissée, le matin, à 12 degrés au-dessous de zéro, d'après l'indication même de M. Belchamp. Au moment où nous avons observé, à dix heures du matin, la température de la surface de la neige était encore à 6 degrés au-dessous de zéro, et celle de l'air à 3 degrés *id.*; cependant, dans l'intérieur de la couche de neige, à 10 centimètres de profondeur, la température était seulement de 2 degrés 1/2 au-dessous de zéro; à 20 centimètres, de 2 degrés, et à 40 centimètres, de 1 degré 2/10. Le sol lui-même était à cette dernière température, qu'il avait dû prendre dès le 19 janvier, au moment de la chute de la neige. La couche de cette neige avait donc eu pour effet de le préserver contre un refroidissement ultérieur. On savait déjà que la neige est un mauvais conductèur du calorique, et qu'en vertu de cette propriété, elle peut servir à défendre les champs et les plantes qu'elle recouvre des rigueurs de l'hiver. Les chiffres relatifs aux observations que nous venons de rapporter nous semblent propres à éclairer encore mieux un pareil ordre de faits.

—

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES EN 1855,

A SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON (GARD),

Par M. CH. D'HOMBRES FILS.

L'intempérie des saisons, les mauvaises récoltes qui en sont la suite inévitable, le développement et l'extension de l'oïdium, l'invasion du choléra, fléaux que la main de Dieu laisse tomber sur la terre et dont il n'est point permis à l'intelligence humaine de découvrir la cause : tels sont les faits qui rendent 1854 fatalement mémorable.

Le caractère le plus tranché de la constitution météorologique de cette année est une extrême sécheresse. C'est la seconde fois, depuis 1803, que nous obtenons des résultats udométriques aussi minimes ; ils n'atteignent pas la moitié de la moyenne de toutes nos observations, et, ce que nous devons encore noter, c'est que les mois où, d'ordinaire, il tombe le plus de pluie, ont été ceux dans lesquels nous en avons mesuré le moins.

L'humidité et la chaleur sont aussi nécessaires à la végétation qu'une culture bien entendue. Ce sont, peut-être, les conditions les plus indispensables au succès des produits agricoles, pourvu, toutefois, que ces deux agents se présentent dans certaines limites, dans certaines proportions.

Si, par des amendements convenables, on peut espérer de modifier les terrains, de les enrichir des éléments d'une puissance végétative qu'ils n'avaient point, ce n'est qu'à la condition que l'humidité et la chaleur favoriseront les efforts de l'agriculteur, l'une, en décomposant ou dissolvant les engrais, en imprégnant la terre de leurs principes actifs; l'autre, en élaborant, par son action, les sucs qui doivent porter la vie et la fertilité dans les végétaux.

En compulsant nos registres géorgico-météorologiques, nous trouvons que les années qui ont donné de bonnes récoltes sont celles où la quantité de pluie tombée se rapproche le plus de notre moyenne; dans les années de sécheresse, nos produits ont été plus que médiocres, et 1854 ne fera pas exception.

Février, qui est un des mois les plus pluvieux, ne nous a donné que 2,25 millimètres d'eau; mars en a fourni 11, et avril 31,50. Aussi, les fourrages ont souffert; ils sont restés petits, bas; les prairies artificielles ont rendu moins encore.

Les mois de mai et de juin furent pluvieux; ils contrarièrent la floraison des blés et la récolte des vers à soie.

La difficulté de se procurer de la feuille sèche, le temps humide qui continua pendant les dernières mues des vers et pendant leur *montée*, la fermentation rapide de la litière, tout contribua à développer, à propager la grasserie et la jaunisse qui décimèrent nos éducations.

Les céréales offraient les plus belles apparences dans le mois de mai. Les blés, forts et vigoureux, s'élevaient chargés de nombreux épis. La floraison commençait, alors que les pluies survinrent; elle fut incomplète.

Plus tard, en juillet, l'élévation subite de la température acheva de compromettre la récolte. Les blés jaunirent et se desséchèrent rapidement. Leur rendement a été médiocre.

La première récolte des pommes de terre avait été bonne ; les tubercules étaient gros, nombreux : ils ne se sont pas conservés. Les pluies de mai et de juin, qui avaient favorisé leur développement, n'ont-elles pas contribué à propager la maladie qui les a détruits ? La cause du bien n'a-t-elle pas été, par son exagération, la cause du mal ? Nous le pensons.

Les vendanges ont été mauvaises. Au commencement du printemps, les vignes se couvrirent de feuilles, leur végétation était superbe ; mais la floraison ne s'est opérée que lentement et d'une manière inégale. Une grande partie des fleurs avortèrent.

On attribua aux brouillards et aux pluies de mai cette première perte, que devaient bientôt augmenter les ravages de l'oïdium. Il s'est montré plus tard que les années précédentes. Ce n'est que vers la fin de juin que nous avons pu constater sa présence dans nos vignes. Il a sévi dans un rayon plus étendu ; il a envahi des vignes qu'il avait jusqu'alors épargnées ; mais, néanmoins, il paraissait avoir perdu de son intensité.

Dans plusieurs vignes que nous avons parcourues, différentes et par leur exposition, et par la nature du terrain, et par la culture, nous avons vu des raisins, couverts de cette poussière cendrée qui caractérise le redoutable cryptogame, arriver à leur maturité. — Plusieurs propriétaires, et nous-même, en avons fait cuver séparément : ils n'ont donné que peu de suc, et le goût en est détestable. Le vin, cette année, est de bonne qualité.

Les châtaigniers, les oliviers, devaient aussi subir les fâcheuses influences des intempéries atmosphériques. Ces derniers étaient couverts de fruits. Beaucoup ont été piqués et sont tombés de bonne heure; mais on n'a pas, heureusement, observé sur ceux-ci les caractères qui, l'année dernière, avaient fait croire à la présence de l'oïdium sur les olives. Celles qui ont mûri ont rendu beaucoup d'huile.

Les châtaigniers jaunirent vite. Ceux qui, sur les hauteurs, étaient plus exposés à la sécheresse, furent effeuillés avant même la maturité de leurs fruits, qui ont avorté en grande partie. Les châtaignes sont petites et la récolte est moyenne. Elle est, au contraire, fort bonne dans les pays voisins, où la sécheresse a été moins prolongée.

Nous ne parlerons pas des légumes, qui sont d'une bien minime importance pour nos localités.

Semés presque toujours sans soins, on compte peu sur leur réussite, et ce n'est que dans les années humides que leurs produits peuvent être notés. Cette année, ils ont été nuls.

La marche du baromètre a été très-variable, ses oscillations nombreuses, ses écarts brusques, mais trop peu importants pour être signalés. Le plus grand, arrivé du 15 au 16 novembre, donne 10,05 millimètres de différence; nous en avons trouvé de plus considérables les années précédentes, et nous rappelons celui-ci parce qu'il se rapporte à l'époque du sinistre qui a fait échouer nos vaisseaux sur les côtes de la mer Noire.

Les résultats définitifs de nos observations barométriques ne s'écartent point de nos moyennes.

Ainsi, les variations accidentelles nous donnent :

Plus grande hauteur du baromètre	763,18
Plus grand abaissement —	723,80
Différence..............	39,38
Notre différence moyenne est.......	38,41

La différence de l'année, 748,28, diffère peu de celle de midi, 748,22.

Si nous prenons les moyennes des quatre saisons, nous avons :

Pour le printemps ...	749,33
Pour l'été..........	747,19
Pour l'automne.....	747,49
Pour l'hiver........	748,46

Les moyennes du printemps et de l'hiver, qui s'écartent le plus et le moins de celle de l'année, nous donnent 748,89, hauteur à peu près égale à cette dernière.

Enfin, pour les variations diurnes, en exprimant par m la hauteur du baromètre à midi, nous aurons :

Le matin ...	$m + 0,47$
Après midi ..	$m - 0,46$
Le soir	$m + 0,27$

d'où nous tirons :

Abaissement du jour ...	0,93
Ascension du soir.....	0,73

ce qui est conforme aux principes de M. de Ramond.

Nous devons faire observer que, dans les divers résultats que nous donnons, le baromètre est réduit à zéro.

Nous pouvons classer 1854 en première ligne dans le tableau des années où la chaleur a été la plus intense, la plus soutenue. Non-seulement la moyenne hauteur du thermomètre, pendant chaque saison, dépasse celle de nos observations pour ces mêmes époques, mais jamais nous n'avions eu à noter 36° de chaleur.

Les 21, 22, 23 juillet, le thermomètre s'est élevé à cette hauteur, et la moyenne de chacune de ces journées est 32° 22 — 32° 72 — 32° 26.

Les résultats de 52 années d'observations nous donnent pour moyenne 15,50.—Une seule fois, en 1846, nous avons trouvé 16,50. En 1849, comme en 1854, nous avons trouvé 16,27.

Le tableau de la récapitulation de nos observations météorologiques, qui accompagne ces quelques notes, offre la répartition de la pluie pendant les divers mois de l'année. Il montre qu'il est tombé plus d'eau pendant la nuit que pendant le jour. Nous devons ajouter qu'il a plu vingt-neuf fois de jour et vingt-une fois de nuit, c'est-à-dire moins de nuit que de jour, ce qui est conforme aux principes reconnus.

—

4, par le Baron CHAR

ANÉMOMÈTRE.				
E.	E.	S-E.	S.	S-O.
8	»	»	5	»
7	»	»	1	»
8	»	1	6	»
3	»	1	19	»
0	»	»	11	»
6	»	»	13	»
7	»	1	10	1
7	»	»	3	»
4	»	»	13	1
5	»	»	5	10
9	»	»	7	»
8	»	»	4	»
2	»	3	97	12

TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU.

Président : M. Abric, propriétaire.

Vice-Président : M. Ignon ✱, Conseiller à la Cour Impériale de Nimes.

Secrétaire perpétuel : M. Nicot (O. ✱) (O. U.), Recteur honoraire d'Académie.

Secrétaire adjoint : M. Jules Salles, peintre.

Trésorier : M. Ate Pelet ✱, Inspecteur des Monuments historiques.

Bibliothécaire : M. Liotard, Bibliothécaire de la ville.

Président honoraire :

Le Préfet du Gard.

Date de la Réception.	ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.
An XIII.	M. le baron d'Hombres-Firmas ✱, correspondant de l'Institut, à Alais.
7 janvier 1816.	M. Simon Durant ✱, ancien directeur des Quinze-Vingt.
25 mars 1818.	M. Simil, chanoine, à Agen.

Date de la réception.	MEMBRES RÉSIDANTS.
25 mars 1818.	M. NICOT (O. ✱) (O. U.), recteur honorre.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES RÉSIDANTS.
	MM.
25 mars 1818.	Liotard, ancien professeur de mathématiques, bibliothécaire de la ville.
25 mars 1818.	Charles Rey, homme de lettres.
28 février 1821.	Emile Teulon, premier président de la Cour impériale.
1er décem. 1828.	Pagézy (O. ✱), colonel d'état-major.
13 mars 1822.	Plagniol ✱, inspecteur honoraire d'Académie.
30 mai 1829.	Auguste Pelet ✱, inspecteur des monuments historiques.
10 mars 1830.	De Labaume ✱, président de chambre à la Cour impériale.
19 mai 1830.	J. Reboul, ancien représentant.
28 janvier 1832.	L. Maurin ✱, conseiller à la Cour impériale.
28 janvier 1832.	C. Fontaines ✱, docteur-médecin.
29 décem. 1832.	Abric, propriétaire.
7 janvier 1837.	Deloche ✱, inspect. de l'Académie de Montpellier.
7 janvier 1837.	Fontanès, pasteur.
28 avril 1838.	Ferdinand Girard (O. ✱), ancien pair de France.
13 avril 1839.	Numa Boucoiran, directeur du Musée.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES RÉSIDANTS.
	MM.
13 avril 1839.	Pleindoux ✱, docteur-médecin.
7 décemb. 1839.	F. de La Farelle, correspondant de l'Institut, ancien député.
14 mars 1840.	L'abbé Privat ✱, chanoine.
24 décem. 1842.	De Daunant (C. ✱), premier président honoraire, ancien pair de France.
24 décem. 1842.	H. Rivoire, chef de division à la Préfecture.
7 juillet 1849.	Philippe Hedde, ancien conservateur du musée de St-Étienne.
21 juillet 1849.	P. de Castelnau ✱, docteur-médecin.
13 juillet 1850.	Alphonse Dumas, secrétaire de la Société d'Agriculture.
13 juillet 1850.	Ignon ✱, conseiller à la Cour impériale.
13 juillet 1850.	Jules Salles, peintre.
26 novem. 1852.	Aurès ✱, ingénieur en chef du département du Gard.
22 janvier 1853.	Jouvin ✱, ingénieur en chef en retraite.
22 janvier 1853.	Germer Durand, préfet des études à l'Assomption.
7 janvier 1854.	Gaston Boissier, professeur de rhétorique au lycée impérial de Nimes.
7 janvier 1854.	Ollive-Meinadier, membre de la Chambre consultative d'Agriculture.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES RÉSIDANTS.
	MM.
13 mai 1854.	Bousquet ✱, chirurgien-major en retraite.
6 janvier 1855.	M. Moriau ✱, recteur d'Académie en retraite.

Date de la réception.	MEMBRES NON RÉSIDANTS.
	MM.
18 messid. an IX.	Gergonne (O. ✱) (O. U.), correspondant de l'Institut, recteur en retraite.
27 juin 1807.	F. Guizot (G. C. ✱), ancien ministre.
1er janvier 1809.	Blaud, médecin à Beaucaire.
1er janvier 1809.	Marquis d'Aramon ✱, ancien pair de France, à Aramon.
5 décemb. 1810.	De Gasparin (C. ✱), ancien ministre, à Paris.
7 janvier 1816.	Maillet-Lacoste ✱, professeur de Faculté, honoraire, à Paris.
7 janvier 1816.	Enjalric ✱, président honoraire, à Aix.
25 mai 1818.	Benjamin Valz ✱, directeur de l'Observatoire, à Marseille.
28 janvier 1832.	Ferdinand Béchard, avocat, ancien député du Gard.
23 avril 1818.	Jules Teissier, doct.-méd., vice-président du Conseil général du Gard, à Anduze.
24 juin 1831.	Serres ✱, docteur-médecin, à Alais.

Date de la Réception.	Suite des MEMBRES NON RÉSIDANTS.
	MM.
20 mars 1833.	De Poujols, botaniste, à Manduel.
20 mars 1833.	Emilien Dumas, géologue, à Sommières.
28 janvier 1832.	Roux-Ferrand ✱, sous-préfet à Epernay.
20 mars 1833.	Roustan ✱, inspecteur général des études, à Paris.
7 janvier 1837.	Mgr Sibour (C. ✱), archevêque de Paris.
7 juin 1837.	Remacle ✱, préfet du Tarn.
21 mars 1838.	Ch. d'Hombres, maire, à St-Hippolyte-de-Caton.
23 juin 1838.	Isidore Brun, homme de lettres, à St-Gilles.
23 juin 1839.	Collin, peintre, à Paris.
18 juillet 1843.	Thomas de St-Laurent ✱, capitaine d'état-major, à La Bastide-d'Engras.
1er novem. 1847.	Frossard ✱, pasteur, à Bagnères-de-Bigorre.
1er janvier 1849.	Vinard ✱, ingénieur en chef en retraite, à Orange.
1er janvier 1850.	Alexandre Rolland, homme de lettres, à Montpellier.
5 mars 1853.	Rodier de La Bruguière, propriétaire, à Anduze.
30 avril 1853.	Mazade, docteur-médecin, à Anduze.
15 novem. 1854.	Walsin d'Esterhazy, général, commandant une brigade à l'armée d'Orient.

Date de la Réception.	MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
2 novemb. 1810.	Le Chevalier, à Paris.
27 décem. 1810.	Le baron Chaudruc de Crazannes ✱, anc. sous-préfet, à Castelnaudary.
2 novemb. 1820.	Mignet (C. ✱), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales, à Paris.
2 novemb. 1825.	Di Pietro, directeur des douanes, à Alger.
1er décem. 1828.	Marcel de Serres ✱, professeur à la Faculté des Sciences, à Montpellier.
15 février 1849.	J. Bard ✱, homme de lettres, à Chorey (Côte-d'Or).
2 novemb. 1830.	Arthur Beugnot ✱, membre de l'Institut, à Paris.
26 novem. 1830.	Sausse-Villiers, receveur des domaines, à Avignon.
26 novem. 1830.	Michaud ✱, capitaine en retraite.
15 janvier 1831.	C. Vassas, ancien élève de l'Ecole Polytechnique.
15 avril 1832.	Lecoq, professeur d'histoire naturelle, à Clermont-Ferrand.
19 mai 1832.	Colladon, physicien, à Paris.
19 mai 1832.	Lopez, docteur-médecin, à Montpellier.
10 octobre 1832.	Tabarié, chimiste, à Montpellier.
15 décem. 1832.	Richon des Brus ✱, docteur-médecin, au Puy.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
12 mars 1836.	De Quatrefages, membre de l'Institut, à Paris.
12 mars 1836.	Colard des Cherres ✱, capitaine au 52e de ligne.
9 avril 1836.	P. Eyssette, juge, à Largentière.
24 juin 1837.	Duvivier, homme de lettres, à Paris.
20 juin 1837.	Moreau de Jonnès (O. ✱), membre de l'Institut, à Paris.
28 avril 1838.	De Sauriac ✱, président de la Société d'Agriculture, à Foix.
28 avril 1838.	Giraud (O. ✱), membre de l'Institut, ancien ministre, à Paris.
28 avril 1838.	Jules Canonge, homme de lettres, à Nimes.
4 août 1838.	Désiré Nisard ✱, membre de l'Académie Française, à Paris.
10 novem. 1838.	Matter (O. ✱), ancien inspecteur général des études, à Paris.
10 novem. 1838.	De Malbosc, naturaliste, à Berrias.
13 avril 1839.	Auguste Cazeing ✱, ancien président du Tribunal de commerce, à Nimes.
9 novemb. 1839.	Doublet de Boisthibault, avocat, à Chartres.
7 décemb. 1839.	Germain ✱, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, à Montpellier.
7 décemb. 1839.	Chevalier, chimiste, à Orléans.

Date de la Réception.	Suite des MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
15 février 1840.	Quenin ✱, juge de paix, à Orgon.
15 février 1840.	Albert Lenoir ✱, membre de l'Institut historique, à Paris.
4 juillet 1840.	Magen, homme de lettres, à Agen.
4 juillet 1840.	Christol, professeur à la Faculté des Sciences, à Dijon.
4 juillet 1840.	Olry, secrétaire de la Faculté des Lettres, à Strasbourg.
26 décem. 1840.	Lecerf ✱, professeur à la Faculté de droit de Caen.
26 décem. 1840.	Hardouin, avocat à la Cour de Cassation, à Paris.
6 février 1841.	Ragut, secrétaire-général de la Société académiqne, à Mâcon.
6 février 1841.	De Saive, médecin, à Liége.
23 août 1841.	Mme Félicie d'Escudier, à Beaucaire.
2 mai 1842.	De Payan-Dumoulin, avocat, à Valence.
6 août 1842.	Cambessèdes ✱, botaniste, à Pradines (Gard).
6 août 1842.	Jules Renouvier, inspecteur des monuments historiques, à Montpellier.
2 décemb. 1842.	Stancovich, chanoine, à Istria.
24 décem. 1842.	Bernard-Brisse ✱, capitaine d'état-major en retraite, à Nimes.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
16 novem. 1844.	Vte Santarem ✠, à Paris.
11 janvier 1845.	Alexis Perret, professeur à la Faculté des Sciences, à Dijon.
22 février 1845.	Adolphe Ricard, secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier.
5 avril 1845.	Payan, docteur-médecin, à Aix.
7 avril 1845.	Causse, juge, à Nimes.
25 août 1845.	Jules Janin ✠, homme de lettres, à Paris.
15 novem. 1845.	De Robernier ✠, conseiller à la Cour impériale, à Montpellier.
13 décem. 1845.	Jaquemin, homme de lettres, à Arles.
24 janvier 1846.	Magalon, homme de lettres, à Bagnols.
7 mars 1846.	De Guibert, botaniste, à Beaucaire.
9 janvier 1847.	De Valgorge, inspecteur des monuments historiques, à Largentière.
26 juin 1847.	Isidore Hedde, membre de la Chambre consultative de Commerce, à Saint-Etienne.
12 juin 1847.	De Félice, professeur à la Faculté de Théologie, à Montauban.
26 juin 1847.	L'abbé Gareizo, supérieur du Grand Séminaire, à Nimes.
26 juin 1847.	Vingtrinier ✠, docteur-médecin en chef des prisons, à Rouen.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
17 mars 1849.	Félix Bogaerts, professeur d'histoire, à Anvers.
17 mars 1849.	E. de Kerckhove-Varent, d^r^ en droit, anc. chargé d'aff. à Constantinople, à Anvers.
17 mars 1849.	Vte de Kerckhove, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
14 avril 1849.	Alexandre Schaepkens, peintre, à Maëstricht.
18 janvier 1851.	Chev^er^ de Thumaide, secrétaire-général de l'Académie, à Liége.
18 janvier 1851.	Colson, chef de bataillon au 75e de ligne, à Oran.
24 mai 1851.	Barry, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, à Toulouse.
19 juin 1851.	Vte Armand de Pontmartin, homme de lettres, à Avignon.
29 novem. 1851.	Chabanon ✱, docteur-médecin, maire, à Uzès.
20 mars 1852.	Ebrard, docteur-médecin, à Bourg.
18 décem. 1852.	Magloire Giraud, ch. hon. d'Aix et de Fréjus, corresp. du m^re^ de l'instr. publique pour les trav. hist., rect. à St-Cyr (Var).
8 janvier 1853.	Baruffi, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
7 janvier 1854.	De Chabaud-Latour (C. ✱), général commandant du génie, à Alger.

Date de la Réception.	SUITE DES MEMBRES CORRESPONDANTS.
	MM.
15 avril 1854.	Massone, docteur-médecin, à Gênes.
6 janvier 1855.	Cir Bousquet, homme de lettres, à Marseille.
6 janvier 1855.	Emile Boisson, notaire et maire, à Sommières.
17 février 1855.	Ecoffet, directeur des contributions indirectes, à Nimes.
14 avril 1855.	Comarmond, conservateur des musées, à Lyon.
23 juin 1855.	Roux, docteur-médecin, secrétaire de la Société de Statistique, à Marseille.
10 novem. 1855.	Boudard, secrétaire de la Société archéologique, à Béziers.



TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE PARTIE.

LETTRES.

SCIENCES.

DEUXIÈME PARTIE.

LETTRES.

SCIENCES.

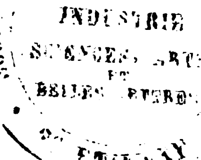
Nimes, Typ. C. Durand-Belle, place du Château, 10.

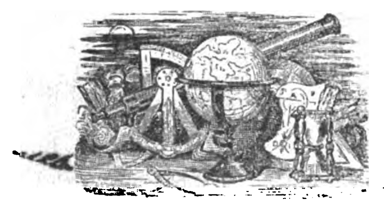
MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

1856. 1857.





NIMES,

TYP. C. DURAND-BELLE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE DU GARD,
PLACE DU CHATEAU, 10.

1857.

ACADÉMIE

DU GARD.



MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

1856 — 1857.



NIMES,

IMPRIMERIE C. DURAND-BELLE, PLACE DU CHATEAU, 10.

1857.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL GÉNÉRAL & DU CONSEIL MUNICIPAL,

Le 29 Août 1856,

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Les lettres eurent autrefois le gouvernement du monde. Elles se mêlaient à tout, elles régissaient tout. Dans les républiques anciennes, elles s'étaient placées à la tribune politique et de là dictaient des lois.

Au moyen âge, elles se réfugièrent dans le cloitre et n'en furent que plus puissantes. Elles devinrent bientôt les modératrices et les bienfaitrices de la société.

Sous Louis XIV, elles voulurent, malgré l'omnipotence du grand roi, s'immiscer dans la politique, et se donnant le plus doux, le plus saint, le plus éloquent des organes, elles essayaient de discipliner le monde, en paraissant n'organiser que la république de Salente.

Au XVIIIe siècle, elles s'allièrent à la philosophie, et fortes de ce secours elles modifièrent l'état, les grands et le peuple.

Sous l'empire, elles se turent à peu près, ou n'eurent que d'incertaines lueurs, et sous les deux gou-

vernements qui suivirent, sentant qu'elles n'étaient plus un pouvoir social, elles se laissèrent éteindre et presque absorber dans les débats politiques et la presse quotidienne.

Aujourd'hui que sont les lettres et que sont les académies destinées à les vivifier ?

Peu de mots suffiront pour répondre à ces questions.

Les lettres sont toujours sans doute un écho de la pensée nationale, mais avouons que cet écho est affaibli depuis que nos tendances sont de plus en plus prononcées vers les sphères étroites des intérêts matériels. Nous nous garderons bien de dire avec les hommes voués au positivisme des affaires et à la spéculation que les temps sont venus où vont s'effacer les jeux surannés de l'imagination ; qu'on reconnaît qu'elle ne produit que des œuvres chimériques, une vaine série de paroles cadencées ; qu'elle n'a plus d'étincelles, qu'elle n'est qu'une vraie superfétation, sorte de gui parasite sur l'arbre social.

Loin de nous cette pensée décourageante, mais nous sommes forcés d'avouer que les lettres ne tiennent plus la première place dans le monde des intelligences, qu'elles n'occupent plus les esprits comme elles le faisaient dans le passé, que nos tendances sont un peu prosaïques ; et de là, Messieurs, une situation plus difficile pour les Académies, des dévoirs plus graves à remplir. Elles ont d'abord à combattre les doctrines des utilitaires par la parole et par les œuvres. Elles ont, avec plus de responsabilité que ces congrégations bénédictines d'autrefois, à recueillir soigneusement les progrès dans toutes les sciences, hâter le développement de tous les arts, faire circuler et même descendre dans les rangs divers, non pas

l'idée ramassée dans le ruisseau ou entrevue par l'utopie dans les nuages, mais à répandre les principes moralisateurs, à faire entendre une parole pénétrante, solide, ornée, naturelle, qui pose ce qui est vrai, inspire ce qui est juste, persuade ce qui est bien. S'animant par l'émulation et par l'échange affectueux de la pensée, elles doivent se livrer à des études sérieuses et suivies, en se plaçant en dehors de ce mouvement fébrile d'affaires et de luxe qui pousse vers la roue de la fortune. Les sociétés savantes ont à montrer que la dignité et l'habileté de l'homme ne sont pas dans un vulgaire mélange de calculs, de procédés et d'expédients, elles doivent professer la maxime que l'exercice paisible de la pensée, sereine, philosophique, religieuse, est un instrument de félicité, et qu'au lieu de s'user dans les voies tortueuses de l'agiotage, et remarquez-le : je ne dis pas de l'industrie, parce que l'industrie enfante des merveilles et est un exercice des plus hautes facultés, qu'au lieu de se laisser aller à de cupides appétits, il est bien mieux de ramener les esprits vers les choses nobles et grandes, bien mieux d'élever vers de glorieuses images les regards trop souvent abaissés vers l'amour des réalités productives et le culte du succès.

En marquant ainsi le rôle actuel des lettres et en retraçant les devoirs de ceux qui les cultivent, j'ai cru, Messieurs, préparer votre jugement, j'ai indiqué le but. Avons nous su l'atteindre ? Cherchons la réponse dans l'exposé complet et détaillé de la situation et des œuvres de notre compagnie.

Je commencerai par la section des sciences. Elle a fourni, cette année, un assez ample contingent.

M. Liotard, en homme de science et de cœur,

après avoir donné généreusement à la ville tous les ouvrages de mathématiques qu'il a soigneusement amassés depuis longues années, nous a lu une notice pleine d'intérêt sur un de ces volumes, devenu fort rare et probablement unique *thesaurus mathematicus*, qui a appartenu à Delambre.

M. Ollive-Meinadier a offert à notre Académie et à l'Institut un nouveau mémoire mathématique sur un problème des plus ardus : La recherche des causes qui se sont opposées jusqu'à ce jour à la résolution des équations algébriques de degrés supérieurs au 4me, et il a ramené avec une ingénieuse prestesse la résolution des équations de tous les degrés à trois principes généraux découverts dans de hautes régions.

M. Aurès nous a donné un essai historique sur les machines à vapeurs combinées d'eau et d'ether, et sur leur application à la navigation maritime. Après avoir exposé les tentatives heureuses de M. Dutremblay, ainsi que les expériences d'un officier de marine distingué, M. Lafon, qui propose l'emploi moins périlleux du chloroforme, M. Aurès entre dans les calculs et les considérations propres à faire apprécier la découverte, et finit par nous prédire, avec l'autorité de son savoir, que la science de nos chimistes ne tardera pas à perfectionner les systèmes actuels, et que la modification des machines s'opérera toujours.

L'Académie a également écouté avec un vif intérêt, avec un intérêt toujours croissant, la seconde partie du Mémoire de M. Plagniol, sur les Observations Magnétiques qu'il a faites à Nimes. Elles sont si lumineuses qu'elles ont frappé plusieurs physiciens de notre époque. La modestie de mon confrère repro-

chera cette indiscrétion à l'amitié, qui, j'en conviens, n'en tient nul compte.

M. Hedde, poursuivant le cours des études variées qu'il a faites sur l'industrie textile et sur la céramique, nous a communiqué quelques pages, où il donne d'utiles conseils pour le perfectionnement de divers meubles et objets d'art; où il propose de remplacer les riches et coûteuses verreries de nos églises, par le moyen de toiles convenablement préparées. Etendant ses vues et ses vœux sur ce qu'il appelle l'habitativité, c'est-à-dire, l'amour du chez soi, le *at home* des anglais, il signale les inconvénients attachés à notre mode de chauffage et à la préparation des aliments, et soumet à l'Académie les plans d'un fourneau qu'il a reconnu, par expérience, répondre à toutes les exigences d'un large intérieur domestique.

Ces inconvénients de notre mode de chauffage, les moyens d'y remédier avaient autrefois été l'objet d'un travail de M. Jules Teissier. Ce membre a bien changé de sujet cette année. Il nous a fait part de ses vues, sur la restauration de l'aqueduc romain et sur la salubrité, mal-à-propos contestée, des eaux de la fontaine d'Eure.

Ce mémoire de M. Teissier forme suite à ses fortes et patientes études, sur l'adduction des eaux à Nimes, ce projet qui rappelle un peu la toile de Pénélope, le tonneau des Danaïdes, et surtout le sonnet de Molière.

M. d'Hombres père, qui jusqu'à ce jour, a porté si légèrement le poids des années et qui depuis si longtemps alimente nos séances, nous a présenté :

1° La description de deux coquilles fossiles nouvellement observées et figurées par le professeur Catullo, membre de l'Institut Italien et de nombreuses Académies ;

2° Un autre mémoire sur les coquilles rares et curieuses du département, et notamment sur le pecten glaber, s'efforçant de compléter ainsi des travaux dès longtemps appréciés par les naturalistes

M. d'Hombres fils nous a, à son tour, envoyé des observations géorgico-météorologiques, faites en 1855, où il a soigneusement consigné les faits propres à intéresser et à éclairer nos agronomes;

Enfin, M. de Pouzols a édité le premier volume de la Flore du Gard, qui, avec la Faune de M. Crespon, nous fera connaître les richesses de notre département.

Animés par ces exemples, ou plutôt, cédant à leur zèle instinctif et infatigable, deux de nos confrères occupés, épris de science archéologique, nous ont vivement intéressés par de fréquentes communications

Ainsi, M. Durand nous a entretenus successivement, et avec cette netteté, cette précision, cette sagacité qui ne l'abandonnent jamais, d'une inscription hébraïque; d'un hiéron (petit temple) pelasgique enclavé dans la villa de Brutus, à Tivoli, puis il a décrit les sceaux de la collection Séguier, relatifs au grand hôpital de Rome, non sans y joindre d'importants aperçus historiques.

Ainsi encore M. Pelet nous a lu de nombreux mémoires, d'abord sur trois inscriptions trouvées dans un mazet voisin de Nimes;

Sur une inscription moderne trouvée ici dans une récente démolition;

Une autre trouvée à Bagnols;

Sur un autel votif;

Sur un monument situé à Lanuéjols (Lozère).

L'Académie l'a remarqué et le signale avec satis-

faction, M. Pelet ne se borne pas à décrire ses découvertes. Mu par un esprit de conservation, de patriotisme et de progrès, il fait acquérir, pour les joindre à nos collections, les objets trouvés, profitant heureusement des dispositions toujours si bienveillantes de l'autorité municipale.

Quand je considère les efforts persévérants de nos deux doctes confrères pour rassembler ou décrire tous ces restes d'antiquités, ces savantes pepites plus précieuses pour nous que celles de la Californie, je ne crains pas de rappeler et même d'appliquer les paroles d'un archéologue éminent qui fouille le sol de la vieille Normandie et a été souvent couronné par l'Institut, M. l'abbé Cochet, qui explique ainsi la persistance obstinée de ses travaux.

« Ce que je cherche au sein de la terre c'est une » pensée, ce que je poursuis à chaque coup de pioche, » c'est une idée, ce que je désire recueillir avec » ardeur, c'est moins un vase, une médaille qu'une » ligne du passé écrite dans la poussière du temps, une » phrase sur les mœurs antiques, les coutumes funèbres ou l'industrie romaine ou barbare. C'est la vérité » que je veux surprendre dans le lit où elle a été » couchée par des témoins qui ont à présent douze, » quinze ou dix-huit cents ans. Je donnerai volontiers » tous les objets possibles pour une révélation de ce » genre. Les vases, les médailles n'ont de prix qu'autant qu'ils révèlent eux-mêmes le nom et le talent » d'un artiste, le caractère et le génie d'un peuple, » en un mot, la page perdue d'une génération éteinte. » Voilà surtout ce que je poursuis au sein de la terre. » Je veux y lire comme dans un livre. Aussi j'interroge le moindre grain de sable, la plus petite pierre,

» le plus chétif débris ; je leur demande le secret
» des âges et des hommes, la vie des nations et les
» mystères de la religion des peuples. »

La section des lettres a aussi payé un assez large tribut. Je ferai rapidement l'énumération des œuvres produites.

M. Maurin a entrepris de démontrer que la condamnation de Socrate devait être attribuée bien moins à des causes purement philosophiques qu'à des causes politiques. Il a examiné en légiste l'accusation et ses charges, la défense et ses moyens ; il a exposé en écrivain brillant tous les faits, le principe et les conséquences de ce fameux procès, lequel peut bien donner à la philosophie le droit de protester contre la condamnation d'une intelligence supérieure qui avait devancé le christianisme et préparé les esprits à son avènement, mais, où la justice légale n'a aucun blâme à formuler. Telle est la pensée de l'écrit.

M. de Lafarelle nous a offert l'introduction d'un ouvrage philosophique qu'il prépare en ce moment. Il a éloquemment déroulé et profondément discuté tous les systèmes adoptés et souvent imaginés et rêvés par diverses écoles philosophiques, depuis Platon jusqu'à Royer-Collard. C'est en quelque sorte une revue de toutes les transformations du génie humain.

Nous devons à M. Ignon un mémoire important sur l'insuffisance des jurys dans certaines causes, et un récit animé des vols audacieux d'une bande de malfaiteurs ;

A M. Jules Salles, une biographie savante et colorée du célèbre Callot ;

A M. Dumas Alphonse, la relation attachante d'un voyage à Paris, en Belgique et en Hollande. Ce n'est

pas ici une description physique ou une narration enjouée, mais une succession de peintures morales et d'appréciations propres à rectifier les vues, ou du moins, à provoquer les réflexions.

M. Boissier nous a fait part d'essais littéraires, où il a su réunir le mérite des recherches les plus patientes aux formes les plus heureuses. Ce jugement va être en quelque sorte confirmé par une étude nouvelle sur un de nos compatriotes (1), souvent nommé, depuis la satire de Boileau, mais pourtant peu connu par ses œuvres.

Quittant ses champs fertiles et sa retraite studieuse, M. Isidore Brun est venu remplir plusieurs de nos séances de sa voix sympathique et de son talent aimé. Nous avons surtout applaudi à une dissertation sur l'homme de lettres dont il a splendidement et magistralement retracé les devoirs.

Au milieu de cette ruche travailleuse, que pouvait, que devait faire le secrétaire de l'Académie? Abeille modeste et s'efforçant d'être diligente, il a recueilli et analysé toutes ces richesses éparses, les a publiées dans les journaux de la localité, puis a essayé d'ajouter une frêle part au travail commun.

Il a écrit la vie d'un maréchal illustre. Molitor lui a paru reproduire heureusement les qualités de notre grande et héroïque famille militaire; la mieux représenter, parce que mieux que les guerriers les plus renommés, il a su et pu réunir tous les sourires de la gloire, tous les rayonnements de la bonté, de la vertu. C'est plus qu'une illustration, c'est un type. Une assemblée d'hommes éminents (l'Académie de Metz) a couronné cette œuvre, et quoiqu'on puisse

(1) Jacques Cassagne.

très-bien remarquer que les lauriers académiques parent peu les fronts sexagénaires, je suis contraint d'avouer qu'ils sont venus s'y placer, s'y égarer.

Pour ne rien omettre de tous les faits qui sont comme autant de fils que j'essaye de rassembler pour en composer le tissu académique, j'ai à parler de nos pertes et de nos acquisitions, et à donner quelques détails indispensables.

Nous avons vu s'éloigner avec regret un de nos plus laborieux et plus avenants confrères, M. Rivoire, et nous nous sommes enrichis par l'affiliation de quelques sommités : M. Pagezy, maire de Montpellier ; Boudard, secrétaire de la société archéologique de Béziers ; la comtesse Vernède de Corneillan, auteur de poésies couronnées dans diverses académies ; M. A^te de Gasparin, agronome, ancien député ; Jalabert, peintre.

Nous avons accueilli avec gratitude les communications de plusieurs de nos féconds correspondants, MM. Vingtrinier, de Rouen, Sibour, archevêque de Paris, Casimir Bousquet, de Marseille, Sausse-Villiers, de Montfrin.

Nous avons encore reçu de nombreux écrits offerts en hommage de tous les départements à peu près. Entre tous ces envois nous avons distingué des essais historiques de M. Chabert, de Metz ;

Un nouveau livre sur St-Cyr, par M. le chanoine Giraud ;

Une biographie d'Edouard Adam qui découvrit et appliqua tout près de nous, au Mas Boudon (2), des procédés expéditifs et rationnels de distillation, les-

(1) Domaine situé à une demi lieue de Nimes.

quels ont si notablement accru les richesses viticoles de nos contrées méridionales ;

Une notice de M. Revoil sur un tombeau romain découvert dans l'ancien Couvent du Repentir au chemin de Beaucaire.

Enfin, et ici je cède encore à la loi que m'imposent les devoirs de narrateur et les tyrannies du procès-verbal, je mentionne un opuscule de M. Frédéric Nicot, sur le goût musical en France, opuscule jugé avec autant d'indulgence que d'esprit, dans un rapport étendu de M. Boissier.

Et ce rapport, Messieurs, n'est pas le seul qui ait été distingué.

Nous avons surtout entendu avec intérêt et profit un compte-rendu où notre Président, M. le conseiller Ignon, ayant à juger un écrit de M. le docteur Vingtrinier, sur les enfants dans les prisons, et les réformes à faire dans les lois pénales qui leur sont appliquées, a non-seulement reproduit l'œuvre nouvelle de l'honorable médecin de Rouen, mais a exposé ses vues personnelles sur les modifications à faire subir au Code Pénal, et cela avec une profonde connaissance des lois, une raison calme et haute, avec cette expression mesurée, discrète, qui en signalant une défectuosité dans les lois ou les institutions, n'y voit point la malice des gouvernements, mais l'erreur des hommes.

M. de Castelnau a imité notre Président, et il a trouvé dans un recueil qu'il s'était chargé d'analyser, matière à de salutaires réflexions et l'occasion de renouveler un de ses vœux les plus ardents. Ne pourrait-on pas, ne devrait-on pas établir dans chaque cimetière de notre ville, une salle d'exposition, où les familles feraient garder les corps? Cette mesure remédierait aux

dangers des inhumations précipitées. Notre confrère, dans son zèle pour ce qui est bien, a exprimé un autre desir. Il voudrait qu'aucun acte de décès ne fut reçu à l'état civil que sur l'attestation du médecin qui a donné les derniers soins à l'individu décédé.

Nous avons aussi eu à louer, à propos de nos concours, un rapport très-étendu de M. le colonel Pagezy, où sous une forme incisive et élégante, il a montré une science des plus sûres et des plus variées.

Je viens de prononcer le mot concours. Je dirai sans déguisement que celui de cette année a été entièrement improductif, malgré l'intérêt du sujet : Étude sur François Traucat, qui implanta le mûrier dans nos contrées.

L'Académie en a été plus contristée que surprise. En effet, elle est placée dans une alternative assez singulière. Si elle propose comme elle l'a souvent fait, des sujets un peu vastes, un peu compréhensifs, la modicité de la récompense, le lointain peu retentissant où nous sommes, ce désir si universel dans un siècle où on est si avide d'or et de renommée, d'avoir un écho plus sonore que l'Académie du Gard, un salaire un peu copieux, détourne les concurrents, et si nous prenions un sujet trop limité, il nous semblerait que nous amoindrissons une mission d'utilité, que d'illustres devanciers nous ont faite si élevée.

L'Académie a cru tout concilier en proprosant pour 1857, la question de l'Échelle mobile et du droit fixe dans le Commerce des Céréales.

Vous savez tous, Messieurs, combien la législation des grains intéresse le pays ; vous savez surtout combien elle présente de points d'économie politique importants, je dirai même, délicats à traiter. Les a-t-on

tous éclaircis et réglés? A-t-on résolu par l'établissement du tarif actuel tous ces problèmes ardus? On reconnaît généralement que le tarif gradué du 15 avril 1832 protège l'agriculture parce qu'en effet, quand le grain est à bas prix, les grains étrangers sont frappés d'un droit qui s'élève à mesure que diminue le prix du blé indigène. C'est là une combinaison des plus ingénieuses. Mais comme elle a soulevé de nombreuses et vives réclamations; comme le gouvernement dans la situation forcément anormale que nous ont faite la guerre et le défaut de récoltes, a renoncé à ce système, l'Académie du Gard s'est demandé quel sera, quand nous sortirons des voies exceptionnelles, le régime à adopter pour satisfaire à la fois, ou du moins, pour mécontenter le moins possible, les commerçants, les producteurs et les consommateurs.

Tel est le sujet qui nous a paru, surtout le prix ayant été sensiblement accru, commander des recherches aux économistes, des efforts au talent; qui nous a paru répondre à la pensée toujours active et pleine de sollicitude du chef et des élus du département.

Il ne me reste plus qu'à vous entretenir de nos compositions poëtiques. Sacrifiant les lois de la méthode et ne m'occupant que des intérêts de la compagnie, j'en ai réservé la mention à la fin de cette sèche revue pour que ce fût un dédommagement, une consolation, j'allais dire, une sorte de couronnement, et un de nous, qu'il est superflu d'indiquer, va vous prouver que le mot n'est point trop ambitieux.

M. Canonge a publié un volume intitulé: *Varia*, où se plaçant selon son habitude dans une sphère pure et sereine, il a retracé en accents tantôt légers, tantôt graves, et toujours mélodieux, les joies et les tristesses

du cœur et les conquêtes de l'esprit ; où surtout dans une épître pleine de verve il flagelle justement l'écrivain qui a montré tout ce que peuvent donner le goût le plus pur et le talent le plus vrai, mais qui aussi s'est fait un triste jeu, un honteux plaisir d'attaquer, d'outrager ce qu'il faut le plus honorer, la religion, l'innocence, la jeunesse et la gloire (1).

M. Bousquet nous a offert récemment une composition dramatique de longue haleine, après nous avoir souvent attendris par des élégies et des poëmes où nous avons remarqué avec la vivacité des sentiments la profondeur des lignes mélancoliques et l'évolution la plus facile de la pensée.

M. Brun, du fond de sa retraite, a vu l'étrange trafic, les mensonges, les menées de quelques faméliques auteurs, et indigné de voir surgir dans le domaine autrefois si respecté des lettres, tant de cupidité et de stratagèmes, il a cherché, hors de la mêlée de cette bohème, des inspirations droites et généreuses, et les a abondamment répandues et profondément ciselées dans une belle épître intitulée : Les Charlatans.

M. Charles Rey a imprimé de spirituelles satires et des fables nouvelles qui ne se présentent certes pas comme des œuvres desséchées au souffle des ans. La critique ainsi comprise et exercée n'a plus que des avantages. La plume dont elle se sert n'est ni l'épée ni le poignard qui blesse, mais l'aiguillon qui avertit et qui ranime.

Voués à une tâche moins brillante et se gardant de céder à leurs inspirations personnelles, MM. Teulon et

(1) L'épitre à Voltaire de M. Canonge a été reproduite avec éloge par un grand nombre de feuilles publiques.

Nicot ont seulement traduit des poëtes latins. Le premier nous a très-heureusement donné le 4e livre de l'Enéïde, ce livre véritable chef-d'œuvre d'éloquence et de poësie, qui contient la peinture de tant de scènes émouvantes, la manifestation de tant de sentiments dictés par des passions fortes et vraies. Je ne surprendrai ici personne en répétant le jugement unanime de l'Académie, qui a trouvé dans cette œuvre nouvelle de M. Teulon une touche énergique, en même temps qu'une élégance continue et cette limpidité, cette harmonie qui constituent le génie du poëte latin.

Enfin, Messieurs, nous avons souvent écouté avec charme l'adepte de la poésie (1), celui qui nous en paraît comme la personnification. Nous l'avons entendu, se dépouillant parfois de la solennité du langage et revêtu d'une armure légère fouetter d'un vers plaisant les travers de l'époque. Une fois même il n'a pas craint de tracer les devoirs et les tribulations de l'édilité Nimoise. Ce n'est point ici une plainte et moins encore une leçon, mais un jeu d'esprit comme se le permettaient Pope et Boileau.

Du reste, si on pouvait regarder cette œuvre comme une sorte d'avertissement, nous affirmerions qu'il est donné avec la mesure la plus discrète et avec ce fond de justice bienveillante qui se manifeste, qui étincelle dans les vers que je vais citer.

En loyal citoyen
J'aime à le signaler, quand je trouve le bien :
Je commence par rendre un légitime hommage
A ces travaux donnés en des jours de chômage
Qui firent d'un rocher aride et sans gazon,,

(1) M. J. Reboul.

Cet éden sinueux vert en toute saison.
Au lieu de la gothique et puante lanterne
Qui ne donnait la nuit qu'une lumière terne,
Je rends grâce à celui qui fit dans la cité
Briller ce gaz qui semble au soleil emprunté;
A celui qui, creusant des routes souterraines,
Dans tous nos carrefours fit jaillir des fontaines;
A celui qui, voûtant de fétides canaux,
Rendit l'air plus salubre à nos quartiers nouveaux,
Et pour les arrivants ouvrit cette avenue
Qui si superbement met notre ville en vue :
Le fronton du palais et le Cirque Romain.
A toute grande chose il faut un grand chemin;
A ceux qui, dans les jours de discorde intestine,
Ont aux coups de l'émeute opposé leur poitrine.
Bien loin de le blâmer, j'applaudis bel et bien
Au salutaire impôt qui pèse sur le chien.
L'espèce pullulait ici plus qu'à Byzance,
Nimes semblait pour elle un pays de plaisance.
Grâces à Dieu, la nuit, auprès des restaurants,
Plus de roquets galeux, de caniches errants,
Qui, las de remuer l'aride balayure,
Venaient à vos mollets chercher leur nourriture!
On voit que mon encens, quand il est mérité,
Sait monter vers la main qui tient l'autorité.

Après les vers que vous venez d'entendre, et que suivront bientôt des vers non moins heureux; après cet exposé fidèle de nos travaux, vous reconnaîtrez sans doute que la culture des lettres et des sciences n'a pas été négligée parmi nous dans l'année que nous venons clore; que nous n'avons pas eu beaucoup d'heures oisives et d'inféconds essais, et permettez-nous cet espoir, laissez-moi l'exprimer librement au sein d'une atmosphère de bienveillance et de confraternité, laissez-moi croire que vous vous direz en sortant : Nimes a un Poëte, Nimes a une Académie.

ARCHÉOLOGIE.

AUTEL VOTIF DE L'AURICET,

PAR M. AUGUSTE PELET.

Sur quatorze autels votifs dédiés aux Proxumi, quatre étaient, jusqu'à ce jour, considérés comme perdus :

« *Seneca*, trouvé à Vaison ;
» *Leda*, id. à Uzès ;
» *Portius Juvenalis*, id. à Nimes ;
» *Attia Prima*, id. à Arles.

Ce dernier vient de se retrouver à l'Auricet, campagne de M. Emile Causse, en Camargue. Les belles proportions de ce monument, la forme et l'exécution des lettres le rapportent au premier siècle.

Il était placé dans une terre connue, depuis un temps immémorial, sous le nom *de Terre de la Tombe*.

Une colonne antique et divers fragments de poterie sembleraient indiquer que là se trouvait une ancienne villa romaine. Elle est située au bord du Rhône, sur un point où ce fleuve, revenant sur lui-même, contourne de manière à former le dessin de l'oreille humaine, *auricula* ; cette disposition n'aurait-elle pas provoqué le nom de l'*Auricet* qu'a toujours porté cette localité ?

Les petites dimensions des autels dédiés aux Proxumi,

disait notre savant collégue, le capitaine Colson, *leur forme, la grossièreté de leur exécution semblent indiquer un culte domestique.*

Nous ne pensons pas que les fortes proportions et l'élégance de celui que nous venons de retrouver à l'*Auricet* (il a 1m50 de haut sur 0m75 de large), puissent contrarier les conclusions de notre ami. Elevé dans une propriété particulière éloignée de la ville, cet autel, en plein champ, était en quelque sorte le temple où la famille d'*Atilia Prima* venait adresser ses vœux aux *Proxumi* qu'elle s'était choisis et qui étaient devenus les pénates de sa maison.

Denoble Lalauzière, qui a rapporté cette inscription sous le n° 6, l'avait mal copiée ; on y lit :

ATTIA PRIMA
PROXSVMIS
SVIS

INSCRIPTIONS INÉDITES,

PAR LE MÊME.

Nous avons à enregistrer, cette année, quelques inscriptions inédites.

A un kilomètre de la ville, sur le chemin d'Avignon, nous avons trouvé, dans le *mazet* de M. Cote, trois stèles de même dimension (65 cent. de haut sur 40 cent. de large), surmontées chacune d'un fronton triangulaire et portant une inscription renfermée dans un cadre ; sur notre invitation, M. Cote en a enrichi le Musée de Nimes. Elles portent :

N° 1	N° 2.	N° 3
ΘΕΟΙΣΔΑΙΜΟΣΙΝ	D M	D M
ΙΟΥΑΙΑΦΕΙΔΑ	IVLIAE HELPI	BONILLÆ
ΤΙΤΙΑΜΗΤΡΙ	DIS·C·POMPEI	PHILLVSCONIVG
ΓΑΥΚΥΤΑΤΗ	V S PHOEBVS·V·P	PIENTISSIMAEP
	VXOR	*Diis manibus*
Diis Dæmonibus	*Diis Manibus*	*Bonillæ libertæ*
Julia Fida	*Juliæ Helpidis*	*conjugi pientissimæ*
Titia Matri	*Caius Pompeius*	*posuit*
dulcissimæ	*Phæbus vivens posuit*	
	uxor	

La première porte une dédicace encore unique dans nos contrées, *Diis Dæmonibus*, et fort rare partout ailleurs.

Le mot Δαιμονων, dit Mongez, chez les anciens philosophes signifiait quelque chose qui tient du divin, *un génie*. Les Platoniciens donnaient ce nom à certains êtres moyens, remplissant le vide immense qui se trouve entre Dieu et les hommes, disposés par étage, plus puissants, plus éclairés les uns que les autres. Ils font, disait-on, dans ce système, passer, pour ainsi dire, de main en main les vœux et les prières que les hommes adressent à Dieu, et rapportent aux hommes les grâces dont Dieu les comble en échange. Ce sont donc eux qui reçoivent les prières et les sacrifices; ce sont eux qui rendent les oracles.

A chaque homme, dit Ménandre, est donné en naissant un *démon*, ou bon génie, qui lui sert, pendant toute sa vie, de maître et de guide. Plutarque dit, de même, que ces *démons* prennent quelquefois des hommes en amitié, qu'ils les avertissent de leurs devoirs, les guident dans le chemin de la vertu, veillent à leur sûreté et les tirent des périls redoutables où ces hommes se livrent par précipitation

ou par ignorance. Ces êtres intermédiaires ne sont pas de simples intelligences ; ils sont revêtus d'un corps subtil et imperceptible à nos sens ; l'univers en est rempli ; il y en a dans l'air, dans la mer, sur les montagnes, dans les forêts. Les poëtes donnent aussi le nom de *démons* aux mânes, aux ombres des morts.

Dans les fouilles que Pie IV fit exécuter à Tivoli, on découvrit un autel, portant :

ΑΓΑΘΩ ΔΑΙΜΟΝΙ
AGATHO DAIMONI
SACRVM
E . V . S (ei votum solvit)

Ce vœu adressé au *bon génie* doit nécessairement faire supposer qu'il y avait aussi *un mauvais génie* ; sur quoi Pline remarque qu'il devait y avoir un bien plus grand nombre de dieux ou de nature céleste que d'hommes, puisque chacun avait un ou deux génies. Il y en avait aussi de propres à chaque lieu : des *génies* des peuples, des villes, des provinces, des fontaines, etc., etc. Chacun faisait des sacrifices à son génie ; le jour de sa naissance, on lui offrait des fleurs, des vins, de l'encens.

2me INSCRIPTION.

En 1758, il existait à Nimes, dans la maison de M. Jean de Poietiers, un cippe, sur lequel on lisait :

D M
M. SENVCII
SERVATI . .Q . COL.
AVG. NEM AB AER
ET. IVLIAE HELPIDIS
VXORIS OPTIMAE
V. P

Diis Manibus Marci Senucii Servati, quæstori coloniæ Nemausi ab œrario et Juliæ Helpidis uxoris optimæ viventes posuerunt.

Si nous rapprochons cette inscription de la légende gravée sur la stèle n° 2, nous en concluons que *Julia Helpes* fut d'abord l'épouse de *Senucius Servatus*, questeur de la colonie Augustale de Nimes, commis à la garde du trésor public, et que, plus tard, elle se maria, en secondes nôces, avec *C. Pompeius Phœbus*, simple particulier, qui, à tort ou à raison, ne l'appela plus, comme le premier, *uxor optima*.

Vous vous rappelez, Messieurs, la savante dissertation que nos savants collégues, MM. le capitaine Colson, dont nous déplorons la perte, et Germer-Durand, nous ont communiquée, relativement aux noms de onze localités inscrits sur un petit autel de notre Musée : celui de *Briginn* a fort judicieusement été appliqué au village de Brignon, et particulièrement au petit monticule qui se trouve tout près, auquel on donne le nom de *Serre de Brienne*. Il s'est déjà trouvé, sur ce point, bon nombre d'inscriptions romaines, des médailles, des poteries et une infinité d'objets qui démontrent que là fut jadis une antique cité.

J'ai acquis, d'un paysan de Brignon, un petit autel votif de 19 centimètres de hauteur sur 10 de largeur, trouvé sur le Serre de Brienne ; on y lit :

G. AVRELI
VS AQVIS · B
V. S . L . M

La troisième lettre de la seconde ligne, qui a la forme d'un *lambda* grec, ne peut être qu'un A dans

lequel la traverse a été supprimée, comme on en trouve quelques exemples dans les inscriptions ; quant à la lettre B, qui suit le mot AQVIS, elle doit être considérée que comme initiale de la localité *Briginn*, où cet autel a été découvert ; c'est ainsi que nous traduisons tous les jours, par *Nemausus*, la lettre N que nous trouvons tous les jours sur une infinité d'inscriptions de Nimes.

D'après cela, notre légende serait l'expression d'un vœu adressé par *Caius Aurelius aquis Briginensis*, c'est-à-dire, aux nymphes de quelques sources situées près de l'antique *Briginn*.

Un entrepreneur intelligent, M. Ladet, a découvert, dans les vieux murs d'une maison en démolition dans la nouvelle rue Guizot, une inscription funéraire inédite, de la belle époque, qu'il a, sur notre invitation, fait immédiatement transporter au Musée ; on y lit :

C. ATTIO ATTI. F VRBANO
EX TESTAMENTO

Dans la maison de M. Dumas, ancien maire de Cournonsec, village dans le département de l'Hérault, il existe une inscription inédite, portant :

C. OCTAVIO. VOL
MESSORI
VOSSILLI · F MARITVM.

Caio Octavio Voltiniœ Messori, vossilliœ, vossilli filiœ Maritumi.

Une superbe inscription, qui appartient à la plus belle époque de l'art épigraphique, avait été indiquée par l'historien de Nimes, comme existant dans le

jardin de l'hôtellerie de la Tourmagne, hors de la porte de la Magdelaine ; cette inscription, qu'on croyait perdue depuis longtemps, vient de nous être signalée par un jeune docteur, ami de la science (M. Tribes); elle sert à l'écoulement des eaux dans un égout de la maison Fromental, négociant, rue Racine, nº 1.

Nous n'avons pas eu beaucoup de peine à faire comprendre à M. Fromental que la place de ce beau cippe était au Musée ; on y lit en caractères du 1er siècle :

C. MELIVS
C. F. VOLT
SEDATVS
VIVVS SIBI

Caius Melius Sedatus, fils de Caius, de la tribu Voltinia, de son vivant pour lui-même.

Cette inscription est entourée d'une superbe frise.

NOTICE ET DESCRIPTION

De plusieurs Sceaux de la Collection Séguier, relatifs au Grand Hôpital du Saint-Esprit, de Rome,

Par M. E. GERMER-DURAND.

En visitant, au mois de mai 1852, le Grand Hôpital du Saint-Esprit, la première des institutions charitables de Rome, et en parcourant le cimetière de cet Hôpital, situé sur la colline appelée, de son nom, *Monte di San-Spirito*, je ne pouvais penser sans tristesse que, 325 ans auparavant, ce coin de terre où reposent,

depuis plusieurs siècles, les dépouilles mortelles de tant de pauvres de Jésus-Christ, et que je foulais, en ce moment, avec respect, avait été le premier profané par les bandes de Charles-Quint que le connétable de Bourbon avait conduites jusqu'au pied des murailles (1).

Cet amer souvenir venait de m'être rappelé par une inscription sur plaque de marbre, encastrée dans le mur extérieur de la tour du clocher. Cette inscription consacre la mémoire d'un héroïque citoyen de Rome, l'orfèvre Bernardino Passerini, qui, sur cette même colline et devant la porte qui conduit *alla Lungara*, tomba percé de coups, en défendant sa patrie, après avoir tué de sa main plusieurs soudards et leur avoir pris un drapeau.

Le magnifique Hôpital du Saint-Esprit fut naturellement la première proie sur laquelle s'abattirent ces pillards, la plupart hérétiques. On y trouve partout le souvenir des déprédations et la trace des ravages qu'ils y exercèrent.

Le Trésor, qui sans doute avait été, pendant le siége, mis en lieu de sûreté, paraît avoir moins souffert. On y voit encore des objets précieux qui remontent aux premiers siècles de l'existence de cet Ordre hospitalier. On y remarque surtout un très-ancien exemplaire de la Règle de l'Ordre, sur vélin, couvert d'un diptyque en argent ciselé, représentant la Très-Sainte Trinité entourée des têtes des douze Apôtres. De belles miniatures forment les têtes des divers chapitres.

Quant aux archives, que leur masse, dès-lors con-

(1) C'est de dessus la colline où est situé le cimetière de l'Hôpital que l'assaut fut donné aux murailles de la ville, le 6 mai 1527.

sidérable, ne permettait guère de soustraire au pillage, on estime qu'elles perdirent, dans ce désastre, le tiers au moins des titres qui s'y trouvaient réunis. En dépit de ces pertes et d'autres moins graves assurément qu'elles ont pu subir depuis, ces archives sont encore le dépôt le plus riche et le plus intéressant pour l'histoire des institutions charitables de la chrétienté tout entière, surtout pendant le moyen-âge. On sait, en effet, que, depuis les premières années du XIIIe siècle jusque vers le milieu du XVIIe, la Maison de Rome a exercé sur toutes les autres maisons de l'Ordre, en Italie, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, en Angleterre, en Espagne et même en France, une juridiction incontestable et qui ne fut jamais sérieusement ni longtemps contestée (1). Ce n'est que vers 1629, qu'un sieur Olivier de la Trau, seigneur de la Terrade, se qualifiant « Archi-Hospitalier-Général et Grand-Maître de l'Ordre, milice et religion du Saint-Esprit », dans un discours sur l'origine de cet Ordre, auquel il attribue une antiquité fabuleuse, remua de nouveau cette question. Et c'est pour trancher définitivement toutes ces contestations, que frère Pierre Saulnier, sous-prieur de la Maison de Rome, écrivit, en 1649, le précieux plaidoyer dont nous venons de donner le titre en note. Dans sa discussion, il s'appuie à chaque pas sur des actes authentiques empruntés aux archives qu'il avait

(1) Voir les preuves de cette juridiction amplement et savamment exposées dans l'ouvrage intitulé : *De capite sacri Ordinis Sancti Spiritus Dissertatio, in qua ortus progressusque Ordinis totius, ac speciatim romanæ Domus amplitudo, prærogativum ius et œconomia disseruntur. — Scribebat* Fr. Petrus Saulnier, *Gallus, romanæ Domus Professus.* — Lugduni, apud Guillelmum Barbier, 1649. Petit in-4°.

sous la main ; et, à l'aide de ces documents, il établit, sur des preuves irréfragables, la primauté de juridiction de la Maison de Rome.

Pendant que je visitais ces curieuses archives, non avec l'attention éveillée d'un paléographe, mais avec le regard distrait d'un simple curieux, mes yeux s'arrêtèrent par hasard sur un sceau orbiculaire, de moyenne grandeur, qui pendait en dehors d'une liasse d'actes appartenant aux premières années du XVIe siècle. Il me semblait l'avoir déjà vu quelque part; mais je ne m'y arrêtai pas davantage (1).

Je ne m'étais pas trompé : la matrice qui avait servi autrefois à former cette empreinte m'avait déjà passé par les mains, et je la retrouvai en novembre 1853, lorsque je voulus étudier une à une et avec soin toutes celles qui ont été recueillies par notre savant antiquaire nimois, J.-F. Séguier, pendant son long séjour en Italie, puis léguées par lui à l'Académie de Nimes, et qui sont conservées aujourd'hui dans le médailler de la bibliothèque de cette ville (2). Je ne tardai pas à

(1) Voir plus loin, au paragraphe II (page 42), la gravure et la description de ce sceau.

(2) Cette collection, qui se composait originairement de 306 matrices, la plupart très-bien conservées, n'en compte plus aujourd'hui que 296, dix d'entre elles ayant disparu, en même temps que les médailles, avant le mois d'août 1848. — Outre les matrices qu'il avait rapportées d'Italie et qui formaient le noyau de sa collection sigillographique, Séguier, de retour de sa ville natale, continua d'en recueillir d'autres plus intéressantes pour l'histoire de notre pays. On lit dans une lettre de lui au docteur Calvet, du 6 janvier 1768 : « J'ai acquis un grand nombre de sceaux de cuivre et de plomb du moyen-âge, plusieurs antiques, parmi lesquels il y en a un en plomb de Fl. Julius Nepos, l'empereur. C'est un des plus anciens qu'on connaisse ».

m'apercevoir que cette collection renfermait encore plusieurs autres sceaux relatifs à l'Archi-Hôpital du Saint-Esprit. Ce sont ces petits monuments que je vais étudier et décrire successivement, après avoir résumé, en quelques pages, l'histoire de l'origine et du développement de la Maison de Rome.

I.

ARCHI-HOPITAL DU SAINT-ESPRIT, A ROME.

I. *Eglise et Hospice de Santa-Maria in Saxia.* (728-1198.) — L'an 728, sous le pontificat de Grégoire II (715-731), une troupe de pélerins anglo-saxons arrivait en vue de la Ville éternelle. Suivant l'usage universellement observé chez les nations chrétiennes, au moyen-âge, ces hommes venaient du fond de l'Angleterre, à travers mille dangers, se prosterner *ad limina Apostolorum*, et déposer aux pieds du Pontife l'hommage de leur obéissance et de leur vénération. Cette pieuse caravane comptait dans ses rangs un roi et une reine qui, désabusés du pouvoir et volontairement descendus du trône, allaient couronner leur vie en ce monde et mériter les récompenses de l'autre, par l'exercice de la charité et la fondation d'œuvres pieuses.

C'était Ina, roi de Wessex, et sa compagne (1). En-

(1) « Ina assembla le conseil des chefs saxons (*witenagemote*), lui fit part de la résolution qu'il avait formée d'expier, dans les exercices de la pénitence, les péchés de sa jeunesse, déposa la couronne et délia ses sujets du serment de fidélité. Le *witenagemote* élut pour lui succéder, Æthel-

couragé par le Pape, Ina acheta, sur les bords du Tibre, en dehors des murs de la ville, un enclos où il fit bâtir, sous l'invocation de Notre-Dame, une église et un hospice destinés aux clercs de sa nation qui viendraient à Rome pour recueillir à leur source les traditions de la théologie et de la liturgie chrétiennes, ainsi qu'aux simples pélerins que leur piété amènerait dans la métropole du Catholicisme (1). Il assigna pour dotation à l'église et à l'hospice une partie du tribut annuel qu'il avait établi sur son peuple, afin d'en faire hommage à la chaire de S. Pierre (2). Après avoir ainsi assuré l'avenir de cette fondation et s'être dépouillés, en sa faveur, de tout ce qu'ils possédaient, Ina et son épouse, confondus dans les derniers rangs de la populace d'un faubourg de Rome, vécurent du travail de leurs mains. Un an s'était à peine écoulé que le pieux roi, le pélerin inconnu avait cessé de vivre. La courageuse compagne de sa pénitence ne lui survécut que peu de jours, et l'on aime à penser que leurs dépouilles furent déposées ensemble sous les premières assises de l'église Santa-Maria.

Soixante-cinq ans plus tard, Offa, roi de Mercie, étant venu à Rome, voulut faire participer ses na-

heard et Oswald. Peu de jours après, Ina et la reine partirent, sous le costume de pélerins, pour aller visiter le tombeau de S. Pierre et de S. Paul ». — Rev. Th. Flanagan, *A Manual of british and irish History*, p. 57; London, Th. Richardson, 1852.

(1) Cf. Matth. Westm., *Flor. Histor.*, ad ann. 727; — Nic. Harpsfield, *Hist. Eccles. Angl.*, sec. VIII, cap. 10.

(2) C'est ce tribut qu'on appelait, au moyen-âge, le *Romescot*, en anglais, *Rome-Feoh* ou *Peter-pence*.

tionaux à l'œuvre hospitalière fondée par Ina (1) ; il l'obtint, en augmentant les revenus de l'hospice au moyen du *Romescot*, qu'il établit, à son tour, dans son royaume (2).

La maison ou (comme le peuple l'appelait alors) l'École des Saxons, *Schola Saxonum*, était en pleine prospérité, lorsque, en 817, un violent incendie vint détruire en partie l'église de Notre-Dame et les bâtiments de l'hospice. Toutefois les clercs ne se dispersèrent point ; ils purent même bientôt, grâce à la généreuse intervention du pape Pascal Ier, relever les ruines de leur sainte demeure, y vaquer de nouveau à la prière et à l'étude et y accomplir les devoirs de l'hospitalité. Trente ans après (847), un incendie plus terrible dévora, en une nuit, non-seulement le quartier qui, de l'hospice fondé par Ina, avait pris peu à peu le nom de *Vicus saxonum*, mais encore ceux des Frisons et des Lombards.

C'est alors que Léon IV sentit le besoin de protéger ce faubourg, devenu considérable, en l'entourant de murailles et en le rattachant au reste de la ville par une enceinte continue. Aussi la reconnaisance populaire a-t-elle donné et conserve-t-elle encore à ce quartier de Rome, le nom de *Cité Léonine*. L'École des Saxons dut, aux libéralités du Pape de voir renaître

(1) Il venait solliciter du pape Hadrien Ier (772-795) la création d'un évêché dans son royaume de Mercie, qui jusqu'alors ressortissait, pour le spirituel, de l'archevêché de Cantorbéry.—Quelques historiens veulent qu'Offa n'ait point été lui-même à Rome, et pensent qu'il traita cette affaire par ambassadeurs. Cf. Th. Flanagan, *British and irish History*, p. 56.

(2) H. Spelman, *Concil. Britann.*, t. III, ad ann. 794.

encore une fois de ses cendres l'église de Notre-Dame des Saxons ; et le roi Ethelwulf, étant venu, quelques années après l'incendie, en pèlerinage à Rome, compléta l'œuvre de la reconstruction de l'hospice, où il logea pendant une année entière (852).

L'hospitalière demeure était désormais en état d'abriter les pèlerins de tout rang que l'Angleterre y envoyait en grand nombre. En 874, un successeur d'Offa, Burrhed, après avoir vainement essayé de défendre la Mercie contre les affreux ravages des Northmans, vint, comme jadis Ina, chercher à Rome le repos et l'oubli et confier sa dépouille à ce sol béni de Santa-Maria-in-Sassia (1), qui était devenu, pour tous les Bretons de ces âges de foi, comme une autre patrie au sein de la grande cité catholique.

Protégé à la fois par les Souverains Pontifes et par les rois saxons, l'hospice de Santa-Maria obtint, en 882, sur la demande du roi Alfred-le-Grand, d'être exempté de tout impôt et de toute redevance par le pape Martin II.

L'infirmerie de cet hospice fut, en 925, témoin d'une bien triste agonie. Un des vassaux du roi Athelstan, nommé Alfred, avait conspiré contre son suzerain. Celui-ci l'envoya, sous escorte, se justifier auprès du pape Jean X (914-928) ; mais la providence devait se charger elle-même de punir le coupable. Alfred, arrivé à Rome, se présente à l'audience du Saint-Père. Interrogé par lui devant l'autel vénéré de S. Pierre, il ose ajouter le parjure à son crime, et tombe, en présence de tous, frappé d'un mal soudain. Emporté par ses gardes, il est par eux déposé dans l'hospice et y meurt après une agonie de trois jours sans avoir repris connaissance (2).

(1) Baron., *Annal.*, t. x, ad ann. 874.

(2) Will. Malmesb., *Hist. Novel.*; — Baron. *Annal.*, ad ann. 924 ; — Th. Flanagan, *British and irish Hist*, p. 75.

L'immunité conférée par Martin II à l'École des Saxons avait souffert, avec le temps, quelques atteintes. A la prière de Canut-le-Grand, elle fut, en 1031, renouvelée et confirmée par le pape Jean XIX.

La situation de l'hospice, au bord du Tibre, à l'extrémité de la Cité Léonine, dont le mur bornait au nord son enclos, en fit presque nécessairement le point de mire de tous les assauts que les remparts de la Ville éternelle eurent à essuyer, durant tout le XIe siècle, de la part de l'empereur d'Allemagne ou de ses anti-papes.

Le 14 avril 1062, l'anti-pape Cadaloüs, qui avait pris le nom d'Honorius II, parut sous les murs de Rome. Il vint placer son camp dans les prés néroniens (1). Le pape romain, Alexandre II, qui, du haut de l'église Sainte-Marie-des-Saxons, surveillait les mouvements de l'ennemi, franchit, avec ses troupes, la porte de la Cité Léonine. Une lutte acharnée s'engagea au pied du Mont-d'Or (2); la victoire allait se déclarer pour Cadaloüs, quand le comte Godefroid, le père de l'illustre et pieuse comtesse Mathilde, arrivant à la tête de troupes fraîches, mit en fuite l'armée de l'anti-pape. Cadaloüs ayant pu échapper au désastre (3), revint l'année suivante; mais la trahison lui ayant ouvert la porte de la Cité Léonine, il ne fit que traverser ce faubourg pour pénétrer dans le Vatican et s'emparer de la tour de Crescentius.

Que devint l'École des Saxons pendant les funestes années qui suivirent jusqu'au sac de Rome par Robert

(1) « In pratis neronianis, ad urbem Leoninam ». — Cardin. Aragon., in *Vita Alex.*

(2) Mons-Aureus, aujourd'hui *Montorio*, l'ancien Janicule.

(3) Muratori, *Annal. d'Ital.*, ann. 1061.

Guiscard (1084)? Il est facile de le conjecturer, en remarquant d'une part que, depuis la conquête, l'Angleterre payait fort inexactement le denier de S. Pierre, et que, de l'autre, Guillaume-le-Conquérant mettait obstacle à ces pélerinages de Rome dont les Anglo-Saxons s'étaient fait jusqu'alors une pieuse habitude. Ce dernier fait résulte d'une lettre écrite en 1079 par S. Grégoire VII à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry (1); et, quant à l'inexactitude avec laquelle était alors levé le denier de S. Pierre, Guillaume lui-même s'en excuse, dans une lettre au Pape, de la même année (2).

Privé de ses ressources naturelles et des communications qui le rattachaient à la mère-patrie, l'hospice des Saxons se trouva bientôt dans l'impossibilité de résister à toutes les causes de destruction auxquelles il dut être en butte, pendant les trois campagnes successives qui amenèrent l'empereur Henri IV sous les murs de la Cité Léonine, en 1081, 1082 et 1083. On sait que cette troisième tentative réussit. Une tradition fort ancienne et vraiment touchante rapporte qu'un jeune chevalier, porte-étendard de l'empereur, ayant

(1) « Religio tua poterit.... regem constanter admonere ne contra matrem omnium Romanam Ecclesiam quid iniustum præsumat, et neque tuam neque alicuius devotionem ab Apostolicæ Sedis visitatione ulterius coercere attentet ». S. Greg. Papæ *Epistol.*, l. vi, p. 30 (ed. J.-P. Migne).

(2) « Pecunia, tribus fere annis in Galliis me agente, negligenter collecta est; nunc vero, divina misericordia me in regnum meum reverso, quod collectum est per præfatum (legatum Hubertum) mittitur; et quod reliquum est per legatos Lanfranci, archiepiscopi, fidelis nostri, quum opportunum fuerit, transmittetur ». — Apud Baron., *Annal.* t. xvii, p. 521 ; ad ann. 1079.

été blessé dans l'assaut, fut porté presque expirant dans l'église la plus voisine (c'était Notre-Dame-des-Saxons), et que là il s'engagea, par un vœu, à faire le pélerinage de la Terre-Sainte. Ce chevalier, c'était Godefroi de Bouillon, le futur héros de la première croisade.

Lorsque, en 1084, Robert Guiscard vint, avec ses farouches Normands et ses Sarrasins pillards, pour chasser de Rome les Allemands, la ville presque tout entière devint la proie de l'incendie (1). C'est sans doute dans ce désastre que disparut ce qui restait du pauvre hospice des Saxons. Aussi n'en est-il plus fait mention dans l'histoire. L'œuvre d'Ina et de ses successeurs devait succomber avec la nationalité saxonne, emportée comme elle par les flots de la conquête normande.

II. *Hôpital du Saint-Esprit.* — Le siége de Rome par l'empereur Henri V (1110), par Frédéric Barberousse (1167) et les dévastations qui s'en suivirent pour la Cité Léonine n'avaient définitivement laissé subsister de l'établissement saxon que l'église Sainte-Marie, lorsque, en 1198, Innocent III, averti par un songe, dit la légende (2), résolut de fonder à Rome un grand hôpital, destiné non-seulement à recevoir tous les

(1) « Totam Urbem, Gregorio papæ rebellem, penitus exspoliavit (Robertus) et maiorem eius partem igni consumpsit ». Berthold. Constant. *Chron.* apud *S. Greg. VII Epist. et Diplomata Pontif.*, ed. J.-P. Migne, p. 112.

(2) Voir, dans M. G. Peignot (*Hist. de la fondation des hôpitaux du Saint-Esprit de Rome et de Dijon, représentée en 22 sujets, d'après les miniatures d'un manuscrit de la Bibliothèque de la Charité de Dijon.* 1 vol. in-4° (S. L. N. D.), les miniatures III-XIV, avec l'explication qui les accompagne

pauvres malades, mais encore à recueillir les enfants exposés. La partie de la Cité Léonine autrefois occupée par l'École des Saxons offrait un terrain convenable et déjà consacré par de pieux et charitables souvenirs. Ce fut l'emplacement que le Pontife choisit ou qui lui aurait été miraculeusement indiqué, d'après la légende (1).

Après s'être assuré du consentement du roi d'Angleterre, Jean-Sans-Terre, et après avoir obtenu de lui, outre la cession de ses droits de propriété sur ce terrain, un riche subside (2), Innocent III se mit à l'œuvre et fit bâtir d'abord un hôpital, puis une nouvelle église qu'il dédia au Saint-Esprit, à l'inspiration duquel il devait l'idée première de son charitable dessein. C'est du vocable de cette église que l'hôpital prit plus tard son nom, en y ajoutant les mots *in Saxia*, qui conservaient le souvenir de l'hospice des pélerins saxons. Toutefois l'établissement qu'Innocent III venait de fonder garda encore longtemps le nom de *Sancta-Maria-in-Sassia*, comme le prouve une bulle d'Alexandre IV, donnée à Naples, le 1er mars 1255, ou celui de *Sancta-Maria ripæ Sassiensis*, comme on lit (3) sur le sceau de Fra Giovanni (1290). Il est vrai que, dès l'année 1248, Innocent IV, dans une bulle datée de Lyon, 15 avril, disait déjà : *Hospitalis Sancti-Spiritus in Saxia de Urbe*. Ces différences nous mon-

(1) G. Peignot, *Hist. de la Fond.*, miniatures VIII, IX et X.

(2) Ce subside s'élevait à la somme de cent marcs d'argent par an, et devait être payé jusqu'au moment où l'hôpital du Saint-Esprit entrerait en jouissance de l'église S. Nicolas de Wirtel, que le roi lui avait donnée.

(3) Voyez plus loin, au paragraphe des sceaux des grands-maîtres (p. 44), la gravure et la description du sceau de Fra Giovanni.

trent que cette dernière appellation commença à être employée vers le milieu du XIIIe siècle, concurremment avec l'ancienne *Hospitalis Sancte-Marie in Saxia*, ou (conformément à la prononciation italienne) *Sassia*, laquelle ne disparut définitivement qu'au commencement du XIVe siècle.

Nous ne donnerons pas ici la série des grands-maîtres de l'Archi-Hôpital du Saint-Esprit, depuis Guy de Montpellier, qu'Innocent III appela, en 1202, à occuper le premier cette dignité, nous contentant de renvoyer à la savante dissertation de Pierre Saulnier. Nous n'énumèrerons pas non plus les donations dont cette maison fut enrichie par les successeurs d'Innocent III et par une foule de personnes pieuses et charitables, mais nous signalerons rapidement les diverses phases du développement de ce magnifique palais, asile ouvert à la douleur par la charité, et nous indiquerons les agrandissements et les embellissements successifs qui ont produit l'ensemble grandiose qu'on admire aujourd'hui.

Au XVe siècle, époque qu'on peut appeler l'aurore de la renaissance en Italie, on s'aperçut que les vieux bâtiments du Saint-Esprit commençaient à menacer ruine, que l'édifice élevé par Innocent III n'était plus, d'ailleurs, en harmonie avec les besoins du temps et avec le goût des architectes d'alors. Sixte IV (1471 - 1484) ne se borna donc pas à faire restaurer ces bâtiments, il les reconstruisit sur un plan plus vaste et les disposa dans un ordre qui subsiste encore et qui atteste autant de goût que de magnificence. Les armoiries de ce pape se voient encore, sculptées sur le clocher, monument curieux de l'art du XVe siècle, que Sixte IV fit ajouter à l'église du XIIIe siècle.

Les successeurs de Sixte IV, prenant un égal intérêt à cette précieuse institution, s'empressèrent aussi de concourir à l'accroissement des diverses parties de l'édifice.

Paul III (1534 - 1550) fit rebâtir, d'après le plan d'Antonio da San-Gallo, qui respecta le clocher de Sixte IV, une église dont la façade ne fut construite que sous le pontificat de Sixte V (1585 - 1590) sur les dessins d'Ottaviano Mascherini. Les peintures qui décorent l'intérieur de cette église sont pour la plupart dues au pinceau de Marcello Venusti, de Livio Agresti et d'autres disciples de Michel-Ange. Au-dessus du maître-autel, on voit un ciborium de bronze doré, en forme de temple, attribué au célèbre architecte Palladio.

Grégoire XIII (1572 - 1585) y fit élever, par Ottaviano Mascherini, un palais destiné à loger le prélat auquel est confiée l'administration de l'hôpital et qui porte le titre de Commandeur. Ce prélat a presque toujours été un évêque.

Au XVIIe siècle, Alexandre VII (1655 - 1670) ordonna de nouvelles réparations dans toute l'étendue de l'hôpital; elles furent exécutées sous la direction du Bernin.

Le docteur Giovanni-Maria Lancisi, médecin du pape Clément VII (1700 - 1721), dota le palais du prélat-commandeur d'une nombreuse bibliothèque, d'une excellente pharmacie et d'une précieuse collection d'instruments de physique, de chirurgie et d'anatomie. Plusieurs souverains, au nombre desquels il faut compter Louis XIV, ont contribué, par diverses donations, à enrichir cette bibliothèque.

Benoît XIV (1740 - 1758) augmenta les revenus

de l'Hôpital du Saint-Esprit, et reconstruisit, sur le plan du chevalier Passalacqua, l'oratoire de la confrérie du Saint-Esprit, confrérie instituée dès l'origine pour le service des malades. C'est encore ce pape qui a commencé à faire élever, sous la direction de Ferdinando Fuga, le grand bâtiment affecté aujourd'hui aux malades et où se trouve une salle de mille lits.

Le vénérable Pie IV (1775-1799) accrut encore l'enceinte des bâtiments, en y joignant un grand édifice, qu'il fit construire en face de l'établissement déjà existant.

Enfin, ses successeurs n'ont pas cessé de faire de l'Hôpital du Saint-Esprit l'objet constant de leur sollicitude et de leur munificence.

On voit dans cet hôpital, une vaste salle qui contient à elle seule plus de mille lits. Une autre moins grande est spécialement réservée aux maladies contagieuses; une troisième aux blessés. Les ecclésiastiques et les nobles que leur détresse réduit à cet asile y ont des appartements particuliers. Au milieu de la grande salle est dressé un magnifique autel, surmonté, comme celui de l'église, d'un riche baldaquin soutenu par quatre colonnes. On y remarque un beau tableau de Carlo Maratta, représentant Job, ce type de toutes les douleurs et de toutes les souffrances qui peuvent atteindre l'homme dans son corps. Enfin, on peut regarder l'Hôpital du Saint-Esprit comme un des plus beaux monuments élevés par la charité catholique au soulagement des misères corporelles.

II.

SCEAU DE L'ARCHI-HOPITAL DU SAINT-ESPRIT.

(Collection Séguier, n° 279.)



Avant le XVIe siècle, comme aussi sans doute depuis, la maison du Saint-Esprit, à l'exemple des monastères et des chapitres, scellait certains actes importants et qui intéressaient toute la communauté d'un sceau anonyme, c'est-à-dire qui ne portait le nom d'aucun grand-maître, d'aucun officier ou dignitaire de l'Ordre, mais qui représentait l'Ordre tout entier, stipulant et signant un acte.

Le sceau qui nous frappa, lors de notre visite aux archives de cet hôpital, et dont nous avons retrouvé plus tard la matrice dans la collection Séguier, est précisément un sceau de cette espèce.

Il est de forme orbiculaire; il porte, en chef, un Saint-Esprit nimbé, et, en pointe, une croix à doubles croisillons. Telles sont, en effet, les armoiries de l'ordre hospitalier du Saint-Esprit, comme on peut les voir figurées deux fois dans le livre déjà cité

par nous, de Pierre Saulnier (1), d'abord au frontispice, puis en tête de la première partie de ce mémoire, sur une gravure qui porte pour légende : *Scutum romanæ domus*.

Il faut remarquer que c'est seulement à partir du XVIe siècle que la croix à doubles croisillons ou à douze pointes (2) a été constamment surmontée d'un Saint-Esprit. Avant cette époque, la croix est souvent seule. Ainsi les armoiries qu'on voit encore aujourd'hui gravées ou sculptées sur les parties de l'édifice antérieures au XVIe siècle, ne se composent que de la croix à douze pointes. Il en est de même encore sur la première miniature reproduite par M. G. Peignot (3), d'après un manuscrit qui paraît dater de la fin du XVe ou des premières années du XVIe siècle.

La légende, qui ne présente aucune difficulté de lecture, est celle-ci :

† S. SPIRITVS · IN · SAXIA · D^e · VRBE.

(1) Elles sont, de plus, décrites (p. 60) de la manière suivante : « Crux, Ordinis vexillum, duplici decusse secta, cui sacra Columba, divini Spiritus emblema, supervolat ».

(2) Ce n'est évidemment que par inadvertance, ou plutôt par suite d'un *lapsus calami*, que M. Peignot a pu écrire (*Hist. de la Fondation*, p. 41) : « Cette croix est à DIX pointes, parce que chacune des *six* extrémités, s'élargissant un peu, était terminée par *deux* pointes ».

(3) *Histoire de la Fondation*, etc., pl. 1re.

III.

SCEAUX DES GRANDS-MAITRES.

1. Sceau de Fra Giovanni (1290), dixième Grand-Maitre.

(Collection Séguier, n° 5.)



Sceau elliptique. Dans la partie supérieure, le couronnement de Notre-Dame; Notre-Seigneur assis, à droite, sur un banc, portant le nimbre crucifère, tenant de la main gauche le livre des Evangiles et bénissant de la droite; — assise à l'autre extrémité de ce même banc, Notre-Dame, sur la tête de laquelle un ange pose une couronne royale. — Dans la partie inférieure, sous une arcade trilobée, Fra Giovanni, agenouillé, en prière.

Légende : S · FRA · IOH · PRI · S · M · RIPE · SASSI. — S[*igillum*] *Fra*[*tris*] *Ioh*[*annis*], *Pri*[*oris*] S[*ancte*] *M*[*arie*] *Ripe Sassi*[*ensis*]. — Sceau de Fra Giovanni, Prieur de Notre-Dame-de-la-Rive, en Saxe.

Nous pourrions douter que ce sceau ait appartenu à un commandeur de la maison du Saint-Esprit de Rome, si nous ne savions, d'une part, que, jusqu'au commencement du XIVe siècle, cet hôpital s'appelait encore *S. Maria in Saxia* ou (suivant la prononciation italienne) *Sassia*; et, d'autre part, que quelques commandeurs, et entre autres Silvestro, le prédécesseur immédiat de notre Fra Giovanni, ont porté le titre de *Prior* (1). Quant au mot *Ripe* de notre légende, il s'explique très-naturellement par la position qu'a, de tout temps, occupée cet hôpital, au bord du Tibre, dans l'angle formé par le fleuve et le mur de la Cité Léonine.

L'administration de Fra Giovanni a laissé des traces dans l'histoire de l'Ordre. On voit, par un acte de 1290, cité par Pierre Saulnier (p. 36) et conservé, de son temps, dans les archives de la maison de Rome, où on le retrouverait sans doute encore aujourd'hui, que Fra Giovanni acquit, cette année-là, au nom de l'hôpital, *mediam Castellaris partem*, qui lui fut vendue par le seigneur Pietro di Vico-Orsini, préfet de Rome. Quelques années auparavant, il avait déjà acheté le domaine di Santa-Poppa. L'obituaire de l'ordre assigne pour date à la mort de Fra Giovanni le 12 mars 1291. Répétons, à son éloge, le mot du P. Saulnier : « *Dies certo non perdidit qui Christi pauperibus tantum acquisivit* ».

(1) On lit, dans Pierre Saulnier, p. 36 : « Silvester, ut scribitur, Prior totius Ordinis, appellatione singulari et alibi nusquam apud nos usurpata ». — Si Saulnier avait connu notre sceau, il aurait vu que Fra Silvestro ne fut pas le seul Commandeur de l'Ordre qui se contenta du modeste titre de *Prieur*, et que son successeur Fra Giovanni le portait aussi.

2. Sceau de Fra Simone (1295-1326), douzième Grand-Maître.

Dom François Calmelet, dans son *Histoire* (manuscrite) *de l'Hôpital du Saint-Esprit de Dijon*, nous a laissé, sur un feuillet à part, joint à la page 46, la description suivante d'une empreinte du sceau de ce Grand-Maître : « Ce sceau est en cire verte. On voit, dans le champ, une Croix de l'Ordre, surmontée d'un Saint-Esprit sous la figure d'une colombe et environnée de douze têtes, qui représentent probablement les douze Apôtres (1). »

Ce sceau a été dessiné et décrit par D. Fr. Calmelet, d'après une empreinte qu'il en a trouvée, pendante encore à une ratification faite par ce Grand-Maître d'une « transaction passée, le 13 juin 1311, entre 1° Frère Girard, précepteur des hôpitaux de Dijon, Tonnerre, Bar-sur-Aube et Fouvent, comme procureur de Frère Symon, humble Maître de l'Hôpital du Saint-Esprit, en Saxe, à Rome; et 2° les Prieur et Couvent de Grosse-Sauve, au sujet d'un cens sur une métairie dépendant de la maison de Fouvent ». M. G. Peignot (2) nous apprend que, dans le manuscrit de D. Fr. Calmelet, on trouve un dessin de ce sceau fait à l'encre de Chine, et que de la légende, fort détériorée, le mot SAXIA seul est conservé en entier.

(1) Le Grand-Maître Fra Simone avait évidemment emprunté ce motif d'ornementation au diptyque en argent ciselé qui sert de couverture au fameux exemplaire de la Règle de l'Ordre, dont nous avons parlé en commençant. — Voir ci-dessus, p. 28.

(2) *Histoire de la Fondation*, etc., p. 76.

Au bas du feuillet qui porte cette note et ce dessin, on lit, toujours de la main de D. Fr. Calmelet : « L'acte cy-dessus nous a été communiqué, le 14 juillet 1772, par M. l'abbé Lanizeulle, chanoine-archidiacre, vicaire-général, et supérieur du séminaire de Langres, dans les archives duquel il est conservé, à cause de la réunion du prieuré de Grosse-Sauve à ce séminaire ». Nous aurions vivement désiré pouvoir donner ici, non le dessin de D. Fr. Calmelet, sans doute aussi peu exact que le sont en général les reproductions sigillographiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, mais un fac-simile pris sur le sceau lui-même. Malheureusement, nous n'avons pu parvenir à savoir si les archives du séminaire de Langres existent encore dans quelque dépôt public du département de la Haute-Marne, et si l'on pourrait y retrouver aujourd'hui l'acte du 3 juin 1311 avec son sceau.

Fra Simone était de l'illustre famille des Orsini. Saulnier (p. 36) a vu, dans les archives de la Maison de Rome, plusieurs chartes scellées d'un sceau qui portait les armoiries de cette noble et ancienne famille romaine. Mais le savant historiographe de l'Ordre du Saint-Esprit nous paraît avoir commis une méprise en blasonnant ces armoiries : *Signatoria tessera*, dit-il, ROSA *cum fasciis insignis*. Ce que Saulnier a pris pour une *rose* n'est autre chose qu'un *oursin* (1), armoirie parlante des *Orsini*.

(1) On trouve, entre les pages 46 et 47 de la *Dissertation* de Saulnier, trois planches gravées comprenant les armoiries de famille de quarante des Grands-Maitres de l'Ordre, et, dans ce nombre, celles de la famille des Orsini, au-dessous desquelles le graveur a mis (nous ne savons par suite de quelle erreur) le nom de Matrubeus. Ces armoiries sont, en général, assez mal gravées; et pourtant il est aisé d'y

Quoi qu'il en soit, il semble résulter des renseignements qui nous sont fournis et par D. Calmelet et par Saulnier, que ce Grand-Maître avait deux sceaux différents, dont l'emploi était sans doute déterminé par la nature particulière des actes qu'ils étaient destinés à *munir* et à *corroborer*, comme disent les notaires du moyen-âge. L'un ne portait que les armes de l'Ordre, et l'autre était parti à dextre de l'Ordre et à senestre des Orsini (1).

Fra Simone gouverna, pendant plus de trente ans (1295-1326), l'Ordre du Saint-Esprit, qui s'enrichit alors de donations nombreuses et importantes. Ainsi, la première année de sa maîtrise, il reçut en don, d'un seigneur nommé Gallesio, la seconde moitié du château de Torricella (2). En 1296, il admit dans l'Ordre Curtabraccio de Curtabracci, qui, en y entrant, lui donnait tous ses biens et entre autres le domaine (*castellum*) de Sterpacappa. Les archives de la Maison de Rome conservent encore un grand nombre d'autres actes portant donations ou achats de terres et métairies, qui, sous son administration, vinrent grossir le trésor des pauvres et des malades. Fra Simone mourut, plein d'œuvres et de jours, le 12 février 1326.

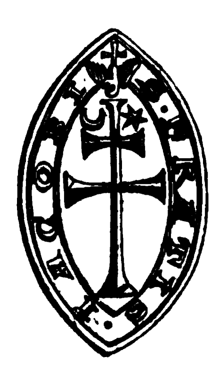
reconnaître que la figure qui occupe la partie supérieure de l'écu n'est pas du tout une rose, mais bien un oursin. — L'écusson de Guy de Montpellier, qui est de la composition de Saulnier (v. sa *Dissert.*, p. 60) et qui vient en tête de la 1re planche, après celui d'Innocent III, ne porte point de nom ; c'est un oubli évident du graveur.

(1) « Sic enim aream partiri moris est institutique prisci, dextræ præfigendo signum religiosi sodalitii, sinistræ vero gentis symbolum ». — *Dissert.*, p. 60.

(2) La première avait été achetée, en 1292, par son prédécesseur, Fra Ventura.

3. Sceau de Fra Giacopo (1326-1348), treizième Grand-Maitre.

(Collection Séguier, n° 74).



Sceau elliptique. Dans le champ, la croix à douze pointes surmontée d'un Saint-Esprit ; à droite, dans l'angle formé par le haut de la croix et le bras droit du croisillon supérieur, une étoile à six rais ; à gauche, dans l'angle correspondant, un croissant.

Légende : s' fratis (1) iacobi. – *Sceau de Fra Giacopo.*

Rien, dans la simplicité de cette légende, ne nous révèlerait que ce sceau fut celui d'un Grand-Maître

(1) Nous avons déjà vu, dans le mot *Saxia* écrit *Sassia*, un exemple de l'influence de la prononciation italienne sur l'orthographe des mots latins, au moyen-âge. *Fratis* pour *Fratris* en est une nouvelle preuve. On sait que, en italien, on dit *Frate*.

de l'Ordre, si ce fait ne nous était attesté par la présence, dans le champ, de la croix à douze pointes surmontée d'un Saint-Esprit.

Nous ne savons à quelle famille appartenait Fra Giacopo; cependant, s'il nous était permis de hasarder ici une conjecture, en voyant que, dans l'année 1335, un certain Matteucci de' Orsi donne à l'Hôpital le château d'Apollonio, et que, plus tard, en 1363, un autre membre de la même famille, portant, comme notre Grand-Maître, le prénom de Giacopo, contribue, pour une somme considérable, aux frais de réparation de l'église, nous serions porté à penser que Fra Giacopo était un membre de cette famille de' Orsi di Vivofaro, qui, pendant plus d'un demi-siècle, se montra si libérale envers la Maison de Rome; mais, nous nous hâtons de le reconnaître, ce n'est là qu'une simple hypothèse.

Vaillant défenseur du patrimoine des pauvres, Giacopo eut à soutenir, en 1328, une lutte judiciaire contre les héritiers de Gallesio. Nous avons dit plus haut, en parlant de son prédécesseur Fra Simone, que ce bienfaiteur de la Maison du Saint-Esprit avait donné à l'Hôpital la seconde moitié du château de Torricella. Ses héritiers voulurent en disputer la juridiction au Grand-Maître Fra Giacopo, qui en obtint la confirmation par jugement solennel. C'est sous lui que, en 1334, Francesco de' Tartari offrit à l'Ordre une métairie située sur le Monte-Malo, aujourd'hui le Monte-Mario, et que, l'année suivante, Matteucci de' Orsi donna, comme nous l'avons déjà dit, le château d'Apollonio. Giacopo mourut le 27 juin 1348.

4. Sceau de Fra Baldassare Bolognetto (1621-1624), cinquante-sixième Grand-Maitre.

Nous avons fait remarquer, à l'article de Simone de' Orsini, que les Grands-Maitres du Saint-Esprit avaient deux sceaux, dont l'un ne portait que les armes de l'Ordre, c'est-à-dire la croix à douze pointes surmontée d'un Saint-Esprit, tandis que l'autre était parti à dextre de l'Ordre, et à senestre des armoiries de famille du Grand-Maître. La collection Séguier ne possède la matrice d'aucun des deux sceaux de Fra Baldassare; mais nous y avons trouvé (n° 241) celle du sceau de son neveu, Alberto Bolognetto, qui fut, vers la fin du xvii[e] siècle, évêque de Massa dans le duché de Massa-Carrara, et nonce apostolique.

Rien ne serait donc plus facile que de reconstituer l'un des deux sceaux du Grand-Maitre Fra Baldassare, d'après les armoiries qui figurent dans le sceau épiscopal de son neveu Alberto, et dont voici la gravure et la description :



Sceau orbiculaire. Dans un écu dont la pointe coupe

la légende en deux parties égales, on voit, en chef, trois fleurs de lis séparées, une à une; et, au-dessous, dans une couronne d'épines, un buste de femme entièrement nue, aux longs cheveux pendants; c'est celui de sainte Marie-Egyptienne (1). L'écu est sommé d'une mitre aux fanons soulevés et entouré de rinceaux.

Légende : ✠ ALBERTVS ✠ BOLOGNETVS ✠ EPISC ✠ MASSAN ✠ NVN ✠ APO. — *Albertus Bolognetus*, *Episc*[*opus*] *Massan*[*us*], *Nun*[*tius*] *Apo*[*stolicus*].

Entre chaque mot, une petite croisette au lieu de point.

Fra Baldassare, d'une bonne famille de Bologne, qui a produit, au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, plusieurs hommes distingués, avait d'abord appartenu à l'ordre des Servites de Marie (2). Son savoir comme professeur de théologie et son éloquence comme prédicateur l'avaient fait arriver au généralat de son ordre; mais, en l'année 1621, il s'en démit pour devenir Grand-Maître du Saint-Esprit, dignité qu'il abandonna, trois ans plus tard pour l'évêché de Nicastro, petite ville de la Calabre-Ultérieure, dans le royaume de Naples.

(1) On remarque ce même buste de sainte Marie-Egyptienne sur le sceau du Gardien des récollets de Dunkerque. — Voir la savante description qu'en a donnée M. Carlier, *Revue de Sphragistique*, IV[e] année, p. 44 - 55.

(2) Les Servites de Marie avaient, à Bologne, une de leurs principales maisons. La collection Séguier possède une jolie matrice du sceau de ce couvent, au XIV[e] siècle.

IV.

Sceau manuel ou Cachet du Vicaire-Général de l'Ordre.

(Collection Séguier, n° 31.)



Sceau (ou plutôt cachet) elliptique. Dans le champ, la croix à douze pointes.

Légende : + SIGILLVM · F · VIC · OR · S · S · — *Sigillum F*[*ratris*] *Vic*[*arii*] *Or*[*dinis*] *S*[*ancti*] *S*[*piritus*].

Après le Grand-Maître, qui, sous le titre de *Magister generalis*, résume en lui l'autorité suprême, venait un officier chargé d'abord spécialement de surveiller les intérêts matériels de l'Ordre. Cet officier était appelé *Camerarius*, nom qui lui est déjà donné dans la règle du fondateur Guy. Bientôt ce titre fut changé pour celui de *Magister Domus* ; puis, plus tard, lorsque le développement de l'œuvre eut fait sentir le besoin de donner aussi à cet officier une surveillance spirituelle, il prit le nom de *Vicarius* ou *Vicarius generalis*; il jouissait, à ce titre, dans tout l'ordre, d'une autorité qui n'avait au-dessus d'elle que celle du Grand-Maître ou commandeur.

C'est le cachet d'un de ces officiers que nous avons ici. Il est, comme on le voit, anonyme; mais, à en juger par les caractères de la légende, nous pensons qu'il appartient au commencement du XVI[e] siècle.

Nous avons dit que c'est plutôt un cachet ou sceau manuel, qu'un sceau proprement dit; c'est ce qu'indique clairement la forme de la matrice, qui se termine par un appendice conique hexagonal, surmonté par un trèfle dont le fleuron supérieur est percé d'un trou.

V

Sceau de Fra Faenzio, hospitalier de l'Ordre du Saint-Esprit.

(Collection Séguier, n° 40.)

Nous n'avons plus la matrice de ce sceau. Elle a disparu, ainsi que neuf autres de la collection Séguier, en même temps que le riche médailler volé à la Bibliothèque de la ville de Nimes; mais il nous reste, dans le catalogue rédigé par Séguier lui-même, la description que voici :

« Sceau elliptique. La Sainte-Vierge, dans une » niche; au bas, un moine à genoux. Légende : † S · FRIS · FÆNCII · ORD · SCI · SPIRITVS · D · ROMA. » *S[igillum] Fr[atr]is Faencii, Ord[inis] S[an]c[t]i Spiritus d[e] Roma.*

On remarquera que la croix à doubles croisillons ne figure ici que comme croisette, au commencement de la légende.

Les sceaux que nous venons d'étudier et de décrire sont, pour la plupart, d'une exécution simple et même

négligée. Ils ont donc peu de valeur au point de vue de l'art ; mais nous avons pensé qu'ils n'étaient pas sans importance pour l'histoire d'une des plus belles institutions charitables qui soient nées de l'inspiration catholique, au moyen-âge. C'est à ce titre, sans doute, que Séguier a cru devoir les recueillir ; c'est à ce titre aussi que nous avons voulu leur consacrer cette notice.

NOTICE

SUR L'ABBÉ CASSAGNES,

Lue à la Séance publique de l'Académie du Gard, le 29 Août 1856,

Par M. Gaston BOISSIER,

Professeur de Rhétorique au Lycée de Nîmes.

Il y a quelques années, Messieurs, qu'un spirituel critique eut l'idée d'écrire l'histoire de ceux qu'il appelait les victimes de Boileau. Comme, à cette époque, le nom et l'autorité de Boileau étaient chez nous en fort petite estime, on ressentait une compassion singulière pour tous ceux qu'il avait maltraités, et c'était un titre pour plaire que de lui avoir déplu. Néanmoins, le critique dont je parle ne poussa pas loin son dessein ; après avoir entretenu le public de St-Amand et de Théophile, esprits bizarres, auxquels une certaine étrangeté d'allures donne quelquefois un faux air de génie, il n'osa pas aller plus avant. Peut-être qu'ayant lu Chapelain, le cœur lui manqua pour le défendre !

Que serait-ce s'il était descendu plus bas, jusqu'aux disciples de Chapelain?

Je n'ai pas l'intention de continuer son ouvrage. Mais, sans prétendre réhabiliter les victimes de Boileau, qui sont plutôt celles du bon goût, je crois qu'on peut tirer de leur vie et de leurs livres quelques renseignements utiles pour l'histoire littéraire de leur temps. Boileau lui-même gagnera à cette étude. Il me semble qu'on le connaît mieux et qu'on l'apprécie davantage quand on vient de fréquenter un moment tous ces méchants écrivains dont il nous a délivrés. Triste destinée, Messieurs, et bien faite pour nous attendrir, si de Pure ou Cotin nous pouvaient toucher! Vivants, ils ont été immolés par la verve impitoyable du satirique; morts, ils n'ont de chance d'échapper un moment à l'oubli que pour servir la gloire de celui qui les y a condamnés. C'est seulement dans cette pensée, et non pas en vue d'une réhabilitation chimérique, que je viens vous parler de Cassagnes. — Cassagnes d'ailleurs était notre compatriote, et, s'il n'augmente pas beaucoup la gloire de notre pays, au moins a-t-il quelque titre à occuper un moment notre souvenir.

Jacques Cassagnes naquît à Nimes, en 1636, d'une famille riche, honorable et surtout lettrée. Son père, d'abord maître des requêtes du duc d'Orléans, plus tard trésorier du domaine de la Sénéchaussée de Nimes, fut un des fondateurs et des membres les plus actifs de notre Académie. C'est donc chez lui, dans l'exemple de son père, dans les traditions de sa famille, que le jeune Cassagnes prit de bonne heure ce goût des lettres qui, après une éducation forte, commencée à Nimes et terminée à Paris, se tourna bientôt en passion. Le trait distinctif de son caractère, c'est d'avoir

aimé et cultivé les lettres avec une sorte de fureur, d'avoir cherché le succès par tous les moyens, d'avoir poursuivi la gloire littéraire avec une ardeur inquiète, et jusqu'à mourir de chagrin pour l'avoir manquée. Ce désir impatient, cette soif de réputation n'avaient pas échappé à ses amis, qui sentaient le besoin de l'excuser par la vivacité de la jeunesse. « Pour l'ambition et l'amour de ses ouvrages, disait de lui Chapelain, ce sont deux défauts qui ne sont blâmables qu'aux gens d'un âge plus avancé (1) ». Il est donc naturel que, sortant du collége avec ce grand désir de se faire connaître, Cassagnes ait d'abord cherché la route qui le conduirait le plus vite au succès. — De nos jours, il se serait fait avocat ; profession commode, faite à souhait pour tous ceux qui, comme lui, sans avoir un dessein bien arrêté, ont conçu de vastes espérances : elle ne prétend rien, et permet d'aspirer à tout. — Alors, c'était l'église qui attirait surtout le talent. Il y trouvait, avec la sécurité et le loisir, de puissants protecteurs, de riches dotations, et des moyens assurés de se faire connaître. Cassagnes embrassa donc l'état ecclésiastique. D'abord ses espérances semblèrent se réaliser ; il vit le monde et y réussit ; il fréquenta les hommes de lettres, et comme il était habile à les flatter, et leur prodiguait les noms d'Horace et de Virgile (2), parmi les plus illustres il se fit bientôt des amis dévoués. C'était Conrard (3), le prudent

(1) Voir la liste présentée à Colbert par Chapelain pour les récompenses à décerner aux gens de lettres. Cette liste est citée dans le Boileau de St-Marc, 1747. II.— 455.

(2) Puisque aujourd'hui la France, en miracles fertile,
A bien plus d'un Horace et bien plus d'un Virgile.
Cass., Poème d'Henri IV.

(3) Voir les éloges que Cassagnes donne à Conrard, dans sa préface des OEuvres de Balzac. (Paris, 1665.)

Conrard, l'homme d'affaires de la littérature de ce temps, comme au XVIII[e] siècle le baron d'Holbach en était le maître-d'hôtel, et qui, en logeant chez lui l'Académie Française naissante, mérita d'en être le premier secrétaire perpétuel. C'était surtout Chapelain à qui Cassagnes donne cet éloge : « que, par son érudition, il a pénétré dans les règles les plus secrètes de l'art, et que, par son jugement, il pourrait tenir lieu de règles quand il n'y aurait pas d'art établi (1). » Chapelain régnait alors sur la littérature ; non-seulement il était *le mieux renté de tous les beaux esprits*, mais Colbert ne distribuait guères de pension que d'après ses conseils. Habile à montrer et à cacher à propos ses ouvrages, mettant quelquefois autant de coquetterie à dérober ses vers que d'autres mettent d'empressement à les lire, il avait su faire naître une telle attente de son poème épique, que longtemps on l'avait regardé, à l'hôtel Rambouillet, comme l'héritier présomptif d'Homère. Son estime assurait donc aux jeunes écrivains à la fois la fortune et la gloire. Certes, Cassagnes dut se croire bien heureux le jour où Chapelain le distingua, écouta avec plaisir ses ouvrages, et consentit à passer pour son maître. Hélas ! cette immortalité que Cassagnes espérait trouver dans l'amitié de Chapelain devait être seulement l'immortalité du ridicule. Que de gens ne le connaissent aujourd'hui que par la place qu'il tient dans la plaisanterie de *Chapelain décoiffé !*

Quoi qu'il en soit, grâce à la protection des beaux esprits à la mode, Cassagnes fut bientôt connu. « Il prit d'abord, nous dit d'Olivet, les deux routes qui peuvent le plus promptement mener à se faire un

(1) Préf. de Balzac.

nom : je veux dire la prédication et la poésie (1). » Comme prédicateur, il nous est très-difficile aujourd'hui d'apprécier Cassagnes ; il n'eut pas le temps de publier ses sermons, et, après le vers terrible de Boileau, personne ne voulut l'avoir entendu, ni donner de renseignements sur son éloquence (2). Il me semble néanmoins qu'en lisant ses divers ouvrages de prose, on peut prendre quelque idée de ce qu'il était dans la chaire. Disciple chéri de Chapelain, bien que son maître ait quelque part souhaité que *son jugement se mûrît et tempérât le beau feu qui l'agitait*, il faut reconnaître que ses œuvres brillent plus par l'exacte raison et une sage ordonnance que par le mouvement et la couleur. Évidemment Chapelain l'accusait à tort, et du *beau feu qui l'agitait*, il n'est pas même resté une étincelle. En revanche, nous trouvons partout un grand luxe de citations et le respect minutieux de la rhétorique ancienne. Cassagnes croyait sans doute, comme son maître, que la connaissance des règles pouvait suppléer au génie, et qu'il y a une formule pour les chefs-d'œuvre qui permet de les repro-

(1) Histoire de l'Académie Française, 11.— 170.

(2) Cassagnes n'a publié que l'oraison funèbre de Mgr de Péréfixe. — Perrault est le seul qui fasse une allusion bien vague à l'éloquence de Cassagnes dans la lettre qu'il adresse à Boileau, à propos de son discours sur l'Ode : « J'ai ajouté, dit-il, que j'avais été fort pressé à un des sermons de Cotin, et cela est vrai. D'autres assurent que la même chose leur est arrivée aux sermons de M. l'abbé de Cassagnes. Mais qu'importe ! Le nom de Cotin rime à festin, et celui de Cassagnes remplit bien le vers ; point de miséricorde ! On est bien malheureux lorsque, pour faire un bon vers, on n'hésite pas à ternir la réputation de deux hommes de mérite. »

duire(1). Il nous dit lui-même que son idéal, en fait d'éloquence, n'allait pas plus loin que Balzac. Le grand secret de réussir lui semblait d'aller chercher dans cet écrivain les passages brillants, les grandes phrases si bien rhythmées, et de les distribuer dans un cadre oratoire dont les anciens auraient fourni le modèle. « Voilà sans doute, ajoutait-il avec transport, une perfection bien haute que je propose. Mais, quoique personne n'espère de l'acquérir, nous y devons tous aspirer, afin d'aller le plus loin qu'il nous sera possible, de redoubler notre force par notre courage, et de monter au second ou au troisième rang, si nous ne pouvons pas nous élever au premier. » — Remarquez que le pauvre Cassagnes a toujours manqué d'à-propos. Au moment même où il proposait avec tant d'éclat de transporter Balzac, c'est-à-dire la rhétorique, dans la chaire chrétienne, l'éloquence y montait avec Bossuet.

En même temps que prédicateur, Cassagnes était poète ; et, pour apprécier son talent poétique, les documents ne nous feront pas défaut. La bibliothèque de Nimes possède un manuscrit in-folio de vers lyriques, corrigé de la main même de l'auteur, et tout rempli des louanges de Louis XIV (2). — Eh quoi ! me direz-

(1) Dans la préface de son volume manuscrit de poésie, Cassagnes croit avoir répondu d'avance à toutes les critiques, en disant : « Je n'ai rien oublié de ce qui dépendait de moi » pour me bien instruire des règles de l'art. »

(2) Ce manuscrit porte le n° 13,880 dans le catalogue rédigé par M. de Lavernède. Il a été probablement copié et corrigé par Cassagnes vers la fin de sa vie, pendant les derniers efforts qu'il fit pour ressaisir la faveur du public que Boileau lui avait fait perdre. Il est magnifiquement relié en maroquin avec les armes du roi, auquel peut-être Cassagnes se proposait de l'offrir avant sa fatale maladie.

vous, un gros volume de flatteries ! — Oui, Messieurs ; toutes les campagnes du roi y sont célébrées et chacune, de ses vertus y est l'objet de quelque panégyrique. On y chante tour-à-tour sa valeur, sa justice, sa vigilance, sa modération, la fermeté de son âme, l'égalité de son humeur ; et, si le poète abandonne un moment Louis XIV, ce n'est que pour le retrouver dans l'éloge de son jeune fils. — Pour comprendre une pareille profusion de louanges, n'oublions pas qu'on était alors à l'aurore de ce règne. Après la nullité du roi précédent, les désordres de la Fronde, les gaspillages de Mazarin, la tête tourna à la France quand elle vit un roi de vingt-deux ans prendre si résolument le pouvoir ; au milieu des séductions du plaisir, se montrer capable d'application ; joindre aux qualités sérieuses qui ravissent l'admiration les agréments qui charment les cœurs, cet air de grandeur dans les fêtes et de bonne grâce dans les affaires, ce goût naturel pour l'esprit jusqu'à le rendre capable d'en bien juger sans éducation, cette majesté égale et soutenue qui, dès le premier jour, se trouva à l'aise dans le pouvoir suprême et comme dans son élément naturel. Gui-Patin lui-même, ce bourgeois mécontent, toujours armé de sa verve caustique contre les ministres et les grands seigneurs, fut séduit comme les autres. Il écrit à Falconnet : « Dieu nous veuille, par sa sainte grâce, conserver un si bon et si sage prince. On dit que, si la paix était faite, nous verrions bientôt le siècle d'or. Je consens de mourir dès que je l'aurai vu (1). » Le siècle d'or n'arriva pas ; mais si l'aigre et méfiant Gui-Patin espérait le voir, il était bien permis au bon Cassagnes de le chanter par avance.

(1) Lettre à Falconnet. — Mars 1668.

Dès 1661, c'est-à-dire au lendemain presque de la mort de Mazarin, et quand la gloire du roi ne pouvait être encore qu'une espérance, Cassagnes s'empressa de la célébrer dans un poème qui fut reçu avec de grands applaudissements (1). Il y faisait parler Henri IV, qui donnait des leçons à son petit-fils sur les devoirs de la royauté, et allait jusqu'à lui recommander de fuir

Ces flatteuses Sirènes
Qui sur les souverains se rendent souveraines ;

conseil assez mal placé dans sa bouche et qui devait être si peu suivi. On rencontre du reste dans ce poème

(1) *Henri-le-Grand au roi*, poème, chez Courbé, 1661. Cet ouvrage a eu deux éditions en un an. Voltaire le connaissait : le début de sa *Henriade* est imité du passage suivant de Cassagnes :

Lorsqu'après cent combats je possédai la France
Et par droit de conquête et par droit de naissance.

L'exemplaire de cet ouvrage que possède la bibliothèque de Nimes est précédé de quelques vers manuscrits signés par Jean Ménard, prêtre, oncle de notre historien. (Voir l'excellente notice de M. Germain sur Léon Ménard). Je vais les citer, moins à cause de leur mérite que pour montrer quel plaisir causaient aux Nimois de ce temps les succès poétiques de leur compatriote :

Que ton génie est admirable
Dans le tour coulant de ces vers,
Dont le style fleuri de mille traits divers
A tout antre que toi serait inimitable !
Qui n'admirerait le pouvoir
De ce fort et charmant savoir
Qui s'étale avec abondance !
Ce Henri, si fameux par ses nobles exploits,
Ne fut jamais si grand, ayant soumis la France,
Qu'il l'est par ton moyen en instruisant les rois.

d'assez beaux endroits, et il semble que Cassagnes, si ennuyeux d'ordinaire, n'a jamais écrit avec autant de verve et de chaleur. C'était sans doute le feu de la jeunesse qui devait, hélas ! sitôt s'éteindre. Voici comment, au début de l'ouvrage, il malmène les flatteurs :

Artisans du mensonge et conseillers du vice,
Ils ont de mille rois creusé le précipice,
Et les ont fait tomber, par un aveugle orgueil,
De la gloire à la honte et du trône au cercueil....
Ils savent l'art de plaire, ils savent l'art de nuire,
Ils égarent toujours ceux qu'ils veulent conduire;
De la fortune aveugle ils suivent les torrens,
Par l'esclavage même ils se rendent tyrans.

J'aime encore mieux ce passage de la fin où il dépeint, en très-beaux vers, le malheur du prince qui s'éloigne de Dieu :

Quand les princes ingrats aux faveurs de leur maître,
Oubliant ce qu'ils sont et ce qu'ils doivent être,
Portent leurs attentats jusques à dédaigner
Celui qui les fait vivre et qui les fait régner,
Ils éprouvent bientôt par des tourments extrêmes
Que tous ses ennemis sont ennemis d'eux-mêmes.
Mille soins importuns, mille ennuis rigoureux
Au milieu du bonheur les rendent malheureux.
Loin de guérir leur mal, le temps même l'augmente;
Le présent leur déplait, l'avenir les tourmente.
Jamais l'espoir flatteur ne les peut secourir;
Et dégoûtés de vivre, ils ont peur de mourir.

A partir de ce moment, la muse de Cassagnes semble avoir fait vœu de ne plus chanter que le roi. C'était sans doute par reconnaissance ; elle ne voulait plus se détacher d'un prince auquel elle devait ses premiers succès.

Malheureusement, dans ce volume manuscrit dont

j'ai parlé, et qui contient les divers poèmes de Cassagnes, la forme n'est guère plus agréable que le fond n'est varié. Esprit, avant tout, souple et facile, les sujets simples et gracieux auraient pu lui mieux convenir. Il semble l'avoir compris lui-même lorsque, dans la description d'un riche jardin, en présence d'un ruisseau, il dit à sa muse :

Fais, d'une source agréable,
Couler un ruisseau semblable
A ce ruisseau murmurant,
Et règle plutôt ma veine
Au doux jet d'une fontaine
Qu'à la chute d'un torrent.

C'est pourtant un hasard qu'il se plaise à murmurer comme un ruisseau, ou se contente d'imiter le cours paisible d'une fontaine. Il aspirait plus haut. Chapelain s'était précipité sur les pas d'Homère, Cassagnes voulut s'envoler à la suite de Pindare. Il n'ignorait pas cependant quelles sont les exigences de la poésie lyrique. « L'ode, dit-il, réclame l'enthousiasme et une divine fureur.... L'emportement y est de bonne grâce et les efforts heureusement hardis y excitent l'admiration. » Mais ne s'emporte pas qui veut, et il n'était jamais entré d'enthousiaste ni de furieux dans la maison de Chapelain. Comme il faut respecter les morts, surtout quand ils nous tiennent de près, je ne me donnerai pas le malin plaisir d'exhumer quelques-uns des mauvais vers de Cassagnes. Il me suffira de vous dire que sa poésie a le pire des défauts, elle est ennuyeuse. C'est à grand peine si la platitude, qui en est le caractère général, se trouve de temps en temps relevée par quelque pointe de mauvais goût ou quelque hyperbole digne de Brébeuf. Cependant j'ai trouvé dans ce recueil quel-

ques strophes assez bien tournées et qui m'ont paru dignes d'être tirées de l'oubli. Il s'agit de louer Horace; Cassagnes n'y célèbre pas le poète épicurien, l'ami des plaisirs modérés, celui à qui Voltaire disait en si beaux vers :

Jouissons, écrivons, vivons, mon cher Horace...
J'ai vecu plus que toi, mes vers dureront moins;
Mais, au bord du tombeau, je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort, en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.

Cassagnes, occupé de ses prédilections pour la poésie lyrique, n'a vu dans Horace que l'auteur des Odes, et il l'a loué en ces termes:

Immortel ornement de la muse romaine,
Horace, les amours d'Auguste et de Mécène,
Qui, dans l'art des neuf sœurs dont tu suivais la loi,
As sur tous les mortels remporté la victoire,
Que ne puis-je, en mes vers, honorer ta mémoire,
Et te donner autant de gloire
Que Pindare en reçut de toi!

Heureux sont les guerriers qui, par tes chants célèbres,
Du trépas ennemi surmontent les ténèbres
Et défendent leurs noms de l'injure des temps!
Quand tu veux consacrer leur héroïque audace,
Tu montres tant de pompe, et de force, et de grâce,
Que ce brillant honneur surpasse
Mille triomphes éclatants!....

Ta force, qui jamais ne peut être égalée,
Rapidement t'élève à la voûte étoilée
Où les dieux t'ont reçu dans leurs concerts savants.
Plus haut que le sommet des montagnes chenues,
Tu prends, d'un cours hardi, des routes inconnues,
Et, foulant sous tes pieds les nues,
Voles plus vite que les vents.

5

D'un regard généreux et d'une aile sublime,
Dans les hardis transports dont la gloire t'anime,
Comme un aigle, rempli de courage et d'ardeur,
En la sphère du feu tu cherches la lumière,
Et de l'astre du jour, au fort de sa carrière,
Sans jamais siller la paupière,
Contemples la vive splendeur!

C'est ainsi, Messieurs, qu'avec ce double talent de la prédication et de la poésie, Cassagnes tenta résolument la renommée, et la renommée ne se fit pas attendre. A vingt-cinq ans il désira entrer à l'Académie Française. Comme il savait les immortels sensibles à la louange, il écrivit une ode en leur honneur et fut reçu à la place de Saint-Amand. Ne soyez pas surpris de l'y voir entrer si jeune et quand il n'avait encore composé aucun des ouvrages qui l'ont fait plus tard connaître. En parcourant l'histoire de l'Académie Française, on voit qu'alors des réceptions pareilles ne sont pas rares. Je ne parle pas de ceux qui y entrèrent uniquement par la faveur des ministres, comme cet abbé de Lavau, le moins lettré des hommes, qui fut fait académicien pour avoir aidé la fille de Colbert à devenir duchesse de Mortemart; mais que d'autres y furent reçus avec un très-mince bagage, sur la réputation qu'ils obtenaient dans les salons et les espérances que semblait donner leur esprit! Patru, quand il entra à l'Académie, n'avait écrit qu'une épître dédicatoire de quelques lignes; elles suffirent pour faire deviner un grand écrivain. Quant à Montereul, Serizay et tant d'autres, ils avaient la réputation de juger sainement les œuvres d'esprit et de bien tourner quelques vers galants qui ne furent ja-

mais imprimés (1). Il semble que l'Académie ne se considérait pas alors comme la récompense, ou, si vous me permettez de le dire, comme les invalides du talent; elle était jeune, elle voulait remplir un rôle actif; elle aspirait à régler la langue, à établir des lois pour les ouvrages d'esprit, à gouverner la littérature. Pour tous ces travaux, il lui fallait des hommes dans la force de l'âge, dans la vigueur du talent. Elle les choisissait donc avant qu'ils fussent devenus tout à fait célèbres, et plutôt sur l'espérance qu'ils donnaient que sur les livres qu'ils avaient écrits. C'est à ce titre sans doute que Cassagnes y entra en 1661. Rien n'égala sa joie le jour où il vint y prendre séance, et son remercîment en porte des traces curieuses: « Vous m'avez tiré, disait-il à ses nouveaux collégues, d'une cruelle incertitude, puisque j'avais douté jusqu'à ce jour si, en me consacrant aux lettres, j'avais bien entendu la voix du ciel et le conseil de la nature; vous autorisez mon choix par le vôtre; vous me faites connaître que je m'étais bien connu, et me persuadez, par une illustre expérience, que j'avais pris le chemin qui me devait mener à la gloire. » En même temps, Colbert, charmé de son poème d'Henri IV, lui fit obtenir une pension de la cour et le nomma garde de la bibliothèque du roi. Quand on songea à fonder l'Académie des Inscriptions, c'est encore lui qui fut un des quatre premiers membres dont elle fut d'abord composée.

(1) Voir l'histoire de l'Académie Française par Pellisson et d'Olivet. — Il y est entr'autres question d'un certain Renouard de Villayer, si parfaitement inconnu que d'Olivet, malgré sa bonne volonté, ne le peut louer que d'avoir un honnête petit-fils. (Hist. de l'Acad., II — 260.)

Enfin, après qu'il eut fait paraître sa préface des œuvres de Balzac, qui est assurément son meilleur ouvrage, on combla son ambition en le désignant pour prêcher le carême à la cour. C'était en 1665, au moment même où se préparait le coup qui allait renverser toute sa fortune.

Il y avait alors, *dans la poudre du greffe*, au milieu d'une famille qui cultivait les lettres parmi les arrêts et les recollements, un jeune homme si lourd et si taciturne que tout le monde le regardait comme un fort petit génie, et que son père lui même le méconnut. Mais aucun mécompte ne pouvait abattre cette volonté solide qui n'éprouva jamais ni hésitation ni faiblesse, qui vit sa route dès le premier jour et la suivit résolument. A quinze ans, s'il faut l'en croire, il ressentait déjà *la haine d'un sot livre*; c'est-à-dire qu'il avait reçu du ciel non-seulement ce sens droit qui va naturellement aux belles choses et se plaît à les savourer, mais ce goût délicat et sensible que le faux irrite, qui ressent de singulières impatiences à entendre louer de mauvais auteurs et éprouve le besoin de se mesurer avec eux; il était né satirique. Aussi, avec un sentiment confus de sa vocation, débuta-t-il par écrire, dans son grenier, deux satires imitées des auteurs latins, ouvrages médiocres où le poète qui cherche sa route ne se prend encore qu'à des travers généraux et à des ridicules insignifiants qu'il poursuit de vagues invectives. Cependant ces satires lui firent un nom; les salons de Paris désirèrent connaître le jeune Despréaux, et, comme tous les écrivains d'avenir, il fut conduit une fois à l'hôtel Rambouillet (1).

(1) D'Olivet — Hist de l'Acad., II — 188.

Assurément, il n'était pas fait pour s'y plaire et n'avait pas les qualités nécessaires pour y réussir ; aussi n'y revint-il plus. Mais dans cette rapide visite, il avait aperçu la littérature de son temps ; il avait écouté Cotin, Cassagnes, Chapelain ; il avait vu leurs ridicules admirés, leurs méchants vers portés aux nues, leur exemple tourné en règle, leur médiocrité affectant des airs de génie. Sa verve s'alluma à ce spectacle ; le rôle qu'il devait prendre se révéla à lui, et, son talent ayant trouvé la matière où il devait s'exercer, il prit son essor dans sa VII[e] satire, publiée en 1663. Du premier coup, le jeune auteur osa s'attaquer au roi des poètes du temps ; il frappa Chapelain. Puis enchaînant à sa suite tous les médiocres écrivains qui s'abritaient sous son nom,

> Perrin et Pelletier,
> Bonnecorse, Pradon. Colletet, Titreville,

il en faisait comme un cortège à la grande victime qu'il immolait.

Quel ne dut pas être l'étonnement du public à l'apparition de cet ouvrage ! C'était le premier coup porté à des réputations qui semblaient hors d'atteinte ; il fallait, suivant le mot de Ménage, adorer ce qu'on avait brûlé et brûler ce qu'on avait adoré : et pourtant l'opinion publique n'hésita pas. — On peut, Messieurs, discuter la gloire poétique de Boileau. Il y a, dans le XVII[e] siècle, des noms plus grands que le sien, des talents plus complets et qui ont mieux conservé leur jeunesse. Mais qu'on le prenne dans le rôle qu'il a joué, dans l'influence qu'il exerça sur son siècle, comme homme et comme critique plus que comme poète, toute sa grandeur reparaît. Songez à quels écarts la poésie s'était laissée entraîner et de quel degré d'abaissement

il sut la tirer. Rappelez-vous dans quelles folles admirations s'égarait le goût public, et comment seul il rendit à tout le monde le sens du vrai et du beau. Quel sentiment de la vérité! quelle sûreté pour la reconnaître! quelle vigueur pour la faire triompher! et ce n'est pas seulement par ses préceptes qu'il en inspirait le goût. Tout en lui, jusqu'à ses défauts, le servit dans sa lutte contre la mauvaise littérature de son temps. Même ce que nous lui reprochons aujourd'hui et qui nous éloigne de ses ouvrages fut utile à son heure et sembla une leçon. Son vers sobre et froid, pauvre d'épithètes et qui se met plus en peine de la précision que de la poésie, ne formait-il pas une parfait contraste avec les excès d'imagination des Lemoine et des St-Amand? après toutes ces fausses lueurs répandues sans utilité dans le *St-Louis* et le *Moïse*, ne fallait-il pas qu'il parût en écrivain moins prodigue de couleurs et qu'il n'éclairât les choses que pour les faire mieux voir? Nous nous plaignons qu'il frappe parfois trop fort, qu'il est rude, quelque peu brutal, et se soucie médiocrement de dire les choses avec finesse; mais songez à quel degré d'affectation ridicule, de délicatesse outrée, de recherche puérile, l'amour de la finesse avait entraîné les successeurs de Voiture. Certes, nous avons raison de trouver que ce n'est pas par la facilité et l'inspiration que brille Boileau; mais, autour de lui, on se piquait d'écrire vite, on affectait de ne faire cas que de la verve et de la fécondité, et l'on eût rougi de consentir à corriger ses livres. Scudéry se vantait hardiment de son ignorance et de ses fautes, sous prétexte « qu'il avait plus usé de mèches en arquebuses qu'en chandelles et qu'il sortait d'une maison où l'on n'avait jamais porté de

plumes qu'au chapeau. » A côté de tant d'arrogance unie à tant de médiocrité, quelle leçon dans l'exemple d'un poëte sage et vrai qui travaillait péniblement et osait le dire, qui toujours mécontent de ses ouvrages parce qu'il avait conçu une haute idée de l'art et qu'il savait à quel prix se trouve la perfection, les remettait cent fois sur le métier, et mourut en les corrigeant ! Enfin la littérature de ce temps semblait s'être enfermée dans les salons. C'est là que se jugeaient les ouvrages d'esprit ; c'est là que se faisaient les renommées littéraires. Boileau dédaigna d'y paraître. Il n'alla pas leur demander des amis, des prôneurs et une gloire sans solidité ; au contraire, osant attaquer tous ces héros de ruelles, il porta pour ainsi dire le débat au grand jour, il fit appel au vrai public, il remit en ses mains le pouvoir de juger qui lui appartenait et qu'avaient usurpé quelques coteries ; et le public lui donna raison.

N'en soyons pas surpris ; la force de Boileau vint toute de ce qu'il avait deviné son temps, qu'il en avait compris tous les instincts, et que, le voyant un moment égaré, il le remit dans sa route. Quand les hommes lettrés du XVIIe siècle lurent pour la première fois les satires de Boileau, ils en furent peut-être plus frappés que des tragédies de Racine et des fables de Lafontaine. C'est qu'en les lisant, ils n'éprouvaient pas seulement ce plaisir que donnent les beaux vers, ils retrouvaient le sentiment d'eux-mêmes qui s'était un moment obscurci ; ils reconnaissaient leur tendance naturelle et leur idéal dans cet amour de la règle, de l'ordre et de la clarté, dans ce goût pour les idées justes et les expressions vraies, dans ce soin de se respecter soi-même pour mériter les respects du public. Voilà

pourquoi les satires furent si vite populaires, ses vers en devinrent proverbes en naissant, et malheur à l'écrivain dont le nom trouvait place dans un de ces malins hémistiches ! Il n'y avait plus d'espoir pour lui ; car l'opinion publique, qui l'admirait encore la veille, comme honteuse de s'être laissée duper un moment, semblait vouloir se venger par des sarcasmes sans fin de ces hommages d'un jour !

Cassagnes avait trop marqué parmi les héros de cette mauvaise littérature pour être épargné. Son tour arriva dans la satire du repas ridicule. — Après avoir dépeint une table trop étroite où les convives pouvaient à peine tenir, Boileau ajoutait :

> Jugez en cet état si je devais me plaire,
> Moi qui ne compte rien, ni le vin ni la chère,
> Si l'on n'est plus au large, assis en un festin,
> Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin.

Voilà certes une épigramme bien légère. Boursault fait même remarquer qu'elle n'est pas très-claire et pourrait à la rigueur se tourner en éloge (1). Si Cassagnes avait eu l'esprit bien fait, il aurait imité Pelletier, à qui Boileau reprochait d'écrire trop facilement :

> J'envie en écrivant le sort de Pelletier,

et qui, feignant de ne pas voir l'ironie, fit imprimer ce vers en tête de ses œuvres, comme un hommage de Boileau. Mais Cassagnes n'était point accoutumé

(1) Si j'avais son esprit, j'aurais mis, pour mieux faire.
Moi qui ne compte rien, ni le vin ni la chère,
A moins que d'être à l'aise, assis en un festin,
Comme.... il aurait pu dire *aux sermons de Cotin*,
S'il l'eut voulu ; mais là, sans faire l'habile homme,
A la place de *plus*, il fallait mettre *comme*,
Sans contredit.

Boursault. — Sat. des Sat. VI.

aux épigrammes et c'était la première fois qu'il en était atteint. Jusques là tout lui avait souri. Il n'avait vécu qu'au milieu de sociétés bienveillantes, parmi des amis et des admirateurs. Tout le monde lui promettait la gloire, et il se la promettait à lui-même; et voilà que sur la route qui l'y devait conduire, et presqu'au moment d'y atteindre, une main terrible dirigeait contre lui un de ces traits inévitables, auxquels on ne survivait guères. La blessure fut profonde, étant inattendue. Il sembla à Cassagnes que ce vers malencontreux allait courir le monde comme tous ceux dont la fortune avait été déjà si brillante. Pourrait-il se présenter quelquepart désormais, sans être accueilli par un malin sourire? Et toutes les fois qu'il monterait dans une chaire, ne verrait-il pas les auditeurs se compter? La cour surtout lui faisait peur; car c'est là, plus qu'ailleurs, que les satires de Boileau avaient réussi. Nous savons par Mme de Caylus que Louis XIV n'avait jamais pu souffrir l'esprit de l'hôtel Rambouillet et des salons littéraires de Paris, où régnait le précieux et le maniéré; et la cour, se réglant sur le maître, avait fait bon accueil au poète qui les attaquait (1). Cassagnes comprit donc que le vers de Boileau l'aurait précédé à la cour: il n'y voulut point paraître, et, quoiqu'il l'eut ardemment souhaité, il renonça à y prêcher. Ensuite, sentant le besoin de rétablir sa réputation ébranlée, il se

(1) « L'éloignement du Roi pour Mme de Maintenon était » fondé sur ce qu'il la soupçonnait d'avoir dans l'èsprit le » précieux de l'hôtel de Rambouillet... On se moquait à la » cour de ces sociétés de gens oisifs, uniquement occupés à » développer un sentiment et à juger d'un ouvrage d'esprit. » — Souvenirs de Mme de Caylus.

remit à travailler avec ardeur. Il fit successivement paraître ses traductions de Salluste et de Cicéron, où, de son aveu même, il recherche plus l'élégance que la fidélité; son *traité de la valeur*, lieu commun philosophique, qui ne se recommande ni par l'originalité des idées, ni par la vivacité du style, et, à la demande de M. de Péréfixe, qui estimait son talent, il prépara un *sermonnaire* ou recueil de discours pour les prêtres du diocèse de Paris. En même temps, il ne laissait passer aucune occasion de se rappeler au souvenir du Roi, en l'accablant de vers louangeurs. Mais le malheureux sentait qu'un temps nouveau avait commencé. Ses ouvrages ne se lisaient plus avec la même faveur; ses vers passaient inaperçus, et Louis XIV, accoutumé aux louanges délicates de Boileau, n'en voulait plus écouter d'autres (1). Cassagnes n'y tint pas. Le travail excessif auquel il s'était livré altéra sa santé, qui, au dire de Chapelain, avait toujours été mauvaise. Les mécomptes et le désespoir achevèrent de l'abattre. Sa tête se dérangea, il fallut l'enfermer à St-Lazare (2).

(1) On lit dans le *Bolœana*, que Cassagnes présenta des vers au Roi sur le passage du Rhin, mais qu'ils furent mal reçus, parce qu'il avait jeté du lugubre dans sa pièce à propos de la mort du comte de St-Pol.

(2) D'Olivet accuse formellement le vers de Boileau de la folie de Cassagnes D'autres ont voulu en défendre la mémoire du grand satirique; mais leurs raisons me semblent peu concluantes, en présence du témoignage de d'Olivet. Ils allèguent que Cassagnes n'a point réclamé, ainsi que le fit Cotin; mais est-ce un motif de penser qu'il n'ait pas profondément ressenti la blessure? Ils rapellent que Perrault, qui cherchait avec tant de soin tous les prétextes d'accuser Boileau, ne lui a pas reproché ce triste résultat de ses railleries; mais au moment où il écrivait ses *parallèles*, Cassagnes venait de mourir à St-Lazare; ne se peut-il pas que

Dès ce moment, sa vie nous échappe. Ennemis aussi bien qu'amis, les uns, par convenance, les autres, par regret et douleur, ne prononcent plus son nom. Le silence se fait autour de cet homme qui avait tant aimé le bruit. On sait seulement qu'après plusieurs alternatives de guérisons et de rechûtes, Cassagnes mourut en 1679, âgé de 43 ans, dans la maison des fous.

Telle fut, Messieurs, la triste fin d'une vie commencée avec tant d'éclat. On a quelquefois reproché à Boileau sa sévérité, et l'on s'est fait de la mort de Cassagnes une arme contre lui. Sans doute Cassagnes n'était pas un écrivain absolument mauvais, et, malgré l'ordinaire médiocrité de ses ouvrages, on pourrait en tirer quelques vers heureux, quelques pages sensées. Mais vous savez qu'entre le médiocre et le pire, Boileau ne plaçait pas de degré ; et il avait raison. Rien n'est fatal aux lettres comme cette bienveillance commune qui cherche partout des raisons d'admirer et encourage tous les essais d'un sourire banal. Une pareille tolérance finit par émousser

Perrault, qui l'estimait, ait voulu, par respect pour sa mémoire, ne pas parler de l'affreuse maladie à laquelle il avait succombé ? Assurément la tête de Cassagnes ne devait pas être très-solide, et le vers de Boileau n'a pas suffi à la déranger. Mais parmi les causes qui troublèrent sa raison, il est naturel de placer, avec d'Olivet, les mécomptes littéraires qu'il devait plus vivement ressentir qu'un autre. — A St-Lazare, Cassagnes fut le compagnon de Loménie de Brienne, ancien secrétaire d'Etat, que sa famille y avait fait enfermer. La biographie universelle dit qu'il est question de Cassagnes dans les *mémoires* de Brienne et dans son *poème sur les fous*, ouvrages qui sont demeurés manuscrits. Mais je n'ai pu me les procurer et ils n'existent pas à la bibliothèque impériale.

le sens du beau et du vrai, et, quand on rend le goût public indulgent pour le médiocre, on lui ôte tout ressort pour le bien. Mais, sans accuser Boileau, on peut cependant plaindre Cassagnes. Né avec un désir immense de la gloire, il eut le malheur de rencontrer un public plus épris des lettres qu'habile à en bien juger; dont le goût n'était pas encore formé par la contemplation des chefs d'œuvre; et qui, dans cette première ardeur d'amour pour la poésie, admirait tout sans choisir. Encouragé par la complaisance du public qui fortifiait cette complaisance secrète que l'on ressent toujours pour soi-même, Cassagnes se méconnut; il se crut un homme de génie, et, pendant près de dix ans, tout conspira à le lui faire croire. Est-il surprenant qu'après une si longue illusion, le réveil ait été pour lui si triste, et qu'il ait manqué d'énergie pour soutenir ce grand revers? Plaignons le donc, je le répète, d'avoir ainsi survécu à toutes ses espérances; d'avoir vu la postérité commencer pour lui avant sa mort, et le mettre à son rang: plaignons-le de n'avoir senti les premiers rayons de la gloire, plus doux, selon Vauvenargues, que les premiers feux du jour, que pour mieux éprouver plus tard toutes les rigueurs de l'indifférence publique et toutes les amertumes de l'oubli!

PROJET DE MODIFICATION

AU CODE PÉNAL,

Par M. IGNON.

M. le docteur Vingtrinier, médecin en chef des prisons de Rouen, a adressé à l'Académie du Gard un travail sur les enfants dans les prisons et devant la justice, et sur les réformes à faire dans les lois pénales qui leur sont appliquées.

M. le conseiller Ignon, après avoir étudié et analysé l'œuvre confiée à son examen, a exposé un projet de modification au Code pénal, qui lui paraît réaliser la plupart des vœux émis par M. Vingtrinier, et être conforme à l'intérêt des enfants. Voici le projet.

Art. 66 du Code pénal.

§. 1er. Les enfants de l'un et de l'autre sexe, âgés de moins de douze ans, quels que soient les crimes ou délits qui leur seront imputés, ne pourront être poursuivis que devant le tribunal de simple police du chef-lieu de l'arrondissement communal. Si le tribunal décide qu'ils ont agi sans discernement, ils seront acquittés ; mais ils seront, selon les circonstances, remis à leurs parents ou placés dans une maison de préservation pour y être retenus et élevés pendant le temps que le tribunal déterminera, et qui, toutefois, ne pourra excéder l'époque où ils auront accompli leur seizième année.

§. 2. S'il est décidé qu'ils ont agi avec discerne-

ment, ils seront condamnés par le tribunal de simple police, à être détenus dans une maison de discipline paternelle, suivant les distinctions et dans les limites de durée portées aux art. 67 et 69 ci-après. Le même jugement déterminera si, à l'expiration de cette peine disciplinaire, ils devront être rendus à leurs parents ou conduits dans la maison départementale de préservation, pour y être retenus et élevés comme enfants abandonnés.

§. 3. Il y aura dans chaque arrondissement communal et dans les dépendances de l'hospice civil un quartier séparé, destiné au dépôt provisoire et à la détention par voie de discipline paternelle des enfants au-dessous de douze ans, comme aussi à la détention civile par voie d'autorité ou de réquisition personnellement exercée par les pères de famille, en vertu des art. 375 et suivants du Code Napoléon.

§. 4. Il sera établi dans chaque chef-lieu de département, par les soins des commissions administratives des hospices et sous la haute direction de l'administration supérieure, une maison de préservation, réunissant, autant que faire se pourra, le triple caractère de maison d'éducation et d'apprentissage industriel et agricole, suivant les convenances de chaque localité. Les jeunes enfants acquittés, et qui devront être charitablement élevés, ceux qui auront accompli leur temps de discipline paternelle et qui ne pourront être rendus à la famille, et les enfants trouvés et abandonnés à la charge de l'hospice, pourront y être élevés concurremment.

§. 5. L'administration charitable de l'hospice aura la tutelle administrative ou le patronage de tous les enfants qui lui auront été confiés à ces divers titres,

jusqu'à ce qu'ils aient été rendus à leurs parents, ou jusqu'à leur émancipation ou à leur majorité. Elle pourra, après une première éducation, les placer dans des établissements privés de préservation, les confier à des sociétés de patronage légalement autorisées, ou les mettre en apprentissage chez des artisans ou cultivateurs honnêtes.

§. 6. Lorsque l'enfant âgé de plus de douze ans et de moins de seize, sera poursuivi criminellement ou correctionnellement, s'il est décidé qu'il a agi sans discernement, il sera acquitté; mais il sera, selon les circonstances, remis à ses parents, ou conduit dans une colonie agricole ou industrielle privée, pour y être retenu et élevé pendant tel nombre d'années que le jugement déterminera et qui toutefois ne pourra excéder l'époque où il aura accompli sa vingtième année.

§. 7. Après trois ans passés dans la colonie, l'enfant qui se sera bien comporté, et dont l'éducation paraîtra suffisamment avancée, pourra, sur l'avis favorable du directeur et des inspecteurs du service pénitentiaire, être remis, à titre provisoire, à la famille, si elle en est jugée digne, ou à une société de patronage légalement autorisée.

Art. 69.

§. 1er. Comme au Code pénal.

§. 2. Les enfants âgés de moins de seize ans, condamnés à l'emprisonnement, soit en vertu des art. 67 et 68, soit en vertu du §. 1er du présent article, subiront leur peine dans des quartiers séparés des maisons départementales de correction ou des maisons

centrales, ou dans les établissements ou colonies pénitentiaires de jeunes détenus, fondées par le Gouvernement.

§. 3. Lorsque les enfants poursuivis appartiendront à des familles connues et solvables, le père, administrateur légal pendant le mariage, le tuteur ou la tutrice, après la dissolution du mariage, seront cités comme civilement responsables, pour s'entendre condamner s'il y a lieu en cette qualité, et même personnellement, soit au paiement des frais du procès, soit à ceux d'éducation préservatrice ou pénitentiaire.

§. 4. L'administration aura le droit de modérer ces condamnations, d'en attermoyer le paiement, et même d'en faire la remise complète dans des cas extrêmement favorables, lorsqu'elle y sera déterminée par la bonne conduite de l'enfant et par la position intéressante de la famille.

§. 5. Dans le cas même où, par un motif quelconque, il n'aurait été poursuivi aucune condamnation pécuniaire contre les pères ou tuteurs, l'administration pourra toujours, suivant les circonstances, apposer pour condition à la remise des enfants à leur famille, le paiement préalable de tout ou partie des frais d'éducation préservatrice ou pénitentiaire.

Art. 271.

§. 1er. Comme au Code pénal.

§. 2. Néanmoins, les vagabonds, âgés de moins de seize ans, seront déposés provisoirement dans la maison hospitalière de discipline paternelle et traduits devant le tribunal de simple police du chef-lieu d'arrondissement, qui, sur la preuve des faits de vaga-

bondage, ordonnera qu'ils seront conduits dans la maison départementale de préservation, pour y être élevés et retenus comme enfants abandonnés.

ART. 274.

§. 1er. Comme au Code Pénal.

§. 2. Les maisons hospitalières de préservation seront considérées comme établissements publics organisés pour obvier à la mendicité, en ce qui touche les enfants âgés de moins de seize ans; en conséquence, tout enfant qui n'aura pas atteint cet âge, et qui sera trouvé mendiant, sera conduit et déposé provisoirement dans la maison de discipline paternelle, et traduit devant le tribunal de simple police du chef-lieu d'arrondissement, qui, en cas de conviction, le condamnera à une détention par voie de discipline paternelle, dont la durée sera déterminée par les dispositions combinées des art. 274, 276 et 69 du présent Code. Le même jugement déterminera si, à l'expiration de cette peine disciplinaire, l'enfant devra être rendu à la famille, ou s'il devra être conduit dans la maison charitable de préservation pour y être retenu et élevé comme enfant abandonné.

ART. 280.

Tout père, mère, tuteur, ou autre légitime administrateur, tenu de prendre soin de la personne d'un mineur de seize ans, qui, pour s'exonérer de cette obligation, ou dans un but de spéculation personnelle, aura volontairement provoqué ledit mineur à se livrer au vagabondage ou à la mendicité, ou l'aura contraint par de mauvais traitements à déserter le domicile légal sans aucune ressource ni moyen

d'existence, sera puni de la peine portée en l'art. 276 (6 mois à 2 ans).

Tout individu majeur qui, dans un but d'exploitation et de spéculation personnelle, aura induit d'une manière quelconque un ou plusieurs mineurs de seize ans à mendier dans son intérêt, sera puni de la même peine.

NOTES EXPLICATIVES.

Déterminer un âge d'irresponsabilité n'était ni logiquement ni scientifiquement possible. La responsabilité doit être pesée et appréciée en vue de chaque fait et de chaque agent, tel est le système rationnel de notre loi pénale; il ne faut pas, sous prétexte de l'améliorer, la dénaturer dans sa valeur morale et scientifique.

M. Vingtrinier l'avait pressenti, puisque, tout en proclamant l'irresponsabilité pénale jusqu'à l'âge de douze ans et demi, il désirerait néanmoins que la chambre du conseil fût appelée à juger préalablement la question de discernement. Il reconnaissait donc que cette irresponsabilité ne pouvait pas être absolue, mais le résultat d'une appréciation préalable d'un jugement. La juridiction de la chambre du conseil était mal choisie; ce n'est pas, à proprement parler, une juridiction de jugement, mais une juridiction d'instruction. Dans les matières criminelles, la chambre des mises en accusation a seule la plénitude de juridiction; il suffit d'un seul dissident dans la chambre du conseil pour que la chambre des mises en accusation doive être saisie. Dans la chambre du conseil, la majorité ne fait pas la loi en faveur du prévenu; sa décision, même unanime, peut être déférée à la chambre des mises en accusation par le procureur impérial.

Dans les matières correctionnelles, la chambre du conseil est rarement saisie; le ministère public et les parties civiles ont le droit de citer directement devant le tribunal correctionnel, et c'est ce qui arrive le plus souvent.

Les juridictions d'instruction ont sans doute le droit d'apprécier toutes les exceptions péremptoires, et le discernement est de ce nombre. Mais l'état de l'instruction, faite principalement pour constater le corps de délit, pour recueillir des indices graves contre l'accusé, et pour déterminer la compétence, est rarement assez complet pour pouvoir permettre d'apprécier les questions de moralité, d'intention, d'imputabilité et de responsabilité sur lesquelles le débat oral et contradictoire peut seul porter la lumière.

Il n'y avait donc pas possibilité de soumettre dans toutes les affaires la solution de la question de discernement à la chambre du conseil (1).

Pour faire échapper la première enfance à l'empire des lois générales de la pénalité et à la compétence des juridictions ordinaires de répression, il fallait donc rechercher un autre moyen. M. le docteur Vingtrinier l'avait aussi indiqué, il ne s'agissait que de le mettre en œuvre.

Ce moyen consiste à créer, pour la première enfance, une peine de discipline purement paternelle, dont l'application sera confiée à cette justice patriarcale, qui se rapproche le plus par ses attributions et par ses formes de l'autorité domestique, et qui semble naturellement appelée à la suppléer lorsque, par une indigne faiblesse, elle laisse périr dans ses mains le

(1) La juridiction à la chambre de conseil a été supprimée depuis.

légitime ascendant de la puissance paternelle, ou qu'il est suffisamment constaté que les ressources limitées, que les lois et les mœurs laissent à sa disposition, sont devenues impuissantes.

Car il ne faut pas se le dissimuler, le temps et les mœurs nouvelles ont emporté cette autorité si respectée des pères de famille, qui formait la base des sociétés anciennes. L'unité civile n'est plus représentée par cette institution de la famille, se personnifiant dans la souveraineté absolue et viagère de son chef sur tous les membres qui la composent, mais elle réside aujourd'hui, amoindrie et rapetissée outre-mesure dans l'individualité de chaque personne majeure. Si nous lisons encore, dans un tout petit coin du Code de nos lois civiles, cette solennelle rubrique : *De la puissance paternelle!* ces mots, évidemment détournés de leur signification primitive, ne présentent à nos esprits étonnés que des idées analogues à celles que font naître au milieu des ruines entassées des plus beaux monuments de l'antiquité, les fastueuses inscriptions qui les consacraient au temps de leur splendeur.

Les mêmes causes qui ont fait modifier les lois répressives applicables aux hommes faits et qui en ont fait bannir les violences corporelles, devaient modifier, dans le même sens, la discipline même paternelle : aussi, nulle part la loi nouvelle ne reconnait au père le droit de correction manuelle. Les art. 275 et suivants du Code Civil, se bornent à lui donner le droit de provoquer la détention civile et dans des limites très-restreintes.

Ce serait donc un contre-sens que de renvoyer au père la correction des enfants qui commettent des délits

ou des crimes, lorsque les lois ne mettent en son pouvoir que des moyens de discipline si bornés.

C'est une nécessité que l'autorité publique fasse ce que la famille n'a pas le droit de faire.

Diviser l'enfance en deux périodes, dont la première ne sera pas soumise à l'empire des lois pénales et aux juridictions ordinaires de répression, tel est le vœu d'une philanthropie éclairée.

C'est pour le réaliser que nous proposons tout un système de discipline, dite paternelle, qui n'aurait rien de commun ni avec la cour d'assises, ni avec la police correctionnelle, ni avec les prisons ordinaires.

Il fallait trouver non pas un juge, mais un tribunal ou une juridiction déjà établie, car il ne faut pas les multiplier à l'infini.

Il suffira d'attribuer une compétence nouvelle à une juridiction déjà existante.

Cette juridiction doit présenter la condition d'un ministère public pour la mettre en action, pour constater les faits, recueillir les plaintes, les dénonciations, prendre les renseignements nécessaires sans avoir à se livrer à une instruction proprement dite, donner les citations ou les avertissements, conclure à l'audience, faire exécuter la décision.

Dans les détails d'exécution, toute cette procédure sera aussi sommaire que possible et presque sans frais.

L'enfant sera traduit devant le juge, sans l'appareil de la contrainte armée, par le père, un parent, un appariteur, un garde-champêtre, un huissier; pas de gendarmes surtout : on ne devra y avoir recours que dans des cas bien exceptionnels. La force armée sera presque toujours inutile pour les enfants de cet âge.

On pourra, sans inconvénient, établir une maison tout à la fois préventive et disciplinaire. En la plaçant dans un établissement de charité déjà existant, dans des conditions telles qu'on y pourra loger, nourrir, soigner, entretenir, surveiller et élever les enfants avec le concours des sœurs hospitalières, médecins, aumôniers, inspecteurs, administrateurs, agents comptables et autres employés déjà établis et rétribués, on trouvera le moyen de créer une institution nouvelle avec facilité, économie, et d'une manière convenablement appropriée à sa destination.

Pour cette première enfance, comme pour la seconde, la question de discernement sera posée. La décision de cette question est toujours délicate, puisqu'il s'agit d'apprécier chez l'enfant le degré d'intelligence et de moralité. Il s'agit encore, en cas d'acquittement, de décider si l'enfant doit être rendu à la famille, autre question non moins délicate, et pour la solution de laquelle le ministère public et le juge auront dû se renseigner à l'avance sur la moralité de la famille, ses moyens d'existence et de surveillance sur le jeune enfant.

Nous avons été amenés à attribuer cette juridiction au seul tribunal de police du chef-lieu, parce qu'il aurait fallu créer trop de prisons locales si on avait donné cette attribution à tous les tribunaux de police de canton; qu'il n'y a pas d'hospice dans tous les cantons; que le personnel des juges de paix répond mieux à cette destination dans les arrondissements, qu'il y est plus rétribué, mieux recruté; que les mêmes observations s'appliquent au ministère public, toujours rempli par des commissaires de police choisis aussi, et rétribués dans de meilleures conditions.

Il était convenable, d'ailleurs, de centraliser cette institution au point de vue des vagabonds et des mendiants.

Nous n'avons pas eu à présenter une nomenclature nouvelle des faits répréhensibles, et à remanier, dans l'intérêt de l'enfance, toutes nos lois de répression.

Les principes de la morale et les conditions de l'imputabilité sont les mêmes pour les enfants et pour les hommes faits. Toute la différence à faire entr'eux ne peut consister que dans la nature et la durée des moyens de répression. Les art. 67, 68, 69 et 463 du Code Pénal ne laissent rien à désirer quand à leur durée; et quant à leur nature, notre système de discipline paternelle substitué à la peine correctionnelle et remplaçant les prisons ordinaires par les maisons hospitalières de rétention et de préservation nous paraît répondre à toutes les convenances légitimes.

Nous avons pensé, que dans ses rapports de discipline avec l'enfance, la société devait s'inspirer de ces sentiments de sympathique bienveillance qui impriment toujours un caractère propre aux sévérités paternelles et qui font bénir la main qui châtie. Il faut qu'on puisse dire d'elle aussi :

Un père en punissant, Madame, est toujours père,
Un châtiment léger suffit à sa colère.

Notre rédaction ne satisfait pas pleinement, nous l'avouons, aux règles scientifiques de la codification, en ce qu'elle réunit et juxtapose aux dispositions de discipline répressive, qui devraient naturellement figurer dans le Code Pénal, des dispositions d'organisation qui seraient mieux placées dans le Code

d'Instruction criminelle ou dans un réglement séparé d'administration publique qui pourrait les développer avec plus de détail ; mais cette dérogation aux conditions logiques de la classification des matières, qui n'est pas d'ailleurs sans exemple dans nos lois, n'est ici d'aucune conséquence. Ce n'est pas au législateur que nous nous adressons en ce moment ; c'est à notre Académie, c'est à toutes celles avec lesquelles elle est heureuse d'entretenir de précieuses relations que nous proposons nos idées sur une matière qui n'intéresse pas seulement l'enfance, mais la société tout entière. C'est pour ces Compagnies qui savent allier les travaux de l'intelligence aux inspirations généreuses d'une raisonnable philanthropie, que nous formulons d'une manière pratique et réalisable les vœux émis dans le remarquable travail de M. le docteur Vingtrinier.

Si nous avons emprunté la forme d'un projet de loi, c'est précisément parce qu'elle nous a paru plus saisissante et plus propre à faire apprécier la portée de nos propositions, et surtout parce qu'elle doit répondre, nous aimons à le croire, d'une manière victorieuse, à cette objection qui s'était produite dans le sein de l'Académie de Rouen, et qui consistait à dire que les demandes de notre honorable correspondant étaient presque impossibles à réaliser, parce qu'elles entraîneraient d'immenses changements dans le Code Pénal.

Nous ne nous flattons pas d'être le magistrat éminent dont M. le docteur Vingtrinier appelle le concours, pour venir en aide au triomphe de son œuvre philanthropique. Osbcur pionnier de la justice, organe habituel de ses sévérités et quelquefois témoin de ses

défaillances, nous croyons fermement que les législateurs et les gouvernants, lorsqu'ils s'appliquent à mettre leurs actes en harmonie avec les progrès de la civilisation et les besoins de leur époque, sont les vrais précepteurs des nations; que les tribunaux de la justice répressive sont des puissantes écoles de morale pratique; que l'exécution complète, rapide et inévitable des lois pénales, serait le meilleur moyen d'opposer une digue au torrent des vices qui minent sourdement la société, et de donner aux masses populaires cette direction morale qu'on demanderait en vain pour elles aux seuls enseignements théoriques et à la discipline purement domestique.

La stabilité des lois civiles, le perfectionnement graduel des lois criminelles et des mesures de tutelle et de prévoyance administrative qui en préviennent la violation ou en assurent l'exécution, telle nous paraît être la base fondamentale d'une législation vraiment protectrice des intérêts sociaux; tel est aussi, nous le pensons, le plus noble sujet d'étude pour ces intelligences élevées et ces âmes d'élite qui aiment à consacrer au soulagement de l'humanité les précieuses facultés que leur a départies la nature.

Ces sentiments généreux distinguent à un haut degré l'homme de science, le médecin charitable, l'écrivain philosophe dont nous venons de faire apprécier la publication récente, et que tant d'œuvres remarquables recommandaient déjà à la reconnaissance publique et aux bénédictions des classes souffrantes.



POÉSIE.

LE BRIC-A-BRAC,

Par M. J. REBOUL.

Quelle bizarrerie aujourd'hui nous travaille ?
Le siècle novateur adore l'antiquaille !
Un meuble vermoulu se vend à beaux deniers ;
Pour orner les salons, on vide les greniers.
Une lame rouillée, un débris de vieux vase,
Captivent les esprits et provoquent l'extase.
Il faut qu'un beau tableau soit un peu dévasté :
Rien ne vaut, en fait d'art, que par la vétusté.
Le plus petit grimaud se fait archéologue ;
Il a son cabinet avec son catalogue.
Admirez ce tesson, car c'est là qu'autrefois
Les marmitons romains faisaient cuire leur pois !
Ce bouclier d'Annibal protégea la personne ;
Quand, près de Roquemaure, il traversa le Rhône ;
Il fut trouvé jadis avec ces trois flacons,
Pleins du fameux vinaigre à dissoudre les monts.
Ce miroir de métal est celui de Poppée,
Dame de sa parure à toute heure occupée.
Voici de Damoclès le glaive suspendu :
Il tenait par un fil ; mais le fil s'est perdu.
C'est une pièce rare, une pièce classique,
Qui mit beaucoup de gens en frais de rhétorique.

Mon cher lecteur, voilà les trésors peu suspects
Qu'étale l'amateur des Romains et des Grecs.
Ecoutons, à son tour, celui du moyen âge :
Il faut d'abord grimper au quatrième étage :

On soulève, en entrant, de vieux tapis fanés,
En portière, en rideaux, bien ou mal façonnés.
L'artiste en les joignant à l'aide de l'aiguille,
Y maria Jephté sacrifiant sa fille,
Avec l'Enfant prodigue et l'Olympe païen :
Macédoine de juif, de grec et de chrétien.
Vous êtes intreduit au sein du sanctuaire :
L'ogive avec le jour y verse le mystère.
Le grand-prêtre commence, et son commencement
Tombe sur ses rivaux peu charitablement :
« Il est des cabinets, véritables boutiques,
Dont les assortiments sont très-problématiques.
Moi, j'ai peu ; mais aussi je me fais une loi
De ne montrer aux gens qu'objets de bon aloi.
C'est toujours des châteaux, ou bien des sacristies,
Qu'originairement mes pièces sont sorties.
Lorsque des citoyens le zèle officieux
Enlevait aux autels l'or superstitieux,
On forma ce musée, ou mieux ce reliquaire,
Qui fait le désespoir de la gent antiquaire,
Obligée aujourd'hui à vivre des encans
Où brillent empaillés lézards et pélicans,
Chefs-d'œuvre que Crespon, offre à des prix modiques,
Aux bourgeois fraîchement sortis de leurs boutiques,
Qui ne voient rien de mieux pour orner leurs salons
Que des cornes de cerf ou des plumes d'oisons.
De tous ces goûts divers, Basque (1) est le proxénète ;
Mais ce n'est point chez lui que je troque ou j'achète.

« Voici, dit-il, après ce long avant-propos,
Le fouet avec lequel un légat bien dispos
Fustigea le derrière à Raymond de Saint-Gilles,
Homme dont les serments étaient un peu fragiles.
Cette pièce, monsieur, est un rare trésor,
Et je n'ai pas voulu la vendre au poids de l'or.
Ces tableaux sur fond d'or sont tous du Bas-Empire ;
Les uns sont peints à l'œuf, les autres à la cire ;
Ils viennent d'un couvent de Grecs du mont Athos,
Qui n'avait au pacha pu payer ses impôts.

(1) Marchand de bric-à-brac, à Nîmes.

Quelle onction naïve et cependant austère !
C'est d'un maître inconnu, mais plein de caractère.
Taylor, le pourvoyeur des cabinets royaux,
Dit qu'il n'a jamais vu de byzantins plus beaux. »

Quoique le descriptif et la nomenclature
Soient assez bien reçus dans la littérature,
Tu ne subiras point, bénévole lecteur,
Toutes les raretés du loquace amateur.
Plus généreux que lui, je veux te faire grâce
De tous les vieux galons qu'à grands frais il ramasse ;
Faïence de tout genre et de toutes couleurs,
A pourvoir largement tous les restaurateurs ;
Et la collection de ses vieilles armoires,
Coffrets, magots chinois ; et puis un tas d'histoires
Qu'il place, qu'il déplace, arrange incessamment ;
Sans que ce soit jamais définitivement.
J'aime mieux dépenser mon temps et ma parole
A des réflexions sur ce culte frivole :

Je le sais, quoi qu'en dise un orgueil entêté,
L'amour de la relique est dans l'humanité.
Ceux même qui se font ennemis du mystère,
Le confessent devant la canne de Voltaire ;
Et Ferney fut longtemps la Mecque et le Saint Lieu
De bien des esprits forts qui se moquaient de Dieu.
Mais ce dogme n'est point l'amour des vieilleries
Dont je fais le sujet de ces plaisanteries.
J'admire les débris du faste des Césars,
Tout ce qui fait anneau dans la chaîne des arts.
Une pierre a souvent justifié l'histoire
A laquelle jamais on n'aurait osé croire.
Mais le monde n'a pas de coutume ni d'us
Qui ne puisse au burlesque arriver par l'abus.
Certes, je ne veux point, prenant un ton sublime,
Mettre ici de Danjou les articles en rime ;
Mais, comme sur ce point chacun a dit son mot,
Je veux dire le mien et payer mon écot.

J'ai souvent entendu traiter de gens ignares
Nos pères dans la foi, s'unissant aux Barbares,

Pour briser les faux dieux, et, dans un saint dégoût,
Jeter leur marbre immonde aux fanges de l'égout;
Des gradins de l'arène utiliser les pierres,
Plutôt que d'en aller arracher aux carrières.
Tous les petits Gibbon du monde libéral
Se sont évertués sur ce thème banal;
Les martyrs ont le blâme et les bourreaux l'éloge.
Ces écoliers n'ont vu que les Romains en toge;
Et, s'ils osaient le dire, ils nous diraient fort bien
Que le monde a mal fait de se faire chrétien.
Je sais tous les dégâts des renverseurs d'idoles,
Mais, s'il fallait choisir entre les deux écoles,
Je les préférerais à nos païens nouveaux,
Qui, devant ces débris, pleurent comme des veaux.
L'arène, où le plaisir était toujours un crime,
Inspirait aux chrétiens une horreur légitime;
Ils déblayaient le sol de l'empire romain,
Afin que l'avenir pût faire son chemin:
On détruit sans remords quand on peut reconstruire.
Suivant le jour divin qui leur venait de luire,
Ils ne s'informaient pas si, par les érudits,
Ils seraient quelque jour approuvés ou maudits.
Arrachant l'univers de l'ombre mortifère,
Leur terrible labeur eut autre chose à faire.
Il est à remarquer que les peuples vieillards
Ne peuvent du passé détacher leurs regards;
Pour les faire chanter à ses derniers poëtes,
Rome, avant de finir, recueillait ses sornettes.
Chez elle, lorsque l'art vit pâlir son flambeau,
L'amour du rare fit mourir l'amour du beau.
Elle payait au prix d'une des sept collines
Une coupe d'Évandre ou des pierres murrhines.
La fortune pour elle avait vidé son sac;
Les peuples impuissants aiment le bric-à-brac.
Et pourquoi, s'il vous plaît, tant blâmer les Barbares?
Leur propice fureur a fait les choses rares;
L'abondance des biens les rend moins précieux:
S'ils eussent respecté les temples et les dieux,
S'ils se fussent rendus, comme nous, idolâtres
Des palestres, des bains et des amphithéâtres,
Ces monuments intacts, se trouvant en tous lieux,

N'auraient plus pour l'esprit rien de mystérieux.
Une chose nous plaît par ce qu'on y devine ;
L'art instinctivement recherche la ruine.
Qui défrayerait, mon Dieu ! ces nomades congrès,
A la piste suivis par les gens du progrès?
Quel aliment offrir à nos académies,
Dans leurs moelleux fauteuils trop souvent endormies?
On ne peut pas toujours y noircir du papier
De l'éloge éternel de M. Parmentier,
Ni toujours deviser du cryptogame étrange
Qui, depuis quelque temps, supprime la vendange.
En toute chose, il faut de la diversité.
Si l'on avait, enfin, ce qui nous fut ôté,
Que deviendraient les gens qui ne savent que faire ?
Rendez grâce au Vandale, il créa l'antiquaire.

FRAGMENT

DE LA

TRADUCTION DU QUATRIÈME LIVRE DE L'ÉNÉIDE,

Par M. TEULON.

IMPRÉCATIONS DE DIDON.

Il dit ; mais détournant la tête avec horreur,
Didon roule des yeux enflammés de fureur ;
Son regard le parcourt, tout entier le mesure,
Et sa colère enfin éclate avec l'injure :
« Non, tu n'es pas le fils de la tendre Vénus,
Perfide, tu n'es pas du sang de Dardanus ;
Et, seule, une tigresse, au sein de l'Hyrcanie,
Sous ses âpres rochers t'a pu donner la vie.

Car pourquoi le cacher? Et quel autre malheur
Me faut-il craindre? A-t-il gémi de ma douleur?
A-t-il, par un soupir, reconnu ma tendresse?
A-t-il eu seulement pitié de ma détresse?
Et le fils de Saturne et la grande Junon
D'un œil indifférent verraient sa trahison?
A qui donc se fier? Jeté sur ce rivage,
Je l'ai recueilli pauvre, échappé du naufrage.
Hélas! je lui donnai sa part de mes États;
J'ai tiré de la mort sa flotte, ses soldats.
Ah! l'enfer tout entier brûle dans ma poitrine.
Il allègue à présent la volonté divine;
Et l'oracle, et Mercure envoyé par les dieux,
Et portant dans les airs un message odieux.
Dignes soins, en effet, digne sollicitude,
Pour que de tels objets troublent leur quiétude!
Je ne te retiens plus, comble tes vœux ardents:
Va, poursuis l'Italie avec l'onde et les vents;
Va, cherche ton royaume à travers les abîmes.
Ah! si le juste ciel est le vengeur des crimes,
Je l'espère, au milieu des écueils et des mers,
Tu boiras à longs traits les supplices amers,
Et tu m'invoqueras souvent dans ta détresse.
Absente, près de toi tu me verras sans cesse,
Et quand la froide mort aura fermé mes yeux,
Mon ombre encore ira t'assiéger en tous lieux.
Tu porteras ta peine, ô toi qui me condamnes!
Et le bruit en viendra jusqu'à moi chez les mânes.

....

....

Elle priait ainsi. Sa sœur, pleine d'alarmes,
Portait et reportait ses soupirs et ses larmes.
Mais nuls pleurs n'ont d'Énée ébranlé le grand cœur;
Il reste inexorable et ferme en sa rigueur.
Le sort parle, à ses lois rien ne peut le soustraire;
Tel, durci par les ans, un chêne séculaire
Est poussé, repoussé par les vents turbulents:
Ils ébranlent le tronc, ils lui battent les flancs;
Ils dispersent au loin ses feuilles sur la terre;
Mais lui s'attache au roc, et, bravant leur colère,

Autant son front hardi s'élève dans les airs,
Autant ses pieds profonds plongent dans les enfers.
De même, environné de sanglots et de plaintes,
Le héros en ressent les plus vives atteintes;
Mais son mâle courage a vaincu les douleurs,
Et c'est en vain qu'on verse autour de lui des pleurs.
C'est alors que Didon, du sort abandonnée,
Invoque le trépas. Hélas! l'infortunée
Ne peut plus supporter la lumière des cieux.
Plus d'un triste présage épouvante ses yeux.
Tandis que les autels des dons les plus insignes
Par ses mains sont chargés (ô redoutables signes!),
Elle voit tout à coup l'eau sainte noircissant,
Et le vin se changer en un fétide sang.
Nul n'a vu ce prodige, Anna même l'ignore.
C'est peu : dans ce palais, quels mystères encore!
Il est, dans son enceinte, un temple vénéré,
Où son premier époux d'un culte est honoré,
Et ses mânes chéris reçoivent pour offrandes,
Et de blanches toisons et de fraîches guirlandes.
Souvent, lorsque la nuit couvre ces vastes toits,
S'échappent de ce lieu de lamentables voix :
C'est Sichée appelant son épouse dans l'ombre;
Et le hibou funèbre, en la tour la plus sombre,
En longs gémissements traîne son chant de mort.
Puis, des prédictions sur son funeste sort
La glacent de terreur. Enée enfin lui-même
Vient en songe irriter cette fureur extrême;
Elle se voit perdue en des chemins divers,
Cherchant ses Tyriens dans les vastes déserts,
Toujours seule, toujours errante, abandonnée.
Tel Penthée, étalant sa démence effrénée,
Des monstres du Ténare entend mugir la voix,
Aperçoit deux soleils, deux Thèbes à la fois.
Ou tel encore Oreste, ayant vengé son père,
A beau fuir les serpents, les torches de sa mère;
Il court au temple, et trouve, assises sur le seuil
Les trois filles d'enfer le menaçant de l'œil.

. . . .
. . . .

Déjà, quittant la couche où son époux repose,
L'aurore épand les flots de sa lumière rose.
Aux premières clartés blanchissantes du jour,
La reine, du sommet de sa plus haute tour,
Voit la flotte voguer, grâce à des vents rapides;
Elle voit que le port, le rivage sont vides.
Alors trois, quatre fois, de sa cruelle main,
S'arrachant les cheveux et frappant son beau sein :
« O Jupiter ! il fuit, il fuit, et je respire;
Et le lâche étranger insulte à mon empire;
On balance à courir en armes sur ses pas !
Et de la ville entière on ne le poursuit pas !
Et mes vaisseaux, à moi, ne partent point encore !
Allez, volez, portez la flamme qui dévore;
Qu'on fatigue la rame, et les voiles au vent !
Où suis-je ? Qu'ai-je dit ? Quel espoir décevant !
Malheureuse Didon ! Ah ! maintenant le traître
T'est connu, mais trop tard : il fallait le connaître
Quand tu donnais le sceptre à cet aventurier.
Voilà donc la vertu, la foi de ce guerrier,
Qui, transportant ses dieux de rivage en rivage,
S'est courbé sous le poids d'un père accablé d'âge !
Et je n'ai pu saisir, déchirer en lambeaux,
Lui, tous ses compagnons, les semer sur les eaux,
Son Ascagne lui-même, et, joyeuse homicide,
Offrir ce mets sanglant aux regards du perfide !
Que le sort du combat fût douteux, incertain,
Soit : à qui veut mourir, qu'importe le destin ?
Portant dans ses foyers une torche hardie,
J'eusse fait de son camp un immense incendie,
Et j'aurais égorgé, dans ce désordre affreux,
Et le fils, et le père, et moi-même sur eux.
« Soleil, qui de tes feux éclaires tout le monde,
Junon, à qui je dois ma misère profonde;
Hécate, qu'on invoque au milieu des cités
Par de longs hurlements dans la nuit répétés,
Euménides enfin, dieux d'Elise mourante,
Exaucez, exaucez ma prière expirante !
D'un juste châtiment frappez les criminels
Si tels sont, Jupiter, tes décrets éternels,

S'il faut que le barbare aborde en Italie,
Du moins, que ce soit là le terme de sa vie.
Qu'assailli par le bras de belliqueux voisins,
Mendiant des secours, chassé de ses confins,
A son fils arraché par le sort des batailles,
Il contemple des siens les tristes funérailles;
Que d'une paix inique il subisse les lois;
Et que, privé du règne et du jour à la fois,
Il tombe avant le temps marqué par la nature,
Gisant sur la poussière et veuf de sépulture!
Voilà le dernier cri de mon cœur outragé,
De mon sang répandu qui veut être vengé.
Et vous, ô Tyriens! point de paix, point de grâce
A cette horde impie, à sa future race.
Oui, rendez cet hommage à mon ombre en courroux:
Nul amour, nulle trêve entre ce peuple et vous;
Qu'un vengeur, après moi, de ma cendre s'élève,
Qui poursuive sans fin, par le feu, par le glaive,
Ces fils de Dardanus, eux et leurs descendants,
Maintenant, à jamais, en tous lieux, en tout temps:
Qu'opposant flots à flots et rivage à rivage,
Ma cité voue à l'autre une haine sauvage;
Que la guerre s'étende à nos derniers neveux.»
Elle dit. Concentrant ses pensers et ses vœux,
Etc., etc.

FRAGMENT

DE LA

7me SATIRE DE JUVÉNAL,

Par M. NICOT.

Mais que faudra-t-il donc pour former le poète?
Le poète inspiré, le divin interprète,
Elevant son essor loin des sentiers battus,
Qui, ne se traînant pas sur des faits trop connus,

Ne va pas colporter ces vulgaires pensées,
Offrant comme un vieil as des empreintes usées.
Je ne sais pas le peindre et pourtant je le sens :
Le poète est celui qui puise ses accents
Dans un cœur dégagé de toute inquiétude ;
Qui cherche les forêts, l'ombre et la solitude,
Et qui trempe sa lèvre à ces flots adorés
Que verse l'Aonie aux mortels inspirés.
Celui qui, de la faim, éprouvant les étreintes,
Ne peut pas du besoin repousser les atteintes,
Ne saurait point chanter dans l'antre de Phébus,
Ni réjouir sa main du thyrse de Bacchus ;
Son corps nuit et jour souffre et tous ses vers sont fades.
Horace est bien repu quand il voit les Menades.
Et comment se livrer à l'inspiration,
Si les vers ne sont pas l'unique passion ?
Si le Dieu de Cyrrha ne nous jette sa flamme
Et de tout autre soin n'affranchit pas notre âme ?
Car celle du poète a-t-elle son élan,
S'il lui faut acheter un vase, un vêtement ?
Qu'il s'élève au-dessus des soucis du vulgaire
Pour se représenter les chars dans la carrière,
Les coursiers frémissants, l'auguste front des dieux,
Et Turnus ressentant ses transports furieux.
L'or aide le talent. Si vous privez Virgile
De son esclave aimé, de son modeste asile,
Il perd son Erynnis, la torche et les serpents,
Et l'on n'entendra plus les lugubres accents
Dont fait retentir l'air la trompette héroïque.
Lappa s'élève-t-il au cothurne tragique ?
Lui qui, pour se donner une cape, un bassin,
Engage son Atrée au brocanteur voisin.

. . . .

Que dans les beaux jardins que le marbre décore,
Lucain dorme tout fier du talent qui l'honore ;
Mais qu'importe la gloire au pauvre Serranus ?
Toute seule elle a peu d'attraits pour Saléius.
Stace doit réciter sa chère Thébaïde,
Il l'a promis un jour. Soudain le peuple avide

D'entendre encor la voix d'un auteur bien-aimé,
Accourt par l'espérance et la joie animé,
Tant son âme est ouverte à la douce harmonie
Du poème émouvant d'un sublime génie.
Mais celui qui fit naître un transport si bruyant,
Bientôt on le délaisse, et la faim le surprend,
Si du bouffon Paris, dédaignant les services,
Il ne va d'Agavé lui vendre les prémices.
Et c'est lui, le plus vil d'entre les brocanteurs,
Qui dispense aux soldats les grades, les honneurs;
Qui souvent fait briller sur une main grossière
Pendant six mois l'anneau du tribun militaire.
Un grand ne peut donner ce que donne un bouffon.
Toi d'un heureux du jour tu peuples le salon,
Tu flattes Baréa, Camérinus. Folie ! !
Que d'oublier combien vaut une tragédie :
Philomèle et Pélops mènent droit au succès,
L'une fait des tribuns et l'autre des préfets.
Quant un poète vit du produit de sa veine,
Faut-il donc le blâmer ? Mais où sont les Mécène,
Les opulents Cotta, les Proculeïus ?
Où trouver des Fabiens et d'autres Lentulus !
Epoque fortunée où la munificence
Au niveau du talent plaçait la récompense;
Où l'on pouvait pâlir sur un écrit nouveau
Et vivre en plein hiver sans vin et sans manteau.
Et vous, graves auteurs, qui, voués à l'histoire,
Retracez des héros les hauts faits et la gloire,
Tirez-vous plus de fruits de vos travaux savants,
Qui vous font dépenser plus d'huile et plus de temps ?
Car, sans trêve ni fin, poussant un long ouvrage,
Vous arrivez souvent à la millième page,
Et votre grand savoir vous ruine en papier.
Je sais qu'ainsi le veut votre docte métier;
Ce sont les lois du genre, et c'est là l'habitude,
En retraçant des faits l'immense multitude.
Soit, mais qu'en revient-il ? Et quels sont donc les fruits
De ce champ défriché dans tant de longues nuits ?
L'historien jamais aura-t-il le salaire
Que l'on donne au copiste ou bien au secrétaire ?

Du reste, cette race, à ce que l'on nous dit,
N'aime que le repos à l'ombre ou dans le lit.
Mais voyons les produits de l'art de l'éloquence,
Etc, etc.

LES CHARLATANS,

SATIRE,

Par M. Isidore BRUN.

Un charlatan ! morbleu !... C'est ainsi que l'on nomme
Ce bavard sans pareil (vous le savez), cet homme,
Saltimbanque hardi dont les mots ampoulés
Déridont largement les badauds assemblés ;
Qui leur vend, à grand bruit de langue et de timbale.
Quelque onguent merveilleux, trésor que rien n'égale,
Quelque élixir puissant, formé du suc des fleurs,
Panacée infaillible à toutes les douleurs,
A ce que dit du moins l'emphatique parole
Du vendeur, esprit vaste et qui sait bien son rôle.
Dégustez cependant, pour en sonder l'effet,
La liqueur dont on prône à vos yeux le bienfait :
Ou le remède est vain et de nulle ressource,
Et la fraude, dès lors, n'atteint que votre bourse ;
Ou dangereux peut-être, il va, d'un mal soudain,
Frapper votre estomac, crisper votre intestin ;
Et vous faire payer, d'une affreuse colique,
Votre foi ridicule à ce sot empirique.

Tel est le charlatan dans sa naïveté,
Sa forme originelle et sa réalité.
C'est le premier chaînon de cette antique race
(Imposteurs de tout genre et de toute grimace),
Qui, depuis les vieux temps jusqu'aux siècles nouveaux,
Trompe et met à rançon ce monde de badauds,
Foule toujours béante et qui toujours pullule,

A qui le fourbe adroit sait dorer la pilule ;
Innombrable troupeau de dupes et de fous,
Et cette dupe, hélas ! c'est vous, c'est moi, c'est tous.
En vain l'orgueil, riant des piéges qu'on nous dresse,
Superbe, foule aux pieds la commune faiblesse ;
En vain le charlatan allume son mépris,
Dans le panneau perfide il est le premier pris.
Oui, cette infirmité de l'humaine nature
Vient en aide aux fripons, en aide à l'imposture.
Orateur en plein vent, sur ses tréteaux monté,
Quand pérore à mes yeux ce hableur effronté,
Vantant sa panacée, et que je m'émerveille
Du babil dont sa langue assourdit mon oreille,
Qui sait, me dis-je alors, si de ce long parleur,
Le remède, après tout, n'a pas quelque valeur ?
S'il ne calmerait pas la rude névralgie
Qui parfois dans mon corps brise toute énergie ?
Vraiment, cet homme-là n'est point sot, en effet,
Et ses certificats sont signés du préfet.
Eh ! bien, sans plus tarder je suivrai ma pensée ;
En dépit des railleurs j'aurais sa panacée :
Ce disant, au vendeur je vais, tendant les mains.
O bizarres cerveaux ! pauvres esprits humains,
Que la crainte envahit, que la sottise occupe,
Je ris du charlatan, et me voilà sa dupe.

Maint satirique aussi, dans ses vers détracteurs,
A du corps médical flagellé les docteurs.
Je ne partage point cette triste manie,
Molière a sur eux tous versé l'ignominie ;
Sans doute il châtiait de monstrueux abus,
Et Thomès, Macroton, Purgon, Diafoirus (1),
Par leur étrange aspect, leur jargon ridicule,
Méritaient après tout les coups de sa férule.
Mais si ce grand génie en nos jours eût vécu,
Il aurait mieux parlé, j'en suis bien convaincu,
Des docteurs de nos temps, qui, sans vaine arrogance,
Ont le savoir profond et la fine élégance,

(1) Noms des médecins dans les comédies de Molière.

La politesse exquise avec la gravité,
Et d'un cœur généreux l'ardente humanité.
Il en est, et beaucoup, que la science avoue,
Qu'avec effusion le monde admire et loue.
Quelques-uns toutefois peuvent être sifflés,
Et Molière les eût à bon droit immolés.
Ceux-ci sont un peu fiers et tranchants de parole :
Il ne doutent jamais, et c'est là leur symbole,
Citant à tout propos, d'un ton rogue et disert,
Tantôt Pinel, tantôt Sydenham, Alibert,
Grands noms dont chacun d'eux s'étaie et s'autorise,
Pour couvrir son orgueil et parfois sa sottise.
D'autres, sous de vains mots, accablent nos esprits,
Et triomphent surtout de n'être pas compris.
De mille termes grecs leur parler se décore :
Vous regorgez d'humeurs, hé ! c'est une pléthore.
Votre digestion est lente et sans vigueur ;
Mais dans votre estomac pourquoi cette langueur ?
Voyez..... La question est bientôt éclaircie,
Votre mal est connu : c'est la bradypepsie.
Le pylore est d'ailleurs chez vous trop resserré.
Le suc pancréatique est mal élaboré ;
L'idiocrase en vous me paraît molle et fade,
Et voilà justement ce qui vous rend malade (1).
Charlatans ! Charlatans !..... Oh ! que j'aime bien mieux
Ce docteur plein de tact, qui vient, officieux,
Près de votre chevet s'asseoir, lorsque la fièvre
A, d'un soudain frisson, fait trembler votre lèvre ;
Son aspect vous rassure et son œil vous sourit :
Avant d'atteindre au mal il a calmé l'esprit.
Loin de lui les grands mots et la savante phrase,
Dont le ton vous ennuie et le poids vous écrase.
Qu'a-t-il besoin vraiment de ces burlesques mots,
Arme du pédantisme et pâture des sots ?
Il ne vient point chez vous jouer la comédie ;
Lent investigateur, il observe, étudie

(1) Allusion à ce mot de Sganarelle, dans *Le Médecin malgré lui* : « Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. » Acte II, scène 6me.

Le plus frêle symptôme, et l'humeur et le sang,
Interroge le pouls sous la main bondissant;
Saisit le mal, caché dans son obscur repaire,
Expulse enfin du corps ce ferment délétère,
Et chez vous, par ses soins et son art bienfaiteur,
Guérit du même coup et la fièvre et la peur.

Mais pareils à ce flot qui gronde et se déroule,
Voici mille imposteurs, sombre et mouvante foule,
M'offrant une moisson de bizarres portraits.
De ce nombre infini, choisissons quelques traits;
Ne leur marchandons pas notre rude semonce.
C'est d'abord ce courtier de réclame et d'annonce
Qui nous suit, nous observe et nous tend ses panneaux;
De son style emphatique il emplit les journaux,
Promène dans Paris ses prospectus sonores
De pâte pectorale et de dents osanores,
Et prône la pommade, onguent miraculeux,
Qui sur un front caduc fait germer les cheveux;
Ou cet art nouveau-né dont l'adroite peinture
Change en boucles de jais la grise chevelure.
Il est vrai que parfois maint galant suranné,
Des tresses d'un beau noir rêvant son crâne orné,
S'est vu chauve soudain; car à l'enduit perfide
La chimie a mêlé quelque mordant acide,
Qui, rongeant à leur base et le derme et le front,
Du fat sexagénaire a consommé l'affront.
D'autres spéculateurs sur l'humaine sottise,
Aux coins des carrefours hurlent leur marchandise.
Vingt brocanteurs madrés engrènent les chalands:
On vous livre à vil prix mille objets opulents.
Défiez-vous alors, car la fraude vous guette;
Avec calme agissez, prudent dans votre emplette;
Parfois sur le comptoir du rusé trafiquant,
Le rubis est du strass, l'or devient du clinquant.
Plus loin un cabaret vous tente et vous appelle:
La maison est joyeuse et le nectar ruisselle.
L'enseigne vous promet un Bordeaux plein de feu,
Et l'hôte en souriant vous verse..... du vin bleu.
Voyez-vous sous les toits cette pauvre mansarde

Dont le volet s'entrouvre et d'en-haut vous regarde?
C'est là qu'une Sibylle, attendant son butin,
Feuillettera pour vous le livre du destin.
Franchissant des degrés la rampe vermoulue,
A cet étroit donjon la clientèle afflue.
A tous la prophétesse avec autorité
Promet, pour l'avenir : argent, plaisir, santé ;
Dans un lointain d'azur, radieux d'espérance,
Au joueur ruiné montre une heureuse chance,
Distribue à chacun les bonheurs les plus doux,
A l'avare de l'or, à la veuve un époux ;
Mais cette fée, hélas! qui rit de nos faiblesses,
Et qui s'en va semant dignités et richesses,
N'a pas prévu pour elle un dénoûment fatal,
Ce qui l'attend un jour, un grabat d'hôpital.

Portez vos yeux plus loin : ici l'on galvanise :
Disciple de Mesmer, cet autre magnétise,
Gall a des sectateurs qui viendront, tour-à-tour,
Explorer votre tête, en palper le contour,
Et chez vous proclamer avec pleine assurance
Les effets inouïs d'une protubérance (1).

Dites-moi : par hasard, auriez-vous intérêt
A connaître un voleur, à surprendre un secret?
La chose est fort aisée, et tout là-haut réside,
Certaine somnambule étonnante et lucide,
Par qui dans un clin-d'œil tout sera mis à nu,
Le secret découvert et le voleur connu.
Fatigué des ennuis qu'amène un long veuvage,
Songez-vous aux douceurs d'un nouveau mariage?
Sans bruit, sans faire un pas, vous pouvez dès demain,
Dès aujourd'hui, serrer les nœuds de cet hymen.
On trouvera pour vous, et moyennant salaire,
Une épouse charmante et digne de vous plaire,
Très-bien en dot surtout. L'habile entrepreneur
Veut par son choix exquis combler votre bonheur.

(1) Je ne veux pas nier certains résultats de la phrénologie et du magnétisme animal ; que l'on avoue seulement qu'il y a dans l'une et l'autre science bien des charlatans, c'est tout ce que je demande.

Croyez-m'en toutefois : observez, et pour cause ;
D'un œil très-attentif, l'objet qu'on vous propose ;
Le tout, beau d'apparence, est peut-être taré :
Ce teint si gracieux, avec art préparé,
Par ses tons chatoyans vous rit et vous abuse ;
Ce n'est qu'un composé de fard et de céruse.
Evitez donc le piége, ou craignez, étant pris,
De figurer au rang des stupides maris.

Mais pourquoi ces clameurs et cette foule immense
Vers ce sombre palais en tumulte s'élance ?
Ce palais, c'est la bourse, où d'avides courtiers
Vont par un bruit de hausse allécher les rentiers.
La tourbe en tous les sens se heurte, se coudoie,
La spéculation rêve une riche proie ;
Mais souvent la fortune a trompé son espoir :
Tel, Crésus le matin, qui se voit gueux le soir.
Charlatans, en ce lieu que votre audace est grande !
L'un me leurre, en secret, d'un pompeux dividende,
Et me jetant ses mots de boni, de report,
D'un argent idéal emplit mon coffre-fort.
L'autre faisant sonner de douces échéances,
M'offre discrètement de véreuses créances,
Où le succès est sûr, et le profit très-clair,
Mais où l'honneur éprouve un déficit amer.
Vous jugez de quel ton j'accueille la parole
De ce fripon fieffé qui, soutenant son rôle,
Et de ma probité riant dans ses propos,
S'en va flairer ailleurs quelque esprit plus dispos,
Quelque cœur moins étroit et dont la conscience
Pour son vil brocantage ait plus de bienveillance.
Laissons-lui son sarcasme, et sa fraude, et son or :
Le cœur d'un honnête homme est un trop grand trésor
Pour aller le risquer sur cette triste boue,
Où, comme en un tripot, l'honneur même se joue ;
L'honneur, cet ange pur qu'un souffle peut ternir,
Et qui, s'il disparaît, ne sait plus revenir (1).

(1) C'est, sous une autre forme, la même idée que Despréaux a exprimée dans les vers suivants de l'une de ses satires :

L'honneur est comme une île escarpée et sans bords ;
On n'y peut plus rentrer, dès qu'on en est dehors.

Voulez-vous le garder des mortelles atteintes?
Ayez à son égard de salutaires craintes ;
Et pour me résumer en deux mots importants :
Aimez la vérité, fuyez les charlatans.

LA VEUVE,

ÉLÉGIE,

Par M. BOUSQUET.

Qui n'a pas, triste et solitaire,
Cédant au poids de sés douleurs,
Sur quelque tertre funéraire,
Au champ des morts versé des pleurs?
C'est là que les nôtres sommeillent;
C'est là qu'interrogeant leur veille ou leur repos,
Plus vifs nos regrets se réveillent :
Et depuis quand la tombe est-elle sans échos?
Déchu de sa noble origine,
Si, dans le mal qui le domine,
L'homme oubliait qu'il ne saurait finir
Et perdait les jalons de sa gloire à venir,
Voyageur égaré, pour retrouver sa route,
Qu'il en appelle aux morts et que son âme écoute;
De leur couche amollie, un soupir échappé
Lui dira que Dieu seul ne l'a jamais trompé!
Moi-même, ici, tantôt, défaillant de tristesse,
Et tout épouvanté de ma propre faiblesse,
Qui m'a vivifié? De mon sort soucieux,
Quel ange a fait tomber l'écaille de mes yeux?
Ce prodige est de vous, ô père le plus tendre,
Vous aviez soulevé votre voile de cendre,
Et l'éclat de vos traits — que ne peut la pitié? —
Du secret de la mort m'a livré la moitié!

Ce n'était point assez ; sous la note brisée
D'un glas plaintif retomba ma pensée,
Et d'un nouvel effroi frémirent mes esprits.
En soupirant, je relevai la tête :
De l'un de nous la journée était faite ;
Il venait à la tombe en demander le prix.
Elle s'ouvre : de deuil s'emplit la froide enceinte,
L'encens fume ; déjà, dans leur zèle pieux,
Les prêtres sur le mort répandent l'onde sainte,
Et chantent l'hymne des adieux.
Quand, tout à coup, une femme éplorée,
Poitrine demi-nue et les cheveux épars
Perce la foule et vient tomber, décolorée,
Sur ce corps qu'on allait soustraire à ses regards :
C'est mon époux ! Que j'embrasse ses restes !
Pourquoi vouloir nous désunir ?
On ne m'a point promis des destins si funestes ;
Puisqu'il est mort, je veux mourir.
Oh ! laissez-moi le suivre dans sa tombe ;
Grâce ! pitié pour mon cœur abattu !
Le ciel, en le frappant, m'a dit : Femme, succombe ;
Dans ce monde, que ferais-tu ?
Sa force, à ces mots l'abandonne,
Et son désir semble exaucé.
Hélas ! les secours qu'on lui donne
Font battre encor ce cœur froissé ! . . .
La mort eut été moins cruelle ;
De si grandes douleurs ont troublé sa raison :
Elle a revu le jour ; mais désormais pour elle
Qu'est-ce que l'ombre ou le rayon ?
Un seul instinct, sous cette forme humaine,
Survit, qui dans ces lieux constamment la ramène
Pour y jeter des fleurs.
Ses lèvres sont sans voix et son œil est sans pleurs :
Laissez la pauvre, allez ; pas une fleur ne tombe
Qui, symbole émouvant de son bonheur perdu,
N'aille parler au ciel de sa foi dans la tombe ;
Et Dieu de l'espérance a fait une vertu ! . . . .

SCIENCES.

NOTE
SUR
LES TABLES DE SINUS DE G.-J. RHÉTICUS,

Par M. A. LIOTARD.

Georges-Joachim Rhéticus naquit à Feldkirch, petite ville du Tyrol, près d'Appenzel, le 15 février 1514. Il calcula des tables de sinus, tangentes et sécantes, pour un rayon de 1 00000 00000 00000, et mourut en 1576. Lucius-Valentinus Otto, son disciple, fit la revue de ces tables, et elles furent, avec le secours de l'empereur et de plusieurs princes qui contribuèrent à la dépense, comprises sous le titre de *Magnus Canon doctrinæ triangulorum*, dans un gros volume intitulé : *Opus palatinum*, publié à Heidelberg, en 1594. Ces tables de Rhéticus, qui se trouvent dans l'*Opus palatinum*, n'y sont données que pour un rayon de 1 00000 00000 00000, et il s'y était glissé beaucoup de fautes. Le prince palatin, Frédéric IV, duc de Bavière, voulut, vers l'an 1610, faire travailler à leur correction, et chargea de ce travail Barthélemi Pitiscus, de Gramberg, en Silésie, qui était alors à Heidelberg. Ce géomètre sentit bien que cette correction importante ne pouvait se faire sans avoir sous les yeux des

tables calculées pour un plus grand nombre de chiffres; mais il fut longtemps fort embarrassé pour savoir comment il pourrait se les procurer. Il soupçonnait que Rhéticus avait calculé toute la table des sinus de 10 en 10 secondes, pour un rayon de 1 00000 00000 00000. Otto ne le niait pas; mais il était vieux, sa mémoire était affaiblie, et il ne pouvait indiquer le manuscrit de Rhéticus, il croyait l'avoir laissé à Vittemberg; Pitiscus y envoya un copiste, qui, après avoir fait assez de dépenses, revint sans avoir rien pu découvrir. Après la mort d'Otto, le manuscrit de Rhéticus, qui était toujours resté en sa possession, tomba entre les mains de M. Jacques Christmann, qui, contre toute espérance, trouva ces tables tant désirées. Pitiscus, en étant informé, se hâta de visiter ces papiers, dont Otto n'avait eu aucun soin, et qui étaient prêts à tomber en pourriture. Il eut assez de peine pour les mettre en ordre, mais il la prit avec plaisir et en fut bien dédommagé par les diverses tables qu'il y trouva, et dont les principales étaient : 1° un second exemplaire de la table des sinus, calculée de 10 en 10 secondes, pour un rayon de 1 00000 00000 00000 avec les différences 1res, 2mes et 3mes; 2° les sinus du premier et dernier degré pour chaque seconde, avec les différences 1res et 2mes; 3° le commencement d'une table des tangentes et sécantes, de 10 en 10 secondes, pour le même rayon, avec les différences 1res, 2mes; 4° une table complète des sinus, tangentes et sécantes, de minute en minute, toujours pour le rayon de 1 00000 00000 00000.

Ces tables ne suffisaient cependant pas; afin de corriger celles d'Otto, il fallait, surtout pour le commencement, des sinus d'un plus grand nombre de

chiffres ; la principale difficulté était pour les premières minutes, après quoi les calculs de Rhéticus étaient suffisants. Cela n'empêcha pas Pisticus de l'entreprendre et d'aller en assez peu de temps jusqu'au commencement du 7me degré ; et comme, au-delà de ce terme, les tangentes et les sécantes des minutes étaient toutes exactes, et que dans celles des secondes l'erreur ne passait que rarement le dernier chiffre, et jamais le pénultième, il ne croyait pas la correction d'une grande importance ; cependant il crut faire une chose agréable et utile aux géomètres que de publier ces tables de Rhéticus. Il fit pour cela plusieurs tentatives, jusqu'à ce que Jonas Rose, libraire, de Francfort, voyant que la trigonométrie de Pitiscus se réimprimait souvent, pensa que des tables qui paraîtraient avec son nom seraient bien reçues. David Origan, célèbre par ses éphémérides, écrivit à Pitiscus, dans le temps qu'il était à Francfort, avec une lettre dont je traduirai un passage : « J'ai appris, dit-il, par des lettres de Wer-
» ner, que vous préparez une édition des tables de
» sinus, où il y a plus de chiffres que dans l'*Opus*
» *palatinum* d'Otto, avec qui j'ai été fort lié autrefois.
» Ces sortes d'études me plaisent infiniment, parce
» qu'elles ne nuisent à personne et nous mettent sans
» cesse devant les yeux la sagesse et la bonté du
» Créateur. Je vous prie, avec instance, de suivre
» ce projet avec ardeur et de publier ce livre inesti-
» mable (*Aureum imo gemmeum*) ; non-seulement
» vous servirez aux études d'un grand nombre de
» personnes, vous rendrez service à la postérité ; ces
» sortes de connaissances étant de plus en plus répan-
» dues, votre nom et vos travaux seront consacrés
» dans les plus célèbres bibliothèques et passeront à

» l'immortalité, et ne craignez pas qu'il y ait à perdre
» pour vous ou pour celui qui fera les dépenses à cette
» occasion. Quand on en tirerait 1500 exemplaires,
» on trouvera à les placer, et il y aura un bénéfice
» certain ; car nous voyons presque partout les sciences
» mathématiques prendre faveur, les nouvelles décou-
» vertes déterminent chacun à s'en occuper, etc. » Le libraire Rose, à la vue de cette lettre, fut confirmé dans sa résolution, et il promit qu'après la foire d'automne on commencerait l'impression. De retour à Heidelberg, Pitiscus mit en ordre les deux tables de Rhéticus dont nous avons parlé, et qui sont imprimées avec 15 chiffres dans l'ouvrage dont il s'agit ; il est intitulé : *Thesaurus mathematicus*, *etc*.

Tel est le livre précieux que j'ai voulu faire connaître aux géomètres de nos parages, en en faisant don à la bibliothèque publique de la ville de Nimes, et dont on a jamais vu que trois exemplaires, à ce qu'a dit l'illustre Jérôme de Lalande, qui ont été vus dans le temps, savoir : un chez M. Jousse, conseiller au présidial d'Orléans, qui possédait également le second volume d'Hevelius et plusieurs autres livres rares en astronomie ; il avait cultivé cette science avec succès dans sa jeunesse ; et quoiqu'il eût sacrifié les détails aux devoirs importants de la magistrature et aux ouvrages de jurisprudence qui lui méritèrent une si juste réputation, il revint quelquefois avec plaisir sur ses premiers goûts sur les sciences. Lalande dit que M. Jousse voulut bien lui confier ce livre et le lui envoyer à Paris ; en l'examinant, il fut surpris de ne pas trouver les deux articles que Pitiscus dit avoir ajoutés, et qui sont même annoncés dans le titre, savoir : le commencement des sinus pour un rayon de 26 chiffres, calculés algébri-

quement, et les sinus des secondes, en allant par 10, 30 et 50, depuis zéro jusqu'à 35 minutes, avec leurs co-sinus, pour un rayon de 23 chiffres. Il y avait joint les différences 1res, 2mes, 3mes, 4mes et 5mes, pour faire voir la régularité de leurs progrès ; ces deux objets n'étaient pas dans l'exemplaire de M. Jousse. S'il existe quelque savant possesseur de cet ouvrage, je l'invite (dit Lagrange) à nous apprendre comment il est terminé. La mort de Pitiscus, arrivée dans la même année que le livre parut, c'est-à-dire en 1623, pourrait avoir empêché la publication des deux parties qu'il avait résolu d'y faire entrer.

Il proposait même de publier la table entière des sinus, tangentes et sécantes de chaque minute pour un rayon de 16 chiffres, avec les différences. *Adrianus Romanus* l'en dissuada, en lui faisant observer que les sinus de chaque minute auraient été une répétition ; que les tangentes et les sécantes, vers la fin du quart de cercle, auraient eu le même défaut que dans l'*Opus palatinum* avant la correction de Pitiscus, et que personne n'avait besoin de tangentes et sécantes plus grandes que celles qui sont dans cet ouvrage. Il céda à ces raisons et ne donna point à l'imprimeur cette table, mais il offrait de la publier, si on le désirait, de même que le commencement de la table des tangentes et des sécantes, de 10 en 10 secondes, dans les deux premiers degrés ; il ne les publia point pour ne pas augmenter trop le prix de ce volume. Le principal usage de ces tables publiées par Pitiscus est de pouvoir corriger et vérifier avec sûreté et avec exactitude toutes les tables de sinus, et de reconnaître les fautes d'impression qui s'y seraient glissées, par l'examen des différences 1res, 2mes et 3mes. Cela est si

8

important, dit Pitiscus, que si j'étais adonné aux mathématiques par état, j'achèterais un pareil trésor à tout prix. Quand les sinus sont vérifiés, il est facile de vérifier les tangentes et les sécantes qui en dépendent, et Pitiscus les corrigea dans l'*Opus palatinum*, comme il en avertit dans la préface de cet ouvrage corrigé. Il n'y avait que les 35 premières minutes où ces sinus ne suffisaient pas; il fallait des sinus de 20 chiffres, et ce fut pour cela que Pitiscus les calcula et les donna à l'impression par le conseil d'Adrianus Romanus, pour que tout le monde vît le fondement de la correction de l'*Opus palatinum* et pût la vérifier.

Si quelqu'un, ajoute-t-il, continuait cette correction que j'ai poussée jusqu'au 7me degré et publiait les tangentes et les sécantes de 10 chiffres avec les sinus de 10 chiffres et les deux degrés extrêmes de seconde en seconde, il mériterait l'immortalité autant que celui qui combâtit l'hydre de Lerne. Pour moi, je ne le dois ni le puis, à moins qu'il ne me vienne un calculateur sur qui je puisse compter comme sur moi-même.

Ce que Pitiscus désirait était trop difficile à trouver.

Biographie des Géomètres dont il est parlé ci-dessus.

Joachim (Georges), mathématicien, dit Rhéticus, parce qu'il était natif d'un village des Grisons, ou Rhéticus, nommé Veltkerchen, vint au monde le 16 février 1514. Sa science le rendit cher aux personnes de qualité et lui fit avoir une chaire de mathématiques à Wittem-

berg, où il enseigna l'astronomie avec un applaudissement universel. Ce qu'il ouït dire de l'opinion de Copernic, touchant, etc., lui parut si raisonnable, qu'il fut rendre visite au docte personnage, et il se fit gloire de se dire son disciple; et, après sa mort, il publia ses livres. Georges-Joachim en avait composé un grand nombre, dont il fait mention en la lettre qu'il écrit à Pierre Ramus, et surtout des éphémérides, selon l'opinion du même Copernic, *De Doctrine triangulorum*, lib. II. etc. Un baron hongrois, qui connaissait Joachim, le pria de venir chez lui à Carchavou-Cassovie, où, lui ayant donné une chambre qu'on avait bâtie depuis peu, il eut le chagrin de le voir tomber dans une affreuse apoplexie, dont il mourut le 4 décembre 1576, à 62 ans.

L. Valentinus Otto.

M. Jacobus Christinann, professeur de l'université d'Heidelberg, était de Jeanberg, dans le diocèse de Mayence, en 1554; il savait, outre sa langue maternelle, l'arabe, le syriaque, l'hébreu, le chaldéen, le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol; il voyagea assez longtemps et puis s'arrêta à Heidelberg, où il enseigna près de trente ans, et mourut le 16 juin 1613. On a de lui : *Mahomedis Alfragan chronologica et astronomica elementa, epistola chronologica disputatio de anno et die passionis dom. explicatio calendarii romani egyptiace, arabici, persici, siriaci, et hæbrei. Nodus gordius, observationis solaris, theoria luna.*

Barthélemi Pitiscus, né le 4 août 1541, mort le 27 juillet 1613, ministre protestant.

M. David Origan, natif de Glatz, dans la Bohême, a été un mathématicien célèbre, qui a publié divers ouvrages, et entr'autres des éphémérides, depuis 1548 jusqu'en 1654.

Werner (Jean) mourut en 1504, géographe et astronome ; — Adrianus Romanus, né à Louvain en 1561 : l'évêque de Wurtzbourg l'attira en 1593 dans sa ville, où il enseigna la médecine et les mathématiques. Il mourut à Mayence, en allant aux eaux de Spa, le 3 mai 1615.

---

*Note extraite de l'*Histoire des Mathématiques, *de Montucla.*

Montucla, dans son *Histoire des Mathématiques*, tom. I, page 581 et 582, rapporte que Georges-Joachim Rhéticus calcula des tables de *sinus, tangentes et sécantes*, pour tous les arcs, croissant de minute en minute jusqu'au quart de cercle, et de 10 en 10 secondes pour les premier et dernier degrés, en supposant le rayon égal à l'unité suivie de 15 zéros ; que, prévenu par la mort, Rhéticus ne publia point son travail ; que ce ne fut qu'en 1594 que l'un de ses disciples, nommé Valentin Otton, l'acheva et le donna sous le titre de : *Opus palatinum de triangulis*, mais qu'il n'y porta les sinus, etc., qu'à onze chiffres, et que d'ailleurs il s'y glissa beaucoup de fautes. « Ce motif, dit notre historien, en-
» gagea, en 1610, Barthélemi Pitiscus, non-seulement
» à en donner une nouvelle édition, mais à en porter les
» *sinus*, *tangentes et sécantes* à 16 chiffres ; enfin, il
» publia ce travail en 1613, sous le titre de : *Thesaurus*
» *mathematicus sive canon sinuum ad radium* 1 00000
» 00000 00000, *et ad dena quoque scrupula secunda*

» *quadrantis, una cum sinibus primi et postremi gra-*
» *dus ad unum radium et ad singula scrupula secunda*
» *quadrantis*, *etc. Francofurti*, in-fol., 1613. C'est,
» en effet, ajoute Montucla, un vrai trésor et un des
» monuments les plus remarquables de la patience
» humaine, disons mieux, d'un dévoûment d'autant
» plus méritoire à l'utilité des sciences qu'il n'est point
» accompagné de beaucoup de gloire ; car on y trouve :
» 1° les sinus exprimés en 16 chiffres pour toutes les
» minutes de 10 en 10 secondes du quart de cercle ; 2°
» les mêmes sinus en 26 chiffres pour toutes les secon-
» des du premier et du dernier degrés du quart de
» cercle, avec les premières secondes, et même, quand
» il l'a fallu, les troisièmes différences de chaque sinus
» avec le précédent et le suivant. Le titre annonce
» même le commencement de la table des sinus pour
» un rayon de 16 chiffres, et les sinus des dixième,
» trentième et cinquantième secondes des trente-cinq
» premières minutes calculées à 23 chiffres. Mais M. de
» Lalande nous apprend, dans le *Journal des Savants*,
» de 1771, où il a donné une histoire fort détaillée et
» fort curieuse de cette production typographique, que
» ces deux parties manquent dans tous les exemplaires,
» qu'il a vus, ce qui vient probablement de ce que
» Pitiscus étant mort en 1613, le libraire chercha à
» abréger son ouvrage. Mais, dans ce cas, il eût dû
» réformer le titre, qui est d'ailleurs ordinairement la
» dernière feuille qu'on imprime.» Lalande dit, en effet,
dans le *Journal des Savants*, de 1771, qu'il n'a pu voir
que trois exemplaires de ces tables ; que l'un de ces
exemplaires lui avait été prêté par M. Jousse, conseiller
au parlement d'Orléans, et qu'en l'examinant, il avait
été surpris de ne pas y trouver les deux articles que

Pitiscus avait ajoutés, et qui sont énoncés dans le titre, savoir : *Le commencement des sinus pour un rayon de* 26 *chiffres, calculés algébriquement, et les sinus des secondes en allant par* 10, 30 *et* 50, *depuis zéro jusqu'à* 35 *minutes avec leurs co-sinus, pour un rayon de* 23 *chiffres.* Il pense, comme le dit Montucla, que le libraire, après la mort de Pitiscus, qui survint pendant l'impression de l'ouvrage, supprima ces deux articles ; et cette erreur, qu'il n'a pas rectifiée dans la bibliographie astronomique, imprimée en 1803, porte à croire qu'il n'a jamais vu d'exemplaire complet de ce livre. J'ai donc cru faire plaisir aux géomètres en faisant don à la bibliothèque publique de Nimes de l'ouvrage entier, que j'avais acquis à Paris en 1835 ; ils pourront ainsi connaître cet ouvrage très-rare, qui provient de la bibliothèque du savant baron de Zach, ainsi que cela m'a été assuré par Bachelier, libraire, à Paris.

Voici le titre de cet ouvrage, copié figurativement :

Thesaurus mathematicus
Sive
Canon Sinuum
ad radium
1 00000 00000 00000
et ad dena quæque scrupula
secunda quadrantis
una cum sinibus primi
et postremi gradus, ad
eunden radium et ad singula
scrupula quadrantis,
ad junctis ùbique differentiis primis et secundis atque, ubi res tulit, etiam tertiis

jam olim quidem incredibili labore
et somptu a Georgio-Joachimo Rhetico, supputatus
at nunc primum in lucem editus
et cum viris doctis communicatus.
a
Barthomæo Pitisco
Grumbergensi Silesio
cujus etiam accesserunt

I. *Principia sinuum, ad radium* 1 00000 00000 00000 00000 00000 *quam accuratissimè supputata.*
II. *Sinus decimorum, tricesimorum et quinqagesimorum quorumq; scrupulorum secundorum per prima et postrema* 35 *scrupula prima, ad radium* 1 00000 00000 00000 00000 00.

Francofurti
Excudebat Nicolaus Hoffmanus sumptibus
Jonæ Rosæ ; Anno
cIↄ Iↄ .c XIII.

Ce livre commence par une préface de quatre pages d'impression, dans laquelle Pitiscus raconte les difficultés qu'il éprouva pour se procurer les papiers de Rhéticus, les différentes tables qu'il y trouva, le travail qu'il fit lui-même pour les vérifier et la manière dont il fut engagé à les publier. Ce que Lalande dit dans le *Journal des Savants*, de 1771, sur la partie historique de cet ouvrage, est exactement conforme à la préface de Pitiscus, et n'en est pour ainsi dire que la traduction. On trouve, immédiatement après cette préface, des tables de *sinus*, de 10 en 10 secondes pour tous les degrés du quadran et pour un rayon de 1 00000 00000 00000, avec les différences premières, secondes et troisièmes. Cette première partie de l'ouvrage, y compris le titre particulier qui la précède, forme en tout 271 pages d'impression.

Dans la seconde partie, la pagination recommence, et va de la page 1 à la page 61 ; elle est intitulée :

Sinus primi
et postremi
gradus
ad singula scru-
pula secunda
et
ad partes radii
1 00000 00000 00000
unà cum differentiis primis et secundis
primus et postremus numerus et unius
cujusq., paginæ gradus denotat : secundus, scrupula prima
Reliqui scrupula secunda.
Francofurti
Typis Nicolai Hoffmanni, Impensis
Jonæ Rosæ, Anno
CIↃ.IↃ.C XIII.

et l'on y trouve exactement tout ce que promet le titre dans lequel, comme dans le titre général du livre, on doit observer une erreur de date. En effet l'impression de ces tables est de 1613 et non de 1513. Cette erreur est rectifiée dans les titres des deux articles ajoutés par Pitiscus.

Ces deux articles de Pitiscus sont compris sous une même pagination, et contiennent en tout quinze pages d'impression ; ils forment la troisième et dernière partie de l'ouvrage et ont chacun un titre particulier. Le premier est intitulé :

Principia sinuum
ad radium

1 00000 00000 00000 00000 00000
per analysin algebraicam
inventa : et per synthesin contrariam demonstrata : perq digitos multiplicata et probatione novenaria communicata atq. adeo in tabulas ad compendia calculi utilissimas redacta ;
auctore
Bartholomæo Pitisco
Grumbergensi Silesio
Accessere tabula consimiles, ex sinibus arcuum X *et* XX *scrupulorum secundorum, et complementorum eorundem, factæ.*
Item duo exempla compendiosi calculi : unum multiplicationis, alterum divisionis : ex tabulis illis.
Francofurti
Typis Nicolai Hoffmanni, impensis Jonæ Rosæ,
Anno. c I ɔ .I ɔ C. XIII.

Et le second :

Sinus decimorum
tricesimorum et quinquagesimorum quorumque
scrupulorum secundorum in prioribus triginta quinq. ; scrupulis primis contentorum
una cum sinibus complementorum
ad radium
1 00000 00000 00000 00000 00
additis differentiis primis,
secundis, tertiis, quartis, quintis
ex supputatione
Bartholomæi Pitisci
Grumbergensis Silesii

Francofurti
Excudebat Nicolaus Hoffmannus, sumptibus
Jonæ Rosæ, *anno* 1613.

Ce second article contient exactement ce qui est énoncé dans son titre. Quant au premier, on y trouve une table des valeurs des cordes de 60°, 30°, 10°, 2°, 1°, 20′, 10′, 2′, 1′, 20″, 10″ et 2″ pour un rayon de 1 00000 00000 .00000 00000 00000. Cette petite table porte en tête : *Principia sinuum per analysin algébraïcam inventa, secundum præcepta et praxin libri secundi trigonometriæ nostræ.* Vient ensuite ce que l'auteur appelle : *Démostratio analyticæ inventionis principiorum sinuum, per synthesin contrariam.* Ces démonstrations ne sont autre chose que des calculs par lesquels on revient de la valeur d'une corde à celle de la corde qui la précède immédiatement dans la petite table dont je viens de parler, ce qui justifie les valeurs assignées à ces cordes, celle de la première étant essentiellement connue. Ces calculs sont fondés sur les trois formules suivantes, que Pitiscus note à la manière du temps, et qu'il emploie successivement :

1re $(\text{Corde } 2\,a)^2 = 4(\text{corde } a)^2 - (\text{corde } a)^4$;
2me $\text{Corde } 3\,a = 3 \text{ corde } a - (\text{corde } a)^3$;
3me $\text{Corde } 5\,a = 5 \text{ corde } a - (\text{corde } a)^3 + (\text{corde } a)^5$.

Par la première, il fait voir que la valeur de la corde de 30° est exacte, parce qu'en retranchant la quatrième puissance du quadruple de son carré on a le carré du rayon ou de la corde de 60° ; regardant après cela la corde de 30° comme donnée, il vérifie, par le moyen de la seconde formule, la valeur de la corde de 10°, en retranchant du triple de cette valeur une fois la troisième

puissance, ce qui donne pour reste la corde de 30°. Il fait de semblables calculs pour les valeurs des cordes de 2°, 1°, 20′, 10′, 2′, 20″, 10″ et 2″. Il donne ensuite, dans de petites tables, les produits de ces cordes par les nombres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9. Chaque chiffre de ces multiples a au-dessus de lui le chiffre qui resterait si on divisait le multiple par 9. Il y a de pareilles tables pour le sinus et co-sinus de 20″ et 10″. Le tout est terminé par des exemples de multiplication et de division faites à l'aide de ces tables.



, en 1857,

…TRE.			NOMBRE DE JOURS							
S-O.	O.	N-O.	BEAUX.	NUAGEUX.	COUVERTS.	PLUIE.	VENT.	BROUILL.d.	GLACE.	GELÉE BLANCHE.
»	2	6	17	10	4	3	12	5	26	11
»	»	7	10	5	13	13	3	7	2	4
»	1	9	10	13	8	11	11	3	5	1
»	»	8	17	11	2	1	16	3	1	1
4	»	4	11	11	9	17	13	1	»	»
1	»	3	16	11	3	6	11	1	»	»
»	»	4	22	9	»	6	10	2	»	»
3	»	»	22	9	»	2	10	2	»	»
»	»	1	10	12	8	8	12	5	»	»
2	»	3	11	8	12	12	2	4	»	»
4	»	8	9	10	11	11	4	2	4	6
»	»	5	12	7	12	2	8	6	18	8
14	3	58	167	116	82	92	112	41	56	31

SECONDE PARTIE.

DISCOURS

De M. JOUVIN, Vice-Président,

Prononcé en Séance publique en présence du Conseil Général du Gard et du Conseil Municipal de Nimes, le 29 août 1857.

MESSIEURS,

Je ne m'attendais pas à prendre la parole dans cette séance annuelle que l'Académie voit toujours arriver avec un plaisir nouveau. Cet honneur appartenait à notre Président titulaire que des motifs particuliers retiennent loin de nous. Je le regrette, parce que sa voix éloquente que nous avons entendue, il y a peu de jours, eut été plus capable d'attirer votre attention et de vous intéresser ; mais, du moins, la bonne volonté de son suppléant, sera, je l'espère, un titre pour avoir droit à votre indulgence.

Ce n'est pas à vous, Messieurs, les élus du pays qui nous donnez chaque année des marques de votre intérêt, ce n'est pas à notre Président d'honneur, qui dirige avec tant de zèle l'administration du département, ce n'est pas enfin, à l'auditoire distingué, réuni dans cette enceinte, que j'ai besoin de prouver l'utilité des Sociétés savantes et littéraires ; d'autres ont traité ce sujet avant moi, et infiniment mieux que

je ne saurais le faire. Je me bornerai à quelques réflexions sur les services que rendent ou peuvent rendre à leur pays, je devrais dire à l'humanité tout entière, les hommes qui se dévouent aux études sérieuses, qui se livrent dans le silence et la solitude, à la poursuite d'une idée, à la recherche d'une vérité ou à la solution de quelque question scientifique ; et quoiqu'ils passent quelquefois, aux yeux du vulgaire, pour des fous, quand ils ont devancé leur siècle, ou tout au moins pour des rêveurs, nous les trouverons toujours dignes de nos sympathies, si ce n'est de notre admiration.

Ce n'est que par l'étude et la méditation qu'on parvient à surprendre les secrets que la nature semble vouloir nous cacher à jamais, et souvent la cause la plus futile réveille dans la tête de l'homme de génie, les idées les plus grandes et les plus fécondes ; de même qu'une seule étincelle peut produire un vaste incendie.

La chûte d'une pomme, provoque chez l'immortel Newton, les réflexions profondes qui lui font découvrir les lois de l'attraction ; cette force qui maintient l'équilibre et règle le mouvement des corps célestes.

Des enfants jouant avec un roseau et des fragments de verre, donnent la première idée de l'instrument d'optique, qui perfectionné plus tard par Galilée, lui permit d'observer pour la première fois les satellites de Jupiter.

Le couvercle d'un vase rempli d'eau bouillante, soulevé de temps en temps par la vapeur, revèle à Salomon de Caus cette force puissante qui nous transporte aujourd'hui avec tant de rapidité d'un bout de la France à l'autre.

Un corps léger qui voltige au dessus de la flamme

du foyer domestique, inspire à Montgolfier l'idée de son premier aérostat, et le choc des vagues de la mer celle du bélier hydraulique.

Je vous fatiguerais sans aucun doute, Messieurs, si je passais en revue toutes les petites causes qui, dans le domaine des sciences ont amené de grands résultats.

Mais ces causes n'agissent que sur des êtres privilégiés et doués d'une haute intelligence. Bien des gens avant Newton, avaient vu tomber des pommes sans songer au système de la gravitation ; bien d'autres, avaient vu la vapeur s'élever, les corps légers voltiger au dessus de la flamme, les flots de la mer se briser sur les écueils, sans qu'aucune idée nouvelle vint traverser leur esprit. C'est que l'étincelle, dont je parlais tout à l'heure, n'avait pas rencontré les corps combustibles qu'elle devait embraser, le génie et la réflexion.

L'homme qui médite sur un sujet, qui s'attache à la poursuite d'une idée, n'est pas toujours sûr de l'atteindre, il est vrai, mais ses efforts sont rarement perdus. Souvent dans cette espèce de chasse intellectuelle, un horizon plus vaste s'ouvre devant lui, et sans rencontrer ce qu'il cherche, il trouve quelquefois mieux que ce qu'il cherchait.

En courant après des chimères, la pierre philosophale, la quadrature du cercle, le mouvement perpétuel ; combien de savants se sont fatigués sans parvenir à leur but ? Mais la chimie, la géométrie, les arts mécaniques et les beaux-arts ont profité de leurs travaux et de leurs découvertes.

Citons un seul exemple :

Les anciens alchimistes croyant à la transmutation des métaux, voulaient avec de l'argent faire de l'or, moins avancés sur ce point que nos alchimistes mo-

dernes qui ont trouvé le moyen de faire de l'or avec du papier.

En combinant l'argent et l'acide marin, ils obtinrent un sel blanc, désigné sous le nom de *Lune cornée* (aujourd'hui le chlorure d'argent), ayant la propriété de noircir au contact de la lumière. Ce phénomène connu depuis si longtemps et qu'on regardait peut-être comme devant rester stérile, a pourtant donné naissance à la photographie, cette admirable invention qui touche encore à son berceau, et qui nous offre déjà des dessins si parfaits, que nul crayon ne saurait les égaler.

Si nous voulions remonter ainsi la chaîne des grandes découvertes, nous trouverions que pour la plupart, se sont les hommes d'études qui en ont fixé le premier anneau.

Aussi que ne doit-on pas attendre de cette intelligence qui semble marcher avec le temps? Et qui pourrait lui prescrire des bornes? A chaque époque on a cru les toucher, mais l'humanité qui vit toujours, quand l'homme passe si vite, les a bientôt franchies. C'est que cette intelligence émane d'une source divine, inépuisable, infinie, comme le Créateur du monde.

On ne peut mesurer l'étendue de certains progrès qu'en jetant un regard en arrière. Reportons-nous par la pensée dans cette même salle en 1807, un jour de séance publique de l'Académie. Écoutons son Président rappelant à une assemblée d'élite ce que la France, alors dans tout l'éclat de sa gloire, devait au génie de Napoléon 1er, avec ce sentiment de reconnaissance dont nous sommes tous animés envers Napoléon III, qui, lui aussi, par son courage et sa fermeté, nous a préservé de l'abîme, pour nous repla-

çer à la tête des nations ; supposons, dis-je, qu'après avoir loué ces fortes institutions sociales qui ont résisté à toutes nos secousses politiques, reportant l'attention de ses auditeurs sur les découvertes de son temps et les améliorations qui les ont suivies, il eut dit :

« Grâce au progrès des arts mécaniques, grâce aux » soins d'une bonne administration, au zèle de nos » ingénieurs, au bon état de nos routes, le voyage » de Paris que nos pères n'osaient entreprendre, dit- » on, qu'après avoir fait leur testament, qui parais- » sait tellement difficile, que celui qui en était re- » venu, recevait parmi nous le surnom de Parisien, » nous le faisons à présent presque sans peine, » dans une bonne diligence en huit jours seulement, » et le courrier plus rapide, nous apporte en quatre » jours les feuilles publiques. Eh bien, Messieurs, » ce progrès qui vous étonne, n'est rien. Un temps » va venir, où, sans le secours de chevaux, avec » des machines roulant d'elles-mêmes sur des che- » mins d'une nouvelle espéce, traînant une longue » suite de voitures et des centaines de voyageurs, » on ira de Nimes à Paris en dix-huit heures ! » Certes, Messieurs, un sourire d'incrédulité eut accueilli une semblable prophétie, tout comme, vous le feriez vous-mêmes, si je vous disais à mon tour : Encore un demi-siècle et ces longs rubans de fer sur lesquels nous nous trainons aujourd'hui, seront abandonnés au gros roulage ; nos successeurs fendant l'air avec plus de rapidité que l'oiseau, iront et reviendront de Paris en moins de temps qu'il ne nous en faut maintenant pour aller à Marseille.

Vous souriez aussi, peut-être avec raison : pourtant cette vitesse n'a rien d'impossible, ni même d'incompa-

tible avec notre organisation. Au moment où je parle, ne sommes nous pas sur un immense waggon de forme sphérique, transportant dans l'espace plus de 900 millions de voyageurs, avec une vitesse dix fois plus grande que celle d'un boulet de canon ? Et cependant il faut l'avouer, nous ne sommes pas trop fatigués, en accomplissant tous les ans, autour du soleil, ce voyage de 220 millions de lieues.

Qui sait ce que l'avenir nous réserve ? Ce que verra la génération qui nous pousse, laquelle vaut mieux que nous, qui ne vallons pas moins que nos pères ? Car je ne crois pas que dans l'ordre moral le progrès soit rétrograde, je n'en veux pour garant que ces derniers et touchants exemples : ce jeune lauréat du concours général demandant, pour toute récompense de ses brillants succès, la croix d'honneur pour son professeur de Mathématique, et ce jeune mousse, disons mieux cet héroïque enfant, qui tout seul à travers mille obstacles, ramène dans le port son navire abandonné par l'équipage.

Oui, Messieurs, de nouvelles merveilles attendent les générations futures.

La navigation aérienne n'a pas dit son dernier mot, et quoique le problème nous paraisse des plus difficiles, qui pourrait affirmer qu'il ne sera pas résolu ?

Si nos corps sont encore obligés de se mouvoir avec cette lenteur désespérante de 10 à 15 lieues à l'heure, nos esprits ne se communiquent-ils pas avec la rapidité de l'éclair au moyen du Télégraphe Electrique ? Dans quelques années quand le cable sous marin qui doit relier l'Europe et l'Amérique sera plongé dans la mer, quelques minutes suffiront pour avoir à Paris ou à Londres, des nouvelles de New-Yorck ou de Philadelphie.

Le fluide électrique, cet agent universel abondamment répandu dans tous les corps de la nature, est appelé, n'en doutons pas, à transformer nos sociétés humaines et peut-être à fournir le moteur le plus puissant comme le plus rapide.

Est-il besoin de dire que l'électro-aimant sur lequel reposent ces espérances, est dû à l'illustre astronome dont le monde savant déplore la perte, et qui eut été bien plus digne de nos regrets, s'il avait su résister aux entraînements de la politique. Car c'est Arago qui, le premier, en mettant en contact de la limaille de fer avec le fil qui joint les deux pôles d'une pile, reconnut à l'électricité le pouvoir de donner et d'enlever instantanément au fer la force magnétique.

Concluons, Messieurs, de toutes ces réflexions, que si l'homme qui se livre dans l'isolement à la culture des sciences et des arts est digne de nos encouragements et de nos sympathies, nous les devons à plus forte raison, peut-être, à ceux qui se réunissent et travaillent de concert pour en propager le goût et les faire fructifier.

Il me reste, Messieurs, à vous prier de m'excuser, si dans cette allocution peu digne de vous, je le sens, je me suis par fois écarté de la gravité académique. Vous en serez bientôt dédommagés par des lectures plus substantielles, plus intéressantes; par le Compte-rendu de notre Secrétaire perpétuel, dont la parole élégante et facile, sait si bien en s'effaçant lui-même, rehausser le moindre travail de ses confrères; et puisqu'il faut des ombres dans un tableau, pour en faire valoir les parties brillantes, eh! bien, Messieurs, je me contenterai de ce rôle, m'estimant très-heureux si, en le remplissant, je ne vous ai pas trop fatigué.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD,

EN SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL-GÉNÉRAL & DU CONSEIL MUNICIPAL,

Le 28 Août 1852.

PAR M. NICOT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Je commencerai cette année l'exposé de nos travaux et de notre situation académique par l'expression de nos profonds regrets. Comme dans nos temples un crêpe de deuil s'étendra sur le péristyle.

L'Académie a perdu presque à la fois un Membre résidant et deux Membres non résidants, qui lui avaient donné tant de preuves de zèle, de talent et de cette douce confraternité, aussi nécessaire à l'harmonie des sociétés savantes que l'attraction universelle l'est au système du monde.

L'un, M. Charles Rey, après s'être d'abord voué au commerce, s'était tourné vers la poésie. Il égayait nos séances par des lectures spirituelles, où il fouettait d'un vers sanglant les travers de l'époque, tantôt dans des satires, tantôt dans des apologues, des contes, ou même des pièces dramatiques. Il eut surtout voulu enrichir notre scène qui, disons le tout de suite, lui fut constamment fermée. Ce fut là avec quelques injustices et quelques critiques acer-

bes, qu'on rencontre si souvent dans la carrière des lettres, ce qui remplit d'amertume et de mélancolie les derniers jours de sa vieillesse, qui s'est éteinte sans bruit au milieu de nous.

M. d'Hombres-Firmas avait aussi atteint l'extrême limite de la vie humaine. Né dans une famille où l'étude et le dévoûment à la science sont héréditaires, où brillaient devant lui comme des modèles ses deux oncles si renommés, MM. Boissier de Sauvages (1), il vint jusqu'à ses derniers jours nous apporter le fruit de ses incessantes recherches, et toujours il fut accueilli avec cette déférence et ce vif et sympathique attachement, que nous aimons tous à montrer à ceux qui s'appliquent à agrandir le domaine de la science, en cherchant la beauté dans l'art, la justice dans l'histoire, la vérité partout.

Le troisième vide que nous avons eu à déplorer fut plus douloureux encore. Un prélat illustre, *digne représentant de l'esprit et des traditions du souverain pontificat* (2), a soudainement et cruellement été perdu pour nous. Dès longtemps nous avions été frappés de son urbanité exquise qui charmait nos réunions, de l'étendue et de la variété de ses connaissances qui éclairaient nos discussions et en marquaient le but; et au dehors, nous avions reconnu plus d'une fois son inépuisable bonté, sa mansuétude inaltérable, son abnégation, ses rares vertus. Aussi, Messieurs, nous avons regretté et nous regretterons toujours de n'avoir pu protéger, de notre affection et de nos corps, contre

(1) L'un était professeur de la faculté de Médecine de Montpellier; l'autre naturaliste des plus érudits et des plus savants.

(2) Expression de M. Jules Canonge, en parlant de Mgr Sibour, archevêque de Paris.

les coups d'une main sacrilége, cette noble vie toute d'études, de bonnes œuvres, de science, de conciliation et de charité.

Et comme si c'était trop peu que d'éprouver cette triple perte, nous avons encore vu disparaître de la liste de nos correspondants, M. le marquis de Guibert, dont les explorations botaniques avaient attiré notre attention, et M. le commandant Colson, qui avait si souvent guidé nos investigations dans la numismatique et la linguistique.

Pour consoler ces tristesses, nous avons fait asseoir parmi nous M. l'abbé Azaïs, qui nous avait offert son remarquable voyage en Palestine, et qui naguère a retracé d'une manière si pénétrante la vie de notre saint Prélat, Monseigneur Cart. Nous avons associé à nos travaux M. le Docteur Schilizzi, d'Aiguesmortes, auteur d'écrits estimés; M. le docteur Alibert, médecin-inspecteur des Eaux d'Ax, et M. de Barthélemy, conseiller de préfecture à Perpignan, que les suffrages de l'institut recommandaient aux nôtres.

Après avoir rappelé ces souvenirs funèbres, et avoir remué, pour remplir une tâche pieuse, toutes ces cendres à peine refroidies; après avoir relaté les changements survenus dans notre personnel académique, j'ai à vous entretenir de nos modestes et persévérants labeurs. L'énumération en sera longue, très-longue, mais je me rassure par la pensée que vous l'accueillerez avec intérêt. Toutes les fois que je prends la parole dans cette enceinte, je le fais avec confiance, c'est que je me sens ici comme dans une atmosphère de bienveillance et de courtoisie.

Je dirai d'abord que parmi les lectures qui ont le plus utilement occupé nos séances, nous avons en-

tendu une lumineuse dissertation sur un des plus anciens monuments de l'archéologie chrétienne : un cippe avec bas reliefs, dont il était difficile d'indiquer l'âge et la signification. Le problème a été très-heureusement résolu par M. Pelet qui marche d'un pas si assuré, vous l'avez dès-longtemps reconnu, dans la brume confuse, dans le labyrinthe obscur des recherches archéologiques. Ces voiles épais qui couvrent le passé, sa main entreprenante et hardie a encore essayé de les soulever, de les déchirer, en éclairant les doutes d'un savant architecte de Paris, M. Jannior, sur les dispositions intérieures de notre Amphithéâtre. Bien étudié maintenant dans ses parties destinées aux naumachies et à l'écoulement des eaux, il ne présentera plus rien d'incertain dans ses vastes substructions, et on pourra désormais se rendre un compte exact du système suivi dans l'établissement du mur d'enceinte de nos Arènes.

Pareillement doué d'une activité infatigable et d'un savoir aussi profond que varié, M. Germer Durand a traduit et interprêté diverses inscriptions, et nous a dernièrement fait part de ses souvenirs archéologiques des Monts Albains. Je n'ai pas besoin d'en louer la précision et le coloris. L'assemblée va être appelée à en juger.

Dans le domaine des sciences exactes ou appliquées, nous avons eu plusieurs communications : la première due à M. Maurin, sur *les forges d'Orlu*, département de l'Ariège ; la seconde à M. Deloche, qui avait pris pour sujet : *le système de musique chez les anciens*, système savamment exposé dans tous ses détails et complетté par des considérations neuves sur la constitution de la gamme actuelle, la tonalité du chant ecclésiasti-

que, les rapports des tons qui composent l'échelle musicale et les opinions qui divisent, à cet égard, les théoriciens de nos jours; la troisième, à M. Ch. d'Hombres qui, poursuivant avec persévérance et dévoûment la tâche commencée par son si regrettable père, nous a adressé ses *observations georgico-météorologiques de l'année*, et M. de Castelnau est venu y ajouter un utile relevé des *plus hautes températures de Nîmes, depuis* 1826.

Ce même Membre toujours animé des sentiments de la plus pure philanthropie, et toujours aidé d'un incontestable savoir, nous a lu la suite de ses observations sur les lésions du sens moral. Il a noté soigneusement toutes les origines de ces altérations, en a retracé les caractères, et après l'exposé de ces recherches théoriques, en a trouvé la confirmation dans de nombreux exemples qu'il a puisés dans les annales judiciaires.

Comme lui voué à la culture des sciences médicales, et comme lui plein du désir de servir cette science, M. le docteur Serres est venu nous soumettre de nouveaux aperçus à ceux que contient son récent *Traité des Phosphènes.*

Les autres tributs purement scientifiques que nous avons à citer, consistent en un mémoire de M. Ollive-Meinadier, qui a résolument abordé une question abstruse de haute analyse, celle des *équations générales des troisième et quatrième Degré*, et en un autre mémoire de M. Deloche, *sur les Fonctions Symétriques*, lequel a pour but de réunir en un seul corps de doctrines, les méthodes données par Newton, Waring et Cauchy, pour calculer les fonctions symétriques des racines d'une équation.

Si les sciences ont été pour nous un objet de médi-

tation et d'exercice, les lettres n'ont pas été négligées et ont trouvé parmi nous d'ardents et laborieux adeptes.

M. Maurin nous a lu une étude sur Tullia, fille de Cicéron, que ce grand orateur aima jusqu'à vouloir la diviniser. Les grâces de l'esprit de cette célèbre romaine, ses qualités aimables et viriles à la fois, la peinture de la société où elle vivait, nous ont paru retracées avec un zèle de recherches, actif et consciencieux, et sous une forme grave et brillante, où l'expression se maintient toujours au niveau de la pensée.

C'est ce double mérite que nous avons encore reconnu dans deux productions nouvelles de M. Boissier : la première, relative à la tragédie latine ; la seconde à Mme de Sévigné. L'un et l'autre allient, nous aimons à le répéter, la profondeur du savoir à la vivacité des couleurs.

Dans ce même champ des études biographiques, je ne rappèlerai que par un mot, car il est toujours difficile et délicat de parler de soi, une notice sur Florian, que le secrétaire de l'Académie a écrite à l'occasion d'un grand nombre de lettres inédites dues à l'obligeance toute patriotique et toute grâcieuse de Mme Edouard de Pelet et M. Cabane.

L'Académie dans son habituelle et, cette fois, excessive indulgence, a voté la prompte impression du travail, et ce qui vaut mieux, celle de tous les autographes retrouvés.

Nous avons à mentionner aussi parmi les compositions sérieuses, une nouvelle édition, un nouveau perfectionnement de l'histoire des Baux, par M. Jules Canonge ; des considérations sur un nouvel impôt et d'autres sur les mariages précoces, favorablement accueillies par le Conseil d'État, que le Secrétaire de l'Académie a offertes comme témoignage de sa bonne volonté.

Nous avons surtout à signaler quelques œuvres de M. de Lafarelle, savoir : une appréciation développée du livre récent de M. de Toqueville (*Ancien Régime et Révolution*) et une étude philosophique et religieuse intitulée : *le Spiritualisme Chrétien.*

Ce que j'ai hâte de dire, c'est que ce n'est pas seulement le mérite des recherches philosophiques et des idées religieuses et l'exposition des plus hautes spéculations de l'esprit humain que nous avons eu à louer dans notre éloquent et docte confrère ; il s'est montré observateur sagace, annaliste érudit, et en quelque sorte, praticien expérimenté, quand il a retracé en termes si clairs et si positifs, l'histoire du Languedoc et sa puissance productive dans l'industrie séricicole.

Comme diversion à ces graves matières, ou plutôt, comme complément de nos travaux littéraires, nous nous sommes quelquefois occupés de poésie.

S'il est vrai que le premier langage de l'homme dans les périodes de jeunesse et d'enthousiasme des sociétés perd un peu de son prestige dans les périodes de maturité, osons dire pourtant que les muses comptent parmi nous plus d'un disciple. Ai-je besoin de nommer celui qui les symbolise et les réalise ?

Qui de vous, Messieurs, n'a lu et relu ce beau livre des traditionnelles, ce diamant de notre couronne académique, dont le succès éclatant a prouvé qu'il y a encore au milieu du positivisme, j'allais dire, du prosaïsme de l'époque, le goût de la poésie quand on sait le réveiller.

Qui de vous n'a applaudi aux nouveaux accents du poète, souvent populaire, quand il nous parle de notre vieille tour, ou de la veille de Noël, ou des langes de Jésus ; souvent, poète inspiré et ne s'adres-

sant qu'aux esprits cultivés et délicats, quand il traite du beau dans les arts, quand il converse de poète à poète avec l'auteur des Méditations, ou lorsque interrogeant ce que l'église a de plus pur (1) et le barreau de plus élevé (2), il demande quels sont, quels doivent être dans les temps de révolution la mission du prêtre et le devoir du citoyen.

Un autre Membre de l'Académie qui marche fraternellement avec son radieux ami a aussi édité un volume de poésies où il s'est montré une fois de plus habile à assouplir, à plier le rhythme à la nature des sujets, habile encore à traduire en œuvre poétique les évènements qui l'ont frappé, et toutes ces réalités quelquefois si sombres de la vie qu'il a su parer de toutes les fleurs de l'idéal. Soutenu par l'actualité, gracieux et austère tour-à-tour, M. Canonge nous a donné dans son livre de *Varia*, comme dans le poème de *Ginevra*, la preuve nouvelle qu'il est toujours animé de ce goût pur et classique qui fut et sera longtemps le goût français.

Ce que nous venons de dire des ouvrages de M. Canonge s'applique exactement à M. Isidore Brun. Dans ses nombreux tributs académiques, dans de charmantes épitres et dans des essais littéraires sur Catulle, sur l'abbé Cotin, notre confrère s'est encore montré à nous comme la vive et rayonnante image du talent et de la candeur, du sentiment moral le plus vigoureux et de l'inspiration la plus sereine.

Dans ces mêmes régions des choses élevées, dans cette même sphère de l'intelligence et de l'art, je

(1) Epître à M. l'abbé Anatole de Cabrières.
(2) Epître à M. Alphonse Boyer, avocat en la Cour.

ne dois pas omettre des apologues de M. Bousquet qui réunissent au mérite de la nouveauté l'attrait de vers piquants et faciles. J'ai surtout à rappeler les traductions de M. Teulon. Il a continué à lutter avec deux grands poètes latins, Virgile et Lucrèce, qui sont si bien liés aux prédilections de sa pensée et aux fermes allures de son talent. Des fragments du 5me Chant du poëme de la nature des choses, deux longs épisodes de l'Eneïde sont venus démentir l'injuste proverbe *traduttore traditore*, en nous prouvant qu'il était souvent possible, alors que l'idée ne nous appartient pas et que l'expression du modèle a parmi nous si peu d'équivalents, qu'il était possible de se laisser aller, pour ainsi dire, à l'essor de sa propre pensée, et de s'élever presque jusqu'à l'inspiration.

Afin d'abréger cette revue rétrospective, qui, je le crains fort, aura avec un cadre trop peu restreint toute l'aridité des nomenclatures, nous passerons sous silence les fréquentes analyses d'ouvrages de MM. Ollive-Meinadier et Nicot ; les résumés si substantiels de MM. Fontaines, Maurin et Boissier ; les rapports consciencieux de MM. de Castelnau, Hedde et Bousquet. Mais nous ne pouvons nous soustraire au devoir de caractériser exceptionnellement un compte-rendu de M. Jules Salles.

Toujours attentif à ce qui peut répandre parmi nous le goût de l'art et en rectifier les tendances, il a jugé les œuvres récentes de M. Joseph Felon, et nous a fait connaître en détail les travaux entrepris par cet habile statuaire pour l'ornement du bel hôtel de la Préfecture. C'est en terminant son appréciation que notre confrère a émis un vœu d'artiste, en conseillant de profiter de l'occasion pour faire vivre dans l'intérieur

de la famille, par des statuettes ou des médaillons, les traits aimés des membres qui la composent.

Je ne puis pas non plus me dispenser de parler des écrits offerts en hommage.

L'Académie a reçu de nombreux auteurs ou membres correspondants, des livres et des manuscrits souvent pleins d'intérêt. Elle a distingué :

Une vie de Monseigneur de Chaffoy, par M. le chanoine Couderc;

Une Monographie de M. Casimir Bousquet sur la Major, Cathédrale de Marseille,

Un poëme de M. Eugène Brun sur la Prise de Sébastopol; une notice sur la république d'Andore et un Guide Historique de M. Boucoiran;

Des Fables de M. Bourguin; des Opuscules de M. Auguès; des Légendes de M. l'abbé Delacroix, et d'autres Légendes par M. Destremx, de St-Christol; un écrit sur le Suicide, par M. Roux Ferrand;

Un Eloge de M. Boissy d'Anglas, par M. Sausse-Villiers; une Chronique de l'Eglise Réformée de Lille, par M. Ch. Frossard, et le second volume de *la Flore du Gard*, de M. de Pouzols, laquelle montre combien est diversifiée la végétation de nos contrées, puisqu'elle offre à la fois, dans les plaines, les plantes du Midi, de l'Espagne et de l'Italie, et sur les sommités, les plantes du Tyrol, du Danemark, de la Suède et de la Laponie, c'est-à-dire, tous les trésors, toutes les magnificences de la nature végétale.

Nous avons surtout reçu avec gratitude un beau livre de M. Germain : *Vie de Léon Ménard*. Ce livre a été pour nous un don précieux, parce qu'il retrace des faits et des scènes que notre patriotisme

aime à se rappeler, et parce qu'au fond de l'œuvre de l'esprit, il y a une pensée de bienfaisance, le produit du livre étant destiné à la famille. Que M. Germain continue ; bien dire est un privilège : c'est le plaisir ; bien faire vaut mieux encore : c'est le devoir, ou pour mieux dire, c'est le bonheur.

Pour compléter l'aperçu de nos travaux, il ne me reste plus qu'à vous entretenir de nos Concours. Le dernier était relatif à l'échelle mobile.

Nous avons reçu trois mémoires ou plutôt deux, car celui qui est inscrit sous le n° 3 n'est qu'une ébauche et se réduit à quelques généralités vagues, à deux ou trois idées dont l'empreinte est aussi effacée que celle de nos vieilles médailles, et n'en a, je n'ai pas besoin de l'ajouter, ni le poids, ni le son, ni la valeur.

Le mémoire n° 2 est l'œuvre d'un esprit sage et surtout pratique. On dirait que, livré aux affaires et exerçant le commerce des céréales, il a vu, touché, ressenti les inconvénients de la loi, mais il a eu tort de croire qu'il fallait se borner à les signaler sans s'occuper des idées théoriques.

Le mémoire n° 1 qui est le meilleur des trois, et ce n'est pas pour l'auteur une bien grande gloire, expose bien l'état actuel de la législation, mais au lieu d'indiquer quelques dispositions, qui atténueraient le mal signalé par le commerce ; au lieu de montrer comment il fallait faire sortir le gouvernement de la situation qu'il s'est faite et qu'il a dû se faire, l'auteur trouve plus commode d'attaquer le système prohibitif et de venir à la suite des libres échangistes louer le système du laisser passer qu'il présente comme le grand but de la législation et des peuples,

comme un remède souverain. Vous le sentez, Messieurs, de tels ouvrages ne pouvaient obtenir le prix proposé par l'Académie. Elle a mieux aimé, surtout, la question ayant perdu beaucoup de son actualité, faire revivre encore une de nos illustrations du Gard, et poursuivre l'accomplissement de la pensée que nous avons conçue de ne laisser dans l'oubli aucun homme éminent de nos contrées. Dans ce but nous avons demandé une notice sur Rivarol et nous espérons que plus heureux l'an prochain, nous pourrons vous présenter un œuvre digne de l'écrivain célèbre (et pourquoi ne le dirai-je pas ?) digne de l'Académie du Gard.

Mais si nous avons eu à regretter que les écrivains économistes n'aient pas répondu à l'espérance que nous avions d'offrir une solution d'un grave problème social, nous avons été dédommagés par le travail étendu que nous a présenté, sur ce même sujet, notre laborieux et savant confrère, M. le Colonel Pagezy. Après avoir jeté un coup d'œil rapide et profond sur la législation des céréales, il a examiné si cette législation peut accorder à cet égard une liberté illimitée de mouvement, ou si ce mouvement doit être soumis à une protection graduée.

Il a incliné vers ce dernier régime, et pour montrer tous les dangers que ferait courir à notre agriculture la concurence avec les blés étrangers, il a trouvé de nombreux et de solides arguments à l'appui d'une thèse qu'il a su rajeunir et agrandir encore.

Vous comprenez mieux que personne, vous, Messieurs, qui vous préoccupez de tout ce qui touche à l'intérêt du pays et qui cherchez si ardemment, si sagement les moyens d'en assurer le bien-être, d'en accroitre la prospérité, vous comprenez que notre compagnie n'a

point dû prendre position et parti, ni toucher aux redoutables problèmes de l'économie sociale, tout ce que j'avais à signaler, ce sont les efforts qu'elle fait constamment pour montrer ses sérieuses tendances et son vif amour du bien public.

Il ne s'agit jamais pour nous, Messieurs, croyez-le bien, de préparer des madrigaux pour l'Almanach des Muses, et comme on disait jadis, de gravir le Parnasse ou de faire jaillir l'Hippocrène, bien moins encore de s'égarer dans des discussions d'utopistes ou de stériles rêveurs ; mais bien de répondre à la bienveillance du digne chef et des élus du département, à celle de MM. les Ministres de la justice et de l'instruction publique ; de justifier l'intérêt que nous témoignent le premier administrateur de la cité et tous les hommes d'élite du pays. Ce que nous ambitionnons, c'est d'être utiles par l'application de nos facultés à l'amélioration de la condition humaine, à la propagation des principes de religion, de morale, de concorde et de modération, qui sont les vrais conservateurs des sociétés.

Oui, Messieurs, au milieu de tant de théories divergentes et de l'antagonisme de tant d'idées et parfois de tant de passions, l'Académie sait se garder de toute exagération. Elle est trop sensée, trop animée d'un véritable patriotisme pour croire que l'ère actuelle est une ère d'expiation qui nous est envoyée pour nous punir des violences politiques qui depuis plus de soixante ans ont marqué le cours des évènements en France ; elle ne croit pas non plus que nous soyons placés comme dans les îles fortunées de l'antique mythologie, où tout souriait à l'homme ; elle croit que notre époque, est une époque de méditation

et de labeur, qui peut devenir grande si les sociétés se recomposent sous l'influence des travaux et des satisfactions de l'esprit; si aux vaines agitations on sait substituer la paisible culture de l'intelligence et le développement des arts; si l'étude, en un mot, entrant plus profondément dans nos mœurs vient préparer nos destinées.

L'étude, Messieurs! j'ai prononcé un mot qui est comme le caractère et le besoin de notre compagnie, qui est son but, et laissez moi dire, sa suprême félicité. L'étude nous apparaît comme la grande panacée du monde actuel. La richesse est pour le petit nombre, l'ambition a de tristes retours, mais l'étude ne trompe personne. C'est par les joies qu'elle procure, que Scarron oubliait ses infirmités, Archimède ses dangers, le Tasse son infortune. C'est par l'exercice de la pensée, et de la pensée sereine et recueillie que l'homme prouve sa céleste origine, et se montre reconnaissant du don sacré par lequel Dieu lui fait partager son activité; c'est par l'étude que l'homme, à son tour, devient créateur, qu'il façonne la matière, modèle les statues, élève les temples, désarme le tonnerre, comble les abîmes, brave les flots, endort la douleur, fixe l'idée à travers le temps ou la fait voler à travers l'espace sur une aîle invisible; c'est par l'étude que notre société doit s'épurer et s'ennoblir; car comme l'a dit un spirituel écrivain de nos jours: *C'est la recherche du beau qui est la lampe qui conduit au bien* (1).

(1) Théophile Gauthier.

ARCHÉOLOGIE.

ESSAI

Sur l'un des plus anciens Monuments d'archéologie chrétienne,

Par M. Auguste PELET (1).

Il y a environ trente ans qu'un particulier trouva, près du village de La Rouvière, dans les vieux murs d'une *capitèle* écroulée, un cippe avec bas-reliefs, qu'il exposa à la Maison-Carrée pour être vendu, mais qu'il remporta quelques mois après, faute d'acheteur.

Une dizaine d'années plus tard, ce même cippe me fut proposé : j'en fis l'acquisition ; il se trouve aujourd'hui à Aiguesvives dans le jardin de M. Emile Causse, juge au tribunal civil de Nimes.

Une course de notre confrère, M. Jules Salles, dans ce village, m'a permis de mettre à contribution son talent et grâce à son habile crayon ; vous pourrez vous faire une juste idée du monument que je vais essayer d'interprêter.

(1) Nous avons pensé qu'une lithographie au trait du sujet représenté sur le cippe d'Aiguesvives était nécessaire pour l'intelligence de ce monument ; nous la joignons à cette dissertation, car, d'après Horace :

Segniùs irritant animos demissa per aurem,
Quàm quæ sunt oculis subjecta fidelibus......
(Ep. ad Pisones, v. 180, 181.)

Le cippe, en pierre de Lens, forme un parallélipipède de 40 centimètres de côté, sur une hauteur de 1 m 28, y compris la base et la corniche qui ne font pas partie du même bloc.

Trois de ces faces portent des bas-reliefs ; la quatrième indique, par sa rugosité, qu'elle avait été primitivement appliquée contre un mur dans lequel elle était fixée par des crampons et par la saillie que formaient, de ce côté, sa base et sa corniche.

Sur la face antérieure du cippe, au bas de laquelle on lit le nom de NOÉ, l'artiste a voulu représenter les épisodes principaux de l'histoire de ce patriarche pendant le déluge, tels qu'ils sont rapportés dans les chapitres VI, VII, VIII et IX du livre de la Genèse, où il est dit :

Versets

Chapitre VI.

14 Dieu dit à Noé : Fais-toi une arche de bois de gopher ; tu feras l'arche par loges et l'enduiras de bitume par dedans et par dehors.

15 La longueur de l'arche sera de 300 coudées, sa largeur de 50 coudées et sa hauteur de 30 coudées.

16 Tu donneras des jours à l'arche ; tu feras son comble d'une coudée de hauteur ; tu mettras la porte de l'arche de son côté, et tu la feras avec un bas étage, un second et un troisième.

Chapitre VII.

11 En l'an 600 de la vie de Noé, au dix-septième jour du mois, toutes les fontaines du grand abîme furent rompues et les bondes des cieux furent ouvertes.

12 Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.

18 Et les eaux se renforcèrent et s'accrûrent sur la terre, et l'arche flottait au-dessus des eaux.

21 Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira, tant des oiseaux que du bétail, des bêtes et tous les reptiles qui se traînaient sur la terre et tous les hommes.

23 Noé demeura de reste et ce qui était avec lui dans l'arche.

Chapitre VIII.

6 Puis il arriva qu'au bout de quarante jours, Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait fait faire à l'arche.

7 Et il lâcha un corbeau qui sortit, allant et venant, jusqu'à ce que les eaux séchassent sur la terre.

8 Il lâcha aussi d'avec soi un pigeon, pour voir si les eaux étaient diminuées sur la terre.

9 Mais le pigeon ne trouvant pas de quoi asseoir la plante de ses pieds, retourna à lui dans l'arche, car les eaux étaient sur la terre, et Noé, avançant sa main, le reprit et le retira à soi dans l'arche.

10 Et quand il eut attendu sept autres jours, il lâcha encore le pigeon hors de l'arche.

11 Et le soir le pigeon revint à lui; et voici qu'il avait à son bec un brin d'olivier qu'il avait arraché, et Noé connut que les eaux s'étaient retirées.

Chapitre IX.

14 Et quand il arrivera que j'aurai couvert la terre de nuées, l'arc paraîtra dans la nuée.

17 C'est là le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre.

Toutes les circonstances de ce drame religieux, telles que vient de nous les retracer le texte de l'an-

cien testament, se trouvent à peu près reproduites par un seul tableau sur la face principale de notre monument, au bas de laquelle est tracé le nom de NOÉ.

Dans la représentation de l'arche, l'artiste s'est religieusement conformé aux indications du chapitre VI de l'ancien testament; on y remarque les planches dont elle est formée (vers. 14), ses trois étages (vers. 16), sa porte latérale; elle flotte déjà au-dessus des eaux et l'on distingue au milieu des flots, des oiseaux, du bétail et des hommes luttant contre la mort prédite par l'Éternel.

Les diverses circonstances décrites dans le chapitre VIII de la Genèse sont rappelées sur les bas-reliefs : Noé, ouvrant la fenêtre qu'il avait faite à l'arche (vers. 6); le corbeau, allant et venant (vers. 7); le pigeon, rapportant le rameau d'oliviers (vers. 11). Puis enfin la nuée qui se dissipe (vers. 14) et va découvrir, à l'opposite du soleil, selon la loi de la nature, cet arc qui doit être le signe de l'alliance établie désormais entre l'Éternel et le genre humain.

Le sculpteur n'avait pas jugé nécessaire de placer une inscription sur le côté gauche du cippe dont le tableau n'était que le complément, on pourrait même dire la moralité du drame biblique représenté sur la face antérieure; le texte de ce tableau se trouve également dans le saint livre.

Chapitre VIII.

20 Noé étant sorti de l'arche, après que les eaux se furent retirées de dessus la terre, bâtit un autel à l'Éternel; il prit de toute bête nette et de tout oiseau net et offrit des holocaustes sur l'autel.

21 L'Éternel flaira une odeur qui l'apaisa et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre à l'occasion des hommes.

Cette dernière scène du déluge se trouve représentée sur le côté gauche de notre cippe ; Noé, sur une élévation, tient en ses mains un glaive et un flambeau ; il est debout devant un autel de pierres brutes, sur lequel on voit un agneau au milieu des flammes d'un bûcher. Les trois fils du patriarche : Sem, Cham et Japhet, la tête nue, l'un debout, les deux autres à genoux au pied du monticule, élèvent les mains vers le ciel pour rendre grâce à la divinité cachée sous le nuage vers lequel s'élèvent les flammes du bûcher, où brûle la victime offerte en holocauste.

Par quelle étrange bizarrerie un monument, où se trouvent ainsi représentés les premiers événements de notre histoire sacrée, porte-t-il aussi, sur sa face latérale de droite, l'image d'une divinité païenne, dont les deux visages, l'un jeune, l'autre vieux, ne présenteraient aucune équivoque, alors même que le nom de IANVS ne serait pas écrit en toutes lettres au-dessous de cette image ?

Après vous avoir ainsi décrit ce singulier monument, permettez-moi, Messieurs, de rechercher avec vous quelle peut être sa date et quelle portée historique on peut lui attribuer.

La Gaule était un pays inaccessible, tant parce que les habitants savaient bien garder leurs frontières, que parce que la nature les avait munis de tout côté de remparts difficiles à franchir (1).

« Aussi, d'après César, les Gaulois n'avaient pris

(1) Josephe, *de bello Judaïc*, l. 2, 6, 16.

» leur religion de personne ; elle était formée et con-
» sommée longtemps avant qu'ils songeassent à sortir
» de leur pays, ou qu'on entreprît d'entrer chez
» eux. » (1). Les dogmes de cette religion sont restés inconnus, parce que ces peuples se piquaient de ne rien mettre par écrit, prétendant qu'il était plus glorieux de faire de belles actions, que de bien parler ou de bien écrire (2).

Une remarque, qui n'est pas sans importance au point de vue de la philosophie chrétienne, c'est que, malgré son isolement, cette religion de nos ancêtres, qu'on appelait des barbares, était, sur bien des points, en harmonie avec celle des anciens patriarches. Enoch, Abraham, Isaac, Jacob ne connaissaient pas les temples ; ils élevaient, sur des rochers, dans des lieux écartés, au milieu des bois, un simple autel sans figures, sans ornement, sans richesses, autour duquel ils se réunissaient pour adresser à l'Éternel un culte sincère et religieux.

Les Gaulois ne connaissaient également d'autres temples que ceux qui n'étaient point l'ouvrage des hommes ; c'est dans les forêts qu'ils se réunissaient pour reconnaître et adorer un être inconnu qu'ils appelaient *Esus*, dieu souverain auquel ils adressaient leurs prières, et dont un vieux chêne était la seule représentation (3).

(1) César, *de bell. Gall.*, l. 6, p. 114.

(2) Salluste, *de bell. Catilina.*

(3) Isaïe, chap. LVI, et Osée, chap. IV, disent, en parlant des Juifs : ces peuples, à l'imitation des idolâtres, quittaient leurs maisons et faisaient tendre des tentes sous des chênes pour y passer la nuit, à l'honneur des fausses divinités dont ils avaient pris le culte.

Ne serait-on pas tenté de reconnaître ici chez nos pères une illumination d'en-haut? un retentissement éloigné du vrai Dieu? Le chêne sur lequel les Gaulois cueillaient le gui n'est-il pas une réminiscence et, en quelque sorte, un écho lointain du chêne de Mambré, sous lequel reposait encore l'Arche sainte? de cet arbre dont Abraham fit choix pour établir sa demeure? où il offrait des victimes au vrai Dieu (1)? donnait l'hospitalité aux trois anges? et sous lequel enfin il érigea une pierre comme un monument de l'alliance qu'il avait jurée au nom de Dieu avec Israël?

Ceci réveille en moi une pensée plus générale confirmée par les annales de tous les peuples; l'idée du vrai Dieu n'a jamais péri : à travers les images extérieures, les divinités subalternes, s'est toujours manifestée l'idée d'un Dieu supérieur à tous les autres; ce Dieu n'est autre chose que le vrai Dieu, celui que le christianisme nous a enseigné (2).

(1) Livre de Josué, 24, 26.

(2) De tout temps, il y a eu un grand concours au chêne de Mambré, qui existait encore du temps de Constantin; toutes sortes de gens s'y rendaient de toutes parts; ce concours se changea en foires; c'est à ces foires que furent vendus une infinité de Juifs qui s'étaient soulevés contre les Romains sous l'empire d'Hadrien (Sozomène, l. 265).

Une lettre de Constantin, rapportée par Eusèbe (l. III, chap. 52 et 53), dans la vie de ce prince, nous apprend que le respect et la vénération que les personnes animées d'une véritable piété portaient à ce chêne, avait été changée par les païens en des superstitions et des sacrifices abominables; ce qu'il y a de surprenant dans ces superstitions, c'est que, quoique l'aveuglement des païens allât jusqu'à offrir des sacrifices aux chênes et aux figures des anges qui avaient apparu à Abraham, et qui étaient là représentés, ils en of-

La religion de nos pères, si simple dans son origine, s'altéra petit à petit par suite des relations commerciales qu'établirent les Gaulois avec l'Egypte, la Grèce et l'Italie, et par les guerres qu'ils eurent à soutenir à l'intérieur et loin de la patrie. Après avoir reconnu un Etre invisible, immense, qui ne pouvait être ni représenté ni contenu, ils rendirent un culte aux lacs, aux rochers, aux pierres brutes, toutes choses cependant créées par la nature, qu'ils finirent par considérer comme des divinités différentes; ils leur donnèrent des symboles particuliers et des noms gaulois : *Esus*, *Taranis*, *Teutatès*, *Belenus*, *Nekalennia*, *Ternunos*, *Volianus*, *Aduina*, *etc*. Nous ignorons encore aujourd'hui quelles étaient les attributions de chacune de ces divinités. Il est évident toutefois qu'elles appartenaient exclusivement à la Gaule, et n'avaient, dans le principe, rien de commun avec les dieux des Grecs et des Romains. Lucien semble vouloir indiquer cette différence, lorsqu'il met dans la bouche de Mercure, chargé de réunir toutes les divinités : « Qu'il ne sait comment » s'y prendre pour rassembler les dieux gaulois, parce » que, ne sachant pas leur langue, il ne peut ni les en- » tendre ni se faire entendre d'eux (1). »

Mais aussitôt que les Gaulois furent forcés de subir le joug des Romains et que la langue latine leur fut

fraient aussi au véritable Dieu, sans le connaître, dit Eusèbe (l. 5, démons., chap. IX) : il était peint avec les anges, mais bien plus grand et placé par distinction au milieu d'eux ; sur la créance qu'il avait pris la figure de celui des trois anges qui avaient parlé à Abraham, et qu'il lui avait fait toutes les promesses dont il est parlé dans la Genèse. (Dom Martin, de la *Relig. des gaulois*, v. 1, p. 291.)

(1) Lucien, *dial Jupiter Tragœdus*.

devenue familière, ils eurent à éprouver aussi l'influence du vainqueur sur la religion de leurs ancêtres. En comparant les divinités gauloises aux dieux des Grecs et des Romains, ils expliquèrent, par ces derniers, les idoles gauloises qui leur ressemblaient le mieux par leurs attributs ; c'est ainsi qu'*Esus* fut converti en Jupiter, *Teutatès* en Mercure, *Ardoina* en Diane, etc. ; ce qui faisait dire à César, en parlant des divinités gauloises : *de iis eadem fere quam reliquæ gentes habebant opinionem* (1).

Le peuple, entraîné par l'exemple des vainqueurs, et charmé de la nouveauté, introduisit sans peine la multiplicité des dieux, et surtout la manière de les représenter ; les druides tolérèrent cet abus auquel ils ne pouvaient remédier, et les Gaulois se formèrent ainsi peu à peu sur le culte de leurs maîtres (2). C'est ainsi que le polythéisme s'établit dans les Gaules et sur toutes les parties de l'empire romain (3).

Néanmoins, le druidisme subsista encore fort longtemps ; les druidesses furent consultées par Alexandre Sévère (4), par Aurélien (5) et par Dioclétien (6). Dans le vme siècle, il y avait encore des bourgs entiers du pays Chartrain, où le druidisme triomphait, et dans lesquels *Esus* n'était pas encore remplacé par Jupiter (7).

(1) Cæsar, *de bell. Gall.*, l. VI.
(2) Dom Martin, *de la Relig. des Gaul.*, v. 1, p. 26.
(3) Il est à remarquer que les Gaulois n'adoptèrent jamais le culte des divinités efféminées, telles que Vénus, Eros, et autres ; en effet, parmi les nombreuses inscriptions que nous possédons, nous n'avons qu'une seule dédicace à Venus.
(4) Lamprid., *in Alex sevet.*
(5) Vopisc, *in Aurel. subfin.*
(6) Ibid., *in numeriano.*
(7) Dom Martin, v. 1, p. 232.

Mais enfin les abus, qui altéraient tous les jours la religion primitive des Gaulois, croissaient de plus en plus et faisaient de nouveaux progrès ; ils prirent le dessus ; on érigea des statues, on éleva des temples soit pour complaire aux Romains ou pour leur obéir.

D'ailleurs, nos ancêtres trouvant dans Jupiter, le roi du ciel, le père et le maître des dieux et des hommes, le chêne consacré à cette divinité, toutes choses qu'ils reconnaissaient dans *Esus*, n'hésitèrent point à introduire chez eux ce dieu romain, qu'ils ne confondirent pas d'abord dans leur adoration, mais qu'ils honorèrent quelque temps ensemble.

Cette époque intéressante de transition religieuse, pendant laquelle les divinités gauloises et romaines restèrent ainsi confondues, se trouve parfaitement caractérisée par les bas-relifs découverts, en 1711, à deux mètres au-dessous du sol, sous le chœur de la cathédrale de Paris ; on y voit quatre autels quadrangulaires portant des dieux gaulois, sculptés sur toutes leurs faces, excepté celle qui était destinée à l'inscription ; elle nous apprend que, sous Tibère, ce monument fut solennellement érigé à Jupiter, très-bon, très-grand, par les Nautes du pays dont Paris était la métropole.

L'une de ses faces porte en tête le nom de IOVIS, et au-dessous l'image de Jupiter debout, une lance à la main, vêtu tel que les Romains étaient dans l'usage de le représenter.

Sur la face qui vient immédiatement après, on lit ESVS, et au dessous, un dieu gaulois occupé à cueillir lui-même le gui sacré sur le tronc d'un vieux chêne ; le tout sculpté d'une manière assez rustique pour prouver que, dans les Gaules, l'usage de représenter les dieux était encore fort nouveau du temps de l'empereur Tibère.

A cette époque, *Esus* était donc déjà réduit à n'être que toléré ou, tout au plus, à partager la puissance avec Jupiter, auquel il finit par céder la place.

Devons-nous être surpris que de pareils changements se soient opérés chez des populations encore peu civilisées, lorsque nous savons, par un historien célèbre du premier siècle, que : « sur un seul ordre d'An» tiochus Epiphane, le dieu des Juifs lui-même, a été » converti, en moins d'un jour en Jupiter, par ceux » qui étaient bien instruits qu'il était tout autre chose ; » c'est des Samaritains que j'entends parler. Ces peu» ples adoraient le même Dieu que les Juifs ; mais, ayant » reçu l'ordre d'Antiochus d'abandonner son culte, ils » déclarèrent à ce prince, qu'à la vérité ils avaient » rendu jusque-là leur adoration et offert leurs sacri» fices au *Dieu inconnu et sans nom*, auquel leurs an» cêtres avaient bâti un temple sur le mont *Garizim*, » mais que, pour lui marquer leur déférence, ils allaient » le dédier *à Jupiter le grec* (1). »

Varron n'avait donc pas tout à fait tort lorsqu'il disait que les Juifs adoraient Jupiter (2).

L'autel antique découvert dans la cathédrale de Paris, nous a démontré, par l'alliance de *Jupiter* et d'*Esus*, qu'il appartenait à une époque de transition religieuse, annonçant la décadence de l'ancien culte gaulois et le triomphe du polythéisme romain ; eh bien ! le monument découvert sur le sol des anciens arécomiques, indique à son tour, par l'alliance de *Noé* et de *Janus*, la concomitance momentanée du polythéisme avec la religion chrétienne.

(1) Josephe, l. XII, chap. VII, p. 410.

(2) *Varro, Deum Judæorum Jovem putavit.* Saint Augustin, Conf. Evan, l. I, p. 22.

Les pères des premiers siècles n'employaient point la force pour faire prévaloir leur doctrine ; c'est par l'esprit de tolérance et de persuasion ; c'est en proclamant le principe de la fraternité universelle des hommes que le christianisme fit des progrès si rapides. Saint-Pierre ne dit point : n'adorez pas le même dieu que les Gentils, mais : ne l'adorez pas comme ils font (1). Saint-Jean Chrysostôme, en rapportant ce passage de St-Paul : *Nous sommes les enfants et la race de Dieu* (2), et l'appliquant à l'inscription de l'autel du *Dieu inconnu* des Athéniens, dit : « que l'apôtre n'a rien ôté à Jupi-» ter pour le donner à Dieu, qu'il n'a fait que rendre » à Dieu ce qui lui appartenait, et qu'on avait appliqué » jusque-là, sans aucun motif ou aucune convenance » à Jupiter (3). »

C'est dans les enseignements de l'un des plus illustres et des plus savants docteurs de l'église au IVme siècle que nous allons trouver l'explication de cette espèce d'anachronisme que semble présenter le monument d'Aiguesvives.

Les bas-reliefs de ce cippe retraçaient aux adeptes de la nouvelle doctrine, le souvenir de Noé, réparateur du genre humain par le déluge, qui apprit aux hommes à cultiver la terre, à honorer Dieu, à lui élever des autels, étant, comme dit l'Apôtre, institué héritier de la foi (4) ; et afin que la population entière, même

(1) Saint Clément, str., l. VI, p. 35, explique aussi ce passage de saint Pierre : *Sachez qu'il n'est qu'un Dieu qui a fait toutes choses, et qui a la puissance de tout détruire. Adorez ce Dieu, mais ne l'adorez pas comme les Gentils.*

(2) Actes des Apôtres, 17, 29.

(3) Hom. 3, *in epist ad Tit* (*circa medium.*)

(4) Heb., l. I.

celle qui professait le polythéisme, participât à l'hommage qu'on rendait à Celui par qui la terre fut repeuplée, les nouveaux chrétiens, se conformant aux sages préceptes de Saint-Augustin (1), gravèrent sur le même cippe l'image de *Janus*, auquel les payens attribuaient les mêmes bienfaits, et qu'ils confondirent sans peine avec le patriarche aimé de Dieu.

D'après la fable, *Janus* fut un très-ancien roi d'Italie qui donna asile à Saturne ; chassé par son fils Jupiter. En reconnaissance, Saturne apprit à Janus à labourer la terre, à planter toute sorte de fruits, et comme, selon Macrobe, il avait été le premier à élever des temples à l'honneur des dieux, et qu'il avait institué la manière de leur sacrifier, il fut adoré comme le dieu de l'année, dont il ouvrait la porte. C'est sous ce rapport, qu'on le représentait avec deux visages, l'un vieux, regardant l'année passée, l'autre jeune tourné vers l'avenir ; à ce point de vue, il avait pour symbole les clés et la barque céleste, parce qu'il ouvrait la marche du soleil avec lequel Janus fut quelquefois confondu (2). On le représente aussi tenant dans une main, le nombre 365 (3). Marcus Messala, qui avait été augure pendant cinquante ans (4), et avec lui Ovide (5), disent que *Janus* donna une forme régu-

(1) Il en est des temples, des idoles, des bois sacrés, comme des païens ; on n'extermine point ces derniers, on les convertit, on les change ; de même on ne détruit point les temples, on ne met pas en pièces les idoles, on ne coupe pas les bois sacrés ; on fait mieux, on les consacre à Jésus-Christ ! (Saint Augustin, l. IV, p. 145.)

(2) Dupin, v. 10, p. 147, 154.—Plutarque, parall. 307, 407.

(3) Suidas.

(4) Mac. sat., l. I.

(5) Ovide fast., l. I.

lière au chaos ; Bérose, ancien prêtre du temple de Bélus, qui écrivait l'histoire de Chaldée, s'accorde absolument, sur ce point, avec Ovide et Messala et confond *Janus* avec *Noé* ou avec Deucalion des Scythes, peut-être à cause du vaisseau qui les caractérise tous deux (1).

(1) Mac, *ut supra*. — Les médailles romaines qui portent d'un côté *Janus* à deux faces, portent de l'autre sa barque. (Dupin, *ut supra*.) — Bérose a été souvent cité par les anciens ; Josephe nous a conservé de lui des fragments curieux ; les Athéniens, au rapport de Pline, firent placer sa statue, avec une langue d'or, dans le Gymnase.

Des monuments, bien postérieurs à ces époques reculées, démontrent qu'au commencement du IIIme siècle, on confondait le déluge mythologique de Deucalion avec le déluge de Noé, transmis par les saints livres. Les médailles de *Macrinus* et de *Philippus Senior*, frappée à Apamées, (Mionnet, médailles de Phrygie vol. IV, p. 236, 237), portent, d'un côté, l'effigie de ces princes, et au revers, une espèce de barque carrée flottant sur les eaux, dans laquelle se trouve un homme vêtu d'un *Sagum*, et une femme en habit long ; les trois lettres N O E sont tracées au-dessous de ces personnages, qu'on suppose représenter Deucalion et Pyrrha ; au-dessus de la barque sont deux oiseaux, dont l'un vole, tenant à son bec un rameau ; la première de ces médailles porte pour légende le mot grec ΑΠΑΜΕΩΝ (*Apamée*) et l'autre : ΕΠ. Μ. ΑΥΡ. ΑΛΕΞΑΝΔΡΥ. Β. ΑΡΧΙ. ΑΠΑΜΕΩΝ (*Sub. M. Aurel Alexander II, Pontif. Apamen sium*).

« Assurément le déluge de Deucalion est un fait mythologique de la plus grande notoriété, transmis à la mémoire des hommes ; mais, malgré le déguisement dont la fable couvre la vérité, ne doit-on pas reconnaître plutôt dans le déluge de Noé celui de Deucalion, que de voir dans le déluge de Deucalion, l'histoire de celui de Noé ? Moïse donne une arche à Noé, les mythologistes prétendent que Deucalion et Pyrrha se sauvèrent dans une petite barque appelée λάρναι, d'où est venu, d'après le témoignage d'Etienne, le nom de

Voici ce que dit encore, en parlant de *Janus*, un auteur chrétien du XVIIme siècle.

« On peut remarquer en ce *Janus* une histoire vé-
» ritable d'un prince très-sage et avisé, qui régnait en
» Italie dès les anciens temps, pendant lesquels son
» royaume fleurissait en grands biens, et les peuples
» dès lors ne s'adonnaient qu'à labourer les terres et
» jouir en repos de ce qu'elle rapportait. Et pour cette
» sienne prudence et félicité, il fut estimé avoir deux
» visages, en ce qu'il faisait profit des choses passées
» et prévoyait celles qui étaient à venir, et pour ce
» aussi, qu'il fut appelé, après sa mort, le père des
» dieux; ce qui fait croire qu'ils ont pris ce *Janus*
» pour *Noé*, second fondateur du monde, lequel il
» poliça, laboura la terre et planta la vigne (Genèse, 9).
» Aussi, à cause de cette invention, il fut nommé *Janus*,
» du mot hébreu Araméen *Jain*, qui signifie vin (Ge-
» nèse, 12). Au reste, ils lui donnaient pareillement
» un double visage, tant pour sa singulière prudence,
» comme voulant marquer qu'il avait été devant et après
» le déluge universel, dont ils avaient entendu par-
» ler (1). »

Larnassus, que portait dans les temps anciens le lieu où avait abordé le λάρναξ de Deucalion, nom qui, dans la suite, par le changement d'une seule lettre, est devenu celui d'une montagne de Thessalie, *Parnassus*; comme dans l'ancien testament on fait aborder l'arche de Noé aux montagnes d'Arménie, c'est aussi là que Deucalion, reçut, comme Noé, par une colombe, l'avis que les eaux s'étaient retirées de la surface de la terre, etc.

(*Inscriptiones athleticæ nuper repertæ, ab Antonio falconerio Romæ* 1688, in 4°, p. 163 et sequentes, bibl. de Nim. n° 13807.

(1) D. de Juigné; dict. théolog., 1082, art. *Janus*.

« Et lorsque la religion chrétienne, dit un auteur moderne, dissipe les ténèbres du polythéïsme, quand tous les dieux du paganisme rentrent dans le sein de la nature matérielle d'où la crédulité humaine les avait tirés, ce bon *Janus*, jaloux de conserver l'empire de la paix et de la rénovation de l'espèce, se réfugie sous le patronage de Noé et se perpétue par la tradition.

Ainsi, cette confusion sur un même cippe de bas-reliefs, représentant une divinité païenne et le patriarche de la chrétienté, ne doit plus être considérée par nous comme un anachronisme, mais comme un moyen de déterminer, d'une manière à peu près certaine, l'âge de notre monument.

A notre point de vue, il remonterait à ces temps où l'on sortait du paganisme, qui faisait consister toute sa religion à fabriquer et à adorer des statues et des images, tandis que le judaïsme, d'où procédait la religion chrétienne, proscrivait toute représentation de Dieu et des hommes, époque où « pour trancher plus énergi- » quement avec les idolâtres et pour s'écarter un peu » moins de la loi ancienne que l'on complétait, mais que » l'on ne détruisait pas, on s'efforçait de contenir les artis- » tes et de les empêcher de représenter la nature divine, » parce que personne ne l'a vue(1). » Mais on ne répudiait pas ces tableaux d'ornementation historiée qui pouvaient servir à l'instruction des peuples et à l'édification des fidèles : ces représentations, disent les Pères, sont le livre des ignorants ; il ne faut pas leur enlever le

(1) Dieu dit à Moïse : *non poteris videre faciem meam : non enim videbit me homo et vivet* (Exod., cap. XXXIII). A son tour, Moïse dit aux Hébreux : *locutusque et Dominus ad vos de medio ignis. Vocem verborum ejus auditis et formam penitus non vidistis*. (Deut., cap. IX, v. 12).

moyen le plus efficace, peut-être, de les amener à la connaissance de la vérité (1). « Les images parlent, » s'écrie un éloquent apologiste; elles ne sont ni « muettes, ni privées de vie comme les idoles des » païens; elles racontent comme si elles parlaient..... » elles nous engagent à imiter, d'une façon merveil- » leuse et ineffable, les personnes qu'elles représen- » tent (2). »

« La religion, dit l'auteur de l'inconographie chrétienne, s'était créé à elle-même un cercle d'images, mais elle ne répudiait pas entièrement les types du paganisme, elle en admit plusieurs, se les appropria et en fit des allégories après les avoir purifiées de toute idée profane. Non-seulement dans l'agencement des personnages elle conserva les costumes des Grecs et des Romains, les vêtements furent largement drapés, les plis multipliés à la manière antique; mais leur histoire et leurs emblêmes trouvèrent place dans la composition des tableaux chrétiens. Les tableaux de l'ancien testament, dit encore M. Didron, sont choisis, presque tous, parmi ceux qui peuvent encourager les chrétiens : *c'est Noé dans l'Arche de salut s'élevant au-dessus des flots qui couvrent la terre*; c'est Abraham prêt à immoler son fils; Moïse frappant le rocher aride

(1) Saint Grégoire, l. IX, *Ep*, ch. IX.

(2) *Etiam loquentur (imagines) nec mutæ prorsus sunt omnisve sensus expertes utigentium idola. Omnis enim pictura quam in ecclesia legimus aut Christi ad nos demissionem, aut Dei Genitricis miracula, aut sanctorum certamina et res gestas, velut imagine loquente enarrat; sensumque ac mentem aperit, ut miris eos infandisque modis æmulemur (opera sancti Joannis Damasceni) adversus Constantinum cabalinum oratio.* (V. I, p. 619, Ed., 1712, in-fol).

pour en faire jaillir des sources abondantes, ou recevant les tables de la loi; c'est Jonas sortant, sain et sauf, des entrailles de la baleine; Daniel dans la fosse aux lions, etc., etc. (1).

Se substituer aux croyances antiques et sacrifier les temples en en prenant possession ne suffisait pas à l'habile politique du christianisme. Il donnait le change aux vieux souvenirs populaires par la ressemblance des idées ou des noms. C'est ainsi que, dans les temples de la Grèce, Appolon (ΗΛΙΟΣ) a été remplacé par Saint-Elie, Minerve par Sainte-Sophie ou par la Vierge, et Hercule par Saint-George et Saint-Michel. Il serait aisé de continuer ces curieux rapprochements et de montrer dans l'église grecque ce mélange de nuances païennes (2).

La manière dont sont traitées les sculptures de notre cippe, les vêtements, presque gaulois, des personnages, le peu d'entente des proportions et de la perspective n'annoncent point, comme on pourrait le supposer d'abord, la dégénérescence de l'art dans la Gaule, mais plutôt le commencement d'une ère nouvelle dans la sculpture; l'enfance de cet art figuré, auquel le christianisme donna, plus tard, une si grande importance dans l'ornementation des édifices religieux des XIme, XIIme et XIIIme siècles, de cette statuaire dont nous admirons les étonnantes productions dans les belles cathédrales de Chartres, de Reims, de Paris, d'Amiens, où l'histoire du monde depuis Ève et Adam, se trouve représentée jusqu'à la fin des siècles, par *une encyclopédie de pierre*.

(1) Iconographie chrétienne, Didron.
(2) E. Beulé, l'Acropole d'Athènes, v. I, p. 59.

Nous devons faire observer toutefois que le double visage de Janus est infiniment mieux traité que les sujets chrétiens représentés sur notre cippe, et cela, sans doute, parce que l'artiste avait encore sous les yeux des modèles antiques de ce type; tandis qu'en reproduisant un drame religieux des premiers temps de l'archéologie chrétienne, il n'avait pour guide que la bible et son imagination.

D'après toutes ces considérations, nous croyons devoir rapporter à la fin du VIme siècle ou au commencement du VIIme, le curieux monument que l'on voit à Aiguesvives, avec d'autant plus de raison qu'un peu plus tard les Pères devinrent moins tolérants que leurs prédécesseurs (1). Saint Éloi, énumérant les superstitions qui existaient de son temps, recommande à son peuple de ne pratiquer jamais la moindre cérémonie païenne, de *ne point souiller la pureté du christianisme par un mélange profane*, *car on ne saurait*, *dit-il*, *faire alliance de la lumière avec les ténèbres* (2).

Une charte de Chilpéric prononce les peines les plus graves contre ceux qui ne détruiront pas les monuments des païens qui couvrent encore le champ de la France (3).

Ajoutons aussi que la lettre A, que l'on voit au nom de IANVS terminée à son extrémité supérieure, par une ligne horizontale, n'est ainsi tracée qu'après le VIe siècle (4).

(1) De la relig. des Gaulois, v. I, p. 69, Fleury, Inst. Ecl. t. 8, p. 564, — le P. Lecointe, t. I et t. III.

(2) Saint Eloi mourut vers la fin du VIIe siècle.

(3) Cambry, p. 208.

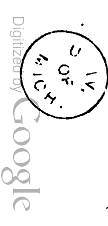
(4) On trouve cette lettre ainsi tracée sur un cartouche du temps de Pépin-le-Bref (de la relig. des Gaulois, v. II, p. 75).

NOE

Antérieure

IANVS

Côté Droit



Malheureusement l'intempérie des saisons, la succession des siècles et surtout les révolutions humaines, ont tellement diminué le nombre des monuments de cette époque, que nous ne pouvons fonder sur l'analogie l'opinion que nous émettons ; c'est une thèse sur laquelle des savants mieux exercés pourront se livrer à des recherches plus étendues et probablement plus satisfaisantes !

DE L'OUVRAGE DE M. ALEXIS DE TOQUEVILLE :

L'ANCIEN RÉGIME ET LA RÉVOLUTION

Par M. DE LAFARELLE.

Ce que j'entreprends ici, ce n'est pas une analyse régulière et un jugement critique en forme, ce n'est pas, en un mot, un véritable compte rendu du dernier ouvrage de M. Alexis de Toqueville, intitulé : *L'ancien Régime et la Révolution*, c'est bien plutôt une simple étude historique accomplie au sujet, je pourrais presque dire à l'occasion de cette œuvre remarquable.

Les impressions d'une première lecture, les doutes d'une conscience littéraire qui cherche avant tout la vérité, un peu de controverse, purement rétrospective avec l'auteur, touchant quelques-unes de ses appréciations de notre passé monarchique, voilà tous les éléments de cet opuscule. Mais d'abord, et pour attribuer à ce beau livre toute sa valeur, pour le juger

d'ailleurs avec une parfaite équité, restituons lui son véritable titre comme son véritable caractère. Nous n'avons à proprement parler, que le discours préliminaire, que l'avant-propos d'un vaste et savant ouvrage encore sur le chantier; mais si le corps du monument répond au péristyle, on peut déjà prévoir qu'il ajoutera, et ce n'est pas peu dire, à la brillante réputation littéraire dont jouit l'auteur de la Démocratie en Amérique. L'objet propre de cette savante introduction a été de rechercher soigneusement et scrupuleusement, dans l'ancien régime tout entier, hommes et choses, gouvernement et société, ce qui a préparé, motivé et finalement amené notre grande révolution. C'est encore de déterminer ce que cette révolution a *voulu* détruire de l'ordre de choses antérieur, et ce qu'elle en a détruit en réalité; comme aussi ce qu'elle en a laissé debout ou tout prêt à se relever, sans le vouloir et sans le savoir. Aux termes des lumineuses conclusions formulées par l'auteur, le cataclisme de 1789, comme on l'appelle souvent, aurait été bien moins complet et surtout bien moins instantané qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. La plupart des démolitions qu'on lui attribue, se seraient trouvées plus qu'à moitié faites, lorsqu'il s'est produit et notre ancien régime, au moment où nos pères mirent la sape à ses pieds, n'aurait déjà plus été qu'une grande ruine qui s'écroulait pierre après pierre, depuis deux siècles au moins.

D'autre part l'édifice en apparence tout nouveau, qu'ils eurent la prétention d'élever sur ses débris, le fût beaucoup avec ces débris eux-mêmes, et comme c'étaient là des matériaux très-impropres par leur origine et leur nature, à la solide érection d'un temple de la liberté, il faut peu s'étonner que ce temple se

soit transformé si vite et sur un simple coup de baguette d'une main vigoureuse en un monument batard avec l'égalité démocratique pour base et le despotisme militaire pour couronnement. Dans tout ce premier travail qui aura et qui mérite un long retentissement, M. de Toqueville ne se montre pas seulement, comme d'habitude, penseur ingénieux et spirituel, observateur sagace et fin, écrivain pur, élégant et coloré ; il s'y révèle en outre en publiciste érudit et de la meilleure école, celle de Montesquieu, celle qui ne s'en fie pas au talent d'écrire, pour se dispenser d'étudier son sujet à fond. L'auteur prouve en effet qu'il est en pleine possession du sien et laisse à tout lecteur sérieux l'intime conviction qu'il *a travaillé* son livre, comme l'on ne travaille plus guères aujourd'hui.

Les hommes qui avaient eu l'occasion de s'occuper de l'ancienne société française pendant les derniers siècles de la monarchie, au double point de vue économique et administratif, savaient sans doute déjà plusieurs des choses que l'auteur présente, non sans raison, au gros du public, comme des nouveautés ignorées ou méconnues de lui. Je citerai, par exemple, comme telles, l'ancienneté et la préexistence antérieure à 1789, d'une assez forte centralisation en France, c'est-à-dire, l'accaparement successif de presque toutes les affaires administratives du pays, au profit du pouvoir central opéré dans la capitale, au moyen du *grand conseil*, et dans les provinces, au moyen des intendants et de leurs subdélégués ; cette création si modeste en apparence et si considérable en réalité du cardinal Richelieu. Je citerai encore la même ancienneté et la même préexistence dans notre vieux régime économique d'une grande division de la propriété fon

cière et de sa dispersion entre les mains des français de toutes les classes ; puis encore le regrettable *absentéisme*, pratiqué par tous les principaux propriétaires du sol, nobles ou bourgeois, pour aller vivre soit à la cour, soit dans les camps, soit dans les villes. Enfin et surtout, je rappelerai, comme bien et depuis longtemps établi, l'abaissement continu de la noblesse féodale, en tant que classe politique, aristocratie dirigeante et élément essentiel de notre organisme gouvernemental. Mais quoique ces faits historiques, et bien d'autres encore du même ordre, ne fussent, je le répète, rien moins qu'inconnus du public lettré et sérieux ; M. de Toqueville les établit si cathégoriquement, on pourrait presque dire, si légalement, il les décrit, les analyse et les juge avec tant de finesse et le plus souvent de justice, qu'on peut bien lui accorder, même à leur endroit, un vrai mérite de nouveauté et d'originalité. C'étaient, après tout, des vérités ou fort oubliées, ou fort contestées, qu'il consolide, qu'il vulgarise et qu'il s'approprie, en leur donnant deux choses qui leur manquaient jusques ici, l'*authenticité* et *le relief*.

Il y a d'ailleurs une foule d'autres vues touchant les vrais rapports de filiation et de consanguinité entre les deux régimes et les deux sociétés, d'avant et d'après 1789, qui lui appartiennent évidemment, en propre et font le plus grand honneur à l'initiative de sa haute et souple intelligence.

Voici, néanmoins quelques reproches que mon amour pour la vérité, *quand même*, me force à lui adresser, sans vouloir atténuer en aucune façon, la grande valeur de son étude, la plus forte peut-être qui ait encore paru sur ces graves problêmes. Ces reproches pour-

raient être, à la rigueur, ramenés à un seul et se résumer dans cette observation générale, que dans son exhibition de notre passé politique et social des 17me et 18me siècles, l'auteur exagère assez habituellement le mal et ne tient pas assez compte du bien; d'où il résulte que son tableau nous apparait trop rembruni : c'est un portrait de l'ancien régime qui ressemble et même beaucoup, mais il ressemble *en laid*. J'entrerai, il le faut bien, dans quelques détails pour justifier cette assertion et j'essaierai d'établir que le savant publiciste se montre bien rigoureux, pour ne pas dire autre chose à l'égard de quelques-uns de nos anciens éléments sociaux; tels que la couronne et l'aristocratie, comme aussi, touchant la situation réelle du menu peuple, pendant la dernière période de l'ancienne monarchie. Quant à ses jugements sur le clergé, la bourgeoisie, la magistrature et les gens de lettres, je n'ai rien à en dire, si ce n'est qu'ils m'ont paru, en général, aussi ingénieux que bien déduits et aussi spirituels qu'impartiaux.

I.

A tout seigneur, tout honneur : commençons par la royauté. M. de Toqueville dresse contre elle un véritable réquisitoire, un acte d'accusation complet dont aucun éloge ne tempère la sévérité, (1) et qui me semble assez exactement concentré dans ce paragraphe du chapitre 12 : « on s'étonnera sans doute dans tous les âges en voyant les ruines de cette grande maison de France qui avait paru devoir s'étendre sur toute l'Europe; mais ceux qui liront attentivement son histoire comprendront sans peine sa chute. Presque tous les

(1) Si ce n'est en faveur du vertueux et infortuné Louis XVI, je dois le reconnaître.

vices, presque toutes les erreurs, presque tous les préjugés funestes que je viens de peindre ont dû, en effet, soit leur naissance, soit leur développement à l'art qu'ont eu la plupart de nos rois pour diviser les hommes, afin de les gouverner plus absolument. » A cette accusation d'un machiavélisme permanent et séculaire, l'histoire, impartialement consultée, suggère deux réponses : la première, que ce n'est pas seulement en France, mais dans l'Europe toute entière, l'Angleterre elle-même comprise, que l'élément royal a toujours progressé, du 12me au 17me siècle, vers l'envahissement continu et finalement complet de presque tous les pouvoirs politiques. C'est donc ici un fait historique de nature générale qu'il faut accepter comme l'une des formes ou conditions providentielles imposées à la marche de la civilisation et du progrès, au sein de notre société moderne, et il serait plus qu'étrange, l'on en conviendra, de n'y voir qu'un simple concert d'ambitions personnelles et de tendances despotiques sur tous les trônes européens, sans exception : rien ne serait donc moins philosophique et moins équitable que de transformer ainsi un grand phénomène politico-social des temps nouveaux, dû au concours de tous les éléments sociaux, comme à celui de tous les événements, en un crime spécial et propre à la dynastie capétienne.

La seconde réponse de l'histoire à M. de Toqueville, c'est que la maison de France, après tout, par cette politique si vivement incriminée, et tout en se préoccupant, si l'on veut, de ses intérêts de famille, *a fait* la France et la nation telles que nous les voyons. Hugues-Capet les avait prises, la France, à l'état d'une confédération de fiefs, la nation sous forme d'une agrégation de tribus féodales. Ses derniers successeurs, en

partant pour l'exil, ont laissé la première, le plus bel état, c'est-à-dire le corps politique le plus homogène de l'Europe, et nous, le grand peuple que nous sommes encore. Tout, dans cet admirable résultat, ne doit pas être rapporté et attribué, sans doute, à la royauté capétienne : la noblesse, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, les circonstances y ont eu sans contredit leur part; mais le premier et le principal rôle dans ce magnifique drame ne saurait cependant être refusé, sans injustice, à la maison de France. Ce qu'il y a de vrai et ce que je n'ai ni la prétention, ni l'envie de contester à l'auteur, c'est que depuis Richelieu et Louis XIV, le pouvoir royal s'est laissé effectivement emporter par l'énivrement de sa haute fortune, et a successivement fait table rase de toutes les influences politiques qui pouvaient encore subsister à l'encontre de la sienne. Lorsque l'on considère en particulier sa conduite vis-à-vis de l'élément aristocratique et féodal, contre lequel il avait eu certes bien raison de protéger, pendant plusieurs siècles, les droits et les intérêts populaires, on a tout lieu de regretter, qu'après son triomphe définitif, la couronne n'ait pas eu la sagesse et la prudence de s'arrêter, au lieu de s'acharner, comme elle fit sur un ennemi renversé : on regrette vivement de voir cet élément aristocratique soumis d'abord à une oppression sanglante, puis à un amoindrissement captieux. Car il est impossible de ne pas regarder, comme un malheur pour notre présent comme pour notre avenir politique, sa transformation graduelle, pendant le cours des deux derniers siècles, en une simple noblesse de cour et d'épée, en une classe purement militaire et privilégiée, tandis qu'il aurait pu et dû se maintenir, avec des nouvelles conditions d'existence, au rang et

dans la dignité d'un pourvoir politique intermédiaire entre le prince et le peuple. Ce malheur, la royauté y a largement contribué, je ne le nie pas; la noblesse elle-même s'y est beaucoup prêtée, je ne le nie pas davantage, mais les rois et les nobles ont-ils donc été les seuls coupables ? La bourgeoisie, devenue maîtresse de presque tous les pouvoirs publics dans l'ordre civil, judiciaire et fiscal, et la république des lettres, passée à l'état de puissance prépondérante, n'ont-elles pas aussi leur grande part de responsabilité dans cette œuvre de démolition de l'aristocratie française : œuvre proclamée *aujourd'hui regrettable* par tout esprit sérieusement libéral, mais aujourd'hui seulement, c'est-à-dire alors qu'elle est définitivement accomplie et par cela seul qu'elle l'est, peut-être.

L'amour du pouvoir, d'un pouvoir sans obstacle et sans contrôle chez le prince et surtout chez ses ministres, une frivole et puérile gloriole au lieu d'une haute et grande ambition chez les nobles, une jalousie à toute outrance de la part de toutes les classes bourgeoises ont, à l'unisson, coopéré et contribué à ce déplorable événement : mais plus que toute autre chose encore, un défaut universel et héréditaire de notre caractère national, un défaut que l'on dirait passé dans le sang de la race gallo-franque toute entière ; la vanité : la vanité non pas de quelques-uns, mais de tous, tel est, en dernière analyse, le plus grand obstacle passé, présent et futur à l'établissement d'une aristocratie politique en France.

II.

Si M. de Toqueville s'est rendu, selon moi, coupable d'une excessive rigueur, vis-à-vis la royauté ; il n'a pas été moins sévère pour la noblesse. Est-ce

justice, je le demande, que de nous la montrer se précipitant dans les antichambres de nos derniers rois pour y revêtir la livrée royale, se chamarrer de cordons et rétablir ses affaires en désordre aux dépens du trésor public gaspillé, sans nous dire un mot, un seul mot de cet autre appât tout aussi puissant et plus relevé qui la séduisit et l'entraînât, appât auquel personne n'a jamais su résister en France, celui de la gloire militaire. Or, s'il y a un point bien établi par les annales de notre ancien régime, c'est que la noblesse française, la plus militaire de l'Europe, s'est surtout ruinée, en servant le pays de son épée, à ses propres dépens et sans rémunération pécuniaire. Il y a plus, dans les derniers temps de la monarchie, elle achetait et payait à beaux deniers comptants le droit de se battre et de mourir pour l'État. Commencée dès la période intermédiaire du moyen-âge par la fureur des croisades, continuée et fort avancée par les grandes guerres contre les Anglais, depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles VII, cette ruine devint, à partir de là, une sorte d'état chronique, grâce à ce courant irrésistible et non interrompu qui poussait tous nos gentilshommes, petits et grands, vers le métier des armes et vers la vie de cour.

Mais la première de ces causes de ruine, que l'on y prenne garde, a été évidemment la plus considérable, d'abord, parce qu'elle date de bien plus loin, ensuite, parce qu'elle s'appliquait à la noblesse toute entière, tandis que la seconde, l'entraînement vers la cour, ne s'est produite d'une façon continue et prépondérante, que depuis la fronde, et n'agissait d'ailleurs que sur les gens de qualité ou nobles du premier ordre. Et c'est même par cet appauvrissement continu, fruit

des trois circonstances historiques précitées, et par lui seul, que l'on peut expliquer le phénomène économique presque spécial à la France, et rappelé par M. de Toqueville, savoir : ce nombre si considérable de propriétaires terriens que ce pays-ci possédait déjà et voyait s'accroître sans cesse longtemps avant que les lois spoliatrices de la convention nationale et les dispositions égalitaires du Code civil l'eussent porté au-delà de toutes les limites connues et presque imaginables. Chez nous, comme dans tout le reste de l'Europe, après la conquête et pendant l'ère florissante du système féodal, le territoire à peu près tout entier se trouvait en la possession du prince, du clergé et principalement de la noblesse. Comment en serait-il sorti dans une aussi forte proportion pour passer entre les mains de la bourgeoisie et des paysans eux-mêmes, si ce n'eût été par l'effet de cette ruine incessante qui força les seigneurs et maîtres du sol à grèver d'hypothèques, engager et aliéner peu à peu leurs propriétés ? Si donc l'aristocratie a laissé échapper la fortune territoriale, cette base non pas princ'pale, mais unique de toute solide et durable influence politique, c'est, avant tout, pour avoir prodigué, épuisé son patrimoine aussi bien que son sang, à la défense ou à l'agrandissement dé nos rois et du royaume. Mais ce n'est pas encore là le seul mauvais service qu'aît rendu à la noblesse française son amour passionné de la gloire militaire, son engouement fanatique pour le métier des armes, escorté de tous les préjugés qu'il engendre. Ici, se présente encore à nous le funeste motif qui lui a fait successivement abandonner toutes ses autres positions politiques judiciaires, administratives, gouvernementales, en un mot, pour se concentrer et se cantonner dans ses

seules fonctions militaires : et voilà comment elle avait fini, désertant tour-à-tour, conseils du prince, parlement, grands baillages, et dignités municipales par descendre, hormis peut-être dans certains pays d'état, du rang de corps ou élément politique supérieur, qu'elle avait occupé pendant tant de siècles, à celui d'ordre purement militaire et privilégié, et, en quelque sorte, de simple état major général de nos armées devenues permanentes.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que ces causes d'une situation que je déplore, autant que M. de Toqueville, sont tout aussi vraies que celles qu'il indique, et dont je suis loin, du reste, de contester la réalité ; mais sans pouvoir les admettre, à son exemple, comme exclusives, ou même comme prépondérantes.

Reste donc que l'aristocratie de race, en France, jugée d'un point de vue impartial, s'est conduite, sans contredit, imprudemment et impolitiquement, mais que le pays ne saurait, après tout, l'accuser ni de déloyauté envers lui, ni d'incapacité, ni d'ambitieux égoïsme. Elle s'est ruinée et laissée dépouiller de son rôle gouvernemental pour s'être follement éprise d'éclat militaire, et elle a suscité, accumulé sur sa tête la jalouse colère de toutes les autres classes, en blessant les amours-propres par le maintien beaucoup trop prolongé de ses privilèges honorifiques et fiscaux. Voilà les deux grands torts et les véritables sources de sa chute si complète, comme pouvoir ou élément politique. M. de Toqueville insiste longuement et habilement sur le second ; j'ai cru qu'il y avait justice à rétablir le premier.

III.

L'état économique et moral de notre population rurale, sous l'ancien régime, me paraît dépeint à son

tour par l'auteur avec des couleurs par trop rembrunies, et en ceci plus qu'en tout autre chose peut-être, si le portrait est ressemblant, c'est bien véritablement en laid.

Comment ne pas être tenté, par exemple, de prendre pour un paradoxe historique la proposition servant de titre au 12e chapitre : *que malgré les progrès de la civilisation, la condition du paysan français était quelquefois pire au 18e siècle qu'elle ne l'avait été au 13e.* Comment ne pas soupçonner l'éminent publiciste d'avoir fait des exceptions la règle générale, et de certains détails, le fonds du tableau, lorsqu'il écrit, « au 18e siècle, un village est une communauté dont tous les membres sont pauvres, ignorants et grossiers. Son syndic ne sait pas lire, son collecteur ne peut dresser de sa main les comptes dont dépend la fortune de ses voisins et la sienne propre..... Il n'y a plus que le pouvoir central qui s'occupe d'elle, et comme il est placé fort loin, et n'a encore rien à craindre de ceux qui l'habitent, il ne s'occupe d'elle que pour en tirer profit.... Les plus lourdes charges que le système féodal faisait peser sur l'habitant des campagnes sont retirées ou allegées, sans doute; mais ce qu'on ne sait point assez, c'est qu'à celles-là il en était substitué d'autres plus pesantes peut-être : *le paysan ne souffrait pas tous les maux qu'avaient soufferts ses pères, mais il endurait beaucoup de misères que ses pères n'avaient jamais connues.* »

Suivent des détails très-intéressants, et que je veux bien croire exacts, en eux-mêmes, sur la taille, la corvée et la milice, ces trois fléaux annuels et perpétuels de nos campagnes, auquel l'auteur aurait pu,

s'il eût voulu, en ajouter un quatrième, l'impôt de la gabelle. Mais cela ne m'empêchera point de lui faire deux objections : la première, qu'il a singulièrement laissé dans l'ombre, en le rejetant, dans une note, à la fin du volume, le tableau tout différent, offert par les *pays d'états*, lesquels composaient après tout une fraction notable du royaume ; la seconde, bien plus sérieuse, qu'il a choisi pour le principal théâtre de ses investigations, ceux des pays d'élections où l'arbitraire administratif et fiscal se montrait le plus absolu et le plus insolent. Les provinces centrales de la France, en effet, où il me paraît surtout avoir étudié cette partie de son sujet, étaient bien alors, comme elles le sont peut-être encore, le point du royaume où la condition du paysan a toujours été la plus fâcheuse, la plus déprimée, la plus triste en un mot, sous tous les rapports autres que ceux de la fertilité du sol et la beauté du climat ; c'est chose singulière, mais peu contestable que *le jardin de la France* a toujours été, par excellence, la véritable patrie du pauvre Jacques Bonhomme !

J'estime donc que M. de Tocqueville a pris de très-bonne foi, et nous a donné, comme une situation normale, ce qui n'était pas même une situation moyenne, et qu'il substitue le terme inférieur au terme intermédiaire, le seul qui puisse être justement employé comm donnée historique.

C'est qu'en général, ces sortes d'études pratiquées sur l'existence intime des générations évanouies sont fort sujettes à une illusion d'optique dont il n'est pas facile de se défendre et dont le talent seul ne défend pas, au contraire, comme l'aspect général des choses et le sentiment ou instinct de la réalité présente ne sont point là pour prévenir l'illusion que je signale, elle ne

manque à peu près jamais de se produire; c'est-à-dire, que les ombres du tableau fixant seules le regard de l'observateur, elles seules conservent une apparence de relief, elles seules se détachent du fond du tableau, et, dès-lors, le sujet principal disparaît et s'efface en quelque sorte derrière elles. C'est ainsi qu'en groupant, accumulant, ajustant bout à bout les maux et les vices partiels de l'époque étudiée, on en vient à porter pour soi-même et à vouloir imposer aux autres des jugements historiques que le simple bon sens, rendu à ses propres inspirations, rejette bien vite et avec juste raison.

Mais pour ramener à sa portée réelle, ou comme l'on dirait en philosophie, à sa valeur objective, le procédé trompeur d'une imagination érudite, il n'y a qu'à faire quelques essais de son application sur un état de choses actuel et que l'on puisse juger, en définitive, d'après nature, en face de la réalité vivante.

Etudions, par exemple, à cette fin, la situation de nos classes industrielles inférieures. Si nous voulons faire cette étude avec impartialité, nous récuserons tout d'abord, pour cause de suspicion très-légitime, le témoignage de nos écrivains socialistes, pour consulter exclusivement nos économistes et nos statisticiens les plus consciencieux et les plus réservés, les Sysmondi, les Degerando, les Blanqui, les Villeneuve, les Villermé, les Leplay; ou bien encore nous demanderons aux rapports et documents officiels, le tableau vrai dans l'ordre physique et moral de notre prolétariat manufacturier; ou bien enfin, nous ferons mieux encore, nous visiterons nous-mêmes ces pauvres ouvriers lillois, ensevelis dans leurs caves obscures et fétides d'où la philanthropic moderne a d'autant plus

de peine à les arracher, que leur propre résistance est, dit-on, le premier obstacle à surmonter; nous pénétrerons dans la vie intime, dans le triste *home* de ces nombreuses tribus de fileurs, de cardeurs, de tisseurs, et du coton, et de la laine, et du fil, et de la soie, qui desservent les fabriques ou les ateliers domestiques de Reims, de Nantes, de Mulhouse, de Lyon, de Saint-Etienne et de Nimes; nous y aurons bien vite découvert et constaté ce fait, ou plutôt ce fléau social des temps nouveaux, sinistre sujet de compassion et d'effroi pour la génération présente, le *paupérisme*, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Est-ce que l'existence de ces parias de l'ère moderne et des pays civilisés ne va point nous apparaître plus avilie et plus dégradée que celle de quelque classe que ce soit de l'ancien régime, y compris celle du serf agricole du moyen-âge? Est-ce que le sort de ces innombrables *assistés* ne vivant que de charité légale et de bienfaisance publique, dont la phalange embrasse, *selon les temps et les lieux*, le sixième, le cinquième et jusqu'au quart ou au tiers de la population totale, ne va point descendre et s'abaisser, à nos yeux, même au dessous de la condition du paysan français à la fin du règne de Louis XIV, alors que le pays épuisé et comme à bout de voie, fournissait au généreux Vauban, les navrantes peintures de la *dime royale*; au tendre Racine, le mémoire qui lui valut sa disgrâce et la mort; au spirituel Labruyère, le sublime coup de pinceau dont la trace est demeurée ineffaçable sur l'éblouissant tableau du plus éclatant de nos règnes? Tout ce que nous aura fourni, en fait de déplorables et à peine croyables détails, l'étude que je viens de proposer, sera vrai et incontestable *en soi;* mais sera-t-il vrai et incontesta-

ble pour cela que la situation générale de notre plèbe industrielle soit plus rude et plus triste que pendant le cours de tous les siècles antérieurs ? Sera-t-il surtout vrai et incontestable pour cela que le peuple français dans ses derniers rangs, dans ses rangs les plus nombreux, doive à son affranchissement, à son émancipation, à son individualisme nouveau, de subir *plus de misères, d'angoisses, de douleurs morales et physiques* qu'il n'en a dû jadis aux entraves de toute sorte, aux liens de toute nature et à la servitude personnelle dont il est si fier d'être délivré ? — Eh ! mon Dieu ? oui, cela pourra bien être vrai, exceptionnellement et accidentellement, sur tel ou tel point particulier du pays, pour telle ou telle classe de producteurs déclassés et foulés sous le char impitoyable du progrès civilisateur ; mais cela sera faux, parfaitement faux ; quant à l'ensemble, pour la généralité des classes laborieuses, dans l'immense majorité de nos cités et de nos campagnes ; mais il sera surtout parfaitement faux que tous ces maux partiels et trop réels, que l'on ne me soupçonnera sans doute pas de vouloir méconnaître, constituent une situation économique intolérable et tout à fait incurable, si ce n'est par le remède héroïque d'une révolution socialiste.

Voilà ce que dira l'humble bon sens, en ce qui touche l'ère présente, et voilà ce qu'il eût dit aussi, je n'en doute pas, durant l'époque immédiatement antérieure à la révolution, s'il avait eu voix en chapitre.

Bien évidemment le régime administratif et fiscal du Régent, de Louis XV, et de son infortuné successeur lui-même, en dépit de ses magnanimes intentions abondait en défauts et abus de plusieurs sortes ; mais ce n'en était pas moins, sous l'empire des idées et des

mœurs régnantes, un régime doux et bienveillant. Ces abus eux-mêmes, bien loin de s'accroître ou même de demeurer stationnaires, comme le suppose à tort M. de Toqueville, allaient disparaissant et se corrigeant de jour en jour, dans la pratique du moins : le paysan du temps de nos pères, c'est-à-dire du XVIIIe siècle, celui qui a servi de modèle très-peu réel, j'en conviens, aux bergers enrubannés de Vateau et de l'Opéra-Comique, ce paysan-là était *en fait* très-peu opprimé, assez rarement ruiné par le fisc, pas beaucoup plus souvent en tous cas que de nos jours, où il l'est bien encore quelquefois, et il jouissait en somme d'une condition très-tolérable, laquelle allait, en outre, s'améliorant depuis le premier quart de siècle. Eh ! comment en douter lorsqu'il est établi, par tous les documents statistiques qui nous restent de cette époque, qu'à partir du pacifique ministère du cardinal Fleury, la France n'a pas cessé de progresser en population, en aisance et en lumières ! Voilà ce que j'aurais voulu voir reconnaître et exposer un peu plus explicitement par M. de Toqueville. Son tableau de la France, au moment où la tempête révolutionnaire allait éclater sur elle, eût été moins saisissant peut-être, moins propre à expliquer, j'ai failli dire à *légitimer* les événements subséquents, mais je crois, pour mon compte qu'il eût été plus vrai.

Oserai-je, enfin, avouer ici, un dernier regret, je ne veux pas dire un dernier reproche que je ressens le besoin d'exprimer à M. de Toqueville, sur l'impression que son ouvrage laisse après lui ; combien de fois en le lisant, n'ai-je pas été tenté de lui dire, en toute humilité : Excusez-moi, mon illustre confrère, mais autant je trouve votre livre beau, savant et profond,

autant je le trouve parfois triste et même cruel : quand on l'a posé, on ne sait ce qui l'emporte de l'admiration qu'il inspire pour votre talent, votre érudition, vos aperçus si ingénieux, vos sentiments si élevés, ou du découragement involontaire et de la patriotique tristesse que l'âme ressent. Serait-il donc vrai que par tous ses antécédants anciens et nouveaux, le peuple français fut aussi impropre à la vie politique et au *self governement*, qu'il nous apparait dans votre tableau ? Faut-il admettre sans appel que ces défauts divers qu'on lui a découverts de nos jours pour le décourager peut-être de toute aspiration libérale, bien loin d'être les fruits accidentels et passagers des circonstances réelles qui le dominent depuis plus d'un demi-siècle, sont chez lui des défauts anciens, permanents, *constitutionnels* et par conséquent incurables ? Nos pères avant 1789 et nous-mêmes, de 1814 à 1848, nous sommes-nous entièrement méconnus et surfaits ? Avons-nous les uns comme les autres fait de nos rêves, des réalités, et des possibilités, de nos illusions ? Ne pouvions-nous, ne devions-nous voir sortir de tout ce grand mouvement des esprits et des âmes, pendant trois générations consécutives, que des utopies condamnées d'avance à un avortement certain par notre caractère, comme race, par notre passé historique, comme peuple, par notre tempéramment politique, en un mot, tel que nous le devons à ces deux causes réunies ? A quoi bon, alors, nous parler si admirablement de la liberté, de son inestimable prix, de ses avantages moraux, intellectuels, et qui plus est *matériels* ? Tout cela ne peut servir qu'à rendre nos regrets plus poignans et à mouiller nos yeux d'honorables mais bien stériles larmes. Savez-vous bien que

votre livre, est à votre inçu peut-être, très-certainement contre votre gré, le plaidoyer indirect le plus éloquent que je connaisse, en faveur d'une thèse fort en crédit par le temps qui court, mais qui n'est pas plus la vôtre que la mienne ; à savoir : que le couronnement ou accomplissement de nos si longues et si brillantes destinées historiques, le seul possible, et par conséquent le seul légitime, c'est la parfaite égalité civile et politique de tous sous la protection toute puissante d'un gouvernement central absolu. Eh bien ! non, alors même que je n'aurai pas d'objections sérieuses à vous faire contre l'entière exactitude de vos peintures rétrospectives et la fidélité du portrait tracé par vous du peuple français avant et depuis le nouvel ordre de choses, je ne me résignerai pas à une semblable conclusion. Vous ne la tirez point vous même, je le sais bien, mais j'ai grand peur que d'autres ne la tirent pour vous, et ne vous accusent d'inconséquence, pour ne l'avoir point formulée tout le premier. — Généreuse inconséquence dans tous les cas et dont je ne saurais pour mon compte, vous faire un grief. Oh ! que j'aime bien mieux racheter et effacer toutes ces critiques de détail en citant quelques-unes de vos pages, telles que la littérature contemporaine n'en offre peut-être pas de plus éloquentes. A défaut de celles déjà citées par M. de Remusat, dans la *Revue des deux Mondes* où vous peignez de si nobles traits, cet amour pur, désintéressé et presque platonique dont la liberté enflamme ses plus dignes adorateurs, je transcrirai ici cet autre passage non moins remarquable où vous nous montrez cet ancien régime, parfois si maltraité de vous, laissant en dépit de tout son absolutisme légal, une bien grande liberté, *de fait*,

à nos heureux et paisibles grands pères, les contemporains des Voltaires, des Rousseau, des Helvétius, des Reynal et de *tutti quanti.* » L'art d'étouffer les résistances, dites-vous, pages 177 et 178, était alors bien moins perfectionné qu'aujourd'hui : la France n'était pas devenue le *lieu sourd* où nous vivons : elle était, au contraire, fort retentissante, bien que la liberté politique ne s'y montrât pas, et il suffisait d'y élever la voix pour être entendu au loin. Ce qui assurait surtout, dans ce temps là, aux opprimés, le moyen de se faire entendre, était la constitution de la justice. Nous étions devenus un peuple de gouvernement absolu par nos institutions politiques, mais nous étions restés un peuple libre par nos institutions judiciaires. La justice de l'ancien régime était compliquée, embarrassante et coûteuse : ce sont là de grands défauts, sans doute; mais on ne rencontrait jamais chez elle la servilité vis-à-vis du pouvoir qui n'est qu'une forme de la vénalité et la pire. La magistrature était inamovible, et ne cherchait pas à avancer ; deux choses aussi nécessaires l'une que l'autre : car, qu'importe qu'on ne puisse pas la contraindre, si on a mille moyens de la gagner. »

Et maintenant je ne clorai pas cette pacifique controverse, cette lutte à armes courtoises avec mon éminent confrère de l'Académie des sciences morales et politiques, sans répéter ce que j'ai déjà dit, au début, que ce n'en est pas moins ici, selon moi, le regard le plus profond qui ait été jeté sur les rapports de nos deux passés : l'ancien et le récent, le monarchique et le révolutionnaire. Je ne tairai pas davantage le secret espoir dont mon cœur ne peut se défendre qu'avant d'accomplir son œuvre, un esprit aussi com-

préhensif, aussi libéral et aussi philosophique que le sien trouvera l'occasion et le moyen d'adoucir ces sentiments de tristesse et de découragement que son premier volume a suscités dans nos âmes ; peut-être même de les transformer en sentiments tout contraires. Car ce n'est, certes, pas à lui que l'on a besoin de rappeler que si la liberté est le fruit le plus rare, comme le plus précieux du développement progressif de la sociabilité humaine, ce n'est pas néammoins, et quoique l'on en dise, un don privilégié, exclusivement réservé par la providence, à telle ou telle race d'homme? Non ! à des conditions et avec des formes différentes, ce fruit peut mûrir sur tous les sols et dans tous les climats. Une seule chose est nécessaire après tout, pour l'obtenir et le conserver ; en connaître le prix et s'en montrer digne ; car selon la belle formule de l'un de nos plus illustres publicistes contemporains. « Les peuples ont toujours, en définitive, le gouvernement qu'ils méritent. »

DES CÉRÉALES.

La Législation peut-elle accorder, a leur égard, une liberté illimitée de mouvement, ou bien ce mouvement doit-il être soumis a une profusion graduée ?

Telle est la question :

PAR M. LE COLONEL PAGEZY.

L'étendue de ce mémoire ne pouvant permettre de l'insérer en entier, l'auteur se borne, afin de ne pas

en altérer l'unité par une coupure, à indiquer, ainsi qu'il suit, la marche et le but de son travail.

CHAPITRE I.

Histoire de la législation des Céréales de 1814 à 1857.

CHAPITRE II.

1re Question : *La France agricole peut-elle suffire annuellement, par ses produits en céréales, aux besoins de sa population qui ne cesse de progresser ?*

Solution négative.

CHAPITRE III.

2me Question : *La France agricole peut-elle produire les céréales à un plus bas prix que l'étranger ?*

Solution négative.

CHAPITRE IV.

3me Question : *La législation peut-elle accorder en France, la liberté illimitée du commerce des grains ?*

Solution négative.

Attendu :

1° Que les produits nationaux en céréales et leur prix de revient ne peuvent soutenir la concurrence avec les pays producteurs étrangers.

2° Que l'état moral du commerce et la funeste influence de l'esprit de spéculation pourraient mettre en danger, dans un moment inattendu, l'alimentation du peuple.

3° Enfin, que si, en 1846, la liberté des grains fut accordée par sir Robert-Peel, ce fut, non pas des motifs purement consciencieux, mais bien pour faire échapper sa patrie aux graves périls politiques dont elle était menacée par la profonde misère des ouvriers de l'industrie; que, par conséquent, un tel exemple ne saurait être suivi par la France, en dehors même de toute autre considération, attendu que, fort heureusement et sous aucun rapport, notre grand et beau pays ne ressemble à l'Angleterre.

TULLIA,

Par M. MAURIN,

Lu dans la Séance du 7 février 1857.

On a bien souvent analysé le charme que l'on trouve aux études biographiques de Plutarque sur les hommes illustres de la Grèce et de Rome. Il est peu de livres historiques qui aient le privilége de se faire lire avec un aussi vif intérêt, quel que soit, du reste, le talent que leurs auteurs aient mis à les écrire. D'où cela vient-il? Sans doute, les brillantes couleurs du peintre sont pour quelque chose dans le succès du tableau; mais là ne se borne pas l'attrait que l'on ressent pour son ouvrage et qui est d'un caractère universel, car il n'est subordonné ni aux temps ni aux lieux, ni même à la situation morale ou sociale du lecteur.

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que cet attrait tient surtout à l'art habile avec lequel le bio-

graphe de Chéronnée a su nuancer de quelques traits vifs et saisissants, empruntés à leur vie domestique, la vie publique des personnages dont il retraçait les grandes actions.

N'est-il pas certain que lorsqu'un homme s'élève au-dessus des autres par un génie supérieur, que ce génie figure avec éclat à la tribune ou sur le champ de bataille, qu'il s'annonce par de hautes résolutions qui changent la face des empires, qu'il se révèle par de grandes découvertes qui font avancer l'esprit humain ou par des livres immortels qui illuminent le monde des plus resplendissantes clartés, nous avons quelque chose encore à apprendre sur le compte de cet homme. Si nous n'avons de lui que le sillon lumineux tracé par ses mains dans le champ de l'espace et du temps, nous sentons, en effet, qu'il nous reste un vide à combler, une lacune à remplir, afin de le connaître tout entier ; et plus il a surpassé les autres dans sa vie publique, plus notre curiosité est excitée à pénétrer dans les détails de sa vie privée. Aussi, que son historien le fasse descendre un moment du piédestal où le pose l'admiration publique, on est tenté de remercier la main qui a abaissé le niveau entre le vulgaire et lui. En cessant de le voir à travers les nuages brillants de l'apothéose, nous éprouvons une joie intérieure à reconnaître un de nos semblables dans celui qui tout à l'heure nous paraissait un demi-dieu. Ce n'est qu'au théâtre que nous n'aimons à retrouver l'homme à sa vraie taille que dans la coulisse ; mais sur la scène de l'histoire, une figure qui reste invariablement plus grande que nature, nous fatigue à la longue, non pas que le portrait soit infidèle, mais il est incomplet ; et le plus vif intérêt du lecteur est réservé à l'écrivain

habile qui l'a montrée sous toutes ses faces, ne négligeant, dans l'intérêt de l'art, aucune des conditions de la vérité et trouvant ses meilleurs effets à reproduire l'œuvre de la nature, sans la mutiler dans aucune de ses parties.

Justement même parce que le génie est élevé audessus des autres, il nous plaît davantage de le considérer par les aspects sous lesquels il peut leur ressembler. Tous les hommes ne sont pas appelés à remplir l'univers du bruit de leurs actions et de l'éclat de leurs écrits. Mais celui-là même qui a atteint les plus hautes sphères de la gloire a vécu d'un certaine façon comme nous. Il a passé par les misères et faiblesses de l'humanité; il a été fils, époux et père, comme les plus humbles mortels qui traversent le monde sans y laisser d'autres traces qu'un souvenir dans la mémoire de leurs proches et de leurs amis. Il a eu le cœur ouvert aux pures affections de la famille, et il a souffert dans ces affections. Pendant que le monde a admiré et envié son sort, lui l'a trouvé plus d'une fois très-peu digne d'admiration et d'envie.

C'est le propre de Plutarque, de cet éminent écrivain, qui fut en même temps le meilleur des hommes, de ramener le plus grand de ses héros aux proportions communes, par quelques-uns de ces dessins en relief qui modèlent une figure et la gravent dans l'esprit d'une manière ineffaçable, par la précisiou complète du trait. Son art, si cela peut s'appeler un art, consiste, après l'avoir fait apparaître en dominateur puissant et obéi au Forum, et sur le champ de bataille, à nous entrebailler la porte du Gynécée et à nous le montrer là moins grand que sur le théâtre de sa renommée, et surtout moins heureux,

car, nous y découvrons bien vite le rameau de cyprès caché sous la branche de laurier.

Parmi les deuils inévitables auxquels est condamnée l'humaine nature, il n'en est pas qui frappent plus profondément la foule que la jeunesse arrêtée dans son développement par l'arrêt prématuré de la destinée, *flos succisus aratro*. Parcourez les longues et tristes allées d'un champ de sépulture un jour où la multitude s'y répandra à flots par un sentiment qui ne sera même, si l'on veut, que celui d'une curiosité indifférente. Devant quelle tombe la verra-t-on s'arrêter de préférence? devant celle d'une existence brisée avant le temps; et son égoïsme léger ne la défendra pas contre l'émotion irrésistible d'une douleur qui ne lui est pas personnelle.

Quels que soient les penchants démocratiques bien avérés de notre société, si cette existence brisée tient à une famille qui ait son rang dans le monde, l'émotion s'accroîtra, car plus la fortune est grande, la position élevée, et plus le coup paraîtra terrible et la destinée regrettable.

Quelque chose de cette impression de la multitude passe dans l'âme du lecteur quand nous voyons Plutarque donner place dans ses récits à ces coups du sort qui viennent frapper de jeunes destinées et ébranler le cœur de ses héros atteints dans leurs plus chères affections. Non pas qu'il prenne un soin étudié à rechercher et à mettre en saillie le fait qui peut émouvoir le lecteur! Il n'y songe pas même, il se contente de noter ce fait en passant, comme pour ne rien négliger de ce qu'il doit dire. Mais, jeté au milieu d'un récit où la gloire du personnage se drape fièrement devant la foule, l'émotion arrive d'elle-même, sans qu'il la cherche. On dirait,

qu'il y a là comme un souvenir de l'esclave qui était derrière le char du triomphateur pour lui rappeler qu'il était homme.

En racontant la vie d'un de ses plus illustres personnages, de Cicéron, Plutarque n'a eu garde de passer sous silence la mort de cette charmante fille que les larmes de son père ont vouée à l'immortalité. Il n'en dit que quelques mots, sans doute ; mais ces quelques mots sont plus que suffisants pour l'effet qu'il veut produire, car ils amènent l'âme du lecteur, captivée par les grandeurs brillantes de la vie publique, à se replier un moment sur elle-même, et à réfléchir sur la condition commune à tous les hommes.

« Cicéron, nous dit-il, perdit sa fille Tullia, qui mourut en couches, dans la maison de Lentulus, qu'elle avait épousé après la mort de Pison, son premier mari. Tous les philosophes qui se trouvaient alors à Rome, se rendirent en foule chez lui pour le consoler ; mais il fut si amèrement affecté de cette perte, qu'il répudia sa nouvelle femme, parce qu'il s'imagina qu'elle s'était réjouie de la mort de Tullia. »

Ces quelques paroles de Plutarque m'ont servi de guide dans l'étude que j'aie entreprise. En les prenant pour point de départ, je ne pouvais, par une citation écourtée, rendre l'effet qu'elles produisent, car cet effet tient tout entier à la place qu'elles occupent dans l'enchaînement du récit.

Il serait difficile dans notre état de civilisation affairée de se faire une idée de la fermentation intellectuelle des XVe et XVIe siècles et de la passion que ces âges de foi littéraire naïve apportaient dans l'étude de l'antiquité. On aurait tort de croire cependant, comme

on le dit trop communément, que ce mouvement de vive ardeur pour le passé ait commencé à cette période. Ce n'était guère que la continuation, et l'on pourrait dire le plein épanouissement de l'œuvre rudimentaire des siècles précédents. Déjà, au XIVe on avait eu plus d'un témoignage significatif de ce culte passionné pour l'antiquité. On avait vu, à cette époque, Antonio de Palerme vendre sa maison pour acheter un manuscrit de Tite-Live; et des érudits, tout imprégnés des superstitions du temps, se livrer à des évocations magiques pour retrouver ce qui manquait de Tacite. On sait la joie que ressentit Plutarque au bord de la tombe, en découvrant les lettres à Atticus, joie qui se traduisait en hymne de reconnaissance à Dieu qui lui avait ménagé cette découverte avant de mourir, pour lui permettre de connaître Cicéron tout entier. Qui n'a entendu parler des voyages du Pogge, entrepris pour aller chercher, sur la frontière des Gaules, quelques discours de Cicéron?

Mais, quoi qu'il en soit, rien ne peut se comparer néanmoins au fanatisme de la période dite de la renaissance pour les œuvres de la littérature latine. Ce fut le temps où Lazare Buonamico, déclarait, avec une sincérité un peu emphatique, qu'il aimerait mieux parler comme Cicéron que d'être pape ou empereur; où le cardinal Bembo, s'écriait à son tour, qu'il ne changerait pas l'art de bien écrire en latin contre le marquisat de Mantoue. Art précieux en effet pour lui, si on en juge par l'emploi qu'il en faisait, alors qu'il écrivait, dans l'histoire de la sérénissime république de Venise, qu'un Pape avait été élu par la faveur des dieux immortels!

Une nouvelle découverte d'écrits arrachés à la pous-

sière des temps, un texte rétabli dans son intégrité à l'aide de manuscrits retrouvés, une pierre sur laquelle on déchiffrait des inscriptions qui confirmaient ou rectifiaient les conjectures de l'érudition, excitaient les transports d'un enthousiasme que non-seulement nous ne connaissons plus, mais que même nous ne comprenons guère. Ce sont là, en effet, des choses trop en désaccord avec les temps blasés où nous vivons, dont les goûts ont des aspirations moins désintéressées et plus matérielles.

Aussi bien alors, une conquête faite sur les ruines entassées par l'ignorance et la barbarie, acquérait tout aussitôt l'autorité d'un événement important; et loin d'être l'objet d'un monopole jaloux de la part de son auteur, elle était libéralement livrée au monde lettré, au sein duquel se répandait la précieuse toison d'or de la science avec une rapidité inouie, malgré la distance des lieux et la difficulté des communications.

Les poètes, les historiens, les orateurs de l'ancienne Rome, étaient étudiés et commentés par les érudits de la renaissance; et jamais ne fut mieux pratiqué la maxime :

Nocturnâ versate manù, versate diurnâ.

De l'amour passionné de l'œuvre, on arrivait bientôt à celui de l'auteur lui-même. On allait plus loin encore: on ne s'identifiait pas seulement avec ses idées mais encore avec ses affections, avec ses souffrances; on aimait ce qu'il avait aimé, on pleurait ce qu'il avait pleuré.

Que de larmes ne versaient pas ces bienheureux savants, qu'on appellait du modeste nom de philologues, en songeant à la fin cruelle de leur auteur de prédilec-

tion, Cicéron, à cette tête et à cette main qui, par une dérision sanglante, avaient été clouées sur la tribune aux harangues, tant de fois le théâtre des plus glorieux triomphes de l'orateur. Que de larmes encore ne versaient-ils pas, en parcourant sa correspondance sur la folle douleur de ce père, qui, en perdant sa fille jeune encore, ne savait ce qu'il devait le plus regretter ou de la trame malheureuse des jours qu'elle avait coulés ou du coup qui, en la frappant, la ravissait à son amour?

Au milieu des pieuses ferveurs de cette dévotion pour l'ancienne Rome et pour Cicéron en particulier, se figure-t-on l'impression produite par une nouvelle comme celle-ci — le tombeau de Tullia vient d'être retrouvé sur la voie Appienne. — Rien de plus vrai, je ne dirai pas que cette découverte, mais que le bruit qui s'en répand et qui excite les tressaillements de la joie la plus vive parmi tous ces sectateurs du culte cicéronien. Voici en effet comment le fait est raconté par un écrivain du XVIe siècle, Cœlius Rhodiginus :

« Vers le milieu du XVe et sous le pape Sixte IV, sur la voie Appienne, en face du tombeau de Cicéron, on retrouva une pierre tumulaire, sur laquelle on lisait l'inscription *Tullia*. On souleva cette pierre, et dans l'intérieur du sarcophage, apparut un corps si bien embaumé, qu'il avait résisté à l'action destructive du temps. Exposé à l'air, ce corps fut réduit en poussière au bout de trois jours. »

S'il faut en croire la tradition, c'était celui d'une jeune femme, de taille ordinaire, un peu forte des épaules. La coupe de sa figure, sans être ovale, se rapprochait de cette courbe heureuse. La bouche était petite, les lèvres minces, le nez légèrement aquilin. Un ensemble de lignes pures terminait gracieusement

au menton le galbe du visage. De grands cils frangeaient les yeux entr'ouverts encore ; et ces yeux avaient conservé, malgré la mort — une mort qui remontait à plus de 15 siècles — un suave et un vif éclat. Un réseau d'or, enveloppait les tresses abondantes d'une chevelure noire, dont la teinte lustrée bleuissait à la lumière.

La jeune femme était revêtue d'une *stola* de laine noire, et ses pieds, d'une petitesse remarquable, étaient enfermés dans la *Soleä* écarlate ornée de broderies et de perles.

La crédulité complaisante des philologues ne devait pas finir avec le siècle.

Cent ans après, et sous le pape Paul III, le bruit se répandit de nouveau qu'on venait de retrouver le tombeau de Tullia, et un écrivain contemporain a ainsi raconté le fait :

« En exécutant des fouilles sur la voie Apprenne, on retira du sol un sarcophage qui portait cette inscription : *Tulliola mea.*

» On l'ouvrit ; et la lampe sépulcrale qui brûlait encore s'éteignit aussitôt. »

Tout cela a été gravement consigné dans des écrits qui émanent d'hommes appartenant à la classe la plus éclairée du temps. S'ils ne sont pas une preuve des lumières philosophiques d'une époque où l'esprit humain se dégageait avec peine des langes de la barbarie, ils sont du moins une manifestation fort éclatante du sentiment passionné, que la renaissance apportait dans ses goûts pour l'antiquité, et surtout pour le grand orateur de Rome. C'était pour elle un culte où elle mêlait volontiers, selon les tendances du temps, la légende à l'histoire réelle.

Tout cela n'est plus aujourd'hui qu'une flamme éteinte pour nous, enfants d'une civilisation vieillie, qui sommes incapables de ressentir de sentiment passionné d'aucune sorte; mais sous cette flamme éteinte, il nous a semblé qu'il pouvait y avoir un élément de vie et d'intérêt qui est de tous les temps. Un épisode de la vie privée de ce grand orateur, de cet illustre homme de bien qui aimait tant sa patrie et la voulait grande et libre — c'est une justice qui lui a été rendue par ses ennemis même — ne saurait nous trouver indifférents. Il est peu, du reste, de figures placées sur l'arrière plan de l'histoire qui aient laissé un plus touchant souvenir que Tullia, cette fille adorable et adorée du meilleur et du plus tendre des pères.

Sans employer les procédés des érudits de la renaissance qui ne sont plus de saison, j'ai tâché de faire revivre cette charmante créature qui vécut trop peu de temps pour le bonheur de son père, mais trop peut-être encore pour le sien, en racontant sa vie, sa mort, et les regrets dont sa tombe fut environnée.

En puisant aux sources mêmes les éléments de mon travail, je n'ai jamais négligé l'occasion de profiter des recherches du savant commentateur de Cicéron, M. Leclerc, qui a résumé avec une érudition si sûre les travaux de ses devanciers. Bien que je me sois permis quelquefois des conjectures qui ne sont pas toujours conformes aux siennes, je manquerais à un devoir de gratitude si je méconnaissais tout ce que je dois à la souveraine autorité de sa critique éminente; et je me hâte de le proclamer hautement au début de mon récit.

Avant de contracter mariage, Cicéron avait songé au soin de faire sa réputation, bien assuré qu'une illus-

tre alliance serait le prix de ses efforts pour conquérir la renommée. Il avait déjà plaidé avec une remarquable distinction plusieurs causes qui n'avaient pu, à raison de leur peu d'importance, servir beaucoup les intérêts de son avenir, lorsqu'une occasion se présenta à lui de se produire sur un théâtre plus élevé. Un affranchi de Sylla, qui possédait toute la confiance et tout l'appui de son maître, s'étant fait adjuger, à vil prix, les biens de Roscius d'Amérie, et se voyant menacé d'éviction sur la poursuite du fils de celui-ci qui attaquait la validité de l'enchère, s'avisa de l'accuser de parricide pour faire tomber son action. Cicéron ne craignit pas d'accepter la défense de cette victime d'une avidité calomnieuse qui se couvrait du nom de Sylla pour imposer aux juges; et sa plaidoirie fit grand bruit à Rome pour les traits fort transparents qui s'y décelaient contre le dictateur tout-puissant. Cela pouvait passer pour une velléité ambitieuse d'attirer l'attention sur lui; et on ne put s'y tromper, quand on l'entendit, la même année, dans un plaidoyer en faveur d'une femme d'Antium, protester très-énergiquement contre une loi de Sylla qui privait du droit de cité certaines villes d'Italie. Peu après ces hardiesses qui, si elles n'étaient pas sans gloire n'étaient pas aussi sans péril, en face du lion devenu vieux, il est vrai, mais qui, malgré son âge, conservait toute l'âpreté menaçante de ses goûts dominateurs, il partit pour la Grèce et l'Asie. Il partit, soit prudence, soit raison de santé, comme il le dit lui-même, soit désir d'accroître cette masse de connaissances qu'il regardait comme l'indispensable bagage de celui qui aspirait à parcourir avec honneur les voies difficiles de l'art oratoire.

A la mort de Sylla, il rentra dans Rome. S'il n'y

rencontrait plus un dictateur impérieux et jaloux, il y trouvait un parti puissant et discipliné par ses soins. Ce parti avait recouvré, grâce à l'habileté du dictateur, toute la plénitude de sa domination, ébranlée un moment par les coups de la démocratie dont Marius, ce successeur des Gracques, s'était rendu l'instrument. Lui, qui, plus tard, devait être le soutien du sénat et le dernier défenseur de ses intérêts aristocratiques, il rapportait alors au barreau ce penchant pour la cause populaire qui lui avait fait accepter la défense du fils de Roscius d'Amérie. Il se montrait, en toute occasion, un franc et vif admirateur de Marius[1], ne négligeant aucune occasion de manifester ses sentiments. Sa popularité s'accroissait incessamment. Tout y concourait: ses sympathies très-affichées pour les intérêts plébéiens, son talent qui grandissait tous les jours dans les luttes du barreau et qui avait mûri au soleil de la Grèce, enfin, son désintéressement, car nul n'observait avec plus de scrupule la loi Cincia qui défendait aux avocats d'exiger des honoraires de leurs clients.

Le patriciat romain, qui avait ces intérêts d'habile prévoyance que possède de nos jours l'aristocratie britannique, jugeant le péril qu'il y aurait à laisser dériver vers la démocratie une voix dont elle pressentait les hautes destinées, voulut s'attacher Cicéron par les nœuds d'une alliance qui l'enchaînât à sa cause. Bien que nous ignorions à quelle grande famille appartenait la femme qui lui fut donnée et qui ne nous est connue que par son prénom de Terentia, nous avons plus d'un motif de croire avec certitude qu'elle était de la condition la plus élevée. Sa grande fortune, sa qualité de sœur d'une vestale, la hauteur de son caractère, tout nous le révèle.

Cicéron se prêta volontiers à une combinaison qui s'accommodait probablement à ses goûts d'ambition. Il n'était pas tellement engagé dans la cause de la démocratie, qu'il ne pût revenir sans honte sur ses premiers pas ; et le drapeau qu'il avait pris, malgré la générosité incontestable de ses sentiments, pouvait bien n'être, après tout, qu'un moyen de fixer les regards d'une aristocratie superbe sur sa personne, et de l'obliger à compter avec lui.

D'autre part, il n'était plus à l'âge où l'on fait d'ordinaire un mariage d'inclination, il était à celui où l'esprit de calcul commence à dominer les résolutions. Il avait, en effet, plus de trente ans quand il épousa Térentia.

On comprend qu'une fois entamées par l'irrésistible action d'une alliance aristocratique, les difficultés que son origine lui eût fait rencontrer pour entrer dans les fonctions publiques et y faire son chemin, devaient s'aplanir. Son talent n'eût pas suffi à lui tout seul pour les vaincre; mais devant ce talent, servi par une brillante alliance, le citoyen sorti des rangs de l'ordre équestre allait voir s'abaisser toutes les barrières.

C'est le 5 août 677 de l'an de Rome, 76 ans avant Jésus-Christ, que Térentia mit au monde une petite fille qui fut nommée Tullia, du nom de son père. Le charme d'une première paternité est bien grand sans doute, mais il serait insuffisant pour expliquer ce vif sentiment d'affection que Cicéron ne cessa de témoigner pour son enfant, dès le berceau même, si les plus heureux présages n'eussent entouré ce berceau.

Il n'avait jusque-là rempli aucun emploi ; et ce ne fut que peu après la naissance de Tullia qu'il débuta

dans la carrière publique par les fonctions de questeur en Sicile. A partir de ce moment, il ne devait guère plus s'arrêter dans la route des honneurs que le jour où il tomberait sous le fer d'Hérennius.

Mais quelles que fussent les occupations ou les préoccupations de son esprit, elles n'ôtaient rien à son cœur de sa tendresse pour sa fille et de sa sollicitude prévoyante pour son avenir. Bien qu'absorbé par le soin des affaires publiques, qui étaient pour lui chose nouvelle alors, sa correspondance nous le montre dans cette première période, de loin comme de près, heureux du souvenir de Tullia, et se complaisant sans cesse à le rappeler aux autres. Le sentiment qui le possède se révèle par quelques courtes paroles qui nous montrent clairement combien les grâces croissantes de l'enfant et le développement de sa jeune intelligence *réjouissaient* et enorgueillissaient son cœur paternel. Sans doute nous eussions désiré en apprendre davantage, et nous aurions voulu assister, pour ainsi dire, jour par jour, à ces progrès de l'âme et du corps. Il nous eut plu surtout de suivre du regard cette éducation de l'antiquité dont les procédés, appliqués à la jeune fille, sont demeurés pour nous un mystère presqu'impénétrable. Rien de plus naturel qu'une pareille curiosité, puisque nous savons que Tullia devint, plus tard, la plus remarquable des femmes de son temps, sous le rapport de la culture intellectuelle, et cela sans y perdre les grâces de son sexe. Il est permis peut-être de supposer que celui qui n'était pas moins le premier des hommes de lettres de l'époque, qu'il n'en fut le premier orateur, fut pour elle son meilleur maître; mais il faut ajouter qu'elle dut profiter d'autant plus de ses enseignements, qu'elle lui ressemblait davantage du côté des facultés de l'es-

prit. Elle était en effet son miroir fidèle. Intelligence rapide et étendue, imagination vive, sensibilité pénétrante, ce devait-être, c'était le portrait de Cicéron, qui se voyait renaître tout entier en sa fille. On peut croire que, comme lui, elle était extrême en tous ses sentiments; et ce fut probablement cette nature impressionnable, soumise à de trop rudes épreuves, trop rudes en effet pour un corps de femme, dont la frêle organisation n'y répondait qu'insuffisamment, qui amena cette catastrophe d'une fin prématurée, que tant de larmes éloquentes ont transmise à la prospérité.

Mais s'il nous est permis de voir toutes ces qualités donner des signes de vie dans la première enfance, de les montrer pour ainsi dire dans leur germe, puisque l'éclosion en est venue plus tard, nous ne trouvons, dans la partie de la correspondance qui peut s'y rapporter, rien de plus que l'expression de la vive tendresse de Cicéron et de ses joies paternelles. Si nous sommes réduits à cet unique témoignage, cela peut tenir soit à ce qu'une portion de cette correspondance n'est pas arrivée jusqu'à nous, soit encore à ce que Cicéron n'a pas jugé plus de détails nécessaires pour ceux à qui il écrivait, soit enfin à ce qu'il ne les a pas crus dignes d'être mêlés aux grandes affaires dont il entretenait ses correspondants. La postérité est plus exigeante que les contemporains, et rien de ce qui touche au grand homme ne saurait nous être indifférent, même alors que cela ne concerne que les portions les plus discrètes de sa vie privée. Ce que nous savons mieux, c'est que les soins dont une paternité vigilante entoura les premières années de Tullia furent récompensés de bonne heure; car nous voyons qu'elle fut demandée en mariage qu'elle avait à peine dix ans: Cicéron

commençait alors à être sur la voie des plus hautes dignités de la république. Mais nous avons besoin de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les évènements qui l'y avaient conduit et qui ne sauraient être considérés comme étrangers à l'histoire particulière de sa fille.

Quelque temps après son retour en Sicile, où il avait exercé la charge qui lui avait été confiée avec le plus parfait désintéressement et à la grande satisfaction des habitants de cette île, il fut nommé édile. Il n'avait pas encore pris possession de cette nouvelle charge, que des Siciliens, députés par leurs compatriotes, furent le trouver à Rome pour réclamer ses bons offices dans la plainte qu'ils avaient reçu mission de former contre les extorsions et les déprédations dont le préteur Verrès s'était rendu coupable dans leur pays. Le souvenir de son administration bienveillante et probe pendant sa questure et sa grande renommée oratoire les amenait chez lui pour obtenir qu'il se chargeât de soutenir la poursuite. Touché d'une démarche qui était surtout un hommage rendu à l'honnêteté de sa conduite et à la confiance qu'inspirait son caractère, il n'hésita pas à accepter leur mandat.

Il trouva, dans l'accomplissement de ce mandat, un nouveau sujet de gloire ; mais la gloire y fut mêlée d'amertume. Il vit se réveiller contre l'homme nouveau des préventions qui n'avaient pas été éteintes, mais assoupies seulement par son mariage. Verrès appartenait à ces familles patriciennes, qui, ruinées par le luxe, n'acceptaient des fonctions dans les provinces que pour refaire leurs fortunes épuisées. Les nobles romains de cette époque ressemblaient assez aux pachas turcs

de la nôtre, qui ne voyaient naguère dans l'administration qu'on leur confiait qu'un moyen de s'enrichir par toutes les voies possibles. Attaquer dans Verrès l'homme qui avait indignement exploité la Sicile au profit de sa cupidité, c'était donc entrer en lutte avec l'aristocratie tout entière, qui se sentait engagée dans le débat. Ce fut pour elle une occasion où, à travers les plaintes et les rancunes de son avidité mise en cause, se firent jour les dédains de son orgueil, qui n'épargnèrent aucunes paroles méprisantes au parvenu, à l'homme de peu, sorti de la classe des chevaliers. Dans une des Verrines, on voit Cicéron, répandre une certaine vivacité dans sa réponse à ces paroles méprisantes qui s'attaquaient à l'humilité de son origine. Il semble reprocher aux patriciens leur ingratitude, preuve certaine que, depuis son mariage, il leur avait donné bien des gages de son ralliement à leur cause. « Nous ne pouvons, dit-il, gagner leur bienveillance par aucun service, et comme s'ils étaient d'une autre nature et d'une espèce différente, leurs sentiments sont en opposition avec les nôtres. Pourquoi ménager des envieux ! »

C'est le réveil du vieil esprit de l'ancien apologiste de Marius qui se trahit en ces paroles : mais ce réveil fut court et l'on peut dire que cet esprit rendit, en cette occasion, son dernier soupir. L'aristocratie y veilla avec soin du reste ; et jugeant qu'il fallait se l'attacher par de nouveaux liens pour l'empêcher d'y retomber, elle s'adressa tout à la fois à sa juste ambition d'orateur et à son légitime orgueil de père.

En conséquence et à partir de ce moment, Cicéron, gagné à la cause patriciene par l'attrait d'une double séduction, devint le défenseur constant et dévoué de

cette cause ; mais il faut ajouter qu'en se montrant tel dans toutes les conjonctures, il n'en coûta jamais aucun sacrifice ni à son honneur ni à sa probité.

Après avoir libéralement exercé les fonctions d'édile, la carrière de la préture, après laquelle il n'y avait plus que le consulat à gravir pour arriver au sommet des honneurs publics, s'ouvrit à lui sans obstacle.

La maison de Cicéron devint dès lors une des maisons les plus hantées de Rome ; et tout ce qu'il y avait d'éminent par le rang, la naissance et les lumières, s'empressait dans les salles de son Atrium. Elle était située dans le 10ᵉ quartier, nommé le Palais, près du temple de Jupiter et non loin de l'habitation du célèbre jurisconsulte Catulus. C'était une belle et vaste maison appropriée aux nouvelles destinées de l'homme public qui y résidait et y recevait les nombreux amis et clients jaloux d'entendre les conseils de son habileté, de lui adresser les hommages de leur reconnaissance, ou de jouir des agréments de son entretien. Il l'acquit plus tard, après son consulat ; mais pour le moment il la tenait à bail du riche et noble Crassus. L'élévation toujours croissante de sa position l'avait forcé d'abandonner à son frère la maison paternelle, modeste résidence bourgeoise, comme nous dirions aujourd'hui, qui n'avait rien de commun avec ces vastes habitations ornées de jardins, construites pour les grands besoins et les grandes situations de l'aristocratie romaine.

Parmi les plus fidèles visiteurs de cette maison, se trouvait un descendant d'une des plus anciennes familles de Rome, de la famille Calpurnia, qui avait fourni une nombreuse lignée de hauts dignitaires à la république. Il s'appelait Pison Frugi. En voyant la

jeune Tullia dont le développement précoce annonçait une femme des plus heureusement douées, et qui, par son cœur, son esprit et ses grâces, devait faire un jour le bonheur d'un mari et être l'ornement de sa maison, il se sentit doucement attirer vers elle. Il était d'ailleurs épris de la gloire du père. Il dut donc se trouver, tout naturellement porté, par un double motif, à écouter les conseils des habiles de sa caste qui tenaient à enchaîner Cicéron par un nouveau lien domestique aux intérêts du patriciat.

De son côté, celui-ci, flatté d'une proposition qui mettait sa famille de pair avec les maisons les plus considérables de Rome, n'eut pas de peine à donner son consentement à la demande de Pison. C'est en 686 (1) qu'on s'engagea par une promesse naturelle de mariage, ainsi que nous l'apprend Cicéron lui-même, qui se montre tout joyeux et tout fier de l'alliance de Pison. Mais bien que la promesse soit de 686, ce ne fut qu'en 690 que le mariage fut conclu. C'est une date célèbre pour Cicéron, puisqu'il était consul alors, et engagé dans la grande affaire de la conspiration de Catilina. Tullia avait à ce moment 13 ans.

On sait qu'à Rome, les jeunes filles pouvaient se marier à 12 ans. On ignore la cause, s'il y en a une toutefois, de ce retard d'une année dans l'accomplissement de l'union dont la pensée était déjà arrêtée depuis près de quatre ans. S'il est permis de hasarder une supposition, on peut dire qu'il en coûtait au cœur de Cicéron de se séparer, par la conclusion du mariage, de cette fille chérie, qu'il appelait dans ses lettres *Tulliola nostra*, *deliciolæ nostræ* (2), redoublant sans

(1) Atticus, I, 3.
(2) I, 8, 10.

cesse les diminutifs pour exprimer toute la tendresse caressante de son âme, à mesure que le moment de la séparation approchait. Comme toutes les âmes honnêtes et comme aussi tous les hommes attelés au char de la vie publique, il eut le goût de la vie de famille, et de bonne heure, il éprouva que là se trouve le véritable bonheur comme les attachements les plus sûrs. C'est ainsi qu'en 693 il écrivait à Atticus : « Je ne me trouve à mon aise qu'avec ma femme, ma fille et mon fils. Ces amitiés que l'intérêt et l'ambition procurent ne sont bonnes que pour paraitre en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans la vie domestique (1). »

Mais toujours est-il qu'il fallut prendre son parti, et que Tullia dut quitter la maison paternelle.

Dans son nouvel état, la jeune femme vit le chagrin envahir son âme filiale. Si elle était aimée de son père, elle lui rendait bien son affection. On voit, par une lettre de Cicéron, qui date d'une époque postérieure, combien elle était heureuse et fière de tout l'honneur qu'il faisait rejaillir sur elle ; et combien elle reportait à lui tous les avantages de sa destinée. De là un retour de fortune, qui mettait en échec non pas seulement sa vie publique, mais encore son existence d'homme, ne pouvait échapper, malgré sa jeunesse, à la sagacité pénétrante de sa tendresse. Or, on était alors sur la fin de l'année 690, au moment de la conjuration de Catilina, en face des plus graves périls qui eussent assiégé la république. Il était impossible que ces périls n'atteignissent pas le consul qui était à sa tête. On acquit bientôt la preuve qu'à cet égard on n'en était pas réduit

(1) A. 1, I. 18.

aux conjectures. Une révélation ne tarda pas, en effet, à apprendre que le complot devait éclater par l'assassinat de Cicéron, l'homme le plus redouté par les conjurés. Ce n'est pas ici le lieu de raconter toutes les péripéties de ce drame émouvant qui trouva son dénouement dans l'énergie de l'illustre consul; et nous ne le rappelons que pour montrer au milieu de quelles effrayantes préoccupations s'écoula ce que nous appellerions aujourd'hui la lune de miel de Tullia. Son cœur ne reprit un peu de courage que lorsque, assistant, aux côtés de sa mère, à la célébration des mystères de la bonne déesse, en voyant la flamme brillante qui s'élevait des cendres éteintes de l'autel, les vierges sacrées eurent déclaré à Térentia que c'était un présage de sûreté et de gloire pour son mari.

Là ne devait pas s'arrêter pour Tullia les sollicitudes inquiètes de la piété filiale; mais avant de reprendre le fil des événements de la vie publique de son père dans la relation qu'ils purent avoir avec sa propre vie, disons quelques mots de son mari Pison Frugi.

Ce n'était pas un homme à qui l'avantage d'une grande naissance tenait lieu de tout le reste. Il joignait les qualités du cœur à celles de l'esprit. Les qualités du cœur nous les verrons se déployer dans une circonstance mémorable; celles de l'esprit nous sont révélées par ce passage que nous empruntons au dialogue des orateurs illustres (1): « Je n'ai connu personne qui eût plus de zèle et de travail que mon gendre Pison. Je ne vois pas même qui l'on pourrait lui préférer sous le rapport du talent; il n'y avait pas un de ses moments qui ne fût employé, soit à plaider au

(1) Brutus, 78

barreau, soit à s'exercer dans le cabinet, soit à écrire, soit à méditer; aussi faisait-il tant de progrès qu'il paraissait voler plutôt que courir. Chez lui, un heureux choix de mots élégants s'arrondissait en périodes harmonieuses, et les arguments solides et nombreux étaient relevés par une foule de pensées fines et piquantes. Son geste était naturellement si gracieux, que l'art qui cependant n'y entrait pour rien, paraissait en avoir réglé les mouvements. Je crains qu'on ne soupçonne ma tendresse d'exagérer son mérite, mais non, et je pourrais encore louer en Pison de plus grandes qualités; car, pour l'empire sur ses passions, la bonté du cœur, toutes les vertus enfin, je ne pense pas qu'aucun romain de son âge puisse lui être comparé. »

Un tel éloge justifie assez le bonheur que goûta *Tullia* dans sa courte union; il démontre, en effet, suffisamment que Pison sut reconnaître le mérite de sa femme et qu'il fut un excellent mari. Ce n'est pas chose indifférente à constater en présence des événements ultérieurs.

Nous avons dit que Tullia avait, au début de son mariage, vu son affection filiale cruellement éprouvée, alors que la conjuration de Catilina menaçait la tête de Cicéron. La fin de son mariage ne devait pas être plus heureuse que le commencement; son cœur devait être abreuvé d'amertume par une nouvelle trahison de la destinée envers son père, peu avant que la mort lui enlevât son mari.

Après le rôle si brillant que Cicéron avait eu dans Rome, en étouffant la conjuration de Catilina, il semblait que ce grand homme n'avait qu'à se reposer dans la gloire qu'il avait acquise et dans la reconnaissance qu'il avait méritée. Il n'en devait pas être ainsi. Si la tête du parti avait été coupée, il restait encore une queue

redoutable. Tous ces esprits turbulents et pervers, enrôlés à la suite de Catilina et de ses principaux complices, avaient trouvé un nouveau chef dans Clodius, qui, jadis, avait marché dans les rangs des bons citoyens pour les combattre, mais qui pensait sans doute que le rôle ne lui avait pas assez profité pour le continuer. Tout se taisait à Rome devant l'ascendant dominateur de cet homme qui ralliait autour de lui les restes de la faction anarchique. Il imposait aux citoyens les plus recommandables et les plus accrédités. Pompée lui-même, pour la grandeur de qui Cicéron avait tant fait, s'était réfugié à sa maison d'Albe, afin d'éviter de se commettre avec lui. En vain Cicéron avait député son gendre pour réclamer ses bons offices dans l'intérêt de la cause du sénat qui leur était commune, et de la sienne propre qui était plus particulièrement engagée. Voyant même que Pison avait échoué dans sa mission, il avait jugé devoir se rendre de sa personne auprès de Pompée, qui avait refusé de le recevoir pour n'avoir pas à lui donner d'explication sur sa conduite. Ainsi, par sa lâche condescendance pour l'esprit de faction, cet homme public, le premier de Rome alors, ouvrait une issue à cet essai de domination qui s'exerçait au nom de la multitude. Imprudente façon d'agir qui devait aboutir pour lui à la défaite de Pharsale et au triomphe de César, appelé un jour à être l'héritier heureux de toutes ces tentatives avortées d'autocratie tyrannique, qui empruntaient, pour se couvrir, les fausses couleurs de la démocratie !

Cicéron, se voyant abandonné, avait fini par céder à l'orage ; il avait quitté Rome. Un décret de bannissement avait été aussitôt rendu contre sa personne ; et, sur la poursuite de Clodius, le plébiscite qui le pronon-

çait, avait déclaré ses biens confisqués. Mais le séditieux tribun ne s'en était pas tenu là, et éclairé sans doute sur l'opinion qu'on avait de ses violences par le résultat de l'enchère ouverte sur les meubles de l'illustre consulaire demeurés sans acheteurs, il n'avait voulu remettre à personne le soin de sa vengeance. Il s'était mis à la tête d'une bande d'incendiaires qui avaient brûlé les maisons de campagne de Cicéron et sa maison de Rome, sur les ruines de laquelle il faisait construire le temple de la liberté.

Exilé de la grande cité sauvée par son courageux dévouement, le noble proscrit errait dans l'Italie, sans pouvoir reposer sa tête nulle part en sûreté, car la haine de son ennemi s'attachait à sa poursuite et menaçait ou épouvantait ceux qui lui donneraient asile. De Brindes, où il s'était rendu, il avait eu le dessein de se retirer en Sicile, où vivait le souvenir de ses services ; mais il s'était vu refuser l'entrée de cette île par la lâcheté de l'homme qui la gouvernait et qui lui devait sa position. Il n'osait cependant prolonger son séjour à Brindes, où il recevait l'hospitalité d'un généreux ami, Lenius Flaccus, qui n'avait pas craint de se compromettre en lui offrant un refuge ; et ne voulant pas plus longtemps attirer le péril sur sa tête, il se décida enfin à s'embarquer pour Dyrrachium, d'où il se rendit à Thessalonique, dont les habitants lui étaient fort affectionnés (1).

Quelle était en ce moment la situation de Tullia à Rome ? Il est facile de s'en faire une idée. Ses inquiétudes pour son père, sans asile et sans ressources, on les comprend ; mais elle n'avait pas seulement à trem-

(1) Atticus, l. III, 22.

bler pour lui, elle était elle-même en butte aux avanies de son ennemi. Les violences de Clodius ne s'étaient pas arrêtées devant la faiblesse d'une pauvre femme. Elle avait été exposée avec sa mère aux plus odieuses insultes. Il semble que celle-ci s'était réfugiée auprès de son gendre Pison. Pison se conduisait en galant homme; il couvrait sa belle-mère, la femme d'un proscrit, de la plus généreuse mais aussi de la plus périlleuse protection; il entourait Tullia des soins les plus délicats et les plus empressés. Il ne démentait pas par ses procédés la bonne opinion que Cicéron avait conçue de lui, quand il lui confiait le bonheur de sa fille. Mais cela durerait-il et ne se lasserait-il pas de cette conduite dévouée, si la situation continuait à être pleine d'embarras et de périls ? Voilà ce qu'il y avait à redouter.

Il semble que tous ces faits, avec les préoccupations qu'ils amenaient à leur suite, se révèlent dans une lettre d'avril 693, adressée à Térentia (1).

« Que deviendra, y écrit Cicéron, ma chère Tullia, voyez ce qu'on peut faire, le conseil me manque. Mais de quelque manière que les choses tournent, il faut ménager son honneur et son nouvel état. Vous m'écrivez que Pison nous sera toujours dévoué, j'ai de lui cette espérance. »

Cicéron trahit dans ce langage sa vive anxiété sur la situation de sa fille mariée depuis si peu de temps et à qui la condition publique de son père vaut déjà tant de chagrins. Il se repose néanmoins avec confiance sur le noble caractère de Pison, en faveur de qui le témoignagne de Térentia a bien son prix, car celle-ci a l'humeur hargneuse, c'est un fait historique incontesté. Si elle ne se plaint pas de son gendre, si elle s'en loue,

(1) F. I. XIV.

au contraire, il faut bien que les procédés généreux de ce dernier ne laissent pas une prise à la plainte.

Quand Cicéron lui recommande de ne rien faire qui puisse compromettre l'honneur et l'état de sa fille, il s'agit sans doute de ce qu'on pourrait tenter pour lui ; et il n'en veut pas, si cela peut préjudicier à Tullia.

A Thessalonique, il est accueilli à bras ouverts par Plancus, qui néglige généreusement le soin de sa propre sûreté, en lui ouvrant publiquement asile. Mais sa pensée est à Rome, et toujours attachée à sa Tullia qu'il ne cesse de suivre du regard, de Thessalonique comme de Brindes. Il écrit à Atticus que le désespoir est dans son âme et que s'il ne s'y livre pas tout entier; c'est qu'il ne doit pas faillir aux larmes de sa famille et surtout à celles de sa fille, la plus malheureuse de toutes les femmes (1).

On ne peut songer à citer toutes les lettres qu'il écrit de cette ville à Têrentia, à son fils et à sa fille; mais il faut les lire pour apprécier toute l'affliction de son âme, déchirée à la pensée du malheur des siens, et pour y reconnaître, si je puis ainsi parler, toutes les prédilections de cette affliction.

Tantôt il se plaint de ses amis qui l'abandonnent, tantôt il s'accuse lui-même des peines de sa chère Tullia, tantôt il se reproche de ne pas s'être donné la mort. Par-là, il lui eut évité tous les chagrins qu'elle ressent; il maudit son nom, qui est la cause de tous ces chagrins; s'il pleure c'est pour elle, que deviendra-t-elle sans son père? C'est sa préoccupation de tous les instants. Si parfois il reprend courage, s'il parvient à surmonter le poid de ses douleurs, c'est sa tendresse paternelle qui lui en donne la force.

(1) L. III, 19.

Il fait quelquefois un retour sur le passé, et en songeant aux jouissances que le nom dè son père lui a données, il se désespère que cette chère fille reçoive tant de sujets de déboire de celui qui, jadis, lui causait tant de joie et d'honneur (1).

Il écrit à Térentia : « Que deviendra ce pauvre enfant déjà ruiné, si vous vendez la terre. Je ne puis vous écrire à vous et à ma chère Tullia, sans qu'il m'en coûte bien des larmes. Je vous vois très-misérables. » Il y avait donc des besoins urgents, une situation pénible à laquelle ne suffisait pas toute la bonne volonté de Pison, si ce n'était pas toutefois une exagération de la sollicitude paternelle. Ce qui pourrait faire supposer que cette exagération avait peut-être la plus forte part dans ce langage, c'est que les procédés de Pison ne cessaient pas d'être fort nobles, et c'est Cicéron qui nous l'apprend dans la même lettre, car il ajoute : « Les services de Pison m'inspirent beaucoup de tendresse. »

Il est bien permis de croire que si la conduite de Pison ne laissait rien à désirer dans un moment si pénible, sans doute la noblesse de son caractère n'y était pas seule intéressée, mais encore l'attachement qu'il ressentait pour sa jeune femme qui avait les titres les plus mérités à l'affection d'un mari.

Cicéron ne devait plus revoir ce gendre dont il parle avec tant d'éloges. Il était encore en exil quand la mort frappa ce généreux caractère. Pison mourut sans laisser d'enfant ; et les vifs regrets que fit éclater le beau-père, sont une preuve irrécusable de ceux que dut témoigner sa femme (2). Si les convenances politi-

(1) F. XIV, 1, 2, 3, 4.

(2) Mon gendre Pison qui n'a pu recevoir de moi ni du peuple, la récompense de sa piété filiale. *Or. pro sextio.*

ques avaient pu être le motif déterminant du mariage, tout démontre qu'elles n'avaient pas été exclusivement consultées ; et les excellents procédés de Pison pour Tullia n'avaient pas pu rencontrer de l'ingratitude chez elle. Un cœur aussi noble et aussi bon que l'était le sien ne pouvait qu'avoir été vivement touché de ce dévouement à l'épreuve qui n'avait pas failli devant une proscription, dont le spectacle glaçait tous les courages, paralysait toutes les amitiés à Rome ; et dont les rigueurs ne s'étaient pas contentées de dépouiller la victime de tous ses honneurs mais encore de tous ses biens. Comment n'aurait-elle donc pas regretté profondément l'homme qui lui avait montré dans telles conjonctures tant de fidélité dans son affection et qui était si digne d'elle, à tous égards ?

Les funérailles de son mari, une fois accomplies, Rome n'était plus pour elle qu'une vaste solitude. Il manquait à ses côtés, le père dont les paroles pouvaient seules trouver le chemin de son cœur brisé et lui fournir les secours moraux dont elle avait besoin. Ce père était d'ailleurs frappé par l'adversité ; et la pauvre jeune veuve, était à la fois désolée par sa propre infortune et par l'infortune de celui qui vivait sur la terre étrangère à la discrétion d'une générosité qui pouvait se lasser. Recevoir de lui des consolations et lui prodiguer les siennes, c'était, lui semblait-il, tout à la fois, le devoir qu'elle avait à remplir, et l'unique satisfaction qu'elle pût goûter dans sa triste situation.

Elle songeait à se mettre en route pour aller le rejoindre et partager avec lui les dures nécessités de l'exil, quand il se produisit à Rome une réaction qui lui permit d'abréger son voyage. Clodius avait poussé si loin l'insolence de ses témérités agressives, que

Pompée avait fini par se réveiller de sa torpeur, et par rompre avec ses ménagements équivoques. Il rougissait d'avoir abandonné Cicéron, et il avait dans son repentir tardif, mais sincère, fait une démarche en sa faveur. Son intervention et le zèle du consul Lentulus avaient provoqué le résultat qui était l'objet des plus vives espérances de Tullia. Le décret de bannissement allait être rapporté, et Cicéron autorisé à rentrer dans Rome. Le Sénat devançant le peuple dans cette voie de réparation et trop heureux de voir son désir longtemps étouffé, pénétrer dans tous les esprits, avait voté un décret dont l'objet était de décerner des remercîments aux villes qui l'avaient accueilli, et d'ordonner que ses maisons de ville et de campagne seraient reconstruites aux frais du trésor public.

C'est dans ces dispositions que Tullia laissait les choses à Rome au moment où elle partait pour rejoindre son père; mais celui-ci avait été prévenu et il s'était hâté de quitter Thessalonique pour se rendre à Brindes. Son frère Quintus lui avait expédié un message pour lui envoyer le sénatus-consulte auquel il ne manquait que la sanction du peuple. Telle est l'ivresse que ressent Cicéron en apprenant ces nouvelles, que, dans le cas où la sanction serait refusée, il est décidé à venir à Rome (1).

Mais toujours est-il qu'en arrivant à Brindes, il y rencontre sa fille qui l'y attend. Se figure-t-on l'entrevue déchirante qui dut avoir lieu, quand ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre! Que de larmes mêlées de tristesse et de joie furent échangées entre eux! Quand cette jeune femme, veuve à un âge où la vie conjugale

(1) Atticus, III. 26.

semble s'ouvrir à peine — elle n'avait pas vingt ans — parut revêtue de ses longs habits de deuil, Cicéron, ne songeant plus à lui-même pour ne voir que son enfant privé par la mort de son unique protecteur, alors qu'il était dans l'exil, la pressait contre son cœur. On eût dit qu'il voulait lui rendre après coup les consolations qui lui avaient fait défaut à l'heure funèbre ; mais il n'en trouvait pas d'autres que ses larmes. En vain s'efforçait-il de lui parler, des mots entrecoupés et sans suite s'échappaient seuls de sa bouche. Il pleurait sur elle, il pleurait aussi sur son gendre qui avait acquis tant de titres à son affection pendant son exil. De son côté, Tullia oubliait sa propre douleur, en apercevant sur la figure de son père la trace de tous les chagrins qu'il avait endurés, sa pâleur, son amaigrissement, le désordre de sa barbe blanchie. Elle le trouvait à peine reconnaissable, encore que peu de temps — un peu plus d'un an — se fut écoulé depuis qu'il avait quitté Rome. Ses sanglots interrompaient ses paroles ; et ils redoublaient à l'idée que les souffrances paternelles avaient dû être cruellement accrues par les siennes.

Après ce premier moment donné à l'explosion de sa douleur, Cicéron, se remettant ou affectant de se remettre de son émotion, prit une attitude plus calme et plus grave, et d'une voix qu'il s'efforçait de rendre sereine, il lui tint un langage qu'elle était bien faite pour comprendre : « Il fallait se roidir contre les coups du sort, en songeant que c'était le propre des âmes fortes et qui s'élevaient au-dessus des autres, que de résister à l'adversité. Qu'y avait-il du reste de durable sur cette scène changeante et mobile de l'univers ? Tout s'y renouvelait sans cesse. L'histoire des familles, comme l'histoire des états, était pleine de ces renver-

sements subits de fortune ; et l'on avait vu de tout temps les plus grands caractères frappés comme les autres, et ne pouvant vaincre la destinée, ne pas se laisser dominer par elle. » Passant à un ordre d'idées plus humain, Cicéron ajouta que sa fille était trop jeune, du reste, pour que sa situation ne se renouât pas ; et que les services, un moment méconnus, mais non oubliés, de son père, lui rouvriraient un jour les portes d'une nouvelle et brillante alliance.

Au milieu des épanchements de cette tendresse mutuelle, et quand le baume consolateur coulait rapidement dans le cœur de Tullia, tout à coup le bruit commence à se répandre, à Brindes, que Cicéron vient d'arriver et qu'il se rend à Rome où il est rappelé. Malgré ses efforts pour passer incognito, sa présence est découverte et les ovations se préparent. C'est le 5 août 697 qu'il était entré dans la ville ; sa fille l'y avait précédé. Le 8, il comptait prendre la route de Rome. Il venait de recevoir une nouvelle lettre de son frère Quintus, qui lui annonçait que les choses avaient tourné mieux encore que ne l'espéraient ses amis, et que la loi de son rappel avait passé dans les comices par centuries, où toute l'Italie était accourue et où tous les ordres et tous les rangs avaient fait paraître une ardeur merveilleuse. Ces faits que nous connaissons par une lettre à Atticus, qui contient les détails les plus précis et les plus intéressants sur cet épisode de sa vie (1), nous font comprendre combien il devait être pressé de rentrer à Rome, toute joyeuse de le revoir.

Il veut donc se mettre en voyage, sans retard. Seize

(1) L. IV., 1.

mois ont passé depuis le moment où il a mis le pied sur la terre de l'exil, c'est un siècle pour lui; et il est impatient de revoir sa famille, ses amis, ses clients, le sénat, cette ville enfin où sont attachés tous ses souvenirs de gloire et de bonheur.

Vaine espérance! Mais du moins le retard qu'il éprouve à satisfaire son plus ardent désir va être racheté par de bien délicieuses jouissances pour son amour propre.

Le *citium* ou *cisium*, espèce de voiture à deux roues, qui passait pour le véhicule le plus rapide chez les Romains, l'attend à la porte de son ami Lenius. Tous les préparatifs sont faits pour le départ, et il ne reste plus qu'à y entrer. A ce moment, la population se rassemble à flots tumultueux et fait entendre la voix de ses sympathies et le cri de son enthousiasme. Elle ne veut pas laisser partir l'homme illustre dont le génie l'enflamme d'admiration, dont les services l'émeuvent de reconnaissance, dont les malheurs la pénètrent de pitié, avant qu'il ait recueilli tous les honneurs qu'elle veut lui rendre. Comment se dérober par la fuite, car c'en serait une, à des hommages qui partent de tous ces cœurs profondément émus.

Il y a quelque chose qui ajoute encore à l'émotion que ressent cette population, c'est de voir cette veuve d'un des plus nobles citoyens de Rome qui brille de toutes les grâces de la jeunesse, et dont la physionomie pleine d'expression porte le cachet d'une joie mêlée de tristesse qui la rend plus touchante encore; car on devine que son âme est partagée entre deux sentiments, la satisfaction qu'elle éprouve de l'empressement dont son père est l'objet et le chagrin de la perte d'un mari qui a noblement porté le fardeau de la disgrâce de son

beau-père, sans avoir pu jouir des honneurs glorieux de ce retour éclatant de popularité.

Ce n'est pas seulement à Brindes que les manifestations de l'allégresse publique accompagnent Cicéron et sa fille ; sur toute la ligne des villes qu'ils ont à traverser, ils trouvent les populations sur pied, pour leur faire accueil. Comment se refuser à l'honneur de ces réceptions qui se multiplient sur leurs pas et où se révèle le souvenir, consacré par la gloire, des services de l'illustre consulaire, où se témoigne un culte véritable pour l'homme éminent en qui se personnifie le génie de l'éloquence romaine! Comment s'arracher à ces démonstrations enthousiastes, qui se traduisent en fêtes publiques, en compliments et en acclamations, et refuser de s'arrêter dans des lieux où l'on est si heureux de posséder le noble cortège ! Les campagnes elles-mêmes ne veulent pas rester en arrière des villes ; elles envoient leurs députations pour participer aux honneurs qui lui sont rendus ; et une multitude de curieux accourt de toutes parts pour jouir d'un spectacle sans égal jusqu'à ce jour.

Plutarque, mieux informé que nous ne pouvons l'être, déclare que Cicéron lui-même était au-dessous de la vérité, lorsque plus tard, dans l'*Oraison pour Murena*, il disait que l'Italie tout entière l'avait porté à Rome sur ses épaules. Si bien son retour avait donné lieu aux transports les plus vifs de la sympathie publique et avait eu tous les caractères du plus éclatant triomphe ! Douce et profonde satisfaction pour celui à qui s'adressaient de tels hommages, qui n'étaient pas rendus à la puissance, mais à la gloire ! Douce et profonde jouissance pour cette fille qui l'accompagnait et dont la jeunesse avait été assez éprouvée par l'exil

de son père, par le mort de son mari, pour avoir le droit de goûter quelques moments de joie sereine, en compensation de toutes les amertumes du passé. Il avait donc bien raison, ce tendre père, lorsque, consolant sa fille, il l'engageait à ne pas desespérer de l'avenir; mais l'avenir avait ses mystères, mystères douloureux que nul ne pouvait pressentir alors et dont nous n'avons pas à soulever le voile en ce moment.

Quand ils furent aux abords de Rome, tout ce qu'il y avait de citoyens considérables vint à leur rencontre. Arrivés à la porte Capène, ils trouvèrent tous les degrés du temple de Jupiter inondés des flots de la population, qui témoigna sa joie par des applaudissements et suivit les pas du noble exilé jusqu'au Capitole, où il se rendit immédiatement pour remercier les dieux de son retour. Ce fut donc en triomphateur que Cicéron rentra dans cette ville qui l'avait chassé quelques mois avant, en récompense de ses services. Ainsi se comporte la multitude, extrême en tous ses sentiments, passant avec une égale facilité de la haine à l'amour et relevant ses idoles avec autant d'entraînement qu'elle en a mis naguère à les renverser par un de ces caprices de mobilité qui lui sont familiers !

Cicéron ne put se rendre à sa maison du mont Palatin, démolie par la furie vindicative de Clodius et sur les ruines de laquelle s'élevait le temple de la liberté; mais en attendant qu'elle fut reconstruite aux frais de l'État, une maison particulière dût être mise par le Sénat à sa disposition.

C'est dans cette nouvelle et provisoire demeure que quelques chagrins domestiques l'attendaient. Il avait beaucoup d'amitié pour son frère Quintus, qui s'était compromis dans son intérêt lors de sa proscription. A

son retour, il le trouva brouillé avec sa femme Térentia, et les torts de celle-ci lui parurent flagrants. Elle avait dû lui faire un assez froid accueil à lui-même au moment de sa rentrée dans Rome ; et l'on peut juger, par quelques traits de sa correspondance, qu'elle ne prenait pas grand'peine pour effacer ce premier mécontentement. Térentia avait l'humeur difficile et le caractère impérieux. Quand elle est jeune encore, une femme avec ces défauts se fait plus facilement pardonner ; quand elle vieillit, on les excuse moins aisément, et d'ailleurs c'est un mal qui ne se corrige pas avec les années ; car il en est de ce mal comme du vin, la pointe d'aigreur s'augmente avec le temps. Il y a dans cette situation rendue, on le voit, assez mauvaise par la faute de Térentia, comme une première semence d'hostilité qui finit plus tard par aboutir à une rupture complète.

Dans une lettre à Atticus, qui est datée de son retour à Rome, Cicéron dépose dans le sein de ce vieil et intime confident de ses plus secrètes pensées, le chagrin qui le tourmente. Il le fait discrètement, selon son usage, quand il touche à ses affaires domestiques. Après avoir parlé de ses *profondes inquiétudes*, il ajoute immédiatement : *Ma fille et mon frère m'aiment tendrement* (1). Le plus entier silence est gardé sur Térentia, mise en dehors de ce concert d'affection : preuve certaine et manifeste des soucis que celle-ci continuait à lui causer et de l'indifférence qu'elle apportait au soin de guérir une première blessure !

C'est dans l'automne de 696 que se passaient les incidents domestiques dont il vient d'être question.

Cicéron avait repris alors à Rome tout l'éclat de sa

(1) Atticus, IV, 2.

position et recouvré toute la plénitude de son crédit. Sa maison redevenait, comme par le passé, le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus éminent pour le rang, la naissance et les lumières. Tullia ne pouvait qu'être recherchée à plus d'un titre. Ce n'était plus cette jeune fille qu'on avait vue dans la maison de son père, brillant de toutes les grâces timides d'un âge qui touche à l'enfance par ses limites et dont les qualités de l'âme et de l'esprit n'avaient pu révéler encore leur entier épanouissement; c'était une jeune femme dont les années avaient développé la vive et spirituelle physionomie, dont le caractère s'était trempé par l'épreuve, dont la sensibilité était devenue plus exquise, dont l'esprit avait mûri dans les entretiens de son père, à mesure que le bénéfice de l'âge avait apporté son aide à l'aptitude primitive d'une intelligence heureusement douée. Dans une lettre à son frère Quintus, datée de Thessalonique, en juin 695 (1), il la peignait en ces termes : « Quelle fille! que de piété, de modestie, de mérite; une fille en qui je retrouve mes traits, mes discours, mes pensées! »

On comprend qu'avec de tels avantages associés au nom de son père, qui, bien loin de descendre à la persécution, s'était élevé dans l'estime publique, ce devait être un parti très-brillant que Tullia et un parti très-sollicité.

Parmi les prétendants qui s'empressaient autour du père pour obtenir la faveur de devenir l'époux de sa fille, se rencontrait un personnage qui ne nous est connu que par son surnom ou sobriquet de *Crassipès*. Il appartenait certainement à quelque grande maison de Rome

(1) L. I, 3.

et très-probablement à la famille Furia, d'où était sorti, il y avait plus de trois siècles, le vainqueur des Volsques et des Gaulois, l'illustre Camille. On l'induit d'un passage de Tite-Live où il est question d'un Furius qui portait ce même surnom de Crassipès (1), que l'on peut supposer être demeuré à sa race. Ce n'est là toutefois qu'une conjecture.

Ce que l'on peut affirmer plus sûrement, c'est qu'il y eut à Rome, du temps de Cicéron, un préteur de Bythinie et un sénateur de ce nom (2). Ce préteur et ce sénateur étaient, on peut bien le présumer, le même personnage; et si l'identité de ce personnage avec celui qui rechercha la main de Tullia était justifiée, il n'y aurait plus de doute à avoir sur la condition élevée de ce dernier. Toutefois, si cette identité n'est pas un fait prouvé, elle est du moins un fait infiniment probable.

Mais, quoi qu'il en soit, comme Crassipès n'a guère joué dans l'histoire de son pays qu'un rôle très-obscur, puisque nous ne voyons nulle part son nom attaché à un événement de quelque importance, il nous est bien permis de supposer, si nous le rencontrons dans le sénat ou dans une préture, qu'il devait plutôt sa place à ses aïeux qu'à lui-même.

Il était donc incontestablement d'illustre souche; mais son nom de Crassipès, qui était pour lui un surnom comme Frugi l'était pour Pison, ne nous apprend rien sur la famille d'où il sortait, à moins qu'on n'acceptât l'hypothèse, très-vraisemblable du reste, qu'autorise le passage de Tite-Live que nous rappelions tout à l'heure.

Dans le printemps de l'année 697, Cicéron écrit à son frère Quintus pour lui communiquer le mariage

(1) T.-L., l. XXVIII, 42.
(2) F. XIII, 9.

de sa fille, et la joie de son âme parait transpirer dans ces lignes : « Notre chère Tullia, qui vous aime tendrement, épouse Crassipès, et je crois l'affaire conclue. » Remarquons en passant cette phrase incidente — qui vous aime tendrement — elle semble une pierre dans le jardin de Térentia, qui, nous le savons, ne partageait guère ce sentiment (1). Cicéron écrit à la même époque au proconsul Lentulus, pour le remercier des félicitations qu'il lui a adressées au sujet de ce mariage : « Je souhaite à présent que cette alliance tourne à notre satisfaction et je l'espère (2). »

Le contrat de fiançailles, les *sponsalia*, comme on l'appelait chez les Romains, fut conclu le 4 avril 697. Dans ce contrat, ainsi que les choses se passent chez nous, on stipulait la dot qui était comptable *en trois* paiements. A cette occasion, le futur donnait ordinairement une fête et il présentait à sa future, à titre de garantie de l'engagement qu'il prenait avec elle, un anneau qu'elle plaçait au dernier doigt de la main gauche; c'était un emblême, parce que les Romains croyaient qu'il y avait là un nerf qui de ce doigt communiquait au cœur. Après ces préliminaires accomplis, on fixait le jour de la célébration du mariage.

Cette célébration a-t-elle eu lieu pour Tullia? Le mariage a-t-il dépassé la limite du contrat de fiançailles et est-il devenu un fait définitif par l'accomplissement de l'acte solennel qui formait le lien de droit? J'en doute pour mon compte, mais je dois dire que l'opinion contraire au doute que j'exprime a prévalu (3).

(1) Q. l. II, 4.
(2) F. l. I, 7.
(3) V. Midleton et Leclerc.

Si cette opinion contraire était admise, comme le mariage aurait duré peu de temps et que le décès du mari rencontrerait d'un autre côté des objections très-sérieuses, il faudrait admettre qu'il se serait dissous par le divorce. C'est bien du reste la conclusion à laquelle ont abouti les critiques modernes qui ont été obligés de recourir au divorce pour expliquer la courte durée de cette union, malgré bien des raisons qui me paraissent militer contre l'hypothèse du divorce.

La première de ces raisons que l'on rencontre sur son chemin, c'est l'assertion de Plutarque qui ne donne à Tullia que deux maris, Pison et Dolabella. Il est vrai que l'on a combattu l'autorité de Plutarque, nous verrons bientôt si c'est avec succès.

La seconde raison, c'est qu'il fallait démontrer comment il pouvait se faire qu'une femme d'un aussi grand mérite et d'une aussi pure renommée que Tullia eut pu être répudiée sans motif par un homme sur le compte duquel il ne nous est parvenu aucun reproche formulé.

La troisième raison, c'est qu'il est assez extraordinaire que Cicéron eut conservé des relations d'amitié — ce qui est un fait constant — avec celui qui aurait traité ainsi, sans y être autorisé par rien, une fille qu'il aimait si passionnément.

L'invraisemblance qui semble exister à ce triple point de vue n'a pas arrêté les critiques modernes; et voici comment ils ont raisonné leur opinion. On va voir si la solution du problème répond à ses données.

Selon eux, à la période de la république romaine où l'on était alors, les mœurs primitives s'étaient beaucoup relâchées, le divorce, qui jadis avait été considéré comme une exception fort rare et très-irrégulière, du reste, était entré dans les habitudes, à tel point que

c'était devenu le fait commun et normal. Le goût capricieux des passions, la légèreté des caractères suffisaient pour amener et même pour justifier la rupture du lien nuptial, sans qu'il fût nécessaire d'avoir des motifs graves, des griefs sérieux pour y recourir et le légitimer. On pouvait donc se passer la fantaisie du changement dans la vie régulière du gynécée, si l'on en éprouvait le besoin, sans obstacle et même sans inconvénient pour personne; car ni le mari qui demandait ou subissait le divorce, ni la femme à son tour, quel que fut son rôle à cet égard, n'avaient aucune atteinte injurieuse à en recevoir dans leur dignité ou leur honneur.

Pour appuyer cette thèse, qui nous paraît étrange à nous dont l'état social repose, il est vrai, sur d'autres bases, on s'étaie beaucoup sur une lettre de Celius à Cicéron, dans laquelle se rencontre le passage suivant dont on fait ressortir un argument que l'on présente comme décisif (1) : « Paula Valéria, sœur de Triarius, a divorcé d'avec son mari le jour où il devait arriver de la province qu'il gouvernait, et cela sans raison. »

J'avoue que je suis disposé à me méfier beaucoup d'une affirmation présentée avec cette désinvolture de langage qui ne s'en tient pas là, du reste, car ce qui suit est tout à fait dans le goût des chroniques scandaleuses les plus décolletées. Il ne suffit pour justifier la méfiance que de remettre le texte entier sous les yeux du lecteur; mais avant de le faire, qu'une seule observation me soit permise.

Je suppose que, dans 18 ou 20 siècles, après une

(1) F. VIII, 7.

éclipse de notre civilisation produite par une nouvelle invasion de la barbarie, on fût réduit, pour en retrouver les traces, à refaire le travail que nous faisons en ce moment sur l'antiquité. Si, par hasard, quelques-uns de nos feuilletons du jour avaient survécu à la destruction, plus particulièrement ces feuilletons qui, sous le titre de *Courrier de Paris*, défrayent la curiosité oisive de nos lecteurs du jour, les érudits de l'époque, qui jugeraient de l'état normal de notre société en puisant leurs notions dans l'étage inférieur de nos grands journaux, ne risqueraient-ils pas de faire fausse route? Certes, à travers beaucoup de fantaisies dont l'imagination fait le plus souvent les frais dans ces œuvres légères, destinées à amuser un public complaisant, il n'est pas impossible qu'il n'y ait du vrai; mais ce vrai est un vrai exceptionnel, et il serait souverainement injuste d'en conclure que les choses morales de notre société n'allaient pas autrement que ne les faisait marcher le feuilleton.

Ceci dit, voici maintenant la suite de la lettre de Celius; et on va juger, par le ton général de cette lettre, du degré de confiance que mérite l'écrivain, et s'il y a là, par conséquent, des éléments suffisants pour formuler une proposition générale. « Depuis votre absence il est arrivé à Rome bien des choses de ce genre (il s'agit du divorce de Paula Valéria, on ne l'a pas oublié) qui paraissent fort incroyables. Servius Ocella n'aurait jamais persuadé personne qu'il était adultère, s'il n'avait été pris deux fois en flagrant délit, dans l'espace de trois jours. Vous me demanderez où, c'est, en vérité, où je ne voudrai pas. Mais je veux vous laisser quelque chose à demander aux autres. J'aime assez qu'un proconsul victorieux (Cicéron était alors en

Cilicie, où il venait de remporter une victoire sur les rebelles du mont Amanus) demande avec quelle femme un homme a été surpris. »

Je fais, du reste, mes réserves sur cette lettre qui ne contient pas tout ce qu'on veut y voir; mais avant de les articuler, n'est-on pas frappé du caractère de ce langage? Ne dirait-on pas un mari malheureux qui rit de sa mésaventure avec une insouciance quelque peu cynique. Au théâtre, nous voyons bien un peu de cela; mais dans le monde, il faut bien en convenir, c'est plus rare, dans le monde d'aujourd'hui du moins; et le feuilleton lui-même ne se permettrait pas une licence dont la prétention factieuse est d'un goût aussi équivoque.

On peut se le demander à présent, un correspondant qui parle sur ce ton, peut-il nous inspirer grande confiance? pouvons-nous le croire sur parole quand il nous dit que Valéria s'est empressée de courir sus au divorce, lorsqu'elle a appris le retour de son mari; *et cela sans raison.*

Si même malgré les motifs que nous avons de suspecter sa parole, nous nous décidions à y croire, devrions-nous penser que ce n'est pas là un fait exceptionnel et que les choses ne se passaient pas autrement dans la société romaine? D'ailleurs, et c'est ici où naturellement se placent nos réserves, comment Celius qualifie-t-il l'acte de Valéria? de *fait incroyable:* Si ce fait est incroyable, il n'est donc pas si commun; et il faut bien dès lors ne pas l'admettre comme base d'argument, pour établir que, sans motif, un homme bien né, un homme qui avait mérité le choix d'un père aussi ombrageux à l'endroit du bonheur de sa fille, que l'était Cicéron, un homme avec qui il parait

avoir eu les meilleures relations, après l'époque qu'on assignerait au divorce prétendu, eut rompu légèrement des liens qui auraient été solennellement contractés, alors que sa femme ne lui donnait ni raison, ni prétexte de le faire par l'irréprochabilité de sa conduite.

J'aime bien mieux l'opinion de Plutarque, qui est plus conforme, à toutes les vraissemblances morales. Il est vrai que Plutarque ne nomme pas Crassipès et le silence gardé sur un homme qui était entré cependant, dans les préliminaires du mariage, s'il n'était pas arrivé à la conclusion, a été cause qu'on a élevé des doutes sur le soin qu'il aurait mis à éclaircir ce point historique de la vie de Tullia. Mais observons tout d'abord, que ce n'était pour lui, après tout, qu'un accessoire dans la vie de Cicéron, auquel il n'a dû prêter qu'une attention fugitive; et puis ce silence peut très-bien s'expliquer, si l'on admet que le mariage avec Crassipès, n'ayant pas été définitivement conclu, il n'a pas eu à s'en occuper. Sans doute, s'il eut écrit la biographie de Tullia, il eut été plus explicite; et il eut parlé avec quelques détails d'un contrat de fiançailles qui n'avait pas été suivi d'effet; mais n'écrivant que celle de Cicéron, il n'avait à nous parler d'elle qu'en quelques traits précis qui résumassent sa destinée. Ce résumé eut été incomplet si Crassipès n'y avait pas figuré comme mari de Tullia, s'il l'avait été réellement. D'où la conséquence que si le mariage avait été célébré, il en aurait nécessairement parlé, tandis que s'agissant uniquement d'un contrat de fiançailles, il n'avait pas à le mentionner. Ainsi son silence sur le mariage, prouve que le mariage n'a pas eu lieu; mais son silence sur le contrat de fiançailles, n'infirme en rien la vérité de son récit.

Quand on s'est efforcé de combattre l'assertion de Plutarque, en prétendant qu'il avait ignoré le fait, on a oublié une chose, c'est que les documents à l'aide desquels on a cherché à ruiner son autorité, il les possédait comme nous, et de plus, il en avait d'autres que nous ne possédons plus. Il avait en effet sous les yeux une multitude de lettres de Cicéron, qui sont perdues aujourd'hui, celles de Tullia dont il ne reste plus une seule. Il avait de plus les mémoires écrits *sur la vie* politique et privée de Cicéron, par son affranchi Tiron, qui avait vécu au sein de la famille et avait été le dépositaire de tous ses secrets. Ces mémoires qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, étaient très-volumineux ; et c'était le journal le mieux tenu de tous les actes qui concernaient, non pas seulement l'orateur, l'homme politique, mais l'époux et le père. Nous savons en effet tout ce que devait contenir de précieux détails cet ouvrage par plus d'un témoignage de ceux qui avaient pu le lire. Aujourd'hui que la Turquie abaisse devant l'Europe sa grande muraille pour laisser passer notre civilisation, si jamais on vient à retrouver tous ces documents qui nous manquent, dans la bibliothèque de quelque couvent perdu au fond de l'Asie mahométane, ou sur quelque palimpseste appliqué à un autre usage, on risquera fort de voir bien des conjectures de l'érudition passées à l'état de vérité admise, ruinées par la découverte de la vérité elle-même qui leur donnera le plus éclatant démenti.

Ce n'est pas tout encore que l'induction qui ressort du silence gardé par Plutarque sur le compte de Crassipès, il faut y ajouter un argument puisé dans les textes mêmes qui, en parlant de l'alliance, ne mention-

nent que le fait des fiançailles et ne disent pas un mot de la célébration du mariage.

Ainsi deux lettres adressées par Cicéron à son frère Quintus ont trait uniquement à ce fait. Dans la première de ces lettres, écrite à la date des premiers jours d'avril 697, il dit que sa fille a été fiancée à Crassipès, le 4 de ce mois ; dans la seconde, qu'il a donné le repas de fiançailles à la date du 6 (1).

Sans doute dans l'hypothèse d'une union qui n'aurait pas été plus loin que le contrat de fiançailles, il resterait à expliquer la cause qui l'aurait empêché d'aboutir ; et puis, il faut bien se demander comment Cicéron n'aurait pas conservé un souvenir plus amer de cette rupture des préliminaires du mariage.

On conviendra toutefois que l'objection sous ce dernier rapport, si elle existe dans l'hypothèse de cette rupture, est bien moindre que dans celle du divorce; et il est bien plus facile d'y répondre en ce cas que dans l'autre. La réponse viendra en son temps; on verra alors que la difficulté tirée des relations amicales continuées entre Cicéron et Crassipès, insoluble suivant moi, dans l'hypothèse du divorce, peut se résoudre aisément dans celle de la rupture du contrat de fiançailles ; et l'argument opposable aux deux situations, ne créant un obstacle insurmontable que pour celle-là, finit par se retourner en faveur de celle-ci.

Quant aux motifs qui auraient pu empêcher la conclusion du mariage, voici ce semble, ce qu'on peut présumer.

La dot des femmes chez les romains était payable comme chez nous, le jour de la célébration du mariage

(1) F. L. II, 5 et 6.

ou à court terme, lorsqu'il y avait trois paiements suivant le mode ordinaire. Or, Cicéron, à son retour de Thessalonique, avait trouvé sa fortune en désarroi. Il dut ajourner cette célébration jusqu'à ce qu'il eut réparé les brèches de l'exil. On sait que le sénat avait rendu un décret portant que ses maisons de campagne et sa maison de ville seraient rebâties aux dépens du trésor public. Il ne paraît pas que ce décret fût exécuté d'une façon suffisamment réparatrice, car il se plaint quelque part, dans sa correspondance, de l'insuffisance des indemnités qui lui auraient été allouées. Dans une lettre à Atticus, il accusait une situation fort obérée (1). « Il s'était, disait-il, abîmé de dettes pour bâtir Tusculum et Pompeï. » Par une lettre postérieure au même (2), on apprend qu'il reçut 2 millions de sesterces pour sa maison de Rome (3). Or, si c'était là le prix qu'il en avait payé, il y avait dépensé une somme égale pour l'embellir. Il obtint 500,000 sesterces pour Tusculum et 250,000 pour Formies (4). Ce sont surtout ces deux chiffres qui lui paraissent dérisoires. « Leur évidente injustice déplaît à tout le monde, » dit-il. Il récrimine contre les gens « qui ne veulent pas laisser revenir les ailes qu'ils ont coupées. » Les réparations de Formies lui coûtent énormément. Il a mis en vente Tusculum qu'il n'a pas les moyens de reconstruire, car la générosité de ses amis est épuisée. Dans une nouvelle lettre adressée à un autre ami, Lentulus, à la date de septembre 699 (5), il se plaint de ce qu'en restaurant sa

(1) L. II, 1.
(2) L. IV, 2.
(3) 400,000 fr., suivant l'évaluation de M. Letronne.
(4) 100,000 fr. et 50,000 fr., suivant la même évaluation.
(5) F., I, 9.

fortune, on ne s'est occupé que de sa tête et nullement du reste de son corps.

La situation ne devait pas être réglée quand il écrivait, deux ans après, en septembre 699, que sa réconciliation avec Crassus avait eu lieu dans les jardins de Crassipès, son gendre. Il pouvait le traiter de gendre en vertu de son contrat de fiançailles, sans que la célébration du mariage eut été accomplie. Les *sponsalia* étaient un lien de droit et d'usage qui autorisait le titre sans qu'il y eut le lien de l'âme et du corps que donnait seul l'acte de célébration.

Une preuve bien manifeste que la qualité de gendre donnée dans cette lettre n'implique en rien le fond des choses, c'est qu'à la même époque, vers la fin de 699, Atticus s'occupait de sa fille pour un autre mariage, et il lui répondait : « Je penserai à ce que vous me proposez pour ma fille, puisqu'Aurélien vous a assuré que c'est une bonne affaire (1). »

A l'appui de cette opinion qui nous paraît la plus probable, à savoir qu'il n'y aurait pas eu de mariage consommé parce qu'il n'a pas dû y avoir de divorce, on peut invoquer le silence de la correspondance gardé sur le compte de Crassipès à l'endroit d'un fait aussi grave que l'aurait été ce divorce. C'était une injure sanglante pour tout le monde qu'un divorce, et pour un père tel que Cicéron, plus sanglante que pour un autre ; comment n'en eut-il pas dit un mot, comment n'en eut-il pas exprimé une plainte? Dira-t-on que la chose était tellement passée en habitude qu'elle n'excitait ni étonnement, ni ressentiment. Mais s'il en est ainsi, d'où vient l'irritation que témoigne plus tard Cicéron à

(1) IV, 6.

la seule idée que son nouveau gendre Dolabella songe au divorce? Bien qu'il ait toute sorte de raisons de le ménager, son amertume se trahit néanmoins en termes fort peu couverts. Comment aurait-il été plus retenu à l'égard de Crassipès, personnage très-obscur dans la vie publique, vis-à-vis de qui il n'y avait pas nécessité de se composer et qui n'ayant pas l'avantage de racheter son insuffisance dans l'état par l'amitié toute puissante de César, ne pouvait être redoutable à aucun titre.

Une seule raison dans la supposition du divorce pourrait expliquer le silence gardé par Cicéron, ce serait une lacune dans sa correspondance. Mais pour que l'argument eut quelque solidité, il faudrait que nous ne trouvassions pas dans cette correspondance, même la preuve que les relations de Cicéron avec Crassipès n'avaient pas pris une tournure fâcheuse.

Ne vaut-il pas mieux, pour concilier toute chose, résoudre la difficulté dans ce sens, que si nous avions ce qui nous manque de la correspondance, nous y trouverions la démonstration complète que le mariage ne fut pas conclu; et nous aurions ainsi la confirmation de la version de Plutarque.

Je suis tellement éloigné d'admettre un divorce que rien ne justifie et que rien ne démontre, que s'il fallait renoncer, au dire de Plutarque, et il n'y a pas de raison de le faire, j'aimerais mieux supposer encore que le mariage avec Crassipès aurait fini par le décès de ce dernier plutôt que par la rupture du lien légal. Je sais que contre cette supposition il s'élève bien des objections; objections puisées dans la correspondance elle-même, d'où il semble résulter que Crassipès était en vie au moment du mariage de Tulia avec Dolabella; mais à la distance où nous sommes de l'an-

tiquité et dans l'ignorance où l'on est de tant de choses, serait-il bien facile de contredire victorieusement l'opinion qui prétendrait que rien ne prouve que le Crassipès, dont il s'agit, en dernier lieu, dans cette correspondance, soit le même que celui qui aurait contracté mariage avec Tullia ?

Toutefois, c'est là un terrain sur lequel j'hésite à me placer et ce serait, j'en conviens, courir les aventures dans le champ des hypothèses. Il est plus sûr de se mettre à couvert derrière l'opinion de Plutarque, mieux renseigné au demeurant que nous ne pouvons l'être, et c'est décidément à cette opinion, il me semble, qu'on doit se tenir.

Je disais tout à l'heure que, si le divorce avait eu lieu, Cicéron aurait trahi quelque part dans sa correspondance l'humeur que cette conduite lui eut donnée, tandis qu'il n'en était rien et qu'il n'en devait être rien, puisqu'il ne paraît pas que ses relations avec Crassipès eussent cessé. En le disant, je me fesais à moi-même cette objection que la rupture du contrat de fiançailles était néanmoins un assez mauvais procédé qui, sans blesser aussi profondément que le divorce, avait bien son côté offensant. De là naissait une situation qui sans se traduire en une hostilité ouverte et une rancune profonde, comme aurait pu le faire le divorce, avait dû froisser l'âme paternelle et par suite avoir eu son retentissement au dehors, si modéré qu'en eut été l'expression, si court qu'en eût été le terme.

Ce ressentiment mitigé et peu prolongé que paraît avoir engendré une semblable situation, me semble se révèler dans deux lettres à Atticus. Nous pouvons mesurer là le degré et même la durée de la piqûre, si je puis employer cette expression.

Voici ce que contiennent ces deux lettres écrites, l'une en 703, l'autre en 704.

Dans la première, celle de 703, Cicéron dit à son ami, qu'il a écrit à tous les sénateurs excepté à l'un d'eux qui se plaint et à Crassipès (1).

On a conclu de ce silence gardé vis-à-vis de Crassipès qu'il le boudait à cause du divorce. La conclusion va beaucoup trop loin. Admettons comme on l'a fait, que l'omission de Cicéron vis-à-vis de Crassipès, a été volontairement calculée, sous l'impression d'un souvenir pénible, toujours est-il que le ressentiment est sans doute bien léger. Quoi, pas une phrase incidente de vif et amer mécontentement qui eut mis à découvert la plaie encore saignante de son cœur, s'il y avait eu divorce. Rien de plus que le nom de Crassipès. *Cela* se comprend s'il n'y a eu que la rupture du contrat de fiançailles. Il est tout simple qu'on n'en ait pas plus d'humeur. Un contrat de fiançailles peut se défaire sans qu'il en résulte de l'irritation profonde. On peut bien ne pas conserver de l'intimité avec celui qui l'a brisé; mais ce n'est pas un ennemi qui vous a fait au cœur une blessure incurable, comme celui qui, après avoir eu avec une femme les relations du mariage, la renvoie de sa couche brutalement et avec mépris. Et celui qui aurait eu sa fille ainsi traitée, c'est Cicéron, l'homme que nous savons ressentir si vivement les injures et qui d'ailleurs aime si tendrement sa fille! Pour se venger d'une telle offense, il lui eut suffi de ne pas écrire à Crassipès, quand il écrivait à tout le monde; et rencontrant ce nom sous sa plume, il n'eut pas trouvé une de ces expressions poignantes qui eussent témoigné

(1) V. I, 1.

combien elle était profondément incisée dans son âme.

Mais il y a plus encore, et la petite bouderie du silence qui eut été la seule marque de son ressentiment, est dissipée bien vite, ainsi que nous l'apprend la lettre de 704.

Dans cette lettre, il raconte que Crassipès est venu le trouver à sa maison de campagne de Formies, pour lui donner des nouvelles de Pompée, qu'il avait laissé à Brindes. Il fallait donc que l'impression d'humeur fût bien légère pour avoir laissé si peu de trace qu'elle est effacée à l'heure qu'il est, puisque Crassipès est venu descendre familièrement à la maison de campagne de Cicéron et réclamer son hospitalité. Il est vrai qu'il tient à l'entretenir d'une cause qui leur est commune; mais la politique ne suffirait pas à expliquer toute seule le caractère intime de cette visite, s'il y avait eu entre eux une ligne de séparation aussi profondément tranchée que celle du divorce. Rien ne nous autorise à penser qu'on fût moins susceptible chez les romains qu'on ne l'est parmi nous à l'endroit des sentiments de la famille, et que le renvoi d'une femme du domicile conjugal fut une de ces offenses légères que l'on pardonnait facilement. Cela touche à des intérêts infiniment trop respectables et qui reposent d'ailleurs sur des bases trop peu variables, chez les nations civilisées, pour qu'il en fut autrement alors qu'il n'en est aujourd'hui. Il faut donc reconnaître que la visite de Crassipès à Formies, est une raison de plus pour ne pas admettre que ce divorce ait eu lieu et nous l'ajoutons à toutes celles que nous avons précédemment exposées et qui nous paraissent militer victorieusement contre une supposition qui n'a pour elle aucune vraisemblance morale.

On peut s'étonner peut-être de la vivacité que je mets à repousser l'hypothèse des critiques modernes; je vais en dire franchement le motif.

Bien qu'après tout, la bonne renommée de Tullia n'eut pas été entachée par un divorce qu'elle n'aurait ni provoqué, ni mérité, car l'humeur inconstante et légère d'un homme qui quitte sa femme par caprice, ne prouve rien contre elle, néanmoins il me semble que cette belle et pure physionomie pourrait avoir à en souffrir auprès de la postérité. C'est peut-être l'effet d'une délicatesse moderne exagérée; mais nous nous faisons peu à l'idée de voir une femme abandonnée par un mari qui passe trop aisément dans les bras d'un autre. Alors que le divorce était permis par nos lois, ce n'était pas d'un œil favorable que l'opinion voyait ces changements d'état; et je ne pense pas que l'influence des idées religieuses fût la seule cause de ses répugnances. Ce qui le démontre, c'est que les personnes d'un culte qui admet le divorce les éprouvent au même degré. Cela tient à un sentiment inné du cœur humain, développé sans doute par la civilisation, mais dont le fond primitif est indépendant d'elle. Il y a une certaine pudeur dans notre âme qui est offensée à la pensée qu'une femme que nous avons toute raison d'estimer, puisse, devenant l'épouse d'un autre, avoir à rencontrer sur ses pas un premier mari. La loi peut légitimer une seconde union du vivant de celui-ci, mais il y aura toujours pour la proscrire l'instinct très-énergique des âmes délicates, quelles que soient du reste les libertés que puisse comporter la diversité de croyances à cet égard.

Tullia, veuve de Pison, sans enfant et à l'âge de 19 ans, peut se remarier sans qu'elle ait à souffrir dans

notre plus haute estime. Il peut y avoir un devoir de convenance sans doute dans le veuvage d'une mére qui se consacre à sa jeune famille, et par dévouement pour elle, renonce à l'idée de contracter une nouvelle union. Mais ce serait passer la mesure que d'imposer la loi d'un veuvage éternel à la femme qui n'est pas engagée par les obligations étroites de la maternité, sous peine de déchoir moralement, et les plus susceptibles ne vont pas jusques-là.

Admettons à présent que Tullia répudiée par Crassipès, eut donné sa main à un autre, elle aurait fait ce qu'ont fait beaucoup de femmes de l'antiquité; mais elle eut perdu du charme éminent qui distingue cette nature exquise, car ce n'est pas en imitant le vulgaire qu'on s'élève au-dessus de lui. Que si, au contraire, malgré sa jeunesse, elle eut gardé la condition d'une veuve, après le divorce accompli, nous aurions vu là le trait distinctif d'une femme d'élite qui met sa supériorité dans sa dignité morale.

J'aime mieux croire qu'elle n'a pas eu une telle épreuve à subir; et pour la rendre plus intéressante, du reste, je n'ai pas eu, je l'espère, à altérer la vérité de l'histoire, mais au contraire à la rétablir.

Je résume en ces mots cette longue discussion : Tullia a été la fiancée de Crassipès; elle n'a pas été son épouse. Mais une fois le contrat de fiançailles rompu, nous voyons, dès 702, poindre pour elle une situation pleine d'incertitude et grosse de périls.

Cette situation se dénouera par un mariage qui sera un mariage d'inclination, et quoique tel, néanmoins fort brillant d'apparence, mais d'apparence seulement, car on verra bientôt quelle influence funeste il exerça sur la destinée de Tullia.

Cicéron était alors en Cilicie où il remplissait les fonctions de proconsul. Il y était très-occupé de poursuivre dans leurs repaires les brigands du Mont-Amanus, il les avait vaincus en bataille rangée et il avait obtenu, en récompense de sa victoire, le titre très-envié d'*imperator*.

Quoique fort absorbé par les affaires de sa province, qui n'étaient pas exclusivement des affaires civiles, ainsi qu'on vient de le voir, il avait les yeux fixés du côté de Rome, sur cette maison du Mont-Palatin, où reposait sa fille, sous l'aile très-peu protectrice de sa mère, en la sollicitude de qui il avait une médiocre confiance. Si nous avions la partie de la correspondance qu'il entretenait à ce moment avec elles, nous y verrions la preuve de la vigilance inquiète de sa pensée qui de loin comme de près et plus encore que de près, ne cessait de se porter sur l'avenir de Tullia; mais bien qu'elle nous fasse défaut, nous avons les lettres à Atticus qui nous en tiennent lieu; et nous y lisons qu'au milieu du détail des affaires générales, dont il lui parle selon son usage, il a toujours un mot à dire sur le compte de sa fille et sur les projets d'établissement qui se présentent pour elle.

Ses préoccupations n'avaient pas même attendu jusques-là et elles avaient commencé à se faire jour en route, alors qu'il se rendait en Cilicie. C'est ainsi qu'il écrivait de Bénévent, en mai 702 (1):

« Je vous remercie d'agir pour cette affaire que je vous ai si fort recommandée; mais votre départ diminue mon espérance. Si j'ai écouté les propositions de celui que vous savez, ce n'est pas que je le goûte fort, c'est que je

(1) Atticus, l. v, 3.

ne trouve pas mieux. Quant à cet autre qui ne vous en paraît pas éloigné, je ne sais si ma fille en voudrait, chose assez difficile à savoir comme vous dites. Pour moi je ne suis pas exigeant; mais vous allez partir et le mariage se conclura avant mon retour. » Enfin il termine en priant son ami de faire agir Servilia auprès de Servius. On a conclu de ces dernières paroles, qu'il avait jeté les yeux sur le fils de Servius Sulpicius, pour en faire son gendre.

Avant d'être arrivé au terme de son voyage, il écrivait encore de Tralles : « Rien ne peut me faire tant de plaisir que d'apprendre que vous avez terminé les affaires que je vous ai recommandées et surtout celle qui regarde la personne que je chéris le plus (1). »

Il ne paraît pas cependant que rien fût conclu alors, et c'était une fausse espérance qui lui avait été donnée, non pas sans doute que les prétendants manquassent, pas plus que les négociateurs de mariage; mais il était dans la situation naturelle des choses que la conclusion se fît attendre.

Atticus était fort initié et plus que cela, fort mêlé à tous ces secrets domestiques et en disait franchement son opinion en ami dévoué. Nous n'avons pas ses lettres qu'en homme prudent et avisé, qui ne veut pas se compromettre avec le nouveau régime, il prit plus tard un soin jaloux à détruire; mais par les réponses de son illustre correspondant qui nous restent, il nous est bien facile de présumer ce qu'elles contenaient.

Voici une de ces réponses datée de février 703. Elle a trait à plus d'un objet, comme il arrive d'ordinaire. Cicéron entretient Atticus de la politique du

(1) L. v, 14.

temps, avec son ardeur habituelle; mais le chapitre intéressant n'est pas oublié. La grande affaire de sa vie privée, le mariage de Tullia qui préoccupe sa pensée à Laodicée et qui occupe pour lui l'attention de ses amis de Rome, s'y découvre en termes voilés, il est vrai, mais nullement équivoques: « Je suis de votre avis sur l'affaire que vous savez. Il faudra penser au fils de Posthumia, puisque Pontidia ne conclut rien (1). »

Il n'est pas difficile de deviner le mot de l'énigme, si énigme il y a ici. Qui est Posthumia? qui est Pontidia? C'est le cas de répéter l'adage vulgaire, *je ne le sais pas, mais j'en suis sûr*. Ce sont évidemment deux mères qui avaient des fils à marier. Il paraît que l'une était plus facile à décider que l'autre; et bien qu'on eut préféré avoir affaire à celle-ci, on se rabattait sur celle-là faute de mieux. Cela n'est pas nouveau; et tous les jours on rencontre sur ses pas une volonté de mère qui hésite, malgré le mérite du sujet proposé à son choix, comme aussi tous les jours on voit une résolution de père dans l'impossibilité d'avoir ce qu'elle veut, se contenter de ce qu'elle peut.

Une autre lettre de Cicéron, toujours écrite au fidèle Atticus, qui est en son absence le véritable tuteur des intérêts de sa fille, nous montre encore les choses à l'état d'indécision, à la date de mars de la même année. Cependant elles ont un peu marché, et il y a une proposition communiquée qui paraît lui plaire: « Je suis de votre avis sur le mariage de Tullia et je lui ai écrit à elle et à sa mère pour leur faire connaître que j'agréais ce parti. Je me suis souvenu de ces mots d'une de vos

(1) L. v, 21.

lettres: *Je voudrais que vous fussiez revenu à votre ancien troupeau* (1). »

Quel est le parti agréé par le père de Tullia? Nous l'ignorons. Que signifient ces mots empruntés à Atticus? *Je voudrais que vous fussiez revenu à votre ancien troupeau.* Ici il est plus facile de soulever les coins du voile; on l'a fait d'une manière qui ne me paraît pas cependant la plus heureuse.

On a cru voir dans le langage d'Atticus le conseil donné à son ami de prendre un gendre dans l'ordre des chevaliers auquel il appartenait par son origine. Il me semble que c'est là une interprétation fort hasardée. Après le premier mariage de Tullia et avec la haute position qu'occupait Cicéron dans la république, il ne pouvait entrer dans la pensée de personne de lui proposer un parti choisi dans l'ordre équestre qui ne devait convenir ni à sa fille, ni à lui. C'eût été déroger pour la veuve de Pison, pour la fille du proconsul de Cilicie. Celui-ci était si haut placé en ce moment, que l'honneur de devenir son gendre devait être fort prisé d'ailleurs dans les familles sénatoriales; et le mariage manqué de Crassipès n'avait pu diminuer, quelle qu'en fût la cause, les avantages de son alliance. Il est d'ailleurs à remarquer que César, pendant son consulat, ayant dans l'intérêt de sa politique, brouillé l'ordre des chevaliers avec le sénat, Cicéron ne pouvait éprouver que de l'éloignement pour cet ordre et être dès lors fort peu porté à y prendre un mari pour sa fille.

Dans la lettre d'Atticus n'y aurait-il pas plutôt une allusion politique? Ne pourrait-on pas y voir le conseil de choisir un gendre dans un parti qui fut le sien?

(1) L. VI, 1.

Bien qu'à ce moment la rupture ne fût pas déclarée, la grande division des esprits qui devait coûter tant de sang généreux à la république, se prononçait déjà vivement à Rome ; et la guerre était pour ainsi dire à l'état d'incubation. Cicéron pouvait craindre et on pouvait craindre pour lui une alliance qui l'eût mis en opposition avec lui-même ; et c'était pour la détourner, alors qu'une proposition peut-être était déjà faite, qu'Atticus lui aurait conseillé de revenir à son ancien troupeau, c'est-à-dire, à ses amis politiques, parmi lesquels il ne devait avoir que l'embarras du choix. On est d'autant plus tenté d'accepter cette explication, qu'on va bientôt apprendre que les choses tournèrent tout différemment, mais nullement par la faute de Cicéron, qui n'apprit le mariage de sa fille que lorsqu'il n'était plus temps d'y mettre obstacle.

Pendant qu'il suivait en effet avec une curiosité impatiente et une infatigable sollicitude, tout ce qui se projetait à Rome ou s'y préparait dans l'intérêt de Tullia, un événement subit et imprévu vint déjouer ses meilleures combinaisons et renverser toutes ses espérances. Elle se maria sans lui et l'on peut même dire presque malgré lui.

Son impatience du résultat ne fut pas peut-être étrangère à cet événement ; et cette impatience s'était trahie fort ouvertement dans une lettre à Atticus, datée de Tarse, en juin 703 : « Je vous prie de penser à tout ce qui me regarde et surtout au mariage de ma fille. J'ai écrit à Térentia pendant que vous étiez en Grèce pour lui faire connaître mes intentions (1). »

Quoique éloigné de Rome par ses fonctions procon-

(1) L. VI, 4.

sulaires, il était alors dans la plus grande phase du développement de son crédit politique. Depuis longtemps regardé comme l'orateur hors ligne du sénat, il avait, au sein de ce corps d'élite, peu à peu conquis la première place d'homme d'état; et par un de ces bonheurs qui devaient mettre le comble à sa fortune, il venait d'ajouter les lauriers de la couronne militaire aux feuilles de chêne de la couronne civique. Lui, l'orateur le plus écouté, le politique le plus habile et le plus consommé dans l'art difficile de traiter les grandes affaires et dans l'art plus difficile encore de manier les hommes, il avait aussi obtenu les succès du champ de bataille. Rien ne manquait donc à sa brillante carrière. Il est bien vrai que les malins de Rome, sans mettre en doute son courage, qui s'était assez montré lors de la grande conspiration de Catilina, se disaient tout bas, à l'oreille, que sa victoire de l'Amanus, dont ses amis faisaient tant de bruit, n'était pas de son fait et qu'elle était due aux habiles combinaisons de son frère Quintus, qui était son lieutenant en Cilicie et dont l'aptitude militaire avait fait ses preuves depuis longtemps. Mais qu'importait si, en définitive, il en profitait? Qui pouvait raisonnablement contester le mérite de la victoire à celui qui était le principal chef de l'armée? S'il y avait eu une défaite, n'en aurait-il pas eu la responsabilité, et parce qu'au lieu d'un revers c'était un succès, fallait-il le priver de l'honneur qui devait lui en revenir? L'envie ne trouvait donc que peu d'oreilles inclinées vers elle, quand elle colportait dans Rome ces mauvais bruits; vainement elle s'agitait pour flétrir de son venin les lauriers de l'illustre absent, elle y était pour ses peines et ne rencontrait aucun écho. La foule désintéressée qui n'a aucun avantage à nier la gloire et à rabaisser

le génie, passait à côté d'elle sans l'écouter ; et elle se plaisait à proclamer que nuls succès n'étaient interdits à l'éminent citoyen dont elle était accoutumée à admirer la parole et à respecter le caractère.

Dans de telles conjonctures et avec ses qualités personnelles, on devine sans peine que Tullia devait voir l'empressement de la jeunesse romaine l'environner de ses soins. Dans le concours de cet empressement qui lui était connu, Cicéron avait ses prédilections, ses répugnances; mais on ne le sait que trop, ceux que les pères désirent pour gendres, ne sont pas toujours ceux que les filles préfèrent pour maris.

Parmi les plus zélés compétiteurs de la main de Tullia, se rencontrait un homme de haute naissance qui, illustre par son origine, devait le devenir *plus* encore par sa descendance. C'était Claudius Néron qui épousa plus tard la fameuse Livie et fut le père de l'empereur Tibère. Claudius Néron qui ne se doutait pas alors des destinées de sa race, paraissait beaucoup tenir à une alliance qui l'eut rendu le gendre d'un homme dont la proscription ne devait pas tarder à détruire la grandeur avec la vie. Qui pouvait le prévoir alors? Cicéron était à l'apogée de sa gloire et de son pouvoir. Soit qu'une démarche directe auprès de Tullia ne parût pas à Claudius Néron un titre suffisant pour être l'objet de son choix, soit qu'il lui semblât qu'il ne pouvait être permis à Tullia de disposer d'elle-même, sans l'assentiment de son père, il crut qu'il n'avait rien de mieux à faire pour réussir dans ses projets, que de s'adresser à Cicéron. Il lui écrivit donc en Asie pour lui révéler ses désirs et le prier de les accueillir.

Sa lettre qui portait le double cachet d'un penchant déclaré pour la femme dont il recherchait la main et de

l'honneur qu'il éprouvait d'appartenir au proconsul de Cilicie, par les liens du sang, arriva trop tard pour avoir la suite qu'il pouvait en espérer. Non pas que Cicéron eut pris définitivement sa résolution, mais on l'avait prise pour lui ; et la demande de Claudius Néron, malgré toutes les dispositions favorables qu'elle rencontrait chez lui, se trouvait éconduite, avant qu'il eut pu répondre à la proposition et témoigner à sa femme et à sa fille son vœu qu'elle fût bien reçue.

L'une et l'autre avaient remarqué depuis longtemps des assiduités qui avaient vivement impressionné le cœur de la fille et des attentions qui avaient prévenu très-favorablement celui de la mère. Dans les lieux publics, dans les temples, sous les portiques, au Cirque, au théâtre et au Champ de Mars, elles n'avaient manqué aucune occasion de se produire et de se multiplier. Plus avisé, le père, s'il eut été à Rome, eut résisté à la séduction de ces poursuites obstinées, et il aurait eu ses raisons pour cela ainsi qu'on le verra. Mais il était loin ; et de pauvres femmes étaient mal défendues par la fragilité de leur sexe contre les insidieuses attaques d'un homme qui mettait au service de ses projets une activité fertile en ressources et une ardeur qui ne s'arrêtait que devant le succès.

Il y avait alors à Rome bon nombre d'individus qu'on eut appelés des roués, s'ils eussent vécu de notre temps, et qui justifiaient parfaitement par leurs allures de conduite, l'idée que nous attachons à cette expression. Cornelius Dolabella, un de ces roués de l'antiquité, était un jeune patricien qui, pour la naissance, ne le cédait à aucune autre en illustration. Il avait des connaissances, de l'esprit et des talents, mais il était complétement dépourvu de principes, n'en

ayant guère d'autres que ceux qui pouvaient se plier aux fantaisies de ses passions ou s'accommoder aux exigences de son ambition. Caractère turbulent et disposé à prendre sa part de toutes les agitations dont Rome pouvait être le théâtre dans les évènements politiques que chacun pressentait, il savait dissimuler à propos cette activité remuante, pour se jeter dans les chemins couverts de l'intrigue et y ramper avec patience, en attendant l'heure de la lutte ouverte. Le souci de son élévation et le désir d'arriver de plein saut aux honneurs, sans avoir de noviciat à subir, étaient merveilleusement servis par ses vices à double face, habile mélange d'audace et de souplesse; et ils devaient tout naturellement le placer parmi les amis de César dont les projets de domination, nullement déguisés, ouvraient de larges perspectives aux ambitions impatientes et à l'esprit d'aventure.

Dolabella avait jeté les yeux sur Tullia pour en faire sa femme peut-être même avant que les liens qui l'enchaînaient à une autre union fussent rompus. Il pouvait trouver à un tel mariage plus d'un motif de convenance. L'agrément et l'intérêt avaient chacun à réclamer leur part dans cette inclination de sa volonté.

Pour les esprits clairvoyants, il était certain qu'un conflit était inévitable entre les deux grandes renommées militaires de Rome qui se faisaient obstacle l'une à l'autre. Le patriotisme républicain ne nourrissait aucune illusion; rien d'avantageux ne pouvait sortir pour la liberté d'une collision que la vieille gloire de Pompée, que la gloire plus jeune de César, qui revenait des Gaules, après avoir ajouté de nouveaux territoires à l'empire romain et de nouveaux lauriers à sa propre couronne, présentaient comme imminente. C'est le

malheur des républiques que les conquêtes, c'est leur péril que la gloire des hommes d'épée. Si elles ne résistent pas d'ordinaire aux fascinations de la victoire attachée indissolublement aux pas d'un conquérant heureux, sont-elles mieux en sureté quand elles se trouvent en présence de deux individualités rivales qui, accoutumées à dominer sur les champs de bataille, ne peuvent supporter en face l'une de l'autre, ni l'égalité de situation, ni l'égalité de renommée? La politique se compliquait aussi d'un grief privé et Pompée n'avait pu pardonner à César de lui avoir suborné sa femme Mucie, pendant son absence de Rome.

Les habiles qui, selon l'usage de tous les temps, manœuvrent dans le sens des intérêts plus que dans celui des principes, songeaient, dans l'incertitude de l'avenir que ne pouvait prévoir à ce moment la prudence la plus expérimentée, à s'assurer une double chance. Dolabella était du nombre; il pouvait ne pas lui paraître indifférent d'avoir un pied dans les deux camps. Il avait tout à espérer de César dont il était un des familiers et le plus compromis peut-être de tous ses familiers. Si celui-ci était vainqueur dans la lutte qui se préparait, sa victoire lui ouvrait la porte de tous les honneurs; que si, au contraire, il était vaincu, son avenir était bien risqué, n'ayant rien à attendre que la proscription de son rival. Un beau-père comme Cicéron, tout puissant auprès du sénat et de Pompée ne lui était pas inutile pour réparer les brèches faites à sa fortune. Ce n'était donc point un mauvais calcul que de se prémunir contre les périls que pouvaient lui faire courir son dévouement à la cause de César, sa participation à tous ses conseils, sa coopération à toutes ses entreprises; c'était s'assurer à deux fins, et si la pensée ne fait

pas honneur à la loyauté de l'homme, elle le fait du moins à son habileté, qui ne voulait pas être prise au dépourvu. Bien que toutes les chances semblassent en faveur de César, aux yeux de ses partisans, il n'était pas impossible après tout que le parti de Pompée ne fut victorieux. Or, dans cette hypothèse, Dolabella avait besoin de quelqu'un pour rétablir ses affaires, tandis que dans l'hypothèse inverse, il n'avait besoin de personne pour les faire.

Sans vouloir trop pénétrer les secrets de la pensée intime de son ami, César ne pouvait voir avec déplaisir le mariage de celui-ci avec la fille de Cicéron. Il aurait bien voulu avoir dans ses rangs l'illustre consulaire dont il estimait le caractère et aimait la *parole et les écrits*; et s'il ne pouvait espérer de le *conquérir* à son drapeau, il avait du moins celle de le désarmer et de le contenir à l'aide d'une alliance qui lui imposerait des ménagements. Ses calculs étaient donc servis par Dolabella dans ce mariage, bien loin qu'il y fit obstacle. Il savait bien qu'il n'avait pas à craindre de ce côté la défection et il pouvait de l'autre espérer la neutralisation d'une hostilité.

Mais si Dolabellla en s'alliant avec Cicéron avait la pensée de se donner des gages contre les éventualités de l'avenir et si l'ambition était le stimulant principal dans un esprit de la trempe du sien, ce n'était pas l'unique mobile de sa conduite. Dans les affaires les plus vivement poussées et les plus étroitement liées au nom de l'ambition, il peut y avoir un coin réservé pour le goût personnel; et la chose parfaitement admissible de soi en général l'est plus particulièrement encore ici.

Dolabella avait, au milieu des aspirations calculées

de ses convoitises politiques et de ses dissipations de toute sorte, une inclination très-prononcée pour les lettres qu'il cultivait avec succès. Il avait l'esprit nourri de la lecture des écrits qui composaient alors toute la littérature connue, de ces immortelles productions de la Grèce qui touchaient à tous les genres, philosophie, histoire, éloquence, poésie. Il causait volontiers et très-brillamment de ces sujets divers. C'est un témoignage que lui rend Cicéron lui-même dans deux lettres adressées à un ami commun, Volumnius. Ainsi, par son alliance, tout en veillant au soin de sa fortune, il trouvait à satisfaire son penchant personnel. Il épousait une femme qui passait pour la plus spirituelle et la plus lettrée des romaines de son temps. Il se donnait une compagne avec laquelle dans les intervalles que lui laisseraient les affaires dont il était fort occupé et les plaisirs dont il n'entendait pas se sevrer, il pourrait discourir selon ses goûts et qui lui offrirait tous les agréments d'une conversation élevée où l'on se comprend et où l'on se répond dans un échange intelligent de pensées.

Mais quoiqu'il en soit des motifs divers qui dirigèrent ses poursuites, les propositions dont il chargea les amis de la famille n'eurent pas de peine à réussir ; et le mariage fut bientôt décidé. Il le fut sans qu'on demandât les conseils de Cicéron qui aurait fait bien des objections, on a tout lieu de le conjecturer ; et il fut même célébré sans attendre son retour. Grand malheur que cette précipitation à terminer une affaire de cette importance ; grand malheur pour toute la famille pour Tullia qui allait n'en recueillir que des amertumes, dont la trame ne devait se rompre qu'avec sa vie, pour ce père qui aimait si vivement sa fille, que tous les

coups qui la frapperaient allaient retentir dans son âme et qui pourrait attribuer sa fin prématurée à une union qu'il ne lui avait pas été permis d'empêcher.

Il semble bien néanmoins que lorsque Tullia et sa mère prirent sur elle de conclure l'affaire avec une si rapide spontanéité, elles crurent pouvoir compter sur l'agrément du chef de la famille, car qu'elles que fussent leurs prédilections personnelles, s'il en avait été autrement, le procédé eut été assez étrange et fort inexplicable. Ce qui semble confirmer une première supposition sur ce point, c'est que Cicéron avait, en diverses circonstances, montré de la sympathie pour la personne de Dolabella, et manifesté un vif désir de conquérir son amitié. Cela ressort de deux lettres écrites à Volumnius sur la fin de 702. Certes on ne peut pas affirmer que ces lettres, venues de Cilicie, eussent été communiquées à Tullia et à sa mère; mais on peut bien croire que les sentiments qui s'y trouvaient exprimés n'étaient pas un secret pour elles.

Dans la première de ces lettres, l'écrivain parle de Dolabella en termes très-flatteurs. Il lui reconnait beaucoup de culture dans l'esprit; il a cru voir qu'il y avait en lui de la propension à rechercher son intimité; et il prie l'ami commun d'achever l'ancien ébauchée, en lui gagnant entièrement son cœur. Il semble, à n'en juger que par ce langage, qu'il n'est pas seulement enchanté, mais presque honoré de posséder son amitié. (1). (2).

Dans la seconde lettre, entretenant Volumnius du penchant de Dolabella pour les lettres, il le loue comme un homme dont la causerie a un vif attrait pour lui.

(1) L. F. VII. 32. — (2) Id., id., 33.

De là à en faire son gendre il n'y a pas loin sans doute et on serait déjà tenté d'en conclure qu'il y songeait très-sérieusement quand il écrivait en ces termes. Mais ce n'est pas tout encore, et une lettre de Celius, de janvier 703, vient confirmer une première induction. On remarquera la date de cette lettre de très-peu postérieure à la dernière de Volumnius qui est de décembre 702.

Dolabella avait contracté un premier mariage qu'on avait jugé à Rome ne devoir pas être de durée. Tout à coup les prévisions publiques se réalisent et sa femme abandonne le toit conjugal. Celius prend aussitôt la plume pour aviser Cicéron et bien qu'il ait reçu mission au départ de celui-ci pour la Cilicie de l'amuser en lui contant la chronique de la ville, on est porté à croire, en lisant sa lettre, que la nouvelle donnée se rattache à autre chose qu'à un badinage frivole: « Je me souviens, dit-il, de ce que vous m'ordonnâtes à votre départ. Vous n'avez pas oublié ce que je vous ai mandé depuis dans mes lettres. Il serait hors de saison d'en dire davantage. Je vous ai averti que si l'affaire ne vous déplaît pas, la prudence veut que vous ne fassiez pas connaître votre désir; vous vous feriez tort de le publier et je suis persuadé que le moindre bruit de ce genre serait contraire aux bienséances et à vos intérêts. Quant à lui (Dolabella) il n'est pas capable de garder le secret sur une chose qui serait si favorable à ses espérances. » Et à la fin de la lettre revenant sur le même sujet: « Je vous conseille de ne vous ouvrir de rien sur Dolabella, l'intérêt même de vos vues l'exige » (1).

Il semble bien résulter de là très-clairement que

(1) L. F. VIII, 6.

Cicéron n'ignorait rien des poursuites de Dolabella et qu'il les avait peut-être même accréditées par quelque confidence secrète de Celius. Mais s'il avait eu un moment la pensée d'en faire son gendre, il n'avait pas tardé à ce qu'il paraît à y renoncer, soit par les conseils d'Atticus, soit par ses propres réflexions. Toutefois ce revirement dans ses dispositions pouvait bien avoir été ignoré de Térentia et de Tullia qui, sans être initiées à ses pensées secrètes, connaissaient son bon vouloir pour Dolabella et la bonne opinion qu'il avait témoignée sur son compte en diverses occasions.

On doit le présumer avec d'autant plus de raison que quand il quitta Rome pour aller en Cilicie, celui-ci était engagé dans les liens d'un mariage qui subsistait dans son intégrité, et si dès-lors même on pouvait soupçonner que ces liens seraient rompus quelque jour, il n'y avait cependant ni certitude sur le fait de la rupture, ni, *à fortiori*, certitude sur le moment de la rupture. Il eut été donc assez peu convenable que Cicéron eut entretenu sa femme et sa fille d'un projet subordonné au cas de la dissolution d'un mariage préexistant. Ce sont de ces choses qu'on peut dire vaguement à un ami à qui on découvre son âme, mais qu'on ne dit pas à sa femme et à sa fille. L'une et l'autre ne devaient donc savoir qu'une chose, c'était ses sympathies pour la personne de ce jeune patricien, sans avoir le mot de l'énigme, à moins que les indiscrétions de Celius ne leur en eussent appris davantage ; mais dans ce cas même, comme elles ne lui auraient rien dit à lui-même, elles étaient présumées ignorer tout vis-à-vis de lui.

Or, il était trop loin pour qu'elles pussent savoir à temps le changement qui s'était opéré dans ses dispositions personnelles, et lui, ne se doutant pas de la

manière dont les choses marchaient à Rome, n'avait pas cru qu'il fût très-utile de le leur faire connaître, quand Dolabella ne pouvait lui paraître qu'un indifférent à l'égard de sa femme et de sa fille.

C'est dans l'intervalle qui s'écoula entre la lettre de Celius et la réponse de Cicéron que le mariage fut contracté. Ce que contenait cette réponse, nous l'ignorons, puisque nous ne l'avons pas; mais il nous est aisé de le supposer, en lisant celle qu'il adressa à une nouvelle lettre de Celius où, celui-ci, après la célébration du mariage, lui en faisait son compliment. Nous avons cette lettre de Celius (1) où il s'exprimait en ces termes : « Si jusqu'à présent il s'est nui à lui-même, il ne faut pas douter que la maturité de l'âge, votre commerce, votre autorité et la considération de Tullia ne le guérissent bientôt de ses faiblesses. Il n'est pas obstiné dans ses vices, il est capable de comprendre le bien et enfin, ce qui est le principal, je l'aime beaucoup. »

Le compliment était modeste, comme il convenait à un homme qui s'était mêlé de l'affaire; et on le voit, il n'était pas d'ailleurs sans réserve. En l'acceptant avec ce caractère et dans ces limites, Cicéron ne dissimule pas dans sa réponse qu'il n'a été pour rien dans l'œuvre du mariage de sa fille et même qu'elle s'est accomplie contre son gré.

« Je suis charmé, lui dit-il, de vous entendre louer Dolabella et de voir que vous l'aimez. La prudence de Tullia lui servira de frein, dites-vous, que voulez-vous? Il faut s'accommoder du temps. Je prie les dieux d'approuver ce qu'on a fait. Vous verrez que j'aurai de la satisfaction de mon gendre, et je vous le devrai. »

(1) F. VIII, 13.

C'est là, ce me semble, un langage fort clair qui nous révèle comment les faits ont dû se passer et met parfaitement à découvert la pensée véritable de Cicéron.

Une réflexion se présente d'abord. Celius a été bien évidemment le négociateur du mariage (1) et en cette qualité il s'est porté garant que les choses tourneraient à bien, un peu sans doute par ses soins et son intervention; mais il n'a pas parlé en homme parfaitement sûr de son fait, car il a besoin d'auxiliaires, et le mérite de la femme comme celui du beau-père les lui fournissent. Tout léger qu'est son caractère, et nous le savons tel par une lettre dont l'impression n'est pas effacée, certainement, par celle que nous avons citée tout à l'heure, où il se donne les airs de gravité d'un homme *habile* et d'un conseiller prudent, tout léger qu'est son caractère, dis-je, il n'a pu taire ce qui est notoire, les craintes qu'on peut avoir sur le sort futur de Tullia avec un mari tel que Dolabella. Il a touché là une corde qui vibre dans le cœur de son père. Et celui-ci qui ne peut, malgré les égards qu'il doit au négociateur, se portant, on le voit, caution fort modérée du succès, contraindre ses sentiments tout à fait, laisse échapper ce cri qui révèle le fond de sa pensée : « Que voulez-vous, il faut s'accommoder au temps. »

Déplorable temps, en effet, que celui où il fallait qu'un père acceptât avec une humble résignation le sacrifice de sa fille pour ne pas déplaire à l'ami redouté d'un homme qui allait devenir l'arbitre souverain de la république. Il n'était pour rien dans la conclusion d'une

(1) V. la lettre à Celius, juillet 703, de *Matrinio* — lisez : de *Matrimonio*. N. 62.

affaire qui s'était traitée sans sa participation ; mais il courbait le front devant la cruelle nécessité et s'y soumettait sans illusion.

Si à une autre époque l'idée de faire son gendre de Dolabella lui était venue fugitivement dans l'esprit, elle n'y avait pas germé et cela ressort bien clairement de ces mots : *J'approuve ce qu'on a fait*, qui sont la marque certaine qu'en concluant l'affaire on ne lui avait pas préalablemont demandé son assentiment, et qu'il n'avait eu à s'en occuper que pour la couvrir de son approbation rétrospective. S'il fallait quelque chose de plus pour achever la démonstration, on le trouverait dans quelques autres lettres. Ainsi écrivant de Side en Cilicie à la date du mois d'août 703, à Appius Pulcher et s'excusant du mariage de sa fille auprès de celui-ci, qui avait ses raisons pour détester Dolabella, il n'y met pas de la complaisance sans doute quand il lui dit : « Je désire à présent que ce que mes amis ont fait, *me insciente*, moi l'ignorant, tourne avantageusement pour Tullia et pour moi (1). » N'écrit-il pas aussi à la même époque à Atticus ? « Vous pouvez m'en croire, je ne ne songeais pas à Dolabella. » Et il continue : « J'avais même envoyé des exprès à Rome pour parler à ma femme et à ma fille de Tiberius Néron, qui s'était adressé à moi ; mais ils ne sont arrivés qu'après les fiançailles. » Il est vrai qu'il se console et même qu'il se félicite ; mais ne peut-on pas croire qu'il faisait contre mauvaise fortune bon cœur, quand il ajoutait : « Après tout, je crois ce parti ci meilleur. Du moins ma femme et ma fille sont charmées de la politesse et de la complaisance de mon nouveau gendre. » Mais voici le mot qui révèle le fond

(1) F. III, 12.

de la pensée : « Je ne veux pas trop fouiller le reste (1). »

Le mariage s'annonça d'abord sous de favorables auspices et l'heureuse influence d'une femme aimée et si digne de l'être paraît s'être fait sentir dans les premiers moments sur l'âme corrompue de Dolabella. Cicéron écrivait de Trébule, décembre 703, à Atticus : « Ma femme, ma fille et moi sommes tous fort contents de mon gendre ; on ne peut avoir plus d'esprit et d'agrément. » Mais il y a toujours le correctif qui arrive : « Cela mérite qu'on ne regarde pas au reste de si près(2). » Atticus très-probablement montrait dans ses lettres quelque défiance sur les suites du mariage.

Les bons procédés de Dolabella furent pour lui une courte halte dans la voie du bien. Ses vices se trahirent bientôt avec une violence d'autant plus grande qu'ils avaient été comprimés quelque temps. Alors commença pour la jeune femme délaissée et ruinée par l'inconduite de son mari, une longue série d'épreuves qui furent le cruel supplice de son père. Il s'accusait sans cesse des souffrances de sa fille, il n'en était cependant que la cause indirecte, si tant est qu'il y fut pour quelque chose ; mais son absence de Rome avait fait incontestablement tout le mal, car jamais cette union n'eut été contractée s'il avait été présent au moment où Dolabella, profitant, peut-être, d'une indiscrétion de Celius, avait jeté les yeux sur Tullia pour en faire sa femme. Plus tard il put s'adresser des reproches mieux fondés ; mais nous n'avons pas à devancer les événements.

Ce qu'il y avait de plus affreux pour lui dans cette situation qui déchirait son cœur, c'est qu'il fallait taire

(1) L. VI, 6.
(2) L. VII, 3.

ses plaintes et cacher ses larmes. On comprend pourquoi.

A son retour de Cilicie il avait trouvé les choses bien envenimées à Rome et la force respective des partis bien modifiée. On était alors sur la fin de l'année 703. L'étoile de Pompée pâlissait; celle de César brillait d'un éclat plus vif. La situation était fort tendue et les partisans de ces deux hommes qui semblaient résumer en eux les destinées futures de la patrie, se mesuraient du regard en attendant qu'ils en vinssent aux armes. Il ne fallait pas être un habile prophète pour prévoir une explosion et pour juger que cette explosion serait fatale à la liberté. Ceux qui comprenaient le péril s'employaient de leur mieux pour l'empêcher d'éclater sans se faire beaucoup d'illusion sur le résultat de leurs efforts. Cicéron était du nombre de ces esprits prévoyants et affairés. Son crédit était alors dans toute son amplitude, il s'en servait pour intervenir auprès des deux rivaux, écrivant tour à tour à César, à Pompée pour les réconcilier, les appaiser au moins, afin d'éviter ou d'ajourner, s'il n'y avait pas moyen d'obtenir mieux, une guerre fratricide qui allait faire verser le sang à flots et amener, comme conséquence dernière, la ruine de la république.

On devine tout ce que cette situation comportait pour lui de ménagements étudiés vis-à-vis de son gendre, l'un des conseillers les plus écoutés de César et des plus mêlés à ses résolutions.

Sur ces entrefaites, celui-ci se rend à Rome (1). Pompée quitte aussitôt la ville et se retire suivi d'un grand nombre de citoyens considérables. Cicéron, soit

(1) V. Plutarque. F. de Cicéron.

par égard pour Dolabella, soit pour essayer de son influence médiatrice, y reste, et il autorise par là, auprès des esprits faibles et prévenus, la créance qu'il va suivre la même bannière que son gendre. Il était loin d'en être ainsi cependant, et la suite des événements le prouva bien. La vérité est que dans ce moment il ne savait guère ce qu'il devait faire. Une lettre à Atticus nous le montre en proie aux plus vives irrésolutions. Au milieu de cette grande querelle qui divisait la république, il considérait toute chose sans illusion. Il prononce quelque part les noms de Sylla et de Marius (1). S'il voit dans un camp tout ce qu'il y a de plus vil et de plus corrompu, il voit dans l'autre beaucoup de gens dont la moralité n'est pas plus rassurante. Si ici se trouve la populace et la jeunesse, amies des troubles, parce qu'elles espèrent s'y enrichir, il y a aussi de l'autre beaucoup de gens de bien dont il se méfie; « car, dit-il, ce sont des gens qui veulent conserver leur bien ou recouvrer celui qu'ils ont dissipé. » C'est en jetant les yeux sur cette mêlée des partis, pour qui l'intérêt de l'état est chose secondaire, qu'il s'écrie avec une douloureuse tristesse : « Je sais bien qui je dois fuir, mais je ne sais vers qui je dois me réfugier (2). » Cependant la cause de Pompée lui paraît en fin de compte la plus juste et la plus honnête; mais sa capacité lui inspire peu de confiance et le génie de César lui semble de beaucoup supérieur. Après tout il ira où iront les honnêtes gens ou ceux qui passent pour tels; mais un scrupule le retient, il doit à César une somme considérable dont il a besoin pour son triomphe, et ce

(1) Atticus, l. XI, 7.
(2) L. VIII, 7.

triomphe, il y tient à cœur, c'est le prix de ses succès en Cilicie.

Toutes ces oscillations de sa pensée se trahissent surtout quand il a quitté Rome, où bientôt il n'a pu rester honorablement; toutes ses démarches concourent, à partir de ce moment, avec ce qu'il écrit pour nous révéler toute l'agitation de son âme. On le voit courant d'un lieu à l'autre, d'une maison de campagne à l'autre, traînant sans cesse après lui ce cortége de licteurs, attaché à sa qualité proconsulaire, fastueux cortége qui devient pour lui un embarras plus qu'il n'est un honneur.

Arrivé de Cilicie sur la fin de 704, il se met en route, dès janvier 705. Son odyssée dure six mois pendant lesquels sa correspondance est des plus actives et des plus inquiètes. Nous ne le suivrons ni dans ses voyages, ni dans ses écrits; qu'il nous suffise de savoir que Pompée, après avoir erré en fugitif dans l'Italie jusqu'en mai de la même année, se décida enfin à s'embarquer, le 15 du même mois, et qu'à son tour Cicéron prit la mer pour le rejoindre, dès le 11 juin suivant, après avoir échappé non sans peine au cordon de surveillance tendu autour de lui. Ce qu'il nous importe de connaître avec plus de détails, c'est la situation de sa fille dans un tel moment et la part qu'elle eut d'abord aux incertitudes de sa pensée et plus tard à la résolution qui les fixa.

Sa première préoccupation en quittant Rome avait été pour Térentia et Tullia qu'il y laissait. Il s'effrayait de l'arrivée des barbares qui étaient dans l'armée de César; mais il se rassurait cependant à l'idée que Dolabella était avec elles. Disons en passant que ces barbares étaient nos ancêtres, les Gaulois, enrôlés dans les rangs de leur vainqueur.

Après avoir donné cours à toutes ses plaintes sur l'impossibilité de ramener la paix entre les deux rivaux qui se disputent l'empire, sur les projets de César et sur les fautes de Pompée, il se désespérait de n'avoir pas suivi ce dernier quand il s'était embarqué, se croyait et se disait déshonoré pour ne l'avoir pas fait, et laissait échapper la raison secrète de cette conduite : « Pourquoi ne suis-je pas avec lui, quand ceux pour qui je me suis ménagé trouvent qu'il serait indigne et honteux pour moi de ne pas suivre Pompée. » Il ne nous donne pas même la peine de deviner de qui il veut parler ici, car il désigne catégoriquement sa fille, en nommant, il est vrai, avec elle, sa femme, son fils et son neveu.

Il est tout naturel qu'il devait s'inquiéter des suites que pourrait avoir sa détermination, surtout pour celle qui était l'épouse du lieutenant de César. On va voir cependant que s'il avait été retenu par la considération de sa fille, ce n'était pas du moins par ses conseils.

En mai 704, il écrivait de Cumes à Atticus (1): « Ma fille m'a engagé à rester en Italie jusqu'à ce qu'on ait vu comment les choses tourneront en Espagne. » Il ajoutait : « Je ne dois pas manquer de vous assurer que parmi vos bontés, rien ne m'a plus touché que votre zèle et votre attention pour Tullia ; elle y a été très-sensible aussi bien que moi. Que j'admire sa vertu ! Avec quelle force d'esprit elle soutient les malheurs publics et les petits chagrins de famille ! Mais surtout avec quel courage elle me voit partir ; quoiqu'elle ait pour moi une amitié si vive et si tendre, elle ne considère que ce que mon devoir et mon honneur me

(1) L. x, 8.

prescrivent. N'en disons pas davantage de peur de me laisser attendrir. »

On voit bien par là très-clairement que Tullia tenait le langage le plus conforme à la situation de son père, sans songer pour elle-même aux conséquences que pourrait avoir le parti qu'il embrasserait; mais d'un autre côté les amis de César, qui étaient les siens, écrivaient à Cicéron pour le détourner de s'engager trop avant dans la cause de Pompée. Celius avait des premiers pris la plume, sa lettre avait été fort pressante et lui avait mis à découvert tous les périls d'une résolution trop précipitée (1).

Il ne s'était pas contenté de faire luire à ses yeux l'épée menaçante de César, il avait adressé un appel à ses sentiments de famille, il lui avait parlé de son gendre qui devait lui être cher, il avait glissé rapidement, il est vrai, sur ce sujet; mais il nous est facile d'ajouter à sa lettre le complément qui était dans sa pensée: « Voudrait-il lui donner le chagrin d'avoir à combattre contre son beau-père ou plutôt voudrait-il le donner à Tullia qui se trouverait placée entre son père et son mari, ne pouvant faire un vœu pour l'un, sans qu'il ne devint immédiatement homicide pour l'autre. Voudrait-il accroître les peines que sa chère Tulliola éprouvait du côté de son mari, et ôter à celui-ci toute raison de la ménager, en lui offrant un ennemi dans la personne du père de sa femme. »

Celius n'avait pas été seul à user de l'argument domestique, si je puis ainsi parler, et Antoine qui n'était pas alors pour Cicéron ce qu'il devint plus tard, lui ayant écrit pour lui parler du bruit qui courait à

(1) F. VIII, 6.

Rome qu'il allait rejoindre Pompée, lui avait dit à son tour : « Je ne puis y croire, car vous aimez trop Dolabella et votre illustre fille! »

Je ne sais si Cicéron répondit à Antoine ; mais il répondit à Celius.

Sa réponse, qui est à la date d'avril 704, est conçue dans des termes pleins d'une tendresse affectée pour son gendre, mais qui laissent clairement percer les justes sujets de mécontentement et de méfiance qu'il a contre lui : « Quand vous me pressez d'avoir égard à mon gendre qui est un jeune homme de mérite et que j'aime tendrement, pouvez-vous douter, vous qui connaissez les sentiments que j'ai pour lui et pour Tullia, ma fille, que cette pensée (la pensée d'aller rejoindre Pompée) ne me cause une vive inquiétude. *Je tremble* d'autant plus pour eux que dans nos misères communes, je trouvais de la douceur à me flatter que mon cher ou plutôt notre cher Dolabella se trouverait délivré de bien de peines qu'il s'est attirées par une conduite légère. Informez-vous si les jours qu'il a passés à Rome n'ont pas été trop fâcheux pour lui, ni trop humiliants pour son beau-père. »

On voit, par ce dernier passage, quelle place tenaient les préoccupations domestiques de Cicéron, au milieu de tous les soucis de la politique ; et certes ceux-ci étaient de nature fort sérieuse, si on en juge par la lettre de Celius.

On y apprend que la conduite de Dolabella n'affligeait pas seulement le cœur de sa femme, qu'elle était de nature à lui attirer plus d'un désagrément à lui-même et que cela pouvait aussi réfléchir sur son beau-père, qui s'en alarmait au point de vue de sa propre considération ; car ce qui souille les nôtres nous tâche

nous-mêmes. Plus tard nous aurons l'occasion de revenir avec plus de détails sur les faits dont cette lettre parle à mots couverts et qui, témoignage de l'humeur infidèle et dissipée de Dolabella, faisaient scandale à Rome, en un temps où l'opinion inclinait à une tolérance assez facile, qui s'explique de soi du reste, car le relâchement des lois semblait autoriser tous les relâchements de la morale.

Tout à coup Cicéron après de longues hésitations et une délibération avec lui même très-prolongée, prend la grande résolution qui étonne les gens habiles et afflige ses amis les meilleurs ; il quitte sa villa de Cumes et va retrouver Pompée, rompant définitivement avec la prudente neutralité que, dans l'intérêt même de la république, il aurait dû garder.

Vainement une multitude de lettres étaient venues du camp de César pour le détourner de la voie fatale où il allait s'engager. Trebatius, Oppius, Balbus, César lui-même lui avaient écrit à diverses reprises pour le décider à rompre définitivement avec une cause perdue, tout au moins pour l'inviter à ne pas se prononcer ; l'un d'eux lui avait même conseillé de voyager en Grèce pour y attendre les événements. Il paraît bien qu'au milieu du conflit de ses pensées, il eut un moment l'idée de garder la neutralité, car il écrivait à Atticus qu'il avait répondu dans ce sens à l'une des lettres de César (1). Parmi les hommes qui s'étaient dévoués à la cause de Pompée, comme étant celle de la république, ceux qui, à l'exemple de Caton, voyaient les choses d'un peu haut, pensaient que c'était la conduite qu'il devait suivre dans l'intérêt de la liberté que la victoire de César

(1) L. IX, L. 11 et 16.

laisserait sans défense, vis-à-vis des siens intéressés à la détruire. Cicéron n'était pas assez compromis dans la cause de Pompée, comme ils l'étaient eux-même pour ne pas pouvoir la tenir. Ils eussent donc voulu se réserver par lui une dernière chance de salut.

Les choses tournèrent autrement, et quelles que fussent les prédilections politiques de Cicéron, quelles que fussent ses répugnances pour cet entourage de César qu'il appelle, quelque part, un cortége infernal, on peut, ce me semble, se demander curieusement quelle fut la goutte qui fit verser le vase.

La lettre de Celius avait fait répandre beaucoup de larmes dans la famille, c'est Cicéron lui-même qui en fait l'aveu à Atticus; mais Antoine en a gâté l'effet par la hauteur injurieuse de son langage: «Le moyen de croire que vous ne vous déguisez pas! Ceux qui veulent demeurer neutres restent chez eux (1).» Depuis que Cicéron s'est vu traiter ainsi, tout doute a cessé dans son esprit et il n'a plus songé qu'à l'occasion opportune d'échapper aux surveillants apostés autour de lui. Toutes ses lettres expriment dès lors le même sentiment; plus d'irrésolution, plus d'incertitude à partir de ce moment!

En mai 704, il annonce à Atticus que sa fille a été charmée de sa lettre et qu'il ne l'a pas été moins. Il a toujours quelque chose de consolant à lui faire savoir; qu'il continue à lui donner de bonnes nouvelles.

On voit par là que dans ces conjonctures, sa fille était auprès de lui et s'associait à toutes les espérances que l'on se donne entre gens du même parti, dans les situations même les plus compromises, et on peut croire,

(1) Atticus, l. xi, 6.

d'après ce que nous savons, qu'elle n'était pas moins ardente dans ses conseils que dans ses espérances.

Peu après, il lui apprend, qu'elle est accouchée, le 19 mai, d'un garçon de sept mois. Malgré les préoccupations du moment, sa santé s'est tirée heureusement de cette épreuve. C'est à Cumes que l'accouchement a eu lieu et on acquiert là une nouvelle preuve que dans le moment où son père allait prendre son parti elle n'était pas auprès de son mari.

La lettre d'Antoine a été évidemment le dernier coup porté aux hésitations de Cicéron ; mais si son orgueil blessé en a ressenti profondément l'injure, Tullia qui est à ses côtés, n'a pas peu contribué à ulcérer la plaie. Sa tendresse de fille n'a-t-elle pas dû être profondément blessée ? Comment aussi sa pudeur ne se seraitelle pas révoltée du spectacle que donnait Antoine en parcourant l'Italie avec son armée? Comme son père, ne l'avait-elle pas vu menant Cytheris, la favorite de ses passions d'un jour, dans une litière découverte, se faisant suivre par sa femme dans une autre, et ayant après elle sept voitures pleines de courtisanes et de quelque chose de *pis encore* (1)? Tout cela ne lui rappelait-il pas une situation qui ne lui était pas inconnue? Et comment dans un tel moment n'eut-elle pas redoublé ses excitations ?

Voilà ce qui, en définitive, conduit Cicéron au camp de Pompée. Il y entre du reste en homme bien convaincu qu'il va assister à une défaite et qui vient se ranger d'avance parmi les vaincus. On comprend qu'avec un tel découragement il ne pouvait être d'aucun secours. Il était même un embarras et presqu'un péril.

(1) Atticus, l. x, 10.

En agissant ainsi on ne fait pas soi-même un sacrifice, on l'impose aux autres.

Qu'advint-il de sa présence dans le camp de Pompée? On le devine sans peine. Il accrut la démoralisation de l'armée qui était déjà grande, il nuisit à la cause qu'il embrassait et qu'il était présumé venir défendre. Et ce n'était pas seulement par la tristesse et l'abattement de sa physionomie qu'il révélait ses secrètes dispositions, mais encore par ses paroles amères qui trahissaient sa mauvaise grâce dans l'acte de dévouement qu'il semblait accomplir comme malgré lui et dont il s'ôtait ainsi tout le mérite. Plutarque nous a conservé le souvenir des railleries qu'il adressait à ses compagnons d'armes. Elles n'étaient ni dignes de la situation, ni dignes de lui-même.

Pendant qu'il était dans le camp de Pompée, y employant assez mal son temps, ainsi qu'on le voit, il lui arrive une lettre fort pressante de son gendre.

Dolabella lui écrit de Rome, en mai 705. Il s'y trouve fort occupé des affaires de César sur lesquelles il veille en sa qualité de tribun du peuple. Bien qu'éloigné de son puissant ami, c'est le désir de celui-ci qu'il lui exprime, car il est en communication assidue avec César. Il lui offre une porte de sortie honorable de la situation embarrassée où il s'est placé. Il ne vient pas lui proposer une défection qui serait honteuse et qui consisterait à passer d'un camp dans l'autre par un de ces changements subits que le vulgaire, qui ne ménage pas les termes, appelle de son vrai nom de trahison. Non, rien de tout cela qui ne pourrait pas déshonorer le beau-père, sans mettre à découvert l'honneur du gendre, ne saurait se retrouver dans le langage de ce dernier ; mais il engage Cicéron à se rendre sans

bruit à Athènes, où il attendra patiemment une solution qui ne peut tarder à venir. Il lui fait connaître, pour le déterminer à suivre le conseil qu'il donne, l'opinion de Rome et des provinces. Nulle part on ne doute de la victoire de César, et le succès de Pompée ne rencontre plus que des incrédules. Il avait commencé sa lettre en lui donnant des nouvelles de celle qu'il appelait, malgré les torts qu'on lui sait et que nul n'ignorait moins que Cicéron, notre chère Tullia.

Espérait-il par ce trait en manière d'exorde se faire mieux écouter de lui? Il en avait prémédité sans doute l'effet; mais quoi qu'il en soit, l'effet fut manqué; car, après avoir reçu la lettre de son gendre, Cicéron resta dans le camp de Pompée, continuant, il est vrai, cette petite guerre de mots piquants et de railleries amères qui n'aboutissait qu'à semer le découragement dans l'armée et à lui faire à lui-même une situation assez peu convenable.

Au moment où fut livrée la bataille de Pharsale, il n'eut pas à y payer la dette de l'honneur. Il était malade ce jour là — ce ne fut pas sans doute une feinte — dès lors il fut dispensé de paraître sur le champ de bataille.

Après la défaite, Pompée ayant pris la fuite, le commandement de la flotte et de l'armée réunie à Dyrrachium, sur l'Adriatique (aujourd'hui Durazzo, dans l'Illyrie), lui revenait de droit comme au plus ancien consulaire. Il refusa de s'en charger, disant que tout était fini pour lui, qu'il avait assez fait pour l'honneur et qu'il cessait de prendre part à la guerre. Telle fut l'irritation du jeune Pompée en entendant ces paroles, dont l'impression fâcheuse n'était pas amortie par le souvenir de celles qu'il avait prononcées à la veille de

la bataille, que, sans l'intervention de Caton, il lui eut passé son épée au travers du corps. Ainsi s'abaissait de plus en plus la position de l'homme éminent naguère, si considéré à Rome et si compté dans tous les rangs et dans tous les partis par une faute de conduite inexcusable. Il fallait, pour être conséquent avec lui-même, opter entre ces deux voies : ou s'éloigner du théâtre de la guerre civile dès le commencement — c'était le meilleur parti — ou, décidé à prendre part à une lutte où il pouvait regarder son honneur intéressé, apporter plus de dignité loyale et soutenue dans le camp de Pompée.

Il ne lui restait plus après cela qu'à se séparer ouvertement des amis de Pompée qui restaient fidèles à la cause vaincue, et c'est ce qu'il se hâta de faire en se rendant à Brindes, où il attendit, non sans quelque inquiétude, le vainqueur, qui allait s'y rendre pour poursuivre sa marche triomphante jusqu'à Rome. Ainsi il se trouvait presque réduit à un rôle de suppliant, qui était pour lui une véritable déchéance morale. César était du reste trop satisfait de la manière dont les choses avaient tourné pour lui garder rancune, et il n'ignorait pas d'ailleurs le secours inespéré qu'il lui avait prêté en restant dans le camp de Pompée. Il mit donc la meilleure grâce à l'accueillir, lui prodigua ses plus gracieux sourires et montra, par la bienveillance de ses procédés, une certaine coquetterie à lui faire oublier qu'il était au nombre des vaincus.

C'est pendant son séjour à Brindes, où tout jusqu'à la clémence du vainqueur lui rappelle son humiliation, qu'il reçoit une lettre de Rome, où on lui apprend que sa fille est tombée malade. Rien ne peut exprimer le désespoir auquel il se livre : n'était-ce pas assez pour lui que le renversement de cette fortune qu'il

avait mis tant de soins à édifier, qui lui avait coûté tant de fatigues et de sacrifices de toute espèce et dont il n'y avait plus aujourd'hui que les débris épars sur le sol, il fallait encore qu'il eût le chagrin de ressentir les préoccupations les plus vives à l'endroit du seul objet qui pût le consoler des malheurs de sa vie publique. Il n'est pas plutôt averti du danger sérieux ou non que court une vie qui lui est si précieuse, qu'il écrit aussitôt à Térentia une lettre où se découvrent toutes les agitations de son cœur tourmenté : « La maladie de Tullia est un surcroît de douleur qui vient s'ajouter à mes autres peines. Songez, lui dit-il, à cette santé qui nous est si chère »; et dans sa sollicitude inquiète, il met de moitié aussi Térentia, qui peut être attristée mais qui n'est pas malade cependant (1).

Cette lettre est de décembre 705; et dans une seconde, de date postérieure, si nous le trouvons rassuré sur la santé de sa fille, nous voyons sa sollicitude inquiète se reprendre à un autre sujet ; c'est son avenir qui l'occupe. Que deviendra-t-elle ? Que peut-il pour elle dans la situation que lui ont faite les événements ? Il va écrire à ses amis pour la leur recommander. Tullia, privée de lui, était donc sans soutien, preuve bien certaine que ce qu'il savait de la conduite de Dolabella ne lui donnait aucun motif de penser qu'il fût changé à l'égard de sa femme et d'espérer qu'elle trouverait en son mari l'appui qui lui manquait du côté de son père !

Cette chère fille, objet constant, de loin comme de près, de ses incessantes préoccupations, n'éprouvait pas pour lui des sentiments qui fussent moins vifs que les siens. Ainsi qu'à une autre époque, et plus encore

(1) F. XIV, 9, 19, de Brindes, novembre et décembre.

qu'à une autre époque, elle souffrait cruellement de le voir comme exilé à Brindes. Elle lisait avidement ses lettres ; elle voyait combien son âme était profondément abattue par les événements qui venaient de briser le piédestal de sa gloire et l'avaient réduit à la dure nécessité de subir, sinon d'implorer, l'humiliation d'un pardon. Elle était vivement pénétrée de toutes les inquiétudes qu'il ressentait pour elle, inquiétudes sans cesse renaissantes, qui se trahissaient, quand elle était malade, par l'exagération de ses craintes, qui éclataient, quand elle était rétablie, par les tourments de sa tendresse alarmée sur son avenir. Il ne peut retourner à Rome, soit que le vainqueur s'y oppose, soit que la pensée de sa grandeur éclipsée le lui défende en un tel moment. Elle prend aussitôt une de ces résolutions dictées par le cœur et qui, sans être provoquée, était attendue. Bien que le désordre, qui est la suite inévitable des troubles civils, rende les routes peu sûres (1), elle se décide à partir pour Brindes afin de partager le sort de son père, s'il peut courir quelque danger, d'adoucir ses peines par la présence si douce et si vivifiante de sa fille, si elle y peut quelque chose, et nous savons qu'elle y peut beaucoup ; peut-être aussi pour recevoir de lui des consolations dont elle avait éprouvé l'efficacité en un autre temps et dont elle n'a pas moins besoin à l'heure actuelle, bien que les circonstances soient différentes.

Elle part donc pour Brindes, à ce qu'il paraît, dans un équipage très-peu somptueux et avec des provisions fort insuffisantes pour la route. Térentia n'avait-elle

(1) F. xiv. Ne vous mettez pas en chemin dans le temps où nous sommes ; le voyage est long, il n'est pas sûr. Brindes, novembre 705.

pu faire mieux à cause de la gêne de la maison, ou bien avait-elle agi par une de ces imprévoyances, entrées dans les habitudes à ce point, qu'elles sont devenues incurables, nous l'ignorons? Mais ce que nous savons bien, c'est que cette dernière manière de voir fut celle de Cicéron, et que ce fut un grief qu'il ne pardonna pas à sa femme d'avoir laissé partir sa fille dans un tel dénuement.

Quoi qu'il en soit, ce grief qu'il allégua plus tard entre plusieurs autres pour rompre son union avec elle, ne trouva pas place dans la lettre qu'il écrivit pour lui annoncer l'arrivée de Tullia à Brindes. Il est tout entier à la joie de la revoir, et loin d'exprimer aucune plainte ou aucun sentiment en dehors de cette joie qui le possède, il lui peint tout le bonheur que lui a apporté la présence de ce cher enfant, qui a suffi pour dissiper en partie les ombres de tristesse qui couvraient son front. Je dis en partie, car s'il est moins attristé sur lui-même, il ne cesse pas de l'être sur le sort de Tullia, qui ne peut que souffrir des disgrâces de sa destinée : « Sa vertu et la bonté de son cœur augmentent la douleur que je ressens, dit-il, que sa fortune réponde si mal à sa tendresse et à son mérite. » Sa satisfaction de la revoir n'est donc pas hélas sans mélange, puisque sa vue lui rappelle qu'elle est malheureuse. Elle est malheureuse par la faute de qui, par la sienne, il s'en accuse du moins, et ce n'est pas la première fois, nous le savons (1).

C'est dans toutes ses lettres à Atticus le même et invariable sentiment qu'il exprime. Pour n'en citer qu'une seule, qui suffira pour rendre cet état de son âme, voici

(1) Juin 706, l. XIV, 11.

ce qu'il lui écrit de Brindes : « Ma fille est arrivée le 12 juin, elle m'a rendu compte de toutes les marques de considération et d'amitié qu'elle a reçues de vous et m'a apporté trois de vos lettres. Bien loin que j'aie eu autant de plaisir que je devais en avoir en revoyant une fille si chère, qui a des mœurs si douces, une vertu si pure et un si parfait attachement pour moi, j'ai ressenti au contraire une douleur extrême, en voyant dans un état si déplorable une femme d'un caractère si noble, sans qu'elle y ait contribué en aucune manière, uniquement par ma faute. J'enverrai mon fils au-devant de César ; quant à ma fille, je l'enverrai à sa mère dès qu'elle le voudra. Il n'est pas à propos qu'elle reste auprès de moi dans ces temps malheureux (1). »

Il y a de l'injustice dans ce reproche que Cicéron ne cesse de renouveler contre lui-même, s'il veut faire allusion à autre chose qu'à sa mauvaise fortune qui rejaillit sur sa fille, car enfin ce n'est pas lui qui l'a mariée. Mais comment ne serait-il pas question d'autre chose dans sa pensée ? Est-ce que la situation aurait changé par hasard ? Aurait-elle à compter davantage sur les bons procédés de son mari ? Non, sans doute.

On entend ici, ce me semble, comme un écho de tout ce que Tullia a dû lui raconter des actes de plus en plus injurieux et des dissipations de plus en plus ruineuses de Dolabella. Certes, Cicéron savait bien les torts de son gendre, qui ne dataient pas d'aujourd'hui ; mais, malgré ce qu'il devait augurer de ses instincts qui lui étaient connus, il pouvait se flatter que le temps apporterait quelque amélioration dans sa conduite et

(1) L. XI, l. 17.

espérer tout au moins qu'elle ne s'aggraverait pas. Les paroles de Tullia venaient dissiper sa dernière illusion et éclairer la profondeur de l'abîme ouvert sous les pas de sa fille.

C'est au mois de juin 706 qu'il écrivait la lettre où nous recueillons comme un soupçon de ces tristes révélations. Il est beaucoup plus explicite dans une autre de ses lettres du mois d'août de la même année. Il ne nomme pas son gendre, il est vrai, dans celle-ci qui est aussi adressée à Térentia ; mais il est bien évident qu'il s'agit de lui, et on en aura bientôt la preuve.

« Je vous ai prié, dit-il, de me renvoyer le courrier, c'est que j'ignore quelle est la violence de notre ennemi et l'agitation de la multitude (1). Quoiqu'il soit redoutable dans sa colère, c'est peut-être de lui que nous viendra le repos. »

Évidemment la pensée est ici enveloppée à dessein, et on voit bien que Cicéron ne voulait pas parler plus clairement de peur que sa lettre ne tombât en main tierce et qu'il ne fût compromis par la liberté aggressive de son langage.

Veut-on avoir maintenant la clé de ce langage, on n'a qu'à ouvrir une lettre à Atticus, dont la date est contemporaine de la précédente (juillet 706). Tout doute est levé en la lisant, et ce que nous énoncions par voie d'induction, à savoir que l'ennemi dont s'agit est Dolabella, devient à l'instant même une certitude. Quelques explications préalables sont néanmoins nécessaires.

Dolabella avait reçu deux paiements sur trois de la dot de sa femme. Au moment où cette dernière alla trouver son père à Brindes, il était tribun du peuple,

(1) F. xiv, 13.

et par ses propositions incendiaires, comme par ses menées séditieuses, il agitait Rome.

L'une de ses propositions avait pour objet l'abolition des dettes. On sait que cette question de l'abolition des dettes, à laquelle n'étaient intéressés jadis que les plébéiens, en était venue avec le temps à toucher de très-près les patriciens eux-mêmes, qui, après avoir entamé leur patrimoine et écrasés sous le poids de leurs engagements, profitaient du désordre des affaires publiques pour mettre leurs affaires privées en état, et rien ne pouvait mieux les servir à cette fin que de faire de la banqueroute une situation légale. Le plébéicite proposé avait sans doute un but politique, car il attachait à la cause de César les débiteurs, qui sont les plus nombreux dans un État, sans se soucier beaucoup de *froisser les* créanciers, qui y sont toujours en *minorité*; mais comme il arrive d'ordinaire, l'intérêt privé se cachait sous l'intérêt politique, et il ne fallait pas beaucoup de clairvoyance pour comprendre que Dolabella se ménageait un moyen de ne pas rendre la dot qu'il avait reçue, soit en poursuivant le divorce, si la fantaisie lui en prenait, soit en l'attendant de pied ferme, si on ouvrait les hostilités contre lui. Cicéron ne s'y trompe pas : « O dieux, s'écrie-t-il, dans la lettre à Atticus, mon gendre veut faire une banqueroute générale. Voyez, ajoute-t-il en lui demandant conseil, si je dois prévenir sa demande en provoquant moi-même le divorce. » Et dans une autre lettre : « Voici pour surcroît, avec tant d'autres chagrins, les beaux faits de mon gendre (1). »

Alors et à la suite de cette prière qu'il lui adresse de

(1) L. XI, 12 et 23.

lui donner son avis, viennent ses récriminations contre Dolabella, ses plaintes et ses regrets surtout d'avoir attendu jusqu'à ce jour pour mettre un terme à une situation qui réclamait depuis si longtemps un prompt et énergique remède. Sa fille avait, il est vrai, par le récit de tous les scandaleux désordres de son mari et de ses prodigalités ruineuses, apporté à Brindes la triste nouvelle qu'il n'y avait rien à espérer du temps pour guérir cette nature incurable, tout au moins pour amender des vices radicalement incorrigibles. La mesure était comble ; mais avait-il eu besoin qu'elle le devint, et n'en savait-il pas déjà assez pour prévoir ce qu'il y avait à attendre de l'avenir ? Le voile, si jamais il avait existé pour lui, était déchiré depuis la première année du mariage. Il entretient un ami pour qui il n'a rien de caché et qui n'ignore rien du reste, il lui ouvre donc son âme sans craindre des indiscrétions qui ne seraient pas sans péril dans la situation que lui ont faite les revers de la politique, il lui fait toucher du doigt les plaies de son cœur ulcéré. Entrant dans des détails très-circonstanciés, il lui demande s'il n'avait pas des griefs suffisants pour prendre l'initiative d'une poursuite en divorce, quand son gendre forçait nuitamment les maisons de Rome pour se livrer à tous les penchants d'une luxure effrontée, quand il entretenait un commerce public avec la femme du consul Lentulus Spinther, méprisable femme qui ne trahissait pas seulement la foi conjugale pour Dolabella, mais qui partageait ses faveurs entre lui et le fils d'un acteur renommé, le tragédien Ésopus. Il ajoutait que si alors il avait fait ce qu'il aurait dû faire, s'il eût poursuivi la rupture du mariage de Tullia, qui ne pouvait lui être refusée, le bien de sa fille n'eût pas été dévoré.

Il complétait enfin le tableau des chagrins domestiques que lui donnait la situation de Tullia, quand il écrivait encore :

« Le misérable état de la fortune de ma fille achève de m'accabler ; vit-on jamais une fille plus malheureuse. S'il y a un moyen d'y rémédier, avertissez-moi. J'ai été aveugle sur le deuxième paiement de la dot, je m'en repens fort ; mais l'affaire est faite. Ayez soin, dans l'extrémité où nous nous trouvons, qu'on mette à couvert quelque argent. On peut vendre ma vaisselle et tirer quelque argent de mes meubles » (1).

Et ce n'était pas là chose nouvelle pour Atticus, car il lui écrivait de l'Epire, plus d'un an avant (2) : « Quant à ce que vous me dites de la dot de ma fille, cela m'est d'autant plus sensible, qu'elle n'est malheureuse que par ma faute. Je vous conjure, par tout ce qu'il y a de plus sacré, de la secourir. Employez pour elle ce qui peut me rester de bien ; ne la laissez pas dans l'extrême besoin où vous me dites qu'elle est. »

Cicéron ne pouvait tromper le confident de ses plus secrètes pensées, et il ne nous trompe pas davantage, quand il met au compte de sa négligence le long silence qu'il a gardé sur la conduite de son gendre. Les intérêts de sa fille n'étaient pas la victime de son incurie ; et ce long silence a une autre cause qui pèse sur ses actes et qu'il n'ose avouer. Il avait bien des fois certainement agité dans sa pensée la résolution du divorce ; mais il avait été toujours arrêté par une considération qui subsistait dans toute sa force alors, car les événements étaient loin de se présenter comme devant en diminuer la gra-

(1) L. XI, 25.
(2) XI, 2.

vité ; son gendre était, nous le savons, un personnage avec lequel il fallait compter. Dans ces temps malheureux où les intérêts de la famille se compliquaient forcément de la politique, la prudence était une nécessité pour tous, pour ceux surtout qui étaient comme lui compromis dans les affaires publiques et avaient des antécédents qui les liaient à un parti ; et elle lui faisait une loi rigoureuse de dévorer en silence ses larmes et celles de sa fille. Ainsi les maux de Tullia n'avaient pas d'espoir de guérison, car la situation de son père semblait proscrire l'emploi de l'unique remède qui pût s'y appliquer efficacement.

La guerre entre César et Pompée allait éclater, quand Cicéron aurait dû poursuivre le divorce. S'il eût osé s'y résoudre, il se faisait un ennemi irréconciliable de son gendre, qui aurait pu un jour exercer ses rancunes dans les conseils du vainqueur. Il s'était donc abstenu pour ne pas s'attirer une inimitié redoutable, et l'infortuné père pouvait bien s'accuser à ce point de vue, car c'était l'inextricable nœud des embarras de l'homme public qui causait tous les chagrins de sa fille et faisait de ces chagrins une chaîne dont il était impossible de rompre les anneaux.

Ces embarras se trahissaient déjà ouvertement dans une réponse à Atticus qui lui avait conseillé le divorce. Cette lettre est fort antérieure à l'époque où nous sommes, puisqu'elle est datée du camp de Pompée (1) : « Quant à cette affaire du 1er juillet (un paiement de la dot), quel parti prendre ! Comment risquer une somme si considérable dans un temps si malheureux, ou comment faire le divorce dans un temps où les choses

(1) XI, 3.

sont si incertaines ? Je laisse ma fille maîtresse ; elle serait moins malheureuse si je vous avais consulté de vive voix plutôt que par lettres, sur une question si importante pour elle et pour moi. »

On demeure bien convaincu, quand on parcourt sa correspondance, qu'il connaissait donc toute l'étendue du mal avant le voyage de sa fille à Brindes, et que celle-ci, par ses confidences, n'avait pu que confirmer ses tristes pensées, sans y ajouter grand'chose. A une situation aussi profondément viciée, il n'y avait qu'un seul remède devant lequel il avait déjà reculé. Oserait-il mieux y recourir aujourd'hui que César était vainqueur ? On peut en douter, il se plaindra et gémira longtemps ; et puis on verra à quel moyen terme il se résoudra.

L'abandon et les malheurs de Tullia ne cessent pas de l'occuper néanmoins. Quand il se croit sacrifié à César par son frère Quintus, qui avait cherché à faire sa paix avec le vainqueur à ses dépens, il se désole à l'idée que s'il meurt dans les conjonctures présentes, il laissera sa fille sans refuge, sans ressources et sans protection (1).

On ne comprendrait guère aujourd'hui ces éclipses de fortune qui vous transportent subitement de l'extrême opulence à l'extrême misère, si les révolutions auxquelles nous avons assisté de notre temps ne nous aidaient à en pénétrer le mystère. Pour avoir une idée complète de cet état de pénurie, il ne suffirait pas cependant de se remettre sous les yeux ce que nous savons des resserrements de fonds qui sont la suite ordinaire des grandes crises sociales, il faut apprendre encore que Cicéron avait fait, pour soutenir la cause de

(1) XI, 9, 23.

Pompée, d'immenses sacrifices qui avaient épuisé sa bourse et son crédit.

« Je manque de tout, écrivait-il du camp de Pompée à Atticus, en juin 705 (1), ainsi que Pompée à qui j'ai prêté une somme considérable.»

Et de Brindes, en mai 706 (2), au même : « Faites payer à Sallustius l'argent que j'ai reçu de son frère, il est mangé presque en entier d'avance. Entendez-vous avec Térentia pour m'en faire avoir d'autre. J'en trouverai ici pourvu que je puisse tirer sur Rome. »

Il avait donc le souci tout à la fois des besoins de sa fille et des siens propres; mais ce n'était pas le seul.

Que de préoccupations éclatent dans sa correspondance avec Atticus, avant l'arrivée de César à Brindes ! Ceux de ses amis, qui le sont aussi du vainqueur, ne lui écrivent pas; ils n'ont pas de bonnes nouvelles à lui donner. Il se reproche de n'avoir pas gardé la neutralité ; puis il laisse tomber cette parole, qui est la dernière plainte sortie de son cœur irrité : « Quoique j'ai honte de me montrer avec un tel gendre, je ne vois pas que j'aie d'autre vœu à former dans ma situation.»

Cette plainte lui est arrachée en dépit des événements par les maux de Tullia qui avaient, dans les conjonctures présentes, atteint leur extrême limite, puisque dans l'abandon où la laissait son mari, elle manquait des choses les plus nécessaires à la vie.

Souvent les grands événements ont de petites causes qui se cachent dans l'obscurité de nos pensées, enveloppées elles-mêmes dans les replis les plus intimes de la vie privée, et bien souvent celle-ci a exercé son influence sur la politique par un coin qui est demeuré

(1) L. xi, 3.
(2) xi, 11.

ignoré. Qui sait s'il n'en fut pas ainsi, quand Cicéron prit la résolution de se rendre au camp de Pompée contre les conseils de ses amis et contre toutes les raisons de prudence qui auraient dû l'en détourner? Qui sait s'il n'obéissait pas, en le faisant, à un ressentiment amer contre son gendre, le confident de César, et à un désir secret de voir tomber un crédit qu'il redoutait et qui paralysait ses résolutions les meilleures à l'endroit de sa fille? Il espérait peut-être, dans le fond de son âme, sans dire son secret à personne, que son nom pourrait détacher des rangs de César une partie de ses adhérents, qu'il pourrait peut-être faire reculer sa fortune et à sa suite celle de cet entourage qu'il détestait puisqu'il y trouvait Dolabella. Vaine espérance et espérance d'ailleurs bien mal soutenue par son attitude dans *le camp* de Pompée et surtout bien mal servie par la conduite qu il tint pendant tout le temps qu'il y demeura!

Après la victoire de Pharsale, la fausse situation que lui avait faite l'inspiration malheureuse qui l'avait amené sur le théâtre de la guerre civile, ne cessa de déteindre sur ses actes. Traité à Brindes par le vaiqueur avec une générosité qu'il sentait bien n'être pour lui qu'une médiocre garantie, il ne se croyait pas complétement à l'abri; et on le voit dès ce moment enfermer dans son âme, le plus profondément qu'il peut, ses griefs domestiques, entourer Dolabella de beaucoup de prévenances, et, le dirai-je, même de flatteries. On ne rencontre plus, dans ses lettres les plus intimes, de ces plaintes amères comme on en trouvait tant antérieurement, et cela se conçoit. Ce n'était pas très-certainement son gendre qui avait changé, c'était la fortune, ou pour mieux dire, tout doute avait disparu, la cause de Dolabella était triomphante. Il fallait s'y résigner et le

ménager avec soin, pour que le mal n'empirât point et que toute la famille ne devint pas victime de son inimitié.

On trouve dans une lettre à Varron, de juin 707, une parole très-significative : *Serviendum est tempori*, il faut s'accommoder au temps (1). Et puis encore : « Dolabella arrive, il m'apprendra ce que je dois faire. »

La citation est bonne à deux choses. Elle fournit la preuve d'un changement de front de la part du beau-père vis-à-vis du gendre, et donne aussi la clé de ce changement.

Le changement de front est bien plus marqué dans une lettre adressée à Dolabella lui-même (2). Ne va-t-il pas jusqu'à lui écrire : « Tout ce que j'ai à vous écrire, c'est que je vous aime tendrement. » Il est bon de remarquer la date de cette lettre, qui est du commencement de 708, quelques mois avant la mort de Tullia. Elle prouve, ce me semble, et soit dit en passant, que les époux n'étaient pas séparés en ce moment ; et c'est un fait que je tiens à mettre en lumière.

Il y avait un motif d'excuse à ce langage évidemment dicté par la politique. Tullia aimait Dolabella, malgré tant de raisons pour s'en détacher. On sait qu'elle l'avait épousé par inclination, et quoiqu'il n'eût rien négligé pour s'attirer sa haine, nous avons tout sujet de croire qu'elle conservait pour lui de l'affection. Cela se voit quelquefois, et les plus mauvais maris ne sont pas toujours les moins aimés.

Cependant, les choses furent poussées si loin, et le dérangement des affaires de Dolabella arriva à un tel point, qu'il fallut se décider à prendre un parti. L'état

(1) F. IX, l. 7.
(2) F. IX, l. 10.

d'anarchie, cet état de suspension des lois qui autorise ou facilite tant de coupables actions, se couvrant de l'impunité, cette faveur du crime dans les grandes crises avait cessé. Si l'on n'avait plus la république, la république d'autrefois, on avait un gouvernement régulier sous le nom de dictature, et si c'était là le despotisme, c'était aussi un ordre légal à l'aide duquel les intérêts civils retrouvaient l'arme défensive qui devait les protéger. On pouvait donc, sous ce régime, une fois sorti des premières préoccupations de son établissement, tenter quelque chose avec moins de péril, et l'honnête homme n'était plus obligé de subir tous les affronts et de dissimuler toutes les douleurs dans une muette résignation.

D'autre part, César n'ayant plus d'obstacle à rencontrer sur ses pas vainqueurs, l'empire tout entier lui obéissant sans contradiction, ses amis étaient moins redoutés. S'ils ne rachetaient pas par la considération personnelle l'amoindrissement de ce qui avait fait leur force d'origine, ce zèle et ce dévouement qui étaient moins comptés depuis qu'ils étaient moins nécessaires, on pouvait oser, sans courir trop de risque, une lutte défensive avec eux dans une certaine mesure au moins; car il ne faudrait pas exagérer la nature de cette lutte, en exagérant la sécurité des circonstances.

Il paraît donc que ce temps venu de l'apaisement des passions anarchiques, Cicéron se crut assez fort pour poursuivre une séparation contre son gendre. Mais quel fut le caractère de cette séparation! Fût-ce une séparation de biens seulement (1) ou une séparation de

(1) On voit par le digeste, l. de Sol. Mat., qu'on connaissait à Rome la séparation de biens indépendante de la séparation de la personne.

corps et de biens, un divorce véritable, car chez les Romains on ne connaissait pas ce régime intermédiaire qu'on connaît dans nos lois sous le nom de séparation de corps.

Bien qu'en général on ait cru, parmi les commentateurs modernes, à la réalité d'un divorce, il ne m'est pas possible de me ranger à cette opinion et je vais dire pourquoi.

On sait qu'à Rome le mode le plus solennel de contracter mariage était la cérémonie religieuse dite *confarreatio*, qui s'accomplissait devant le grand pontife, en présence de dix témoins. Un mariage ainsi conclu ne pouvait se rompre que par une cérémonie inverse qu'on appelait *diffarreatio*. C'étaient là des formes de mariage qui, à raison de leur solennité même, étaient surtout en usage dans les familles patriciennes.

On comprend que le caractère auguste de la *confarreatio* rendait plus difficile la rupture du lien conjugal, et qu'après avoir placé son union sous le sceau de la consécration religieuse, il devait en coûter beaucoup plus de la briser par le contre-emploi, si je puis ainsi parler d'une cérémonie qui n'avait pas moins de solennité.

Ce n'est pas une raison sans doute pour exclure, *à priori*, la pensée d'un divorce qui eût été consommé entre Dolabella et Tullia ; mais c'est au moins un motif de ne pas l'admettre légèrement et sans preuves bien vérifiées.

Or, il faut reconnaître que contre le système du divorce, il s'élève bien des objections sérieuses qui sembleraient devoir faire incliner vers l'hypothèse d'une séparation, dont le but aurait été uniquement de mettre à couvert la dot ou ce qui restait de la dot de Tullia,

sans dissoudre le lien du contrat religieux qui l'unissait à son mari.

La première de ces objections vient du récit même de Plutarque. On sait que cet historien raconte que, vers le commencement de 708, Tullia fut prise des douleurs de l'enfantement chez Dolabella, et qu'elle mourut des suites de cette couche dans le domicile conjugal.

On a fait beaucoup d'efforts pour détruire l'autorité de ce texte, on l'a attaqué de diverses façons, on a prétendu d'abord qu'il n'était pas authentique, puis qu'on l'avait mal interprété; mais finalement on a été obligé de l'admettre pour authentique et bien interprété, de telle sorte qu'il a fallu recourir au moyen déjà employé, que Plutarque avait été *mal* informé.

Si Plutarque avait dit vrai, en effet, comment concilier l'accouchement chez Dolabella avec le divorce qui, en brisant le lien conjugal, eût éloigné les époux l'un de l'autre pour toujours? L'offense qui serait résultée d'un acte public comme la *diffarreatio*, ne permet pas de supposer, en effet, qu'après s'être quittés ils se fussent réunis. Il n'y avait plus rien de commun entre eux, alors que le prêtre de Jupiter avait prononcé la formule solennelle de la dissolution du mariage; et à quel titre Tullia eut-elle pu rentrer dans la maison de celui qui avait cessé d'être son mari?

J'ai dit qu'on avait combattu l'assertion de Plutarque en soutenant qu'il avait été mal informé, et pour l'établir on s'est appuyé sur divers passages empruntés aux lettres à Atticus. Que disent ces passages? Rien sur le fait en lui-même. On y trouve seulement ce témoignage de Cicéron qu'il lui est impossible de vivre

dans sa maison de campagne de Tusculum, dont le séjour lui rappelle de trop douloureux souvenirs (1).

On a conclu de là que Tullia avait dû accoucher à Tusculum et qu'elle y était morte. La conclusion nous semble dépasser la portée des prémisses. Ne peut-on pas entendre les passages précités dans ce sens que Cicéron avait pour habitude d'amener avec lui sa fille dans cette maison de campagne très-rapprochée de Rome (c'est le Frascati d'aujourd'hui), et que se souvenant des agréments de sa société, pendant le séjour d'été qu'il y faisait, il ne pouvait surmonter les pénibles regrets qui assiégeaient son âme à l'idée de son isolement d'aujourd'hui ?

C'est la situation que rendent les vers d'un illustre poète italien :

> Nessun maggior dolore
> Che ricordasi del tempo felice
> Nella miseria.

Il suffit que la pensée de Cicéron se prête à une interprétation autre que celle qu'on lui a donnée, pour qu'on ne puisse y trouver un argument décisif contre la vérité du récit de Plutarque. Rappelons-nous du reste, à cette occasion, ce que nous disions plus haut; à savoir, que Plutarque avait, pour écrire la vie de ces grands hommes, tous les documents que nous possédons, et de plus des documents que nous ne possédons plus. N'ayons donc pas la prétention de renverser sans nécessité l'autorité de son récit par nos simples conjectures.

(1) XII, 46, à Atticus, juin 708 Antium. « Je crois que je prendrai sur moi d'aller à Tusculum. Il faut m'y résoudre une fois, car ma douleur peut bien diminuer; mais si je voulais attendre qu'elle fût entièrement passée, je ne le reverrais jamais..... »

D'ailleurs, pour justifier la vérité de ce récit, il est aussi un argument que nous avons déjà employé en vue d'expliquer la patience prolongée de Cicéron en face des torts accumulés de Dolabella et qui, malgré la différence des conjonctures, à un certain point de vue, conserve toute sa force. C'est notre seconde objection contre le divorce.

Sans doute le beau-père n'avait plus autant de motifs de ménager son gendre qu'alors que la société romaine, ébranlée par la guerre civile ou ses suites, était incertaine et mal assise ; mais il ne faudrait pas croire qu'il n'eut pas besoin de lui et qu'il n'eut dès lors des raisons de ne pas rompre tout à fait ses relations. Une séparation de biens pour sauver les débris de la dot de Tullia était un tempérament acceptable de part et d'autre dans la situation difficile où l'on se trouvait. Une cérémonie publique comme la *diffarreatio* aurait été sans doute un remède plus radical ; mais elle aurait eu des conséquences redoutables et elle eût fait une blessure incurable au cœur de cet homme vindicatif que Tullia avait eu le malheur d'épouser ; car Dolabella n'était pas seulement un dissipateur et un époux infidèle, il avait l'humeur violente et le caractère haineux. L'histoire a conservé de lui ce souvenir, et nous en aurons bientôt la preuve.

Cicéron n'avait pas seulement à ménager son gendre, parce qu'il le craignait, il le ménageait encore parce qu'il avait souvent à recourir à son crédit. Ce n'est pas qu'il eût rien à demander pour lui-même ; mais ses amis avaient d'autres besoins, et des plus impérieux, puisqu'il s'agissait quelquefois de leur vie. Sans doute s'il eût fait une demarche directe auprès de César dans leur intérêt, elle eût été favorablement accueillie,

parce que celui-ci n'eût rien désiré de plus que de se l'attacher en l'obligeant ; mais il croyait sa dignité intéressée à ne rien solliciter par lui-même, encore qu'il ne s'agît que des autres, et comme moyen terme, il s'adressait à un intermédiaire toujours écouté. C'est ce que nous apprend une lettre à Trebianus, où se découvre très-clairement l'usage qu'il faisait du crédit de son gendre et qui ne se bornait pas sans doute au fait qui y est raconté (1).

C'est le propre des hommes qui ont joué un rôle important à une autre époque, d'être encore, quoiqu'ils ne soient plus rien aujourd'hui, beaucoup sollicités et comme s'ils étaient encore au temps de leur puissance. Tout en sauvegardant leur honneur qui serait compromis s'ils poursuivaient les grâces du régime nouveau, même pour le compte d'autrui, ils ne dédaignent pas d'employer un tiers, quand ils le peuvent, pour détourner un rayon de faveur sur leurs amis, car outre qu'ils sont bien aises de satisfaire leur amitié, en les servant, il ne leur déplaît pas de penser qu'on peut encore les compter pour quelque chose.

Telle était donc la situation de Cicéron et telles étaient les exigences de cette situation, qu'il était obligé de louvoyer sur une mer incertaine, afin de concilier l'intérêt de sa fille avec la double nécessité de sa sûreté personnelle et de son crédit pour ses amis. Il y a donc là une raison de plus d'exclure le divorce.

D'autre part, si la correspondance parle quelquefois

(1) Celà continua même après la mort de Tullia, car, dans une lettre à Atticus, nous voyons Cicéron parler d'une visite de Torquatus à Tusculum où il s'est rencontré avec Dolabella, lequel lui a répété en quels termes son beau-père le lui avait recommandé. (F. l. vi, 11, à Atticus, l. xiii, 19.)

de la restitution de la dot, elle ne dit jamais un mot de la rupture du lien conjugal (1).

Rien ne prouve du reste que Dolabella ait fait lui-même ce que Cicéron et Tullia n'auraient pas fait.

Malgré tous ses écarts de conduite, il aimait Tullia. Il avait pour elle la juste considération qui s'attache à la femme irréprochable, il se sentait vis-à-vis d'elle tous les torts et il s'en accusait peut-être d'autant, dans son for intérieur, qu'il rendait plus de justice à ses qualités supérieures, que nul ne pouvait mieux apprécier que lui. Elle l'avait d'ailleurs rendu père d'un enfant, depuis le mois de mai 704. Faut-il ajouter que la considération de son beau-père lui imposait aussi quelque peu, car si Cicéron n'était plus sous le *régime* nouveau qu'un disgracié de la fortune, ce *n'était pas* moins un homme considérable qui avait joué un grand rôle et qui pouvait un jour remonter avec éclat sur la scène politique d'où il était descendu.

Dolabella avait donc, pour écarter la pensée du divorce, plus d'un motif grave, et il n'eut pu d'ailleurs obtenir la rupture du lien conjugal que du consentement de sa femme, n'ayant aucun grief sérieux à articuler contr'elle.

La correspondance où Cicéron déposa ses regrets après la mort de sa fille viendra, quand le moment sera venu d'en ouvrir les pages, à l'appui de notre assertion, qu'il n'y a pas eu de divorce effectué entre les époux.

Ce moment approche du reste, car nous touchons au dénouement des épreuves imposées à cette destinée

(1) F. VI, 18. — V. la lettre à Tiron, F. XVI, 24; à Atticus, XII, 12.

qui semblait née pour le bonheur, si on en juge par tous les dons dont elle avait été ornée et qui n'avait guère été cependant qu'une longue suite d'infortunes.

Les chagrins amers dont Tullia avait été abreuvée dans une union mal assortie, les peines cruelles que lui avaient causées les rudes coups dont l'adversité avait frappé la vie publique de son père, devaient aboutir à une crise fatale. L'enveloppe de cette âme si fière, si délicate et si sensible était minée au moment où la nature apporta le terme d'une dernière grossesse. L'accouchement s'annonça favorablement d'abord, et Cicéron put écrire à son ami Lepta, que sa fille lui paraissait assez bien rétablie (1); il eut lieu (janvier 708), dans la maison de Dolabella, ainsi que je l'ai dit en suivant le texte de Plutarque. Mais bientôt une fièvre ardente se déclara avec une violence qui défia tous les secours de l'art, qui mit en défaut tous les soins tendres et dévoués qui lui furent prodigués. Si nous n'avons pas les détails de cette scène de désolation, il nous est facile de la refaire par la pensée. Mettons-nous en effet sous les yeux l'image de ce père, dont nous connaissons bien maintenant l'idolâtrie pour sa fille, livré à tout le désespoir de sa perte et s'accusant de tous ses maux et de toutes ses souffrances qu'il a pu prévoir et qu'il n'a pas su détourner; le voilà en face de l'événement auquel il n'y a plus de remèdes. Pendant la maladie, il a eu toutes les angoisses de l'anxiété. Ce n'était rien, il restait encore l'espérance qui lui donnait le courage de les supporter; et maintenant tout est fini; le mot fatal a retenti à ses oreilles : c'en est fait pour jamais.

Ces vifs orages de la douleur, qui éclatent dans ce

(1) F. xi, 18.

moment terrible et solennel où s'élève entre le passé et le présent un abime infranchissable et insondable, sont des images funèbres que nous avons tous les jours sous les yeux ; mais bien que ce soit l'histoire vulgaire de la vie et peut-être parce que cela l'est, nous ne les comprenons bien que lorsque la foudre éclate sur notre foyer domestique et dévaste ce sanctuaire inviolable de nos purs attachements.

Le christianisme a du moins le baume vivifiant de ses consolations à offrir aux cœurs profondément émus de ses espérances. Il y a par-delà ce monde visible et périssable un monde invisible et éternel, où se rejoindront les âmes qui se sont aimées ici-bas et où elles continueront la chaîne des affections que la mort a rompue. Mais le christianisme n'existait pas pour Cicéron, qui ressentait l'amour paternel dans ce qu'il a de plus vif, et qui, privé de sa fille ravie à sa tendresse, n'avait que les consolations fort médiocres de la philosophie à offrir en remède à son immense douleur. Nous verrons plus tard le secours qu'il y chercha, non sans faire quelque diversion toutefois du côté du paganisme, cette religion du plaisir et de la vanité qui n'avait rien à démêler cependant, avec les choses d'en haut, qui ne pouvait donc lui fournir qu'un abri bien fragile contre le naufrage de ses espérances.

Mais avant de parler de ce qu'il fit pour appaiser sa douleur, parlons de cette douleur elle-même qui devint un événement public par son intensité et sa durée. Rien ne s'y peut comparer, ni dans l'antiquité, ni dans les temps modernes, et elle a à jamais immortalisé le nom de Tullia.

Sa femme — ce n'était plus Térentia, à qui il n'avait pu pardonner d'avoir laissé sa fille se mettre en route

pour Brindes, dans un état presque complet de dénuement — sa femme Publilia, à la première nouvelle de la mort de celle qui lui disputait le cœur de son mari, ne peut réprimer un mouvement de joie. Il la repousse loin de lui et ne veut plus la revoir.

Il fuit sa maison de Rome, sa villa de Tusculum, qui lui rappelaient des pensées trop pénibles, au souvenir d'un passé plein de charmes. Il va chez son cher Atticus, le plus fidèle de ses amis, le plus dévoué et le plus assidu de ses correspondants, celui avec lequel il s'était entretenu si fréquemment et à cœur ouvert de sa Tulliola. Il s'enferme dans sa bibliothèque, passant les journées entières à lire et à parcourir tous les livres qu'elle contient, ceux des philosophes surtout qui pouvaient lui offrir des sujets analogues à sa situation; et il y cherche tout d'abord moins des remèdes pour s'endurcir contre ses larmes que des exemples pour s'y entretenir.

Il n'est pas toujours vrai, du reste, que l'étude, surtout dans les premiers moments d'une perte douloureuse, soit une consolation efficace. Dix-huit siècles plus tard, un illustre écrivain disait qu'il n'avait jamais eu de peine, si violente qu'elle fût, que deux heures de lecture n'eussent suffi à calmer. Cela ne prouve qu'une chose, c'est que dans la somme des épreuves qui sont départies à la faible humanité, il n'avait pas eu le plus mauvais lot, ou peut-être encore qu'il s'y était pris un peu tard pour recourir au remède.

Si Cicéron fut moins heureux au commencement, il faut bien ajouter, du reste, que sa douleur dépassait le niveau commun. En perdant Tullia il n'avait pas perdu seulement un enfant, comme tout père est exposé à en perdre; mais il voyait disparaître le cœur le meilleur et le plus dévoué, le caractère le plus noble,

l'esprit le plus distingué, la vertu la plus parfaite, tout ce qui fait le charme et l'orgueil d'une maison; et par une de ces trahisons, on ne peut plus regrettables du sort, tant de qualités éminentes n'avaient abouti qu'à produire la destinée la plus malheureuse qui jamais eût été le partage d'une femme.

Aussi bien comprenait-on à Rome toute la vivacité de ses regrets, à Rome où l'on connaissait et l'on appréciait tous les mérites de sa fille, où l'on avait vu de près ses malheurs, où l'on avait été témoin d'une tendresse paternelle, dont les prédilections n'avaient jamais été mieux justifiées, d'une piété filiale dont l'abnégation dévouée n'avait jamais été en défaut.

De là, les témoignages de sympathie les plus nombreux et les plus honorables environnèrent le cercueil de celle qu'il pleurait.

Ce furent d'abord les philosophes, qui formaient alors une corporation autorisée et accréditée. Ils se réunirent et s'empressèrent de venir lui apporter, avec leurs regrets, le tribut de leurs méditations sur l'instabilité des choses humaines. Ils durent lui remettre sous les yeux les nobles et belles paroles que, dans une circonstance semblable, il avait fait entendre à Titius, l'un de ses amis, pour le consoler d'une perte analogue à la sienne: « Que nous sommes mortels et nés pour servir de but dans le cours de notre vie à tous les traits de la fortune; qu'étant au monde, à cette condition, nous ne devons pas refuser ce qui est attaché à notre sort ici-bas et paraître sensibles à des accidents que toute la sagesse ne peut nous faire éviter; enfin, qu'en cherchant dans notre mémoire quel a été le sort des autres, nous verrons qu'il ne nous est rien arrivé de nouveau (1). »

(1) F. v, l. 16.

Tout ce qu'il y avait à Rome d'illustre par le rang, la naissance et les lumières, vint, à la suite des philosophes, pour lui offrir la manifestation spontanée de l'intérêt que l'on portait à son deuil, ressenti pour lui-même, ressenti pour sa fille, enlevée si jeune à l'affection de son père. Elle avait trente et un ans à peine.

Soit que toutes ces marques de sympathie qu'on lui donnait par des visites trop nombreuses, loin d'apaiser sa douleur, ne fissent que la rendre plus vive, en rouvrant incessamment sa plaie; soit qu'il eût besoin d'être seul pour pleurer en liberté, tout à coup il prend la résolution de quitter Rome et la maison d'Atticus où il a vainement cherché un refuge contre les autres ou contre lui-même. Il se rend aux champs, et de ses maisons de campagne, il choisit celle qui lui offre la solitude la plus assurée. C'est à Astura qu'il va; à Astura, retraite sauvage, où il est environné par une ceinture de forêts qui semble mettre entre le reste des humains et lui une barrière infranchissable. De là il écrit à Atticus : « Dès la pointe du jour je m'enfonce dans l'épaisseur des bois, et je n'en sors que le soir. Mon seul entretien est avec mes livres. S'il est interrompu, c'est par mes larmes dont j'arrête le cours autant qu'il m'est possible; mais je n'en ai pas toujours la force. »

Et dans une autre lettre, au même, datée aussi d'Astura, en mars 708, il écrit : « Je suis un peu plus tranquille dans ma solitude qu'au milieu de tout ce monde; je ne regrette que vous. Ma douleur est toujours aussi vive, je ne l'entretiens pas, mais je ne cherche pas à la vaincre. »

Postérieurement enfin, dans une nouvelle lettre, il lui dit : « Vous m'avez vu lire tout ce que les philo-

sophes ont écrit sur la douleur, secours trop faible pour une affliction comme la mienne. Je m'occupe à écrire toute la journée. Je cherche non à me calmer, mais à m'étourdir (1).«

Ici doit se placer la série de toutes ces lettres qu'il reçoit ou qu'il adresse en réponse à celles qu'on lui écrit et qui nous font pénétrer dans les replis les plus cachés de son âme déchirée.

Dolabella ouvre la marche de ses correspondants; et c'est avec une curiosité indicible que nous parcourons, non sa lettre qui nous manque, mais celle de Cicéron, à l'aide de laquelle nous cherchons à la refaire (1). Elle marque bien cette situation moyenne que nous cherchions à dépeindre, à égale distance de l'intimité et de la brouillerie, telle que l'avait créée *un état* qui n'avait pas été l'union du ménage, mais qui n'avait pas été davantage le divorce. Elle nous paraît donc un argument de plus contre l'hypothèse que nous avons combattue.

Cicéron parle à Dolabella de sa douleur comme si elle ne le touche que lui-même et comme si elle était étrangère à son gendre. Pouvait-il penser, en effet, qu'elle lui fût commune avec l'homme qui avait *donné* à sa fille tant de chagrins cruels? N'avait-il pas une arrière-pensée que ces chagrins n'étaient point demeurés sans influence sur sa fin, en ébranlant sa constitution par des souffrances morales, dont l'action destructive s'exerce sur le corps à la manière des poisons lents. S'il avait des regrets, des remords, il ne les avait pas montrés dans sa lettre; mais il avait té-

(1) Atticus, l. XII, 13 et 14.
(2) Mars 708. Astura, F. IX, 10.

moigné à son beau-père des égards de bienséance qu'à son tour celui-ci lui rendait par le silence, silence convenablement gardé sur les causes de sa blessure encore toute saignante. Quel que fut son désir de ménager en ce moment l'ami de César, celui dont il utilisait le crédit de temps en temps au profit de ses amis, et y eût-il eu encore plus d'opportunité qu'il n'y en avait, est-il possible que Cicéron eût répondu sur ce ton? Est-il possible même que Dolabella eût osé adresser une lettre de condoléance à son beau-père, si le divorce avait eu lieu? La glace eut été rompue dans ce cas, et le temps des ménagements passé à toujours.

Il n'y a, dans la réponse de Cicéron, point d'allusion au deuil qui leur serait commun, mais pas davantage aux fautes commises. C'est de la dissimulation, si l'on veut; mais cette dissimulation eût-elle été compatible avec une rupture consommée? C'est de la dissimulation comme on en voit dans le monde actuel, qui ne diffère pas beaucoup du monde ancien sous ce rapport; elle consiste à garder les dehors vis-à-vis des gens avec qui on n'a pas rompu et on ne veut pas rompre.

« J'aimerais mieux, dit Cicéron, que ce fût sur ma mort qu'on souhaitât de recevoir des lettres, que sur l'affreuse perte que je viens d'essuyer. » Observons qu'il ne dit pas *que nous venons d'essuyer*. « Je la supporterais avec plus de modération si je vous avais près de moi; la sagesse de vos discours et la tendresse de votre amitié pourraient l'adoucir. » Observons encore qu'il n'y a pas un mot sur le lien qui a uni Dolabella à Tullia et qui lui permettrait de retrouver dans le mari de sa fille une autre elle-même. Ce n'est pas là évidemment le langage qui se tient entre gens pour qui tout

est commun, le pieux souvenir de l'affection comme la douleur de la perte.

Il y avait eu dans la lettre du gendre une de ces paroles qui ne pouvaient manquer leur effet sur l'esprit du beau-père. Dolabella avait-il craint que, malgré l'honnête procédé de son compliment de condoléance et malgré aussi la politique de ménagement dont il savait bien que Cicéron usait vis-à-vis de lui, celui-ci ne put se contenir dans la première explosion de la douleur, et que quelque sourd reproche ne se fît jour par voie timide d'allusion? Était-ce pour le prévenir qu'il se hâtait de lui dire qu'il avait pris hautement sa défense auprès de César, aux oreilles de qui on calomniait ses larmes, ses ennemis ne cessant de répéter au dictateur que les épanchements si vifs de la douleur paternelle cachaient une douleur de toute autre nature, qui n'osait se produire aussi publiquement? On est tenté de le croire quand on se met en regard de la situation et de la réponse de Cicéron.

César était d'ailleurs assez disposé à écouter les mauvais propos qu'on pouvait tenir sur le vieux consulaire, qu'on lui représentait comme déguisant sous les regrets donnés à sa fille, le regret de son triomphe et de la chute du gouvernement du sénat. Avait-il tort, quand nous connaissons les sentiments que Cicéron fit éclater plus tard, lorsqu'il fut poignardé? Dolabella lui dit qu'il l'a défendu contre l'hostilité patente de ses ennemis et les préventions latentes du dictateur. Et Cicéron lui répond : « Vous m'écrivez que vous avez des combats à soutenir en ma faveur. Ce qui me plaît dans cette nouvelle, c'est moins d'apprendre que mes ennemis soient confondus, que de voir, comme je le souhaite,

que vous m'aimez et qu'on le reconnait à des si éclatants témoignages (1). »

Il est bien certain que c'est pour le compliment que Cicéron répond à son gendre, qu'il ne considère, dans les soins qu'il se donne pour lui auprès de César, que l'amitié dont ces soins sont la preuve. Il est beaucoup moins indifférent qu'il veut le paraître au crédit de son gendre, nous le savons, puisqu'il ne se fait faute d'en user toutes les fois que l'occasion se présente.

Deux lettres adressées à son gendre portent la trace, l'une des sentiments affectueux qu'il ne cesse de lui montrer ; l'autre, des appels réitérés qu'il fait à son crédit (2).

Dans celle-là, il le félicite de ce que Baies est devenue favorable à sa santé. Il lui dit : « Ce lieu vous aime, il vous fait la cour. Je ne suis pas surpris que la terre et le ciel même s'adoucissent en notre faveur. » Comme les légers présents entretiennent l'amitié, il lui envoie ce qu'il appèle son petit discours pour Dejotarus.

Dans celle-ci, il le supplie d'obtenir le retour de deux amis compromis dans la guerre civile, et en le priant de s'intéresser au sort de ces deux exilés, il lui dit : « Quoique j'aie reçu bien des preuves de votre fidèle attachement, soyez persuadé que j'en jugerai particulièrement dans cette occasion. »

(1) Plus tard Dolabella vint le voir à Tusculum. Nous le savons déjà par la lettre précitée où il est question de Torquatus ; il parle de cette visite qui eut lieu en juillet 708, en ces termes : « Dolabella est venu ce matin, nous nous sommes entretenus fort longtemps, et il m'a parlé avec toute l'amitié et la cordialité possibles (*).

(*) Atticus, XIII, 9.

(2) F. L. IX, 12 et 13.

Notre récit serait incomplet si nous ne disions pas que les relations de Cicéron et de Dolabella maintenues par la politique, se prolongèrent quelque temps encore sur le meilleur pied, même après la mort de César, qui vint changer les situations, sans changer néanmoins l'importance des personnes. Dans une lettre datée de Pompeï, de mai 709, Cicéron s'adresse à son gendre, qui était consul alors ; et c'est avec effusion qu'il le remercie et le loue de sa conduite, pour avoir fait abattre une colonne et un autel élevés à César sur le théâtre même de sa mort, et qui donnaient lieu à des manifestations populaires d'une extrême vivacité. Puis il ajoute : « Vous savez combien j'ai toujours eu d'amitié pour vous, mais ce que vous avez fait l'a si fort augmentée, que jamais aucune tendresse ne l'a surpassée (1).

Écrivant à Cassius, en mai 709, il lui dit : « Je commence à espérer dans l'avenir, depuis que mon cher Dolabella conduit si glorieusement les affaires de la république. (2). »

Il ne rompit avec son gendre que le jour où celui-ci, devenu le satellite d'Antoine et lâchant la bride à la méchanceté vindicative de son caractère, eut fait périr, dans d'abominables tortures, Trebonius, qui gouvernait l'Asie mineure au nom du sénat. Trebonius avait été un des meurtriers de César et le seul d'entre eux qui eut le rang de consulaire. Sur la proposition même de Cicéron, Dolabella fut déclaré ennemi public, et on sait les conséquences qu'entraînait une pareille déclaration. Il était dans sa destinée de ne plus revoir Rome, car peu après il

(1) F. L. IX, 14.
(2) F., L, XII, 1.

meurtre de Trebonius pour ne pas tomber dans les mains de Cassius qui s'avançait vers Smyrne, afin de venger ce crime, il se donna la mort.

Ainsi disparut de la scène du monde, d'une manière tout à fait tragique, l'homme qui avait exercé une si fatale influence sur le sort de Tullia.

Mais je me suis laissé entraîner, en racontant cette fin si méritée, loin d'Astura, et j'ai hâte d'y revenir pour m'efforcer de peindre la figure désolée de ce malheureux père qui passe son temps à lire, à pleurer, à ouvrir les lettres que lui adressent les hommes les plus considérables de l'époque, les Lucceius, les Sulpicius, les Brutus. César lui-même, malgré ses griefs contre l'ancien partisan de Pompée, dont il sait bien que l'hostilité n'est pas désarmée, lui transmet le témoignage de son intérêt. Si sa lettre nous manque, ainsi du reste que celle de Brutus, nous apprenons par la correspondance à Atticus, que l'une et l'autre furent écrites. Nous y lisons en effet, à la date de mai 708 : « La lettre de Brutus n'a pas laissé que de me faire répandre bien de larmes. » Et à la date de juillet 708 : « J'ai reçu de César une lettre de consolation (1). »

Parmi les lettres qui sont parvenues jusqu'à nous, il n'en est pas de plus belle et de plus connue que celle de Sulpicius (2) ; qu'il me soit permis d'en détacher un morceau, curieux surtout en ce qu'il nous fait connaître la disposition d'esprit dans laquelle se trouvaient alors les hommes qui assistaient à la ruine du vieil état social de Rome.

« Considérez, dit Sulpicius, comment la fortune

(1) F. XII, 13. XIII, 20.
(1) F. L. IV, 5.

nous a déjà traités; elle nous a privés de tout ce qui doit nous être aussi cher que nos enfants, de notre patrie, de notre gloire, de notre dignité, de tous nos honneurs. Après tant de pertes, quel mal pouvons-nous recevoir d'une disgrâce de plus? Est-ce le sort de votre fille que vous pleurez? Et comment ne faites-vous pas réflexion qu'on ne peut donner le nom de malheureux à ceux qui dans les temps où nous sommes ont payé le dernier tribut à la nature. »

« Connaissez-vous quelque chose dans les conjonctures présentes qui ait pu faire aimer la vie à votre fille; quels désirs, quelles espérances, quels projets de bonheur avait-elle à former? Etait-ce de passer sa vie dans l'état de mariage avec quelque jeune homme d'un rang distingué? Votre situation vous a donné le choix de ce qu'il y a de plus brillant dans la jeunesse romaine? Etait-ce d'avoir des enfants dont le bonheur aurait fait sa joie, de les voir succéder un jour à la fortune de son père, s'élever à tous les honneurs de la république et consacrer aux intérêts de leurs amis les nobles droits de la liberté. Mais nommez-moi un seul de ces biens que nous n'ayons perdu avant de pouvoir les communiquer à nos enfants? »

Puis viennent ces sublimes réflexions si souvent citées: « A mon retour d'Asie je faisais voile d'Egine vers Mégare. Egine était derrière, Mégare devant, le Pirée sur ma droite et Corinthe à ma gauche, toutes villes autrefois florissantes qui sont aujourd'hui renversées et presque ensevelies sous leurs ruines. A cette vue, je n'ai pu m'empêcher de tourner mes pensées vers moi-même. Hélas, disais-je, pauvres mortels d'où vient l'amertume de nos plaintes à la mort de nos amis dont l'existence est si courte, tandis que nous

voyons d'un coup d'œil les cadavres de tant de villes fameuses, étendus devant nous sans forme et sans vie. »

Admirable et magnifique langage empreint d'une élévation et d'une teinte de mélancolie résignée qui semble inspirée par un souffle anticipé du christianisme !

Des deux lettres qu'écrivit Lucceius, un écrivain distingué de l'époque, dont les ouvrages sont perdus, nous n'avons que la seconde (1). Dans celle-ci, il reproche à Cicéron de vivre loin de Rome et d'entretenir sa douleur dans la solitude. « Eh quoi, lui dit-il, serez vous le seul qui ne verrez pas ce qui frappe les yeux de tous ; vous qui pénétrez les plus profonds mystères, ne comprendrez-vous jamais que vous ne gagnez rien par vos plaintes perpétuelles ; qu'elles ne servent qu'à redoubler des maux que votre prudence devrait diminuer. Je crains que tous nos conseils ne soient inutiles ; mais je veux employer l'amitié, et si vous êtes disposé à faire quelque chose pour moi, je vous prie de vous dégager des tristes liens qui vous retiennent, en venant vivre parmi nous. »

Ainsi les plus nobles, les plus grandes pensées d'un côté, les sentiments les plus tendres de l'autre, les reproches touchants, tout est mis en usage pour vaincre cette douleur qui se refuse à tout remède.

La réponse de Cicéron à Lucceius, a un caractère tout particulier qui mérite d'être noté et elle nous découvre bien toute la profondeur de la plaie que la mort de sa fille lui a ouverte dans le cœur, et dont nous ne soupçonnions qu'une partie (2).

(1) F. v, 14.
(2) F. v, 13, 14, 15.

Il commence par remercier Lucceius du témoignage d'amitié que celui-ci lui a donné et qui lui a causé un très-vif plaisir, si toutefois ce *mot de plaisir ne lui est pas à jamais interdit*. Puis tout à coup, il révèle toute sa poignante souffrance par ce cri déchirant qui éclate comme la foudre. « Je suis privé de tous les remèdes qui pouvaient me guérir. » Il commente et développe ce thème fécond : « Je n'ai plus d'amis, dit-il, les uns sont morts, les autres endurcis. » L'âge, la guerre civile en ont moissonné la plus grande partie, ceux en petit nombre qui lui restent encore et qui ont survécu ; ne sont plus là. S'ils ont été épargnés par la mort, l'exil les a frappés ; et quand ils errent sur la terre étrangère, pourrait-il leur reprocher de ne pas songer à lui et de ne pas s'occuper des malheurs qu'il éprouve ?

« Dépouillé que je suis, ajoute-t-il, de consolations publiques et privées, que me reste-t-il ? les lettres ; mais elles me font comme un reproche que je conserve une vie qui ne sert qu'à prolonger ma misère. Vous étonnez-vous que je ne retourne pas dans une ville où ma maison n'a plus le même charme, où les temps, les hommes, le forum, le sénat, tout enfin m'est également odieux. » Enfin, dans son isolement, dans ce vide, dans ce néant qui l'accable, il demande à Lucceius, comme suprême consolation, de cohabiter avec lui ; sa société comblera cet abîme où se sont engloutis tous ses attachements et toutes ses espérances.

Il y a là, dans cette situation, quelque chose qui est facile à comprendre de notre temps, où nous avons connu les émotions de la vie publique et ses vicissitudes. Nous avons vu des hommes illustrés dans l'arène politique, éprouvés par les malheurs de la vie privée ; nous nous souvenons encore, quoique des siècles semblent

avoir passé là-dessus, des dures épreuves de ces hommes, que nous n'avons pas besoin de nommer puisqu'ils sont présents à tous les souvenirs, frappés dans leurs affections les plus chères. Ils avaient pour se consoler la tribune et les occupations tumultuaires des affaires publiques. Il y avait là comme une distraction qui adoucissait l'amertume de leurs chagrins. Qu'eut-ce été si la mort foudroyant leur maison, eut fait le vide autour d'eux, alors que le théâtre de leurs succès et de leur gloire aurait été fermé ! Qu'eut-ce été, s'ils n'avaient pas eu pour relever leur courage abattu, les frémissements d'une assemblée attentive à leurs paroles et les recueillant avec une sympathique admiration, s'ils n'avaient pas eu les applaudissements de la foule, si même ils n'avaient pas eu les critiques vivement acérées des uns, les attaques violemment passionnées des autres ; en un mot représentons-nous les aujourd'hui, qu'ils sont éloignés du forum et réduits à la méditation solitaire et calme du cabinet, atteints au cœur de leur abri domestique, et nous aurons une idée assez exacte de l'état des choses, au moment où Cicéron perdit sa fille.

La situation était même plus triste pour lui qu'elle n'eût pu l'être pour eux, car la guerre civile avait fait beaucoup de victimes alors, l'exil avait complété les rigueurs des armes, en éloignant de son Atrium ses plus fidèles amis et tous ceux qui avaient pour habitude de s'inspirer de ses conseils. Rien d'absolument tel ne peut se rencontrer dans les conjonctures présentes, quoiqu'elles ne soient pas sans analogie cependant. Et de plus, il faut bien le dire, à l'isolement de la vic publique, se joignait celui de la vie privée. Cicéron n'avait plus de famille auprès de sa personne, il fut seul quand il eut renvoyé Publilia.

Après la bataille de Pharsale, son frère Quintus — nous le savons déjà par une lettre citée précédemment — avait sollicité la grâce du vainqueur, en jetant sur le compte de son aîné tout l'odieux de sa conduite. Leurs rapports devaient par conséquent s'être fort refroidis, car ce procédé dénotait un vice de cœur, qu'une âme élevée comme la sienne, pouvait bien pardonner, mais qui devait détruire toute intimité entre eux. César, en recevant la lettre de Quintus, avait eu le généreux mouvement de la faire communiquer par Balbus à Cicéron et celui-ci en avait témoigné une douleur indignée qu'il n'avait pas été le maître de contenir, car elle avait froissé trop cruellement son cœur (1). Postérieurement, son gendre, dans un entretien à Tusculum, lui avait rapporté sur le compte de Quintus, des choses qu'il n'oserait redire, écrivait-il : « Si loin il avait porté la lâcheté de la calomnie pour se faire pardonner (2). »

Son fils, après s'être fait remarquer à Pharsale par son courage et son adresse, à un âge où d'ordinaire on ne paraît guère sur un champ de bataille, avait pris à la fin de la guerre, le chemin d'Athènes, pour y terminer son éducation interrompue un moment par le bruit des armes. Mais au lieu de perfectionner son esprit dans les lettres, comme c'était le but de son voyage, il donnait bien des peines à son père par son humeur légère et ses goûts de dissipation. Plus tard, et en 709, Trébonius lui écrivit que sa conduite semblait s'améliorer et qu'il paraissait étudier avec goût (3); mais toujours est-il que les choses n'étaient pas telles alors,

(1) Atticus, l. XI, 21, 22.
(2) L. XIII, 9.
(3) F. XII, 16.

qu'il put y trouver une diversion consolante à son affliction.

Son petit-fils Lentulus qui était issu du mariage de sa fille avec Dolabella, était évidemment trop jeune pour suppléer à tout ce qui lui manquait d'un autre côté (1). Il avait quatre ans seulement au moment de la mort de sa mère. Nous voyons bien par une lettre à Atticus où Cicéron lui recommande, de la manière la plus pressante, cet enfant qui est pour lui un legs précieux, qu'il reporte sur sa personne toute l'affection qu'il avait pour la mère. Mais de quel secours pouvait-il lui être pour remplacer celle qu'il avait perdue! C'était peut-être la figure de Tullia, l'esprit de Tullia; mais il fallait que le temps eut passé par là et développé ce qui n'était encore qu'à l'état d'espérance. Et il vieillissait en attendant. Quand cet enfant serait en âge de lui offrir comme une reproduction vivante de celle qu'il pleurait, il serait au tombeau. Et personne ne serait auprès de son lit de mort comme il avait été à celui de sa Tulliola, pour lui prodiguer les soins dont il pourrait avoir besoin, pour lui fermer les yeux quand serait arrivé le moment où ces soins sont superflus.

On comprend tout ce que les circonstanees que nous venons de rappeler pouvait ajouter d'amer à ses regrets et à ses plaintes. Son activité d'esprit se repliait sur elle-même, son imagination qui ne savait plus à quoi se rattacher, concevait, enfantait mille projets, s'entretenait dans ce monde des rêves, se nourrissant tout à la fois de spéculations métaphysiques et de superstitions religieuses, faute de pouvoir se répandre au dehors dans les régions de la politique et se fixer à

(1) L. XII, 28, à Atticus.

quelque chose de réel qui l'arrachât à l'aiguillon de sa douleur.

Un monument et un livre paraissent avoir été le fruit de cet exercice solitaire auquel fut condamnée, à cette période de sa vie, sa vive imagination.

Quand je dis un monument, il faut bien s'entendre, il n'y a pas eu de monument édifié, il n'y eut qu'un monument projeté, tout porte à le croire ; mais on n'a pas toujours cru que la chose fût restée à l'état de projet; et les prétendues découvertes que nous avons relatées au commencement de cet écrit, d'après des écrivains des xv[e] et xvi[e] siècles, attestent la créance contraire.

Quoiqu'il en soit, il est certain que Cicéron s'occupa beaucoup de la pensée d'élever un temple à sa fille. Lui le railleur si gai et si piquant de l'anthropomorphisme romain, qui n'était qu'un plagiat de la Grèce, il imita ceux dont il se moquait si impitoyablement, et il voulut un jour faire une divinité de Tullia. On ne peut voir là qu'un symptôme de l'égarement où l'avait jeté l'excès de la douleur.

C'est dans ses lettres à Atticus que nous le voyons poursuivre avec une persévérance ardente le projet de construire un *fanum* pour sa fille. Il y a là pour lui une idée fixe, et on dirait qu'il trouve à tourner et à retourner cette idée en tous les sens, un certain adoucissement à son chagrin. Tout devient pour lui sur cet intéressant sujet, matière à discussion. Quel sera l'emplacement sur lequel il élèvera ce temple ? Quel sera le plan des travaux à exécuter sur cet emplacement? A toutes ces questions, il demande gravement à son ami une réponse, comme aussi il lui demande son avis sur le choix des marbres et sur la dépense. Il a fait un

marché avec l'architecte Cluatius, et c'est ainsi que le nom d'un architecte de cette période, qui devait-être un homme distingué dans son art, est arrivé jusqu'à nous, grâce aux préoccupations de sa douleur paternelle. Enfin, toujours par la même voie, nous apprenons qu'il avait acheté des colonnes en marbre de Chio pour l'ornement de son *fanum*.

Il n'est pas étonnant que le soin qu'il mettait à traiter tous les détails de sa construction en homme qui n'entend pas y renoncer facilement, ait pu tromper les érudits de la renaissance et que, très-convaincus que le monument avait été édifié, ils se soient occupés d'en chercher les restes avec ardeur, de là qu'ils aient accepté un peu aveuglément, ce qui est le fait du temps, les fables dont nous avons parlé; mais, quand on examine les choses de plus près, on arrive à cette conclusion: que le *fanum* de Tullia n'a pas été construit; que ce n'a été jamais pour Cicéron qu'un projet qui a servi à occuper l'activité de son esprit chagrin aux heures oisives où, en proie aux plus vives étreintes de son mal, il faisait comme un malade qui se retourne sans cesse dans son lit pour passer le temps ou pour trouver la bonne place, mais sans y réussir (1).

Ce mal était toujours là suspendu sur sa tête et lui inspirait des paroles comme celles-ci, quand il changeait de résidence: « Les objets qui renouvellent ma douleur, me tourmentent moins ici, ou plutôt partout où je vais elle me suit (2). La vie n'est plus rien pour moi depuis que j'ai perdu la seule chose qui m'y attachait (3). »

(1) Atticus, l. XIII, 18, 19, 36, 37. L. XV, 15.
(2) Atticus, l. XII, 45.
(3) Atticus, l. XV, 23,

On disait à Rome que son esprit était affaibli. « Il compte sur son *Traité de la Consolation* pour répondre à ces insinuations de la malveillance. Il atteud le jugement des plus difficiles sur cette composition ; on ne peut le blâmer si, pour étourdir sa douleur, il se fait des occupations si nobles et si dignes d'un esprit cultivé (1). »

C'est à écrire ce *Traité* que Cicéron paraît avoir trouvé le plus efficace des remèdes dont il usa. Il employa à cette œuvre tout le temps pendant lequel la vie publique lui fut interdite, en d'autres termes, tout le temps que vécut encore César ; et, en disant qu'il y trouva le plus efficace des remèdes, je ne fais que constater un fait qui résulte de son aveu même, consigné dans une de ses lettres. Il est fâcheux que nous ne puissions pas juger par nous-mêmes de la valeur du remède par la lecture du livre ; mais ce livre n'est pas parvenu jusqu'à nous, il a eu le sort qu'ont eu tant d'autres productions de l'antiquité qui ont péri dans la ruine de cette vieille civilisation, emportée par le flot de l'invasion barbare. Cependant dans la collection des œuvres de Cicéron, on a l'habitude de comprendre un *Traité de la Consolation ;* mais c'est un ouvrage apocryphe qui paraît dû à la plume de quelque érudit du xve siècle, et on s'en aperçoit bien vite du reste, en le lisant, quoiqu'il ne manque pas d'un certain talent d'imitation dans les formes du style. C'est une œuvre composée dans le goût des pastiches de la peinture et qui n'a guère que le mérite fort relatif de ce genre de composition.

Du véritable ouvrage de Cicéron il ne nous a été

(1) Atticus, l. xv, 23.

conservé qu'un fragment que nous devons à la citation d'un père de l'église latine, qui avait fait de l'éloquent orateur et du brillant écrivain, son étude de prédilection et que l'on a appelé du nom de Cicéron Chrétien, à cause de l'heureuse imitation de son élégante période. Voici ce fragment, qui n'est pas de nature à nous faire regretter le reste, si le reste est écrit sur ce ton, car il constate cet égarement d'esprit dont je parlais tout à l'heure. Mais si on n'y rencontre pas le témoignage de la supériorité des lumières de l'écrivain sur ses contemporains, si on y perd la trace du penseur qui substituait dans ses ouvrages philosophiques une croyance plus saine et plus haute à leurs fables grossières, on y trouve du moins la preuve de la persistance de son affliction et de toutes les phases par lesquelles elle passait.

« A l'exemple des anciens qui ont cousacré et déifié plusieurs mortels d'une âme vertueuse et sublime, tels que les fils de Cadmus, d'Amphytrion et de Tyndare, je veux te consacrer dans les cieux, toi dont la terre admira les vertus et le génie. Sûr de l'approbation des dieux immortels, je veux te placer dans leur assemblée et te rendre à jamais vénérable dans la mémoire des hommes. »

Il semble qu'en tenant ce langage, Cicéron songeait encore à l'édification de son *fanum*, ou bien que s'il y avait renoncé, il était tout pénétré encore de l'idée qui le possédait, quand il y songeait. A défaut d'un temple sur la terre, c'est une place dans l'assemblée des dieux qu'il veut donner à sa fille. Les deux choses se valent et loin de s'exclure, elles se complètent l'une par l'autre, car une divinité de plus dans l'olympe, appelait ici bas un temple où son culte serait célébré. Il paraît cependant qu'il se contenta de l'apothéose telle quelle

de son *Traité de la Consolation*. C'était déjà beaucoup trop.

Mais les événements qui se préparaient, allaient lui créer une situation nouvelle, où il aurait à jouer un assez grand rôle, pour détourner son esprit des puérilités où l'entrainait une inconsolable douleur, grand rôle en effet, mais qui finalement devait aboutir pour lui à un dénouement tragique.

La mort de César avait eu lieu dans le courant de l'été de l'année 709. Le sénat, comprimé pendant le règne de cet habile et peu scrupuleux politique, qui s'était servi de la démocratie pour installer le despotisme, reprenait son ascendant et avec lui les personnages qui, par l'autorité de leurs conseils, par leur expérience des grandes affaires et par la puissance de leur parole, avaient l'habitude d'exercer une influence prépondérante sur ses déterminations. Parmi ceux-ci, il n'en était pas qui pût avoir le pas sur Cicéron. Tous les regards étaient fixés sur lui, il était l'objet du respect et de la confiance de tous. On savait bien que s'il était demeuré étranger à la conspiration dont Brutus et Cassius étaient les chefs avoués, si ses mains et son cœur étaient purs du sang de César, il n'avait pu néanmoins que sympathiser avec le résultat, alors que la république semblait devoir renaître de ses cendres. Tout donc jusqu'à sa non participation au complot servait et encourageait les espérances que l'on fondait sur sa personne.

Peut-être que s'il n'eut pas perdu Tullia, il eut été moins disposé à courir l'aventure d'une nouvelle carrière politique où il devait trouver la mort et la plus cruelle des morts. Vieilli comme il l'était et ayant trop éprouvé les choses et les hommes de son temps, pour

garder beaucoup d'illusions, il eut dit un adieu définitif à cette mer orageuse où il avait eu plus d'une fois sa voile déchirée. Satisfait de sa haute renommée qui refleurissait sous l'empire des événements accomplis, ayant assez fait pour la gloire de l'homme d'état, il aurait laissé à des mains plus jeunes le soin de tenir le gouvernail, et, lui, se fût retiré dans son foyer domestique.

Il se fût souvenu de ce qu'il écrivait à Atticus à une autre époque : « Un homme qui pour avoir rendu de grands services à sa patrie s'est vu exposé aux persécutions et à l'envie, doit-il les braver une seconde fois, ou ne peut-il pas songer à lui-même et à sa famille et laisser le gouvernement à ceux qui le possèdent? (1) »

Retiré dans sa maison comme dans une citadelle inexpugnable, et garanti ainsi des orages de la politique, il eût partagé son temps entre ses études favorites, la société de ses amis et les doux entretiens de sa fille. Mais celle-ci était couchée dans la tombe ; et de même qu'en répondant à ses amis qui le consolaient, il répétait sans cesse que son chagrin était redoublé d'autant que la vie publique lui manquait pour l'en distraire, de même il devait saisir la première occasion où elle se rouvrirait devant ses pas pour s'y jeter avec ardeur. C'est ce qu'il fit, et en le faisant, du reste, on peut dire qu'il n'eut pas d'initiative à prendre, car il était l'homme indiqué de la situation. Ses amis politiques ne furent pas les seuls néanmoins qui le convièrent à prendre la suprême directien des affaires, et ses amis particuliers conspirèrent avec eux, ceux-là comptant sur son habileté éprouvée pour remettre le vaisseau de

(1) L. xi, 4.

l'état à flot, ceux-ci espérant qu'il trouverait enfin dans le maniement des affaires publiques, des remèdes plus énergiques que ceux qu'il avait employés jusqu'à ce jour pour cicatriser une plaie qui saignait toujours quoi qu'il fît.

La situation était grave du reste et les difficultés étaient bien loin d'être aplanies par la mort du dictateur. Une fois le despotisme essayé et essayé avec succès, il était certain qu'il se présenterait des héritiers pour continuer l'œuvre :

Uno avulso non deficit alter.

César avait laissé après lui une longue traînée d'intérêts engagés dans sa cause. Le coup qui l'avait frappé n'avait pas atteint ses amis, et ces intérêts froissés dans la personne de ces derniers allaient opposer aux desseins de ceux qui auraient voulu rétablir l'ancien ordre des choses, une résistance que le triomphe couronnerait à la longue.

Il n'est pas de mon sujet de raconter les actes de cette période qui fût peut-être la plus brillante portion de la carrière publique de Cicéron, mais aussi la plus fatale. Qu'il suffise de dire que malgré toutes les ressources de son génie et de son expérience, il finit par être dupe de sa tactique et par être pris dans ses propres filets. Il détestait Antoine qui était le plus vicieux et le plus pervers des amis de César. Comme il le redoutait infiniment, et il n'avait pas tort, il ne crut pouvoir mieux faire que de lui opposer le neveu de celui-ci et son héritier, Octave, qui devint plus tard l'empereur Auguste. Avait-il quelque confiance en ce dernier, ou bien espérait-il seulement par le balancement de deux ambitions rivales, maintenir l'équi-

libre et sauver ainsi la république des périls d'une mer irrité où elle ne rencontrait que des écueils. Crédule illusion ou vaine espérance ! Ces deux ambitions finirent par se mettre d'accord, et la tête de Cicéron devint pour Octave le gage de sa réconciliation avec Antoine. Le grand homme devait être vengé un jour qui n'était pas éloigné, et le tour d'Antoine était marqué dans l'ordre des destins. On ne s'était un moment rapproché de lui que pour avoir plus facilement raison de l'obstacle. Tel est le sort des révolutions ; elles commencent par la violence et finissent par la ruse. L'enjeu de la partie qui s'engageait devait être le prix de la perfidie hypocrite. Cette perfidie eut du moins son jour de justice, quand elle frappa l'homme qui avait gagé les assassins de Cicéron.

J'ai fini, et qu'il me soit permis de terminer cette étude par une courte réflexion.

N'est-il pas vrai qu'ainsi que le disait naguère un illustre maître de la science historique (1), il y a à côté de la grande histoire, de celle qui traite des événements de la guerre ou de la politique, une petite histoire qui, renfermée dans les limites du domaine privé, a bien son attrait. Rejetés au fond du tableau, les faits de cette histoire n'attirent guère l'attention des écrivains et moins encore celle des lecteurs ; mais c'est la place qu'ils occupent qui en est la cause. Et en vérité, ils ne peuvent pas en occuper d'autre dans l'ensemble d'un récit qui a son cadre spécial. Mais, que ce cadre soit changé, et que les reprenant avec plus de détails, on les mette en relief, il est certain que la perspective changera à son tour, en ce qui les concerne, et un

(1) M. Guizot, *l'Amour dans le Mariage.*

rayon lumineux dissipant l'ombre qui les couvrait, on pourra leur trouver peut-être une sorte d'intérêt fort goûté par le commun des lecteurs. Pourquoi ne chercherait-on pas à glaner dans ces portions si négligées du champ de l'histoire?

Ce ne serait pas un travail ingrat à coup sûr, et il y aurait plus d'un avantage à recueillir d'une tentative qui semblerait même au premier abord n'avoir en vue qu'un stérile agrément.

Peut-être, on y apprendrait, et ce ne serait pas chose à dédaigner, il me semble, à se dégoûter un peu de la fantaisie qui exerce une fascination si corruptive sur l'imagination et le cœur. Rien de forcé dans les situations, de factice dans les caractères, de faux dans les sentiments ne se rencontre dans les récits que nous fournit la réalité historique. Si cette réalité n'a plus pour objet la vie publique mais la vie privée, nous devons y retrouver les scènes du drame ou du roman, moins les couleurs enluminées. Il y a bien là de quoi tenter le lecteur et le séduire, sans qu'il ait à courir le danger de voir son jugement ou son âme se pervertir, ce qui a bien son mérite.

Il y aurait aussi un profit d'un ordre plus élevé à trouver dans la mise en œuvre de ce que nous appelerons cette seconde partie de l'histoire.

L'histoire générale, l'histoire privée se relient et s'enchaînent l'une à l'autre par plus d'un lien étroit et nécessaire. Tel événement politique n'a pas toujours son explication suffisante dans la vie publique, c'est dans la vie privée qu'il faut fouiller pour en avoir la claire intuition. Il peut donc n'être pas inutile d'écrire, celle-ci à côté de celle-là; elles se complèteront l'une par l'autre; elles se prêteront mutuellement leur lumière.

La grande histoire n'a pas à déchoir, à s'éclairer au fanal de la petite histoire, si en définitive, tel fait demeuré partiellement obscur, achève de s'éclaircir grâce à elle. L'intérêt de la petite histoire, à son tour, ne peut que grandir en se juxta-posant à la grande histoire.

C'est à ce double point de vue que je me suis placé en composant cette étude biographique. Il me reste à savoir si des deux buts que j'ai tâché d'atteindre, l'un n'a pas trop nui à l'autre par la nécessité où il m'a mis, quelquefois, d'entrer dans le champ de la controverse historique.

QUELQUES MOTS
SUR FLORIAN,

Lus dans la Séance du 27 décembre 1856, à l'Académie du Gard.

Par M. NICOT, Secrétaire perpétuel.

Je ne viens pas vous offrir une notice biographique sur le littérateur brillant vers lequel votre concours de 1832 appela l'attention du public et l'intérêt du pays ; mais j'apporte seulement quelques lettres inédites de Florian, qui auront peut-être plus que l'attrait de la nouveauté. M. Plagniol les doit à l'obligeance toute gracieuse et toute patriotique de Mme Édouard de Pelet et de M. Cabane, propriétaire actuel du château de Florian.

Cédant à l'invitation de ce si bon et si savant ami que je viens de nommer, je me permettrai, à l'occa-

sion de ces lettres et de quelques-unes qui étaient enfouies dans nos archives, de me livrer à quelques appréciations et de rappeler avec quelques lointains effacés, des faits oubliés ou inconnus, au fond desquels nous trouverons le caractère.

Je me serai donné le mérite de l'obéissance. Loin de moi la pensée, je le dis encore, de présenter un portrait à frais coloris comme le modèle, ou une étude sérieuse, bien moins encore un éloge historique. Ce sera ici tout simplement une esquisse à peine ébauchée, un coin de tableau, une confidence amicale, et, comme on dit aujourd'hui, une petite nouvelle à la main.

Vous savez que Jean-Pierre-Claris de Florian naquit le 6 mars 1755, à Durfort, d'une famille noble *qui*, sans avoir pris une grande position dans l'État, en avait une assez large dans le Languedoc où elle jouissait, dès longtemps, d'une renommée de droiture et d'urbanité. C'est dans ce petit village qu'il reçut de sa bonne mère et de son excellent père, ces premières leçons de morale, ces idées de devoir, d'intégrité, de dévouement qui sont comme le parfum de la vie, et qu'il n'est pas toujours facile de graver dans le cristal vierge qu'on appelle l'âme de l'enfant.

Après cette première et si parfaite éducation du foyer domestique, Florian fut mis en pension à Saint-Hippolyte. Il n'y trouva que des maîtres peu habiles, peu versés dans ces études sévères et ces deux belles langues d'Athènes et de Rome, qui ne sont pas seulement de magnifiques idiomes, mais la source et comme le vêtement de tout ce que le cœur a de plus noble, et l'esprit de plus élevé. Il ne fut point là un enfant prodige, ni même un écolier distingué ; mais un enfant aimable. On remarquait, on aimait en lui une gaîté

franche, une suave candeur, que relevait encore la plus ouverte et la plus gracieuse des physionomies. Il passa là, chéri de ses maîtres et de ses condisciples, ces premières années où l'âme reçoit les impressions les plus vives et les plus durables, où elle se forme et se prépare sous la loi sérieuse de la discipline scolaire aux lois et aux devoirs bien autrement graves et difficiles de l'âge viril. Ses heureuses qualités ne furent pas longtemps cachées et comme ensevelies dans l'obscur préau du pensionnat. Voltaire qui avait donné une de ses nièces à l'oncle du jeune Cévenol, Voltaire voulut le voir. Florian fut conduit à Ferney. Vous comprenez tout ce qu'un tel rapprochement devait produire. Si l'on a dit que :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux!

on peut bien avancer que la conversation, les conseils de l'auteur de *Mérope* durent suppléer à l'insuffisance des premiers enseignements, et donner ce naturel, cet atticisme et cette grâce que Voltaire possédait à un plus haut degré qu'il n'en faudrait pour illustrer une littérature (1).

Ce ne fut pas là le seul avantage qu'il retira de ce séjour : il eut, soyons juste, même envers Voltaire, il eut sous les yeux des actes de bienfaisance. Au milieu de la colonie active créée par l'illustre écrivain, au milieu de ces deux cents familles qui trouvaient à Ferney le travail et l'aisance, Florian sentit aussi son cœur s'ouvrir aux sentiments les meilleurs et les plus délicats. A l'âge de quinze ans, il quitta Ferney et fut nommé, en 1768, page du duc de Penthièvre. Il alla

(1) Lamartine, IXe *Entretien*, page 163.

résider à Anet, beau château bâti jadis pour Diane de Poitiers.

Le prince valait au moins autant que le poète. Ce fut encore le spetacle de la bienfaisance (1). Le duc de Penthièvre était de ces princes qui oublient volontiers les grandeurs dans le bonheur paisible des vertus domestiques. La bonté, la droiture, l'amour de la justice formaient les traits distinctifs de son caractère et se fortifiaient tous les jours en lui par les méditations et les exercices d'une fervente piété.

C'est cette piété qui chaque année le conduisait à l'abbaye de la Trappe. Il voulut un jour que son jeune

(1) Cette bienfaisance du bon duc, Florian nous l'a fait connaître dans un fragment sur la *Bienfaisance des Grands* :
« O grandeur, que tu es belle quand la vertu te rend utile !
» Que le spectacle de l'homme puissant, occupé à secourir,
» est doux pour une âme sensible ! Combien de fois j'en ai
» joui ! Combien j'ai vu d'infortunés environner en pleurant
» celui qui finissait leurs peines, celui qui, né dans la
» pourpre royale, abandonne son palais pour voler à leur
» chaumière, pour la rétablir, si elle est détruite, pour y
» ramener l'abondance et la paix. Je le vois tous les jours ce
» mortel bienfaisant parcourir ses immenses domaines et
» choisissant pour s'y rendre l'instant où le pauvre a besoin
» de lui, là où l'hiver est plus rigoureux, où le feu vient
» d'exercer son ravage, où des fleuves débordés ont emporté
» l'espoir du laboureur, où des loups affamés ont semé
» l'effroi. C'est là qu'il faut sûrement l'attendre. Occupé de
» suivre le malheur, il arrive presque aussitôt que lui pour
» en effacer les traces. Il paraît et le pauvre est riche, l'in-
» fortuné sèche ses larmes, l'opprimé rentre dans ses droits.
» C'est pour eux qu'il aime son rang ; c'est pour eux qu'il
» a des richesses. Sa récompense est son bienfait même,
» surtout quand il est ignoré. Ah ! que sa modestie se ras-
» sure ! mon respect et mon amour m'empêcheront de le
» nommer. »

pagé l'y accompagnât. Un peu ennuyé de la longueur de la prière des bons religieux qui restaient plongés dans la méditation et prosternés à terre jusqu'à ce que leur abbé frappât sur la stalle, le page impatient donna lui-même le signal. On s'aperçoit bientôt de la méprise, un des trappistes se plaint, se met même en colère; l'étourdi est réprimandé par le prince; il se repent, il va plus loin, il est attendri jusqu'aux larmes en voyant tomber à ses genoux le pieux solitaire qu'il avait scandalisé et qui n'avait pas su contenir une expression de vif mécontentement. Cette espièglerie d'écolier, en vacances, ou plutôt, cette licence de page fut aisément pardonnée. Pour l'expier, Florian, de retour au château, fut sommé d'improviser un sermon sur la mort. Il le fit avec une telle facilité, une telle abondance, une telle fermeté de langage, que le prince fut émerveillé.

Ainsi cette circonstance ne fit qu'ajouter aux sentiments de vive affection qu'il avait su inspirer. Plus que jamais, son excellent patron songea à les lui témoigner, et après quelques études de Florian à l'école d'artillerie siégeant alors à Bapaume, il lui fit donner bientôt après par le prince de Montbarey, alors sous-secrétaire d'état à la guerre, une compagnie de dragons dans le régiment qui lui appartenait et qui portait son nom : le régiment de Penthièvre.

Florian n'y fut nullement dépaysé; il fit preuve d'intelligence et d'activité; il eut même ce que désapprouvait plaisamment le plus célèbre de nos diplomates (1): il eut du zèle. Ce n'était plus, il est vrai, la vie douce et calme, et de temps en temps si brillante du château

(1) M. de Talleyrand.

d'Anet, cette vie de salon où ses manières élégantes et les saillies de son esprit le faisaient si vivement rechercher qu'il était devenu, dans cette société d'élite, l'acteur obligé de toutes les fêtes, l'âme de tous les plaisirs, le centre de tous les rapports bienveillants. Mais l'affection de ses camarades, cette franchise militaire qu'il trouvait, les sentiments d'honneur qu'il rencontrait lui plaisaient encore, et cette bonne amitié qu'il ressentait et inspirait dans la noble fraternité de la caserne, le consolaient presque de n'être plus auprès de son auguste protecteur et ami, de ne plus partager avec lui ses *bonnes fortunes*, car c'est ainsi que le charitable duc appelait le soin de rechercher le mérite malheureux et de distribuer les bienfaits.

Une occasion fut offerte à Florian de revenir encore jouir des plaisirs de la vie du château d'Anet et de ceux de la capitale; le duc de Penthièvre le rappela à lui en lui donnant une place de gentilhomme auprès de sa personne et le mit ainsi à quelques lieues de Paris, de ce Paris, centre éblouissant de merveilles artistiques, de fortune et de gloire qui attire tous les noms désireux de contempler de près et d'étudier les grands talents et les hautes renommées.

C'est alors que commença la vie littéraire de Florian. Son génie fut surtout éveillé par une comédie de Marivaux; mais au lieu de donner à l'enfant de Bergame, à arlequin, un langage goguenard, spirituel, acéré, à travers une apparente simplesse, Florian le représenta surtout avec un bon cœur et une naïveté charmante qui servait d'enveloppe à la finesse et cette bonhomie avenante qui était comme le reflet de son propre caractère.

Ici un souvenir se présente, et je vous demande la permission de le consigner. Après avoir donné les deux

ballets, le *Bon Ménage*, et les *Jumeaux de Bergame*, Florian fit une petite pièce intitulée : Le *Bon Père*, destinée à être jouée le jour de la fête du prince dont l'austérité ne s'accommodait pas des saillies, des gourmes jetées de l'auteur, mais qui lui pardonnait beaucoup parce qu'il l'aimait beaucoup. Le duc se montra longtemps inexorable. Florian ne désespéra point de le fléchir et s'avançant tout à coup sous le masque d'arlequin au milieu d'une société nombreuse et brillante, d'une bouche qui cette fois n'était pas muette, et parodiant de la manière la plus aimable le fameux sarcasme de Molière, il dit :

« Nous espérions vous donner aujourd'hui la comé-
» die du *Bon Père*, mais M. le duc de Penthièvre ne veut
» pas qu'on le joue. » Le prince fut obligé de céder, il s'amusa beaucoup et fut vivement ému pendant la représentation.

A ces petits ouvrages, joués dans le salon du duc, succédèrent bientôt d'autres œuvres. Ce fut d'abord *Galatée* (1783), imitée de Cervantes, à laquelle il ajouta un 4e livre, tout de son invention, et d'autres écrits de poésie pastorale, trop connus pour que je les mentionne. Ici j'ai besoin de répondre à une critique que notre époque a trop prodiguée à ce genre de composition. Sans doute nos regards aujourd'hui attachés aux choses de la politique et fixés sur les merveilles de l'industrie ne saisissent pas toujours les délicatesses tantôt si quintessenciées ou tantôt si naïves des héros du marquis d'Urfé. Pour nous, la nature pastorale semble une nature de convention et de fade saveur, un hochet des peuples enfants ; et quand la pensée sérieuse est sans cesse agitée ; quand l'ambition, l'intérêt, remplissent l'âme, elle ne s'ouvre guère à cet ordre d'idées

sereines des églogues de Théocrite ou de Virgile, et des idylles de Gessner.

Nous en convenons donc franchement. De nos jours la disposition de nos esprits ne permet pas de reconnaître tout le charme des tableaux de la nature champêtre et de ces bergeries de Florian où, suivant l'expression si spirituelle de M. de Thiars, on est fâché de ne pas trouver un loup.

Mais qu'on réfléchisse pourtant et qu'on se demande si les riantes couleurs de la poésie pastorale, si les tableaux du bonheur champêtre ne sont pas préférables à la boursouflure de quelques compositions modernes et au dévergondage de certains auteurs qui, voulant être forts, ne sont que violents; qui ébranlent et bouleversent l'âme au lieu de la remplir et de l'émouvoir doucement; qui, au lieu de peindre naturellement les misères morales pour les guérir, ne les représentent si crûment et même ne les représentent souvent en eux-mêmes que pour se glorifier bruyamment avec elles.

Du reste, pour défendre ici ces peintures bocagères de Massane, Cardet et Beau-Rivage, et tous ces caractères arcadiens tracés avec ces couleurs poétiques et idéales, et pourtant si vraies, il ne faut que laisser parler Florian lui-même; il va nous montrer le but de la poésie pastorale et les moyens de lui imprimer un véritable caractère d'utilité.

« C'est en peignant des êtres vertueux et sensibles,
» qui savent immoler au devoir la passion la plus
» ardente et trouvent ensuite leur récompense dans
» leur devoir même; c'est en présentant la vertu sous
» son aspect le plus aimable et prouvant qu'elle est
» également nécessaire au berger et au prince pour être

» heureux, que je crois possible de donner à la pasto-
» rale un degré d'utilité. Les bergers d'à-présent ne
» lisent guère ; mais les maîtres de leurs troupeaux
» lisent, et si des auteurs plus habiles que moi faisaient
» des ouvrages où se réuniraient, à l'intérêt d'un sujet
» bien choisi, le tableau touchant des mœurs de la
» campagne, les descriptions toujours agréables des
» beautés de la nature, l'heureux mélange de la prose
» et des vers, surtout des leçons d'une morale pure et
» douce ; de tels livres ne seraient, je crois, ni ennuyeux,
» ni futiles, et les pauvres des villages s'apercevraient
» que leur seigneur les lit souvent. »

(Préface d'*Estelle*, page 15.)

Bientôt après la publication de ces premiers essais bucoliques et dramatiques, apparut *Numa Pompilius* que la jeunesse lit encore parce qu'elle y trouve l'intérêt du roman et parce qu'elle n'y trouve pas les sévérités de l'histoire ; puis l'épître intitulée : *Voltaire et le Serf du Mont Jura*, l'*Eglogue de Ruth*, couronnés par l'Académie française ; le *Poëme de Tobie*, l'*Eloge de Louis XII*, et enfin la traduction de *Dom Quichotte*, où on peut louer la correction et la facilité de l'écrivain, la parfaite intelligence de la langue qu'il avait bégayée dès son berceau et sur les genoux de sa mère (1). Mais il eut le tort de croire qu'il suffisait de reproduire (et encore en adoucissant les tons), les scènes variées, idéales ou réelles de ce beau livre si romanesque par les situations, si vrai pour les détails et même les leçons de la vie. Il ne vit pas, parce que son temps n'en avait pas l'intelligence, ou plutôt, la conscience, qu'il

(1) Mme de Florian était castillane d'origine ; elle s'appelait Gilette de Salgues.

fallait rendre au lecteur tout ce qu'avait donné Cervantes, c'est-à-dire, un style ferme, nerveux, même rude, toujours plein d'étincelles, et allant à l'idée par le mot propre, et non par la périphrase, et ne la charriant pas dans d'infinis méandres ; il ne comprit pas que le retranchement de certains passages, ou les demi-teintes étaient ici de véritables infidélités. Pardonnons cette erreur, elle est, nous le répétons, moins celle de l'écrivain que la faute d'un temps où presque tout était fardé, enluminé et rapetissé ; où l'esprit littéraire était privé de ce souffle moral qui en fait l'utilité et la grandeur, où pour précipiter à l'envi la double décadence du goût et de la monarchie française, Bouchet donnait ses peintures; Dorat, ses héroïdes; Boufflers, son roman et Beaumarchais ses comédies.

En 1788, c'est-à-dire, à l'époque où déjà grondait l'orage politique, Florian composa *Estelle* où, tout en peignant sa chère occitanie, il montra si gracieusement que l'accomplissement des devoirs les plus rigoureux, que le sacrifice des passions les plus ardentes suffisent seuls pour dédommager de cette rigueur et de ces sacrifices. Condamné depuis longtemps à ne plus avoir de campagne, il *s'était emparé de la nature,* suivant une de ses expresssions pittoresquement énergique employée dans une de ses lettres à M. de Pelet. Il avait besoin de se reposer des émotions violentes dans des émotions douces, et il opposait volontiers à l'effervescence des esprits, le calme de son chant bucolique. « Il est si » doux, disait-il, de parler de sa patrie, de se rappeler » les lieux où l'on a passé ses premiers ans, où on a senti » ses premières émotions ! Le nom seul des lieux a un » charme secret pour notre âme ; elle semble se rajeunir » en pensant à ce temps heureux de l'enfance où les

» plaisirs sont si vifs ; les chagrins si courts, les jouis-
» sances si vives. Ce souvenir est toujours accompagné
» de souvenirs encore plus chers ; ceux qui nous don-
» nèrent le jour, ceux qui prirent de nous de tendres
» soins, nos premiers, nos meilleurs amis viennent
» embellir les scènes qui se retracent à notre mémoire.
» On se croit encore avec eux, on se trouve tel qu'on
» était alors, on oublie les peines, les injustices que
» l'on éprouva depuis, les maux qu'on s'attira, les
» fautes qu'on a commises ; on ne se souvient que de
» ses sentiments qui valent presque toujours mieux
» que les actions ; de douces larmes coulent malgré soi,
» et l'on s'écrie, avec le premier des poëtes latins :

» *En unquam patrios longo post tempore fines*
» *Pauperis et tuguri congestum cespite culmen*
» *Post aliquot, mea regna videns, mirabor aristas.* »

D'où viennent ces teintes si pures ?

C'est que l'âme de l'auteur, limpide miroir où se reflète la nature, est comme elle, paisible et sereine. Son cœur ignore ou domine toutes les passions tumultueuses qui troublent notre existence.

Nous ne nous proposons pas dans ce court essai, écrit en courant, de suivre pas à pas Florian dans sa carrière littéraire. Nous ne citerons ni ses contes où il se rapproche pourtant plus d'une fois de Marmontel, nous ne ferons même que mentionner son *Gonzalve de Cordoue* dont la belle préface offre un précis saisissant qui retrace très-bien la situation politique et morale de ce peuple, depuis la conquête jusqu'à l'expulsion. Nous n'irons pas jusqu'à comparer cette peinture historique aux magnifiques tableaux de l'auteur du *Protectorat* et du *Rétablissement des Stuarts* (M. Guizot), aux récits si pénétrants, si larges et si sobres, à la fois, de la *Vie*

de Marie Stuart (M. Mignet); nous ne dirons pas qu'elle rappelle en rien le mouvement rapide et animé de M. Thiers ; l'autorité de la science et la perfection de l'art d'Augustin Thierry, ou le vif et brillant éclat du style du *Cromwell* de M. Villemain ; nous serons plus mesurés dans nos éloges. Nous assurerons seulement que le talent d'exposer et de peindre, jusqu'alors peu remarqué dans Florian, ce talent, bien reconnu cette fois, contribua puissamment à lui ouvrir les portes de l'Académie française où il entra avec tant de joie, à peine âgé de trente-trois ans (1788).

Avant de parler de l'homme et de le faire connaître, qu'il nous soit permis de nous arrêter un instant à ses fables. C'est un genre de littérature qui est de tous les temps, de tous les âges. La fable fait les délices de l'enfance et la douce récréation de l'âge mûr. Ce que l'homme aperçoit moins quand il s'agit d'hommes, ses semblables, et ce qui glisse sur lui le frappe davantage quand cela se transpose et se réfléchit par allégorie chez des êtres d'une nature différente. Nous avouons (et certes cet aveu vous semblera inutile parce qu'ici votre jugement a devancé le nôtre) qu'il est loin, bien loin de Lafontaine. Ce n'est ni la fécondité, ni la richesse du style de l'immortel *fablier* (1), ni cette habileté merveilleuse à tracer des caractères, à décrire les lieux, les personnes et les choses, à mêler au récit, pour en rompre l'uniformité, des discours, des réflexions, des allusions, des digressions même où on se sent entraîné comme par un charme irrésistible ; mais ne pouvons-nous signaler en lui un plan ordinairement bien conçu, une diction simple et ornée à la fois des

(1) Mot de Mme de La Sablière.

idées saines formulées sous la double inspiration du goût et du sentiment moral ? C'est surtout à ce dernier point de vue qu'il a une incontestable supériorité sur son prédécesseur. Témoin les fables de *la Cigale et la Fourmi*, du *Chien qui porte à son cou le dîner de son maître*, du *Loup et de l'Agneau*, du *Curé et du Mort*, du *Renard et du Buste*, qui ne sont que des conseils de l'égoïsme, de l'intérêt, de la force brutale, de l'esprit frondeur et jaloux. C'est au contraire par un but moral et élevé que se recommande notre fabuliste. Qui n'en a point été frappé en lisant les apologues de *la Brebis et du Chien*, du *Danseur de corde*, de *l'Enfant et du Miroir ?* Qui n'a été délicieusement ému des fables de *l'Enfant et des Sarigues*, de *l'Aveugle et du Paralytique*, du *Lapin et de la Sarcelle ?* Qui n'a aussi souri, mais d'un sourire qui n'a rien d'amer, en lisant les spirituelles fables du *Chat et de la Lunette*, *la Taupe et les Lapins*, *les Singes et le Léopard*, *le Pacha et le Dervis*, *l'Ane et la Flûte*, *le Singe qui montre la lanterne magique*. Il n'avait oublié qu'un point :

« C'était d'éclairer sa lanterne. »

Nous n'allons pas certes jusqu'à soutenir, comme quelques enthousiastes, que ce livre est le code de la sagesse ; nous savons que les vertus d'un ordre élevé, celles qui suppposent l'abnégation, ne sont pas du domaine de l'apologue ; que le fabuliste n'est point un professeur, bien moins encore un législateur, nous nous bornons à dire que la leçon dans Florian est bien donnée et que le précepte l'Επιμυθιον qui d'ordinaire est formulé chez beaucoup de ses devanciers d'une manière trop brève, trop sèche ou trop directe, est chez lui un véritable ornement ; que la tournure sententieuse

souvent ne se sent pas du tout et est heureusement remplacée par des réflexions originales, par des saillies inattendues exprimées avec esprit ou tombées avec le plus aimable abandon, avec cette bonhomie que j'appellerais volontiers sublime, si je n'apercevais derrière le fabuliste, l'*Ane*, la *Taupe* et les *Dindons*.

Mais c'est assez parler de l'écrivain, venons à l'homme.

Déjà nous avons dit combien il avait trouvé à Ferney et surtout à Anet, l'occasion de développer les heureuses qualités de son cœur aimant; déjà nous savons par ses ouvrages, tous empreints de bonté et d'honnêteté, qu'il offrit l'accord d'un beau talent et d'un beau caractère. Il nous reste à entrer dans les détails que nous puiserons précisément dans la correspondance qui nous a été communiquée. Disons d'abord combien il se montra bon fils. Non-seulement il prodigua à son père les plus tendres soins pendant sa vie, il fit plus : il voulut encore à sa mort payer toutes les dettes de la succession, il voulut vendre son patrimoine.

Voici en quels accents pénétrants il laisse éclater ses regrets et sa généreuse résolution :

Paris, 1783 ou 1784.

« Oui, Monsieur : j'ai perdu le meilleur des pères,
» et je le pleurerai toute ma vie. Jamais coup ne fut
» plus affreux et plus imprévu. C'est au moment où
» j'étais sur le point où j'avais la parole de M. de Péri-
» gord, de lui donner un petit gouvernement, c'est
» dans cet instant que j'ai reçu la funeste nouvelle. Ma
» santé en est altérée, et il est impossible à mon cœur
» de vous exprimer ce qu'il éprouve.

» Il fait ici un temps dont on n'a jamais vu d'exem-

» ple, la terre est couverte de six pieds de neige, et
» il en tombe encore au moment où je vous écris. Mal-
» gré cela, je vais me mettre en chemin, et je ne suis
» pas certain d'arriver........

» Je vais avoir des affaires bien tristes, et peut-être
» bien difficiles. *Je compte sur l'amitié que vous m'a-*
» *vez toujours prouvée.* Je confie à vous seul, et sous
» le sceau du secret que je veux tout vendre; mais
» si je le déclare on me fera la loi en conséquence. Je
» veux chercher de l'argent pour payer toutes les det-
» tes, cet argent sera hypothéqué sur Coutelle et les
» intérêts délégués au fermier, aussi peut-être avec ces
» larcins je trouverais ce qu'il me faut, c'est-à-dire,
» une vingtaine de mille francs. Mais, vous Monsieur,
» je vous demande, dès ce moment, de trouver des
» acquéreurs sans dire le secret que je vous confie.

» Depuis mon départ du Languedoc, les acquéreurs
» pour Coutelle et pour mon champ ne se sont pas
» présentés en foule. Vous qui connaissez le désir que
» j'ai de libérer entièrement les dettes de mon père et
» celles que j'ai particulièrement avec vous, vous
» devez être bien sûr que je ne laisserai pas échapper
» l'occasion de vendre (1). ».

Florian avait raison de compter sur cette amitié, elle ne lui fit pas défaut, lorsqu'il sentait ces pointes acérées des situations difficiles. Nous en avons la preuve dans deux lettres, l'une du 22 mars 1781, et l'autre du 10 août même année. Elles honorent autant celui qui les a écrites, que celui-là même à qui elles furent adressées; et ajoutons quelles honorent d'autant plus

(1) Lettre adressée à M. Daniel Gaspard de Pelet, d'Anduze, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, chevalier de St-Louis.

le capitaine au régiment de la Vieille-Marine, M. Gaspard de Pelet, que des nuages, tranchons le mot, une profonde mésintelligence s'était élevée entre leurs pères.

. . .

Paris, 22 mars 1781.

Dans mon dernier voyage en Languedoc, Monsieur, j'eus l'honneur de vous voir à Anduze, et la confiance avec laquelle vous me parlâtes est la cause de celle que je viens vous montrer dans cette lettre. Oubliez pour un moment, je vous prie, la disproportion de nos âges, et permettez-moi de vous parler comme un ami. Je n'ai rien fait pour mériter ou démériter cette qualité, et comme vous n'êtes pas de ceux auprès desquels il faut de grands discours pour en obtenir de petits services, j'en viens tout de suite au fait.

Depuis mon retour à Paris, j'ai pris un appartement, je l'ai meublé à mes frais, en un mot, je me suis arrangé comme devant être dorénavant un citoyen de cette capitale; de plus, j'ai acheté à mon oncle un contrat *de rente dont* je ne devais jouir qu'après lui, et, pour en jouir dès à présent, je lui ai donné 4,000 fr. Cette somme, prise sur mes propres rentes, la dépense forcée que j'ai faite, tout cela m'a arriéré, et comme le malheur de ma vie est de devoir et de faire attendre mes créanciers, j'ai recours à vous pour vous demander si vous pourriez me prêter 3,000 fr. Ce qui m'enhardit à vous faire cette demande, peut-être indiscrète, c'est que vous eûtes la bonté de me dire vous-même à Anduze, l'hiver dernier, que si je n'avais pas assez, par la vente de Florian, pour payer ce que je pouvais devoir, moi personnellement, vous me promettiez de venir à mon secours.

En voilà bien long sur une affaire qu'il vous est peut-être impossible de m'accorder. Que rien là-dessus n'arrête votre franchise. D'abord, ce secours ne m'est pas d'un nécessaire absolu pour vivre; il l'est pour que je sois tranquille, et quand bien même vous ne pourriez pas me l'accorder, le plaisir de m'être rappelé à vous, le plaisir plus grand de recevoir les assurances de votre amitié, seraient toujours un fruit très-agréable de la démarche que je fais.

Signé : FLORIAN, *capitaine dans Penthièvre*,

Rue Feydeau, au coin de la rue Montmartre.

Paris, 10 août 1781.

AU MÊME.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de me répondre, le 1er de ce mois. J'ai été affligé de l'idée où vous étiez sur moi. Non, Monsieur : je vous ai toujours rendu justice et nommément pour moi, qui, j'ose dire, ne vous ai connu que pour vous parler de ma reconnaissance et de mes sentiments. Vous êtes le premier et le seul à qui je me sois adressé dans le besoin où je me trouve. Je me flatte cependant d'avoir quelques amis, et je ne passe ni pour un prodigue, ni pour un homme dérangé. Quoi qu'il en soit, Monsieur, ne doutez jamais d'une amitié que je vous ai vouée pour la vie, et trouvez bon que, dorénavant, je m'adresse toujours à vous pour les conseils dont je pourrai avoir besoin par rapport au peu qui me reste en Languedoc.

. . . .

Permettez-moi de laisser là les affaires pour vous faire mon compliment bien sincère sur le bonheur et le malheur qui vous sont arrivés. Hélas! ainsi va le monde; on n'a presque jamais un plaisir nouveau qu'il ne faille regretter une perte. Cependant, Monsieur, avec l'aimable famille que vous avez, vous devez être plus souvent *Jean qui rit*, *que Jean qui pleure*.....

Jusqu'ici vous avez pu louer les sentiments du fils et de l'ami, nous avons à vous le faire connaître, comme maître et comme homme bienfaisant, en général, et comme auteur plein de modestie.

Rappelons d'abord que toutes les fois que Florian touchait le prix d'un de ses ouvrages, il ne manquait pas d'en porter une partie au curé de St-Eustache qui était chargé de distribuer les aumônes abondantes de M. le duc de Penthièvre.

Avec quelle générosité, il répand les dons autour de lui, quand il vient revoir le château de ses pères!

Au pied de ces montagnes de Coutath (1), qu'il gravit plus d'une fois pour y chercher le spectacle d'une nature grande et variée; aux bords de cette belle vallée du Gardon, que le soc de la charrue sillonne en tous sens pour y entretenir une végétation sans repos et une éternelle verdure, il aimait non-seulement à charger sa palette de brillantes couleurs, mais à vivre, le sourire sur les lèvres et l'aumône à la main, parmi ces campagnards laborieux, parmi les pauvres mêmes de la contrée. Jamais prévoyance plus empressée ne veilla sur les indigents, son patrimoine semblait alors ne plus lui appartenir, il ne s'en considérait que comme le dépositaire, il aimait surtout à le partager avec les vieux serviteurs de la famille, avec Suzanne, la vieillle servante de son oncle; avec Tourrette Dufour, sa nourrice; avec la bonne Margoton, pour laquelle il poussa si loin l'attention, qu'il lui envoya *Estelle*.

Vous aimerez à entendre Florian parler d'elle dans la lettre suivante écrite à M. Bruguier, négociant à Sauve.

Paris, le 6 août 1787.

Je vous serais bien obligé, mon cher ami, de vouloir bien faire passer le plus tôt possible la lettre ci-jointe à Margoton, à Durfort. Cette pauvre fille a été malade, et j'espère que mon petit billet fera du bien à sa convalescence; je m'adresse à vous comme un ami sûr pour cela.

J'espère que vous avez reçu une longue lettre de moi, double même; où je vous expliquais bien en détail mes intentions et ma confiance. J'attends toujours votre réponse; je suis sûr d'avance de votre zèle et de votre amitié.

(1) Chaîne qui borne à l'ouest les terres du château de Florian.

Je vous demande, mon cher ami, de vouloir bien veiller à ce que Margeton ne manque de rien ; d'abord, comme de raison, que sa pension lui soit bien exactement payée ; ensuite, que si elle ne suffisait pas, vous lui avanciez ce qu'il lui faudrait ; je vous en tiendrai compte, et vous remercierai encore.

Adieu, mon cher ami, de vos nouvelles le plus tôt que vous pourrez. Mille compliments à M. Seguret, que je vous prie de pousser pour la définition totale de mes affaires. Mille choses à votre estimable famille, et ne doutez jamais de la tendre et inviolable amitié que vous a vouée

Le Chevalier DE FLORIAN.

Parlons maintenant de sa modestie, elle est la pudeur et le signe du talent. Florian en était doué au plus haut degré, ainsi que vous pourrez en juger par ces quelques fragments.

Dans une lettre du 30 septembre 1781, à M. de Pelet : Vous êtes bien bon de me demander les chétifs enfants de mon loisir. Je vous envoie sous le contre-seing du prince, mes trois comédies, qui toutes trois ont réussi. Si elles vous amusent ou si du moins elles vous intéressent, vous doublerez leur succès.

Paris, 28 décembre 1781.

AU MÊME.

Je vous dois mille remercîments pour l'indulgence que vous avez eue en lisant mes chétives bagatelles. Je viens de donner un petit opéra comique dont le titre vous réjouira : *Le Baiser*. Il a été bien reçu ; mais c'est un ouvrage plutôt fait pour être lu que pour être vu. Sous peu de jours, je vous l'enverrai.

Paris, 29 août 1782.

AU MÊME.

L'amitié que vous m'avez toujours marquée, Monsieur, me fait un devoir comme un plaisir de vous adresser les

faibles essais auxquels je m'amuse. Voici une comédie que j'ai donnée, il y a un mois, et qui se joue avec plus de succès qu'elle n'en mérite. Vous jugerez.

Ce n'est pas seulement en parlant avec cet oubli de lui-même qu'il révèle son cœur, c'est surtout, la suite de la lettre va le montrer, c'est dans une circonstance qui était bien capable d'exalter son amour-propre; il venait d'obtenir le prix de poésie à l'Académie française. En envoyant l'ouvrage toujours à ce même ami, M. de Pelet, il s'exprime ainsi :

J'y joins un exemplaire d'un ouvrage que j'ai envoyé au concours de l'Académie, et qui a eu le bonheur d'être couronné. M. le duc de Penthièvre et Mme la duchesse de Chartres y sont venus et en ont été contents. Le public les a reçus avec un transport qui m'a bien plus touché que ma couronne.

Voilà, ce nous semble, une abnégation pleine de noblesse; voilà surtout un bel exemple de dévouement et de gratitude. N'est-il pas touchant de le voir se féliciter de ces applaudissements qu'il aurait pu revendiquer, lui aussi avec quelque droit, de le voir palpiter d'émotion, non devant sa propre gloire; mais devant les témoignages de vive sympathie que recueillait son bienfaiteur et son ami.

Deux passages de trois autres lettres vous intéresseront encore, elles dénotent avec un sens politique, droit et sûr, des sentiments d'humanité, de bonté et de concorde, qui sont le plus beau privilége de notre nature et le charme de la société.

Paris, 19 juillet 1781.

A M. Adrien Gaspard de Pelet, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, chevalier de St-Louis.

La retraite de M. Necker a affligé tous les bons citoyens;

je fais comme vous des vœux pour la paix et pour la prospérité de notre patrie. Il est bien affreux que les hommes, non contents des peines de la vie, y joignent des fléaux dont eux-seuls sont les auteurs. Votre position, Monsieur, me paraît la plus désirable pour un homme qui pense. Votre famille, votre fortune, tout cela est établi ; vous n'avez qu'à songer à être heureux et tranquille. Dieu vous y maintienne... C'est le vœu bien sincère de celui qui est, avec un attachement bien tendre et bien respectueux,

Votre......

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

25 février 1787.

L'assemblée des notables s'est ouverte, jeudi dernier, avec la plus grande pompe. Le roi a proposé des moyens pour soulager son peuple, et l'assemblée, divisée en sept bureaux, va examiner ces moyens et donner ensuite son avis. On ne peut rien savoir de positif encore ; mais il n'y sera point question des protestants. Le roi se réserve cela pour son conseil particulier, où l'on doit s'en occuper après tout ceci. Ainsi, mes chers amis, espérez de la bonté paternelle du roi, qu'il adoucira votre sort, sans qu'il vous en coûte rien pour cela.

Adieu, mon cher Bruguier, je vous prie de faire passer cette lettre à Margoton et de me donner des nouvelles de tous les paquets que j'ai envoyés à vous et à M. Seguret et à M. de la Menne. Engagez M. Seguret à finir un peu mes affaires, et vous, faites finir le champ. Quant à ma tendre amitié pour vous, elle ne finira jamais. Mille tendresses à toute votre famille.

Je vous embrasse.

FLORIAN.

AU MÊME.

17 juillet 1790.

J'ai bien pensé à vous, mon cher ami, dans tous les événements qui se sont passés. J'en ai bien parlé avec votre aimable fils, que j'ai vu souvent, et qui continue et continuera à vous donner des sujets de satisfaction. Dites-moi de vos

nouvelles, de celles de votre famille, et présentez mes respects et compliments à tout ce qui vous touche et vous appartient. Dans ces moments, il est impossible de faire aucun projet et aucune démarche pour l'avancement de ceux que vous aimez. Il faut voir la tournure que prendront les choses. On va, je crois, organiser l'armée, et je sais que la croix de Saint-Louis sera mise à 24 ans. D'après cela, M. de Bouy doit l'avoir. J'espère enfin, mon cher ami, que la paix et le calme approchent, les vertus de notre bon roi nous les auront procurés. Je ne vous parle pas de la fédération, parce que vous en avez eu sûrement des défaites. Il y a toujours un peu de fermentation dans ce moment ; mais je compte sur la sagesse et la prudence de M. de Lafayette, notre digne général, et sur celle de M. Bailly. Quand est-ce donc que les hommes sentiront que de tous les bienfaits de Dieu, le plus grand, le plus désirable, c'est la paix.

Adieu, Monsieur et cher ami, donnez-moi des nouvelles de votre santé....

Dire que Florian aimait son pays c'est une chose superflue; il ne parlait jamais sans attendrissement des lieux où il était né et il se plaisait à en vanter le charme.

Ce sentiment de l'amour de la patrie a, dit-on, fait employer à Florian des couleurs un peu trop roses ; mais qui de nous ne le pardonnera volontiers? La France est sans doute notre patrie commune, elle est trop noble et trop belle pour que ses enfants la perdent de vue; mais pour chacun de nous il est un point de cette France si chérie et si digne de l'être, qui est particulièrement sensible à notre cœur. Ce point, cette petite patrie dans la grande, c'est la ville, c'est le village, c'est le hameau par où il plut au ciel de nous faire arriver sur la terre. C'est là que vécut ou que vit encore notre mère; c'est là surtout que nous aimons à abriter notre vieillesse, ou à retrouver, quand nous n'y sommes point arrivés encore, les consolations des ennuis de la vie publique.

Cette terre natale, ce modeste clocher, Florian se plaisait à venir le revoir toutes les fois qu'il le pouvait; c'est là qu'il se livrait à l'étude avec sécurité dans le présent et sans crainte pour l'avenir. C'était là que son âme pure de passions, affranchie de désirs, reposée de fatigues, délivrée de douleurs], rejetait loin d'elle les soucis, les contentions et même les affaires. Tout favorisait en lui ce goût : le ciel radieux de la contrée, les splendides effets de lumière qui accompagnent si souvent les couchers du soleil dans les Cevennes; ces collines si agréablement ondulées et embaumées par le thym et la lavande; les bords riants du Gardon avec leurs tapis de verdure et leurs ombrages; la paix de sa demeure un peu isolée, tout jusqu'aux murs mêmes du château où les embrasures des fenêtres étaient transformées par une aimable fantaisie, en de vastes cages d'où sortaient des chants doux et variés, tout entretenait sa rêverie, provoquait son inspiration et le conviait aux compositions gracieuses et sereines.

Il s'y consacrait et s'y abandonnait avec tout l'élan d'une âme tendre, d'un esprit élevé, dont la pensée, toujours saine et pure, se manifeste dans des travaux que l'imagination colore et que la raison sait aussi dicter.

Après ces détails puisés surtout dans les épanchements d'un commerce intime, il me reste bien peu à dire; seulement pour que tout le cœur de l'homme soit ici retracé, j'ajouterai que celui qui avait si bien peint le bonheur que donne un amour partagé, ressentit plus d'une fois une affection vraie. Il l'éprouva surtout en voyant Mme de St-A... Les grâces de cette belle et voisine chatelaine, le placèrent longtemps sous un charme que rien ne put rompre. Mais hâtons-nous de dire qu'il

connut plutôt les délicatesses du sentiment que la fougue des passions. L'amour en passant par cette âme conservait la pureté chevaleresque, et j'allais dire, (le sujet semble m'y autoriser), la candeur pastorale; comme cette onde d'Aréthuse, chantée par les poètes de Rome, qui glissait sous les vagues des mers de Sicile, sans contracter aucune amertume des flots qu'elle traversait (1).

Avant de finir, disons qu'à l'époque de nos troubles civils, Florian ne fut pas épargné. La rénovation politique, qui commença par la réforme nécessaire des abus, se dénoua tristement (on ne le sait que trop) en frappant sans ménagement, sans distinction de rang, de sexe ni d'âge, tout ce qu'elle croyait former obstacle à un avenir d'indépendance et de prospérité dont *elle* se berçait si complaisamment. On ne pardonna pas à l'écrivain dont les œuvres gracieuses étaient comme la satire des excès de l'époque, ni au fidèle gentilhomme qui avait montré tant de dévouement à des princes proscrits; qui, surtout, avait, le jour du meurtre de la princesse de Lamballe, laissé imprudemment éclater son indignation; qui même depuis lors n'entendait pas prononcer le nom de cette grande infortunée, sans pâlir, et (chose qui m'a été attestée) sans répandre des larmes. Il n'en fallait pas tant pour être voué au supplice. Vainement les habitants de Sceaux, même les plus épris des idées nouvelles, les plus violents démocrates essayèrent de le protéger. Il fut incarcéré (2). On

(1) Sic tibi quum fluctus subterlabere Sicanôs.
Doris amara suam non intermisceat cuidam.
(Virg. xe égl. vers 4 et 5.)

(2) Dans la Maison-d'Arrêt de la Bourbe, appelée alors Port-Libre.

nous le peint morne et abattu dans son cachot, cherchant cependant de temps en temps, dans la composition de son *Guillaume Tell*, des distractions et des consolations, tant il est vrai, comme l'a dit l'orateur romain, que les lettres sont non-seulement l'aliment de la jeunesse, les délices de l'âge avancé, mais encore le refuge de l'infortune.

La sienne était si grande, qu'il ne sut bientôt plus que se plaindre et gémir. Ce n'est pas parce qu'il attend tous les jours la mort, parce qu'elle le menace de près et sans cesse : il sait la regarder en face avec le sourire de la philosophie chrétienne; c'est qu'au milieu des désordres de cette sanglante période, il souffre de voir, c'est qu'il voit surtout s'évanouir tous ses rêves d'innocence pastorale, disparaître toutes les illusions si douces de bonheur tranquille qui avaient comme rempli tout le cours de son existence; c'est qu'il ne devinait pas qu'il y a toujours dans les plus terribles cataclysmes, une voix puissante et mystérieuse qui dit à la houle des révolutions comme aux anciens flots des mers : Vous n'irez pas plus loin; vous dormirez dans votre suaire ensanglanté; c'est encore parce qu'il ne comprenait pas que de ces désordres pouvait se dégager l'idée moderne ou plutôt, l'idée française, je veux dire ces principes de raison et de liberté, ces maximes tutélaires de pondération et d'examen, ces institutions de force collective et de discipline nationale, qui inspirent à la fois aux peuples le respect du pouvoir et au pouvoir le respect des peuples. Heureusement le 9 thermidor arriva, l'anarchie fut détrônée. Il fut enfin permis à la France de respirer. Grâces aux démarches d'un homme éminent, dont nous avons admiré le sublime courage et dont nous bénissons ici la chaleureuse intervention, grâces à

Boissy-d'Anglas, Florian fut rendu à la liberté, mais il n'en jouit pas longtemps et ne put exécuter le projet qu'il avait formé de reprendre la douce vie de campagne dont la simplicité et le paisible cours étaient si conformes à la situation mélancolique de son âme ; il n'eut pas le temps de venir revoir ces champs aimés de Massane Cardet et de Beau-Rivage qui auraient rendu à son oreille la langue sonore et accentuée de son enfance ; à son esprit, à ses goûts, les habitudes de sa jeunesse ; à son âme, les premières effusions de la tendresse ou les doux entretiens de l'amitié.

Il succomba bientôt après sa sortie de prison à une maladie de langueur, en bénissant la religion si douce pour les cœurs droits, si consolante pour celui qui souffre, et le 13 septembre 1794, il s'éteignit à Sceaux doucement et chrétiennement, laissant à *la Harpe* et à Ducis, ses amis, de profonds regrets qu'ils osèrent l'un et l'autre courageusement exprimer.

Je dis à mon tour quelle serait l'émotion de Florian, si revenu tout à coup parmi nous, il voyait une société modeste qui essaye d'entretenir au sein de sa patrie le culte du beau et du vrai, et de faire revivre comme objet d'émulation et d'imitation toutes nos illustrations locales, écouter si pieusement l'incomplet récit de ses actions généreuses et se complaire, pour la seconde fois, à honorer une mémoire chérie.

Hommage remarquable peut-être à une époque si distraite et si affairée, où les intérêts politiques et industriels occupent à un si haut degré la pensée publique ; où les hommes sont si prompts à oublier ; où ces champs qu'aima tant notre illustre compatriote n'attirent plus, comme le remarque un de nos éminents

confrères (1), *ce regard d'amour qui à lui seul est une vertu, et qui en grandissant devient l'amour de la patrie.*

LETTRES DE FLORIAN.

Paris, 29 août 1781.

A M. Daniel Gaspard de Pelet, capitaine au régiment de la Vieille-Marine, chevalier de Saint-Louis.

. . . .

. Je vais être résidant à Paris plus que jamais. M. le duc de Penthièvre s'est enfin décidé à m'attacher à lui, en qualité de gentilhomme. Je vais loger à l'hôtel de Toulouse, et ma fortune va augmenter de 2,500 fr. de rente.

. . . .

Paris, 26 septembre 1782.

AU MÊME.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire a un peu galoppé après moi, parce que j'avais suivi M. le duc de Penthièvre dans un petit voyage qu'il a fait à l'abbaye de la Trappe. Si votre lettre m'y était parvenue, elle aurait adouci l'austère pénitence que l'on fait dans cette maison.

. . . .

Il faut que vous me permettiez, Monsieur, de regarder votre amitié comme un dédommagement pour tout ce qu'il ma ôté en Languedoc. Je compte sur vos conseils dans tous les temps, et l'idée qu'il me reste quelque chose dans votre province, emporte toujours celle du respectueux et tendre attachement avec lequel

J'ai l'honneur d'être....

(1) M. Ate de Gasparin.

Paris, 24 janvier 1783.

AU MÊME.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, une nouvelle bagatelle que la reine a eu la bonté d'accepter et de protéger. C'est par son ordre qu'elle a été jouée. Les mœurs qu'elle peint sont faites pour vous et pour votre famille. . . . .

Adieu, Monsieur, permettez-moi toujours de vous regarder comme le meilleur ami que j'ai en Languedoc. Cette idée me rend mon pays plus cher. . . . .

. . . .

Paris, 13 décembre 1783.

AU MÊME.

Voici, Monsieur, un petit ouvrage qui réussit fort bien dans le public de Paris, et qui n'aura eu de succès, à mon gré, que lorsque vous m'en direz du bien. Je le crois fait pour votre cœur, et pour un homme qui, comme vous, aime la campagne et sait l'embellir. Je suis condamné à n'avoir point de campagne, et, pour m'en dédommager, je me suis emparé de la nature. Avec cela et votre amitié, je ne regretterai rien.

Paris, le 10 juin 1785.

AU MÊME.

J'ai reçu, Monsieur, avec un plaisir triste et doux la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne veux pas rouvrir vos plaies, en vous répétant combien j'en ai souffert, et comme je sais que la plus douce distraction pour les bons cœurs, ce sont les services qu'ils peuvent rendre; je vais vous raconter avec confiance le marché que je viens de faire.

J'ai vendu Coutelle. Le contrat est signé, et je donne ce domaine pour un morceau de pain. Mais l'éloignement où je suis, le désir de liquider toutes les dettes de mon père m'ont engagé à ce sacrifice. Enfin, il est consommé, Monsieur !... J'ai délégué toutes les dettes qui peuvent rester, et voici un billet à ordre de 4,200 fr. que j'ai l'honneur de vous adres-

ser. Sur ces 4,200 fr., il y a 1,200 fr. que vous devait mon père, pour un trait d'amitié plus grand encore que le service. Le reste sont ces 1,000 écus que vous me prêtâtes, il y a, je crois, quatre ans, avec toute l'honnêteté et toute la grâce qui sont dans votre caractère obligeant.

. . . .

Quand l'acquéreur aura tout généralement payé, il ne me devra plus que 1,730 fr. (Vous voyez combien mon patrimoine est considérable.)

. . . .

Adieu, Monsieur, je voudrais être à même de vous dire tous les jours que le ciel nous a donné l'amitié pour nous consoler dans nos maux.

Paris, le 25 février 1787.

A M. Bruguier, négociant à Sauve.

C'est sûrement à vous, mon cher Bruguier, que je dois des remercîments pour une boite de figues qui m'est arrivée par la poste. Recevez-en mes actions de grâces, et ma prière de ne point ainsi me combler de présents, ou de m'indiquer les moyens de faire ou de vous envoyer quelque chose qui vous soit agréable. Je passe ma vie à vous remercier.

Il y a quelque temps, mon cher Bruguier, que je vous écrivis, en vous envoyant un de mes ouvrages. J'écrivis aussi à M. Seguret. Tout cela était contresigné et chargé à la poste : je n'en ai point encore aucunes nouvelles. Je vous prie de m'en donner et de dire à M. Seguret, en lui faisant mes plus tendres compliments, que je le prie toujours de s'occuper de terminer toutes mes affaires, de payer surtout la pension de Margoton[1], et de finir tout cela le plus tôt qu'il lui sera possible. Comme je lui ai écrit là-dessus très en détail, je n'ai rien à ajouter que l'assurance de ma très-tendre amitié.

Quant à l'affaire de mon champ, ce n'est qu'en vous seul que j'espère, mon cher Bruguier, et je vous demande instamment de m'en défaire le plus promptement que le pourra votre amitié. Je vous ai déjà dit que je m'en rapportais à vous seul.

Paris, 28 août 1787.

A M. Bruguier, négociant à Sauve.

Il faut, mon cher Bruguier, que vous n'ayez pas reçu une lettre double que je vous avais écrite pour terminer l'affaire de mon champ, car vous ne m'avez pas répondu, et M. Seguret me mande que vous n'avez pas parlé à M. Soulier. Comme j'aime mieux accuser la poste que votre amitié, que je ne reconnaîtrais pas à cet oubli, je préfère de croire que vous n'avez pas reçu mon paquet. Je vous récris donc, mon cher Bruguier, pour vous engager de toutes mes forces à me faire vendre cette pièce, soit à Castel, soit à d'autres. Je vous ai dit que j'étais décidé à la donner pour mille écus, si vous n'en pouvez tirer davantage. Je sais très-bien que c'est un mauvais marché que je fais là ; mais ma confiance en vous est telle, que je remets le tout dans vos mains.

Répondez-moi donc, mon cher Bruguier, et annoncez-moi la fin totale de cette affaire, après laquelle je soupire beaucoup.

Mille compliments à toute votre famille, et ne doutez pas vous-même de la très-tendre amitié que vous a vouée pour la vie

Le Chevalier Florian.

P. S. M. l'Archevêque de Toulouse est déclaré premier ministre.

Paris 18 décembre 1787.

A M. Séguier.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser un nouvel ouvrage que je vais donner au public, en vous priant d'en faire hommage, de ma part, à l'Académie de Nimes. Elle sera peut-être indulgente sur ses défauts, en faveur du sujet que j'ai choisi. Le Languedoc est le lieu de la scène ; la ville de Nimes joue un grand rôle dans mon roman ; et j'ai employé le peu de talent que j'ai reçu de la nature, à célébrer ma

patrie et ses habitants. Puissent mes efforts être agréables à mes compatriotes! puisse surtout l'Académie, par son suffrage, me donner la récompense la plus douce de mon travail!

Quoique je sois bien loin, Monsieur, d'avoir aucun droit de recommander quelqu'un à l'Académie, quoique mes relations avec vous dussent se borner aux témoignages de ma reconnaissance, j'ose prendre la liberté de solliciter ceux dont j'ai l'honneur d'être le confrère, en faveur d'un de nos compatriotes, dont les talents et le goût devraient se passer d'appui. Je veux parler de M. de Choisi, connu par des poésies charmantes, et qui serait au comble de ses vœux, si vous daigniez lui accorder une des trois places vacantes actuellement à l'Académie. Je prends la liberté, non de vous demander pour lui une de ces places (vous me trouveriez avec raison bien hardi), mais de vous avertir de ses talents. Quel que soit le jugement que vous en portiez, il ne peut altérer le respect et la reconnaissance que j'ai voués à l'Académie de Nimes, et avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

FLORIAN.

1787.

A M. SÉGUIER.

Monsieur,

Je dois à l'amitié de M. Vincens de Saint-Laurent, de m'avoir procuré une gloire et un honneur depuis longtemps l'objet de mes désirs. L'association dont l'Académie veut bien m'honorer serait flatteuse pour tout écrivain, mais elle l'est davantage pour un compatriote. Il est doux d'être le confrère de ceux qui font le plus d'honneur à son pays ; il est doux de fortifier encore par les sentiments de fraternité, l'estime que l'on doit aux talents et l'amour de la patrie! Il me semble, Monsieur, que je l'aime davantage depuis que vous avez bien voulu m'admettre parmi vous. Je me plaignais souvent au destin d'avoir perdu, par le malheur des circon-

stances, les biens que mes pères ont possédés en Languedoc. Vous réparez tous les maux que m'avait fait la fortune ; vous m'attachez à ma patrie par des liens plus doux que ceux qui n'existaient plus, et votre indulgente amitié me rend plus que je ne regrettais.

Il ne manquerait plus à mon bonheur, Monsieur, que d'être employé, par l'Académie, à quelque travail qui lui fût agréable. Mon zèle et ma reconnaissance pouvaient me tenir lieu de talent. En attendant, j'ose lui présenter deux faibles essais, qui ne sont dignes d'entrer dans sa bibliothèque que comme des monuments de ma reconnaissance et de perfection typographique. Je vous prie, Monsieur, de les lui faire agréer, ainsi que les assurances du respect et des sentiments tendres et reconnaissants qui sont devenus des devoirs pour moi.

En particulier, Monsieur, recevez aussi, je vous prie, l'assurance de la haute estime avec laquelle

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le Chevalier DE FLORIAN.

P. S. — Si vous voulez m'envoyer mes patentes (à mon adresse), et ensuite sous le couvert de S. A. S. Mgr le duc de Penthièvre, elles m'arriveront par la poste. Mes noms sont : *Jean-Pierre de Claris de Florian.*

Celui qui vous remettra ce paquet est M. l'abbé du Petit-Val, qui va s'établir dans votre antique ville, et dont l'esprit et les qualités vous le rendront bientôt fort cher.

Au château de Vernon, ce 17 janvier 1788.

A M. DANIEL GASPARD DE PÉLET, capitaine au régiment de la Vieille Marine.

Une foule de devoirs, Monsieur, de visites, de lettres, d'affaires, m'a empêché jusqu'à ce moment de vous offrir mes vœux bien vrais et bien tendres, et de vous adresser un nouvel ouvrage composé en l'honneur de notre patrie. Je vous prie de l'accepter comme un gage de l'amitié que je vous ai

vouée depuis longtemps et dont vous m'avez fait un dévoir doux à remplir. J'espère qu'*Estelle* vous intéressera, Monsieur, le plaisir que peut vous faire cette bergère Cévenolle, sera la plus douce récompense de mon travail . surtout si elle vous engage à me conserver cette amitié qui m'est si chère, et que je mérite par l'attachement tendre et reconnaissant avec lequel,

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble et reconnaissant serviteur,
FLORIAN.

Je vous prie de me rappeler à votre aimable famille.

Paris, le 23 février 1788.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

J'ai reçu, Monsieur et cher ami, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, par laquelle vous m'apprenez le mariage de Mademoiselle votre fille avec M. Verdier de La Salle. Je vous en fais mon compliment de tout mon cœur, et je ne doute point que les nouveaux époux ne jouissent de tout le bonheur que le ciel accorde aux personnes vertueuses et aimables. La joie dont vous me paraissez rempli en m'annonçant ce mariage m'en est un garant d'avance. C'est par le bonheur des enfants que Dieu récompense les pères. Puisse donc toute votre famille vous payer des peines que vous avez prises pour elle, et la félicité de votre maison, nous représenter le tableau vivant de celle du bon Tobie ! Voilà mes vœux bien sincères et bien vifs.

Je vous remercie des marrons et des prunes que vous vouliez m'envoyer, mais je vous prie instamment de ne point me combler ainsi de présents. Vous m'avez donné assez de marques d'amitié, pour n'avoir pas besoin d'augmenter ma reconnaissance. Quant aux anchois et aux liqueurs dont vous me parlez, je vous en remercie. J'ai plus de liqueurs que je n'en peux boire. Quand mes papiers partiront, si vous pouvez y joindre seulement un pot d'anchois, beaux et bien conservés, je vous serai bien obligé.

Je vous ai envoyé, mon cher Bruguier, mon dernier ouvrage, sous le contre-seing du prince et joint à un exemplaire

pour la pauvre Margoton; ils ont dû vous parvenir, car ils étaient chargés à la poste. Je vous prie de m'en accuser la réception, et de dire pour moi mille choses tendres à Margoton. Je ne lui écris pas, parce que je lui ai déjà écrit en lui envoyant *Estelle*; mais parlez-lui de ma reconnaissance pour la dinde qui était excellente, et parlez-lui surtout de ma très-tendre amitié qui ne finira qu'avec moi.

Je vous prie encore, mon cher Bruguier, de dire à M. Seguret que j'ai eu l'honneur de dîner, il n'y a pas longtemps, avec son aimable fils, et M. l'abbé, son frère, à Versailles, où j'avais été remercier le Ministre du grade de lieutenant-colonel de dragons qu'il a bien voulu m'accorder et de la croix de Saint-Louis que je vais avoir dans très-peu de jours. Il est impossible d'être reçu avec plus d'amitié et d'amabilité que m'en ont témoigné MM. Seguret. J'en rapporte ma reconnaissance à Monsieur son père à qui j'en dois déjà beaucoup et à qui je vous prie de faire mes plus tendres compliments. J'attends avec impatience la fin finale de toutes mes affaires. Parlez-lui en, je vous prie, et dites-lui que l'impression d'*Estelle* me rend nécessaire la rentrée du peu qui doit encore me revenir de l'argent de M. Soulier. En conséquence, je vous prie de m'envoyer ce reste d'argent le plus tôt qu'il lui sera possible, bien entendu qu'il prélèvera les avances qu'il aura pu faire. Quant à la reconnaissance que je lui ai vouée, il m'est impossible de la lui exprimer autant que je la ressent.

Adieu, mon cher ami, je vous prie de parler de moi à toute votre aimable famille, et de leur souhaiter à tous ce que je vous souhaite à vous-même, une félicité égale à la vive et tendre amitié avec laquelle je vous embrasse de tout mon cœur,

FLORIAN.

Extrait d'une lettre de M. de Florian à M. Vincens de St-Laurent.

Paris, le 1er avril 1788.

Je n'oublierai point, Monsieur, que c'est à vous que j'ai dû la flatteuse adoption de l'Académie de Nimes; c'est à mon

premier patron que je m'adresse pour témoigner à cette Académie que les grâces que m'a faites la mère ne me rendent pas moins sensible aux faveurs dont m'honore la fille. C'est la bonté de mes anciens confrères qui m'a porté bonheur auprès de mes nouveaux : J'aime à leur en rapporter une partie de ma reconnaissance, comme il me sera doux dans tous les temps de leur offrir l'hommage de mes faibles productions, d'entretenir avec eux un commerce utile pour moi, et de me vanter de leur adoption.

Je ne pouvais pas mieux choisir mon temps pour publier un ouvrage où la ville de Nimes joue un grand rôle. Les succès de M. Pieyre au théâtre, ceux de MM. de St-Étienne et de Boissy dans toutes les sociétés où on les a connus, où on les chérit, où on les regrette, ont rendu le nom de Nimes intéressant pour tous les Parisiens. *Estelle* a profité de la prévention où l'on était déjà peur son pays. Les charmantes poésies de Mme la baronne de Bourdic, ont fait penser que la bergère *Estelle* avait attrapé quelques fleurs échappées aux mains de la dame de son village, et quoiqne on ait été trompé dans cette attente, par respect pour la chatelaine, on a laissé chanter la paysanne.

Paris, le 27 novembre 1788.

A M. Bruguier, négociant à Sauve.

Voici, Monsieur et très-cher ami, la procuration que vous me demandez; je vous prie de finir le plus tôt que vous le pourrez cette affaire, sur laquelle j'ai eu l'honneur de vous écrire à peu près tout ce que j'avais à vous dire. Vous voudrez bien surtout retirer ma quittance qui n'aurait pas dù rester si longtemps dans les mains de M. Soulier, surtout à votre insçu. Je vous prie de me la renvoyer, de payer tout ce que je peux devoir d'ici à longtemps pour les pensions, de vous solder de vos frais et de me renvoyer le reste de mon argent.

Ce que je vous recommande surtout, Monsieur et très-cher ami, c'est de remercier bien tendrement M. de Pelet, à qui j'écrirai aussitôt que mon affaire sera finie, pour lui marquer ma vive reconnaissance.

Croyez qu'elle n'est pas moins tendre pour vous, et que de ma vie je n'oublierai ce que je vous dois et combien je vous aime.

FLORIAN.

Mille respects et tendresses à toute votre famille.

Paris, 17 juillet 1790.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Il est écrit, Monsieur et très-cher ami, que je vous mportunerai toujours. Voici deux lettres que j'ai reçues, l'une de M. Jullien, de Sauve, l'autre de M. Durand, d'Anduze, qui réclament encore des dettes de feu mon père. Je vous les envoie, avec mes réponses qui ne m'engagent à rien et que vous voudrez bien lire, cacheter avec une hostie et leur faire parvenir. Je vous serai ensuite très-obligé d'examiner les titres de ces Messieurs s'ils sont justes et légitimes, je paierai dans ce cas, je vous prierai de réduire s'il est possible les mémoires et de les acquitter. S'ils ne sont pas justes, je ne paierai point. Dans tous les cas, comme voici un semestre d'échu de la pension de Margoton et de Suzanne, je vous demande, mon cher ami, de les payer, et de tirer sur moi une lettre de change à vue, ou de m'indiquer telle autre voie qui vous plaira, pour que je m acquitte avec vous. Je vous demande de porter sur les créances qu'on réclame si tard l'œil de votre justice ordinaire, et je m'en rapporterai entièrement à l'opinion d'un homme aussi estimable et aussi estimé que vous. Je vous prie encore de faire dire bien des choses tendres à la pauvre Margoton.

J'ai aussi reçu une lettre de Tourrette Dufour ma nourrice, elle me demande des secours : si elle est dans le besoin véritablement, donnez lui une douzaine de francs. Vous mettrez tout cela sur le même compte, et sur le champ, le tout vous parviendra.

Paris, ce 31 juillet 1790.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

J'ai reçu, Monsieur, avec une douleur bien vraie, la nouvelle de la mort du bon et honnête M. Seguret. Indépen-

lamment des regrets que sa perte doit coûter à tous ses amis, tous ceux qui aiment la vertu et la probité doivent des larmes à ce digne homme. Je vous serai obligé de témoigner à toute sa famille combien je prends de part à leur malheur, et combien mon cœur partage leur peine.

Un des moyens de consolation le plus doux pour moi, Monsieur, serait l'espoir de pouvoir vous être utile. Dans les circonstances présentes où rien encore n'est arrangé, où l'on ne sait pas bien précisément de qui dépendront les nominations, je n'ose pas beaucoup m'en flatter. Cependant, je ferai mon possible, et vous pouvez être certain du zèle que j'y mettrai. Si vous pouviez m'expliquer d'une manière plus claire les personnes auxquelles il faudrait s'adresser pour obtenir ce que vous désirez, je ne regretterais aucune démarche. Mais je crois que toutes ces places dépendront dorénavant des départements. Je chercherai de mon côté à m'en assurer, et je ne négligerai rien pour vous convaincre de l'ancienne et tendre amitié qui me lie à votre famille.

Puisque vous m'offrez, Monsieur, vos obligeants services, je les accepte avec reconnaissance, et je vous demande de vouloir bien réclamer et garder tous les papiers d'affaires, quittances, etc., que M. Seguret avait à moi. M. Seguret était mon procureur fondé, il a payé toutes les dettes de feu mon père, et il avait dans ses mains toutes les pièces relatives à ces paiements. Retirez-les, je vous en prie, Monsieur, de ma part, et daignez les mettre ensemble jusqu'à la première occasion que j'aurai de les faire venir ici. Daignez aussi redemander un paquet contresigné que j'ai adressé, il n'y a pas longtemps, à M. Seguret, dans lequel je le priais d'examiner des petits mémoires d'ouvriers que l'on me redemande après un bien longtemps, et que je ne sais si l'on est fondé à me redemander. Je vous prie d'examiner cela dans votre justice et de prendre en un mot la place de mon ami M. Seguret. Dans cette même lettre, je le priais de payer à Margoton, l'ancienne gouvernante de mon père, et à Suzanne, l'ancienne gouvernante de mon oncle Merlet, les six mois échus au 1er de ce mois de juillet, des petites pensions que je leur fais. Je suis en règle avec elles jusqu'à cette époque. Vous trouverez tout cela expliqué dans ma dernière lettre à M. Seguret, ainsi que les autres affaires dont je vous

parle. Nous prendrons ensuite des moyens pour que je vous fasse parvenir les petites avances que vous pourrez faire pour ces deux pensions. Enfin, Monsieur, je vous demande de prendre pour moi les sentiments d'amitié que m'a marqués M. Seguret, et que je suis sûr de trouver toujours dans M. Bruguier, votre beau-père et mon ancien ami. Dites-lui, je vous prie, que je suis le sien pour ma vie, ainsi que de toute sa famille, et que je conserverai toujours de bien tendres sentiments pour les amis de feu mon père et pour mes chers compatriotes.

Adieu, Monsieur, pardonnez cette longue lettre à la confiance que vous m'inspirez, et recevez l'assurance bien vraie de la constante amitié et de l'inviolable attachement avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FLORIAN.

Paris, le 11 décembre 1790.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Nos lettres se sont croisées, Monsieur, et je suis bien fâché de vous avoir causé ainsi deux importunités au lieu d'une ; j'y trouve du moins le plaisir de vous renouveler les remercîments que je vous dois pour tout ce que vous me dites d'obligeant et d'aimable, tant de votre part que de celle de M. Bruguier et de sa famille. J'ai éprouvé une véritable satisfaction à m'informer en détail de tout ce qui intéresse cette famille auprès de Mme Arnaud et de MM. Olivier et Brun, que j'ai vu plusieurs fois ici. Je les ai bien priés de vous répéter à tous combien je vous suis tendrement attaché, et c'est de toute mon âme que je leur envie le bonheur qu'ils auront de vous revoir. Joignez à ces assurances bien sincères mes remercîments de la boite de figues que vous m'avez envoyées ; elles sont excellentes, et je n'en mange jamais sans penser à M. Bruguier et à vous, ce qui me les fait trouver encore meilleure.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, de tout mon cœur sur la justice qu'on vous a rendue, en vous plaçant au directoire du district de Saint-Hippolyte. Il est bien important surtout, dans le temps où nous sommes, que ces places soient ainsi données à la probité et aux lumières. Je sais que ces nouvelles fonctions vous prendront une grande partie de votre temps, mais les hommes tels que vous, Monsieur, sont amplement dédommagés par le bonheur d'être utiles, et par les jouissances qu'ils trouvent dans l'estime de leurs concitoyens.

D'après vos offres obligeantes, je puis donc compter, Monsieur, que vous voudrez bien mettre en ordre tous les papiers qui regardent la succession de mon père, et examiner la validité des petites demandes que l'on pourrait me faire, pareilles à celles que je vous ai déjà envoyées. Quant à la pension de Margoton, je n'ai pu me procurer de lettres de change sur Montpellier, mais je remettrai à M. Ollivier qui s'en retourne à Durfort les cent livres de Margoton, et les trente livres pour Suzanne. Quand elles les auront reçues, vous voudrez bien en retirer les quittances, et nous serons ainsi parfaitement en règle au commencement de l'année 1791, à la fin de laquelle je vous enverrai encore 130 francs et ainsi de suite au bout de chaque année.

Adieu, Monsieur, je vous renouvelle ma prière de parler de moi au bon M. Bruguier, et à son excellente famille, de recevoir avec eux les vœux bien sincères et bien tendres que je fais pour vous tous à ce renouvellement d'année, et de ne jamais douter des sentiments et de l'amitié avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
FLORIAN.

Je vous prie instamment de vouloir bien faire parvenir cette lettre par une voie sûre à Margoton, à Durfort.

Paris, le 11 novembre 1791.

A M. Bruguier, négociant à Sauve.

Quoiqu'il y ait longtemps, Monsieur et cher ami, que je n'ai reçu de vos nouvelles et vous des miennes, je n'en

compte pas moins sur une amitié dont vous m'avez donné tant de preuves, et dont je serai toute ma vie reconnaissant. J'ai recours à elle dans ce moment-ci, et j'espère qu'elle ne me refusera pas le secours que je lui demande. Voici ce dont il s'agit : Vous savez qu'il y a trois ans à peu près que M. Bousquet me fit assigner à Durfort, domicile qui n'était pas le mien, pour m'appeler en garantie des pensions dues par la terre de Florian à l'abbé de Sauve, et qui n'étaient pas comprises dans l'acte d'inféodation passé précédemment entre feu mon père et l'abbé de Sauve, etc. Je renvoyai cette affaire à M. Seguret en lui disant que je ne voulais répondre à cette demande de M. Bousquet (dont le droit est au moins douteux), qu'en rendant un compte juridique et public de a succession de feu mon père, succession dont je ne me suis porté héritier, comme vous savez, que par bénéfice d'inventaire, et qui a été absorbée si bien par les créanciers que j'ai payés, que le bien de ma mère y a été consommé presqu'en son entier. Tous ces faits sont de votre connaissance et de notoriété publique. Le pauvre M. Seguret me répondit dans le temps qu'il ne croyait pas M. Bousquet fondé en droit et qu'il ne me conseillait point de rendre ce compte, parce que cela me coûterait des frais, et que l'objet n'en valait guère la peine. Par une suite de ma confiance en M. Seguret, je déférai à ses conseils et je laissai là cette affaire. Aujourd'hui après trois ans de silence de la part de M. Bousquet, après la mort de M. Seguret, qui pouvait seul me défendre. M. Bousquet revient sur ses prétentions, et m'écrit en date du 1er de ce mois, pour m'annoncer qu'il va me mettre en justice.

Je ne fais aucune réflexion sur ce procédé, mais je viens de répondre à M. Bousquet, que j'allais rendre compte juridiquement de la succession de mon père et lui prouver que j'ai beaucoup plus payé que je n'ai reçu. Voila où en sont les choses. Voici à présent ce que je vons demande.

M. Verdier, successeur de M. Seguret, m'a fait des offres de service, avec une franchise et une amitié, sur lesquels je dois compter et dont je suis reconnaissant. Je voudrai, mon cher ami, que M. Verdier se chargeât de cette reddition de compte de la succession de mon père, à laquelle je suis irrévocablement décidé. Si les occupations de M. Verdier le met-

tent dans l'impossibilité de s'en charger, je vous demande à vous et à lui de m'indiquer quelqu'un qui ait de la probité, des lumières, et qui puisse promptement terminer entièrement cette affaire. Je sais qu'elle me coûtera quelques frais, mais je veux en faire le sacrifice pour plusieurs raisons : 1° parce que je suis lassé d'avoir toujours depuis sept ans de nouvelles créances à acquitter; 2° parce que M. Bousquet n'aura plus la moindre chose à réclamer; 3° parce que si je venais à mourir sans enfant l'on pourrait venir chicaner les héritiers qu'il me plaira de choisir, sur la métairie de Rauret, et le testament de feu mon oncle Merlet; 4° enfin, parce qu'ayant employé le bien qui revenait de ma mère, à acquitter les dettes de feu mon père, il est juste et raisonnable que je jouisse tranquillement de la petite fortune que je ne dois qu'à moi seul, sans que personne puisse venir inquiéter à ce sujet, ou moi, ou ceux à qui je voudrai la laisser. D'après ces raisons, qui paraîtront sûrement bonnes et valables à votre esprit bien fait et à votre âme honnête, je suis entièrement résolu à faire les sacrifices nécessaires pour assurer à jamais mon repos et ma propriété que je ne dois qu'à moi seul.

Il s'agit donc, mon cher ami, de trouver dans M. Verdier, ou dans tel autre que lui ou vous choisirez, un homme intègre et exact qui défende mes intérêts, qui rende mon compte, et m'obtienne une bonne et valable décharge, qui me mette désormais à l'abri de toute réclamation quelconque. Dans cette occasion, à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous, qui êtes le seul ami qui me reste dans mon pays, et de qui j'ai reçu tant de bons offices.

Pour parvenir au résultat que je désire, il faut mettre en ordre les papiers à moi appartenant, qui doivent être chez M. Seguret, et qu'il m'a écrit plusieurs fois avoir déjà lui-même mis en ordre. Ces papiers sont le témoignage de tout le bien qu'a laissé mon père, de tous les marchés que j'ai faits depuis sa mort, de toutes les dettes que j'ai payées pour lui. J'ai en outre, une liasse de ces créances acquittées que M. Seguret m'a envoyée; je vous ferai parvenir cette liasse par la poste sous notre contre-seing, qui doit avoir lieu encore jusques au 1er janvier prochain. Je vous enverrai en un mot toutes les lettres de M. Seguret que j'ai conservées, et tous les papiers qui ont rapport à mes affaires, et qui pourront

accélérer la conclusion que je désire. Vous pouvez compter là-dessus. Mais auparavant de vous faire cet envoi, il faut que vous répondiez à cette lettre pour me dire : 1° si M. Verdier peut se charger de mes affaires ; 2° dans le cas où il ne pourrait pas s'en charger, quelle est la personne qu'il m'indique, et à qui il faudrait qu'il remît toutes les pièces nécessaires ; 3° quelle est l'espèce de procuration qu'il faut que je lui envoie, et quelles sont les formes que je dois suivre pour qu'il finisse en mon nom cette affaire. En attendant, M. Verdier peut toujours mettre les fers au feu, en commençant par mettre en ordre tous les papiers qui me concernent et qui sont chez M. Seguret. S'il en manque, ceux que j'enverrai les compléteront ; et les lettres de M. Seguret que je lui ferai parvenir, achèveront de le mettre au fait. Quant aux frais, je m'en rapporte à votre amitié pour moi ; et vous pouvez être sûr qu'ils seront acquittés sur-le champ.

Vous voilà au fait, mon cher ami, de tout ce dont il s'agit. Je n'écris pas à M. Verdier, parce que je ne pourrais que lui répéter ce qui est dans cette lettre. Je vous prie de la lui montrer tout de suite ; et tout de suite de faire commencer la besogne. Pour ne pas perdre de temps, et n'en pas faire perdre à M. Verdier, je joins dans ce même paquet les lettres de M. Seguret, réservant la liasse des dettes acquittées pour un autre, dans lequel j'enverrai la procuration qu'il faudra, avec toutes les pièces qui sont en mon pouvoir. Je garde un état des pièces que je vous envoie, de peur qu'il ne s'en égare à la poste.

Adieu, mon très-cher ami, j'attendrai votre réponse avec impatience. Je vous prie, si vous le pouvez, de faire mes compliments à Margoton et lui dire que si elle veut m'envoyer une dinde comme de coutume, j'aime mieux que ce soit vers la fin de décembre que vers le commencement de janvier. Rappelez-moi au souvenir de toute votre famille que j'aime autant qu'elle est aimable. J'espère n'avoir pas besoin de vous dire combien j'aurais de reconnaissance de ce nouveau service, et combien est véritable l'amitié que mon cœur vous a vouée pour la vie, et avec laquelle je vous embrasse bien tendrement.

FLORIAN.

Paris, 10 décembre 1791.

A M. Bruguier, négociant à Sauve.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 24 du mois dernier. Je l'ai trouvée pleine de raison, d'honnêteté et d'obligeance. Permettez-moi de commencer par vous faire tous les remercîments que je vous dois pour l'amitié que vous voulez bien me témoigner. J'y suis d'autant plus sensible que je ne puis l'avoir méritée que par ma reconnaissance et par mon attachement bien vrai à votre aimable famille.

Ce que vous me dites, Monsieur, sur la demande de M. Bousquet, et sur les frais au moins égaux que me coûtera une reddition de compte, est on ne peut plus sensé. C'est par le même langage, raisonnable et amical, que M. Seguret me détourna, il y a trois ans, de cette reddition de compte. Mais permettez-moi de vous faire observer, que je n'ai pas d'autre moyen d'assurer à jamais mon repos, que ce bien inestimable du repos vaut bien quelques sacrifices; et qu'enfin la métairie du Rauret, substituée à MM. de Monteil dans le cas où je mourrai sans enfants et nonobstant vendue par mon père, mettront les acquéreurs de Rauret dans le cas de réclamer auprès de mes héritiers, si je mourais à présent, des dédommagements ou indemnités. Toutes ces idées là sont désagréables et pénibles. Je ne prétends rien aux biens de personne, mais je veux aussi disposer du mien, puisque je ne le dois qu'à moi. Je suis donc bien décidé, Monsieur, à cette reddition de compte, quels qu'en puissent être les frais, et puisque mon bonheur me donne un conseil et un ami tel que vous, c'est vous, Monsieur, que j'en charge, avec l'entière confiance que j'ai dans vos lumières et dans vos vertus.

Je me rappelle fort bien, que lors de la première demande de M. Bousquet, il y a trois ans, je consultai sur cet objet le plus fameux de nos jurisconsultes, entre autres mon confrère et ami, le célèbre M. Target. Tous furent d'avis que la prétention de M. Bousquet était au moins très douteuse, et tous unanimement me conseillèrent de répudier la succession. Ils me donnent encore le même conseil, que je suis irrévocable-

ment décidé à suivre; et voici ce qu'ils me disent, qui me paraît plein de justice et de clarté.

N'ayant jamais été émancipé, n'étant jamais selon nos lois romaines, entré dans aucune jouissance, ni même aucune connaissance des biens de mon père, tant qu'il a vécu, je me suis présenté à sa mort et porté publiquement son héritier par bénéfice d'inventaire. Dès ce moment, je ne suis responsable aux créanciers que du bien que possédait mon père: or, ce bien était fort peu de chose, puisque Florian vendu, il ne lui restait que le bien de ma mère, duquel bien la moitié m'appartenait par mon droit de naissance, et la moitié de l'autre moitié était encore à moi par la mort de mon frère. Mon père n'avait donc à lui que la moitié de cette dernière moitié, c'est-à-dire le quart du bien de ma mère. Je ne dois donc rendre compte aux créanciers que de ce quart, qui doit encore supporter le quart du total des dettes, dont était grevé le total de l'héritage de ma mère.

Il ne s'agit donc que de prouver que ce qui pouvait rester de ce quart paternel, a été plus qu'absorbé par les dettes qu'a laissées mon père, dettes que j'ai payées avec l'exactitude et la piété que je devais à sa mémoire. . . .

Or, pour cela, Monsieur, il ne faut que prendre l'inventaire que je fis faire dans le temps par MM. Seguret et Bruguier de tout ce qu'a laissé mon père, en défalquer les trois quarts qui me revenaient, ôter ensuite du quart restant le quart des dettes maternelles et faire voir, par les quittances que le reste a été employé à payer les créanciers qui se sont présentés. Tant pis pour ceux qui ne se sont pas présentés dans le temps. M. Bousquet est dans ce cas, puisque c'est en 1788 qu'il a fait sa réclamation, et que mon père est mort en 1784.

Voilà, Monsieur, un raisonnement qui me paraît clair comme la lumière, et dont vous ferez l'usage qui vous paraîtra le plus convenable. J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint ma procuration en bonne forme et telle que vous me la demandez avec une partie des papiers que M. Seguret m'avait fait passer. Le reste de ces papiers que je possède encore vous parviendra par un des premiers courriers, parce que j'ai craint de faire le paquet trop gros. Ce sera dans ce paquet que je finirai cette longue lettre, dans laquelle il me reste à

peine la place de vous parler des sentiments de reconnaissance et d'amitié que vous m'avez inspirés pour toujours, et avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

FLORIAN.

Mille tendres compliments à M. Bruguier et à sa famille. Ne vous donnez pas la peine de me répondre que vous n'ayez reçu ma seconde lettre.

Paris, le 13 décembre 1791.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Voici, Monsieur, le reste des papiers que je possède encore et que m'avait envoyé feu M. Seguret. Vous avez actuellement dans les mains tout ce que je puis vous fournir de relatif à la succession de mon père et tout ce que j'ai eu dans ma puissance touchant cette affaire. Car jamais je n'ai brûlé rien de ce qu'on m'en a fait passer. Je vous prie donc de vouloir bien mettre en ordre tous ces papiers, séparer les inutiles des utiles; y joindre ceux que vous pourrez rassembler pour rendre un compte clair et précis de la succession que je répudie. Je m'en rapporte à votre amitié, à votre prudence et à vos lumières pour que les frais en soient le moins considérables que vous pourrez. Soyez sûr d'avance de ma très-diligente exactitude à vous les faire passer sur-le-champ. Je m'en rapporte entièrement à vous pour le prix du temps et des soins employés à cette affaire, soit par vous même, soit par la personne sûre à qui vous la confierez, si vos occupations ne vous permettaient pas de tout faire. Ma confiance en vous, et en mon ancien ami M. Bruguier est entière. Je vous prie donc de nouveau de commencer et de finir le plus promptement que vous pourrez ce compte définitif. Je vous prie de le conclure de manière à ce que jamais personne ne puisse venir me faire de demande, et de compter sur un acquittement très-prompt de ce que je pourrai vous devoir comme sur une plus longue reconnaissance.

A présent, Monsieur, que je vous ai dit tout ce que je puis vous dire sur cette affaire, dont la conclusion me tient extrêmement à cœur, permettez-moi de vous parler de vous et de votre famille. Donnez m'en des nouvelles, je vous prie, parlez de moi à votre aimable épousé et au bon M. Bruguier que j'aime et j'embrasse de tout mon cœur. Je voudrais que vous m'indiquassiez le moyen de vous faire parvenir deux volumes d'un nouvel ouvrage que je vais donner au public vers le jour de l'an; il est trop gros pour être mis à la poste avec le contre-seing; et je voudrais pourtant que ous l'eussiez, comme un faible gage de mon amitié pour vovs et pour M. Bruguier.

Je vous demande encore, Monsieur, de vouloir bien remettre à Margoton, à la fin de cette année, un assignat de 100 francs pour sa pension échue et trente livres à l'ancienne servante de mon oncle Merlet, que je vous ferai passer incontinent. Vous voudrez bien retirer les quittances pour l'année échue de ces deux pensions, et répéter à Margoton les assurances de mon tendre attachement pour elle.

Adieu, Monsieur, pardonnez-moi cette lettre en deux volumes, et conservez-moi toujours une amitié que je mérite par celle que je vous ai vouée et avec laquelle je finis sans cérémonie, comme votre véritable ami,

FLORIAN.

Paris, le 21 janvier 1792.

A M. Bruguier, négociant à Sauve.

J'ai un peu différé, Monsieur, de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 29 du mois dernier, parce que j'ai voulu consulter plusieurs notaires et plusieurs jurisconsultes sur la demande que vous me faites d'une renonciation en forme à la succession de mon père, tous unanimement m'ont dit de vous assurer que cette renonciation était absolument inutile; qu'ayant accepté la succession de mon père, je ne pouvais plus la répudier, mais que ne l'ayant acceptée que sous bénéfice d'inventaire, je ne puis, selon toutes les coutumes, être chargé des dettes que jusqu'à la concurrence de ce que j'ai recueilli de la succession; qu'en conséquence, dans la position où je me trouve, je n'ai d'au-

tres choses à faire que de rendre compte aux créanciers qui peuvent se présenter de cette succession *bénéficiaire*, et de leur prouver que j'ai payé plus que je n'ai reçu.

Voilà, Monsieur, ce que vous pouvez regarder comme certain. La procuration que je vous ai envoyée est plus que suffit sante, car voici à quoi tout mon procès se réduit : J'ai accepté la succession de mon père. Je l'accepte encore sous bénéfice d'inventaire. Voici à quoi s'est monté ce que mon père m'a laissé, non compris le bien qui me revenait de ma mère et de mon frère. Voici les quittances de ce que j'ai payé pour mon père ; elles surpassent ce que j'ai reçu de la succession bénéficiaire ; donc je ne peux plus rien payer. Jamais il n'y eut de cause plus claire et aucun juge de la terre ne peut être un moment incertain.

La seule peine, le seul embarras n'est que pour vous, Monsieur, qui avez à établir, d'après les papiers, ce qui me revenait et ce que j'ai payé. C'est cette peine là que je vous ai prié de prendre ; ce sont ces soins que votre amitié m'a promis, et pour lesquels vous pouvez être aussi sûr de ma reconnaissance que de mon exactitude à m'acquitter des frais, du temps et des recherches que cela vous coûtera. Je vous ai envoyé tous les papiers qui étaient dans mes mains. Je joins ici une lettre pour M. de Bony, telle que vous la désirez; vous voudrez bien la cacheter et l'envoyer. Je n'ai jamais eu le mémoire que feu M. Seguret me promettait. Je vous envoie ci-joint le contrat de mariage de mon père, seule pièce qui me restait. Quant au contrat de vente des biens de ma mère, je ne l'ai point, mais M. Campel, de Sauve, vous le fournira. En général tous les papiers qui regardent ma famille doivent être dans l'étude de M. Seguret, qui a toujours fait toutes nos affaires. Il est impossible que vous ne trouviez pas à Sauve tous les renseignements que vous pourrez désirer ; quant à moi je n'en ai plus. Je vous ai dit et envoyé tout ce que j'avais et savais.

Je ne comprends pas pourquoi M. Bousquet prétend avoir payé 6,000 fr. pour ma compagnie. J'étais capitaine en 1777, et Florian s'est vendu en 1780. Les six mille livres dont il veut parler ont été, je crois, payées à mon oncle, pour une créance de huit mille livres, dont je me souviens même d'avoir payé le surplus ; et vous avez la quittance dans les papiers que je vous ai fait passer. Je ne me rappelle pas bien tous

ces détails, mais il ne font rien à l'affaire. Je n'étais pour rien, et dans rien[1], dans la vente de Florian. Je ne m'en suis point mêlé, j'ai été absolument nul.

Vous ne me dites pas un mot de la substitution de Rauret, qui est une des grandes raisons qui me fait rendre mon compte. Vous avez entre les mains le testament de mon oncle Merlet.

Enfin, Monsieur, je vous prie instamment de terminer cette affaire, et d'assurer à quelque prix que ce soit ma tranquillité sur tous ces objets. J'ai fait de mon côté tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire, j'attends le reste de votre amitié, de vos lumières et de votre expérience dans les affaires.

Je vous dois au moins autant de remercîments que vous m'en adressez pour toutes les choses aimables et amicales que vous me dites. Soyez bien sûr qu'elles m'inspirent autant de reconnaissance qu'elles me font de plaisir. L'estime des personnes comme vous, comme M. Bruguier, comme votre bonne et respectable famille, est le seul bien qu'un honnête homme doive rechercher et envier. Ce bien vaut mieux que la gloire. Être aimé de ceux qui sont dignes d'être aimé eux-mêmes, est la seule véritable, et aucun succès ne peut valoir une assurance d'amitié. Recevez donc la mienne, Monsieur, ainsi que M. Bruguier et toute votre famille, et comptez-y pour la vie.

Je vous serai obligé de payer le plus tôt possible à Margoton et à la vieille servante, les 130 fr. dont je vous ai parlé, tirez sur moi cette somme, par qui et quand vous voudrez.

J'ai reçu la boîte de figues que vous avez bien voulu m'envoyer ; elles sont excellentes et je vous en remercie ; mais en vérité j'ai regret aux peines que des envois si lointains doivent donner, et je n'ai pas besoin pour vous aimer de savoir que vous avez de bonnes figues.

J'ai déjà parlé à M. Pieyre, député de Nimes, pour qu'il vous fit passer les deux nouveaux volumes que je viens de donner au public. Il me l'a promis ainsi que M. Rabaud. Nous allons nous en occuper et j'aurai un très-grand plaisir à penser que ce livre vous amusera vous et les vôtres.

Je finis par vous offrir les vœux les plus tendres pour votre bonheur, pour celui de votre épouse et de l'enfant que vous élevez. Puisse-t-il vous ressembler! C'est ce que

je puis souhaiter de meilleur à tous trois. J'y joins encore le souhait que vous conserviez toujours un peu d'amitié pour celui qui vous en a voué une bien tendre pour la vie.

FLORIAN.

Paris, le 21 janvier 1792.

A MARGOTON.

Recevez, ma chère Margoton, tous les remerciments que je vous dois pour les deux lettres que vous m'avez écrites, pour la dinde que vous aviez fait partir pour moi, et pour les vœux que votre bon cœur veut bien m'adresser. Les miens pour votre bonheur sont bien sincères. Je vous souhaite tout ce que vous pouvez désirer, et je vous assure que ma félicité s'augmentera par la vôtre. Puissiez-vous jouir longtemps, ma chère Margoton, de la santé, du repos et de l'estime de tous ceux qui vous connaissent. Puissiez-vous enfin être aussi heureuse que vous méritez de l'être, vous pouvez être certaine que j'en serai plus heureux !

C'est un petit malheur que votre dinde n'ait pas pu m'arriver. Je suis trop juste pour ne pas convenir que c'était un grand abus de faire parvenir ces choses-là par la poste. Cela ne se peut plus, on a bien fait. Ne m'en envoyez donc plus, ma chère Margoton, et croyez que votre intention ne m'en est pas moins chère.

Je vous prie de présenter mes respects à Madame de Vibrac et à Madame de St-Enne, dont le souvenir m'est bien précieux. Je me rappelle toujours avec plaisir et reconnaissance les trop courts instants passés auprès d'elles, et l'amitié qu'elles veulent bien me conserver. Parlez de moi aussi, je vous en prie, à M. de Vibrac, et dites à MM. Olivier et Brun que je désirerais bien leur donner à déjeuner dans ma jolie volière, auprès du mouton d'*Estelle*. Remerciez pour moi Monsieur votre secrétaire et assurez-le que personne n'a plus de vénération pour ses vertus, que je connais, et plus d'attachement pour ses qualités que j'aime.

Je continue à jouir d'une très-bonne santé et à être aussi heureux qu'on peut l'être dans un temps où tout le monde ne l'est pas ; mais nous le serons tous, j'espère, et alors je le

serai davantage. Ma petite maison va fort bien. Mercier me sert toujours avec le même zèle et vous remercie bien tendrement de votre souvenir. Nanette vous dit aussi des choses bien tendres, et voudrait fort être à portée de prendre de vous des leçons.

M. Bousquet me chicane encore et je viens d'écrire à M. Verdier pour qu'il voie à terminer tout cela. Je le charge de vous payer sur-le-champ vos cent livres et les dix écus de l'ancienne servante de mon oncle. Si vous aviez besoin de davantage, demandez-le sans scrupule, et soyez sûr que vous ne me ferez que plaisir. En général, ma chère Margoton, ne vous laissez manquer de rien, et croyez que je regarderai comme des jours heureux tous ceux où je pourrai vous prouver la très-vive et très-tendre amitié que je vous conserverai toujours et avec laquelle je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

Signé : FLORIAN.

Paris, le 23 février 1792.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Je ne perds pas un moment, Monsieur, à vous renvoyer la somme de cent vingt livres que vous avez eu la bonté de remettre à Margoton et à la servante de feu mon oncle. J'y joins le plus de petits assignats que je peux, et je n'y joins pas assez de remercîments pour toutes les marques d'amitié que vous voulez bien me donner.

Comme vous ne me parlez presque point de nos affaires, je ne vous en importunerai pas cette fois-ci. Je vous renouvelle seulement ma prière de terminer le plus tôt qu'il vous sera possible avec M. Bousquet qui ne doit pas être mécontent de la dernière réponse qu'il a reçue de moi. Margoton m'écrit qu'elle a des papiers qu'elle peut vous remettre. Je vous demande en grâce de consacrer quelques-uns de vos moments à finir une fois pour toute cette peu agréable affaire, et à assurer pour toujours ma tranquillité qui est le premier bien de ce monde. Soyez bien sûr de mon exactitude à m'acquitter de vos frais, de votre temps, de vos soins, sans que pour cela mon amitié se croie quitte envers la vôtre.

Quoique vous ne me parliez point, dans votre dernière, de votre aimable famille, je ne vous en prie pas moins de leur renouveler l'assurance des tendres sentiments que je leur ai voués, ainsi qu'à vous, Monsieur, pour toute la vie.

Signé : FLORIAN.

Je vous envoie port payé et chargé à la poste, un assignat de 50 fr., et quatorze assignats de 5 fr.

Paris, le 14 mai 1792.

A M. BRUGUIER, négociant à Sauve.

Pardonnez-moi, Monsieur et cher ami, si j'ai différé quelque temps à répondre à votre dernière. Un petit voyage que j'ai fait chez ma tante, abbesse à Vernon, a été cause de ce retard. Je me hâte de vous adresser les remerciments que je vous dois, et de redresser la petite erreur de dix livres que j'avais faite dans l'envoi des assignats. Je vous prie d'en recevoir mes excuses, jointes à deux assignats de 5 fr. que j'enferme dans cette lettre.

Je ne puis vous dire assez combien je suis reconnaissant de toutes les peines que je vous ai causées pour mettre en ordre la reddition de compte dont votre amitié a bien voulu se charger. Je conçois facilement combien d'embarras et de travaux a dû vous donner cette opération. J'aime à me le dire souvent, et j'aimerais encore plus à trouver une occasion de vous en marquer ma reconnaissance. C'est de quoi je vous prie d'être parfaitement sûr, parce que cette certitude influe sur mon bonheur.

Puisque votre ouvrage est fait, et qu'il est clairement prouvé que j'ai plus payé que reçu, 8,276 fr., je vous demande instamment deux choses : La première, de me mettre en règle envers M. Bousquet, par devant le tribunal de St-Hippolyte et de me faire expédier un acte juridique et en bonne forme qui termine d'une manière positive toute discussion à ce sujet, et me mette pour jamais à l'abri, soit pour cet objet, soit pour tout autre, de toute demande ou poursuite. Vous savez que je vous avais parlé dans mes premières lettres, de la vente de Rauret faite par feu mon père, qui me

donnait des inquiétudes à cause de la substitution à MM. de Monteil, en cas que je mourusse garçon. Il me semble incontestable qu'après l'opération que vous allez faire, personne n'aura jamais rien à réclamer ni de moi, ni de mes hoirs, que je meure garçon ou non. C'est en partie un des objets qui m'a fait le plus désirer cette reddition de compte, laquelle je vous prie d'arranger de manière que qui que ce soit ne puisse, dans aucun cas, rien prétendre sur le peu de bien que j'ai et que je ne dois qu'à moi.

La deuxième grâce que je vous demande, c'est de vouloir bien avancer tous les frais nécessaires pour la conclusion totale et l'expédition authentique et définitive de cette affaire. Ces frais là vous seront remboursés sur-le-champ par la voie que vous m'indiquerez, ainsi que ceux dont je vous serai redevable pour votre temps et vos travaux. Rien n'est plus juste que ce dernier acquit qui n'affaiblit point la reconnaissance. Après tout celà, nous verrons à trouver le moyen de me faire parvenir les papiers qu'il sera nécessaire que je conserve pour assurer ma tranquillité.

Voilà, Monsieur, tout ce qui nous reste à faire, et pourquoi je vous demande le plus de diligence et de soin que votre amitié pourra me donner, m'en rapportant entièrement, aveuglément et uniquement à elle.

Pour parler de choses moins sérieuses, je vous dirai qu'il y a plus de trois semaines que j'ai remis à M. Rabaud, de St-Étienne, mon dernier ouvrage pour vous le faire passer. Il m'a bien promis de profiter de la première occasion pour vous faire tenir ces deux volumes in-8°. J'espère que vous en serez content, et je voudrais qu'ils vous procurassent autant de plaisir à les lire que j'en éprouve à vous les offrir. Avant peu je me servirai de la même voie ou bien de celle de M. Pieyre pour vous envoyer un nouveau volume.

Je vous prie de parler de moi à toute votre aimable famille, et de rappeler surtout à mon ancien ami M. Bruguier, les sentiments que je lui ai voués pour toujours ; ils sont tendres, sincères et doux, et ne peuvent être égalés que par ceux avec lesquels je vous assure de ma reconnaissance et de mon vif attachement. C'est ainsi que je vous embrasse sans cérémonie comme un véritable ami.

Signé : FLORIAN.

Sceaux-l'Unité, près Paris, ce 30 Prairial
l'an II de la R. F. une et indivisible.

A Margoton.

J'ai reçu dans son temps, ma chère Margoton, votre lettre du 23 pluviôse, avec les 12 livres d'assignats que vous me renvoyez, pour reste de la pension que je payais à la pauvre Suzanne, que je regrette sans l'avoir connue. Vous me marquez dans la même lettre que votre intention est de me donner votre jardin, et vous me priez d'accepter cette donation, je vous prie de n'être point fâchée de mon refus à votre demande. Lorsque je vous ai donné ce jardin, mon intention fût, non-seulement de vous donner une jouissance qui put vous être utile et agréable, mais encore de mettre en vos mains de quoi récompenser ceux qui prendraient soin de votre vieillesse. Malheureusement, ma chère Margoton, les hommes ont besoin d'un motif d'espoir et d'intérêt particulier pour remplir les devoirs que la nature, les liens du sang, la seule vertu devrait leur rendre agréables. Il faut donc que vous puissiez vous acquitter avec ceux qui vous aiment et vous soignent, il faut que vous gardiez ce jardin pour en disposer à votre gré, toujours en vous soumettant aux lois, première règle des cœurs vertueux. Ne me parlez plus, je vous prie, de cette donation, vous me feriez une peine inutile. Je suis irrévocablement décidé à ce que vous gardiez et disposiez de ce jardin pendant et après votre vie.

Quant à votre pension que vous voulez que je cesse, je vous demande encore de me laisser vous la continuer tant que je le pourrai, vous promettant que lorsque je ne le pourrai plus, je ne vous l'enverrai plus. Je suis à la veille d'acquérir dans cette commune, où l'on a de l'amitié pour moi, une petite maison, avec un joli jardin. J'attends, pour savoir si je le pourrai, que l'arrangement des rentes viagères soit terminé, et de savoir ce qui me restera de ma petite fortune. Alors, j'espère me retirer avec Nanette et Mercier qui ne me quitteront point, avec mes livres et mes plumes, et je serai fort heureux avec fort peu, parce que ce n'est pas le beaucoup qui fait le bonheur, c'est la paix de la conscience et l'estime de ses concitoyens.

Signé : Florian.

Sceaux-l'Unité, 11 messidor, II de la R. F. une et ind.

A M. Bruguier. négociant à Sauve.

Je vous remercie, mon cher concitoyen, de la lettre que vous m'avez écrite le 22 du mois dernier, des deux extraits de baptême qu'elle contenait, et surtout de l'assurance que vous me donnez de votre ancienne et bonne amitié, de laquelle mon cœur est tendrement touché. Je la mérite, mon cher concitoyen, par celle que j'ai pour vous, par l'amour que je porterai toujours aux lieux chéris où je suis né, par la tendresse que je conserve pour les anciens amis de mon père. C'est vous dire à combien de titres je vous aime, vous et votre excellente famille, à qui je vous demande de parler de moi, sans oublier votre gendre, lorsqu'il sera de retour.

Les extraits que vous m'avez envoyés suffiront, j'espère, pour la liquidation de mes petites rentes. Ne les voyant pas arriver, j'avais écrit à la bonne Margoton pour qu'elle vous en rafraîchit la mémoire; je vous faisais tort en imaginant que votre amitié put rien oublier, je vous en demande excuse, et vous prie de rassurer la bonne Margoton sur l'arrivée de votre lettre, et de lui faire mes plus tendres compliments.

Adieu, mon cher concitoyen et ami, conservez-moi toujours votre amitié, c'est un des plus doux biens de la vie.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Salut et fraternité.



POÉSIE.

FRAGMENT

D'UNE TRADUCTION DE LUCRÈCE,

Par M. E. TEULON.

DÉBUT DU Vme CHANT.

Qui de son sein puissant fera jaillir des vers
Dignes de la grandeur du naissant univers
Et de la majesté du sujet que je chante ?
Quelle voix assez forte, assez retentissante
Exaltera celui dont les hardis efforts
Ont à l'humanité légué tant de trésors ?
Nul mortel, je le crois. Car s'il faut un langage
Dont la sublimité réponde à son ouvrage,
C'est un dieu, Memmius, un dieu qui, le premier,
Ouvrit à nos regards ce lumineux sentier
Que l'on nomme *sagesse*, et dont la main savante
Tira de la nuit sombre et d'une mer mouvante
Notre vie agitée et, guide souverain,
La conduisit au port où brille un jour serein.

Oui, compare aux bienfaits qu'il versa sur le monde
Des autres déités l'influence féconde :
Cérès nous révéla les fruits et la moisson,
Et Bacchus les attraits d'une douce boisson,
Présents qui ne sont point à l'homme nécessaires.
Combien de nations y sont même étrangères !

Mais qui donc pourrait vivre heureux sans la vertu?
Aussi fut-il un Dieu parmi nous descendu,
Celui dont la morale et la philosophie
Savent adoucir l'âme et consoler la vie.

Quelle erreur de penser, lui créant des rivaux,
Que les travaux d'Hercule égalent ces travaux!
Eh! quel mal nous feraient le lion de Némée,
A la gueule béante, écumeuse, enflammée;
Le monstre qu'Erymante a nourri dans ses bois,
Le triple Géryon ou le taureau crétois?
Que fait l'hydre de Lerne, aux têtes venimeuses,
Que protégent les dards de vipères affreuses?
Qu'importent Diomède et ses divins chevaux
Qui vomissent le feu de leurs brûlants naseaux?
Qu'importent le long bec et la griffe fatale
Des sinistres oiseaux qu'abreuve le Stymphale?
Et ce dragon farouche, à l'œil étincelant,
Des fruits d'or d'Hespérus, gardien vigilant,
Des replis tortueux de son énorme masse
Enveloppant le tronc de l'arbre qu'il embrasse,
Avons-nous à le craindre, exilé loin de nous,
Sous un climat voisin d'une mer en courroux,
Que n'affrontent jamais ni Romains ni Barbares?
Et tant d'autres pareils, tant de monstres bizarres,
S'ils vivaient, pourraient-ils nous causer quelques maux?
Non. Le monde est rempli de cruels animaux
Qui répandent l'effroi dans les lieux solitaires,
Aux profondes forêts, aux montagnes austères;
Mais il dépend de nous d'en détourner nos pas.

Le cœur est-il impur? Alors, que de combats,
Que de périls il faut, malgré soi, qu'on endure!
Que de soucis cuisants, quelle horrible torture!
Que de sombres terreurs cause la passion!
Et le luxe, l'orgueil, la folle ambition,
La paresse honteuse et la débauche infâme,
Quelle incurable plaie, ils creusent dans notre âme!
Ah! celui qui dompta tous ces fléaux divers,
Et qui par sa raison en purgea l'univers,

Ne mérite-t-il pas, quoique d'humaine race,
Parmi les immortels d'occuper une place?
Surtout lorsque cet homme, à l'esprit radieux,
En langage divin sait nous parler des dieux,
Et que, nous découvrant les effets et les causes,
Il dévoile à nos yeux la nature des choses?

Et moi, c'est en suivant ces traces que je dois
Te prouver que chaque être ici-bas a ses lois;
Quelle règle préside à sa marche assurée,
Sans qu'il puisse jamais en franchir la durée.
D'abord, l'âme, si frêle, a le corps pour appui;
Elle naît, elle croît, dégénère avec lui,
Et ne saurait fournir, sans atteinte, un long âge.
Enfin, dans le sommeil, comme dans un mirage,
Mille fantômes vains abusent le cerveau,
Puisque nous croyons voir les hôtes du tombeau.

Parcourons jusqu'au bout cette vaste carrière:
Le monde, ce grand corps, périssable matière,
A reçu la naissance et doit un jour finir.
J'enseignerai comment, prompts à se réunir,
Les éléments premiers ont composé la terre,
Le ciel et l'océan, et le globe solaire,
Et celui de la lune; et quels êtres divers,
Animés par la vie, ont peuplé l'univers;
Et ceux dont l'existence est une erreur frivole;
Comment le genre humain inventa la parole,
Poussé par le besoin, et variant les sons,
Aux différents objets put assigner des noms;
Quelle fatalité fit germer dans les âmes
La peur des immortels, et tenir pour infâmes
Ceux qui n'entouraient pas de leur culte pieux
Les fontaines, les bois et les temples des dieux.

Je dirai quelle force et quelle loi commune
Gouverne dans leurs cours le soleil et la lune;
Car n'imagine pas que, par leur volonté,
Ces deux astres soient mus de toute éternité,
Pour féconder les fruits à l'homme nécessaires,
Ni qu'un pouvoir divin mette en branle ces sphères.

La plupart des humains, ceux qui savent le mieux
Le loisir éternel que savourent les dieux,
Dans l'admiration de ces grands phénomènes
Dont ils cherchent la cause, et des splendides scènes
Que par dessus leur tête ils contemplent là haut,
Dans les vieilles erreurs retombent aussitôt;
Ils forgent des tyrans, et dans leur ignorance
Vont jusqu'à les douer de la toute-puissance.
Malheureux insensés, mêlant dans leurs cerveaux
Le possible, le vrai, l'impossible, le faux,
Sans discerner jamais les profondes limites
Par la nature même à chaque objet prescrites.

PAUVRE MÈRE.

A M. NUMA BOUCOIRAN,

Par M. JULES CANONGE.

Un jour, sous ton pinceau nous regardions éclore
Un radieux portrait que je crois voir encore :
On eût dit l'idéal rêvé par Raphaël
Lorsqu'il poétisait les beautés de la terre
Et donnait, pressentant les merveilles du ciel,
A l'humaine figure un divin caractère.
Sur l'albâtre du cou, ferme, onduleux et pur,
Les veines enlaçaient leurs méandres d'azur;
La main dans le velours fermant sa molle étreinte
De baisers maternels semblait encore empreinte.
Des lèvres et du port la douce gravité
Semblaient dire : Bonheur, tendresse et loyauté ;
Respirant les parfums que promet l'existence,
Les narines s'ouvraient au vent de l'Espérance.
Sous des cheveux dont l'ombre à demi le voilait,
Paisible et radieux le front se révélait;
L'arc brillant dessiné par des sourcils d'ébène

Protégeait du regard la profondeur sereine :
Sans que d'aucun souci l'ombre osât le ternir,
L'éclair de ce regard plongeait dans l'avenir,
Car, pour lui, l'avenir devait être une fête;
Et moi, ravi de voir combien, sur cette tête,
Dispensateur jaloux de nos heureux moments,
Le sort réunissait de présages charmants,
Oublieux des retours de notre vie amère,
Je disais : heureux fils! et plus heureuse mère!

II.

L'aiguille qui du temps nous mesure le cours
A peine sur l'émail avait marqué vingt jours,
Qu'un long crêpe funèbre attristait la dorure
Du cadre où rayonnait cette jeune figure.
Toi dont l'art magistral s'inspira de ses traits,
Contemplant tristement ton œuvre tu pleurais;
Moi, songeant au retour de l'existence amère,
En pleurant comme toi, je disais : Pauvre mère!

III.

Sur un écrit ouvert mon regard s'arrêta,
Et, du geste, ta main à lire m'invita :
C'était du désespoir la délirante crise;
Les flots tumultueux du vase que l'on brise
Ne s'en échappent pas en jet plus inégal
Que les cris de ce cœur navré d'un coup fatal :
C'étaient des chocs, des bruits où la terreur résonne;
Profond comme un volcan dont la lave bouillonne,
C'était ce vide affreux que la mort creuse en nous,
Lorsqu'elle vient saisir, dormant sur nos genoux,
L'être qui résumait toute notre existence :
« Que Dieu, s'il est un Dieu, que Dieu vous récompense,
« S'écriait-elle, ô vous dont l'amitié, dont l'art,
« De sa proie à la mort sut ravir une part!
« Vous qui savez prier, priez, priez,... pour celle
« Qui désormais ne peut, vers la voûte éternelle,
« Exhaler que blasphème et malédiction! »

Et, muet sous le coup de cette affliction,
Je sentis palpiter la terreur dans mon âme;
En froissant cet écrit, je disais : Pauvre femme !

IV.

Ah ! cesse de maudire et livrer ta raison
Au vent qui fit tomber, dans sa jeune saison,
Cette fleur, ton amour, ce fruit, ton espérance !
Va prier comme aux jours de ta naïve enfance.
Le Seigneur à l'orgueil ne se révèle pas;
Mais, au bord de la tombe, en face du trépas,
Si vers lui notre angoisse élève la paupière],
Il descend dans nos cœurs; va donc au sanctuaire,
Quand vient l'heure où du soir la calme obscurité
Répand sur les autels plus de solennité.
Oh ! va t'agenouiller, courbe la tête, prie !
Embrasse en gémissant le Calvaire où Marie,
Sous l'arbre de la croix exhalant ses douleurs,
Sentit le sang d'un fils se mêler à ses pleurs !
Et, descendant pour toi de la divine sphère,
Les anges chanteront en chœur : « Heureuse mère !
» Car l'Éternel a dit, quand le Christ a parlé,
» Heureux celui qui pleure, il sera consolé ! »
Et, déployant ses voix pour raffermir ton âme,
L'orgue murmurera dans l'ombre : « Heureuse femme !
» Car tu n'as pas laissé sous le vent de l'orgueil
» Ton esprit désolé se briser à l'écueil !
» Aux pieds du Tout-Puissant le fils attend la mère
» Et le ciel gagne plus que n'a perdu la terre !... »

V.

Alors, dans le nuage exhalé par l'encens,
Un calme solennel endormira tes sens;
Par delà les hauteurs de la voûte étoilée
Un songe ravira ton âme consolée
Au centre éblouissant de la gloire sans fin;
Dans l'urne de saphir qu'élève un séraphin,
Tu verras rayonner les pleurs de ta paupière

Répandus en priant sous l'arbre du Calvaire :
Et chacun de ces pleurs en flamme montera,
Quand l'œil de l'Éternel vers toi s'abaissera ;
Se groupant sur ton fils, ces clartés voltigeantes
Viendront s'épanouir en étoiles riantes,
De cercles lumineux ceindront ce front si beau,
Puis s'entrelaceront comme un royal bandeau ;
Ton fils pour te l'offrir prendra cette couronne,
Mais, sans quitter celui dont l'amour te le donne,
Le diadème ardent sur ton front brillera ;
A vos embrassements la vierge sourira,
Les cieux triompheront de ce touchant mystère
Et chantant : « Heureux fils ! » diront : « Heureuse mère ! »

UNE EXCURSION A MARSEILLE.

ÉPITRE A M. JULES CANONGE,

Par M. ISIDORE BRUN.

C'est un fait surprenant et presque une merveille,
Et vous allez à peine en croire votre oreille ;
Mais après l'avoir lu, dussiez-vous en douter,
Ce fait, mon cher ami, je vais vous le conter.
Vous savez dès longtemps quel est mon caractère :
J'ai les goûts casaniers et l'humeur sédentaire ;
Et tandis qu'on vous voit explorateur hardi,
Courir de droite à gauche et du nord au midi,
Moi, je ne quitte point ma calme solitude
Où j'ai ces deux trésors, ma famille et l'étude ;
Et quand j'ai quelquefois par hasard déserté
L'âtre de mon logis, le sol de ma cité,
Je me sens tout-à-coup chagrin, l'âme inquiète :
C'est absurde vraiment, c'est stupide, c'est bête,
Tout ce que vous voudrez, mais je suis fait ainsi,
Je ne changerai pas ; or, écoutez ceci :

Un jour un mien parent, homme modeste et sage,
M'aborde et souriant me propose un voyage.
Un voyage! lui dis-je. Eh! pourquoi? comment? où?
— Je ne vous conduis pas aux murs de Tombouctou,
Répond-il aussitôt, mon cher, mais à Marseille;
Facile excursion que le beau temps conseille,
Qui vous plaira; d'ailleurs le trajet n'est pas grand,
Et la vapeur enfin nous y porte en courant.

La proposition froissait trop ma pensée:
Je la traitai de sotte et presque d'insensée.
D'étranges visions, traversant mon cerveau,
Des plus affreux dangers me peignaient le tableau,
Un wagon qui déraille ou deux locomotives
Se heurtant lourdement; puis, mille voix plaintives,
Des femmes, des vieillards, des enfants écrasés,
Atteints par l'eau brûlante ou par le choc brisés.
Ami, vous l'avouerai-je? au parent qui me presse
Pour dernière raison, j'alléguai ma paresse,
Cet amour du repos qui me tient enchaîné
Comme un arbre indigène aux lieux où je suis né.
Mais en vain j'entassais obstacle sur obstacle;
Je dus enfin me rendre et c'est là le miracle.
Oui, quitter ma demeure et mon clocher natal
Était vraiment pour moi l'accident capital.
Riez, si vous voulez; ce fait m'étonne encore;
Mais chut! voici le jour, et la vapeur sonore
Nous appelle en grondant; ses épais tourbillons
Hors des tubes d'airain montent en noirs sillons.
Nous accourons, on part. Place à l'ardente foule!
En immenses anneaux le boa se déroule;
Il dévore l'espace, il bouillonne, il mugit,
Hurle comme un chacal, comme un lion rugit
Sous les sombres tunnels jette, par intervalles,
Ses sifflements aigus, ses tonnantes raffales:
C'est l'horreur de la nuit mêlée au bruit du fer
Et l'on croit assister au sabbat de l'enfer.

Le char émerge enfin de ces voûtes funèbres
Et le jour a soudain remplacé les ténèbres.

Salut ! divin flambeau, qui nous semblais perdu ;
Quels cris montent vers toi, quand tu nous es rendu (1) !
Pareil à l'ouragan que le midi déchaîne,
L'ardent convoi franchit et les monts et la plaine.
Comme un panorama, dans le vague emporté,
Passent à l'horizon, vallon, forêt, cité,
Spectacle merveilleux et qui changeant à vue
Nous saisit par sa grâce ou sa forme imprévue,
Et fait luire à tout pas, sous un ciel plein de feu,
Et les œuvres de l'homme et la grandeur de Dieu.

Mais déjà dans l'azur, comme une ombre lointaine,
Surgit à l'horizon la cité phocéenne,
Et l'on entend déjà ces confuses clameurs.
Ces bruits, du populaire éternelles rumeurs,
Puis les sourds grondements de la locomotive
Ont cessé tout-à-coup. On s'arrête, on arrive.
La vapeur ne sort plus du long tube béant.
Voici l'embarcadère et son dôme géant,
Et devant nos regards l'antique Massilie,
Belle d'un ciel brillant comme un ciel d'Italie.
Saluons d'un long cri cette reine des eaux,
Et son vaste commerce et ses mille vaisseaux
Qui voguant à travers l'immensité des ondes,
Par les arts de la paix unissent les deux mondes.
Ici, le travail règne et triple son trésor :
C'est le démon du gain ; c'est la fièvre de l'or.
Un labeur inouï bouillonne dans ces rues,
De cent peuples divers les races accourues
Envahissent ce port. L'arabe du Liban
Près du frac marseillais y montre son turban.
L'homme du nord, quittant ses nuits hyperborées,
Y vient avec le Turc échanger ses denrées ;
Et souvent un Anglais vous heurte et par dédain
Vous toise d'un coup-d'œil, en vous disant : goddem !

(1) C'est avec une joie non équivoque qu'on revoit la lumière du jour, lorsqu'on a traversé un tunnel. J'avoue qu'après avoir franchi le souterrain de la Nerthe qui a, dit-on, quatre kilomètres de longueur, j'éprouvai une sensation de plaisir dont le souvenir ne s'est pas encore effacé.

Voici la Canebière (1) où le pavé sonore
Sous d'innombrables chars retentit dès l'aurore,
Où circulent sans fin, à travers mille cris,
Élégants phaétons, rapides tilburys,
Et ces grands omnibus, lourde et roulante masse,
Où comme un vrai colis le voyageur s'entasse.
Un sorbet nous attend dans les cafés voisins.
Voici Saint-Féréol (2), aux pompeux magasins,
Puis Rome (3) et Paradis (4), Meilhan et ses allées,
D'amusements, de fleurs et de dandys peuplées.
Courons vers le Prado. Contemplons ces villas
Où les jours fériés, méditant des galas,
L'épicier tout joyeux s'en vient sous la tonnelle,
Oublier un instant le sucre et la cannelle.

Mais soudain la vapeur a repris son essor:
C'est le jour du retour et nous roulons encor.
Clocher natal, salut!...... Marseille visitée
Sera par moi, ce soir, longuement racontée,
Alors qu'en ma demeure, à ma veillée admis,
Accouront, pour me voir, voisins, parents, amis.
Vous jugez du tableau : l'on m'embrasse à la ronde;
Puis à vingt curieux il faut que je réponde.
Que de descriptions! quels récits!..... par instant,
Je me donne les airs d'un touriste important.
A m'entendre parler, on dirait que j'arrive
Des climats inconnus d'une lointaine rive;
Et maint sot campagnard, en allongeant le cou,
M'admire et croit enfin que je viens du Pérou.

(1) Rue très-renommée qui aboutit au port. — (2) Saint-Féréol, riche et belle rue. — (3, 4) Noms de deux autres rues très-remarquables.

—

SCIENCES.

SUR LA THÉORIE DES FONCTIONS SYMÉTRIQUES.

Par M. DELOCHE.

Newton, dans son *Arithmétique Universelle*, a fait connaître la manière d'obtenir la somme des puissances semblables des racines d'une équation. Cette somme pouvant dès-lors être regardée comme une quantité connue, quel que soit l'exposant de la puissance des racines, on parvient par une marche très-simple à la valeur d'une fonction symétrique quelconque. Waring (*) a donné aussi une règle pour calculer directement toutes les fonctions de cette espèce. Enfin M. Cauchy (**) a résolu le même problème en s'appuyant sur des considérations différentes.

Le travail qui va suivre a pour but principal de montrer comment ces trois méthodes, distinctes en apparence, peuvent être comprises dans une même théorie.

I.

Toute fonction symétrique V des racines d'une équation, représentées par les lettres a, b, c, d...,

(*) *Meditationes algebraicæ*, editio tertia, p. 13.
(**) *Exercices de mathématiques*, 4me année, p. 103.

peut être considérée comme la somme algébrique de plusieurs sommes absolues de termes qui se déduisent les uns des autres par de simples permutations des lettres a, b, c, d..... Chaque terme $Aa^\alpha b^\beta c^\gamma \ldots l^\lambda$ n'étant d'ailleurs autre chose qu'un produit composé d'un coefficient constant et d'une permutation des lettres a, b, c, d.....

D'après cela, l'expression la plus générale de V pourra s'écrire ainsi : $V = A\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \ldots l^\lambda + \ldots\ldots$ (1) en désignant par le symbole $\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma l^\lambda$ la somme des termes qui se déduisent par de simples permutations de celui qui est soumis au signe Σ et dont ce dernier est par conséquent le *type* ; en supposant en outre, à la suite du type exprimé, une somme algébrique d'autres types qui peuvent différer de celui-là et par la valeur du coefficient numérique et par le nombre des lettres correspondantes aux racines et par l'exposant de ces lettres.

Pour mieux fixer les idées, nous pouvons concevoir que dans chaque type, les lettres a, b, c, d... suivent l'ordre de grandeur des exposants et que les divers types soient disposés eux-mêmes suivant l'ordre de grandeur des exposants dans les premières lettres. Si donc le produit soumis au signe Σ dans le symbole $A\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \ldots l^\lambda$ est le premier type de l'expression de V, on a d'abord $\alpha > \beta > \gamma > \ldots > \lambda$ (le signe $>$ n'excluant pas le cas d'égalité). En second lieu, α est supérieur ou égal à l'exposant de la 1re lettre a dans le 2e type. Dans le cas d'égalité, β est supérieur ou égal à l'exposant de la 2e lettre b dans le 2e type. Dans le cas d'égalité, γ est supérieur ou égal à l'exposant de c dans le 2e type et ainsi de suite jusqu'à l'exposant λ de la dernière lettre l du 1er type qui, dans le cas d'égalité des exposants de toutes les lettres précé-

dentes, prises dans les deux types, doit être supérieur à l'exposant de l dans le 2°. Ce qui vient d'être dit du 1er type par rapport au 2e, doit être entendu d'un type quelconque par rapport en suivant.

Cela posé, on peut remarquer que, si on développait $(\Sigma abc....l)^\lambda$ suivant les puissances descendantes des premières lettres des divers types contenus dans cette fonction symétrique et qu'on multipliât chaque type du développement par $\Sigma a^{\alpha-\lambda}b^{\beta-\lambda}c^{\gamma-\lambda}...k^{x-\lambda}$ on aurait, en posant, pour abréger :

$$P = A(\Sigma abc.....l)^\lambda \Sigma a^{\alpha-\lambda}b^{\beta-\lambda}...k^{x-\lambda} =$$
$$(-1)^{n\lambda}p_n^\lambda \Sigma a^{\alpha-\lambda}b^{\beta-\lambda}...k^{x-\lambda}$$
$$P = A\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma ... l^\lambda + ... \quad (2)$$

Le 1er type du second membre étant le même que le 1er type de V, et les autres types étant tous inférieurs au 1er, pour la grandeur des exposants des premières lettres.

Donc en retranchant membre à membre l'égalité (2) de l'égalité (1), on aura $V-P=$ une suite de types inférieurs au 1er type de V, pour la grandeur des exposants des premières lettres.

Faisons $V - P = V_1$, et traitons V_1, comme nous avons traité V, nous obtiendrons $V_1-P_1=$ une suite de types inférieurs au 1er type de V_1, pour la grandeur des exposants des premières lettres.

En continuant toujours de la même manière, nous finirons par arriver à une relation $V_{n-1}-P_{n-1}=V_n$, dans laquelle V_n n'aura qu'un type composé de lettres ayant toutes l'unité pour exposant, lequel type sera parconséquent une constante ; on aura donc :

$V=P+P_1+P_2+...+P_{n-1}+V_n$, et dans cette expression de V, les types seront respectivement infé-

rieurs à ceux de l'expression primitive, pour la grandeur des exposants des premières lettres.

En traitant cette 2me expression de V, comme nous avons traité la 1re, et en continuant toujours de la même manière, nous finirons par obtenir l'expression de V en quantités constantes.

Le procédé qui vient d'être exposé revient à donner d'un seul coup à P, la valeur :

$(-1)^{\alpha+\beta+\gamma+\ldots\ldots+\lambda}.\ A\ p_1^{\alpha-\beta} p_2^{\beta-\lambda} \ldots\ p_{n-1}^{x-\lambda} p_n^{\lambda}$, à P_1, P_2, P_3 des valeurs analogues et à poser ensuite :

$$V = P + P_1 + P_2 + \ldots\ldots + P_{n-1} + V_n.$$

Ce qui constitue la méthode de Waring.

L'application de cette méthode suppose que *l'on sache* développer une puissance entière v, de la fonction symétrique $\Sigma\, abc \ldots\ldots h$, composée d'un nombre μ de lettres et en second lieu, qu'on sache faire le produit d'un type $\Sigma a^{\alpha} b^{\beta} c^{\gamma}$ par un autre type $\Sigma a^{\alpha'} b^{\beta'} c'^{\gamma'} \ldots\ldots$ pouvant différer du premier et par le nombre des lettres et par leurs exposants.

En désignant par $F(\mu)$ la fonction symétrique $\Sigma abc..h$, il est facile de voir qu'on a généralement :

$$F(\mu)^{\nu} = F\binom{\nu}{\mu} + \Sigma \frac{\nu(\nu-1)\ldots\ldots(\nu-\varpi+1)}{1.\ 2 \ldots\ldots\ldots \varpi} \begin{pmatrix} \nu & \nu-\varpi & \varpi \\ \mu-\mu' & \mu & \mu' \end{pmatrix}$$

${}^{\nu}_{\mu}$ indiquant qu'il y a μ lettres élevées à la puissance ν,

${}^{\nu}_{\mu-\mu'}$, ${}^{\nu-\varpi}_{\mu}$, ${}^{\varpi}_{\mu'}$ indiquant de même qu'il y a $\mu-\mu'$ lettres élevées à la puissance ν, μ lettres élevées à la puissance $\nu-\varpi$ et μ' lettres élevées à la puissance ϖ.

Le signe Σ s'étend à toutes les valeurs de ϖ depuis

$\varpi=1$ jusqu'à $\varpi=\frac{\nu}{2}$ ou $\frac{\nu-1}{2}$ suivant que ν est pair ou impair, et, pour chacune de ces valeurs de ϖ, depuis $\mu'=1$ jusqu'à $\mu'=\mu$.

Quant au produit de $\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma$... par $\Sigma a^{\alpha'} b^{\beta'} c^{\gamma'}$... il y a deux résultats à obtenir : 1° les exposants des lettres qui entrent dans chaque type du produit ; 2° les coefficients numériques qui précèdent le signe Σ de chaque type.

Pour avoir les exposants de chaque lettre dans chaque type, on peut déterminer successivement les exposants de la première lettre, de la deuxième, etc., en opérant de la manière suivante :

Soit pour fixer les idées, $\alpha>\alpha'$, les exposants de la première lettre ne pourront être que ceux-ci :

$\alpha+\alpha'$, $\alpha+\beta'$, $\alpha+\gamma'$...... α en y joignant en outre :
$\beta+\alpha'$, $\beta+\beta'$, $\beta+\gamma'$......
$\gamma+\alpha'$, $\gamma+\beta'$, $\gamma+\gamma'$......
. . . . lorsque ces derniers sont plus grands que α et ne sont pas compris dans la 1re série.

Tous les exposants possibles de la lettre a étant ainsi trouvés, on pourra trouver comme il suit les exposants de la lettre b pour un exposant donné de a :

Dans les deux séries d'exposants $\begin{cases}\alpha, \beta, \gamma, \delta... \\ \alpha', \beta', \gamma', \delta'...\end{cases}$ on fait abstraction de ceux qui ont fourni l'exposant donné de a; puis on prend le plus fort de ceux qui restent dans l'une et dans l'autre série, on opère avec cet exposant comme on l'a fait précédemment avec α et on exclut en outre, des résultats obtenus, ceux qui surpasseraient l'exposant de a que l'on considère.

On opérera de la même manière pour avoir les exposants de la lettre c, correspondants à des exposants donnés pour les deux premières lettres a et b et ainsi de suite. Les combinaisons obtenues en prenant d'abord toutes les puissances possibles de a, puis toutes les puissances de b pour chaque puissance de a, puis toutes les puissances de c pour chaque combinaison des exposants qui conviennent à a et à b, etc., fourniront tous les types contenus dans le produit de $\Sigma a^{\alpha} b^{6} c^{\gamma}$..... par $\Sigma a^{\alpha'} b^{6'} c^{\gamma'}$..., abstraction faite des coefficients numériques.

Quand un type du produit est donné, si l'on veut avoir le coefficient numérique qui lui convient, on peut suivre la règle suivante:

Soit m le nombre des lettres du produit, et n le nombre des lettres de l'un des facteurs; combinons n à n les m lettres du produit et permutons de toutes les manières possibles les lettres de chacune des combinaisons obtenues; donnons respectivement à chaque lettre de chaque permutation les exposants du type facteur, en ne prenant qu'une fois les permutations qui seraient identiques, à l'ordre des lettres près; cherchons ensuite à mettre en regard de chacune des combinaisons restantes la série des lettres qui serait nécessaire pour compléter le produit donné, et le nombre des résultats, qui rentrent dans le type exprimé par le second facteur du produit, sera le coefficient numérique cherché. Par exemple, si tous les exposants étaient égaux au même nombre et dans les facteurs et dans le produit, les combinaisons n à n des m lettres de ce dernier, ne donneraient pas lieu à des permutations différentes d'elles, et comme d'ailleurs chacune de ces combinaisons pourrait être associée à une combinaison complé-

mentaire du produit donné, il s'ensuit que le nombre des combinaisons n à n serait le coefficient numérique cherché, qui aurait par conséquent pour valeur :

$$\frac{m(m-1)\ldots\ldots(m-n+1)}{1.\ 2\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ n}$$

Remarquons, en terminant ce paragraphe, qu'il résulte de la méthode de Waring les conséquences suivantes :

1° Toute fonction symétrique entière des racines d'une équation $X=o$ peut être exprimée en fonction entière des coefficients p_1, p_2, p_3 ... de cette équation ;

2° Si la fonction symétrique est homogène et de degré d, les différents termes en p_1, p_2, p_3 ... composant sa valeur sont de degré d, en considérant chaque coefficient comme ayant autant de dimensions que son indice contient d'unités ;

3° Si le degré d de la fonction symétrique ne surpasse m, c'est-à-dire le degré de l'équation, la valeur de la fonction symétrique ne contient pas de coefficient d'un indice supérieur à d et cette valeur est constante pour toutes les équations dont les d premiers coefficients sont p_1, p_2, p_3 ... p_d ;

4° Si d surpasse m, la valeur de la fonction symétrique peut être considérée comme formée de termes contenant p_m à diverses puissances dont la plus haute ne surpasse pas $\frac{d}{m}$.

II.

Reprenons l'expression primitive de la fonction symétrique donnée $V=A\Sigma a^{\alpha}b^{\beta}c^{\gamma}\ldots\ l^{\lambda}+\ldots$ etc.

Si, au lieu de prendre pour P, dans la méthode qui vient d'être exposée,

$P = A\,(\Sigma abc\ldots l)^{\lambda} \times \Sigma a^{\alpha-\lambda}\, b^{\beta-\lambda} \ldots\ldots K^{\varkappa-\lambda}$, on se bornait à poser :

$P = A\,\Sigma abc\ldots l \times \Sigma a^{\alpha-1}\, b^{\beta-1} \ldots K^{\varkappa-1}\, l^{\lambda-1}$, on simplifierait considérablement le développement de P, mais le premier membre de ce développement contiendrait une fonction symétrique moins simple, et, en suivant toujours la même marche, on arriverait à une valeur de V qui contiendrait des types moins simples, mais on arriverait plus rapidement à cette valeur.

Nous allons appliquer la méthode ainsi modifiée à la détermination de la somme des puissances $n^{\text{èmes}}$ des racines d'une équation au moyen des sommes des puissances inférieures. En opérant comme il vient d'être dit, on a successivement :

$$\Sigma a.\ \Sigma a^{n-1} = \Sigma a_n + \Sigma a^{n-1} b$$

$$\Sigma ab.\ \Sigma a^{n-2} = \Sigma a^{n-1} b + \Sigma a^{n-2} bc$$

$$\Sigma abc.\ \Sigma a^{n-3} = \Sigma a^{n-2} bc + \Sigma a^{n-3} bcd$$

$$\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots$$

$$\Sigma abc\ldots k.\ \Sigma a^{n-m} = \Sigma a^{n-m+1}\, bc\ldots\ldots k$$

en supposant que a, b, c ...... k soient les racines de l'équation du $m^{\text{ième}}$ degré $X = o$.
on tire de là :

$$\Sigma a.\ \Sigma a^{n-1} - \Sigma ab.\ \Sigma a^{n-2} + \Sigma abc.\ \Sigma a^{n-3} \ldots\ldots$$

$$\ldots\ldots \pm \Sigma abc\ldots k\ \Sigma a^{n-m} = \Sigma a^{n}$$

ou bien, en remplaçant Σa, Σab, Σabc, ... $\Sigma abc\ldots k$ par leurs valeurs $-p_1$, $+p_2$, $-p_3$, ... $\pm p_m$ et les fonctions symétriques analogues à Σa^n par les symboles abrégés analogues à S_n,

$$S_n + p_1 S_{n-1} + p_2 S_{n-2} + p_3 S_{n-3} + \ldots \pm p_{m-1} + S_{n-m+1} + p_m S_{n-m} = o$$

ce qui est la formule de Newton pour un exposant n entier et positif, mais plus grand que m. Si n ne surpassait pas m, la dernière des égalités précédentes serait : $\Sigma abc\ldots.g.\Sigma a=\Sigma a^{2}bc\ldots g+n\Sigma abc\ldots.gh$ et la formule de Newton deviendrait :

$$S_n+p_1S_{n-1}+p_2S_{n-2}+\ldots.+p_{n-1}S_1+np_n=o.$$

Si n était négatif on changerait, dans l'équation proposée, x en $\frac{1}{x}$ et on appliquerait à la transformée les formules précédentes.

La formule de Newton peut d'ailleurs être démontrée directement par la considération des polynomes dérivés.

En considérant comme connues les quantités analogues à Σa^n ou S_n, nous pouvons les employer à la détermination de la fonction symétrique $V=A\Sigma a^{\alpha}b^{\beta}c^{\gamma}\ldots l^{\lambda}+\ldots..$, en nous servant toujours de la méthode démontrée dans le paragraphe qui précède.

Nous pouvons poser alors :

$$\begin{aligned}P=A\Sigma a^{\lambda}.\Sigma a^{\alpha}b^{\beta}c^{\gamma}\ldots k^{\kappa}=A\Sigma a^{\alpha}b^{\beta}c^{\gamma}\ldots.k^{\kappa}l^{\lambda}\\+A\Sigma a^{\alpha}b^{\beta}c^{\gamma}\ldots k^{\kappa+\lambda}+\ldots+A\Sigma a^{\alpha}b^{\beta+\lambda}c^{\gamma}\ldots.k^{\kappa}\\+A\Sigma a^{\alpha+\lambda}b^{\beta}c^{\gamma}\ldots.k^{\kappa}\end{aligned}$$

Appliquons successivement cette formule au cas où V ne contient qu'un seul type de deux ou de trois lettres :

1° $V=\Sigma a^{\alpha\beta}$;

$$P=\Sigma a^{\beta}.\Sigma a^{\alpha}=\Sigma a^{\alpha}b^{\beta}+\Sigma a^{\alpha+\beta}$$

$$V-P=-\Sigma a^{\alpha+\beta};\ V=P-\Sigma a^{\alpha+\beta}=S_{\beta}S_{\alpha}-S_{\alpha+\beta}.$$

Si l'on avait $\alpha=\beta$, le coefficient de $\Sigma a^{\alpha}b^{\beta}$ serait égal à 2 et on aurait alors : $2V-P=-\Sigma a^{2\alpha}$ et $V=\frac{1}{2}\left(S_{\alpha}^{2}-S_{2\alpha}\right)$.

2° $V=\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma$.

$$P=\Sigma a^\alpha . \Sigma a^\beta . \Sigma a^\gamma = \Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma + \Sigma a^\alpha b^{\beta+\gamma} + \Sigma a^{\alpha+\beta} b^\gamma + \Sigma a^{\alpha+\gamma} b^\beta + \Sigma a^{\alpha+\beta+\gamma}$$

$$P_1 = \Sigma a^\alpha . \Sigma a^{\beta+\gamma} = \Sigma a^\alpha b^{\beta+\gamma} + \Sigma a^{\alpha+\beta+\gamma}$$

$$P_2 = \Sigma a^\beta . \Sigma a^{\alpha+\gamma} = \Sigma a^{\alpha+\gamma} b^\beta + \Sigma a^{\alpha+\beta+\gamma}$$

$$P_3 = \Sigma a^\gamma . \Sigma a^{\alpha+\beta} = \Sigma a^{\alpha+\beta} b^\gamma + \Sigma a^{\alpha+\beta+\gamma}$$

$$V - P + P_1 + P_2 + P_3 = 2\Sigma a^{\alpha+\beta+\gamma}$$

$$V = S_\alpha S_\beta S_\gamma - S_\alpha S_{\beta+\gamma} - S_\beta S_{\alpha+\gamma} - S_\gamma S_{\alpha+\beta} + 2S_{\alpha+\beta+\gamma}$$

Si l'on avait $\alpha=\beta$, on aurait aussi :

$$P = 2\Sigma a^\alpha b^\alpha c^\gamma + \Sigma a^\alpha b^{\alpha+\gamma} + \Sigma a^{\alpha+\beta} b^\gamma + \Sigma a^{\alpha+\gamma} b^\alpha + \Sigma a^{2\alpha+\gamma}$$

$$2V = S_\alpha^2 S_\gamma - S_{2\alpha} S_\gamma - 2S_\alpha S_{\alpha+\gamma} + 2S_{2\alpha+\gamma}$$

Si l'on avait à la fois $\alpha=\beta=\gamma$, on aurait aussi :

$P=6\Sigma a^\alpha b^\alpha c^\alpha +$ etc... et l'on arriverait à

$$6V = S_\alpha^3 - 3S_{2\alpha} S_\alpha + 2S_{3\alpha}$$

III.

Revenons de nouveau à l'expression primitive d'une fonction symétrique quelconque V.

$$V = A\Sigma a^\alpha b^\beta c^\gamma \ldots\ldots l^\lambda + \text{etc.}$$

des m racines a, b, c, d.... r, s de l'équation $X=o$.

Le 1er type de V, dans lequel nous supposons n lettres, représente la somme de tous les termes que l'on obtiendrait en faisant toutes les permutations possibles des m lettres, a, b, c, d.... r, s prises n à n. Or cette somme peut être considérée comme formée de deux autres dont l'une est celle de toutes les permuta-

tions qui ne contiennent pas la lettre a, et l'autre la somme de tous les termes qui contiennent cette lettre. La 1re somme n'est autre chose qu'une fonction symétrique des racines de l'équation $\frac{X}{x-a}=o$, la seconde somme peut être regardée comme formée de plusieurs autres contenant respectivement en facteur commun a^α, a^β, $a^\gamma \ldots a^\lambda$, ces puissances de a étant multipliées par des fonctions symétrique des racines de l'équation $\frac{X}{x-a}=o$ dont les coefficients contiennent la lettre a combinée avec les coefficents p_1, p_2, $p_3 \ldots p_m$ de l'équation $X=o$.

Ce que nous venons de dire du 1er type de l'expression V, peut-être dit de tous les autres types, et l'on conçoit dès-lors, qu'on ait pu ramener l'expression de V à ne contenir que des types de fonctions symétriques des racines de l'équation $\frac{X}{x-a}=o$, ces divers types étant multipliés par des puissances de a, parmi lesquelles se trouve la puissance zéro.

Cela posé, supposons qu'on ait exprimé tous ces types au moyen des coefficients de l'équation $\frac{X}{x-a}=o$, V sera exprimé en fonction de coefficients $p_1, p_2, p_3 \ldots p_m$ de l'équation $X=o$ et de la lettre a. Mais a est racine de l'équation $X=o$, donc en désignant par A le résultat de la substitution de a à la place de x dans le 1er membre de l'équation $X=o$, on peut, en divisant V par A, réduire la valeur de V au reste de cette division.

Il faut remarquer, en outre, que ce reste est nécessairement indépendant de a; car, s'il en était au-

trement, comme la valeur de V *doit être constante* pour toutes les racines de l'équation $X=o$, on aurait *une équation en* x d'un degré inférieur à m, ce qui ne peut être, à moins que les coefficients de cette équation ne soient identiquement nuls.

La remarque précédente fournit ainsi le moyen d'obtenir la valeur d'une fonction symétrique quelconque des racines d'une équation, lorsque cette valeur a déjà été exprimée au moyen des coefficients de cette équation et de l'une de ses racines.

Revenons actuellement au procédé indiqué ci-desus pour exprimer V en a et en fonctions symétriques des racines de l'équation $\frac{X}{x-a}=o$. Si, après avoir obtenu ce résultat; nous opérons sur les divers types dont V se compose, comme nous avons opéré sur les types primitifs de V, nous exprimerons V en a et b, et en fonctions symétriques des racines de l'équation $\frac{X}{(x-a)(x-b)}=o$. Et, si nous exprimons ces fonctions symétriques au moyen des coefficients de cette équation, V sera exprimé en fonction de a, de b et des coefficients de l'équation proposée $X=o$.

En désignant par B le résultat de la substitution de b à x dans l'équation $X'=\frac{X}{x-a}=o$, et en divisant par B la valeur de V en a et b, le reste sera indépendant de b et exprimera la valeur de V en a. Donc pour obtenir la valeur de V en a, il suffit d'exprimer V en a et b et de diviser ensuite cette expression de V par le résultat B de la substitution de B à la place de x dans le 1er membre de l'équation

$$X'=\frac{X}{x-a}=o.$$

On ferait voir de la même manière que pour obtenir la valeur de V en a et b, il suffit d'exprimer d'abord V en a, b et c, et de diviser cette expression de V par le résultat C de la substitution de x dans le 1[er] membre de l'équation $X'' = \frac{X'}{x-b} = o$.

En continnant ainsi, on est conduit à la règle suivante pour obtenir la valeur de V au moyen des coefficients de l'équation $X = o$.

Former les quantités

$$X,\ X' = \frac{X}{x-a},\ X'' = \frac{X'}{x-b} \ldots X^{(n)} = \frac{X^{(n-1)}}{x-r},$$

subtituer respectivement à x, dans les premiers membres de ces n équations, les m racines a, b, c, ... r, s et, en appelant A, B, C... R, S les résultats de ces substitutions, diviser d'abord V par S ou, ce qui revient au même, remplacer dans V, s par sa valeur tirée de l'équation $X^{(n)} = o$, diviser le résultat de ce remplacement par R, puis le reste par Q, puis le nouveau reste par P et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait obtenu le reste de la division par A. Ce dernier reste sera la valeur de V en fonction des coefficients p_1, p_2, p_3....p_m de l'équation $X = o$. Cette règle est celle qui a été donnée par M. Cauchy.

Cette méthode s'applique d'une manière simple à la détermination du produit des carrés de toutes les différences des racines d'une équation prises deux à deux.

On a dans ce cas :

$$V = (a-b)^2 (a-c)^2 \ldots (a-s)^2 + (b-c)^2 (b-d)^2 \ldots (b-s)^2 + (c-d)^2 (c-e)^2 \ldots (c-s)^2 \ldots + (r-s)^2$$

Or, il est facile de montrer que $(a-b)(a-c)\ldots(a-s)$ est égal au résultat de la substitution de a à la place de x dans la dérivée de X, donc on a :
$V=V_1\{ma^{m-1}+(m-1)p_1a^{m-2}+\ldots\ldots+p_{m-1}\}^2$ en nommant V_1 une fonction symétrique semblable à V des racines de l'équation $X'=\dfrac{X}{x-a}=o$

En opérant sur V_1, comme nous avons opéré sur V, et ainsi de suite jusqu'à ce que nous soyons parvenus à une fonction symétrique, V_{m-2} des racines d'une équation du second degré, et en cherchant directement V_{m-2}, par la méthode de Waring, nous exprimerons V au moyen des coefficients de l'équation $X=o$ et des lettres a, b, $c\ldots.$ q. Nous obtiendrons ensuite V en fonction de ces coefficients par des divisions successives.

IV.

Lagrange * a fait connaître une formule qui donne l'expression de la somme des puissances semblables d'un degré négatif quelconque des racines d'une équation. M. Serret ** en a déduit la formule indiquée par Waring, dans ses *Meditationes algebraicæ* ***.

On peut facilement parvenir à la même formule en partant des formules de Newton :

$S_1+p_1=o$

$S_2+p_1S_1+2p_2=o$

$S_3+p_1S_2+p_2S_1+3p_3=o$

. . . .

* *Traité de la Résolution numérique*, note XI.
** *Cours d'Algèbre supérieure*, 2e édition, note I.
*** *Editio tertia*, p. 1.

$$S_{n-2}+p_1S_{n-3}+p_2S_{n-4}+\ldots\ldots+p_{n-4}S_2+p_{n-3}S_1+(n-2)p_{n-2}=o$$

$$S_{n-1}+p_1S_{n-2}+p_2S_{n-3}+\ldots\ldots+p_{n-4}S_3+p_{n-3}S_2+p_{n-2}S_1+(n-1)p_{n-1}=o$$

$$S_n+p_1S_{n-1}+p_2S_{n-2}+\ldots\ldots+p_{n-4}S_4+p_{n-3}S_3+p_{n-2}S_2+p_{n-1}S_1+np_n=o$$

En effet, multiplions l'avant-dernière égalité par a_1, la précédente par a_2, la précédente par a_3 et ainsi de suite jusqu'à la 1[ère] que nous multiplions par a_{n-1}; ajoutons membre à membre toutes les égalités multipliées et retranchons la somme de la dernière, il viendra :

$$S_n+S_{n-1}(p_1-a_1)+S_{n-2}(p_2-a_1p_1-a_2)+S_{n-3}(p_3-a_1p_2-a_2p_1-a_3)+\ldots+S_1(p_{n-1}-a_1p_{n-2}-a_2p_{n-3}-\ldots-a_{n-1})+np_n-(n-1)p_{n-1}a_1-\ldots-2p_2a_{n-2}-p_1a_{n-1}=o$$

Déterminons maintenant les quantités $a_1, a_2, \ldots a_{n-1}$ par les conditions suivantes :

$$a_1=p_1$$

$$a_2=p_2-a_1p_1$$

$$a_3=p_3-a_1p_2-a_2p_1$$

. . . .

$$a_{n-3}=p_{n-3}-a_1p_{n-4}-a_2p_{n-5}-\ldots\ldots-a_{n-4}p_1$$

$$a_{n-2}=p_{n-2}-a_1p_{n-3}-a_2p_{n-4}-\ldots\ldots-a_{n-4}p_2-a_{n-3}p_1$$

$$a_{n-1}=p_{n-1}-a_1p_{n-2}-a_2p_{n-3}-\ldots-a_{n-4}p_3-a_{n-3}p_2-a_{n-2}p_1$$

La valeur de S_n deviendra :

$$S_n=-np_n+(n-1)p_{n-1}a_1+(n-2)p_{n-2}a_2+\ldots\ldots3p_3a_{n-3}+2p_2a_{n-2}+p_1a_{n-1}$$

Remplaçons, dans cette expression de S_n, a_1, a_2, a_3... par leurs valeurs, il viendra :

$$S_n = -np_n + \sum_{\rho=o}^{\rho=n-1} (n-1-\rho) p_{n-1-\rho}\, p_{1+\rho} - a_1 \sum_{\rho=o}^{\rho=n-2} (n-2-\rho) p_{n-2-\rho}\, p_{1+\rho}$$

$$-\ldots\ldots\ldots\ldots - a_{n-2} \sum_{\rho=o}^{\rho=1} (1-\rho)\, p_{1-\rho}\, p_{1+\rho}$$

Remplaçons encore dans l'expression précédente, a_1, a_2, a_3... par leurs valeurs, nous aurons :

$$S_n = -np_n + \sum_{\rho=o}^{\rho=n-1} (n-1-\rho)\, p_{n-1-\rho}\, p_{\mu_1} - \sum_{\rho=o}^{\rho=n-2} (n-2-\rho)\, p_{n-2-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2}$$

$$+ a_1 \sum_{\rho=o}^{\rho=n-3} (n-3-\rho)\, p_{n-3-\rho}\, p_{\mu_1}\, p_{\mu} + \ldots + a_{n-} \sum_{\rho=o}^{\rho=1} (1-\rho)\, p_{1-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2}$$

μ_1 étant déterminé dans le 2e terme par la condition $n-1-\rho+\mu_1 = n$; μ_1 et μ_2 l'étant respectivement dans tous les autres par les conditions :

$$n-2-\rho+\mu_1+\mu_2 = n, \quad n-3-\rho+\mu_1+\mu_2 = n-1,$$
$$n-4-\rho+\mu_1+\mu_2 = n-2 \ldots 1-\rho+\mu_1+\mu_2 = 3$$

Remplaçons de nouveau, dans l'expression précédente de S_n, a_1, a_2, a_3... par leurs valeurs, nous obtiendrons :

$$S_n = -np_n + \sum_{\rho}^{\rho=n-1} (n-1-\rho)\, p_{n-1-\rho}\, p_{\mu_1} - \sum^{\rho=n-2} (n-2-\rho)\, p_{n-2-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2}$$

$$+ \sum^{\rho=n-3} (n-3-\rho)\, p_{n-3-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3}$$

$$-a_1 \sum^{\rho=n-4} (n-4-\rho)\, p_{n-4-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3} - \ldots - a_{n-4} \sum^{\rho=1} (1-5)\, p_{1-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3}$$

μ_1 étant déterminé dans le 2e terme, par la condition : $n-1-\rho+\mu_1=n$
μ_1 et μ_2 dans le 3e, par : $n-2-\rho+\mu_1+\mu_2=n$
μ_1, μ_2, μ_3 dans le 4e, par : $n-3-\rho+\mu_1+\mu_2+\mu_3=n$
μ_1, μ_2, μ_3 dans le 5e, par : $n-4-\rho+\mu_1+\mu_2+\mu_3=n-1$
et ainsi de suite.

En continuant à remplacer, dans la dernière expression de S_n, a_1, a_2, a_3... par leurs valeurs, il est aisé de voir maintenant qu'on finira par obtenir l'expression suivante :

$$S_n=-np_n+\sum^{\rho=n-1}(n-1-\rho)p_{n-1-\rho}\,p_{\mu_1}-\sum^{\rho=n-2}(n-2-\rho)p_{n-2-\rho}\,p_{\mu_1}p_{\mu_2}+\ldots.$$

dans laquelle $n-i-\rho+\mu_1+\mu_2+\mu_3+\ldots.=n.$

On peut réunir tous ces termes dans un terme unique et l'on a :

$$S_n=\Sigma(-1)^{i+1}(n-i-\rho)p_{n-i-\rho}\,p_{\mu_1}p_{\mu_2}p_{\mu_3}\ldots.p_{\mu_i}$$

Le signe Σ s'étendant à toutes les valeurs entières dont i est susceptible depuis $i=o$ jusqu'à $i=n-1$ et, pour chacune de ces valeurs, à toutes les valeurs entières que ρ peut recevoir depuis $\rho=o$ jusqu'à $\rho=n-i$. Les quantités $\mu_1, \mu_2, \mu_3\ldots.$ étant en outre liées aux valeurs de i et de ρ par la condition :

$$n-i-\rho+\mu_1+\mu_2+\ldots.=n.$$

ou bien : $i+\rho=\mu_1+\mu_2+\ldots.$

Supposons actuellement que la formule précédente soit vraie pour m sommes de puissances consécutives, c'est-à-dire, qu'à partir d'une valeur déterminée de n, on ait successivement :

$$S_n = -\sum^{\rho=n}(n-\rho)p_{n-\rho} + \sum^{\rho=n-1}(n-1-\rho)p_{n-1-\rho}\,p_{\mu_1} - \sum^{\rho=n-2}(n-2-\rho)p_{n-2-\rho}\,p_{\mu_1}p_{\mu_2} + \dots$$

$$S_{n+1} = -\sum^{\rho=n+1}(n+1-\rho)p_{n+1-\rho} + \sum^{\rho=n}(n-\rho)p_{n-\rho}\,p_{\mu_1} - \sum^{\rho=n-1}(n-1-\rho)p_{n-1-\rho}\,p_{\mu_1}p_{\mu_2} + \dots$$

$$S_{n+2} = -\sum^{\rho=n+2}(n+2-\rho)p_{n+2-\rho} + \sum^{\rho=n+1}(n+1-\rho)p_{n+1-\rho}\,p_{\mu_1} - \sum^{\rho=n}(n-\rho)p_{n-\rho}\,p_{\mu_1}p_{\mu_2} + \dots$$

. . . .

$$S_{n+m-3} = -\sum^{\rho=n+m-3}(n+m-3-\rho)p_{n+m-3-\rho} + \sum^{\rho=n+m-4}(n+m-4-\rho)p_{n+m-4-\rho}\,p_{\mu_1}$$
$$-\sum^{\rho=n+m-5}(n+m-5-\rho)p_{n+m-5-\rho}\,p_{\mu_1}p_{\mu_2} + \dots$$

$$S_{n+m-2} = -\sum^{\rho=n+m-2}(n+m-2-\rho)p_{n+m-2-\rho} + \sum^{\rho=n+m-3}(n+m-3-\rho)p_{n+m-3-\rho}\,p_{\mu_1}$$
$$-\sum^{\rho=n+m-4}(n+m-4-\rho)p_{n+m-4-\rho}\,p_{\mu_1}p_{\mu_2} + \dots$$

$$S_{n+m-1} = -\sum^{\rho=n+m-1}(n+m-1-\rho)p_{n+m-1-\rho} + \sum^{\rho=n+m-2}(n+m-2-\rho)p_{n+m-2-\rho}\,p_{\mu_1}$$
$$-\sum^{\rho=n+m-3}(n+m-3-\rho)p_{n+m-3-\rho}\,p_{\mu_1}p_{\mu_2} + \dots$$

Comme la formule de Newton est applicable, quelle que soit la valeur de n, nous aurons :

$$S_{n+m} = p_1 \sum^{\rho=n+m-1} (n+m-1-\rho) p_{n+m-1-\rho} - p_1 \sum^{\rho=n+m-2} (n+m-2-\rho) p_{n+m-2-\rho} \, p_{\mu_1}$$

$$+ p_1 \sum^{\rho=n+m-3} (n+m-3-\rho) p_{n+m-3-\rho} \, p_{\mu_1} p_{\mu_2} \ldots$$

$$+ p_2 \sum^{\rho=n+m-2} (n+m-2-\rho) p_{n+m-2-\rho} - p_2 \sum^{\rho=n+m-3} (n+m-3-\rho) p_{n+m-3-\rho} \, p_{\mu_1}$$

$$+ p_2 \sum^{\rho=n+m-4} (n+m-4-\rho) p_{n+m-4-\rho} \, p_{\mu_1} p_{\mu_2} \ldots$$

$$+ p_3 \sum^{\rho=n+m-3} (n+m-3-\rho) p_{n+m-3-\rho} - p_3 \sum^{\rho=n+m-4} (n+m-4-\rho) p_{n+m-4-\rho} \, p_{\mu_1}$$

$$+ p_3 \sum^{\rho=n+m-5} (n+m-5-\rho) p_{n+m-5-\rho} \, p_{\mu_1} p_{\mu_2} \ldots$$

$$+ \ldots\ldots\ldots\ldots - \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots$$

$$+ p_{m-2} \sum^{\rho=n+2} (n+2-\rho) p_{n+2-\rho} - p_{m-2} \sum^{\rho=n+1} (n+1-\rho) p_{n+1-\rho} \, p_{\mu_1}$$

$$+ p_{m-2} \sum^{\rho=n} (n-\rho) \, p_{n-\rho} \, p_{\mu_1} p_{\mu_2} \ldots$$

$$+ p_{m-1} \sum^{\rho=n+1} (n+1-\rho) \, p_{n+1-\rho} - p_{m-1} \sum^{\rho=n} (n-\rho) \, p_{n-\rho} \, p_{\mu_1}$$

$$+ p_{m-1} \sum^{\rho=n-1} (n-1-\rho) \, p_{n-1-\rho} \, p_{\mu_1} p_{\mu_2} \ldots$$

$$+p_m \sum^{\rho=n} (n-\rho) p_{n-\rho} - p_m \sum^{\rho=n-1} (n-1-\rho) p_{n-1-\rho}\, p_{\mu_1}$$

$$+p_m \sum^{\rho=n-2} (n-2-\rho) p_{n-2-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2} \ldots$$

Ce qui revient à :

$$S_{n+m} = \sum^{\rho=n+m-1} (n+m-1-\rho) p_{n+m-1-\rho}\, p_{\mu_1} - \sum^{\rho=n+m-2} (n+m-2-\rho) p_{n+m-2-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2}$$

$$+\sum^{\rho=n+m-3} (n+m-3-\rho) p_{n+m-3-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3} \ldots$$

et comme on peut ajouter au second membre le terme :

$$-\sum^{\rho=n+m} (n+m-\rho) p_{n+m-\rho}$$

dont la valeur est nulle, il s'ensuit que, si la formule dont il est question, est vraie pour m sommes de puissances consécutives, elle est encore vraie pour la $m+1^{\text{ième}}$. Or la formule a été démontrée pour les m premières puissances. Donc elle est également vraie pour une puissance quelconque n et l'on a, quelle que soit la valeur de n :

$$S_n = \Sigma(-1)^{i+1}(n-i-\rho) p_{n-i-\rho}\, p_{\mu_1} p_{\mu_2} p_{\mu_3} \ldots p_{\mu_i}.$$

Pour avoir les termes qui conviennent à une valeur donnée de i, on prend i indéterminées $\mu_1 \mu_2 \ldots \mu_i$; et l'on pose $\mu_1+\mu_2+\mu_3 \ldots + \mu_i = i+\rho$. On donne successivement à ρ toutes les valeurs entières comprises entre $\rho=o$ et $\rho=n-i$. Pour chacune de ces valeurs de ρ on cherche toutes les combinaisons de valeurs entières qui, mises

à la place de μ_1, μ_2, μ_3... vérifient la condition précédente etc. On peut alors former facilement les divers termes cherchés.

Supposons que l'on se donnât les coefficients $p_{n-i-\rho}$, p_{μ_1}, p_{μ_2}....p_{μ_i}, et qu'on demandât de trouver le coefficient numérique A du terme ainsi défini. Cherchons à déterminer cette inconnue.

Soient $p_1^{\lambda_1}$, $p_2^{\lambda_2}$, $p_3^{\lambda_3}$,....$p_m^{\lambda_m}$ les coefficients donnés de la manière la plus générale, quelques-uns des exposants λ_1, λ_2, ... λ_m pouvant être nuls.

On a, d'après ces données :

$$\lambda_1+\lambda_2+\lambda_3+\ldots.+\lambda_m=i+1$$

$$\lambda_1+2\lambda_2+3\lambda_3+\ldots.+m\lambda_m=n.$$

en faisant tour à tour $n-i-\rho=1, 2, 3, \ldots. m$, et en désignant par A_1 le nombre des permutations des quantités $p_1^{\lambda_1-1}$, $p_2^{\lambda 2}$, $p_3^{\lambda 3}$.....$p_m^{\lambda m}$ (décomposées en facteurs du premier degré) dans lesquelles les p_1, les p_2, les p_3.... les p_m n'occupent pas simultanément les mêmes places ; en désignant de même par A_2 le nombre analogue relatif à $p_1^{\lambda 1}$, $p_2^{\lambda 2-1}$...$p_m^{\lambda m}$; par A_3, A_4.. A_m, les nombres analogues pour $p_1^{\lambda 1}$, $p_2^{\lambda 2}$, $p_3^{\lambda 3-1}$, $p_4^{\lambda 4}$,...$p_m^{\lambda m}$; pour $p_1^{\lambda 1}$, $p_2^{\lambda 2}$, $p_3^{\lambda 3}$, $p_4^{\lambda 4-1}$.. $p_m^{\lambda m}$.....pour $p_1^{\lambda 1}$, $p_2^{\lambda 2}$, ... $p_m^{\lambda m-1}$, on aura :

$$A=A_1+2A_2+3A_3+\ldots..+mA_m.$$

Remarquons maintenant que, si dans chacune des permutations dont le nombre est A_1, nous permutons les p_1 entre eux, puis que dans chacune de ces nouvelles permutations, nous permutions les p_2 entre eux et ainsi de suite, nous finirons par avoir toutes les permutations dont les quantités $p_1^{\lambda 1-1}$, $p_2^{\lambda 2}$, $p_m^{\lambda m}$ (décomposées en facteurs simples) sont susceptibles,

quand on les suppose toutes différentes. Or, ces quantités étant en nombre i, le nombre de leurs permutations est 1, 2, 3.... i-1, i ou $\Gamma(i+1)$, suivant l'usage adopté. On aura donc :

$$A_1 \times \Gamma(\lambda_1).\Gamma(\lambda_2+1).\Gamma(\lambda_3+1)\ldots.\Gamma(\lambda_m+1)=\Gamma(i+1)$$

On aurait de même :

$$A_2.\Gamma(\lambda_1+1)\Gamma(\lambda_2)\Gamma(\lambda_3+1)\ldots\Gamma(\lambda_m+1)=\Gamma(i+1)$$

$$A_3.\Gamma(\lambda_1+1)\Gamma(\lambda_2+1)\Gamma(\lambda_3)\ldots.\Gamma(\lambda_m+1)=\Gamma(i+1)$$

. . . .

$$A_m.\Gamma(\lambda_1+1)\Gamma(\lambda_2+1)\Gamma(\lambda_3+1)\ldots\Gamma(\lambda_m)=\Gamma(i+1)$$

En multipliant respectivement chaque égalité par : λ_1, $2\lambda_3$, $3\lambda_3$ .....$m\lambda_m$ et en ajoutant on aura :

$$A=A_1+2A_1+3A_3+..+mA_m=$$

$$\frac{n\Gamma(i+1)]}{\Gamma(\lambda 1+1)\Gamma(\lambda 2+1)\ldots \quad \Gamma(\lambda m+1)}.$$

Il résulte de ce qui précède, que S_n peut se mettre sous la forme :

$$S_n=\Sigma\frac{(-1)^{\lambda 1+\lambda 2+\ldots+\lambda m} \; n\Gamma(\lambda 1+\lambda 2+\ldots+\lambda m)}{\Gamma(\lambda_1+_1)\Gamma(\lambda_2+_1)\ldots.\Gamma(\lambda_m+_1)}\times$$

$$p_1{}^{\lambda 1}\, p_2{}^{\lambda 2}\ldots p_m{}^{\lambda m}$$

λ_1, λ_2,... λ_m étant assujettis à vérifier la condition :

$$\lambda_1+2\lambda_2+3\lambda_3+\ldots+m\lambda m=n$$

C'est la formule donnée par Waring.

Nous avons vu (II) que, les quantités analogues à S_n étant supposées connues, on peut obtenir la valeur d'une fonction symétrique.

Waring, dans l'ouvrage précédemment cité, a donné une formule qui fait connaître la valeur générale de V, en fonction des sommes des puissances semblables. Cette formule est démontrée dans la 2e édition du *Cours d'Algèbre supérieure*, de M. Serret, note II.



en 1856,

	…RE.				NOMBRE DE JOURS.							
	S-O.	O.	N-O.	BEAUX.	NUAGEUX.	COUVERTS.	PLUIE.	VENT.	BROUILL.d	GLACE.	GELÉE BLANCHE.
Jan	1	3	1	7	6	18	14	8	2	6	2
Fév	»	»	»	15	2	12	7	4	7	9	5
Ma	1	2	4	10	4	17	10	1	1	»	4
Av	2	1	9	5	13	12	17	8	1	»	»
Ma	»	»	9	13	7	11	14	10	»	»	1
Jui	1	»	3	20	4	6	7	8	4	»	»
Jui	»	»	2	26	3	2	3	14	2	»	»
Ao	»	»	3	24	6	1	3	6	4	»	»
Se	»	»	»	15	5	10	9	10	2	»	»
Oc	»	»	4	13	9	9	10	4	3	»	»
No	1	»	7	22	6	2	1	13	3	5	10
Dé	1	1	1	10	8	13	5	7	6	13	4
8	7	7	43	180	73	113	100	93	35	33	26

PROGRAMME DES CONCOURS.

CONCOURS DE 1856.

ÉTUDE SUR FRANÇOIS TRAUCAT :

Appréciation de l'influence qu'ont exercée ses travaux agricoles, ses écrits, ses exemples.

L'Académie du Gard ne demande pas seulement une Notice biographique où seront rappelés les faits les plus saillants de cette existence si active et si pleine ; mais elle désire aussi qu'après avoir constaté ce qu'était, au milieu du XVIe siècle, l'industrie de la soie et les plantations de mûriers, on marque le progrès qui fut dû à Traucat, l'usage qu'il fit du privilége de planter des mûriers dans toute l'étendue du royaume, etc., etc. ; enfin qu'on compare cet état ancien de l'industrie de la soie et de la culture du mûrier avec l'état actuel.

Mettre ainsi en regard le passé et le présent, c'est mesurer en quelque sorte l'action de cet homme utile ; c'est recommander sa mémoire.

Le prix consistera en une Médaille d'or de 300 francs.

Le concours a été sans résultat. Le sujet a été retiré et remplacé par le suivant pour l'année 1857.

Exposer et Comparer les deux Systèmes dits de l'*Échelle Mobile* et du *Droit Fixe*, en matière de législation douanière sur les grains ;

Rechercher auquel de ces deux systèmes il conviendrait d'attribuer un caractère permanent, en France, lorsque la production des Céréales y aura recouvré son état normal.

Le prix consistera en une Médaille d'or de 500 francs.

RÉSULTAT.

[illegible] nie a reçu trois Mémoires ; mais aucun [illegible] digne de la récompense promise, et la question ayant d'ailleurs perdu de son opportunité, le sujet a encore été retiré.

CONCOURS DE 1858.

NOTICE SUR RIVAROL.

L'Académie ne demande pas seulement un récit expressif et circonstancié, où seront successivement rappelés les divers évènements qui ont marqué le cours d'une vie si pleine et si agitée. Elle désire qu'après avoir peint l'homme et l'homme mêlé à l'histoire contemporaine dans ses côtés les plus graves et les plus légers, on détermine la part d'action qu'il a eue au milieu de ces luttes ardentes, où se débattaient les plus hautes questions de politique et de philosophie, et dans cette presse quotidienne, qui était déjà une puissance.

Le prix consistant en une Médaille d'or de 300 fr. sera décerné dans la Séance qui suivra l'époque de la clôture du Concours.



Les Ouvrages doivent être affranchis et adressés, avant le 1er Juillet 1858, à M. NICOT, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Nimes, et porter en tête une devise ou épigraphe répétée dans un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur, sa demeure et sa qualité.



LISTE

Des Ouvrages offerts par les Membres résidants, non résidants, correspondants, et par divers auteurs, en 1856 et 1857.

Antiquités de Nimes; par M. Simon Durant.

Du Spiritualisme Chrétien; par M. de La Farelle. Paris, chez M. Meyrueis, rue de Rivoli 174.

Epitre aux Pisons sur l'art poétique, traduite en vers français; par M. Emile Teulon. Imprimerie Ballivet, à Nimes.

Les Traditionnelles; poésies de M. Reboul. Giraud, libraire, à Nimes.

Ginèvre; poëme par M. Jules Canonge. Paris, chez Paulin, rue Richelieu 60.

Varia; poésies par le même. Paris, chez Paulin, rue Richelieu 60.

Notice historique sur la ville des Baux-en-Provence, 2me édition; par le même.

Vie de Mgr Cart; par M. l'abbé Azaïs. Chez Giraud, libraire, à Nimes.

Vie du Mal Molitor; par M. Nicot. Paris, imprimerie Martinet.

Lésions du sens moral; par M. de Castelnau. Imprim. Ballivet.

La Flore du Gard; par M. de Pouzols. Imprimerie Bœhm, à Montpellier.

Question de Théodicée; par M. Rodier de la Bruguière.

Monographie de l'église de la Major; par M. Casimir Bousquet. Marseille, imprimerie Marius Olive 1857.

Notice sur St-Cyr; par M. le chanoine Giraud. Toulon, imprimerie Aurel.

Tablettes chronologiques; de M. Chabert, de Metz.

Opuscules sur les canaux, l'éclairage, les institutions agricoles; par M. Pagézy, de Montpellier.

Du Plan incliné; par M. Auguste de Gasparin.

Une Course au Clap du lac; par le même.

Notice sur Séguier, discours prononcé à la distribution des Prix; par M. Gaston Boissier. Imprimerie Durand-Belle.

Des eaux d'Ax; par M. Alibert.

Poésies de Mme la Comtesse Vernède de Corneillan.

Etudes sur les eaux de la fontaine d'Eure; par M. Jules Teissier. Imprimerie Ballivet, à Nimes.

Vie de Léon Ménard; par M. Germain. 1 vol. in-4°. Montpellier, imprimerie Martel aîné.

Des Phosphènes; par M. le Docteur Serres, d'Alais.

De la transportation, aperçus législatifs, pratiques et politiques, sur la colonisation pénitentiaire; par M. Barbaroux. 1 vol. in-8°. Paris, imprimerie Firmin Didot.

Vie de Palissy; par M. Doublet de Boisthibault. Chartres.

Alphabet Ibérien; par M. Boudard de Béziers.

Monnaies Ibériennes; par le même.

Des eaux thermales; par M. Herpin.

Des enfants dans les prisons et devant la justice; par M. Vingtrinier.

Cartulaires du chapitre de St-Etienne-de-Chalons; par M. E. du Barthélemy.

Monuments du Roussillon; par le même.

Des eaux thermales de Lez; par M. Barry. Toulouse, 1857, imprimerie Bonnal.

Notice sur les eaux minérales de Carcanières; par M. C. Alibert. Foix, imprimerie Pomiès.

Vie de Monseigneur de Chaffoy; par M. le chanoine Couderc de Latour-Lisside. Imprimerie Roger et Baldy; chez Giraud libraire, boulevart St-Antoine, à Nimes.

Œdipe à Colonne, traduction en vers français; par M. Richaud.

Légendes; par M. l'abbé Alphonse Delacroix.

Statistique de Saône-et-Loire; par M. Ragut. 2 vol. in-4°.

Notice historique et liturgique sur les cloches; par M. l'abbé Jules Corblet. Paris, libraire Pringuet.

Légendes, par M. Destremx de St-Christol et Chroniques Languedociennes.

Parfums et Caprices; par M. Paul Auguez. Paris, Pellet 1854.

Moderne et Rococo; par le même. Paris, dépôt passage Jouffroi 1854.

Miroir des cœurs, 2me édition; par le même. Paris, Dentu 1855.

Les Marchandes de Plaisir; par le même. Paris, Dentu 1856.

Les Élus de l'Avenir; par le même. Paris, Dentu 1857.

Rapport de M. Sellier, sur les travaux du congrès des délégués des sociétés savantes de France. Châlons, Laurent.

Opuscules de M. le docteur Martel, du Puy.

Mémoire de M. Revoil, sur un monument récemment découvert.

Recherches Géogéniques; par M. E. L. Guiet.

Réforme du Cambresis; par Charles Frossard.

L'Eglise sous la Croix; par le même.

Essai sur le goût en musique, par M. Frédéric Nicot. Imprimerie Roger et Baldy, à Nimes.

Essai sur les Règnes de Louis et Carloman; par M. Choussy.

La chute de Sébastopol ; poëme par M. Eugène Brun.
Essai sur la république d'Andorre ; par M. Boucoiran.
Guide historique du Voyageur à Nimes ; par le même.
Traitement de la maladie de la Vigne ; par Thibault.
Maladie de la Vigne ; par M. Leroy Mabile.
Notice sur la construction du grand Théâtre et du Palais de Justice de Lyon ; par M. Gaspard Bellin.
Du Prétendu Polythéisme des Egyptiens ; par Perrot. Imprimerie Soustelle-Gaude, à Nimes.
Fables et poésies diverses ; par M. le vicomte de Laboulaye. Bourg, imprimerie Milliet-Bottier.

LISTE

Des Sociétés correspondantes qui ont adressé leurs Recueils à l'Académie du Gard.

Aisne. Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de St-Quentin, 1856 et 1857.

Allier. Bulletins de la Société de l'Allier, 1856 et 1857.

Arriége. Bulletins de la Société d'agriculture à Foix, 1856.

Aveyron. Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et lettres à Rodez, 1856.

Aube. Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et lettres de Troyes, 1855, 1856 et 1er et 2e vol. 1857.

Bouch-du-Rhône. Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix, 1856 et 1857. Aix, impr. Illy, rue du Collége.

Mémoires de la Société de statistique de Marseille, 17 vol. Impr. Marius Olive.

Calvados. Mémoires de l'Académie de Caen, 1855, 1856.

	Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 1856.
Charente.	Mémoires de la Société d'agriculture, arts et commerce, 1856.
Char^{te}-Inférieure.	Annales de la Société d'agriculture de la Rochelle, 1856. Impr. G^{ve} Maréchal.
	Mémoires de la Société d'agriculture de Rochefort, 1855, 1856 et 1857. Impr. Thaze, rue Fonderie.
Côte-d'Or.	Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, tom. IVe et tom. V^{e}.
	Description d'un nouveau genre d'édenté fossile, publié par l'Académie de Dijon; Auteur, M. Nodot, directeur du Musée d'histoire naturelle.
Doubs.	Recueil de la Société académique de Montbéliard.
Eure.	Mémoires de la Société Ebroïcienne, 1855 et 1856.
Haute-Garonne.	Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, 1856, 1857. Imp. Douladoure, à Toulouse.
	Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 1855 et 1856.
	Mémoires de la Société archéologique du midi de la France; tom. VIe et tom VIIe. Toulouse, impr. Léopold Chezon.
Gironde.	Bulletins trimestriels de l'Académie impériale de Bordeaux, 1855 et 1856. Bordeaux, librairie de Chaumaz-Gayet.
Hérault.	Fascicules de l'Acad^{e} de Montpellier, 1856.
	Mémoires de la Société archéologique, n°s 21, 22, 23, 24, chez Seguin et Virenque.
	Bulletins de la Société archéologique de Béziers, 1856 et 1857. Imprimerie veuve Millet.
Indre.	Mémoires de la Société d'agriculture à Châteauroux, 1856.
Isère.	Mémoires de l'Académie Delphinale, à Grenoble, 1856.

	Mémoires de la Société de statistique à Grenoble, 1856.
Loir-et-Cher.	Recueil de la Société des sciences et lettres de Blois, 1856.
Loire.	Annales et Bulletin de la Société industrielle et agricole de Saint-Etienne; tom. 2e (1856), livraisons de janvier, février, mars, avril, mai, juin 1857.
Haute-Loire.	Mémoires de la Société Académique du Puy, 1855 et 1856.
	Actes du Congrès, 1855.
Loire-Inférieure.	Annales de la Société académique de Nantes, 1855, 1er et 2e semestre 1856. Imprimerie veuve Mellinet.
Lot-et-Garonne.	Mémoires de la Société académique d'Agen, 1856.
Lozère.	Bulletin de la Société d'agriculture, industriel, sciences et arts, de Mende, années 1855, 1856, 1er, 2e et 3e *trimestres* 1857. Imprimerie Ignon, à Mende.
Maine-et-Loire.	Recueil de la Société académique, à Angers.
Manche.	Mémoires de la Société académique impériale de Cherbourg, 1856.
Marne.	Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et lettres, à Châlons-sur-Marne. Imprimerie Laurent, 1855, 1856.
	Bulletins de l'Académie impériale de Reims, 1856, 1857.
Meurthe.	Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1855, 1856. Nancy, imprimerie Grimblot et veuve Raybois.
Moselle.	Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 1855, 1856; librairie Rousseau-Palès, à Metz.
	Bulletins de la Société d'histoire naturelle de la Moselle, 1856.
Nord.	Mémoires de la Société impériale des sciences, lettres et arts de Lille, 1855, 1856; 11e série, 3e volume. Librairie Derache, rue du Bouloy, à Paris.

Bulletin de la Société impériale agricole, industrielle de Valenciennes, 1855, 1856, et 1er trimestre 1857. Imprimerie Henry.

Mémoires de l'Académie de Douai.

Bulletin de la Société de Dunkerque.

Mémoires de l'Académie de Cambrai, 1855, 1856.

Oise. Bulletin de l'Athénée du Beauvoisis, 1855, 1856.

Pas-de-Calais. Mémoires de l'Académie d'Arras, 1853, 1854, 1855, 1856; 4 volumes. Imprimerie Courtin, à Arras.

Mémoires de la Société académique de Boulogne-sur-Mer, 1855, 1856.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Morinie. St-Omer, 1857.

Puy-de-Dôme. Annales de l'Auvergne, tomes 28e et 29e. Imprimerie Thibaud, à Clermont-Ferrand.

Pyrénées-Orles. Mémoires de la Société académique de Perpignan, 1856.

Haut-Rhin. Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse.

Rhône. Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.

Mémoires de la Société Linnéenne à Lyon.

Mémoires de la Société des sciences naturelles à Lyon.

Saône. Mémoires de la Société archéologique, à Chalon.

Saône-et-Loire. Annales de l'Académie de Mâcon. Imprimerie Protat, à Mâcon.

Sarthe. Annales de la Société d'agriculture des sciences et lettres de la Sarthe.

Seine. Bulletin de la Société Centrale d'agriculture, 1855, 1856; et 1er, 2me, 3me tom. 1857.

Comptes-rendus de la Société Philotechnique.

Société de la Morale Chrétienne.

Recueil de la Société Médicale allemande, à Paris.

Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, rue Bonaparte, 44. Imprim. veuve Bouchard-Huzard.

Seine-et-Oise. Mémoires de la Société des sciences morales, lettres et arts de Versailles, 1855 et 1856.

Seine-Inférieure. Précis analytique de l'Académie Impériale de Rouen, 1855, 1856.

Bulletins de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie, 1855, 1856; chez Peron.

Mémoires de la Société Havraise, 1855, 1856.

Somme. Mémoires et Bulletins des Antiquaires de Picardie, tom. 3e. Amiens, imprimerie Herment.

Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture, commerce, belles-lettres et arts de la Somme. Imprim. Herment.

Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville.

Var. Bulletins de la Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan, 1856 et 1857. Draguignan, imprimerie Marquisan et Imbert.

Bulletins de la Société des sciences et lettres de Toulon; à Toulon, imp. Aurel.

Vienne. Bulletins des Antiquaires de l'Ouest, 1855, 1856. Poitiers, imprim. Dupré.

Bulletins de la Société académique, d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, 1856 et 1857. Poitiers, imprimerie Oudin.

Bulletins de la Société de Médecine de Poitiers. Poitiers, imprim. Henri Oudin.

Haute-Vienne. Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts de Limoges.

Yonne. Mémoires de la Société archéologique, à Sens, 1856.

Sociétés étrangères correspondantes.

Société archéologique de Belgique à Anvers.
Société libre d'Emulation de Liége.
Institut Smithsonien (Etats-Unis).

Journaux et Revues reçus :

Journal des Savants.
Revue des Sociétés Savantes.
Journal de la Morale Chrétienne.
Comptes-rendus de l'Académie des Sciences morales et politiques.
Bulletin de la Société d'Encouragement, pour l'industrie nationale.
Revue de l'Art Chrétien.

Envoi de M. le Ministre de l'Instruction publique.

Œuvres complètes du baron de Stassart.
Recueil des Historiens de France.

TABLEAU NOMINATIF

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE DU GARD.

BUREAU.

Président : M. Deloche ✱, Inspecteur délégué de l'Académie de Montpellier.

Vice-Président : M. Jouvin ✱, Ingénieur en chef, en retraite.

Secrétaire-Perpétuel : M. Nicot (O. ✱) (O. U.), Recteur honoraire d'Académie.

Secrétaire-Adjoint : M. Jules Salles, Peintre.

Trésorier : M. A^te Pelet ✱, Inspecteur des Monuments historiques.

Bibliothécaire : M. Liotard, Bibliothécaire de la ville.

Président honoraire :

Le Préfet du Gard.

Date de la Réception.	ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.
7 janvier 1816.	M. Simon Durant ✱, ancien directeur de Quinze-Vingt.
25 mars 1818.	M. Simil, chanoine, à Agen.
	MEMBRES RÉSIDANTS.
25 mars 1818.	MM. NICOT (O. ✱)(O. U.), recteur honor^re.
15 mars 1818.	Liotard, ancien professeur de mathématiques, bibliothécaire de la ville.
28 février 1821.	Émile Teulon, premier président de Cour impériale.

13 mars 1822.	MM. Plagniol ✻, inspecteur honoraire d'Académie.
1er décem. 1828.	Pagézy (O. ✻), colonel d'état-major, en retraite.
30 mai 1829.	Auguste Pelet ✻, inspecteur des monuments historiques.
10 mars 1830.	De Labaume ✻, président de chambre à la Cour impériale.
19 mai 1830.	J. Reboul, ancien représentant.
28 janvier 1832.	L. Maurin ✻, conseiller à la Cour impériale.
28 janvier 1832.	C. Fontaines ✻, docteur-médecin.
29 décem. 1832.	Abric, propriétaire.
7 janvier 1837.	Deloche ✻, inspecteur de l'Académie de Montpellier.
7 janvier 1837.	Fontanès, pasteur.
28 avril 1838.	Ferdinand Girard (O. ✻), ancien pair de France.
13 avril 1839.	Numa Boucoiran, directeur du Musée.
13 avril 1839.	Pleindoux ✻, docteur-médecin.
7 décem. 1839.	F. de La Farelle, correspondant de l'Institut, ancien député.
14 mars 1840.	L'abbé Privat ✻, chanoine.
24 décem. 1842.	De Daunant (C. ✻), premier président honoraire, ancien pair de France.
7 juillet 1849.	Philippe Hedde, ancien conservateur du Musée de St-Étienne.
21 juillet 1849.	P. de Castelnau ✻, docteur-médecin.
13 juillet 1850.	Alphonse Dumas, secrétaire de la Société d'Agriculture.
13 juillet 1850.	Ignon ✻, conseiller à la Cour impériale.
13 juillet 1850.	Jules Salles, peintre.
26 novem. 1852.	Aurès ✻, ingénieur en chef du département du Gard.
22 janvier 1853.	Jouvin ✻, ingénieur en chef, en retraite.

22 janvier 1853.	MM. Germer Durand, préfet des études à l'Assomption.
7 janvier 1854.	Ollive-Meinadier, membre de la Chambre consultative d'Agriculture.
13 mai 1854.	Bousquet ✱, chirurgien-major, en retraite.
6 janvier 1855.	M. Moriau ✱, recteur d'Académie, en retraite.
22 août 1857.	L'abbé Azaïs (O. U.), aumônier du Lycée de Nimes.

MEMBRES NON RÉSIDANTS.

18 messid. an IX.	Gergonne (O. ✱) (O. U.), correspondant de l'Institut, recteur, en retraite.
27 juin 1807.	F. Guizot (G. C. ✱), ancien ministre.
1er janvier 1809.	Blaud, médecin, à Beaucaire.
1er janvier 1809.	Marquis d'Aramon ✱, ancien pair de France, à Aramon.
5 décem. 1810.	De Gasparin (C. ✱), ancien ministre, à Paris.
7 janvier 1816.	Maillet-Lacoste ✱, professeur de Faculté honoraire, à Paris.
7 janvier 1816.	Enjalric ✱, président honoraire, à Aix.
25 mai 1818.	Benjamin Valz ✱, directeur de l'Observatoire, à Marseille.
28 janvier 1832.	Ferdinand Béchard, avocat, ancien député du Gard.
23 avril 1818.	Jules Teissier, docteur-médecin, vice-président du Conseil général du Gard, à Anduze.
24 juin 1831.	Serres ✱, docteur-médecin, à Alais.
20 mars 1833.	De Pouzols, botaniste, à Manduel.
20 mars 1833.	Émilien Dumas, géologue, à Sommières.

28 janvier 1832.	MM. Roux-Ferrand ✱, sous-préfet, à Épernay.
20 mars 1833.	Roustan ✱, inspecteur général des études, à Paris.
7 juin 1837.	Remacle ✱, préfet du Tarn.
21 mars 1838.	Ch. d'Hombres, maire, à St-Hippolyte-de-Caton.
23 juin 1838.	Isidore Brun, homme de lettres, à St-Gilles.
23 juin 1839.	Collin, peintre, à Paris.
24 décem. 1842.	H. Rivoire, chef de division à la préfecture de la Loire.
18 juillet 1843.	Thomas de St-Laurent ✱, capitaine d'état-major, à la Bastide-d'Engras.
1er novem. 1847.	Frossard ✱, pasteur, à Bagnères-de-Bigorre.
1er janv. 1849.	Vinard ✱, ingénieur en chef, en retraite, à Orange.
1er janv. 1850.	Alexandre Rolland, homme de lettres, à Montpellier.
5 mars 1853.	Rodier de La Bruguière, propriétaire, à Anduze.
30 avril 1853.	Mazade, docteur-médecin, à Anduze.
7 janv. 1854.	Gaston Boissier, agrégé, professeur de rhétorique, au lycée Charlemagne.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

2 nov. 1810.	Le Chevalier, à Paris.
27 décem. 1810.	Le baron Chaudruc de Crazannes ✱, ancien sous-préfet, à Castelnaudary.
2 nov. 1820.	Mignet (C. ✱), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales, à Paris.
2 nov. 1825.	Di Pietro, directeur des douanes, à Alger.

1er déc. 1828. MM. Marcel de Serres ✱, professeur à la Faculté des Sciences, à Montpellier.

15 février 1829. J. Bard ✱, homme de lettres, à Chorey (Côte-d'Or).

2 nov. 1830. Arthur Beugnot ✱, membre de l'Institut, à Paris.

26 nov. 1830. Sausse-Villiers, receveur des domaines, en retraite, à Montfrin.

15 janv. 1831. C. Vassas, ancien élève de l'École Polytechnique.

16 avril 1832. Lecoq, professeur d'histoire naturelle, à Clermont-Ferrand.

19 mai 1832. Colladon, physicien, à Paris.

19 mai 1832. Lopez, docteur-médecin, à Montpellier.

10 octob. 1832. Tabarié, chimiste, à Montpellier.

12 mars 1836. De Quatrefages ✱, membre de l'Institut, à Paris.

12 mars 1836. Colard des Cherres ✱, capitaine au 52e de ligne.

9 avril 1836. P. Eyssette, juge à Largentière.

24 juin 1837. Duvivier, homme de lettres, à Paris.

20 juin 1837. Moreau de Jonnès (O. ✱), membre de l'Institut, à Paris.

28 avril 1838. De Sauriac ✱, président de la Société d'Agriculture, à Foix.

28 avril 1838. Giraud (O. ✱), membre de l'Institut, ancien ministre, à Paris.

28 avril 1838. Jules Canonge, homme de lettres, à Nimes.

4 août 1838. Désiré Nisard ✱, membre de l'Académie française, à Paris.

10 nov. 1838. Matter (O. ✱), ancien inspecteur général des études, à Paris.

10 nov. 1838. De Malbosc, naturaliste, à Berrias.

13 avril 1839.	MM. Auguste Cazeing ✱, ancien président du Tribunal de commerce, à Nimes.
9 nov. 1839.	Doublet de Boisthibault, avocat, à Chartres.
7 décem. 1839.	Germain ✱, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, à Montpellier.
7 décem. 1839.	Chevalier, chimiste, à Orléans.
15 février 1840.	Quenin ✱, juge de paix, à Orgon.
15 février 1840.	Albert Lenoir ✱, membre de l'Institut historique, à Paris.
4 juillet 1840.	Magen, homme de lettres, à Agen.
4 juillet 1840.	Christol, professeur à la Faculté des Sciences, à Dijon.
4 juillet 1840.	Ohry, secrétaire de la Faculté des Lettres, à Strasbourg.
26 décem. 1840.	Lecerf ✱, professeur à la Faculté de droit de Caen.
26 décem. 1840.	Hardouin, avocat à la Cour de Cassation, à Paris.
6 février 1841.	Ragut, secrétaire-général de la Société académique, à Mâcon.
6 février 1841.	De Saive, médecin, à Liége.
23 août 1841.	Mme Félicie d'Escudier, à Beaucaire.
2 mai 1842.	De Payan-Dumoulin, avocat, à Valence.
6 août 1842.	Cambessèdes ✱, botaniste, à Pradines (Gard).
6 août 1842.	Jules Renouvier, inspecteur des monuments historiques, à Montpellier.
2 décem. 1842.	Stancovich, chanoine, à Istria.
24 décem. 1842.	Bernard-Brisse ✱, capitaine d'état-major, en retraite, à Nimes.
16 novem. 1844.	Vte Santarem ✱, à Paris.
11 janvier 1845.	Alexis Perret, professeur à la Faculté des Sciences, à Dijon.
22 février 1845.	Adolphe Ricard, secrétaire de la Société archéologique, à Montpellier.

5 avril 1845.	MM. Payan, docteur-médecin, à Aix.
7 avril 1845.	Causse, juge, à Nimes.
25 août 1845.	Jules Janin ✱, homme de lettres, à Paris.
15 novem. 1845.	De Robernier ✱, conseiller à la Cour impériale, à Montpellier.
13 décem. 1845.	Jaquemin, homme de lettres, à Arles.
24 janvier 1846.	Magalon, homme de lettres, à Bagnols.
26 juin 1847.	Isidore Hedde ✱, membre de la Chambre consultative de Commerce, à Saint-Etienne.
12 juin 1847,	De Félice, professeur à la Faculté de Théologie, à Montauban.
26 juin 1847.	L'abbé Gareizo, supérieur du Grand Séminaire, à Nimes.
26 juin 1847.	Vingtrinier ✱; docteur-médecin en chef des prisons, à Rouen.
17 mars 1849.	Félix Bogaerts, professeur d'histoire, à Anvers.
17 mars 1849.	E. de Kerckhove-Varent, dr en droit, anc. chargé d'affaires à Constantinople, à Anvers.
17 mars 1849.	Vte de Kerckhove, ancien médecin en chef des armées, à Anvers.
14 avril 1849.	Alexandre Schaepkens, peintre, à Maëstricht.
18 janvier 1851.	Chever de Thumaide, secrétaire-général de l'Académie, à Liége.
24 mai 1851.	Barry, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres, à Toulouse.
19 juin 1851.	Vte Armand de Pontmartin, homme de lettres, à Avignon.
29 novem. 1851.	Chabanon ✱, docteur-médecin, maire, à Uzès.

20 mars 1852.	MM. Ebrard, docteur-médecin, à Bourg.
18 décem. 1852.	Magloire Giraud, ch. hon. d'Aix et de Fréjus, corresp. du ministre de l'instr. publique pour les trav. hist., rect. à St-Cyr (Var).
8 janvier 1853.	Baruffi, médecin en chef de l'hôpital, à Rovigo.
7 janvier 1854.	De Chabaud-Latour (C. ✻), général de division.
15 avril 1854.	Massone, docteur-médecin, à Gênes.
6 janvier 1855.	Cte Bousquet, homme de lettres, à Marseille.
6 janvier 1855.	Emile Boisson, notaire et maire, à Sommières.
17 février 1855.	Ecoffet ✻, directeur des contributions indirectes, à Nimes.
14 avril 1855.	Comarmond, conservateur des musées, à Lyon.
23 juin 1855.	Roux ✻, docteur-médecin, secrétaire de la Société de Statistique, à Marseille.
10 novem. 1855.	Boudard, secrétaire de la Société archéologique, à Béziers.
5 janvier 1856.	Mme la comtesse Vernède de Cornillan, à Paris.
16 février 1856.	Charles Jalabert ✻, peintre, à Paris.
21 juin 1856.	Jules Pagézy, maire de Montpellier.
10 janvier 1857.	Schilizzi, docteur-médecin, à Aigues-mortes.
10 janvier 1857.	Alibert, médecin-inspecteur des eaux d'Ax, à St-Christoly (Médoc).
10 janvier 1857.	De Barthélemy, archéologue, maitre des requêtes au Conseil d'État, à Paris.

TABLE DES MATIÈRES.

LETTRES.

ARCHEOLOGIE.

LITTERATURE.

POESIES.

SCIENCES.

ERRATA. — A la page 385 (Programme des Concours), *au lieu de:* 385, *lisez:* 410 et ainsi de suite jusqu'à la page 426.

Nimes, Typ. C. Durand-Belle, place du Château.